



~~E. O. - S 678.5~~

HARVARD UNIVERSITY



LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY

---









**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ**  
**ENTOMOLOGIQUE**  
DE FRANCE.

# Société Entomologique

## DE FRANCE.

### TABLEAU INDICATIF DES JOURS DE SÉANCE.

PENDANT L'ANNÉE 1833.

Les séances se tiennent, à 7 heures du soir, rue d'Anjou-  
Dauphine, n° 6.

Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.
9	6	6	3	1	5	3	7	4	2	6	4
16	20	20	17							20	18

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,  
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

1831  
12

ANNALES  
DE LA  
SOCIÉTÉ  
ENTOMOLOGIQUE  
DE FRANCE.

TOME SECOND.

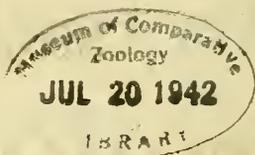
*Natura maximè miranda in minimis.*



PARIS.  
MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
RUE DU JARDINET, N<sup>o</sup> 13.

1833.

3641



*[Faint, illegible text, possibly a specimen name or collection number]*

*[Faint, illegible text]*

# ANNALES

DE LA

## SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

---

### SUITE DU CATALOGUE

DES LÉPIDOPTÈRES DE L'ÎLE DE CORSE, PAR M. RAMBUR,  
DOCTEUR MÉDECIN. (I)

(Séance du 18 avril 1832.)

---

#### GENRE CUCULLIA.

Dans la famille des Noctuérites, ce genre est certainement le plus naturel, et celui où il est le plus difficile de distinguer les nombreuses espèces; si dans le genre *Acronicta* l'on est obligé de recourir aux chenilles pour séparer les espèces appelées *Psi Cuspis* et *Tridens*, *Euphrasiæ* et *Euphorbiæ*, celui des Cucullies, sans la connaissance de leurs larves, ne serait plus qu'un dédale inextricable qu'il faudrait renoncer à débrouiller. C'est surtout dans le groupe qui nous occupe, qu'on rencontre le plus de difficultés pour trouver des caractères spécifiques, tellement qu'on serait tenté de croire que les espèces qui le composent ne

sont, de même que certains *Verbascum* dont plusieurs font leur nourriture, qu'un assemblage d'hybrides.

Cependant les chenilles présentent des caractères constants et bien distincts, soit dans leurs couleurs, soit dans leurs mœurs; et si les divers auteurs qui ont traité de ces Lépidoptères avaient étudié avec soin leurs différentes métamorphoses, ils n'eussent point mélangé les espèces et rendu cette partie de la science plus obscure que si elle n'était pas connue.

Ce qui prouve que, dans cet ordre d'insectes qui diffère beaucoup en cela de plusieurs autres, tels que les *Coléoptères*, *Hyménoptères*, *Diptères*, etc., c'est surtout dans les larves et les chrysalides qu'il faut aller chercher des caractères spécifiques et génériques, si souvent voilés, pour ainsi dire, dans l'insecte parfait.

M. Treitschke a aidé à débrouiller ces espèces, il a découvert la *Thapsiphaga*, encore inconnue en France avant que nous en eussions trouvé la chenille, et que nous avons reconnue, d'après la description qu'en donne cet auteur; mais dans sa *Scrophulariæ* il confond deux espèces, puisqu'il dit que la chenille vit sur les *Scrophulaires* et les *Verbascum*, tandis qu'elle est tout-à-fait exclusive aux *Scrophulaires* et aux *Blattaires*. La seconde espèce serait alors celle que nous avons appelée *Lychnitis*; mais ce que nous ne pouvons concevoir, c'est qu'il cite aussi, pour la *Scrophulariæ*, la chenille représentée sous ce nom par Hübner, et qui se rapporte (à moins qu'elle n'ait pas été faite exactement) à une autre espèce qui est pour nous la *C. Caninæ*; elle a été figurée, par M. Duponchel, sous le nom de *Thapsiphaga* et *Scrophulariæ*. C'est elle que les entomologistes du midi de la France trouvent facilement sur la *Scrophularia Canina*, et qu'ils appellent *Scrophulariæ*. Pour la *Blattariæ* de M. Treitschke (que nous sommes à-peu-près certain devoir

se rapporter à une de nos espèces), nous n'avons pu, d'après la description qu'il donne de la chenille, la reconnaître parmi les nôtres, quoique le papillon se rapproche beaucoup de celui que nous nommons *Scrophulariphaga*, et pourrait bien être le même; la description de la chenille serait alors défectueuse, et probablement faite d'après un cadavre soufflé.

L'espèce que M. Duponchel figure sous le nom de *Blattarica*, et qui a été faite d'après un individu unique, trouvé par M. Boisduval dans les Alpes, ne nous paraît point celle appelée ainsi par les auteurs: c'est une espèce bien distincte des autres par sa couleur et surtout par la forme de ses ailes.

Nous rassemblons en une sorte de monographie les six espèces que nous connaissons, et que nous avons aussi rencontrées dans l'île de Corse, en y joignant une figure exacte des chenilles, afin de fixer aux yeux des naturalistes leur authenticité.

Avant de les décrire, nous allons donner quelques détails sur les mœurs et les caractères communs aux larves de ce petit groupe, et qui peuvent plus ou moins s'appliquer aussi à plusieurs autres espèces.

Ces chenilles vivent presque toujours à découvert sur les plantes dont elles se nourrissent; presque toutes préfèrent les fleurs et les fruits aux feuilles, et se tiennent aux extrémités fleuries des plantes, toujours plusieurs à-la-fois, et quelquefois en grand nombre. C'est ainsi que j'ai rencontré parfois jusqu'à quinze à vingt chenilles de *C. Lychnitis* sur un seul pied de *Verbascum*. Elles sont cependant rarement attaquées par des Hyménoptères ou des Diptères; je n'ai même vu sortir de leur coque que des espèces de cette dernière famille et du genre *Anthrax*. Ce qui est dû aux mouvemens rapides et violens de flexion qu'elles donnent à leur corps lorsqu'elles sentent le moindre attouchement, et,

dans ce cas, elles s'élancent ou tombent rapidement par terre; si on les prend, elles dégorgent, souvent abondamment, une liqueur rousse ou noirâtre, selon qu'elles vivent des fleurs ou des feuilles; ces chenilles grossissent assez vite et mangent presque continuellement.

Toutes s'enterrent peu profondément, et forment, à la superficie du sol et quelquefois même hors la terre, une coque composée de grains de terre liés avec de la soie. Cette coque est épaisse, ovoïde, déprimée à sa face inférieure, bombée supérieurement; les côtés s'avancent tout autour en un espèce de bourrelet circulaire qui la divise en deux moitiés. L'intérieur est tapissé par une soie blanche.

La chrysalide est d'une couleur ferrugineuse ou testacée, souvent verdâtre, plus ou moins transparente à l'enveloppe des ailes. Le fourreau de la trompe et des dernières pattes forme un prolongement qui s'avance sous le ventre vers l'anus, et dont la longueur varie dans les différentes espèces. Les anneaux du ventre sont saillans; le dernier se termine en une pointe déprimée, obtuse, convexe à sa face supérieure, un peu courbée vers le ventre; elle porte quelques soies crochues, très peu sensibles.

Ces espèces ne paraissent ordinairement qu'une fois dans l'année, depuis la fin d'avril jusqu'à la fin de juin. Elles se nourrissent exclusivement de *Verbascum* et de Scrophulaires; mais elles mangent également des *Verbascum* et des Scrophulaires quand on leur en donne, quoique, dans la nature, elles vivent souvent exclusivement sur les unes ou les autres de ces plantes.

Quoique les Lépidoptères de ce genre aient une trompe longue qui doit leur servir à se nourrir, on ne les rencontre que très rarement sur les fleurs où nous avons pris les *C. Ombratica*, *Asteris*, et *Verbasci* comme accidentellement; ce

qui provient peut-être aussi du peu de fleurs qui existent à l'époque de leur apparition.

*Cucullia Verbasci.* (Pl. 1, fig. 6, *f.*)

*C. Alis anticis, fusco-rufescentibus, marginibus rubro-fuscis.  
Posticis fuscis.*

Linné, etc.

Noctua Verbasci, Hüb. noct. tab. 55, fig. 266.

Cucullia Verbasci, Treits. t. 5. p. 127.

Duponc. t. 7, p. 392. Pl. 126, f. 12.

La Breche Engr. pap. d'Euro., t. 6, pl. 246, fig. 364,

*a — h.*

Quoique cette espèce soit parfaitement connue, nous sommes cependant obligé d'en donner une description complète, afin de faire ressortir comparativement les différences qui caractérisent ses congénères. Elle est toujours un peu plus grande que les autres, et la frange des ailes supérieures est plus profondément dentée, avec la pointe de ces dentelures souvent très prolongée.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un brun roussâtre, plus ou moins foncé et plus ou moins roux, avec une large éclaircie blanchâtre, ou tout-à-fait blanche, irrégulière, longitudinale, partant depuis la ligne interne, et se prolongeant jusqu'à la frange; elle est placée un peu au-delà du milieu de l'aile; quelquefois elle n'est pas très apparente. Le bord antérieur est teint par une couleur d'un brun rouge, un peu cendrée, qui forme une bande distincte assez large, mais qui se fond presque postérieurement avec la couleur de l'aile; il est plus ou moins chargé d'atomes blanchâtres ou cendrés avec quelques points blanchâtres, dont trois placés à égale distance sur le tiers externe de ce

bord; on y remarque aussi les traces des différentes lignes qui traversent l'aile; celle de la ligne interne est souvent bien visible. Au-delà de ce bord, il existe sur l'aile un certain nombre de traits et de lignes plus ou moins marqués, placés entre les nervures qui sont fines et d'un brun-rouge. Parmi ces lignes, quelques-unes sont plus sensibles et constantes; on en remarque surtout trois, placées vers le sommet, les unes après les autres, dont les deux postérieures, plus marquées, n'atteignent pas le bord externe de l'aile; on en voit aussi trois autres plus courtes, partant de ce bord, et dont les deux premières vont au devant des deux précédentes; la première est souvent réduite à un très petit linéament. Ces lignes sont d'un brun rouge briqueté, toujours plus rouges dans cette espèce que dans les autres.

On aperçoit deux ou trois petits points à peine visibles; appuyés sur la nervure médiane, et une autre semblable entre sa dernière bifurcation. Il existe aussi postérieurement une bande marginale, d'un cendré noirâtre tout-à-fait au bord de l'aile, et d'un brun rouge dans le reste de son étendue; elle est plus large dans sa moitié externe, et se prolonge jusqu'à la moitié du bord externe; elle présente, avant l'angle postérieur et parallèlement à ce bord, une éclaircie longitudinale, traversée par une nervure. Cette bande est en partie formée par des stries qui se confondent plus ou moins, et dont une plus foncée est placée sur la moitié externe du bord antérieur de la bande.

Les taches ordinaires sont à-peu-près insensibles, quelquefois une marque plus pâle indique la réniforme.

La ligne transverse médiane est fortement anguleuse, d'abord un peu apparente au bord antérieur, où elle forme une petite ligne oblique sinueuse blanchâtre bordée de brun, puis disparaissant presque complètement sur le limbe

de l'aile pour se montrer de nouveau sur le bord postérieur où elle forme deux croissans plus grands et toujours plus blancs et plus marqués que dans les autres espèces; leur direction est un peu oblique vers le bord externe.

La ligne interne quelquefois bien visible, d'autres fois à peine sensible, est représentée par un zigzag qui forme trois angles aigus très prononcés. L'angle antérieur offre, sur le bord de l'aile, un autre petit angle bien apparent. Ces angles sont bordés intérieurement d'une autre ligne moins foncée, et l'espace entre ces deux lignes forme un liséré plus clair; le dernier angle a son côté postérieur très foncé, et forme, avec l'autre ligne, deux traits obliques caractéristiques qui ont ici une direction plus transverse que dans les autres espèces.

La base de l'aile, à l'exception de la bande marginale antérieure, est d'un jaune roux; la frange est bordée intérieurement par un liséré très fin, sinueux, d'un jaune roux; elle est d'un brun roussâtre, en partie traversée par de petits traits blancs qui font suite aux nervures. Le fond des dentelures est aussi bordé de blanc dans sa moitié antérieure; elle est séparée dans sa longueur en deux parties d'une couleur un peu différente; l'interne est un peu plus brune et devient noirâtre ou même noire dans sa moitié postérieure, et se continue ainsi jusqu'à la moitié du bord postérieur de l'aile.

Les secondes ailes sont d'un brun roussâtre, plus pâles à la base et le long du bord interne: elles ont un croissant noirâtre dans leur milieu, leurs nervures sont plus foncées et bien apparentes.

La frange est anguleuse, bordée intérieurement par un liséré roussâtre; elle est divisée en deux parties dans sa longueur, dont l'interne est noire et l'externe blanche.

Les quatre ailes sont en dessous d'un gris roussâtre, luisant surtout aux supérieures avec des parties plus claires,

les inférieures sont blanchâtres au bord interne et à la portion de la base qui avoisine ce bord; elles ont un point un peu en forme de croissant, et une ligne transverse peu visible, brune. Les deux écailles du dos qui forment le capuchon sont d'un blanc cendré roussâtre, blanches postérieurement où elles sont bordées de brun rouge; elles sont traversées par quatre lignes d'un cendré roussâtre, plus ou moins apparentes; les ptérygodes sont roussâtres, bordées de blanc intérieurement, elles sont quelquefois chargées de quelques atomes plus foncés, la partie du dos entre elles, et les crêtes des deux premiers anneaux du ventre sont noires ou noirâtres.

La partie antérieure de la poitrine est d'un brun rouge, le reste est roussâtre. Le ventre est d'un gris roussâtre un peu rougeâtre sur les côtés; il porte en dessous, sur les côtés, une ou deux lignes noirâtres longitudinales souvent interrompues.

La tête et les pattes sont d'un brun rouge; les antennes, qui sont simples dans les deux sexes, sont roussâtres supérieurement, d'un brun rouge inférieurement: les yeux sont noirâtres.

Les pattes ont la face antérieure du tibia roussâtre, avec un ou deux traits bruns aux antérieures; la face externe est d'un brun rouge et fort velue, surtout postérieurement; les tarsi sont moitié roussâtres, moitié d'un brun rouge.

La chenille est d'un blanc très légèrement jaunâtre et verdâtre; il y a sur le dos quatre taches ou gros points noirs sur chaque anneau, placés carrément. Les deux antérieurs sont arrondis ou un peu oblongs, les postérieurs sont plus ou moins allongés transversalement, et quelquefois touchent les lignes qui sont au-dessous d'eux; d'autres fois les postérieurs s'unissent entre eux, ou restant séparés, viennent se joindre aux antérieurs. Ils varient beaucoup

pour la grandeur et peuvent même se réduire à de très petits points.

Ces quatre points sont constans et caractéristiques, mais ils varient de forme selon les espèces.

Plus en côté et au-dessous des taches, on remarque plusieurs lignes et marques noires plus ou moins nombreuses et sensibles; les lignes ne dépassent guère les stigmates. On remarque, principalement sur les côtés, quatre points noirs arrondis, dont le premier est placé au-dessus du stigmate, et le dernier à la base des pattes. Ces points restent constans dans toutes les espèces de notre groupe sans presque varier; outre ces points, on voit encore quelques petites marques noires. Les anneaux sans pattes ont une ou deux rangées circulaires de points et quelques lignes transverses noires; la base des pattes est également tachée de noir; les marques et lignes noires peuvent devenir confluentes et rendre le ventre presque tout noir.

La position des taches noires en dessus varie sur les premiers anneaux. Le premier en présente deux rangées circulaires, les deux suivans ont une rangée circulaire médiane placée entre deux paires de taches noires.

Le dernier porte deux rangées de quatre points, dont ceux de la seconde très petits, s'unissant souvent deux à deux; on voit quelquefois en dessus de plus que les quatre taches ordinaires, un trait noir transverse, la section des anneaux forme souvent aussi une ligne noire.

Outre toutes ces lignes et taches noires, le corps offre en dessus une double série de taches jaunes, dont deux sur chaque anneau, puis une autre série latérale. Les paires de taches du dessus se réunissent souvent dans toute la longueur du corps, elles le sont toujours sur les trois ou quatre premiers anneaux; quelquefois les quatre taches du même anneau se réunissent et forment des anneaux demi circu

lares. Ces taches jannes, par leur forme et leur position, constituent la principale distinction des espèces.

Les stigmates sont ovoïdes, noirâtres, avec la bordure épaisse et très noire.

La tête est jaune, avec cinq à six points noirs placés sur deux rangs. La suture frontale et la partie inférieure du front sont marqués de noir.

Les pattes écailleuses sont d'un jaune roux, marquées de quelques petits atomes noirs; elles sont un peu velues. Les autres sont jaunâtres avec une tache à leur base, un trait et un ou deux petits points noirs plus ou moins marqués.

Le corps et la tête portent quelques poils noirs peu visibles.

Cette chenille, très commune partout, se rencontre depuis le mois de mai jusque vers la fin d'août; les dernières pourraient bien provenir d'une seconde ponte. Elle se trouve sur tous les *Verbascum*, les *Blattaires* et les *Scrophularia Canina Ramosissima* et *Aquatica*; c'est la seule espèce qui semble préférer le *Verbascum Thapsus*, la seule aussi qui préfère les feuilles aux fleurs; elle se tient souvent cachée sous les feuilles, et souvent aussi elle reste à découvert. Le papillon éclôt principalement dans le mois de mai.

La chrysalide est d'une couleur testacée; le prolongement de la trompe et des dernières pattes est fort allongé et dépasse le bord antérieur du dernier anneau.

*Cucullia Scrophulariæ.* (Pl. I, fig. 1, a.)

*C. Alis anticis dentatis flavo-rufescentibus marginibus fuscis. Posticis fuscis.*

Noctua Scrophulariæ, Hüb. Noct., tab. 55, fig. 267?

Cucullia Scrophulariæ, Treits., t. 5, pag. 30.

La Brechette Engr., pl. 147, fig. 365, pag. 140?

Cette espèce est très près de la *C. Verbasci*, et pourrait facilement être confondue avec des variétés de cette dernière, comme l'a fait à tort M. Duponchel. Nous pensons d'ailleurs qu'il n'a point été à même d'observer cette espèce, car la figure qu'il en donne nous semble représenter la *Canine*; les détails qu'il offre, d'après M. Marchand, sont tout-à-fait inexacts faute d'observation, ce dernier entomologiste ayant confondu les chenilles de différentes espèces.

La *C. Scrophulariæ* est toujours plus petite que la *Verbasci*.

La couleur des ailes est moins brune, plus jaune.

Le bord antérieur des ailes supérieures est d'un brun cendré, ou quelquefois un peu noirâtre.

Les lignes du sommet de l'aile sont d'un brun bien moins rouge, et il en part, du bord de l'aile, une quatrième bien prononcée, qui, le plus souvent, n'est pas sensible dans la *Verbasci*. Les points qui sont appuyés sur la nervure médiane sont plus prononcés, plus foncés, et l'on en voit un cinquième placé entre le quatrième et le bord antérieur de l'aile, et quelquefois un sixième; la marge postérieure de l'aile est d'une teinte brune; les deux croissans qui la traversent sont moins blanchâtres, placés à-peu-près de même.

Les lignes transverses de l'aile sont moins sensibles.

L'interne a ses angles plus allongés, ce qui fait que les traits du bord postérieur du dernier angle se rapprochent davantage de la direction longitudinale. Les nervures sont moins apparentes, tandis que les traits qui partent ou qui se rendent au bord externe sont plus prononcés. La frange est un peu moins dentelée, et les lignes blanches qui la traversent sont plus prononcées, plus longues. La moitié interne de cette frange est noirâtre dans toute son étendue; l'autre moitié est brun cendré.

Les ailes inférieures sont d'un brun moins roussâtre.

Les deux écailles qui forment le capuchon sont bordées de brun roussâtre, jamais rouge. Les ptérygodes sont saupoudrées de plus d'atomes roux, qui quelquefois forment une ligne longitudinale.

Le ventre est d'un gris brun, un peu roussâtre; la poitrine est grise. Les pattes, qui sont d'un gris roussâtre, ne sont point marquées de brun rouge.

La chenille, quoique ressemblant beaucoup à celle de la *Verbasci*, en est bien distincté. Elle est toujours plus petite.

Les deux taches noires postérieures sont plus allongées, touchant quelquefois le point noir qui est au-dessus du stigmate; elles sont presque toujours unies ensemble, souvent même avec les antérieures, avec lesquelles elles forment alors une espèce de X. Les quatre points ronds des côtés sont un peu plus gros, et la plupart des autres marques et lignes noires qui se trouvent dans l'autre, ont disparu. Il n'y a sur le dos qu'une seule série dorsale de taches jaunes assez grandes, allongées transversalement, sur chacune desquelles sont placées les quatre taches noires. La tête est d'un jaune plus foncé, et le sommet de la suture frontale forme un V noir renversé. J'ai rencontré cette année une variété dans les Alpes, chez laquelle la série de taches jaunes latérales existait toujours, tandis qu'elle manquait sur les individus de la Corse et du centre de la France.

Cette espèce vit exclusivement sur les *Scrophularia Nodosa* et *Aquatica*, et sur les *Verbascum Blattaria* et *Blattarioides*; elle préfère les fleurs et les fruits, et se tient toujours à découvert.

Elle est répandue partout, quoique moins commune que la précédente; elle se trouve en Allemagne, en France, en Corse, etc. Elle est un peu plus commune dans le midi, et paraît à-peu-près aux mêmes époques que la *Verbasci*.

La chrysalide est à-peu-près semblable à celle de la *C. Verbasci*.

Le prolongement du dessous du ventre est à-peu-près d'é-gale longueur.

*Cucullia Lychnitis.* (Pl. 1, fig. 3, c.)

*C. Alis anticis denticulatis flavo-rufescentibus, marginibus fusco-cinereis; maculis ordinariis obsoletis.*

La Brechète Engr., pl. 147, fig. 363, pag. 140??

Cette espèce s'éloigne encore davantage de la *C. Verbasci* que la *Scrophulariæ*; mais aussi elle est très près de cette dernière, quoique pourtant elle soit encore une espèce bien distincte. Elle est de la même grosseur que la *Scrophulariæ*. Ses ailes sont proportionnellement un peu plus allongées.

Elle est d'un jaune roux un peu plus pâle. Le bord antérieur des ailes supérieures est d'un gris brun un peu roussâtre moins foncé, marqué par les lignes transverses. L'éclaircie blanchâtre du limbe de l'aile est quelquefois un peu sensible. Les lignes qui, près du sommet, partent du bord externe, sont peu marquées. La marge postérieure est moins foncée, et l'éclaircie, près l'angle postérieur, plus grande; la ligne qui borde antérieurement cette éclaircie est bien plus marquée. Les deux croissans sont de la couleur de l'aile; ils ne diffèrent pas sensiblement.

La ligne interne est un peu marquée; ses angles sont plus allongés, et les deux lignes du bord postérieur du dernier angle sont encore plus dans la direction transverse; la seconde de ces lignes est plus marquée, plus longue, et atteint quelquefois le dernier croissant.

Les taches ordinaires commencent un peu à paraître. L'orbiculaire est entourée par quatre points noirs, placés carrément; la réniforme est aussi entourée de points noirs

variables pour le nombre ; deux ou trois sur son côté interne ; quatre à six du côté externe.

La frange est plus pâle ; le bord interne de cette frange a sa moitié postérieure plus foncée : elle est bien moins dentée.

Les ailes postérieures sont plus pâles.

Le capuchon est bordé postérieurement de brun cendré ; on n'y voit que trois lignes , qui disparaissent quelquefois presque entièrement. Les antennes sont un peu plus grises en dessus ; le reste ne diffère pas sensiblement.

La chenille se rapproche beaucoup de celle de la *Scrophulariæ*. Les deux taches postérieures, souvent jointes ensemble, sont encore plus allongées, plus minces, et s'unissent souvent avec le point qui est au-dessus des stigmates. Les deux points intermédiaires des côtés s'unissent aussi souvent, et forment alors une ligne oblique. Chaque anneau présente une bande demi circulaire jaune constante, sur laquelle sont placées les taches noires.

Les stigmates sont pâles avec la bordure noire. On en trouve de temps en temps une variété presque entièrement jaune, dont les taches noires sont rudimentaires et tendent à disparaître. Elle varie d'ailleurs beaucoup.

Elle vit sur les *Verbascum* rameux, tels que *V. Phlomoïdes*, *Lychnitis*, *Sinuatum*, *Nigrum*, dont elle mange les fleurs et les fruits.

Elle habite la France, la Corse, etc.

Elle est beaucoup plus tardive que les autres. On la trouve dans les mois de juillet et d'août.

Je l'ai découverte en 1828, en Touraine.

La chrysalide est semblable aux précédentes, mais elle a le prolongement du dessous du ventre beaucoup plus court ; il n'atteint pas le dernier anneau.

*Cucullia Caninæ.* (Pl. 1, Fig. 5, e.)

*C. Alis anticis denticulatis cinereo-rufescentibus, marginibus fusco-cinereis.*

*Cucullia Thapsiphaga?* et *Scrophulariæ* Dupon., t. 7, pl. 144, fig. 4, pag. 398, et pl. 124, fig. 3, pag. 396.

Cette Cucullie est très proche de la *C. Lychnitis*; mais ses ailes sont proportionnellement moins longues; elle en diffère surtout par la couleur de ses ailes supérieures, qui sont d'un cendré roussâtre, ou tout-à-fait cendrées, avec le bord antérieur d'un gris un peu bleuâtre, et dont la teinte, surtout vers la base de l'aile, se fond davantage avec la couleur du limbe. L'éclaircie blanchâtre et longitudinale du milieu de l'aile est apparente; les taches ordinaires sont un peu plus marquées, entourées de petits points placés de la même manière, les lignes noires de la marge postérieure sont moins foncées. Le dernier article des palpes est un peu moins long; le reste ne diffère pas sensiblement.

Cette espèce se distingue au premier coup-d'œil de la *Lychnitis*, dont la couleur de bois pourri contraste avec la teinte grise de celle-ci.

Ce papillon paraît à la même époque que la *C. Scrophulariæ*.

La chenille est plus proche de celle de la *C. Scrophulariæ* qu'aucune autre; les quatre points noirs du dessus de chaque anneau sont toujours séparés longitudinalement, et les antérieurs sont souvent unis aux postérieurs. Les postérieurs ne sont pas très allongés, sur quelques anneaux ils sont bifides à leur extrémité inférieure: mais le principal caractère de cette espèce est d'avoir les taches

jaunes dorsales étroites, allongées longitudinalement, bordées par les deux points noirs de droite et de gauche, entre lesquels elles ne s'engagent jamais, lors même qu'ils sont séparés. Les stigmates sont noirs.

La chrysalide est semblable aux précédentes; le prolongement du dessous du ventre est court; il n'atteint point le dernier anneau.

Elle vit presque exclusivement sur la *Scrophularia Canina* et *Ramosissima*, et quelquefois sur l'*Aquatica*; cependant je ne l'ai jamais trouvée dans les lieux où ne croissent pas l'une ou l'autre des deux premières espèces. Elle aime surtout les fleurs et les fruits, et se tient à découvert. Elle se trouve à la même époque que la *Scrophulariæ*.

Elle habite surtout le centre et le midi de la France, la Corse, etc.

*Cucullia Scrophulariphaga.* (Pl. 1, fig. 4, d.)

*C. Alis anticis denticulatis cinereo-albidis, marginibus obscurioribus.*

*Cucullia Blattariæ.* Treits., t. 5, fig. 3, pag. 125? ?

Cette espèce et les *C. Caninæ* et *Thupsiphaga* ont de si grands rapports ensemble, qu'il serait souvent impossible de les séparer sans la connaissance de leurs chenilles.

Celle-ci est à-peu-près de la taille de la *C. Caninæ*.

La teinte de ses ailes supérieures est plus grise, moins foncée sur la marge antérieure avec les lignes noires de la marge postérieure plus foncées. La ligne transverse interne est mieux marquée; ses angles, surtout celui du milieu, paraissent moins saillans. La ligne médiane est aussi un peu plus sensible, et les deux croissans qu'elle forme postérieurement se trouvent dirigés plus obliquement vers le bord externe de l'aile; le premier des deux croissans est moins courbé. Les taches ordinaires sont à peine marquées,

elles sont accompagnées de nuances roussâtres qui les font paraître plus pâles. On voit à leur côté postérieur quelques points peu sensibles. L'éclaircie blanchâtre longitudinale du milieu de l'aile est bien prononcée.

Elle paraît à la même époque que la *C. Scrophulariæ*.

La chenille est à peine de la grosseur de celle de la *Caninæ*, et par conséquent, la plus petite de toutes. Elle est d'un blanc verdâtre, souvent plus ou moins teinte d'une légère couleur brunâtre.

Il existe, sur le dos, deux lignes jaunes longitudinales, quelquefois maculaires, assez écartées entre elles; elles renferment, sur la plupart des anneaux, quatre points noirs placés carrément, dont les deux antérieurs sont plus rapprochés, les postérieurs s'allongent quelquefois de manière à se toucher; il peut même arriver qu'ils se réunissent tous les quatre, sur le dos, par un prolongement linéaire, en formant une espèce de X. Sur les trois premiers anneaux les points sont plus petits, plus nombreux et placés circulairement.

Les côtés présentent une série longitudinale de taches jaunes sur lesquelles se trouvent les stigmates qui sont noirs et ovoïdes; ces taches sont entourées par quatre points noirs, placés ici comme sur les autres espèces. On voit aussi un certain nombre de petits points noirs sous les anneaux qui manquent de pattes. La tête est d'un jaune roussâtre, avec quatre petits points noirs au sommet et la marque de quelques autres plus bas. Les pattes écailleuses sont de la couleur de la tête, les autres, de la couleur du corps avec un point noir au côté externe pour les intermédiaires, et deux ou trois plus petits pour les postérieures.

La chrysalide est absolument comme celle de la *Caninæ*. Cette espèce se trouve au mois de mai et juin sur la *Scrophularia Ramosissima*. Je l'ai trouvée aux environs d'Ajaccio

et de Bastia; elle n'est pas très commune. Le papillon éclôt en mars, avril et mai.

*Cucullia Thapsiphaga.* (Pl. 1, fig. 2, b.)

*C. Alis anticis denticulatis cinereo-albidis; margine anteriore fusco-cinereo.*

*Cucullia Thapsiphaga.* Treits., t. 5. 3 p. pag. 121.

Cette *Cucullie* ressemble singulièrement à la *C. Scrophulariphaga*, mais elle est plus grande; ses ailes supérieures ont absolument la même couleur. La marge antérieure est un peu plus foncée et la teinte se fond moins avec celle du disque de l'aile; les lignes transverses, et surtout la médiane, sont moins marquées; l'interne a ses angles beaucoup plus allongés; la médiane a ses deux croissans postérieurs placés dans une direction bien moins oblique, et le premier est plus courbé. Les taches ordinaires, quelquefois plus apparentes, sont accompagnées de nuances rousses plus foncées et de quelques points noirs, dont souvent deux seulement sont visibles. L'éclaircie blanchâtre longitudinale du milieu de l'aile est très prononcée, et envahit souvent une grande partie du limbe. Quoique cette espèce ait de grands rapports avec les deux précédentes, c'est elle néanmoins, qui en diffère le plus par sa chenille, sans se rapprocher davantage des autres. Ce Lépidoptère paraît en avril et mai.

La chenille est de la grosseur de celle de la *C. Verbasci*; elle est d'un blanc plus ou moins jaunâtre. Elle a sur le dos deux bandes brunâtres, plus pâles au milieu des anneaux, et dont le bord inférieur est mal arrêté; elles sont séparées par une bande jaune ou jaunâtre qui se rétrécit et s'élargit alternativement deux ou trois fois sur chaque anneau. Les trois premiers anneaux ont deux ou trois rangées circulaires

de petits points noirs ; on voit quatre points sur les autres , placés tous près de la bande jaune dorsale, et quelquefois entre eux il existe de chaque côté, deux petites lignes, également noires, placées transversalement et obliquement, et qui tendent à se réunir sur les bords de la bande jaune du dos.

Au-dessus des stigmates on remarque une bande brunâtre, blanchâtre dans son milieu, ce qui la fait paraître comme séparée en deux lignes ; son bord inférieur est appuyé sur les stigmates qui sont ovoïdes, roussâtres avec la bordure noire.

Au-dessus et à côté d'eux on aperçoit plusieurs petits points noirs, quelquefois assez nombreux et accompagnés de quelques lignes de la même couleur ; au-dessous et vers la base des pattes, il en existe encore quelques-uns. Souvent les bandes brunâtres et les petits points noirs sont à peine sensibles, et alors toute la chenille est blanchâtre. Le ventre est un peu verdâtre.

La tête est blanchâtre, légèrement moirée de brunâtre avec de très petits tubercules pilifères noirs. Les vraies pattes sont roussâtres, les autres sont de la couleur du corps avec un ou deux petits points noirs à leur côté externe.

Cette chenille, déjà très différente de ses congénères pour les couleurs, en diffère aussi par ses mœurs. Elle vit sur le *Verbascum Lychnitis* et quelques autres espèces rameuses, mais je ne l'ai jamais rencontrée sur le *V. Thapsus*, quoique très commun dans les mêmes localités.

Dans sa jeunesse, et avant sa troisième mue, elle se tient à la base des feuilles et aux embranchemens des rameaux de fleurs, qu'elle ronge à l'abri d'une toile qu'elle s'est fabriquée, et qui l'enveloppe et la cache complètement ; plus tard elle se tient à découvert, et ronge les fleurs de la plante ou se place sous les feuilles qu'elle mange également. Mais c'est surtout lorsqu'elle est arrivée à toute sa grosseur qu'elle

descend souvent jusqu'à la base de la tige pour se cacher sous les feuilles inférieures.

Elle est quelquefois si abondante dans certaines localités, que j'ai vu souvent des *Verbascum* de six à huit pieds de hauteur, qu'elle avait complètement privés de leurs fleurs et de leurs feuilles. On la trouve au mois de juin, dans une grande partie de l'île de Corse; j'en ai rencontré deux individus, au commencement d'août, dans des lieux assez élevés des Alpes de l'Isère. J'ai aussi vu une de ces chenilles à M. Duponchel qui l'avait reçue de Provence; malgré qu'elle soit assez répandue, cette espèce est encore ignorée de la plupart des entomologistes.

La chrysalide est aussi grosse que celle de la *C. Verbasci*, verdâtre et transparente à l'enveloppe des ailes. Le prolongement du dessous du ventre est très long et arrive presque à l'extrémité du dernier anneau.

#### CENRE ERASTRIA.

### *Erastria Elychrysi.* (Pl. 2, fig. 15.)

*E. Alis anticis olivaceo-rufis, fasciis duabus albis, interna arcuata, altera exterius angulum efficiente.*

Cette jolie espèce est très près de l'*E. Minuta*, mais elle en est bien distincte. Ses ailes supérieures sont d'une couleur olive, tirant plus ou moins sur le roux; souvent elles sont d'un roux verdâtre avec quelques marques rouges ou fauves.

Elles sont traversées par deux bandes blanches; la plus interne est courbée intérieurement, et ses deux extrémités viennent quelquefois se réunir à leur base, qui est blanche; l'autre bande, qui passe à-peu-près par leur milieu a ses bords un peu sinueux, et présente vers le milieu de son bord externe, comme dans la *Minuta*, un petit avancement en forme de

dent un peu crochue; cette bande est ici toujours plus étroite que dans la *Minuta*. Il y a aussi, le long du bord externe de l'aile, une ligne irrégulière sinueuse blanche, qui s'étend un peu sur le bord interne de la frange, et une tache semblable allongée qui part tout près du sommet.

La moitié interne de la frange est d'un roux verdâtre; l'autre portion est blanche, plus ou moins entrecoupée de roux verdâtre; les ailes postérieures sont d'un brun un peu roussâtre, blanchâtres à la base. Leur frange est blanche, traversée dans sa longueur, et près de son bord interne, par deux lignes sinueuses d'un brun roussâtre, dont l'interne est le plus souvent la seule visible.

Le dessous des supérieures est d'un brun roussâtre, avec le bord postérieur et quelques traits au bord externe blanchâtres; la frange est blanchâtre avec des lignes transverses brunes. Le dessous des inférieures est d'un blanc un peu roussâtre. Le corps est en dessus d'une teinte pâle, qui participe de celle des ailes; la tête est blanche au sommet; les palpes, médiocrement longs, sont roussâtres; les antennes, un peu ciliées dans le mâle, sont brunâtres; le ventre et les pattes sont d'un blanc sale ou un peu roussâtres.

La chenille n'a que douze pattes; elle est épaisse, courte, amincie à ses deux extrémités. Sa couleur est d'un vert un peu brunâtre ou un peu roussâtre, plus pâle en dessous. Le vaisseau dorsal est marqué par une ligne plus sombre, et un peu après se trouve une bande blanche ou blanchâtre, longitudinale, qui se rétrécit aux extrémités. Au-dessous de cette bande existe une nuance sombre, formant comme une autre bande, qui est traversée près de son bord inférieur par un liséré blanchâtre longitudinal peu visible. Plus bas, la teinte pâlit et devient presque blanchâtre dans la région des stigmates, puis elle s'obscurcit un peu avant la base des pattes. Le ventre est blanchâtre. Les stigmates sont

circulaires avec le bord épais, noirâtre et le disque obscur; le dernier est plus grand que les autres. Le premier anneau offre en dessus des marques noirâtres plus ou moins visibles. Les tubercules pilifères sont petits, noirs, et portent un poil blanchâtre assez long.

La tête est petite, noire à sa partie supérieure, d'un vert roussâtre inférieurement. Les vraies pattes sont d'un vert roussâtre; les autres sont vertes, avec une demi-couronne de crochets.

Elle se trouve au mois d'avril, juin et juillet sur l'*Elychrysum Angustifolium*, et se tient à l'extrémité des tiges. Pour se métamorphoser, elle forme entre les feuilles de la plante une petite coque molle, ovoïde, d'un blanc jaunâtre, et produit une chrysalide courte, noire avec la partie inférieure du ventre, une portion des côtés et de l'enveloppe des ailes d'un vert roux. Les anneaux du ventre ont supérieurement deux bords saillans; l'extrémité est obtuse, armée de quatre pointes distantes.

*Erastria Scitula.* (Pl. 2, fig. 16.)

*E. Alis anticis albo cinereoque variis, macula reniformi, lineaque marginali undulata, nigro-notatis.*

Elle est un peu plus grosse que l'*E. Elychrysi*.

Les ailes supérieures sont mélangées de brun cendré et de blanc; la base, ou à-peu-près le tiers interne de l'aile, est blanchâtre, quelquefois lavé d'un peu de brun cendré, avec une ligne transverse brune près du corps. Cette portion est circonscrite par la ligne transverse interne qui est courbée, sinueuse et noirâtre; à partir de cette ligne jusqu'à la ligne médiane, l'aile est brunâtre; la tache réniforme, qui est comprise dans cet espace, est marquée intérieurement d'une ligne noire transverse, et extérieurement de quelques

atomes noirs. La ligne médiane est flexueuse, fortement courbée vers le bord externe de l'aile; la ligne externe touche presque le bord de l'aile; elle est blanche, très flexueuse, et forme à l'union de son tiers antérieur un angle rentrant qui vient s'unir avec la ligne médiane. L'espace entre ces deux lignes est d'un brun cendré; celui qui existe entre la ligne externe et le même bord est très étroit, de la même couleur, et fortement élargi par l'angle rentrant de la ligne externe; il est traversé dans cet endroit par une ligne noire longitudinale.

Les ailes postérieures sont brunâtres, plus pâles à la base, traversées par une ou deux lignes blanchâtres peu visibles. Les franges sont variées de blanc et de brun; le corps est blanchâtre, les écailles du prothorax sont d'un brun roux, les palpes sont de la même couleur; la tête est aussi tachée de cette couleur.

Les antennes sont roussâtres, un peu ciliées dans le mâle; les pattes sont blanchâtres, le ventre est brunâtre, avec les anneaux bordés de blanc: les franges sont variées de blanc et de brun.

Les ailes supérieures sont brunes en dessous, avec la marge postérieure, une partie de la marge externe, et une tache au bord antérieur, blanchâtres; les autres sont blanchâtres.

#### GENRE ANTHOPHILA.

### *Anthophila Obliterata.* (Pl. 2, fig. 17.)

*A. Alis anticis griseo-rufescente albidoque variis, lineis tribus transversis albidis, obsoletis.*

Cette espèce est à-peu-près de la taille de l'*A. Amæna* dont elle se rapproche un peu: elle doit être placée entre elle et l'*Inamæna*.

Ses ailes supérieures sont d'un gris roussâtre, un peu variées de blanchâtre. Des trois lignes transverses, les deux extérieures sont seules bien distinctes. Toute l'aile, depuis son attache jusqu'à la ligne médiane, est plus ou moins mélangée de brun roussâtre et de blanchâtre; on aperçoit sur cette espèce les deux taches ordinaires qui sont blanchâtres, mal circonscrites; la réniforme présente, à son côté postérieur, une petite tache obscure, et, après elle, l'aile est traversée par une nuance sombre qui quelquefois se prolonge jusqu'au bord antérieur en passant au côté interne de la tache. En approchant de la base de l'aile, on voit encore une ou deux lignes transverses obscures qui semblent border les traces blanchâtres de la ligne interne. L'espace décrit est limité par la ligne médiane qui est blanchâtre. Celle-ci est un peu sinueuse, courbée antérieurement où elle forme un angle externe très obtus. L'espace qui la sépare de la ligne externe est plus au moins obscur, d'autant plus foncé, qu'on approche de cette dernière ligne; il forme comme une large bande transverse.

La ligne externe est sinueuse, blanchâtre, presque insensible antérieurement, plus large postérieurement, bordée de roux noirâtre à son côté interne; l'espace entre elle et la frange est d'un brun roussâtre. La frange est grise, avec des lignes plus obscures; les ailes postérieures sont d'un gris roussâtre blanchâtre, plus ou moins nuancées par les nervures, qui sont larges et plus sombres; leur frange est plus pâle qu'aux ailes supérieures.

En dessous les ailes sont un peu luisantes, d'un gris roussâtre très pâle, avec des nuances plus foncées aux supérieures.

Tout le reste du corps est grisâtre; les palpes sont médiocrement longs et les antennes très peu ciliées.

J'ai rencontré cette espèce au mois de juin, dans les en-

droits marécageux, au bord de la mer, près de Bastia, dans des lieux remplis d'*Atriplex* et de *Salicornia*; on la fait partir en marchant.

Elle se lève au moindre mouvement et voltige avec beaucoup de vivacité.

Elle ne semble pas rare dans ces localités, où il est très difficile de la prendre fraîche.

GENRE ZETHES.

Caractère du genre *Zethes*.

- *Ailes grandes et larges, présentant un angle au milieu de leur bord externe, ayant leur dessous fortement coloré, avec un croissant plus ou moins pupillé.*
- *Corps mince proportionné à la grandeur des ailes; peu allongé, comme dans le genre Ophiusa.*
- *Tête de grosseur médiocre, portant des antennes un peu ciliées dans les deux sexes; les palpes fort longs, très comprimés, presque droits à partir du premier article; celui-ci dépassant le chaperon de la moitié de sa longueur; troisième article, moitié moins long que le précédent, beaucoup plus mince, d'égale grosseur dans toute sa longueur. Spiritrompe longue.*

*Zethes Insularis.* (Pl. 2, fig. 12.)

*Z. Alis supra nigro-rufescentibus; margine externo late fusco-cinerascente; anticis lineis transversis duabus nigris, exteriori flexuosa litura albida marginata. Infra fusco-rufis, duabus lineis transversis lunulaque albo pupillata, marginibus externis in angulum medium productis.*

Ce Lépidoptère présente à-peu-près une envergure de seize lignes.

Les quatre ailes offrent un angle au milieu de leur bord externe.

Les supérieures ont leur surface divisée en trois portions par deux lignes transverses. La portion externe est d'un brun cendré un peu roussâtre, surtout vers la marge; elle est traversée dans sa longueur, près de son côté externe, par une nuance brune en forme de bande, qui n'est pas sensible antérieurement; les nervures de l'aile forment sur cette partie quelques lignes brunâtres, ponctuées de blanc, peu visibles, et postérieurement une tache triangulaire appuyée sur le bord de l'aile, séparée de la ligne transverse seulement par le liséré d'un blanc roussâtre. La ligne transverse qui limite cet espace est noire, sinueuse, et forme deux angles obtus assez saillans, dont un antérieur, et l'autre postérieur; son milieu est fortement concave; cette ligne est bordée extérieurement par un liséré d'un blanc roussâtre; elle se fond, par son côté interne, avec la nuance d'un brun roussâtre, qui teint la portion moyenne, et qui devient noirâtre en approchant de cette ligne. Il existe, sur cette portion, une tache allongée, d'un gris cendré, bordée de blanchâtre et placée obliquement, qui, partant du bord antérieur, se termine en pointe au dessous de l'angle antérieur de la ligne transverse.

Cette tache est bordée à la partie antérieure de son côté interne, par une nuance noirâtre, qui part du bord antérieur de l'aile, et qui semble se prolonger sur le disque et s'unir avec une tache obscure à peine sensible, qui représente la tache réniforme; à son côté externe on voit, sur le bord de l'aile, un petit trait blanchâtre.

Plus intérieurement et près de la ligne interne, on aperçoit un point obscur plus ou moins marqué, et qui tient lieu de tache orbiculaire. La ligne interne est d'un roux noirâtre, sinueuse, un peu courbe, bordée de blanchâtre, surtout à

son côté externe. Tout l'espace qu'elle comprend jusqu'au corps, est d'un brun roussâtre, un peu cendré.

Les ailes inférieures sont tout-à-fait de la même couleur des supérieures; elles sont traversées par deux lignes noires qui font suite aux deux des supérieures, et de plus, par une bande noire, sinuée et formant un angle dans son milieu, à son côté postérieur, qui est bordé par une teinte plus claire; la portion postérieure de ces ailes est complètement semblable à la même partie des antérieures, avec une petite marque noirâtre à l'angle du milieu du bord.

La frange est d'un brun grisâtre, bordée intérieurement par un liséré d'un blanc roussâtre très fin, appuyé sur le bord de l'aile qui forme une ligne noirâtre très mince, un peu crénelée, et plus marquée à la section des crénelures. L'angle antérieur des premières ailes est très saillant; il y a aussi un petit angle saillant aux secondes, après ce même angle.

Le dessous des ailes est d'un brun roux, assez foncé, avec deux ou trois lignes transverses plus brunes, un peu éclairées extérieurement, et un croissant avec une double pupille blanche, plus ou moins apparente. Tout le corps et la tête sont d'un brun roussâtre, ainsi que les palpes, dont l'extrémité est un peu blanchâtre. Les antennes sont aussi d'un brun roussâtre, légèrement annelées de noirâtre en dessus; un peu ciliées dans les deux sexes, mais un peu plus dans le mâle. Les pattes sont d'un brun roussâtre; les antérieures sont courtes, avec le tibia également court; les postérieures, médiocrement longues, ont le tibia assez épais.

Je n'ai rencontré cette espèce qu'une seule fois au commencement du mois de juin, sur le revers méridional d'une petite montagne, aux environs d'Ajaccio; je la faisais partir

devant moi, en marchant à travers les diverses plantes dont le sol était couvert; elle allait se reposer à peu de distance.

GENRE HEMITHEA. ( Duponchel. )

*Hemithea Corsicaria.* ( Pl. 2 , fig. 6. )

*H. Alis anticis griseis, strigis tribus transversis sinuatis punctisque duobus, nigrescentibus; fronte griseo. Antennis in mare pectinatis.*

Cette Phalène ressemble extrêmement à la *Coronillaria*, ainsi qu'à la variété grise de la *Cytisaria*. Elle est toujours au moins un tiers plus petite que la *Coronillaria*, et les antennes du mâle sont plus pectinées; le front, qui est toujours très noir chez l'autre, ainsi que chez la *Cytisaria*, est constamment gris dans la nôtre, tandis que l'espace qui est entre les antennes est, au contraire, plus sombre. C'est surtout dans sa larve que ce Lépidoptère présente des différences bien tranchées.

Elle ressemble tout à-fait pour la forme à celle de la *Coronillaria*, mais elle est près de moitié plus petite. Sa couleur est ordinairement verte, quelquefois d'un jaune un peu obscur, et très rarement rougeâtre.

Le vaisseau dorsal forme une ligne un peu plus sombre, et, sur ses côtés, se voit une série de taches blanches triangulaires, ayant un angle tourné vers l'anus; quelquefois elles sont placées sur une ligne blanchâtre; ces taches s'unissent ensemble sur les derniers anneaux; elles disparaissent sur les deux premiers et le dernier. Les côtés offrent une bande blanchâtre, très sinueuse, plus ou moins large, se dilatant sur chaque anneau, où elle est marquée d'une tache d'un rouge violet; quelquefois cette couleur borde inférieurement toute la bande; celle-ci se détourne pour se porter à la base de la troisième paire de pattes; elle reparait sur les premier et deuxième anneaux.

Le ventre est marqué de trois lignes blanchâtres, dont la médiane plus étroite.

Le premier anneau est bifide avec un profond sillon; la tête est petite, verte, bifide, chagrinée comme tout le corps; ses deux angles supérieurs sont un peu roses.

Les pattes sont vertes; les postérieures se prolongent autour de l'anús en deux petites queues. Les stigmates sont ovoïdes, d'un blanc un peu rosé, avec le bord vert.

Pour se métamorphoser, elle forme un réseau très lâche de soie rousse, entre les débris des végétaux, et produit une chrysalide, semblable pour la forme et un peu pour les couleurs, à celle de la *Coronillaria*.

Elle est d'un gris plus ou moins rougeâtre ou roussâtre, plus clair sur les anneaux du ventre, qui présentent en dessus une ligne verte interrompue, qui n'atteint pas l'extrémité; près de celle-ci il en existe une autre, également interrompue, blanchâtre, bordée de rose; les côtés sont aussi marqués d'une ligne semblable, plus courte, et tout-à-fait inférieurement l'on en voit le commencement d'une autre. Toute là chrysalide, et surtout l'enveloppe des ailes, sont sablés de points noirs inégaux, plus gros et plus nombreux que sur celle de la *Coronillaria*. Son extrémité est déprimée, canaliculée inférieurement, armée, au bout et sur son bord, d'une rangée de soies crochues.

Cette chenille se trouve sur le *Genista Corsica* (1), d'a-

(1) Je n'ai trouvé l'*H. Corsicaria* que sur cette plante, tandis que la *Coronillaria* ne se rencontrait que sur les *Cytisus Lanigerus* et *Spinus*. Je doute fort que cette espèce vive sur des légumineuses herbacées, comme semble l'indiquer son nom; et même l'individu figuré par M. Duponchel ne me semble être qu'une variété grise de la *Cytisaria*, fort commune dans le centre de la France; la véritable *Coronillaria* doit être confinée dans la partie méridionale de la Provence où croit la plante qui la nourrit. On pourra voir les différences qui caractérisent ces chenilles dans notre *Collection iconographique des chenilles d'Europe*.

bord au mois de mars, puis en juin ; le papillon paraît en avril et mai, puis en juillet et août.

GENRE FIDONIA. (Treitschke.)

*Fidonia Assimilaria.* (Pl. 2, fig. 9, 10).

*F. Alis anticis griseo-albidis, fasciis tribus atomisque rufis adpersis, posticis subtus fasciis longitudinalibus albis. Antennis in mare pectinatis.*

Cette Fidonie ressemble beaucoup à la *F. Murinaria* ; mais elle en est séparée par des caractères bien distincts. Elle est toute d'un gris blanchâtre. Les ailes supérieures sont comme chez la *Murinaria* traversée par trois raies d'un brun roux, mais l'externe est moins sinueuse, fléchie antérieurement, où elle forme un angle obtus ; ces raies sont quelquefois maculaires, d'autres fois elles disparaissent presque entièrement, surtout chez les femelles. Le bord externe de l'aile est marqué d'une série de petits traits noirâtres. Les ailes inférieures sont de la même couleur que les autres, et ont les traces de deux bandes et d'un point brun et une série marginale de petits traits de même couleur ; outre cela, toutes les quatre sont plus ou moins saupoudrées d'atomes d'un brun roussâtre. Les franges sont grises ; celles des supérieures, entrecoupées de brun plus foncé.

Les ailes supérieures sont en-dessous d'un brun roussâtre, rousses au bord antérieur et au sommet, avec quelques raies blanchâtres longitudinales qui partent du bord externe seulement visibles antérieurement ; les postérieures sont d'un gris roussâtre, avec deux bandes transverses d'un brun roux, les nervures rousses et des stries longitudinales blanches placées entre les nervures ; quelquefois ces stries

deviennent confluentes et rendent l'aile toute blanche, marquée seulement de quelques atomes et des nervures rousses.

Tout le corps est grisâtre, plus ou moins saupoudré d'atomes roussâtres. Les antennes sont deux fois autant pectinées que chez la *Murinaria* et les palpes beaucoup plus courts.

Elle paraît deux fois; en mars et avril, puis en août. On la trouve dans toute la Corse, dans les endroits arides et dans les montagnes.

#### GENRE LIGIA. (Duponchel.)

#### *Ligia Caliginearia.* (Pl. 2, fig. 34.)

*L. Alis anticis fusco-ferruginis, margine externo rufescente; lineis duabus transversis, externa exterius ferrugineo marginata, punctoque nigrescentibus, serie transversa punctorum alborum.*

Cette espèce s'éloigne un peu de ses deux congénères pour le dessin, et surtout pour la forme des ailes inférieures, qui sont plus allongées, plus étroites, avec le bord postérieur plus arrondi; les antennes sont également plus longues, plus aiguës, plus grêles, beaucoup moins pectinées.

Les ailes supérieures sont d'un gris de fer; elles sont traversées près de leur base par une ligne plus obscure courbée et un peu sinueuse, oblique; et un peu au-delà du milieu par une autre ligne de la même couleur, oblique, un peu sinuée, courbée en dedans à son extrémité antérieure; elle est bordée à son côté externe par une bande ferrugineuse qui n'atteint pas le bord antérieur, et qui est bordée elle-même par une nuance sombre, sur le bord externe de laquelle est appuyé une série transverse de points blancs; le reste de l'aile est un peu plus obscur que le fond et teint de roux, il forme comme une bande margi-

nale dont le côté externe est bordé d'une série de points noirs. Quelques nervures du milieu de l'aile sont plus obscures. La ligne interne est marquée d'un peu de roux et l'on voit un point noirâtre sur le disque de l'aile.

Les ailes postérieures sont très pâles, devenant gris brun postérieurement. Les franges sont de la couleur des ailes.

Les supérieures sont brunâtres en dessous, plus foncées au bord antérieur et au sommet avec les rudimens d'une ligne noirâtre qui part du bord antérieur; les secondes ailes sont blanchâtres, aspergées d'atomes bruns avec un point, une ligne transverse, et la marge postérieure brunes.

Le corps est de la couleur des ailes; le ventre et les pattes sont plus pâles et roussâtres.

Elle porte un toupet de poils sur la tête. Les antennes sont brunâtres avec l'axe roussâtre.

Je n'ai pris qu'une seule fois cette Phalène au milieu des *makis* sur une montagne assez élevée, aux environs d'Ajaccio, dans le mois de mars (1). M. Donzel l'a aussi découverte dans les environs d'Hières. Pendant le repos cette Ligie tient ses ailes à-peu-près parallèles au plan de position, croisées les unes sur les autres comme les *Agrotis Segetum*, *Exclamationis*.

GENRE DOSITHOEA. (Duponchel.)

*Dosithœa Infirmaria*. (Pl. 2, fig. 18.)

*D. Alis griseo-pallidis, fusco rubroque adspersis, strigis transversis fuscis: fimbriis interne serie duplici punctorum nigrorum. Margine postico sinuato.*

Elle est à-peu-près aussi grande que la *D. incanaria*;

(1) Les deux autres espèces du genre *Ligia* paraissent au mois de septembre et d'octobre; leurs chenilles, au mois de mars, sont presque arrivées à leur grosseur.

mais ses ailes sont un peu plus étroites; elles sont d'un gris très pâle, plus ou moins couvertes d'atomes bruns et roux, ces derniers sont souvent si nombreux qu'elles en prennent une teinte rougeâtre.

Elles sont marquées d'un point central noirâtre; quelquefois les supérieures en ont deux autres plus intérieurement, dont un sur le bord antérieur; elles sont, de plus, traversées par plusieurs lignes sinueuses, brunes, quelquefois rougeâtres, dont une, surtout plus visible, placée entre le point et la frange.

Les franges sont de la couleur des ailes, elles sont bordées intérieurement par une double série de petits traits bruns.

Le dessous des ailes est semblable au-dessus, obscurci par un grand nombre d'atomes bruns, avec le bord antérieur roussâtre.

L'espace entre les antennes est blanc; celles-ci ne sont pas sensiblement pectinées.

Elle se trouve dans le mois de juin, aux environs d'Ajaccio.

### *Dosithæa Attenuaria.* (Pl. 2, fig. 19.)

*D. Alis elongatis, griseo-rufis, puncto lineisque fuscis obliquis-transversariis. Posticis emarginatis.*

Elle est aussi grande que la *D. Filicaria*, mais ses ailes sont plus étroites, et bien plus allongées; les postérieures sont échancrées, comme tronquées postérieurement.

Les premières ailes sont d'un gris roussâtre pâle, avec le sommet un peu plus clair, et un point central brun. Elles sont traversées par cinq lignes sinueuses, dont les trois externes les plus larges et les plus visibles sont très pressées; placées sur la marge externe elles n'atteignent pas

le bord antérieur, et s'arrêtent brusquement avant le sommet à côté d'une partie plus claire. La quatrième passe par le point central, et l'autre entre ce point et la base. Ces lignes sont obliques quoique parallèles au bord externe de l'aile. Les ailes inférieures sont un peu plus brunes que les supérieures, à cause des lignes qui s'élargissent et se confondent entre elles; ces lignes sont plus marquées vers le bord interne et surtout au milieu de l'aile. La frange est couleur des ailes entrecoupée de taches brunes.

Le dessous est un peu plus obscur que le dessus, on y voit la répétition du dessin du dessus.

Le dos est roussâtre, le ventre est long et plus ou moins nuancé de brun avec le dernier anneau d'un jaune roussâtre en dessous et fort long. Le reste est gris. Les palpes courts et extrêmement minces, la spiritrompe assez longue, les antennes peu pectinées.

#### GENRE ACIDALIA. ( Duponchel. )

#### *Acidalia Elongaria.* ( Pl. 2, fig. 20. )

*A. Alis cinereo-rufescentibus, atomis nigris adpersis, strigis undatis transversis, punctoque in medio nigro.*

Cette petite Phalène est de la taille de la *Dosithœa Incanaria* à laquelle elle ressemble un peu, mais ses ailes sont plus allongées.

Elles sont d'un gris blanchâtre, un peu roussâtres, plus rousses au bord antérieur et à la base des supérieures; elles sont marquées d'un point central noirâtre. Les supérieures sont traversées depuis le bord externe jusqu'au point du centre par quatre, et les inférieures par trois lignes d'un brun roussâtre, sinueuses, assez marquées; depuis le point

jusqu'au corps on en voit encore une ou deux ; outre cela les ailes sont sablées d'atomes noirs placés comme par groupes. Les franges sont roussâtres avec le bord externe brunâtre. Elles sont marquées extérieurement d'une série de points noirs écartés.

En dessous les ailes sont un peu plus pâles, avec un point noirâtre, trois lignes transverses de la même couleur, et l'apparence d'une quatrième passant dans la direction du point central. Tout le corps est de la couleur des ailes.

L'espace entre les antennes est blanc, les antennes ne sont pas sensiblement pectinées. Les palpes sont très courts, lisses, cylindriques. La trompe est courte.

Elle se trouve au mois de septembre aux environs d'Ajaccio.

*Acidalia Obsoletaria.* (Pl. 2, fig. 21.)

*A. Alis cinereo-rufis, strigis sinuatis transversariis, obsoletis, puncto in medio nigro.*

Elle est de la taille de la *Dosithæa Incanaria*. Ses ailes sont d'un roux cendré, plus rousses au bord antérieur ; leur milieu est marqué d'un petit point noir. Elles sont traversées avant le point noir par trois ou quatre lignes sinueuses, un peu plus obscures, très peu sensibles ; entre le point noir et le corps il en existe encore une ou deux, également très peu apparentes. Les franges sont larges, un peu plus pâles que les ailes, marquées intérieurement d'une série de petits points très écartés.

Le dessous des ailes supérieures est d'un brun roux, plus roux au bord antérieur ; elles sont marquées d'un point et de trois lignes brunes vers le bord externe. Les inférieures sont roussâtres, avec un point noir et deux lignes transverses brunâtres.

Les quatre ailes sont bordées d'un liséré d'un brun roux, et la frange, qui est roussâtre, présente intérieurement une série de petits points noirâtres et très écartés.

Tout le corps est de la même couleur que les ailes, la partie supérieure de la tête est d'un blanc vif, et les antennes, qui ne sont pas sensiblement pectinées, sont roussâtres. Les palpes sont courts cylindriques, lisses. La trompe courte.

On rencontre cette petite Phalène au mois de juillet aux environs d'Ajaccio.

#### GENRE EUBOLIA. ( Duponchel. )

#### *Eubolia Proximaria.* (Pl. 2, fig. 7.)

*E. Alis anticis albido griseis, puncto, lineis vittaque media undulata, exterius longe producta transversariis, nigris.*

Cette jolie Phalène est tout-à-fait à côté de l'*E. Peribolata*, avec laquelle elle a les plus grands rapports. Les ailes, surtout les inférieures, ont une forme un peu plus triangulaire; les supérieures sont également d'un blanc cendré plus ou moins éclatant, et traversées par plusieurs lignes et une bande médiane noire; celle-ci blanchâtre dans son milieu, où elle est marquée un peu antérieurement d'un point noir. Mais ce qui distingue surtout cette espèce de sa congénère, c'est que le côté externe de la bande médiane est plus flexueux, plus anguleux, et la saillie que forme le milieu de ce bord est beaucoup plus avancée, coupée carrément ou un peu bifide. La ligne noire qui vient après offre tout-à-fait les mêmes inflexions. Les autres lignes sont aussi un peu plus sinueuses.

Les ailes inférieures sont d'un brun roussâtre comme

dans l'autre, mais la ligne noirâtre qui traverse le milieu de ces ailes forme également un angle beaucoup plus saillant.

Le dessous diffère peu de l'autre espèce, et ne reproduit pas les différences du dessus d'une manière bien sensible. Les lignes noirâtres qui traversent les ailes inférieures sont plus foncées, surtout celle du milieu, qui à l'inverse du dessus est moins anguleuse et fléchie que dans l'autre, toutes quatre sont aussi marquées d'un point noir.

La chenille est brune, elle a sur le dos une bande noirâtre qui se rétrécit vers le bord postérieur de chaque anneau, et sur cette bande une série de taches blanchâtres triangulaires quelquefois peu apparentes; à côté on voit une autre bande longitudinale, blanche, comme interrompue aux incisions des anneaux; entre elle et les stigmates, il existe une teinte sombre et quelquefois comme deux bandes qui se touchent, et dont la supérieure est plus claire; il y a sur les côtés l'apparence d'une ligne plus pâle. Après chaque stigmate, on voit deux taches noires plus ou moins sensibles.

Le ventre est marqué de deux bandes noirâtres, et l'intervalle qui les sépare est coupé en deux par une ligne d'un brun roux. Les stigmates sont ovoïdes, noirs, avec la bordure épaisse et le disque enfoncé. La tête est roussâtre, un peu aplatie en devant, striée en travers et maculée de brun roussâtre.

Les pattes sont plus pâles que le corps.

On la trouve sur le *Genista Corsica* dans le mois de mars.

Elle entre en terre pour se métamorphoser, et produit une chrysalide peu allongée, conoïde, aiguë, finement ridée et ponctuée, d'un rouge obscur. Elle se termine en une pointe allongée, fourchue, étranglée avant la bifurcation, dont les deux pointes se recourbent d'une manière opposée. Cette espèce, qui n'est pas commune dans l'île,

paraît, dans le mois d'octobre, aux environs de Bastia, et dans les lieux où se rencontre le *Genista Corsica*.

*Eubolia Scitularia*. (1) (Pl. 2, fig. 8.)

*E. Alis anticis fusco rufoque variis, lineis quatuor transversis albis, externa dentata.*

Elle est de la taille de la *Melanthia Blandiata*, à laquelle elle ressemble.

Les ailes supérieures sont en partie brunes, en partie roussâtres; elles sont traversées par quatre lignes blanchâtres, sinueuses, et l'intervalle des deux lignes médianes forme une bande brune, marquée de quelques lignes sinueuses plus obscures et d'un point noirâtre; la ligne qui borde le côté externe de la bande est très blanche, formant quelques angles très obtus, elle est elle-même bordée d'un liséré fin et brun; après elle vient une nuance claire formant une espèce de bande d'un blanc roussâtre; la portion qui reste jusqu'à la dernière ligne est brunâtre ou d'un brun roussâtre avec des parties plus foncées; cette ligne est très sinueuse, presque dentée en scie avec les angles un peu obtus; elle est blanche, obscurcie dans quelques endroits, presque parallèle au bord de l'aile dont elle est très près; l'espace entre elle et ce bord est brun, marqué de quelques traits sagittés noirâtres, avec une ligne semblable et oblique qui part du sommet de l'aile. Le tiers interne de l'aile qui est traversé par la ligne la plus interne, seulement un peu courbe, est d'un brun un peu roussâtre, marqué de quelques lignes

(1) J'aurais pu faire aussi bien de cette Phalène une *Melanthia* ou une *Melanippe* qu'une *Eubolia*, car je ne vois, entre la plupart des espèces qui composent ces genres, aucune différence, de telle manière qu'on pourrait facilement les faire passer de l'un dans l'autre sans en troubler l'harmonie.

plus foncées ; à l'union de cette portion et de la bande du milieu de l'aile, il y a une double ligne blanchâtre. La frange est grise, bordée intérieurement par un liséré noir un peu entrecoupé de roussâtre, avec deux lignes brunâtres qui la parcourent dans sa longueur. Elle est un peu entrecoupée de brun.

Les ailes inférieures sont très pâles, un peu brunes postérieurement. La frange est blanchâtre, un peu entrecoupée de roussâtre, avec une ligne de la même couleur ; le dessous des ailes est brunâtre, il reproduit un peu le dessin du dessus ; les inférieures sont traversées par deux bandes ou lignes brunes, et toutes les quatre sont marquées d'un point brun peu sensible.

Le thorax est à-peu-près de la couleur des ailes supérieures, le ventre de la couleur des inférieures. Les antennes sont grises, la trompe assez longue.

Elle se trouve, au mois de juin, aux environs d'Ajaccio et de Bastia.

#### GENRE CIDARIA. (Treitschke.)

#### *Cidaria Malvata.* (Pl. 2, fig. 7.)

*C. Alis anticis fusco-rufis, vitta media transversa angulata, in medio fascia alba interrupta, maculari, vel subnulla, dilucidata. Linea marginali serrata albo notata.*

Elle est de la taille de la *Cidaria Russata*. Les ailes supérieures sont d'un brun roussâtre, plus ou moins obscur. Leur base est d'une teinte plus foncée, limitée par une ligne anguleuse. Le milieu de l'aile est traversé par une large bande, plus obscure que le fond, sur laquelle il existe plusieurs lignes peu sensibles, très sinueuses ; ses bords

sont sinueux, et forment quelques angles au côté interne, qui est un peu éclairé de blanc.

Au milieu de cette bande, on en voit une autre de couleur blanche, quelquefois continue et atteignant les deux bords de l'aile, d'autre fois interrompue ou formée seulement de quelques taches; elle peut même disparaître. Près du bord externe, il existe une ligne transverse, fortement dentée en scie, plus ou moins éclairée de blanc extérieurement; entre cette ligne et la bande on aperçoit, comme sur toute l'aile, des traces de lignes brunes sinueuses; les nervures sont un peu marquées de brun, et, entre elles antérieurement, l'on remarque quatre ou cinq traits noirs qui viennent se rendre dans les angles de la ligne; il part obliquement du sommet un trait brun, plus ou moins visible.

Les ailes de dessous sont d'un brun roussâtre, ou seulement roussâtre, plus foncées près de la marge postérieure; l'on voit les traces de plusieurs lignes transverses sinueuses, dont une plus sensible vers le milieu.

Le bord des quatre ailes est marqué d'une série de petits croissans noirs, très fins, coupés en deux par un très petit point roussâtre.

Les franges sont d'un brun roussâtre, traversées dans leur longueur par une ou deux lignes plus sombres, entrecoupées de brun aux supérieures.

Le dessous des supérieures est d'un brun roux, avec la marge grise, un point noir et la répétition du dessin du dessus.

Les inférieures sont d'un gris roussâtre, avec un point et deux lignes transverses, noirâtres, mieux marquées qu'en dessus.

Tout le corps est de la même couleur que les ailes; les

quatre premières pattes ont leur face supérieure noirâtre, annelée de roussâtre.

La chenille est d'un blanc jaunâtre, un peu verdâtre, quelquefois un peu brunâtre; le dessus offre une teinte plus foncée, produite par des dessins formés de bandes et lignes diverses. Chaque anneau, excepté les premiers et les derniers, offre un espèce de triangle blanchâtre, plus ou moins apparent. Les côtés ont une bande peu marquée, blanchâtre ou jaunâtre. Les stigmates, qui sont entourés par plusieurs tubercules, sont arrondis, jaunâtres, avec la bordure noire; le ventre est marqué par quatre lignes blanchâtres ou jaunâtres, et cinq lignes obscures; ces lignes sont peu distinctes et presque mêlées. Le pénultième anneau offre deux éminences; la première est presque bifide, avec deux petits tubercules au sommet; la seconde, moins élevée, presque demi circulaire, porte huit tubercules, dont les deux plus gros la rendent bifide.

Les pattes et la tête sont de la couleur du corps; celle-ci est marquée de quelques points bruns.

Elle fait une coque légère parmi les débris des végétaux, et produit une chrysalide assez épaisse et courte, toute rugueuse, d'un rouge brun presque noirâtre; le dernier anneau est un peu renflé à son extrémité; il se termine par deux soies crochues, divergentes, entourées de quelques autres plus petites.

Nous avons découvert cette chenille, M. Solier et moi, aux environs de Marseille, à la fin du mois de janvier, quelques-unes déjà étaient près de se métamorphoser; nous l'avons retrouvée en Corse au mois de février. Elle vit sur les *Mauves*; le papillon paraît au mois de septembre.

## GENRE LARENTIA. ( Treitschke. )

*Larentia Dissimilata.* ( Pl. 2 , fig. 11. )

*L. Alis fusco-cinereis albo flavoque variis , lineis numerosis undatis fuscis.*

Quoique cette espèce soit très rapprochée par le dessin de la *L. Riguata* , elle a cependant un port très différent.

Elle est d'un gris cendré, un peu jaunâtre, avec quelques marques jaunes. Les ailes de dessus sont traversées par un grand nombre de stries ondulées, brunes, plus ou moins visibles. Elles forment au milieu de l'aile, comme dans les autres espèces, une large bande, qui ne se distingue du fond, que parce qu'elle est un peu plus sombre sur ses bords, dont l'externe est inégalement anguleux, éclairé par un petit liséré blanchâtre, plus ou moins interrompu; après lui, vient comme une bande plus pâle que le fond, quelquefois teinte de jaune, et, plus extérieurement, une nuance brune cendrée, limitée par une ligne dentelée, éclairée par un liséré blanchâtre, quelquefois réduite à une série de points; l'espace entre ce liséré et le bord de l'aile est d'un brun cendré. La base de l'aile forme aussi une partie plus foncée, limitée par une ligne brune anguleuse; l'espace entre elle et la bande médiane est souvent teint de jaune et traversé par une ligne brune. Les ailes inférieures offrent à-peu près le même dessin que les supérieures, qui va en disparaissant vers leur base.

Les franges sont blanchâtres, entrecoupées de brun, bordées intérieurement d'un liséré noir très fin, entrecoupé par une série de très petits points jaunes.

Les quatre ailes ont un point brun central.

Le dessous est d'un gris cendré un peu jaunâtre ; on y voit se reproduire une partie du dessin du dessus ; le bord antérieur des supérieures est un peu plus taché de jaune. Le reste est de la même couleur que les ailes.

On trouve ce Lépidoptère en juillet et août, dans les parties élevées des montagnes de la Corse ; il se tient posé sur les pierres.

GENRE LARENTIA. ( Treitschke. )

*Larentia Oxycedrata.* ( Pl. 2, fig. 12. )

*L. Alis anticis griseo-albidis, strigis transversis nervulisque nigris, lineis sinuatis albidis.*

Elle est à-peu-près de la taille, ou un peu plus petite que l'*Exiguata*.

Les ailes supérieures sont grises, variées de lignes transverses noirâtres, et de quelques autres blanchâtres, avec plusieurs traits noirs qui suivent la direction des nervures ; elles sont aussi marquées d'un point central noirâtre. La portion de l'aile, entre ce point et le corps, est traversée par plusieurs lignes, dont une près du point, plus large, se divisant postérieurement en deux ; immédiatement après, on en voit deux autres assez marquées, rapprochées, souvent interrompues en approchant du bord antérieur ; il en existe encore une autre tout-à-fait à la base de l'aile ; ces lignes sont brisées antérieurement, ou elles forment un angle saillant.

Sur l'autre portion de l'aile, et à partir du point, on voit un assez grand espace en forme de bande transverse, limitée par une ligne assez prononcée, formant aussi un angle antérieurement, et qui semble, avec la ligne large qui est au côté interne du point, produire une espèce de

bande, dans l'intérieur de laquelle est compris le point, et où l'on aperçoit quelques lignes peu sensibles; le bord externe de cette bande est coupé antérieurement par un ou deux petits traits noirs, et par deux autres postérieurement; il est bordé de blanc. Plus extérieurement, il existe encore deux ou trois lignes irrégulières, bordées de blanc, dont la dernière forme quelques petits traits sagittés, qui semblent souvent n'être produits que par une ligne blanche; on voit antérieurement et près du sommet deux ou trois petits traits noirs, appuyés sur ces lignes; il en part encore quelques-unes du bord externe de l'aile, qui est limité par un liséré noir, entrecoupé de roussâtre.

Les ailes inférieures sont d'une couleur très pâle, grise à la marge interne, qui est traversée par plusieurs lignes brunes, qui se prolongent plus ou moins sur le limbe, dont trois bien marquées, et quelques autres, plus fines, placées entre les franges, sont grises, traversées dans leur longueur par deux lignes un peu maculaires, plus foncées.

Les ailes sont en dessous d'un brun très pâle; elles sont traversées par trois principales bandes ou lignes brunes, en partie formées par des petits traits longitudinaux; elles sont marquées d'un point noir central.

Le corps, en dessus, est gris; il y a sur les côtés du ventre une ligne roussâtre, bordée par deux lignes brunâtres, comme formées de points. Le dessus est roussâtre ou blanchâtre; tout le reste est gris.

La chenille est d'un vert jaunâtre, avec quelques lignes plus claires. On la trouve, au mois d'avril, sur le *Juniperus Oxycedrus*. Ses métamorphoses sont complètement semblables à celle de l'*Ericiceta*. L'insecte parfait éclôt en septembre et octobre, aux environs de Corté.

*Larentia Scopariata.* ( Pl. 2, fig. 13. )

*L. Alis griseo-rufescentibus lineis transversis nigris, aliisque albidis; nervis nigro notatis.*

Elle ressemble beaucoup à la précédente, et les ailes, comme dans la plupart de ces espèces, ont absolument le même dessin.

Elle est d'un gris un peu roussâtre; les ailes supérieures sont marquées d'un point et traversées, comme dans l'*Oxycedrata*, par plusieurs lignes un peu sinueuses, mais plus larges et d'une couleur rousse; les parties des nervures qui traversent ces lignes sont souvent noirâtres et forment comme de petits traits plus foncés. A partir du point central jusqu'au corps, les lignes forment antérieurement un angle, mais moins aigu, et sur l'autre portion de l'aile, elles sont seulement sinueuses sans former d'angle, et les espaces entre elles produisent des lignes blanchâtres.

Les secondes ailes sont brunâtres, avec le limbe postérieur brun formant comme une bande. Leur milieu est traversé par une éclaircie sur laquelle on voit les traces d'une ligne brunâtre, et le bord interne est marqué par quelques lignes brunes.

Les quatre ailes sont limitées par un liséré noir, un peu entrecoupé d'une teinte plus pâle. Les franges sont grises, entrecoupées de brun, presque blanchâtres aux supérieures, où elles semblent être partagées en quatre lignes, alternativement blanchâtres et brunâtres.

Les ailes sont brunes en dessous, les inférieures plus pâles, traversées par trois ou quatre bandes brunes courbes, dont on ne voit que les traces aux supérieures.

Le corps est gris, blanchâtre en dessous; le premier anneau du ventre est blanchâtre en dessus; les autres ont une ligne dorsale roussâtre interrompue, avec leur bord brun; les côtés présentent une série de points noirs.

Les pattes sont grises ainsi que les antennes, qui sont un peu ciliées.

J'ai pris cette espèce sur des montagnes élevées, parmi les makis, près de Bogognano, au mois d'avril.

*Larentia Ericcata.* (Pl. 2, fig. 14.)

*L. Alis griseo fuscoque variis, strigis fuscis transversis faciculatis.*

Cette espèce présente encore le même dessin des précédentes, mais les lignes transverses sont plus obscures, souvent confondues entre elles.

Les ailes supérieures sont brunes, nuancées de grisâtre, avec un point noir central; la portion de l'aile, depuis ce point jusqu'au corps, présente les mêmes lignes que dans l'*Oxycedrata*, mais plus obscures, moins distinctes; deux sont séparées par un liséré blanchâtre, et l'espace entre les autres est d'une couleur cendrée; ces lignes forment un angle antérieur à-peu-près comme dans l'*Oxycedrata*.

En s'avancant sur l'autre portion de l'aile, après le point, la ligne brune qui limite comme une espèce de bande transverse, est mal séparée, comme crénelée, ombrée de brun intérieurement. Les lignes qui sont après, jusqu'au bord externe, sont confondues entre elles et sont mélangées de cendré, dont on voit un assez large espace en approchant du bord antérieur et du sommet, qui fait partie d'une ligne transverse de la même couleur; on en aperçoit aussi une

autre très fine, anguleuse, tout-à-fait près du bord de l'aile. Au-dessous du sommet, il y a deux petits traits noirâtres et quelques autres qui partent du bord externe.

Les ailes inférieures sont grises, très pâles à la marge antérieure, marquées à l'interne de deux ou trois lignes qui s'avancent plus ou moins sur le disque, et d'un point central brun.

Les quatre ailes sont bordées par un liséré très fin, noir, entrecoupé de cendré; les franges sont grises, avec deux lignes plus foncées, un peu maculaires.

Le dessous des ailes est d'un brun pâle, plus clair vers la base, avec plusieurs lignes brunes, en partie formées par des traits longitudinaux.

Tout le corps est brunâtre, plus pâle en dessous, avec les anneaux du ventre finement bordés de blanchâtre en dessus; les antennes sont un peu ciliées.

La chenille est d'un vert plus ou moins jaunâtre. Le vaisseau dorsal est marqué par une ligne d'un vert foncé qui n'atteint pas le bord antérieur du premier anneau; cette ligne est enveloppée d'une teinte plus pâle, qui est suivie d'une couleur jaunâtre formant une bande longitudinale bordée inférieurement par une ligne d'un vert assez foncé, et qui projette une teinte verte jusque sur les côtés. Ceux-ci sont ridés, un peu saillans, marqués d'une bande blanchâtre très sinuée qui offre des parties plus claires. Au-dessous de cette bande la teinte est plus foncée, puis devient presque blanchâtre. Il y a sous le ventre une ligne médiane blanche, sinuée, bordée par une couleur un peu obscure; les stigmates peu distincts, presque ronds, paraissent roussâtres.

La tête est arrondie, avec les sutures un peu enfoncées; elle est d'un verdâtre un peu roussâtre, moirée de roussâtre supérieurement.

Les vraies pattes sont roussâtres, les autres sont d'un vert clair. Pour se métamorphoser, elle forme, avec des débris de végétaux, une petite coque ovale; elle produit une chrysalide d'un vert testacé, assez courte, dont l'extrémité présente, entre le pénultième et le dernier anneau, trois échancrures; elle se termine par un avancement comprimé, dont le bord est armé d'une série de soies crochues.

Cette chenille vit sur l'*Erica Arborea*, aux environs de Bastia. L'insecte parfait éclôt en septembre.

### LISTE GÉNÉRALE

#### DES ESPÈCES TROUVÉES DANS L'ILE DE CORSE.

##### DIURNES.

##### GENRE PAPILO.

Podalirius. Lin.

Machaon. Lin.

##### GENRE PIERIS.

Brassicæ. Lin.

Rapæ. Lin.

Napi. Lin.

Daplidice. Lin.

*Tagis* (1) v. 1. pl. 7, fig. 2. pag. 259.

Cardamines. Lin.

Sinapis. Lin.

##### GENRE COLIAS.

{ Edusa. Fab.

{ Var Helice. Hub.

Hyale. Lin.

Cleopatra. Lin.

Rhamni. Liu.

##### GENRE POLYOMMATUS.

Quercus. Lin.

Telicanus. Hub.

Bœticus. Lin.

Phlœas. Lin.

Rubi. Lin.

Hylas. Fab.

Ægon. Hub.

Agestis. Hub.

Alexis. Hub.

Cyllarus. Fab.

Argiolus. Lin.

##### GENRE LIMENITIS.

Camilla. Fab.

(1) Toutes les espèces particulières à la *Corse*, inédites ou figurées dans cet opuscule, sont en lettres *italiques*.

GENRE APATURA.

Jasius. Lin.

GENRE ARGYNNIS.

Latonia. Lin.

Elisa. God (Cyrene Bonelli.)

Paphia. Liu.

Cynara. Fab.

GENRE VANESSA.

Cardui. Lin.

Atalanta. Lin.

Io. Lin.

Polychloros. Lin.

*Ichnusa*. v. 1. pl. 7, fig. 3. Var. p. 260.

C. Album. Lin.

GENRE SATYRUS. (1)

Circe. Fab.

Fidia. Lin.

Fauna. Fab.

Actœa. Hub.

Semele. (Var. *Aristeus*. Bonelli.) v. 1, pag. 262.

*Neomiris*. God. (Iolans Bonelli.)

Tithonus. Lin.

Ida Hub.

Janira. God.

*Tigellus*. Bonelli. v. 1, pag. 263.

*Ægeria*. Lin.

f Pamphilus. Lin.

l Var Lillus Esp.

*Corinna*. Hub. (*Norax* Bonelli.)

GENRE HESPERIA.

Malvæ. Fab.

Altheæ. Hub.

Fritillum. Hub.

*Therapne*. (Nobis.) v. 1, pl. 7, fig. 4. p. 265.

*Lineola*. Ochs.

*Venula*. Hub.

CREPUSCULAIRES.

GENRE SMERINTHUS.

Ocellata. Lin.

Populi. Lin.

GENRE ACHERONTIA.

Atropos. Lin.

GENRE SPHINX.

Elpenor. Lin.

Lineata. Fab.

*Dahlia*. Treitschke.

Convolvuli. Lin.

GENRE MACROGLOSSA.

Stellatarum. Lin.

GENRE SESIA.

Chrysidiformis. Hub. Lasp.

*Anthracidiformis*. (Nobis) v. 1, pl. 7, fig. 7, pag. 266.

Philanthiformis. Lasp.

GENRE ZYGOENA.

*Corsica*. Boisduval. v. 1. pl. 7, fig. 56, p. 267.

NOCTURNES BOMBYCITES.

GENRE LITHOSIA.

*Bifasciata*. (Nobis) v. 1, pl. 8, f. 11, p. 270

*Pulchra*. Esp. (*Pulchella*. Lin.)

*Jacobæ*. Lin.

*Rufæola*. (Nob.) v. 1, pl. 8, fig. 12, p. 272.

*Luteola*. Hub.

(1) C'est sans doute par erreur que M. Lefebvre, dans son mémoire sur les *Satyres Leucomelaniens*, indique comme de Sardaigne le *S. Psyche*. Bonelli ne le cite point parmi les espèces rapportées de cette île par M. de la Marmora, et nous pensons que le groupe dont il fait partie est étranger à la Sardaigne comme à la Corse.

Caniola. Hub.  
Muscerda. Hub.  
Punctata. Fab.

## GENRE CALLIMORPHA.

Hera. Lin.

## GENRE CHELONIA.

Villica. Lin.  
Pudica. Esp.  
Caja. Lin.  
Fuliginosa. Lin.  
Menthastri. Fab.  
Lubricipeda. Fab.

## GENRE TRICHOSOMA (nobis).

*Corsicum*. (Nobis) v. 1, pl. 8, fig. 6,  
p. 272.

## GENRE PSYCHE.

Apiformis. Rossi.  
(1) . . . . .  
. . . . .  
Graminella. Hub.

## GENRE LIPARIS.

Chrysorrhœa. Lin.  
Dispar. Lin.  
Monacha. Lin.

## GENRE ORGYA.

*Rupestris*. (Nobis) v. 1, pl. 8, fig. 1-5,  
p. 275.  
Coryli. Lin.

## GENRE LASIOCAMPA.

Quercifolia. Lin.  
Pini. L.

## GENRE BOMBYX.

Trifolii. Fab.  
Quercus. Lin.

Pityocampa. Fab.  
Franconica. Fab.  
Neustria. Lin.

## GENRE SATURNIA.

Pyri. Bork.

## GENRE COSSUS.

Ligniperda. Fab.

## GENRE PLATYPTERIX.

Spinula. Wien-verz.  
Hamula. Wien-verz.

## GENRE HARPIA.

Fagi. Lin.

## GENRE DICRANURA.

Vinula. Lin.

## GENRE NOTODONTA.

Ziczac. Lin.  
Trepida. Fab.  
Palpina. Lin.

## NOCTURNES NOCTUÉLITES.

## GENRE CYMATOPHORA.

Octogesima. Hubn.

## GENRE UROPUS (nobis).

Ulmi. Bork.

## GENRE ACRONICTA.

Tridens. Hub.  
Euphorbiæ? Fab.  
(2) . . . . .

## GENRE BRYOPHILA.

{ Lichenes. Fab.  
{ Var? Par. Hub.

## GENRE AGROTIS.

Lidia. Cram.  
Saucia. Hub.

(1) Espèces que je n'ai pu déterminer avec certitude.

(2) J'ai trouvé la chenille d'une espèce à côté de l'*Euphorbiæ*; mais elle a péri.

- Suffusa. Fab.  
 Segetum et Segetis. Hub.  
 Ruris. Hub.  
 Crassa. Hub.  
 Trux. Hub. (Lenticulosa. God.)  
 Puta. L. (Lignosa. God.)  
 Valligera. Fab.  
 Dilucida. Hub.  
 C.-nigrum. Lin.  
 Flammatra. Fab.  
 GENRE GRAPHIPHORA.  
 Plecta. Lin.  
 GENRE TRIPHENA.  
 Orbona. Fab.  
 Promuba. Lin.  
 GENRE AMPHYPYRA.  
 Tragopogonis. Lin.  
 Livida. Fab.  
 Effusa. Boisduval.  
 Cynnamomea. Bork.  
 Spectrum. Fab.  
 GENRE MANIA.  
 Maura. Lin.  
 GENRE HELIOPHOBUS.  
 Lichenea. Hub.  
 GENRE ERIOPUS.  
 Latreillii. Dup.  
 Pteridis. Fab.  
 GENRE HADENA.  
 Capsincola. Esp.  
 Carpophaga. Bork.  
 Peregrina. Treits.  
 Suberis. Boisduval.  
 Protea. Dup.  
 Saportæ. Dup.  
 Solieri. Boisduval.  
 Æthiops. Ochs.  
 GENRE PHLOGOPHORA.  
 Empyrea. Hub.
- Meticulosa. Lin.  
 GENRE EURHIPIA.  
 Adulatrix. Lin.  
 GENRE MISELIA.  
 Oxyacanthæ. Lin.  
 GENRE POLIA.  
 Conspersa. Wien-verz.  
 Dysodea. Wien-verz.  
 Corsica. (Nobis) v. 1, pl. 9, fig. 3,  
 p. 279.  
 Flavicineta. Fab.  
 Asphodeli. (Nobis) v. 1, pl. 9, fig. 4,  
 p. 281.  
 GENRE APAMEA.  
 Oclusa. Hub.  
 Didyma. Bork.  
 GENRE MAMESTRA.  
 Chenopodiphaga. Boisduval.  
 Brassicæ. Lin.  
 Chenopodii. Fab.  
 Oleracea. Lin.  
 GENRE THYATIRA.  
 Batis. Lin.  
 GENRE GONOPTERA.  
 Libatrix. Lin.  
 GENRE MYTHIMNA.  
 Turca. Lin.  
 Xanthographa. Fab.  
 GENRE ORTHOSIA.  
 Instabilis. Fab.  
 Ambigua. Hub.  
 Ilicis. Boisduval.  
 Stabilis. Hub.  
 GENRE CARADRINA.  
 Cubicularis. Wien-verz.  
 Fuscicornis. (Nobis) v. 1, pl. 9, fig. 5,  
 pag. 286.  
 Exigua. Hub.  
 Plantaginis. Hub.

## GENRE LEUCANIA.

- Straminea. Treits.  
 Punctosa. Treits.  
*Ammicola*. Rambur. v. 1, pl. 9, fig. 2,  
 pag. 289.  
 L.-album. Lin.  
*Riparia*. Rambur. v. 1, pl. 9, fig. 1,  
 pag. 288.  
 Vitellina. Hub.  
 Lithargyria. Bork.  
 Albipuncta. Fab.

## GENRE XANTHIA.

- Luteago. Fab.  
 Rufina. Lin.  
 Aurago. Fab.  
 Flavago. Esp.

## GENRE COSMIA.

- Trapezina. Lin.  
 Affinis. Lin.

## GENRE CERASTIS.

- Rubiginea. Wien-verz.

## GENRE XYLINA.

- Leautieri? Boisduval.  
 Conformis. Fab.  
*Merckii*. (Nobis.) v. 1, pl. 9, fig. 6, p. 293.  
 Lithoriza. Bork.  
 Hyperici. Fab.  
 Platyptera. Esp.

## GENRE CUCULLIA.

- Tanaceti. Fab.  
 Chamomillæ (1). Wien-ve.  
*Thapsiphaga*. Treitschke. v. 2, pl. 1,  
 fig. 26, pag. 22.  
*Scrophulariphaga*. (Nobis) v. 2, pl. 1,  
 fig. 4, pag. 20.

*Caninae*. (Nobis) v. 2, pl. 1, fig. 5,  
 pag. 29.

*Lychnitis* (Nobis) v. 2, pl. 1, fig. 3,  
 p. 17.

*Scrophulariæ*. Esp. v. 2, pl. 1, fig. 1,  
 pag. 14.

Verbasci. Lin. v. 2, pl. 1, fig. 6, p. 9.

## GENRE ABROSTOLA.

Triplasia. Lin.

## GENRE PLUSIA.

- Festucæ. Lin.  
 Chrysitis. Lin.  
 Circumflexa. Lin.  
 Chalsytis. Hub.  
 Gamma. Lin.  
 Ni. Hub.  
*Accentifera*. Lefebvre.

## GENRE HELIOTHIS.

- Peltigera. Wien-verz.  
 Armigera. Hub.

## GENRE ACONTIA.

- Solaris. Wien-verz.  
 Luctuosa. Wien-verz.

## GENRE CATAPHTIA.

- Alchymista.  
*Ramburii*. Boisduval.

## GENRE CATOCALA.

- Elocata. Esp.  
 Nupta. Lin.  
 Dilecta. Hub.  
 Conjuuncta. Esp.  
 Nymphaea. Esp.  
 Conversa. Esp.

(1) Nous croyons que cette espèce n'est pas la véritable *Chamomilla* : ce serait alors une espèce nouvelle, qui se trouve aussi dans le midi de la France.

## GENRE ERASTRIA.

Paula. L.

*Elychrysi.* (Nobis) v. 2, pl. 2, fig. 15,  
pag. 24.*Scitula.* (Nobis) v. 2, pl. 2, fig. 16,  
pag. 26.

Ostrina.

Minuta. Hub.

Fuscula. Wien-verz.

Sulphurea. Hub.

## GENRE ANTOPHILA.

OEnea. Wien-verz.

Amœna. Hub.

*Obliterata.* (Nobis) v. 2, pl. 2, fig. 17,  
pag. 2.

## GENRE OPHIUSA.

Tirrhœa. Fab.

Lunaris. Fab.

Craccæ. Fab.

Algira. Lin.

Geometrica. Fab.

Suava. Hub.

(1) GENRE ZETHES. (Nobis.)

*Insularis.* (Nobis) v. 2, pl. 2, fig. 12,  
pag. 29.

## PYLALITES. (Duponchel.)

GENRE HERMINIA. (Latreille.)

Crinalis. Treit.

GENRE HYPENA. (Scrank.)

Rostralis. Wien-verz.

Obsitalis. Hubn.

Lividalis. Hubn.

## PHALENITES.

GENRE RUMIA. (Duponchel.)

Cratægaria. Lin.

GENRE METROCAMPE. (Latreille.)

Margaritaria. Lin.

Honoraria. Wien-verz.

GENRE ENNOMOS. (Treitschke.)

Angularia. Wien-verz.

GENRE TUMANDRA. (Duponchel.)

Amataria. Lin.

Imitaria. Hubn.

Emutaria. Hubn.

GENRE HEMITHEA. (Duponchel.)

Verbaria. Lin.

Coronillaria. Lin.

*Corsicaria.* (Nobis) v. 2, pl. 2, fig. 6,  
pag. 32.

Viridaria. Hub.

Æstivaria. Hubn.

Herbaria. Hubn.

GENRE HIBERNIA. (Latreille.)

Defoliaria. Lin.

GENRE AMPHIDASIS. (Treitschke.)

Hirtaria. Lin.

GENRE BOARMIA. (Treitschke.)

Rhomboidaria. Wien-verz.

Sociaria. Hubn.

Petrificaria. Hubn.

Umbraria. Hubn.

(1) Ce genre nous semble appartenir encore aux Noctuérites ; mais il a de si grands rapports avec les *Herminies*, que nous ne pouvons nous empêcher de faire suivre immédiatement ces dernières espèces. Ce n'est d'ailleurs que par le genre *Euclidia* que les phalènes pourraient se lier aux Noctuelles, les *Botys* faisant suite aux *Herminies*, qui cependant doivent former une famille distincte de ceux-là, ou être réunies à celle des Noctuérites.

Lichenaria. Fabri.

Crepuscularia. Wien-verz.

GENRE FIDONIA. (Treitschke.)

Auroraria. Bork.

*Assimilaria.* (Nobis) v. 2, pl. 2, fig. 9,  
pag. 34.

Indigenaria. Bork.

GENRE LIGIA. (Duponchel.)

Jourdanaria. Hubn.

Opacaria. Hubn.

*Caliginearia.* (Nobis) v. 2, pl. 2,  
fig. 34, pag. 35.

GENRE CABERA. (Treitschke.)

Pusaria. Linn.

Permutataria. Hubn.

GENRE EPHYRA. (Duponchel.)

Pupillaria. Hubn.

GENRE DOSITHEA. (Duponchel.)

*Infirmaria.* (Nobis) v. 2, Pl. 2, fig. 18,  
pag. 36.

*Attenuaria.* (Nobis) v. 2, pl. 2, fig. 19,  
pag. 37.

Politaria. Hubn.

Ornataria. Esp.

Decoraria. Hubn.

Pusillaria. Hubn.

Filicata. Hubn.

Incanaria. Duponchel.

Imitaria. Hubn.

Contiguaria. Hubn.

GENRE ACIDALIA. (Treitschke.)

Rubricaria. Hubn.

Pallidaria. Hubn.

Aversaria. Hubn.

*Elongaria.* (Nobis) v. 2, pl. 2, fig. 20,  
pag. 38.

*Obsoletaria.* (Nobis) v. 2, pl. 2,  
fig. 21, pag. 39.

GENRE ASPILATES. (Treitschke.)

Citraria. Hubn.

Sacraria. Lin.

GENRE PHASIANE. (Duponchel.)

Petraria. Esp.

GENRE EUBOLIA. (Duponchel.)

Cervinaria. Treitschke.

*Proximaria.* (Nobis) v. 2, pl. 2, fig. 7,  
pag. 40.

*Scitularia.* (Nobis) v. 2, pl. 2, fig. 8,  
pag. 42.

GENRE GNOPHOS. (Treitschke.)

GENRE MELANIPPE. (Duponchel.)

Rivata. Hubn.

GENRE ANAITIS. (Duponchel.)

Plagiata. Lin.

GENRE CIDARIA. (Treitschke.)

*Malvata.* (Nobis) v. 2, pl. 2, fig. 5,  
pag. 43.

Basochesiata. Dup.

Miaria. Wien-verz.

GENRE LARENTIA. (Treitschke.)

Collata. Hubn.

Tersata. Wien-verz.

Vitalbata. Wien-verz.

Polygrammata. Borkh.

Dilutata. Wien-verz.

Impluviata. Wien-verz.

Casiata. Wien-verz.

Flavicinctata. Hubn.

Bilineata. Liu.

*Dissimilata.* (Nobis) v. 2, pl. 2,  
fig. 11, pag. 46.

Sericcata. Hubn.

Venosata. Fab.

Irriguata. Hubn.

Centaureata. Wien-verz.

Exiguata. Hubn.

*Ericcata*. (Nobis) v. 2, pl. 2, fig. 14,  
pag.

*Oxycedrata*. (Nobis) v. 2, pl. 2,  
fig. 12, pag; 47.

Gemmata. Hubn.

Suberata? Hubn.

*Scopariata*. (Nobis) v. 2, pl. 2,  
fig. 13.

GENRE CHESIAS. (Treitschke.)

Obliquata. Hubn.

Hippocastanata. Treits.

GENRE STRENIA. (Duponchel.)

Clathrata. Lin.

PYRALITES. (Duponchel.)

GENRE AGLOSSA. (Latreille.)

Cuprealis. Hubn.

Pinguinalis. Lin.

GENRE CLEDEOBIA. (Stephens.)

Bombycalis. Fab.

*Corsicalis*. \* (1)

GENRE BOTYS. (Latreille.)

Verticalis. Lin.

Hyalinalis. Hubn.

Silacealis. Hubn.

Politalis. Wien-verz.

Ferrugalis. Hubn.

Sericealis. Wien-verz.

Polygonalis. Hubn.

Hybridalis. Hubn.

Palealis. Wien-verz.

*Asinalis*. Hub.

*Brugneralis*. \*

*Ophialis*. \*

*Isaidalis*. \*

GENRE NYMPHULA. (Schrank.)

Interpunctalis. Hubn.

Nudalis.

Numeralis. Hub.

GENRE DYDROCAMPA. (Latreille.)

Potamogalis. Treits.

*Rivulalis*. \*

*Ramburialis*. Duponchel. \*

Stratiolalis. Wien-verz.

Literalis. Wien-verz.

GENRE ASOPIA. (Treitschke.)

*Rubidalis*. Hubn.

*Corticalis*. Hubn.

*Oftnæalis*. Duponchel.

GENRE PYRAUSTA. (Schrank.)

Sanguinalis. Wien-verz.

Purpuralis. Linn.

Floralis. Hubn.

Punicealis. Wien-verz.

Cespitalis. Wien-verz.

GENRE ENNYCHIA. (Treitschke.)

Pollinalis? \*

GENRE EUDORA. (Curtis.)

*Incertalis*. \*

(1) Toutes les espèces marquées d'une étoile sont inédites et publiées par M. Duponchel, dans l'ouvrage des *Lépidoptères de France*.

---

## DESCRIPTION

DE DEUX GENRES NOUVEAUX DE *CURCULIONITES*.

ET

D'UN NOUVEAU PRIONIEN, DE LA DEUXIÈME DIVISION DU GENRE  
MACRODONTIA, DE M. *Serville* PAR M. CHEVROLAT.

Séance du 7 novembre 1832.

(Pl. 3.)

---

J'ai eu occasion de signaler, pages 211 et 212 de nos Annales, la connexité qui existait entre les *Rhinosimes* et les *Arrhenodes*, division de la famille des *Brentides*, de M. Schöner. L'examen que je viens de faire du petit insecte Colombien envoyé par M. Lebas, me confirme aujourd'hui dans l'opinion où j'étais que ces deux familles se rapprochent sous plus d'un rapport, d'abord par leur manière de vivre, et ensuite par les formes extérieures.

Je donne à cet insecte, qui est essentiellement hétéromère, le nom de *Homalirhinus* de *Ομαλος planus*, et de *πτερ.*, *nasus*. Il se distingue du genre *Rhinosimus*, duquel il est très voisin, par ses antennes qui sont de la longueur du corps, devenant plus grosses vers l'extrémité; l'article basilaire est à lui seul aussi long que les trois suivans. Elles sont insérées à la partie antérieure de l'œil, tandis qu'elles partent presque de l'extrémité du rostre, dans les *Rhinosimus Æneus*

et *Roboris*, et *Planirostris* de Fab. (1). Les jambes de devant ont à leur sommet une espèce d'épine fort longue, et le dernier article des tarse est proportionnellement plus long.

Character generis : *Antennæ* ante oculos insertæ, corporis longitudine, articulis undecim. 1<sup>o</sup> art<sup>o</sup> longo, clavato, tres sequentes conjunctim æquante. 2 — 5 sub-æqualibus, apice truncatis. 6 — 8 nodosis. 9 — 10 sub-obconicis 11<sup>o</sup> ovato, his tribus postremis articulis majoribus. *Mandibulæ* apice bidentatæ, ultimo articulo palporum cylindrico, elongato.

*Corpus* sub-ovatum, alatum, dorso planiusculo, rostro thoraceque simul, elytrorum longitudine. *Caput* magnum, depressum, inflexum; rostro lato, thorace brevior, plano; oculis lateralibus, reticulatissimis. *Thorax* cordatus, portice angustior, truncatus. *Scutellum* minutum hemi-rotundatum. *Elytra* breviora. *Pedes* mutici pilosi, femoribus crassis, tibiis apice bi-spinosis.

### *Homalirhinus Rufirostris.* (Pl. 3, fig. 3.)

Ater nitidus. Capite punctato, fronte foveato. Rostro, art<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> antennarum, primoque; tantum modo basi; rufis. Thorace cordato punctato. Elytris brevibus, pedibus fusco-piceis.

Habitat in Columbia (Carthagène).

*Trompe* très aplatie, un peu élargie à son extrémité, sillonnée et comme striée régulièrement sur les côtés. *Tête* large, inclinée en avant, couverte de gros points: yeux latéraux grands. *Corselet* ponctué, convexe en dessus, à peine

(1) Le *Rh<sup>s</sup>* *Ruficollis* de Panz. a l'insertion des antennes très rapprochée de l'œil, comme dans ce genre.

marginé, coupé droit en arrière, légèrement sinueux en avant; angles postérieurs un peu relevés. *Elytres* de la largeur du corselet à sa partie supérieure, arrondies à l'extrémité, peu convexes; elles paraissent glabres, et ce n'est qu'avec des verres grossissant extrêmement, qu'on aperçoit la ponctuation.

---

Ce n'est que depuis quelques années que des spéculations d'un nouveau genre, basées sur la recherche des insectes du Sénégal, nous ont fait connaître un nombre infini d'espèces, remarquables par le brillant de leurs couleurs, ou par leur monstruosité. Les envois considérables et multipliés faits par MM. Dumolin, Bax, Leprieur, Clery, Brunet, Bouilly, Perrotet, et de beaucoup d'autres Français établis en ce pays, ont enrichi nos collections de près de deux mille nouveaux Coléoptères; sur ce nombre, on en trouverait à peine de cent cinquante à deux cents décrits dans les divers ouvrages de Fabricius et d'Olivier, et lorsqu'on pense qu'en s'éloignant seulement de quelques lieues d'endroits déjà chassés, on y rencontre des espèces tout-à-fait différentes, combien l'Entomologie ne devra-t-elle pas accroître par suite son domaine, lorsque nos relations commerciales s'étendront davantage, et que des entomophiles zélés exploiteront avec grand soin les pays déjà connus et ceux situés plus au centre de l'Afrique.

Parmi ces nouvelles acquisitions se trouve un Cryptorhynchide d'une dimension assez grande et extraordinaire par la longueur de la massue des antennes (du moins dans le mâle). Je l'ai appelé *Τρητός*, troué. Je place ce genre avant le *Mecocorynus* de Schönher, avec lequel il a les plus grands rapports; mais ses yeux réunis en-dessous, et plusieurs autres caractères m'ont forcé à l'en séparer.

*Tretus, genus novum.*

*Divisio Gonatoceri. Familia Cryptorynchides Schön<sup>ri</sup>.*

CHARACTER GENERIS : *Antennæ* fere rostri longitudine, graciles. Funiculo 7-articulato; articulis nodosis. Clavâ uniaarticulata, cylindrica, scapi longitudine.

*Rostrum* longum (Rhyncophori palmarum formæ).

*Oculi* magni, supra remoti, subtus connexi.

*Thorax* sub-rotundus, supra modice depressus, antice circumscissum strangulatissimum.

*Elytra* basi truncata, sub-convexa, callosa, anum obtusata; humeri sub-angulati.

Descriptio : *Corpus* magnum, alatum. *Antennæ* versus medium rostri insertæ, fractæ, 9-articulatæ. Art<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> apice crasso, oculos attingente (rima profunda, sub-recta, ad oculos desinente). 2<sup>o</sup> sub-conico, 3-5 elongatis, nodosis, 6-8 globosis. Clava protensa, cylindrica, ut in Rhinis et Cælosternis. *Rostrum* dimidii corporis longitudine, basi compressum, latum, paulo ante apicem recurvum, subtus canaliculatum, rugosum. *Oculi* laterales, subtus adnexi, limbo solummodo sejuncti. *Thorax* antice magnopere attenuatus, sub oculis notabiliter emarginatus, basi bi-arcuatus, subtus canaliculatus (Canali rugato, marginato, insertionem pedum anteriorum attingente). *Scutellum* mediocre, rotundatum, in elytris deinde marginatum. *Elytra* subconvexa, apice callosa, costata, striis concavis signata. *Pedes* longissimi, femoribus clavatis, apice unidentatis, tibiis anticis flexuosis, intus omnino spinosis, cæterisque bi-uncinatis, setulaque terminatis. Art<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> Tarsorum longissimo vix conico; 2<sup>o</sup> dimidio

præcedentis, his subtus cavis, apice fissis; 3° bilobo, subtus coriaceo; 4° sub-longiore secundo, piloso, bi-unguiculato. *Abdomen* 5 segmentis transversis 1°: majore. *Pygidium* parvum.

Hoc insectum, quamvis subgeneri *Mecocoryno* Schon<sup>ri</sup> proximum sit, propter oculos subtus junctos, antennas novem articulatas aliasque dissimilitudines, in novum generum sub nomine *Τρητός*, *perforatus*, institui.

*Tretus Loripes.* (Pl. 3, fig. 2.)

*Mas.* Obscure fuscus, rostro nigro, basi monocero, thorace rotundato, nervoso perforatoque, lateribus anticis, spina bifurcata adornato, medio uni-costato. *Elytris* macula dorsali cordiformi ornatis, costatis, punctis cavis striatis. *Pedibus* dentatis, leucophaeo-annulatis.

*Femina* differt, rostro mutico basi, thorace, lateribus spina erecta, corporeque multo obesiore. *Antennæ* desunt.

Habitat in Senegalia superior. Museum Buquet.

Longitudo 11 lin. rostro excluso, rostri 5 lin. 172.  
Lat. humeris 5 lin.

Longitudo 10 lin. rostro excluso, rostri 4 lin. lat. humeris 5 lin.

Il est d'un gris cendré, mélangé d'obscur. *Trompe* à base obscure et coriacée, granuleuse vers le milieu, ponctuée au centre, lisse en dessus et au sommet; le dessous est aplati; la fossette du scrobs est coupée carrément à son origine. *Antennes* noires. *Tête* en dessous, ridée sous les yeux; la rainure qui reçoit la trompe est échan-crée et velue à sa base. *Corselet* arrondi, un peu aplati à sa surface, ayant une petite élévation en regard de chaque

œil, peu avant l'étranglement, réticulé et marqué de cavités formées de gros points enfoncés; le milieu porte une carène très prononcée en avant. *Ecusson* de forme ronde, ayant une ligne longitudinale élevée. Elytres tronqués à la base, et d'une manière sinueuse; angle huméral rond; elles ont dix striés, séparés par des côtes dont la deuxième et la quatrième, en partant de la suture, sont plus élevées. On voit quelques points noirs arrondis, luisans, principalement sur la suture; leur extrémité est cendrée et ponctuée seulement. Pattes distantes à leur naissance, fort longues, les antérieures surtout; cuisses en massue: celles de devant se déjettent en dehors; jambes arquées, munies d'épines dans toute leur longueur; les quatre de derrière sont plus droites et moins longues, ainsi que leurs targes; les genoux sont profondément échancrés, vus en dessus.

La femelle se distingue du mâle par sa trompe, privée à sa base de la petite dent; son corselet est chargé d'un grand nombre de points brillans, élevés, noirs; le côté antérieur, au lieu d'avoir une épine bifurquée, est seulement terminé en pointe; le corps est aussi, proportion gardée, beaucoup plus gros et large. Cet individu, dont les antennes doivent offrir des différences assez grandes, en était malheureusement privé.

---

*Macrodonia Flavipennis.* (Pl. 3, fig. 1.)

Castaneus. *Mandibulis* exsertis, intus dentatis, *Capite* ovato. *Fronte* impressa. *Thorace* transverso, posterius latecente, cum angulo recurvo, deinde oblique lunato, lateribus sub armato, dentulato, antice valde emarginato (angulis acutis), pilisque aureis limbato, et basi truncato. *Scutello*

hemi-rotundato. *Elytris* omnino flavis, cum quatuor costulatis, brevi spina suturali. *Pedibus* scabriusculis.

Capite et thorace subtus, extensis rugis transversis signatis.

Long. 3 poll. Lat. 1 poll. Brasilia.

*Mandibules* coriaccées, de la longueur de la tête, inclinées en dedans, recourbées au sommet, celle de gauche recouvre la droite à l'extrémité, l'échancrure qui est à sa base est plus grande et élevée que dans l'autre. *Tête* coriaccée en-dessous, ayant sa partie antérieure entaillée, marquée d'une côte transverse en avant; on voit une petite dent avancée au-dessous de chaque mandibule. *Palpes* fauves. *Corselet* très finement ponctué, ayant en marge une ligne étroite, peu enfoncée; il a près du milieu, de chaque côté, deux taches plus foncées, dont celle extérieure rugueuse, et celle du centre a quelques gros points. *Elytres* arrondies sur le côté près la base, relevées sur les bords, creusées au-dessous de l'épaule, avec cette partie couverte de points granuleux d'un brun obscur; les quatre nervures n'atteignent pas l'extrémité. *Pattes* antérieures un peu plus longues que les suivantes. *Jambes* intérieurement un peu épineuses; leur sommet est muni de deux petites épines réunies. *Tarses* rougeâtres en-dessus, garnis de poils jaunes sur les bords, dessous en brosse. *Abdomen* d'une couleur plus claire que les autres parties du corps.

---

---

**DESCRIPTION.**

DE DEUX COLÉOPTÈRES NOUVEAUX DES GENRES *Rutela* ET  
*Buprestis*, PAR M. GORY.

Séance du 21 novembre 1832.

---

*Rutela Cyanitarsis*. (GORY. Brésil intérieur.) *Rutela*  
à tarsi bleus. (Pl. 5, fig. 1.)

*Viridi-micans*, *elytris subtilissime lineatis, rugosis*; *antennis pedibusque cæruleis*.

Long. 9 lign., larg. 5 lign.

Tête arrondie antérieurement. Corselet lisse, trapézoïdal, ayant les bords latéraux très relevés, légèrement échancrés vers leur milieu, et un point enfoncé vis-à-vis de cette échancrure. Ecusson lisse, en forme de cœur. Elytres bombées, presque parallèles, arrondies à leur extrémité, avec quelques lignes longitudinales peu marquées, et des rides transversales bien senties, surtout du côté des bords externes.

Plaque anale ridée transversalement. Tout le corps d'un beau vert doré très brillant, pattes de même couleur, mais un peu plus rouges.

Antennes et tarsi bleus.

Cet insecte me vient des collections apportées de l'intérieur du Brésil par M. de Saint-Hilaire.

---

*Buprestis Carbunculus.* ( GORY. Brésil. ) *Bupreste*  
*Rubis.* ( Pl. 5, fig. 2. )

*Gibbosa; capite, antennis, thorace, scutello, corpore subtus pedibusque cæruleis; elytris igne auroque micantibus.*

Long. 5 lign., larg. 2 lign.

Tête avec une forte impression longitudinale sur le front.

Antennes en scie, un peu plus courtes que le corselet.

Corselet légèrement échancré antérieurement, arrondi sur les côtés, qui sont relevés, avec la base prolongée vers l'écusson. Près de chaque bord externe, et vers la moitié, un large point irrégulier très enfoncé.

Écusson en forme de cœur.

Elytres bombées, avec deux fortes impressions irrégulières à leur base, resserrées vers le milieu de chaque côté externe, et renflées un peu avant leur extrémité.

En entier finement ponctué.

Yeux bruns. Tête, antennes, corselet, écusson, dessous du corps et pattes d'un bleu métallique foncé; élytres rubis très éclatant, avec des reflets dorés.

J'ai reçu cet insecte du Brésil.

---

---

**OBSERVATIONS**

SUR LA STRUCTURE DU NID DE L'ARAIGNÉE PIONNIÈRE ,  
PAR M. VICTOR AUDOUIN.

Séance du 5 décembre 1832.

(Pl. 4.)

---

L'HISTOIRE des Araignées est inépuisable, comme on le sait, en traits d'adresse, de prévoyance et de ruse. Plusieurs qui sont vagabondes et agiles fondent sur leur proie avec la rapidité de l'éclair, tandis que d'autres plus faibles et moins courageuses fabriquent avec un art merveilleux des pièges que toujours elles tendent dans un lieu favorablement choisi. Certaines espèces se contentent de jeter çà et là, et comme au hasard, quelques fils qui suffisent pour arrêter l'insecte au passage et à l'instant elles sautent dessus, en sortant de leur tanière, si toutefois on peut appeler de ce nom un petit berceau de verdure sous lequel elles se cachent et qui est formé par le simple reploiement d'une feuille sur elle-même. D'autres se blottissent au-dessous de la toile qu'elles ont ourdie, et dès qu'un petit animal se trouve embarrassé dans les soies qui se croisent au-dessus, elles la déchirent, la traversent de

part en part pour arriver à lui, et rétablissent bientôt sans qu'il y paraisse cette utile déchirure. Quelques-unes font des constructions plus achevées; elles dressent de véritables tentes, qui se trouvent fixées et fortement appliquées sur le sol et auxquelles sont réservées des issues que la mère et les petits connaissent parfaitement, mais qui restent cachées et impénétrables pour tout autre.

Enfin, on connaît une espèce d'Araignée qui, vivant au fond de l'eau et forcé cependant de respirer l'air atmosphérique, monte s'en approvisionner à la surface du liquide, puis le transporte successivement dans une sorte de petite cloche située à plusieurs pieds de profondeur et y établit ensuite sa demeure. Cette espèce qui appartient au genre *Argyronète*, mettrait donc en pratique, et cela depuis l'origine du monde, un procédé qui ne date dans les sciences chimiques que de peu d'années; mais, empressons-nous de le dire, le génie de l'homme après l'avoir cherché et découvert, est allé bien au-delà de l'invention, tandis que l'Araignée, malgré une longue série de siècles, est demeurée dans les limites étroites de son merveilleux instinct.

Une infinité de traits d'industrie que je passe sous silence ne sont ni moins curieux ni moins surprenans; mais je dois me borner à rappeler ceux qui se rattachent plus directement au sujet de ce mémoire.

Quelques espèces d'Araignées sont douées d'un talent particulier pour construire; elles creusent des tanières, elles percent des galeries, elles élèvent des voûtes, elles bâtissent des espèces de ponts souterrains; enfin elles ménagent à ces demeures des ouvertures et y adaptent des portes auxquelles il ne manque véritablement que le verrou; car sans forcer en rien l'expression, on peut dire, et nous allons le prouver bientôt, que les gonds ou

la charnière et que, jusqu'à la féyure, tout y existe.

L'intérieur de ces habitations n'est pas moins remarquable par l'extrême propreté qui y règne; l'eau n'y pénètre jamais, quelle que soit l'humidité du sol dans lequel elles sont construites; jamais il n'y séjourne aucune immondice. Les murs en sont exactement tapissés avec une étoffe soyeuse, en général satinée et presque toujours d'une blancheur éclatante. Les Araignées qui se distinguent par ces habitudes appartiennent au genre *Mygale* des auteurs. On n'en connaît encore que quatre espèces, la *Mygale Ariane*, la *Mygale Recluse*, la *Mygale Maçonne* et la *Mygale Pionnière*.

On ne sait rien des habitudes de la première espèce, qui est originaire de l'île de Naxos; on ne possède que quelques détails sur la seconde: elle a été trouvée à la Jamaïque, par Brown, qui l'a décrite succinctement, et nous a appris qu'elle construisait dans la terre une sorte de tube droit dont l'ouverture voisine de la surface du sol était close par une sorte de couvercle. (1)

Quant à la troisième espèce, la *Mygale Maçonne*, elle est devenue célèbre par les observations curieuses que Sauvage a consignées dans les mémoires de l'Académie des sciences, et qui ont été depuis citées et reproduites dans tous les ouvrages d'entomologie et dans tous les dictionnaires d'histoire naturelle.

Il n'en est pas de même de l'Araignée Pionnière (*Mygale Fodiens*, WALCK); ses mœurs sont moins connues, et

(1) M. Latreille a dernièrement reçu deux de ces tubes construits par la *Mygale Récluse* *Mygale Nidulans*, et il a bien voulu m'en donner un échantillon que j'ai déposé dans les collections du Muséum. Son architecture est beaucoup plus simple que celle des habitations que je décris dans mon mémoire.

c'est de cette espèce dont je me propose spécialement de parler.

Elle se trouve en Corse, et je n'ai pas eu la satisfaction de l'observer à l'état vivant; mais il existe dans les collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris, plusieurs nids de cette espèce groupés sur une motte de terre, et cette circonstance m'a engagée à les décrire.

Déjà M. Latreille a parlé succinctement de ces nids à l'article *Mygale* du dictionnaire d'histoire naturelle (édit. de Déterville), et il a fait à leur égard une remarque judicieuse : c'est que, rapprochés comme ils le sont les uns des autres, ils doivent faire présumer que cette espèce ne craint pas la société ou le voisinage de ses semblables. Quoi qu'il en soit, la motte de terre, qui renferme ces tubes et que je mets sous les yeux de l'Académie, est composée d'une terre argileuse d'un rouge de brique; les tubes ont, comme la masse dans laquelle ils sont creusés, trois pouces de hauteur et dix lignes de largeur. Droits dans les deux tiers de leur étendue, ils deviennent légèrement obliques vers leur extrémité inférieure, peut-être même le recourbaient-ils davantage en se prolongeant beaucoup plus avant dans le sol. Toujours est-il certain qu'en les enlevant on ne les a pas obtenus dans leur entier.

En examinant un de ces tubes avec quelque soin, j'ai remarqué qu'il n'était pas simplement creusé dans la terre argileuse qui l'enveloppait, comme le serait une excavation ou un trou de sonde qu'on pratiquerait dans la terre, mais qu'il était construit à la manière d'un puits, c'est-à-dire qu'il avait des parois propres formées par une espèce de mortier assez solide; en sorte qu'on peut, ainsi que je l'ai fait, le dégager entièrement de la masse qui l'entoure.

Si, pour l'étudier avec encore plus de soin, on en fend

un dans le sens de la longueur, on voit que son intérieur est tapissé par une étoffe soyeuse et très mince, douce au toucher, et qu'il n'existe aucune des inégalités qu'on devrait s'attendre à rencontrer sur des murs faits avec une terre grossière. En effet, cette paroi intérieure semble avoir été crépie avec un mortier plus fin; et, de plus, elle est unie et lissée comme si une truelle eût été habilement passée dessus; mais les soins que prend l'Araignée pour terminer son ouvrage vont encore plus loin: ce que nous faisons pour nos tentures de quelque prix, elle le pratique dans sa demeure souterraine; cette sorte de papier satiné qui orne son habitation, elle ne l'a pas posé le premier; mais elle a appliqué d'abord sur la muraille une toile ou, pour parler plus exactement, des fils grossiers et c'est sur eux, qu'elle a collé ensuite son étoffe soyeuse.

Tout cela est bien fait pour exciter notre admiration, mais ce qui a le droit de nous surprendre davantage, c'est la manière dont cette chambre en boyau est ouverte ou fermée au gré de celui qui l'habite.

Si notre espèce d'Araignée n'avait eu rien à craindre de la part d'autres animaux, ou bien, si elle avait été assez courageuse et assez forte pour les attendre de pied ferme et les vaincre, elle aurait pu sans inconvénient laisser libre l'entrée de sa maison, cela lui eût été plus commode pour aller et venir; mais il n'en est pas ainsi! elle a tout à redouter de la part d'une foule d'ennemis, et son caractère timide joint au peu de moyens qu'elle possède pour leur résister, l'oblige d'être sans cesse sur la défensive. Alors comme tous les êtres faibles elle emploie la ruse pour se soustraire au danger, et son industrie supplée d'une manière merveilleuse à ce qui lui manque en force et en courage.

Sauvage a décrit avec soin la manière dont l'Araignée

maçonne de Montpellier fabriquait un couvercle pour fermer le tube qu'elle habite; l'Araignée de Corse ou la Mygale Pionnière emploie à-peu-près les mêmes précautions, mais elle montre plus de perfection dans son ouvrage, et comme l'édifice qu'elle construit est plus vaste dans l'ensemble et dans les détails, la description que nous allons en faire en donnera une idée très exacte.

Pour clore nos demeures, nous avons des portes qui, roulant sur des gonds, viennent s'appliquer dans une féyure, et y sont retenues ensuite par un moyen quelconque, l'Araignée Pionnière ne s'enferme pas autrement chez elle; à l'orifice extérieur de son tube est adaptée une porte maintenue en place par une charnière et reçue dans une sorte d'évasement circulaire qu'on ne peut mieux comparer qu'à une véritable féyure. Cette porte, ou si l'on aime mieux ce couvercle se rabat en dehors, et l'on conçoit que l'Araignée, lorsqu'elle veut sortir, n'a besoin que de la pousser pour l'ouvrir. Mais quel moyen emploie-t-elle pour la fermer, c'est ce qu'on apprendra bientôt, si on veut bien prêter quelque attention à ce qui va suivre.

Rossi, auquel on doit les seuls détails que l'on possède sur l'Araignée Pionnière et sur son nid, a donné une description du couvercle qui le clôt; j'ai vérifié ces observations, et, quoiqu'elles m'aient paru très exactes, j'ai cru pouvoir en ajouter plusieurs qui serviront à les compléter.

A en juger par son aspect, on croirait que ce couvercle est formé d'un amas de terre grossièrement pétrie et revêtue, du côté qui correspond à l'intérieur de l'habitation, par une toile solide; mais cette structure, qui déjà pourrait surprendre chez un animal qui n'a pas d'instrument particulier pour construire, est bien plus compliquée qu'elle ne le paraît d'abord. En effet, je me suis as-

suré, en faisant une coupe verticale du couvercle, que son épaisseur, qui n'a pas moins de deux à trois lignes, résultait d'un assemblage de couches de terre et de couches de toile au nombre de plus de trente, emboîtées les unes dans les autres, et rappelant assez bien, à cause de cette disposition, ces poids de cuivre en usage pour nos petites balances, et dont les divisions, qui ont la forme de petites cupules, se reçoivent successivement jusqu'à la dernière.

Si on examine chacune de ces couches de toile, on remarque qu'elles aboutissent toutes à la charnière, qui se trouve ainsi d'autant plus renforcée, que la porte a plus de volume. La rainure elle-même, sur laquelle la porte s'applique, et que nous avons nommée précédemment la féyure, est épaisse, et son épaisseur est due au grand nombre de couches qui la constituent. Ce nombre paraît même correspondre à celui que présente le couvercle.

N'ayant pas vu l'Araignée construire son habitation, et Rossi, bien qu'il ait eu pendant quelque temps des individus vivans à sa disposition, n'ayant pas joui non plus de ce spectacle, nous sommes réduits à faire des conjectures sur la manière dont elle s'y prend pour confectionner les parties dont il vient d'être question. Mais l'espèce d'analyse que nous venons d'en faire permettra d'en établir de très vraisemblables.

Supposons l'Araignée à l'œuvre, et voyons-la commencer son travail. Elle aura d'abord ourdi la première toile circulaire qui forme la porte de sa demeure, puis, sans discontinuer elle aura étendu cette toile sur la charnière et l'aura prolongée aussitôt sur la féyure. On peut expliquer de cette manière, pourquoi chacune de ces trois parties fait suite l'une à l'autre, et l'on conçoit facilement comment cette manœuvre s'étant répétée, la porte, la char-

nière et la féyure se trouvent à la longue , formées par un grand nombre de couches. Mais comme il existe entre celles qui constituent la porte, des lits de terre, il est présumable que l'Araignée aura interrompu chaque fois son tissage pour les en pétrir convenablement. (1)

Quoi qu'il en soit, le travail ayant eu lieu de cette manière, il doit nécessairement exister une proportion toujours égale entre le volume du couvercle et la force de sa charnière, puisque celle-ci se trouve augmentée d'une couche à mesure que le premier en reçoit une nouvelle.

Mais plus on étudie avec soin l'arrangement de ces parties, plus on découvre de perfection dans l'ouvrage. En effet, si on examine le bord circulaire de l'espèce de rondelle qui remplit en tout les fonctions d'une porte, on remarque qu'au lieu d'être taillé droit, il est coupé obliquement de dehors en dedans, de manière à représenter non pas une rondelle de cylindre, mais bien la rondelle d'un cône, et d'une autre part, on observe que la portion de l'orifice du tube qui reçoit ce couvercle est taillée elle-même en biseau et en sens inverse.

Le but de cette disposition est facile à saisir. Si le couvercle avait eu un bord droit, il n'aurait rencontré en se rabattant, comme il le fait dans l'orifice du tube, aucune partie sur laquelle appuyer; et dans ce cas, la charnière seule se serait opposée à ce qu'il pénétrât plus profondément dans son intérieur; mais quand bien même cette partie délicate aurait pu supporter, sans éprouver de relâchement, ce poids continu et le choc assez fort que produit le couvercle chaque fois qu'il se rabat, il eût été

(1) On pourrait également admettre qu'elle a débuté par la féyure, alors les choses se seraient passées en sens inverse de celui que nous avons décrit.

à craindre que quelque pression accidentelle du dehors ne fût enfin venue la rompre. C'est pour obvier à ce grave inconvénient que l'Araignée a pratiqué à l'orifice de son habitation une féyure contre laquelle vient appuyer la porte, et qu'elle ne saurait franchir. Mais cette féyure est faite avec un tel soin, et le couvercle s'applique si exactement sur elle, qu'il faut y regarder de très près pour reconnaître le point où les deux parties se rencontrent. Au reste, l'instinct de l'animal le porte à rendre cette jonction aussi parfaite que possible; car non-seulement il lui importe de clore solidement sa demeure, mais il a le plus grand intérêt à en cacher l'ouverture aux yeux de ses ennemis. C'est évidemment dans cette intention que l'Araignée a crépi extérieurement la porte de son habitation avec une terre grossière. En cela, elle ne fait qu'imiter l'instinct admirable qu'ont une foule d'insectes de tromper le regard en fabriquant avec des substances variées, et très souvent avec les feuilles des plantes dont ils se nourrissent, des espèces d'habits ou de fourreaux sous lesquels ils se cachent, ou bien en fixant sur ces mêmes plantes des cocons ou d'autres demeures provisoires qui, par leurs couleurs et leur apparence, se confondent avec les tiges, les feuilles, les bourgeons et les fleurs.

La Mygale Pionnière, je le répète, a recours à une ruse semblable en crépissant la porte qui clôt son habitation avec la terre qui forme la surface du sol, et en la rendant tellement rugueuse et inégale, qu'elle se confond avec lui; mais en agissant ainsi, elle semble avoir prévu une autre genre de nécessité: dans l'habitude où elle paraît être, de sortir souvent de sa demeure, et d'y rentrer précipitamment au moindre danger; il lui a fallu pouvoir en ouvrir facilement la porte: or, cette manœuvre qui aurait été pénible et plus ou moins longue, si la surface extérieure

du couvercle eût été lisse, devient très facile à cause des nombreuses inégalités qu'on y trouve et qui donnent toujours prise aux crochets dont l'animal est pourvu.

Si l'Araignée se trouve dans la nécessité d'ouvrir elle-même sa porte lorsqu'elle vient du dehors, elle n'a pas à s'en inquiéter pour la fermer. Soit qu'elle sorte, soit qu'elle rentre, cette porte se ferme toujours d'elle-même, et c'est là encore une des observations les plus curieuses que fournit l'étude attentive de cette singulière habitation.

On en saisira facilement la cause si on prend la peine d'ouvrir, d'essayer et de tenir ouverts les nids que je fais passer sous les yeux de l'Académie. On verra que ce n'est qu'avec quelque effort que l'on parvient à soulever assez le couvercle pour qu'il devienne vertical, c'est-à-dire, pour qu'il forme un angle exactement droit avec l'orifice du tube. Si on le renverse encore plus, de manière à ouvrir cet angle davantage, la résistance devient encore plus grande; mais dans ce cas comme dans le premier, le couvercle abandonné à lui-même retombe aussitôt, et ferme l'ouverture. La tension et l'élasticité de la charnière sont les principales causes de cet effet; mais en admettant que cette tension et cette élasticité n'existassent pas, il se produirait encore, et le couvercle soulevé de manière à dépasser un peu la ligne verticale pourrait retomber de lui-même et fermer naturellement l'orifice du tube. Ce résultat curieux est dû à une différence sensible qui existe dans son épaisseur. Si on l'examine avec soin sous ce rapport, on remarque que la partie voisine de la charnière est plus épaisse, et comme bosselée intérieurement. Ce surcroît de poids qui, s'il avait eu lieu loin de la charnière eût porté le couvercle chaque fois qu'il aurait été soulevé au-delà de la ligne verticale, à se renverser en dehors, se trouvant au contraire placé tout près du point d'attache et

du côté où il se ferme, agit en sens inverse, et tend sans cesse à le faire retomber.

Il est inutile, je crois, d'insister sur l'avantage que l'Araignée retire de cette disposition. Elle peut quitter brusquement sa demeure et sauter sur la proie qu'elle guette, sans perdre de temps à fermer son habitation; et si quelque ennemi la poursuit il lui suffit d'avoir le temps de l'entr'ouvrir pour qu'elle se trouve à l'abri du danger; car le couvercle se rabat alors aussitôt de lui-même.

Nous venons de parler assez longuement de la porte qui clôt la demeure de la Mygale Pionnière, mais nous n'avons pas encore épuisé ce sujet, et il nous reste à dire ce qu'il y a peut-être de plus intéressant dans sa confection.

Sauvage nous a appris que la Mygale Maçonne de Montpellier qui construit, en miniature, une demeure presque aussi parfaite que celle de l'Araignée de Corse, en défendait l'entrée en se cramponnant contre son couvercle, et cela d'autant plus fortement qu'on insistait davantage pour l'ouvrir. Suivant Rossi notre espèce se conduit de même. Mais tandis que l'Araignée de Montpellier se contente de s'accrocher à l'espèce de trame soyeuse qui tapisse la surface intérieure de sa porte, celle de Corse emploie un moyen plus efficace.

Déjà nous avons dit que la surface intérieure du couvercle qui clôt l'habitation de la Mygale Pionnière, ne ressemblait en rien à celle du dehors. Autant celle-ci est raboteuse autant l'autre est unie; de plus on a vu qu'elle était tapissée, comme les parois de l'habitation, d'une couche soyeuse très blanche, mais beaucoup plus consistante et ayant l'apparence du parchemin; nous ajouterons que cette surface intérieure est surtout remarquable par l'existence d'une série de petits trous. Ces petits trous

qu'on pourrait au premier abord négliger de voir, forment un des traits les plus curieux de l'histoire de l'Araignée Pionnière, car c'est par leur moyen qu'elle peut, lorsque l'on veut forcer sa porte, la maintenir exactement fermée. Elle y parvient en se cramponnant d'une part à l'aide de ses pattes aux parois de son tube, et de l'autre en introduisant dans les trous de son couvercle les épines et les crochets cornés dont sont munies ses mâchoires. On comprend que la porte de sa demeure se trouve alors retenue par un moyen en quelque sorte aussi efficace que celui que nous obtenons lorsque nous poussons un verrou dans sa gache. Mais ce qui doit davantage exciter notre admiration c'est la manière dont ces trous ont été disposés. On croira peut-être que l'Araignée n'en a pas épargné le nombre, et que pour ne pas se trouver au dépourvu, quand la nécessité la force à en faire usage, elle en a criblé la face interne de son couvercle. Ce n'est cependant pas là ce qu'on observe. Ces trous sont peu nombreux, on n'en compte au plus qu'une trentaine, et au lieu de les avoir dispersés au hasard, ils se trouvent tous réunis dans une place déterminée, et qui est exactement la même dans les quatre nids que j'ai pu observer. Mais cette place est très convenable et telle que nous l'aurions choisie nous-mêmes, après y avoir bien réfléchi: en effet ils sont situés tout près des bords du couvercle, et toujours au côté opposé à la charnière. Il est clair que l'Araignée trouve un grand avantage dans cette disposition, car dans l'action de tirer à soi ce couvercle, elle opère bien plus efficacement en se cramponnant loin de la charnière que si elle eût agi dans son voisinage. L'instinct de l'animal semble l'avoir si bien instruit sur ce point qu'il n'a pas pris la peine de faire un seul trou, soit au milieu du couvercle soit au voisinage du

point où il s'attache, et que toutes les ouvertures qu'on y observe sont disposées sur une ligne demi circulaire très étroite, et telles qu'on les a figurées dans le dessin qui est joint à mon mémoire.

Les observations que je viens de présenter à la Société m'ont paru mériter d'être connues dans tous leurs détails, non-seulement parce qu'elles sont en elles-mêmes dignes d'intérêt, mais parce qu'ayant pour but d'éclairer la connaissance des mœurs elles ont naturellement leur place dans l'étude de la science.

Je n'ajouterai, à ce sujet, qu'une simple remarque, c'est que plus nous avons vu de perfection dans l'ouvrage de l'Araignée de Corse, plus nous sommes forcés de reconnaître que tous ces actes dérivent exclusivement de l'instinct. Car, si on admettait que l'animal pût les exécuter avec quelque réflexion, il faudrait lui accorder non-seulement un raisonnement très parfait, mais encore des connaissances d'un ordre fort élevé et que l'homme lui-même n'a acquises que par un long travail d'esprit et parce qu'il a mis à profit l'expérience successive de ses devanciers.

Le rôle de l'Araignée se réduit donc à opérer sans calcul ni combinaison, mais sous une influence étrangère et irrésistible, et quant aux leçons que pourrait lui fournir l'expérience, elles sont entièrement nulles, comme chez tous les insectes, c'est-à-dire, qu'après avoir vécu des mois et des années, elle n'en sait guère plus et n'en fait pas davantage que lorsque sortant de l'œuf, elle s'est mise incontinent à construire.

La description que je viens de donner du nid de la Mygale Pionnière devait naturellement m'inspirer le désir d'étudier l'organisation de cette espèce.

J'ai eu le plaisir de pouvoir le faire, et je le dois à

l'obligeance de M. Dejean qui a bien voulu mettre à ma disposition un individu provenant de la collection de M. Latreille.

Déjà Rossi avait décrit cette espèce, mais sans entrer dans des détails suffisants relatifs à son organisation extérieure. Ce qu'il m'importait surtout de connaître, c'était la structure des mandibules et des pattes; car ce sont là les seuls instrumens que possède l'animal pour confectionner sa demeure. Je me suis donc attaché à étudier ces diverses parties.

L'examen que j'en ai fait m'a montré plusieurs particularités signalées déjà par MM. Latreille (1), Walckenaer (2) et Léon Dufour (3). Ce dernier qui a observé avec soin les formes de ces parties, s'exprime ainsi à leur égard : « Les mandibules sont plus grosses et plus inclinées que celles de la *Mygale Maçonne*; le rateau dont elles sont armées se compose de cinq ou six épines principales qui garnissent leur bord supérieur et de quelques autres moins prononcées, situées en dehors des premières. La rainure qui reçoit le crochet dans sa rétraction a, de chaque côté, cinq dents noires, fortes et courtes. Les pattes sont simplement velues; mais les tarse des deux paires antérieures et les articles correspondans des palpes sont garnis de piquans remarquables; ses ongles offrent cela de particulier, qu'ils n'ont qu'une seule dent à leur base; le tarse se termine par un ergot. »

Le bord supérieur des mandibules est garni en effet

(1) *Mém. de la Société d'Hist. nat. de Paris*, p. 125, et *Hist. nat. des crustacés et des insectes*, tome VII, p. 165.

(2) *Faune française, aranéides*, p. 4.

(3) *Annales générales des Sciences physiques de Bruxelles*, t. v, p. 102.

d'épines assez fortes; mais l'observation minutieuse que j'ai cru devoir faire de ces parties m'a montré que les épines principales étaient très aiguës et au nombre d'une dizaine. J'ai remarqué de plus qu'il en existait trois autres d'un volume plus fort à pointe obtuse, et qui ont échappé à l'observation des aranéologues. L'une est isolée et placée plus en dehors, les deux autres sont très rapprochées de manière à ne laisser entre elles aucun intervalle; de plus, elles sont situées sur un tubercule commun qui fait une légère saillie au-dessus de l'articulation du crochet de la mandibule. Sans doute que ces épines, plus grosses et d'une forme particulière, ont quelques usages qui leur sont propres, peut-être, dans l'acte de construire.

J'ai représenté ces parties avec soin et j'ai figuré aussi les deux rangées de tubercules qui garnissent la rainure dans laquelle vient se loger, en se repliant, le crochet de la mandibule. M. Léon Dufour qui, sauf quelques légers détails a donné une description complète de ces parties, observe que cette rainure offre, de chaque côté, cinq dents. Ce nombre est à-peu-près celui qui existe; mais il faut d'abord remarquer que les tubercules qui garnissent les deux côtés de la rainure sont en nombre différent. Il en résulte que ces bords sont d'inégale longueur. Le plus court qui occupe le côté externe de la mandibule ne présente que quatre tubercules d'autant moins prononcés qu'ils se rapprochent davantage de la base du crochet. C'est le contraire pour l'autre bord de la rainure qui est le plus long; les tubercules qu'on y voit sont d'autant plus saillans qu'ils se rapprochent davantage de cette base; ils sont aussi plus forts et plus nombreux, car on en compte jusqu'à sept. Indépendamment de ces dents, on remarque dans la rainure quelques petites saillies verruqueuses.

J'ai vu aussi sur l'un des crochets des mandibules, mais après bien des essais, une petite ouverture située près de sa pointe et sur le côté dorsal. C'est par ce trou, perceptible seulement à l'aide d'une forte loupe, que sort le venin qui donne la mort aux insectes dont la Mygale Pionnière se nourrit.

Mon ami, M. Léon Dufour, a très bien observé la structure des pattes; elles sont garnies de deux ongles qui, chacun, ont simplement un crochet à leur base, et il existe, à l'endroit où ceux-ci s'insèrent, un onglet ou ergot. Cette organisation des pattes diffère, sous plusieurs rapports, de celle que l'on rencontre dans la Mygale Maçonne des environs de Montpellier.

*Explication de la planche.*

*Fig. I. Mygale Pionnière* de grandeur naturelle et d'après un dessin de M. Walckenaer.

*Fig. II.* Trois nids de grandeur naturelle. — *a* L'un de ces nids fermé exactement par le couvercle. — *b* Ce couvercle ouvert vu de profil, et très déjeté forcément en arrière et retenu dans cette position par une épingle. — *c* Le rebord circulaire, ou la féyure dans laquelle il se rabat. — *d* Couvercle vu de face, montrant la rangée demi circulaire de petits trous dans lesquels l'Araignée enfonce des épines, et s'oppose ainsi fortement à ce qu'on l'ouvre en dehors. — *e* féyure dans lequel se rabat le couvercle taillé obliquement, et dont le bord est composé de plusieurs couches de toile soyeuse. — *f* Toile soyeuse qui tapisse intérieurement le nid, et qui ici a été soulevée pour la rendre plus apparente. —

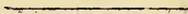
*g* Parois du tube composé par un mortier plus dur que la masse d'argile dans laquelle ce tube est creusé.

*Fig. III.* Coupe transversale du couvercle, montrant la manière dont les couches soyeuses et terreuses s'emboîtent successivement l'une dans l'autre, et la manière dont les bords sont taillés en biseau *a*.

*Fig. IV.* Une des mandibules, celle du côté droit, grossie et montrant: — *a*, sa surface plane, qui s'applique contre celle du côté opposé. — *b* Deux rangées de denticules. — *c* Epines principales du bord supérieur et interne. — *d* et *e* Dents plus fortes, dont deux portées sur une sorte de tubercule. — *f* Le crochet.

*Fig. V.* Extrémité du crochet vu en dessus, percé d'un trou.

*Fig. VI.* Extrémité de la patte. — *a* Patte tronquée. — *b* Onglet ou ergot. — *c* Crochets simplement dentés à leur base.



---

## DESCRIPTION

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE D'ARACHNIDE APPARTENANT AU  
GENRE *Argyope* DE M. SAVIGNY, PAR M. LUCAS.

Séance du 5 décembre 1832.

PL. V.

---

Le genre Epéïre que M. Walckenaër a créé dans la classe des Arachnides, est aujourd'hui tellement nombreux en espèces, que c'est une circonstance heureuse que de pouvoir découvrir quelque caractère qui permette de le subdiviser.

C'est ce qu'ont tenté de faire deux entomologistes célèbres. Ainsi M. Latreille, qui est un si bon appréciateur de l'importance des caractères, et qui a fait une si heureuse application de ses principes dans les nombreux ouvrages qu'on lui doit, a fondé dernièrement le genre *Gastéracanthe*, qui comprend les espèces d'Epéïres dont l'abdomen est armé de pointes plus ou moins nombreuses, et M. Savigny a établi dans le magnifique ouvrage sur l'Égypte, le genre *Argyope*, dans lequel il réunit les espèces dont le thorax est très sensiblement aplati, ou déprimé, ou rétréci seulement vers les yeux, qui diffèrent de ceux des Epéïres, en ce que les latéraux antérieurs sont beaucoup plus petits que les autres (1).

(1) Dans les Epéïres, ces yeux latéraux antérieurs dépassent les autres en volume, ou au moins leur sont égaux.

Ces deux genres paraissent très naturels, et seront sans doute adoptés par tous les entomologistes, surtout quand on se sera attaché à décrire les espèces plus ou moins nombreuses qui leur appartiennent.

C'est pour contribuer en quelque chose à ce résultat, que je me hasarde à présenter à la Société Entomologique la description d'une espèce que je crois nouvelle.

Elle est originaire de l'Amérique septentrionale, et appartient à l'établissement du Muséum d'histoire naturelle de Paris, auquel M. Lesueur, qui habite Philadelphie, l'a adressée il y a peu d'années. Sa taille est assez grande, puisque son corps n'a pas moins de neuf lignes, et que, lorsque les pattes sont allongées, l'animal occupe en longueur une étendue de plus de deux pouces. Mais ce qui rend surtout cette espèce remarquable, c'est la couleur orangée et très vive de son abdomen. Cette particularité, qui ne permet pas de la confondre avec aucune autre, nous a engagé à la distinguer sous le nom d'Orangée, *Aurantia*; et nous avons résumé de la manière suivante les caractères qui lui sont propres.

*Argyope Orangée, Argyope Aurantia.* (Luc.)

*Maxillis rotundatis, maculâ flavescente lateri interno. Thorace plano, pileis argenteis induto. Abdomine elongato, truncato, maculis auranteis ornato.*

Cette belle espèce qui, dans le système de M. Walckenaër, prendrait place dans la deuxième famille des Epéïres (les zonées), a, comme toutes celles de ce groupe, le thorax très plat et revêtu de poils argentés; mais les caractères suivans serviront à la faire reconnaître.

Palpes jaunâtres , avec le dernier article légèrement brun et allongé.

Mandibules brunes , avec le côté interne jaunâtre , crochets des mandibules noirs.

Abdomen ovale , tronqué , ayant à sa partie antérieure deux espèces de tubercules bruns en avant , et orangés en arrière. Fond brun , avec des taches et des bandes d'une belle couleur orangée , placées principalement en dessus , et sur les côtés quatre taches principales de même couleur , au milieu de la plaque de couleur brunâtre qui occupe toute la ligne médiane.

Filières rougeâtres.

Dessous à-peu-près semblable au dessus , c'est-à-dire qu'il existe deux bandes orangées latérales placées sur un fond brun qui en occupe tout l'intervalle.

Pattes poilues , les antérieures et les postérieures les plus longues.

Second article des pattes légèrement orangé , articles suivants noirs.

---

---

**MÉMOIRE**

SUR LE *Psolidomyia Fucicola*, NOUVELLE ESPÈCE DE *Diptère* VIVANT SUR LES BORDS DE LA MER ET FORMANT UN NOUVEAU GENRE DANS LA FAMILLE DES *Athéricères*, TRIBU DES *Muscides* (LATR.); PAR M. A. DOUMERC.

Séance du 5 décembre 1832.

---

L'insecte représenté fig. 1, pl. 6, est un *Diptère* de la famille des *Athéricères* et de la tribu des *Muscides* de Latr., et forme un nouveau genre voisin des *Thyréophore*, *Scatophage* et *Actore* (Latr. Meig.), avec lesquels il a quelque analogie, mais dont il ne peut faire partie à cause des différens caractères qui lui sont propres et que je vais énumérer.

*Corps* de forme allongée. *Tête* (fig. 3) semi-sphérique, presque conique, arrondie et tronquée en avant et en arrière. *Front* aplati, lisse, garni de quelques poils épars; chez le mâle, il s'avance antérieurement, de manière à former avec l'hypostome au-dessous de lui, une cavité double et profonde, dans laquelle sont insérées les antennes. *Yeux* assez grands, arrondis, un peu obliques, écartés l'un de l'autre dans les deux sexes, par un espace frontal intermédiaire, assez large et finement sillonné longitudinalement

de quatre stries, peu distinctes à l'œil nu. *Ocelles* au nombre de trois, placés en triangle allongé, et serrés entre eux sur le vertex. *Antennes* (fig. 4) très courtes, assez semblables à celles des *Actores*, insérées entre les yeux, sous le bord du front, un peu écartées à leur base et composées de trois articles courts; le premier grenu, le second cupuliforme, garni de poils raides sur les bords, en outre un plus long que les autres et redressé; ce second article reçoit la base du troisième, qui est lenticulaire, un peu comprimé, et porte à son côté externe, près de sa base, une soie longue, lisse et composée de deux articulations, dont la première forme environ le tiers de la longueur totale. Ces trois articles antennaires sont très serrés entre eux et garnis de petits poils épars. *Hypostome* (fig. 3) lisse, dirigé obliquement en bas vers la bouche, ayant dans son centre une carène plate, formant supérieurement avec les bords des joues deux fossettes profondes, pour recevoir les antennes dans le repos; celles du mâle surtout y sont entièrement plongées; sur les parties latérales de l'hypostome, il y a de chaque côté une saillie presque verticale, garnie de petits poils raides. *Bouche* à ouverture grande, ovale, garnie sur les côtés de quelques poils, et recevant la *trompe* (fig. 3) qui est rétractile, charnue, triangulaire, comprimée et bilabée. *Palpes* petits, ovales, allongés, de deux articles égaux et insérés à sa base. *Corselet* (fig. 1) plat en dessus, lisse, coupé droit antérieurement, arrondi sur les côtés et en arrière, muni à chacun de ses angles antérieurs d'un tubercule assez gros; le tout garni de poils raides isolés. *Ecusson* (fig. 6) de médiocre grandeur, presque triangulaire, arrondi et garni de quatre poils raides dont deux à sa pointe. *Ailes* grandes relativement à l'insecte, mais étroites, dépassant un peu l'abdomen et croisées sur lui dans le repos; leurs nervures disposées comme dans la fig. 5; les deux transversales tenant, à quelques modifi-

cations près, la position de celles des *Scatophages* et des *Actores* ; mais surtout de ce dernier genre : la plus petite des deux est cependant plus grande que dans les *Scatophages*, plus rapprochée de la grande, obliquement parallèle à cette dernière, qui est aussi plus rapprochée du bord de l'aile que dans ce dernier genre. *Cuillerons* petits, bordés et velus. *Balanciers* assez grands, nus et en forme de raquette. *Abdomen*, (fig. 1), ovale, un peu pyriforme, aplati, composé de six segmens, lisse, et garni de quelques poils raides. *Anus* (fig. 8) de la femelle terminé par une espèce de tarière courte, globuleuse, se rétrécissant à sa base, et ressemblant parfaitement à une toupie dont le fer serait implanté dans l'anus. *Segment anal* (fig. 7) du mâle terminé par une espèce de tenaculum ou pince, dont les branches ressemblent assez à celles des *Forficules* femelles, mais dont les pointes, au lieu d'être aiguës, sont mousses et garnies en dedans de soies raides. Cet appareil se trouve couché le long des derniers segmens du ventre dans le repos ; il paraît que, dans l'accouplement, il s'en détache un peu, afin de saisir le pédicule de la tarière de la femelle, qui se trouve ainsi étranglé dans l'ouverture de cette pièce, de façon que son capitule est enclavé contre l'organe spermathorrhéen. *Pattes* (fig. 3) de moyenne longueur, un peu grêles ; cuisses un peu épaisses, jambes intermédiaires et postérieures garnies de quatre épines droites ; tarsi ciliés, à premier article aussi long que les trois suivans pris ensemble ; les quatre autres égaux entre eux, et le dernier muni de deux crochets entre lesquels il y a deux grosses pelotes velues.

L'on voit par cette description, et en comparant notre *Diptère* avec ceux des genres dont nous avons parlé, que cet insecte se rapproche plus ou moins, tantôt des *Thyreophores* par une tête dont les antennes sont insérées dans une gouttière de l'hypostome ; tantôt des *Scatophages*, par

la forme de la bouche et de l'écusson , avec quelques modifications dans les nervures des ailes ; tantôt enfin des *Actores*, par la configuration des articles des antennes, et en partie aussi des ailes ; mais, comme ces modifications sont constantes dans les deux sexes de notre *Psalidomyia*, je me crois autorisé à fonder un nouveau genre, surtout en faisant attention aux parties sexuelles, principalement dans le mâle, où elles sont assez remarquables pour n'avoir aucune analogie avec les genres précités ; ce sont ces organes qui m'ont fait lui donner le nom de *Psalidomyia*, de deux mots grecs, *πσάλις* (pince), et *μύια* (Mouche) ; le nom spécifique de *Fucicola* lui vient de ce que ces insectes volent en troupe sur les *Fucus*, entre les galets du bord de la mer ; je pense enfin que sa place doit être entre les genres *Thyréophore* et *Scatophage*.

De tout ce qui a rapport aux mœurs de cet insecte, je n'ai pu observer que sa vivacité à courir par saccades comme les *Dolichopes*, et à partir subitement en volant, pour s'aller poser à quelques pas du lieu de son départ. Cette vélocité est cependant compensée par la lourdeur du vol, quoique continu. Le mâle est plus agile que la femelle ; aussi n'ai-je pu l'attraper que parce que je le surpris accouplé, et qu'il n'eut pas le temps de dégager ses pinces de la tarière de la femelle pour se sauver. La configuration des parties de la bouche indique assez, par leur analogie avec celles des *Scatophages*, qu'elles sont destinées à la succion des sucs qui proviennent du détritüs des Mollusques et des *Fucus*, qui, comme l'on sait, ont une odeur nauséuse et même cadavéreuse, à l'état de putridité.

C'est au mois de septembre 1832, que, chassant sur les galets couverts de *Fucus* au bord de la mer, à Dieppe, j'ai trouvé pour la première fois ce *Diptère*. Il est à remarquer que, loin de redouter l'approche de la vague, ces insectes,

sortant de dessous les galets où ils se cachent, et dont le mouvement de la marche du chasseur vient troubler le repos, dirigent leur vol vers elle, et que ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on leur fait rebrousser chemin en sens opposé de la mer.

## ESPÈCE.

*Psalidomyia Fucicola.* ( Doum. )

( Long. 3 1/2 à 4 lig. )

PSAL., FUC. *Capite rufo, supra fusco; antennis pedibusque rufescentibus, thorace nigricante, lineis tribus griseis; abdomine nigro-sericeo, ano feminae, forcipiteque maris fuscescentibus; alis hyalinis, basi rufescente.*

Au premier aspect, la couleur de l'insecte paraît brun de suie. Tête brune, lisse; front un peu plus clair en avant, ocelles grisâtres, luisans; antennes fauves, troisième article plus foncé que les autres. Hypostome rougeâtre clair, ainsi que la bouche et la trompe. Corselet d'un gris obscur, ayant en dessus trois lignes d'un cendré clair, n'atteignant pas l'écusson; épaulettes d'un brun ferrugineux. Écusson brun. Abdomen noirâtre, lisse, soyeux. Anus et tarière de la femelle d'un fauve rougeâtre clair, ainsi que la pince du mâle. Ailes transparentes, un peu enfumées et roussâtres à leur base; cuillerons jaunâtres, balanciers blanchâtres. Pattes d'un brun roussâtre clair chez la femelle, plus foncées et rougeâtres chez le mâle; cuisses un peu épaisses et garnies de poils épars; crochets des tarsi noirs, avec leurs pelotes d'un jaune pâle.

Se trouve en septembre sur les bords de la mer à Dieppe, en Normandie.

---

---

## DESCRIPTION

DE DEUX *Coléoptères* NOUVEAUX, DES GENRES *Ptilium* ET *Hister*  
PAR M. AUBÉ.

Séance du 5 décembre 1832.

---

### *Ptilium Trisulcatum.*

Long d'un sixième de ligne environ , ovale allongé, d'un noir brillant. *Tête* noire sans ponctuation, plus large que longue, et arrondie antérieurement. *Antennes* pâles et ainsi formées : les deux premiers articles sont plus gros que les six suivans, le premier est cylindrique et le deuxième ovoïde; le troisième plus étroit que les cinq autres, égaux entre eux et ovoïdes, est aussi de même forme; les trois derniers, plus gros que les six précédens, sont aussi ovoïdes, et d'autant plus gros qu'ils sont plus externes; ils forment la massue. Les antennes sont couvertes de poils épineux, très nombreux, et principalement à la massue. La largeur du *corsélet*, en avant et en arrière, est la même, et un peu moindre que celle de la tête, mais dans son centre cet organe est fortement dilaté; sa longueur égale environ sa plus grande largeur; il est marqué au centre d'un sillon profond qui, partant du bord postérieur, n'atteint pas le bord antérieur;

de chaque côté de ce sillon part en divergeant un autre sillon plus petit. *Ecusson* très petit, triangulaire. Les *élytres*, sans ponctuation, sont noires, excepté cependant vers leur extrémité où elles pâlisent; elles sont antérieurement de la largeur du corselet, se dilatent insensiblement jusqu'au milieu, se rétrécissent ensuite, et se terminent en s'arrondissant. L'*abdomen* est noir et luisant. Les *pattes* sont pâles; vues au microscope, elles sont couvertes de fortes épines.

J'ai trouvé ce *Ptilium*, que je crois être le plus petit des *Coléoptères* connus, près de Paris, dans le fumier des couches à melon, le 25 septembre. Il vient immédiatement après le *Ptilium Pusillum* de Gyllenhal.

#### *Hister Formicetorum.*

Cet *Hister* a environ une ligne et demi de longueur; il est arrondi et d'un noir terne. *Tête* large, non ponctuée, sans aucune strie. *Antennes* ferrugineuses à massue globuleuse, velue et beaucoup plus pâle. *Corselet* noir terne, deux fois aussi large postérieurement qu'antérieurement; en avant, sa largeur est à-peu-près égale à sa longueur; les angles antérieurs sont arrondis, et les postérieurs droits; il est légèrement convexe et sans ponctuation; fortement échancré en avant, il offre de chaque côté de l'échancrure une très légère dépression; en arrière, il se prolonge au devant des *élytres* en un angle obtus. L'*écusson* est arrondi et très petit. Les *élytres*, à la base, de la largeur du corselet, s'élargissent graduellement jusqu'au milieu environ, se rétrécissent ensuite et se terminent brusquement par une coupe en ligne droite; la couleur est la même que celle du corselet; à l'aide d'une très forte loupe seulement, l'on s'aperçoit que leur opacité est due à une très fine

punctuation. L'on observe sur les élytres, en allant de dedans en dehors, deux lignes droites très légèrement saillantes, comme usées par le frottement, et à peine visibles à la loupe; quatre stries dorsales courbes, n'atteignant ni la base ni l'extrémité, et une strie humérale presque imperceptible. Les quatre stries dorsales, en arrière, se transforment insensiblement en lignes saillantes, en tout semblables à celles qui existent près de la suture, peut-être même moins apparentes. Les stries marginale et latérale sont remplacées par des lignes saillantes; la terminale manque. La partie réfléchie des élytres ne présente pas, comme dans beaucoup d'espèces de ce genre, une petite fossette allongée; mais elle est fortement ponctuée. *Abdomen* ponctué latéralement et postérieurement. *Pattes* ferrugineuses, cuisses aplaties; les jambes, également aplaties, sont très dilatées en dehors en s'arrondissant; celles de devant sont un peu plus larges et garnies de quatre à cinq petites dents peu apparentes. Les tarsi n'offrent rien de remarquable.

Cet insecte vit avec les grosses Fourmis; je l'ai trouvé une seule fois et un seul individu, dans une grande fourmière de la forêt de Bondy, le 17 juin 1832.

D'après le système de Paykull, cet *Hister* doit être placé entre le *Cruciatus* et l'*Interruptus*, dans la première sous-division de la deuxième famille de la troisième tribu de la seconde section; mais, dans l'ordre naturel, je le placerais après le *Punctatus*, avec lequel il a le plus d'analogie. Comme lui aussi, il rentre dans le genre *Dendrophilus* de Leach.

---

---

## DIVISION

DU GENRE *Satyre* EN NEUF GROUPES, D'APRÈS DES CARACTÈRES TIRÉS A-LA-FOIS DES NERVURES ET DES ANTENNES.  
PAR M. DUPONCHEL.

Séance du 19 décembre 1832.

---

Le genre *Satyre* étant un des plus nombreux dans la famille des *Lépidoptères* diurnes, on le divise ordinairement en trois sections pour mieux s'y reconnaître. On comprend dans la première les espèces à taches noires sur un fond blanc, vulgairement appelés *Satyres blancs*; on range dans la seconde celles à taches fauves sur un fond plus ou moins noir, et connues généralement sous le nom de *Satyres nègres*; enfin on réunit dans la troisième toutes celles à couleurs variées, et qui ne peuvent entrer dans les deux premières. Cette division, uniquement fondée sur un caractère aussi secondaire que la couleur, ne saurait satisfaire le véritable naturaliste. J'ai donc cherché à en établir une autre sur une base plus solide, et je crois y être parvenu en tirant mes caractères des principales nervures des premières ailes et des antennes. Mais, avant de les exposer, je dois faire connaître ici les termes que j'emploierai pour exprimer ceux tirés des nervures, afin d'être mieux compris. Ces ter-

mes ont été créés par M. Al. Lefebvre (1), et j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de les adopter. Ainsi j'appellerai, comme lui, *nervure costale*, celle qui borde la côte des premières ailes; *nervure médiane*, celle qui occupe le milieu des mêmes ailes, et se divise en trois branches ou *nervules*, à peu de distance de son origine; et *nervure sous-médiane* ou *inférieure*, celle qui longe le bord interne sans le diviser.

« Un caractère remarquable dans tous les *Satyres*, tant « exotiques qu'indigènes, a dit Godart (2), c'est que les « deux nervures les plus voisines de la côte des premières « ailes, sont renflées près du corselet ». Cela n'est pas entièrement exact, du moins pour les *Satyres* indigènes, dont je m'occupe seulement ici, car dans les *nègres* proprement dits, ou *espèces alpines*, ce renflement est nul ou à peine sensible; dans les *Satyres blancs*, il n'existe qu'à la *nervure costale*; dans plusieurs des *Satyres* à couleurs variées, il affecte la costale et la médiane, et dans les petites espèces, à nombreuses taches oculaires, les trois nervures sont également renflées à leur origine, et beaucoup plus que dans les autres *Satyres*. C'est donc d'après la présence ou l'absence de ce renflement, combiné avec la forme des antennes, que j'ai divisé le genre *Satyre* en neuf groupes, ainsi qu'il suit, savoir :

### Premier groupe.

*Nervure costale seule renflée à son origine. Antennes épaisses, droites, et fusiformes.*

EACHESIS, GALATHEA, CLOTHO, LARISSA, ARGE, INES, PSYCHE.

Ce groupe se compose uniquement des espèces à taches

(1) Voir son mémoire inséré dans les *Annales*, 1<sup>er</sup> trimestre, 1832, p. 80.

(2) *Histoire naturelle des Lépidoptères de France*, 2<sup>e</sup> vol., pag. 87.

noires sur un fond blanc, vulgairement appelés *Satyres blancs* ou *demi-deuils*. Ces espèces fréquentent de préférence les prés sylvatiques et tous les lieux où croissent de hautes graminées. On pourrait les appeler les GRAMINICOLES.

### *Deuxième groupe.*

*Nervure costale très renflée à son origine, la médiane seulement un peu dilatée; l'inférieure sans dilatation sensible; antennes grêles, à massue forte et un peu allongée.*

ACTÆA, BRYCE, PHEDRA.

Ce groupe ne comprend que trois espèces, qui se reconnaissent à une ou deux grandes taches oculaires sur leurs premières ailes, plus prononcées en dessus qu'en dessous. Elles n'habitent que les grands bois remplis de hautes bruyères, sur lesquelles elles aiment à se reposer. Je les appellerai ERICICOLES.

### *Troisième groupe.*

*Nervure costale et nervure médiane également très renflées à leur origine; l'inférieure sans dilatation sensible; antennes grêles, à massue plus ou moins courbe.*

FIDIA, FAUNA, CIRCE, HERMIONE, ALCYONE, ANTHE, BRISEIS, ANTHELEA, AUTONOE, PODARCE, SEMELE, HIPPOLYTE, ARETHUSA, NEOMYRIS, NARICA.

Toutes les espèces de ce groupe ont également une ou deux grandes taches oculaires sur leurs premières ailes; mais elles ont l'angle supérieur de ces mêmes ailes plus aigu. Chez quelques-unes le mâle est très différent de la femelle pour la

couleur, ainsi qu'on le voit principalement dans l'*Anthelea*. Tous les *Satyres* dont il s'agit fréquentent de préférence les rochers et les collines arides. Le nom de RUPICOLES donne une juste idée de leurs habitudes.

#### *Quatrième groupe.*

*Nervure costale et nervure médiane également dilatées à leur origine, l'inférieure sans dilatation sensible; antennes grêles à massue allongée et peu renflée.*

EUDORA, JANIRA, CLYMENÉ, THITONUS, IDA et PASIPHAË.

Toutes les espèces de ce groupe n'ont qu'un œil sur leurs premières ailes, ordinairement bipupillé. La femelle de l'*Eudora*, qui en a deux, fait seule exception à cette règle. Elles habitent non-seulement les bois, mais tous les terrains incultes et plus ou moins herbus. On peut les appeler les HERBICOLES.

#### *Cinquième groupe.*

*Nervure costale et nervure médiane plus ou moins renflées à leur origine, l'inférieure sans dilatation sensible; antennes droites, visiblement annelées de noir et blanc, et à massue pyriforme.*

ROXELANA, MOËRA, MEGÆRA, TIGELIUS, ÆGERIA.

Les espèces qui appartiennent à ce groupe n'ont également qu'un œil sur leurs premières ailes; mais elles en ont toujours de cinq à six aux ailes inférieures. D'ailleurs, leurs antennes annelées de noir et de blanc, ne permettent pas de les confondre avec celles du groupe précédent. Comme on les trouve principalement dans le voisinage des habitations, on peut les appeler les VICICOLES.

*Sixième groupe.*

*Nervure costale plus dilatée que la médiane, qui l'est cependant d'une manière sensible; l'inférieure sans aucune dilatation; antennes annelées de noir et de blanc, à massue allongée.*

DEJANIRA, HYPERANTHUS.

Ces deux espèces se distinguent de toutes les précédentes en ce qu'elles ont une rangée de quatre à cinq yeux sur leurs premières ailes. On ne les trouve que dans les parties ombragées des bois, où elles voltigent de branche en branche. Elles méritent bien, à cause de cela, le nom de RAMICOLES.

*Septième groupe.*

*Les trois nervures très fortement renflées et d'une manière égale à leur origine; antennes annelées de gris et de brun, à massue assez prononcée.*

OEDIPUS, HERO, ARGANIUS, DORUS, PHILEA, CORINNA, LEANDER,  
IPHIS, DAVUS, PAMPHILUS, LYLLUS.

Ce groupe comprend toutes les petites espèces à taches ocellées, plus ou moins nombreuses sur les quatre ailes, et précédées dans presque toutes d'une ligne couleur d'argent ou de plomb. La plupart ne se trouvent que dans les bois taillis, où elles voltigent sur les buissons. Le nom de DUMICOLES est celui qui leur convient le mieux, d'après leurs habitudes.

*Huitième groupe.*

*Les trois nervures sans dilatation sensible à leur origine ; antennes assez fortes, et à massue allongée.*

AELLO, NORNA, TARPEIA, BORE, BOOTES, PHRYNE.

Les six espèces comprises dans ce groupe sont toutes propres aux contrées boréales, ou aux régions les plus froides des montagnes. Elles se distinguent de toutes les autres par une forme particulière ; elles ont un air étioilé ; leurs couleurs sont ternes, leurs ailes plus minces et plus allongées, leurs palpes plus velus, et les nervures de leurs ailes inférieures, en dessous, sont toujours d'une couleur plus claire que le fond. Les contrées les plus voisines du pôle arctique étant leur véritable patrie, je les appellerai les ARCTIQUES.

*Neuvième et dernier groupe.*

*Les trois nervures sans renflement sensible à leur origine ; antennes grêles, à massue plus ou moins globuleuse ou pyriforme.*

EPIPHRON, PHARTE, MELAMPUS, CASSIOPE, MNESTRA, PYRRHA, OEME, PSONEA, CETO, MEDUSA, AFRA, PARMENIO, STYGNE, MELAS, LEFEBVREI, ALECTO, NERINE, BLANDINA, EURYALE, LIGEA, EMBLA, NEORIDAS, ARACHNE, EVIAS, GOANTE, GORGE, EPISTYGNE, MANTO, DROMUS, ARETE.

Ce groupe, le plus nombreux de tous, comprend toutes les espèces particulières aux montagnes, et vulgairement appelées *nègres*, à cause de la couleur du fond de leurs ailes,

qui est d'un brun plus ou moins noir. On pourrait le subdiviser en deux sections : la première comprendrait les espèces à ailes entières, et la seconde, celles à ailes inférieures dentelées. Comme la plupart de ces *Satyres* n'habitent que les montagnes alpines, je les appellerai les ALPICOLES.

On voit par l'exposé de ces caractères, qu'ils sont très simples et d'autant plus faciles à saisir, qu'ils sont fondés sur des parties visibles sans loupe, ce qui est assez rare en entomologie. Quant à l'expression de *groupe*, dont je me suis servi, elle prouve que mon intention n'a pas été d'établir de véritables genres, mais seulement des divisions, à l'aide desquelles on puisse trouver plus facilement l'espèce que l'on cherche parmi le grand nombre de celles que renferme le genre *Satyre* des auteurs. Cependant, pour soulager la mémoire, j'ai cru devoir donner à chacun de ces groupes un nom qui indique d'une manière générale les habitudes des espèces qui s'y rapportent, ce qui est encore un moyen d'en faciliter la recherche.

---

**MÉMOIRE**

SUR LES GENRES *Xylocoris*, *Leptopus* ET *Velia*, PAR M. LÉON  
DUFOUR, CORRESPONDANT DE L'INSTITUT, etc.

Séance du 9 janvier 1833.

*Minima non spernenda.*

---

1<sup>o</sup> *Révision du genre Xylocoris.*

Dans la marche progressive actuelle de l'entomologie, il n'est pas donné à tous ceux qui se complaisent dans l'aimable étude de cette science de l'enrichir par des insectes nouveaux auxquels leur grandeur ou l'éclat de leurs couleurs assignent une place distinguée dans les somptueuses collections. Ceux qui ne sont point appelés à ces bonnes fortunes doivent avoir assez de philosophie pour attacher de l'importance à la découverte de la plus petite comme de la plus obscure des espèces, surtout lorsque celle-ci appartient au sol qu'ils habitent. C'est précisément là la condition de votre correspondant des Landes. Ce n'est ni un beau Coléoptère, ni un brillant Papillon qu'il vient étaler aux regards de la société, c'est une fort petite et chétive Punaise dont il ne rougit pas de lui faire hommage, dans la conviction où il est qu'elle approuve le sens de son épigraphe.

En avril 1831, je fis connaître, dans les *Annales des sciences naturelles*, un Hémiptère nouveau de la tribu des Géocorises membraneuses de M. Latreille, que je ne pus rapporter à aucun des genres établis jusqu'alors. Je le décrivis sous la dénomination générique de *Xylocoris* et sous le nom spécifique de *Rufipennis*. Dans l'automne de 1832, je trouvai pareillement, sous les écorces d'un Pin mort, une autre espèce de ce même genre, dont j'exposai bientôt le signalement. J'éprouve une véritable satisfaction en voyant que ce nouveau Xylocore confirme les caractères génériques publiés en 1831, en sorte qu'il n'y a rien à changer dans leur expression. Mais la découverte d'une seconde espèce, dans un genre qui avait été fondé sur l'étude d'une seule, doit nécessairement apporter des modifications dans ce qui concerne les caractères pris de l'habitude générale du corps, comme elle doit entraîner aussi, par l'examen comparatif, un changement dans la phrase spécifique. Ainsi donc, avant de passer à la description du nouveau Géocorise, je vais résumer les traits caractéristiques du genre ainsi que ceux de l'espèce déjà publiée, afin que les entomologistes sachent où en est la science sur ce point.

*Xylocoris* (Xylocore.)

*Antennes* insérées au-devant des yeux, un peu au-dessous du bord latéral de la tête, plus longues que le corselet; composées de quatre articles, dont les deux premiers, sensiblement plus gros, cylindrico-conoïdes, le basilaire le plus court de tous, le second le plus long, le troisième et le quatrième brusquement fort grêles, capillaires ou sétacés, égaux entre eux, très velus. *Bec* droit, grêle, dépassant à peine la première paire de pattes, composé de trois ar-

tibles, dont le premier est fort court, le second plus long que le troisième, celui-ci terminé en pointe acérée. *Labre* court. *Yeux* latéraux de grandeur ordinaire. *Ocelles* nuls. *Pattes* uniquement ambulatoires, égales entre elles, de moyenne longueur; cuisses un peu grosses. *Tarses* de trois articles, dont le premier est fort court, rudimentaire, et le dernier se termine par deux crochets simples modérément arqués. *Corps* de petite taille, ovale, oblong, aplati.

Esp. I. *Xyl. Rufipennis*. Xyl. Rufipenne.

Duf., Annal. des Sc. nat., tom. 22, p. 425, tab. 13, fig. 3.

*Apterus, ater, nitidus, sub lente pubescens; capite inter antennis sub acuminato; hemelytris dimidiatis rufis; antennis tibiis tarsisque rufo-pallidis; tibiis anticis apice dilatatis.*

*Hab. sub Pinorum e mortuarum cortice in Gallia meridionali-occidentali.*

*Long. 2/3 lin.*

Esp. II. *Xyl. Ater*. Xyl. Noir, tab. B, fig. 3.

*Alatus, oblongus, ater, nitidus glaberrimus; capite inter antennas producto obtusissimo sub-truncato; thoracis linea dorsali impressa; hemelytrorum corio margine pone medium secto sub articulo; antennarum articulo secundo, tertioque tibiis tarsisque rufo-pallidis sub lente pilosis.*

*Hab. sub Pinorum e mortuarum cortice in Gallia meridionali-occidentali.*

*Long 2/3 lin.*

Le corps de ce petit Xylocore est oblong, tout-à-fait plat, et d'un noir luisant. Tête avancée en une sorte de museau très obtus, comme tronqué. Bec tout-à-fait appliqué dans sa

rétraction contre la région inférieure de la tête et à peine un peu plus long que celle-ci. Yeux ovalaires, médiocrement saillans, d'un brun noirâtre. Corselet rhomboïdal, son côté postérieur plus long, presque droit. Écusson largement triangulaire. Hémélytres offrant, vers le tiers postérieur de leur portion coriacée, un petit angle rentrant, une sorte de pli ou de demi-articulation; leur portion membraneuse, tantôt blanchâtre, tantôt un peu enfumée, avec des nervures simples, peu sensibles. Ailes sans plis ni nervures. Il n'y a que la moitié d'une de celles-ci avant le bord extérieur

*Explication de la figure.*

3. *Xycoloris Ater*, considérablement grossi.

a. Mesure de sa longueur naturelle.

b. Antenne

c. Patte postérieure

d. Hémélytres

e. Aile

} encore plus grossis.

2° Révision du genre *Leptopus*.

En 1807, je découvris, sur les graviers de l'Adour, près de Saint-Séver (Landes), un petit *Hémiptère* fort curieux, d'une physionomie semblable à celle des *Acanthia*, Latr., ou *Salda*, Fabr., et je m'empressai de le communiquer à mon ami, M. Latreille. Ce savant entomologiste, dont le tact est si sûr, fut frappé de la brièveté du bec arqué et épineux de ce *Géocorise*, ainsi que de la ténuité des antennes, du développement des cuisses antérieures, armées de piquans, et de la gracilité des pattes intermédiaires et postérieures. Il en fonda un nouveau genre, et la considération de ce dernier trait lui fournit le terme générique de *Leptopus*. Il inséra, dans le supplément de son *Genera* (1809), une exposition fort abrégée des caractères de ce genre, et

celle-ci a été ensuite reproduite dans ses divers ouvrages. Toutefois, l'article *Leptope*, de la deuxième édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, renferme quelques mots de plus sur les traits spécifiques de cet insecte.

Une figure du *Leptopus* et quelques développemens, tant génériques que spécifiques, m'ont paru être un besoin de la science, et je vais essayer d'autant plus volontiers de diminuer cette lacune, que la découverte d'une nouvelle espèce me mettra plus à même de confirmer ou de modifier les caractères déjà énoncés.

Le genre *Leptopus*, ainsi que l'a jugé M. Latreille, doit, dans le cadre des familles naturelles des insectes, suivre immédiatement ses *Acanthia*. Des raisons solides ne manqueraient pas, ainsi que je l'ai avancé dans mon travail sur l'anatomie des *Hémiptères*, pour autoriser l'institution d'une nouvelle petite famille avec les deux genres que je viens de nommer, et le *Pelogonus*. Mais ce n'est point ici le lieu de nous occuper de ce rapprochement. Passons à l'exposition des caractères génériques et habituels.

#### *Caractères génériques et habituels.*

*Antennes* insérées au-devant des yeux, au bord interne de la tête, plus longues que le corselet, sétacées, glabres, composées de quatre articles, dont le premier, le plus court, est seul un peu renflé, et dont le troisième est le plus long de tous. *Bec* arqué, court, ne dépassant pas l'origine des pattes antérieures, composé de deux articles apparens, plus ou moins épineux sur les côtés. *Yeux* tout-à-fait latéraux, grands, très saillans, ovales-réniformes. Deux *ocelles* placés sur un tubercule commun. *Pattes* ambulatoires, fort grêles; cuisses antérieures plus grosses que les autres, pyramidales, garnies de piquans en dessous. *Membrane des hémé-*

*lytres* parcourue par quatre ou cinq nervures simples, longitudinales, dont les deux les plus internes sont souvent confluentes et forment ainsi une cellule allongée.

*Corps* ovalaire. *Tête* avec le vertex déprimé. *Corselet* comme divisé en deux portions presque égales, par une empreinte transversale. *Ecusson* largement triangulaire, de médiocre grandeur. *Hémélytres* coriaceo-membraneuses.

Les *Leptopes* sont des Hémiptères de petite taille, que la gracilité de leurs pattes intermédiaires et postérieures rend très agiles à la course. Ils ne sautent point, mais doués par la grosseur et le développement de leurs yeux d'une vue étendue, ils sont prompts à s'envoler aussitôt qu'on s'approche d'eux. Ils sont insectivores et organisés pour saisir des proies vivantes, ainsi que le témoignent les piquans qui garnissent et leur bec et les pattes antérieures. Ils habitent les lieux secs, et ne paraissent que dans la saison la plus chaude de l'année. Quoique le *Leptope littoral* se trouve sur les bords des rivières, il est facile de se convaincre, quand bien même l'observation directe de ses habitudes ne l'apprendrait pas, qu'il n'est point destiné à vivre dans les lieux humides. Il n'offre pas en effet à la surface de son corps ce duvet serré, soyeux et imperméable propre aux insectes qui fréquentent les lieux aquatiques ou marécageux. L'espèce littorale n'habite que les rives essentiellement caillouteuses, et c'est toujours sur les pierres plus ou moins entassées loin de l'humidité qu'elle se tient en embuscade.

Esp. I. *Leptopus Littoralis*. Leptope Littoral. *Nob.*, pl. B, fig. 2.

Latr., *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, 2<sup>e</sup> édit.

*Griseo-cinereus, villosus, hispidulusque; oculis, ocellisque glabris; rostri articulo primo utrinque longe bispinoso,*

*terminali brevius spinoso; thorace antice sub-attenuato, utrinque ante pedum anteriorum insertionem tuberculo laterali unispinoso; scutello nigro glabro; hemelytris nigrescente macullulatis, costa brevissime ciliato-spinulosa; pedibus pallidis; femoribus pedibusque anticis subtus longe multispinosis.*

*Hab. lapides ad ripas Aturi (Saint-Séver) Galliae meridionalis, et Ebri Hispaniae septentrionalis. — Long. 2. Lin.*

La tête du *L. Littoral*, à cause de la grosseur et de la saillie de ses yeux, paraît élevée au-dessus du plan du corselet. On y observe quelques poils raides, soit en dessus, soit en dessous. Les antennes ont une finesse capillaire. Elles sont glabres, d'une teinte obscure, mais plus pâles à leur base. Le dernier article est de la longueur du second, mais le troisième est le plus long de tous. Le bec est d'un roux pâle, et ne m'a paru composé que de deux articles. Le premier de ceux-ci, qui est le plus long, est fort remarquable par les deux épines, longues, raides et droites, qui garnissent chacun de ses bords. Ces épines ne sont pas des poils ordinaires; elles sont de texture cornée comme le bec et ne semblent qu'un prolongement latéral de la substance de celui-ci. C'est le seul Hémiptère à ma connaissance dont le bec soit ainsi armé. L'article terminal de celui-ci est plus large, triangulaire, très acéré, et ses côtés offrent aussi deux spinules, mais bien moins prononcées que les précédentes. Les yeux sont glabres, bien distinctement réticulés. Les ocelles sont implantés, comme enchatonnés, sur les côtés d'un très petit tubercule rond, glabre et roussâtre, situé près du bord postérieur de la tête. Le corselet un peu atténué en avant, a des poils raides et en même temps une villosité molle, grisâtre, dans les individus frais et bien conservés. Son lobe antérieur a une

fossette dorsale plus ou moins marquée, et dans l'insecte vivant on distingue des points enfoncés, disposés en série près de son bord céphalique. Les flancs du prothorax présentent un trait fort singulier, c'est l'existence, tout près de l'insertion des pattes antérieures, d'une sorte d'écaille tuberculiforme, qui semble destinée à servir de point d'appui à la cuisse dans ses grands mouvemens. Cette écaille est assez saillante pour déborder la marge du prothorax, et elle est armée en avant d'une courte spinule. L'écusson est triangulaire, pointu, noirâtre, glabre, parfois un peu roussâtre à sa pointe. Les hémélytres dépassent en longueur l'abdomen. Elles sont d'un gris cendré, avec des mouchetures irrégulières noirâtres. La loupe y découvre des poils noirs fort courts, redressés, bulbeux à leur origine, et une série de ceux-ci débordent un peu la marge extérieure de l'hémélytre. Quand on regarde contre le jour la partie coriacée de celle-ci, on la voit comme criblée de petits points subdiaphanes. La partie membraneuse de l'hémélytre est bien distinctement limitée. Elle est parcourue par des nervures longitudinales simples, presque parallèles, dont le nombre et la disposition m'ont présenté des différences suivant les individus. Dans celui dont j'offre ici la figure, il n'y avait que quatre de ces nervures, et les deux plus rapprochées du bord interne confluaient en arrière de manière à constituer une cellule. Du point de confluence part un pétiole assez long, qui va gagner le bord postérieur de la membrane hémélytrale. Je trouve, dans un autre individu, cinq nervures au lieu de quatre, et les deux plus internes ne confluent que tout-à-fait au contour postérieur de la membrane, de manière qu'il n'existe aucune trace de pétiole. Cette variation est fort singulière, mais elle est bien réelle. L'abdomen du *Leptope* est noirâtre, glabre, avec le bord des segmens blanchâtre.

Les pattes sont pâles, avec une tache annulaire brune peu prononcée, près de l'extrémité tibiale des cuisses. Les antérieures ont les cuisses bien plus grosses que les autres, pyramidales, atténuées vers leur extrémité antérieure, et munies, ainsi que le tibia, d'un appareil de préhension qui forme un des traits les plus saillans de cet insecte. Le bord inférieur de ces cuisses est armé d'une double rangée d'épines alternativement plus longues, et indépendamment de celles-là, on en compte trois ou quatre à la face antérieure seulement de leur moitié tibiale. Les tibias de ces mêmes pattes sont aussi garnis en dedans de trois paires d'épines semblables. Les autres pattes sont inermes, glabres, ou munies, aux tibias et aux tarses, de poils microscopiques. Les tarses m'ont paru de deux articles seulement, et sont d'autant moins longs qu'ils appartiennent aux pattes antérieures.

Le *Leptope Littoral* est un insecte rare et très difficile à saisir. Il habite les cailloux secs de la grève de l'Adour, près de Saint-Séver, et je l'ai rencontré aussi, dans des localités semblables, aux bords de l'Ebre, en Espagne, près de Logroño et de Tudela, en 1808. Il paraît en été. Sa petitesse et sa couleur, qui est celle des pierres au milieu desquelles il se tient, le dérobent à la vue. Quand le soleil est ardent, il s'envole à la moindre approche, comme les *Cicindèles*, ou bien il se précipite dans les interstices des cailloux. Le temps couvert est le plus favorable pour la chasse de cet insecte; alors en appliquant sur lui le doigt mouillé, on peut s'en saisir.

Obs. Il est présumable que le *L. Lapidicole*, mentionné par M. Latreille, dans le dictionnaire précité, et découvert par M. de Bazoches, dans le département du Calvados, appartient à l'espèce que je viens de décrire. Il serait intéressant, surtout pour la géographie entomologique, d'éclaircir le fait de cette identité.

Esp. II. *Leptopus Echinops*. Leptope Oeil hérissé. Nob.  
tab. B, fig. 2.

*Griseo-cinereus, villosus hispidulusque, oculis, ocellis, scutelloque hispidis; rostri articulo primo inermi, secundo utrinque bispinuloso; thorace antice haud aut vix attenuato; hemelytris albo nigroque variegatis; femoribus tibiisque anticis subtus longe multispinosis.*

*Hab. in montibus saxosis rupibusque Hispaniæ, circa Tafalla, et Tudela Navarræ. Mense octobri 1808 captus.*

*Long. 1 3/4 lin.*

Je regrette vivement de n'avoir pas à produire une bonne figure de ce *Leptope*, que je ne possède plus dans ma collection. L'esquisse un peu grossière que j'en fis lors de sa découverte est aujourd'hui indigne du burin; mais les détails descriptifs consignés dans le journal entomologique de mes excursions en Espagne, ne sauraient me faire naître le moindre doute, et sur l'identité générique, et sur la différence spécifique de cette espèce avec la précédente. Les poils raides qui hérissent les yeux, les ocelles et l'écusson, ainsi que l'absence des piquans au premier article du bec, sont des traits, les uns positifs et l'autre négatif, qui distinguent cette espèce. Les mouchetures des hémélytres ont aussi une disposition différente dans celle-ci. Il n'est pas rare qu'elles forment une bande transversale vers le milieu, et une oblique vers la base. La structure générale du corps, la forme, la composition des antennes et du bec, la grosseur, la saillie des yeux; la configuration des pattes, dont les antérieures sont ravisseuses par les piquans qui les garnissent, et par la grosseur des cuisses, tous ces traits appartiennent au signallement générique.

*Explication de la figure.*

2. *Leptopus littoralis* fort grossi.

a. Mesure de sa longueur naturelle.

b. Bec.

c. Antenne.

d. Patte antérieure.

e. Patte postérieure.

} Considérablement grossis.

### 3° Description et figure d'une nouvelle espèce de *Velia*.

Le terme générique de *Velia* a été imposé par M. Latreille à un petit groupe bien naturel d'insectes Hémiptères, que Fabricius, dans son *Systema Rhyngotorum*, a rangé parmi ses *Hydrometra*. Notre illustre législateur de l'Entomologie (*Règne animal*, 2<sup>e</sup> édit.), a placé les genres *Hydrometra*, *Velia* et *Gerris* à la fin de sa trop grande famille des *Géocorises*. Dans un travail assez étendu sur l'anatomie et la classification des *Hémiptères*, travail qui s'imprime en ce moment, j'ai proposé, pour ces trois genres, l'établissement d'une nouvelle famille intermédiaire aux *Géocorises* et aux *Hydrocorises*, et que j'ai désignée sous la dénomination d'*Amphibicorises*.

Les *Vélies*, indépendamment des traits de structure et d'organisation qui les distinguent des *Gerris*, en diffèrent par leur habitude de marcher sur l'eau, et non d'y nager par mouvemens saccadés comme ces derniers. La description de la nouvelle espèce que je viens de découvrir fera sentir la nécessité de modifier dorénavant l'expression des caractères génériques des *Velia*.

*Velia Pygmæa*. Vélié Pygmée. Nob. tab. B, fig. 1.

*Nigro-cinerea, thoracis margine antico tenuiter, antennis pedibusque basi rufo-testaceis; linea orbitali interna maculisque sex in singulo hemelytro albis; thorace rhomboideo, convexiusculo, in medio levissime carinato, angulis lateribus prominulis; hemelytris fumosis abdominis longitudine; pedibus inermibus subæqualibus, tarsis anticis uni articulatis, reliquis biarticulatis.*

*Hab. in aquis stagnantibus, umbrosis, circa Saint-Sever (Landes).*

*Long. 273 lin.*

Cette petite et jolie espèce a toute la physionomie et le genre de vie des autres. Elle ressemble en miniature à la *Vélié* des ruisseaux (*Velia Rivulorum*, LAT.), dont elle est d'ailleurs distincte par une foule de caractères solides.

Sa tête est marquée, au bord interne des yeux, d'un trait blanc plus ou moins argenté. Les yeux sont bruns et globuleux; les antennes, d'un roux pâle avec leur extrémité noirâtre, ont le premier article un peu cambré, plus long et plus gros que le second, qui est le plus court de tous. Celui-ci est séparé du troisième par un petit article turbiné rudimentaire que le microscope met en évidence. J'ai signalé, dans mon travail précité, l'existence de cet article vestigiaire, inaperçu jusqu'à ce jour par les entomologistes, comme un trait commun aux *Gerris* et aux *Velia*. Le troisième article est grêle, et le quatrième, ou le terminal, le plus long de tous, est noirâtre, pareillement grêle et cylindroïde. Le bec n'atteint pas la seconde paire de pattes. Il se compose de deux articles seulement, dont le premier, le plus long, est d'un roux pâle, et le terminal est acéré et noirâtre.

Le corselet, ou prothorax, rhomboïdal comme celui de la *Vélie des ruisseaux*, a ses angles latéraux plus saillans, et son angle postérieur plus arrondi que dans cette dernière espèce. Sa région dorsale, légèrement convexe, offre une ligne médiane très fine, glabre, à peine saillante. Son bord antérieur et d'un roux pâle.

Les hémélytres sont de la longueur de l'abdomen, d'une teinte enfumée, excepté à leur base, qui est pâle. On y compte six taches blanches distinctes, plus ou moins ovalaires. La première, qui est la plus allongée, et souvent la moins apparente, occupe la base de l'hémélytre. A son côté interne, on voit la deuxième, dont une nervure la sépare, et un peu en arrière d'elle, près du bord externe de l'hémélytre, est la troisième, bien isolée. La quatrième et la cinquième, disjointes par une simple nervure, sont placées, l'une dans l'enceinte et près du bout d'une grande cellule qui occupe le centre de l'hémélytre, l'autre, en dehors de cette cellule. La sixième tache, bien tranchée, est située près de l'extrémité de l'hémélytre.

Les pattes de la *V. Pygmæa* ne présentent pas, dans leur longueur et leur grosseur respectives, la disproportion qui s'observe dans celles des *V. Rivulorum* et *Currens*. Simples, c'est-à-dire sans dents ni renflemens particuliers, et moins longues, comparativement au corps, que dans les autres espèces, elles sont semblables entre elles par leur grosseur, et les antérieures sont seulement un peu plus courtes que les autres. Les cuisses sont d'un roux pâle avec leur extrémité obscure. Les tibias ont cette dernière nuance. Ils sont simples et inermes, mais ceux des pattes de devant se dilatent insensiblement vers leur extrémité tarsienne qui est obliquement tronquée. Les tarses, aussi d'une teinte obscure, offrent, quant à leur composition, des différences très essentielles avec ceux des deux espèces que je viens

de citer, et ces différences, malgré la petitesse de l'insecte, ont été sévèrement constatées. Les tarses antérieurs plus courts et proportionnellement plus larges que les autres ne sont formés que d'une seule pièce au lieu de trois qui constituent évidemment ceux des *V. Rivulorum* et *Currens*. Cette pièce, dans quelques circonstances, m'a paru s'insérer au tibia par un très petit article rudimentaire; mais l'existence de celui-ci est très douteuse. Avant sa terminaison, qui est très obtuse, ce tarse est entaillé et comme échancré latéralement pour l'insertion des ongles, en sorte que celle-ci n'a pas lieu à l'extrémité de la pièce tarsienne. Les ongles, au nombre de deux, sont fort grêles, assez longs, faibles, à peine arqués et s'abritent lors de leur rétraction sous l'espèce de capuchon formé par le prolongement du tarse. Les tarses des pattes intermédiaires et postérieurs sont distinctement formés de deux articles allongés, cylindriques, presque égaux entre eux. Leurs ongles, semblables à ceux des pattes de devant, ont leur insertion moins éloignée du bout terminal du tarse.

Notre Vélie paraît glabre à l'œil nu, mais le microscope nous révèle toute la sage prévoyance de la nature dans le but de ses créations. Puisque cet insecte était destiné à passer sa vie sur l'eau, à parcourir sa surface pour s'y procurer ses moyens d'existence, il fallait bien le prémunir contre les atteintes destructives de l'humidité. Aussi son corps, ainsi que les pattes et les antennes, sont couverts d'une villosité, d'un duvet uniforme qui, en lui formant un vêtement imperméable, n'empêche pas l'accès de l'air dans les stigmates pour l'acte important de la respiration.

Dans le mois d'octobre 1832, je découvris la *Vélie Pygmée* au voisinage des rives de l'Adour; près de Saint-Séver, dans des flaques d'eau ombragées, couvertes de *Marsilea Quadrifolia*. Elle y était commune, mais sur des centaines

d'individus, je ne pus en rencontrer que deux ou trois à l'état d'insectes parfaits, c'est-à-dire pourvus d'ailes et d'hémélytres. Les autres étaient des larves ou des individus aptères qui, pour la plupart, avaient une taille égale à la leur, quoiqu'ils n'offrissent aucun vestige d'hémélytres qui pût les faire considérer comme des nymphes. Ces larves avaient sur le devant du corselet, à la place du trait rousâtre que j'ai signalé dans l'insecte parfait, deux taches plus ou moins confluentes d'un blanc de neige. Des points de cette dernière nuance s'observent aussi à la base dorsale de l'abdomen. Les bords de celui-ci sont marqués le plus souvent de taches testacées et par fois de points d'un blanc éclatant.

L'ambulation de nos Vélies a quelque chose d'assez grave. Elle s'exécute par des pas menus et répétés qui semblent les faire glisser ou couler sur la surface de l'eau sans y produire la moindre agitation, la moindre ride. Quand on les saisit avec les doigts, elles exhalent l'odeur désagréable qui est propre en général aux Punaises.

*Explication de la figure.*

1. *Velia Pygmæa* considérablement grossie.
    - a. Mesure de sa longueur naturelle.
    - b. Antenne plus considérablement grossie.
    - c. Une patte antérieure.
    - d. Une patte postérieure.
-

---

**NOTICE**

SUR LE POLYOMMATE CERONUS, PAR M. A. PIERRET.

( Séance du 19 décembre 1832. )

---

Plusieurs Entomologistes regardent le *Polyommate Ceronus* comme une variété de l'*Adonis*; d'autres au contraire, le mettent au rang des espèces: ces derniers se fondent en cela sur l'autorité d'Hübner; mais personne n'ignore que cet iconographe a souvent sans motif plausible, multiplié le nombre de ses planches. C'est ce qui a été très bien senti par M. le docteur Boisduval, lorsque dans son *Index Methodicus*, il a marqué d'un point de doute (an var. *Ceronus*?) cette prétendue espèce. La classification de M. Boisduval étant universellement adoptée, l'amateur doit éprouver un grand embarras, lorsqu'il voit hésiter l'un des hommes qui ont le mieux mérité de la science, l'un de ceux qui ont éclairci le plus d'incertitudes. Je m'empresse donc de signaler quelques observations sur ce Polyommate qui, malgré son faciès étrange, n'est, à mon avis, qu'une variété femelle de l'*Adonis*; en effet, il ne diffère de cette dernière,

qu'en ce que la couleur, au lieu d'être noire, est d'un bleu d'azur chatoyant, analogue à la teinte du mâle; du reste, il offre absolument les mêmes caractères que la femelle de l'*Adonis*; la tache centrale du dessus des premières ailes, et les lunules rougeâtres du dessus des inférieures s'y reproduisent également. Les antennes, le corps, et le dessous des ailes n'offrent aucune différence. Cette variété d'ailleurs est toujours femelle, et s'accouple avec le mâle de l'*Adonis*, lequel ne subit aucune modification. Au surplus, il est assez ordinaire, chez les femelles des Argus, de voir ces transitions successives du noir au bleu: ainsi, la couleur du *Corydon* le plus souvent noirâtre, passe quelquefois au bleu cendré; j'ai même pris cette dernière variété dans la forêt de Chantilly, sur les hauteurs de Lamorlaye, aussi communément que l'autre femelle. Il en est de même du Polyommate *Alexis*; la femelle, tantôt toute noire, tantôt noire avec la base saupoudrée de bleuâtre, devient quelquefois presque entièrement bleue.

Je crois avoir assez prouvé par ces exemples, que le *Ceronus* ne peut être considéré que comme une variété de notre *Adonis*. J'ajouterai maintenant que ce n'est pas seulement une variété locale, mais bien une variété accidentelle. En effet, on avait cru jusqu'à présent qu'il n'habitait que le midi de la France; je ne pensais même pas qu'il eût été pris autre part qu'aux environs de Bordeaux, localité dont j'avais reçu l'unique individu que je possédais alors, et dont viennent presque tous ceux des collections de Paris; mais il a été pris cette année, dans les premiers jours d'août à Gurcy (Seine-et-Marne), dix-neuf lieues de Paris, par mon ami M. Francis Bellier, zélé entomophile et véridique observateur. L'exemplaire que je tiens de son amitié, ne diffère aucunement de ceux recueillis dans le sud-ouest de la France et fut trouvé par lui au milieu d'un groupe d'*Adonis*, Polyom-

mate très commun dans cette localité aride et montueuse; il ne diffèrait de ce dernier ni par le vol ni par les mœurs; du reste c'est le seul individu que je sache avoir jamais été rencontré aussi près de Paris, où le noir est la couleur dominante des *Adonis* femelles. Cependant, cette variété paraît être très commune aux environs de Bordeaux, si l'on en juge par le grand nombre d'individus que l'on reçoit de M. Auguste, Entomologiste distingué de cette ville.

---

---

**ESSAI**

D'UNE RÉVISION DU GENRE *Lampyre*, PAR M. F. L. DE LAPORTE.

Séance du 5 décembre 1832.

---

Les insectes dont nous nous occupons ici sont certainement ceux qui ont intéressé le plus, non-seulement les naturalistes, mais même les personnes les plus étrangères à l'étude des sciences. Il n'est pas un enfant qui ne connaisse le *Ver luisant* de nos campagnes, ni à peine une relation de voyages où il ne soit question des mouches à feu, dont l'éclatante phosphorescence, éclaire d'une manière si admirable les nuits des contrées équatoriales. Il est vrai que les *Elaters* à taches dorsales lumineuses ne contribuent pas, dans une moindre proportion, à ce magnifique spectacle.

Les Grecs et les écrivains romains nous parlent souvent des *Lampyres*, tantôt sous ce nom, tantôt sous ceux de *Cicindela*, *Lucio*, *Noctiluca*, *Incendula*, *Lucernuta*, *Luciola*, etc.; ce dernier est encore celui sous lequel l'on désigne vulgairement, en Italie, l'espèce la plus commune dans cette contrée.

Plusieurs naturalistes modernes nous ont donné d'intéressans détails sur ces insectes. DeGéer nous a fait connaître leurs mœurs, Tréviranus les détails de leur organisation intérieure, Carroderi, Forster, Bukerhiem, etc., ont fait de belles recherches sur les causes et les particularités de leur phosphorescence.

Nous allons tracer une esquisse rapide des changemens que ce genre a éprouvés.

Fabricius le premier forma le genre *Lampyris* tel qu'il est aujourd'hui adopté; avant lui, Linnée l'avait réuni aux *Lycus* et aux *Pyrochroa*, et Geoffroy l'avait confondu avec les premiers. Dans ces derniers temps, le grand nombre d'espèces nouvelles que les voyageurs rapportèrent de toutes les parties du monde, fit sentir la nécessité de subdiviser de nouveau cette coupe générique qui, dans les collections seules de Paris, compte aujourd'hui près de deux cents espèces. M. le comte de Hoffmanssegg le premier en détacha, sous le nom de Phengodes, les espèces dont les antennes sont plumeuses, et sous celui d'*Amydetes*, celles chez lesquelles ces mêmes organes sont composés d'un grand nombre d'articles.

M. Guérin, dans son magasin d'entomologie, avait aussi rapporté à ce groupe un genre qu'il nomme *Cladophorus*; mais depuis (*Voyage du capitaine Duperrey*, partie entomologique), il a reconnu que ces insectes devaient rentrer dans la division des *Lycus*.

Enfin M. Gray, dans l'ouvrage anglais *The animal Kingdom*, y ajouta ceux de *Calyptocephalus* et de *Megalophthalmus*, et un troisième auquel il donne le nom de *Cladophorus*, qui, nous venons de le voir, avait déjà été employé par M. Guérin; mais comme M. Gray ne cite pas ce dernier auteur, nous ignorons s'il a appliqué ce nom sans savoir qu'il était déjà employé, ou s'il a cru que son espèce devait rentrer dans le genre du naturaliste français;

dans le dernier cas, il y aurait erreur, car le *Cladophorus* de M. Gray est un vrai *Lampyre* et nous avons vu que celui de M. Guérin était plutôt un *Lycus*.

Toutes ces coupes, faites aux dépens du genre *Lampyre*, nous montrent combien différent entre elles les espèces qui y sont réunies; cependant nous devons avouer que ce genre n'en est pas moins très naturel, et, à notre avis, il vaudrait mieux le subdiviser que de le démembrer. Le grand nombre d'espèces de *Lampyres* que nous avons examinées nous a forcé à augmenter de beaucoup le nombre de ces divisions, mais nous avons préféré les réunir toutes, au moins provisoirement, dans le grand genre *Lampyre*; cependant MM. Hoffmannsegg et Gray ayant donné des noms particuliers à plusieurs de ces divisions, nous avons cru, pour la régularité du travail, devoir en proposer pour toutes. M. Guérin, dans la partie entomologique du voyage du capitaine Duperrey a déjà adopté plusieurs de nos coupes, d'après notre manuscrit, que nous lui avons communiqué.

Nous avons conservé le nom de *Lampyres* proprement dit aux espèces les plus répandues en Europe, et dont les femelles sont privées d'élytres, ou n'en ont au plus que des rudimens.

Nous allons présenter le tableau de nos divisions; mais qu'il nous soit auparavant permis de remercier ici toutes les personnes qui ont bien voulu mettre leurs collections à notre disposition. Nous citerons MM. Desmarest, Bucquet, Gory et Chevrolat; ce dernier surtout mérite toute notre reconnaissance pour les notes qu'il a bien voulu nous communiquer sur ce genre, dont il s'était autrefois particulièrement occupé.

Espèces à ♀ aptères ou n'ayant que des moignons d'élytres.

13<sup>e</sup> sous-genre. — *Lampyris*. LINN.

Espèces à ♀ ayant des élytres semblables à celles des ♂

A. Antennes de beaucoup d'articles (une vingtaine).

1<sup>er</sup> sous-genre — *Amydetes*. HOFF.

B. Antennes de douze articles.

9<sup>e</sup> sous-genre. — *Alecton*. LAP.

C. Antennes de onze articles.

a. Élytres rétrécies postérieurement en pointe, moins larges que l'abdomen et raccourcies.

1. Antennes à articles émettant chacun un rameau.

3<sup>e</sup> sous-genre. — *Dryptelytra*. LAP.

2. Antennes à articles émettant chacun deux rameaux.

2<sup>e</sup> sous-genre. — *Phengodes*. HOFF.

b. Élytres non rétrécies postérieurement en pointe et aussi larges que l'abdomen.

1. Élytres beaucoup plus courtes que l'abdomen.

12<sup>e</sup> sous-genre. — *Phosphænus*. LAP.

2. Élytres à-peu-près de la longueur de l'abdomen.

\* Antennes presque de la longueur du corps, à articles comprimés et triangulaires.

11<sup>e</sup> sous-genre. — *Lucidota*. LAP.

\*\* Antennes beaucoup plus courtes que le corps.

s. Tête entièrement découverte, corselet tronqué carrément en avant.

15<sup>e</sup> sous-genre. — *Luciola*. LAP.

ss. Tête entièrement ou en presque totalité recouverte par le corselet.

i. Antennes des ♂ à articles munis des deux côtés de rameaux, celles des ♀ pectinées des deux côtés.

4<sup>e</sup> sous-genre. — *Lamprocera*. LAP.

1<sup>re</sup> division. Corps élargi, corselet transversal. — *Lamprocera*. LAP.

2<sup>e</sup> division. Corps allongé, corselet longitudinal. — *Calyptocephalus*. GRAY.

ii. Antennes à articles munis de rameaux disposés d'un seul côté, grêles et contournés sur eux-mêmes.

7<sup>e</sup> sous-genre. — *Ethra*. LAP.

iii. Antennes à articles munis de rameaux disposés d'un seul côté; élargis, comprimés, formant un éventail.

P. 4<sup>e</sup> article des tarsi à peine échancré.

5<sup>e</sup> sous-genre. — *Megalophthalmus*. GRAY.

PP. 4<sup>e</sup> article des tarsi très fortement bilobé.

6<sup>e</sup> sous-genre. — *Vesta*. LAP.

iiii. Antennes des deux sexes pectinées, corps très large, très rebordé.

o. Antennes fusiformes.

10<sup>e</sup> sous-genre. — *Lucio*. LAP.

oo. Antennes non fusiformes.

8<sup>e</sup> sous-genre. — *Hyas*. LAP.

iiii. Antennes des ♀ filiformes ou comprimées, celles des mâles quelquefois pectinées, corps plus ou moins allongé.

14<sup>e</sup> sous-genre. — *Photinus*. LAP.

1<sup>re</sup> division. Tête entièrement cachée sous le corselet; antennes des deux sexes presque filiformes; corps oblong.

*Photinus* proprement dits.

2<sup>o</sup> division. Tête cachée entièrement sous le corselet; antennes comprimées, celles des mâles quelquefois pectinées.

*Lucernuta*. LAP.

3<sup>e</sup> division. Tête en partie découverte.

*Telephoroides*. LAP.

4<sup>e</sup> division. Tête entièrement cachée sous le corselet; antennes des deux sexes filiformes; élytres élargies à la base, rétrécies en arrière.

*Aspisoma*. LAP.

1<sup>er</sup> sous-genre. — *Amydetes*. HOFF., GERMAR., LATREILLE.

Antennes composées d'un très grand nombre d'articles; le 1<sup>er</sup> assez gros, le 2<sup>e</sup> moyen, tous les autres munis d'un rameau long et plumeux.

Palpes, .....

Tarses, .....

Tête large, presque découverte, corselet transversal, peu

arrondi et peu avancé en avant, écusson petit, élytres parallèles. Deux avant-derniers segmens de l'abdomen phosphorescens ; pattes moyennes.

1. *Amydetes Fastigiata*, ILLIG. Mag. VI, p. 342.
2. *Amydètes Plumicornis*. Lampyris Plumicornis LATR. Voyage, HUMBOLDT, ZOOL. XVI. 4.
3. *Amydetes Apicalis*. GERMAR ins. spec.
4. *Amydetes Vigorsii*. LEACH. Zoological journal.

2<sup>e</sup> sous-genre. — *Phengodes*. (1) HOFF., LATR., LEACH.

Antennes de onze articles ; chaque article, à l'exception des deux premiers, muni au côté interne de deux rameaux assez longs.

Élytres très courtes, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, où elles se terminent en pointe.

1. *Phengodes Plumosa*. Lampyris Plumosa. FAB. OL.

*Nota*. C'est, je crois, le même qui est figuré dans l'édition anglaise du règne animal, pl. XXXIX, fig. 3.

2. *Phengodes Flavicollis*. LEACH. Zool. Journal.

3<sup>e</sup> sous-genre. — *Dryptelytra*.

Antennes de onze articles, le 1<sup>er</sup> assez grand, le 2<sup>e</sup> court, tous les suivans munis chacun d'un rameau long et comprimé.

Palpes, .....

Tarses à 1<sup>er</sup> article presque aussi long que les trois suivans réunis, crochets assez forts.

Tête cachée sous le corselet, yeux assez petits ; corselet transversal, plus large que les élytres, arrondi et largement rebordé sur les côtés et un peu anguleux en avant ; écusson

(1) Je n'ai pas vu ce genre en nature.

triangulaire; élytres presque de la longueur de l'abdomen, se rétrécissant presque en pointe en arrière, baillantes et comme échancrées du côté de la suture; pattes moyennes, jambes non comprimées.

*Dryptelytra Cayennensis.*

Long.  $5\frac{1}{3}$ , Larg.  $1\frac{3}{4}$

Jaune, extrémité des antennes et disque des élytres noires; ces dernières bordées à la base, sur la suture et à l'extrémité, de jaune; extrémité des jambes et tarsi un peu obscurs. — *Cayenne*. Collect. de M. GORY.

4<sup>e</sup> sous-genre. — *Lamprocera*. Omalidis. STÜRM.

Antennes de onze articles, insérées entre les yeux; le 1<sup>er</sup> article fort, le 2<sup>e</sup> très court, tous les suivans émettant chacun dans les mâles deux rameaux longs, aplatis, insérés des deux côtés de la tige. Dans les femelles ces rameaux sont courts et ne forment que de très fortes dents de scie.

Palpes labiaux très courts, terminés par un article sécuriforme, échancré au milieu; les maxillaires longs, forts; leur dernier article grand, renflé, un peu ovulaire et pointu à l'extrémité.

Tarsi forts, à 1<sup>er</sup> article un peu plus long que les deux suivans; ceux-ci égaux, le 4<sup>e</sup> élargi; crochets petits.

Corps assez plan; tête cachée sous le corselet, celui-ci rebordé, anguleux en avant; écusson triangulaire, élytres larges, planes, arrondies à l'extrémité.

Ces insectes doivent répandre peu de lumière, car l'abdomen des mâles n'offre ordinairement qu'un petit point lumineux au milieu des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> segmens et celui des femelles en est entièrement dépourvu.

1<sup>re</sup> division. Corps élargi, élytres ayant un très large

bord latéral, corselet transversal, presque arrondi en avant.

1. *Lamprocera Grandis*, *Omalisus grandis*. STURM. *Catal.*

*Nota.* Cette espèce est répandue dans les collections de Paris, sous le nom de *Lampyrus Latreillei*, mais celui de Sturm étant publié, doit obtenir la préférence.

2<sup>e</sup> division. Genre *Calyptocephalus*. GRAY. Corps allongé, élytres parallèles; corselet formant au milieu en avant un angle avancé et quelquefois aigu; rameaux des antennes beaucoup plus grêles et plus longs que dans les vrais *Lamprocera*.

1. *Calyptocephalus Fasciatus*. GRAY. *An. Kingdom.* pl. 39, fig. 5.

Long. 6 lignes.

Corselet jaune avec un point noir au milieu; élytres noires avec une bande transversale un peu courbe au milieu; antennes noirâtres, pattes pâles. — *Guyane anglaise.*

2. *Calyptocephalus Goryi*.

Long. 7 lignes, larg.  $1\frac{1}{2}$ .

Noir, côtés du corselet, dessous du thorax et une tache longitudinale sous l'abdomen d'un jaune orangé. — *Cayenne.*

3. *Calyptocephalus Thoracicus*.

Long. 6 lignes, larg.  $1\frac{1}{3}$ .

Noir; corselet, écusson, dessous du thorax et cuisses, à l'exception de l'extrémité, jaunes; deux petites lignes très courtes, et noires sur le disque du corselet. — *Cayenne.*

5<sup>e</sup> sous-genre. — *Megalophtalmus*. GRAY.

Antennes de longueur moyenne de onze articles, le premier grand, le second très court, tous les suivans émettant chacun un rameau comprimé, serré l'un contre l'autre et formant un éventail.

Palpes maxillaires longs, les premier et troisième articles courts, les deuxième et quatrième longs, celui-ci renflé et pointu à l'extrémité. — Palpes labiaux courts à dernier article grand, renflé et pointu.

Tarses assez forts, à premier article le plus long de tous, le deuxième moyen, le troisième court, le quatrième très court non sensiblement bilobé, le cinquième long; crochets moyens.

Tête cachée sous le corselet; celui-ci tronqué en arrière, arrondi en avant; écusson demi arrondi en arrière, tronqué en avant; élytres longues, assez grandes; pattes moyennes.

1. *Megalophtalmus Bennetti* GRAY. Animal Kingdom.  
p. 371, pl.

Long. 4 lignes.

D'un brun jaune, élytres avec des stries élevées; antennes et pattes noirâtres. — *Colombie*.

2. *Megalophtalmus Melanurus*; *Lampyris Melanura*. Collect.  
CHEVROLAT.

Long. 6 lignes, larg.  $2\frac{1}{4}$ .

Noir; corselet avec un faible sillon longitudinal en arrière, et de chaque côté une teinte d'un rouge obscur; écusson de la couleur générale; élytres d'un brun jaune avec l'extrémité et une légère tache autour de l'écusson, noires; elles offrent quelques très faibles lignes longitudinales un

peu élevées; abdomen d'un brun jaune avec l'extrémité noire. — *Pérou*.

### 3. *Megalophthalmus Costatus*.

Long. 4 lignes, larg.  $1\frac{1}{2}$ .

Brun pubescent; corselet obscur au milieu, jaune sur les côtés, large, très arrondi en avant, à bords relevés, inégal au milieu et offrant deux tubercules un peu allongés; écusson jaunâtre; élytres avec trois côtes longitudinales; la suture et le bord latéral relevés. Ce dernier et la suture sont de la couleur de l'écusson; dessous du thorax et pattes jaunâtres; abdomen un peu plus obscur. — *Colombie*.

*Nota.* J'ai vu un individu de cette espèce chez lequel les mandibules étaient très avancées et un autre qui n'en différerait que par l'absence de ce caractère; ce sont probablement des différences sexuelles. M. Gray range ce caractère parmi ceux qu'il applique au genre.

#### 6<sup>e</sup> sous-genre. *Vesta*.

Antennes assez longues, de onze articles, le premier grand, le deuxième très court, tous les suivans émettant chacun un rameau comprimé, écartés l'un de l'autre.

Palpes maxillaires longs, le premier article assez court, les deux suivans à-peu-près égaux, le dernier grand, pointu à l'extrémité, échancré intérieurement. — Les labiaux courts.

Tarses à premier article grand, les deux suivans à-peu-près égaux, le quatrième très fortement bilobé, le cinquième moyen.

Tête cachée sous le corselet, celui-ci arrondi en avant, tronqué en arrière, les angles postérieurs prolongés, écusson moyen; élytres grandes, allongées, presque parallèles; pattes un peu comprimées.

1. *Vesta*. Chevrolatii.

Long. 10 lignes, larges 3 lignes.

Noir, corselet et écusson rouges, élytres offrant quelques faibles côtes longitudinales. Dessous du prothorax rougeâtre; dernier segment de l'abdomen jaune; pattes noires avec le dessous des cuisses d'un jaune rouge; crochets des tarsi bruns.—*Java*.

7<sup>e</sup> sous-genre. — *Ethra* (Cladophorus). GRAY.

Antennes de onze articles, le premier assez grand, le deuxième très court, les suivans émettant chacun un rameau long contourné sur lui-même.

Palpes....

Tarsi à premier article plus long que les suivans, le quatrième bilobé, crochets moyens.

Tête cachée sous le corselet, celui-ci un peu allongé, arrondi en avant, écusson triangulaire, élytres allongées, presque parallèles; pattes....

Ces insectes nous semblent propres à l'Amérique du sud; ils doivent être peu ou point lumineux. M. Gray, dans l'édition anglaise du règne animal, les a pris à tort pour le genre Cladophorus de M. Guérin, ce dernier doit rentrer dans le groupe des Lycus, ainsi que son auteur l'a depuis reconnu. (*Voyez* la partie entomologique du voyage de M. Duperrey.)

1. *Ethra Marginata*.

Cladophorus Marginatus, GRAY, an. Kingdom. ins. pl. 39. fig. 4.

2. *Ethra Lateralis*.

Long. 6 lignes, larg.  $1\frac{1}{3}$ .

Noirâtre, les bords latéraux des élytres jaunes depuis

l'angle huméral jusque vers les deux tiers des élytres. —  
*Brésil.* Coll. de M. Gory.

*Nota.* Cette espèce est très voisine de la précédente, mais l'espèce de M. Gray a son bord latéral jaune, se prolongeant jusqu'à l'extrémité de l'élytre.

### 3. *Ethra Interrupta.*

*Lampyris Interrupta.* Collect. Gory.

Long. 5 lignes, larg.  $1\frac{1}{3}$ .

Noir, côtés du corselet et élytres d'un jaune un peu fauve; ces dernières avec la suture obscure à la base et une ligne longitudinale noire placée près du bord extérieur et interrompue au milieu. — *Brésil.*

8<sup>e</sup> sous-genre. — *Hyas.*

Antennes assez longues, de onze articles, le premier gros le deuxième très court, tous les suivans émettant chacun un rameau.

Palpes.....

Tarses garnis en-dessous de poils épars, le premier article de la longueur du deuxième; troisième et quatrième un peu plus courts, crochets moyens.

Tête cachée sous le corselet, celui-ci presque triangulaire, très élargi en arrière; élytres peu convexes, élargies, très largement bordées; pattes comprimées.

#### 1. *Hyas Denticornis.*

*Lampyris Denticornis.* GERMAR.

*Nota.* Cet insecte est répandu dans les collections de Paris sous le nom de *Lampyris Panzeri*.

#### 2. *Hyas Flabellata.*

*Lampyris Flabellata.* FAB. syst. Eleut.

3 *Hyas* *♀♀* *Guttata*.Lampyris *Guttata*. FAB. syst. Eleut.9° sous-genre. — *Alecton*.

Antennes courtes, épaisses, fusiformes, de douze articles, le premier gros, le deuxième très court, tous les suivans serrés et formant une forte dent de chaque côté; le dernier ovalaire, court enclavé en partie dans le précédent.

Palpes.....

Tarses filiformes, assez courts, le premier article un peu plus long que les suivans; crochets assez forts.

Tête cachée sous le corselet, antennes insérés entre les yeux, ceux-ci moyens; corselet tronqué en arrière, avancé et formant un angle en avant; écusson presque triangulaire; élytres ovales, un peu élargies presque planes; pattes moyennes.

Nous ne connaissons qu'une espèce de ce genre, elle a été rapporté de l'île de Cuba par M. Poey et fait partie de la collection de M. Chevrolat.

1. *Alecton Discoidalis*.Long.  $4\frac{1}{2}$ , larg.  $2\frac{1}{3}$ .

Jaune, extrémité des antennes et élytres noires, ces dernières avec une bordure latérale jaune qui commence vers le tiers de la longueur. — *Ile de Cuba*.

10° sous-genre. — *Lucio*.

Antennes courtes, larges, comprimées, de onze articles, le premier gros, le deuxième très court, les huit suivans courts, très serrés, formant au côté interne une très forte dent, le dernier article ovalaire.

Palpes labiaux courts, à dernier article triangulaire, le premier des maxillaires très grand.

Tarses forts, le premier article un peu plus long que le deuxième, le troisième très court, le quatrième fortement bifide, crochets assez forts.

Forme des Lamprocères, tête cachée sous le corselet; celui-ci large, s'avancant un peu anguleusement en avant, écusson légèrement arrondi en arrière, élytres grandes, larges, dilatées, arrondies en arrière; pattes fortes, comprimées.

Tout l'abdomen paraît être lumineux dans la seule espèce de cette division que nous avons vue.

1. *Lucio Abdominalis*.

Long. 10 lignes, larg.  $5\frac{1}{2}$ .

Noir, une tache jaune au bord antérieur du corselet; elle est séparée en deux par la couleur noire du disque qui s'avance en pointe au milieu, les élytres offrent deux petits traits rouges très courts et peu visibles placés vers le milieu; abdomen d'un jaune d'ochre.—*Brésil*; de la collect. de M. Chevrolat.

11° sous-genre. — *Lucidota*. LAP.

Antennes presque ainsi longues que le corps, de onze articles, le premier grand, le deuxième court, tous les suivans larges, très comprimés, munis chacun, dans les mâles d'un rameau assez long.

Palpes labiaux à dernier article triangulaire; les maxillaires terminés par un article très grand et pointu à l'extrémité.

Tarses à premier article aussi long que les deux suivans réunis, le quatrième bilobé, crochets assez forts.

Corps allongé, mandibules assez saillantes, tête cachée.

sous le corselet, celui-ci un peu anguleux en avant, écusson triangulaire; élytres allongées, presque parallèles, abdomen ayant ordinairement les deux derniers segmens lumineux; pattes moyennes, jambes comprimées.

Cette division ne paraît pas être très nombreuse en espèces, elles sont toutes étrangères à l'Europe.

1. *Lucidota Flabellicornis*.

Lampyris Flabellicornis. FAB. Ol.

2. *Lucidota Appendiculata*.

Lampyris Appendiculata. GERMAR spec. ins.

*Nota.* Ces deux espèces sont très voisines, cependant je les crois distinctes, Germar décrivant le corselet de son espèce comme noir, tandis qu'il est en grande partie jaune dans l'insecte de Fabricius. L'*Appendiculata* pourrait bien être l'espèce que M. le comte Dejean a nommée dans sa collection *Perplexa*.

3. *Lucidota Compressicornis*.

Lampyris Compressicornis. FAB.

4. *Lucidota Banoni*.

Long. 6 lignes, larg. 2.

Noir, corselet, écusson, dessous du thorax, cuisses et extrémité de l'abdomen d'un jaune orangé, souvent presque ouge. — *Cayenne*.

5. *Lucidota Thoracica*.

Long. 6 lignes, larg. 2.

Noir, corselet rouge avec une large bande longitudinale noire au milieu du thorax, au-dessous jaunâtre. — *Cayenne*.

6. *Lucidota Limbata*.

Long.  $4\frac{1}{2}$ , larg. 2.

Obscur, noirâtre; bords du corselet, écusson, suture et

bords latéraux des élytres jaunes, pattes et abdomen de même couleur. — *Brésil*. Collect. de M. Chevrolat.

7. *Lucidota Modesta*.

Long. 4, larg.  $1\frac{3}{4}$ .

Obscur, noirâtre; corselet avec le disque obscur, les côtés jaunes et les bords de la couleur du disque; écusson et élytres de la couleur générale; ces dernières avec une bordure latérale jaune s'étendant jusqu'aux deux tiers postérieurs; suture un peu jaunâtre ainsi que la base des cuisses. — *Brésil*.

8. *Lucidota Antennata*.

Long. 6 lignes, larg. 2.

Obscur, noirâtre, antennes aussi longues que le corps très largement flabellées; corselet un peu avancé antérieurement, plus long que large, d'un rouge orangé avec une large bande longitudinale noire au milieu; cette dernière est un peu rétrécie à sa moitié; élytres avec la suture et les bords latéraux, jusqu'au deux tiers de leur longueur, jaunes; cuisses antérieures, base des deux autres paires et une tache longitudinale sur le milieu de l'abdomen, jaunes. — *Brésil*; collect. de M. Gory.

12<sup>e</sup> sous-genre. — *Phosphœnus*.

Antennes de longueur moyenne d'égale grosseur partout, à articles serrés, le deuxième court, tous les suivans à-peu-près égaux, larges, le dernier ovalaire.

Palpes terminés par un article presque triangulaire.

Tarses assez épais, à trois premiers articles à-peu-près égaux, le premier des postérieurs un peu plus grand, le quatrième fortement bifide, le cinquième fort, les crochets petits.

Corselet avancé, recouvrant la tête, arrondi en avant, écusson triangulaire; élytres très courtes; abdomen dépassant de beaucoup les élytres; pattes moyennes.

*Phosphæus Hemipterus.*

Lampyris Hemiptera. FAB. OL.

13<sup>e</sup> sous genre. — *Lampyris.* FAB. OL. LATR. GERMAR, SCHOENH.

Partie des *Lampyris* de LINNÉE, GEOFFROY.

Antennes insérées entre les yeux, très courtes, au plus de la longueur du corselet; le premier article, grand; le deuxième, large, court; les suivans, serrés, à-peu-près égaux.

Palpes à dernier article.....

Tarses à trois premiers articles, à-peu-près égaux; le premier des pattes postérieures, plus grand; le quatrième, long; crochets assez forts.

Tête cachée sous le corselet; yeux très gros; corselet avancé et arrondi en avant; écusson petit; élytres allongées, presque parallèles, de la longueur de l'abdomen dans les ♂; femelles aptères ou n'ayant que des moignons d'élytres.

Espèces de taille moyenne et à couleurs obscures.

1. *Lampyris Noctiluca*, LIN. — FAB. OL. Paris.
2. *Lampyris Splendidula*, LIN., FAB., OL. — Midi de l'Europe.
3. *Lampyris Zencheri*, GERMAR, BRULLÉ, *Expédition de Morée.* ENTOM., p. 143, pl. 35, fig. 13. — *Morée.*
4. *Lampyris Antiqua*. BRULLÉ, *Expéd. de Morée*, Entomol., p. 143, pl. 35, fig. 12. — *Morée.*
5. *Lampyris Nepalensis*, GRAY. *Zoological Miscellany.*, pag. 26. — *Nepal.*
6. *Lampyris Libani.*

Long. 7, larg.  $2\frac{1}{4}$ .

♂ a corps large ; corselet jaune , avec une tache transversale noire , placée un peu en arrière , deux taches vitrées , très peu marquées et oblongues , situées en avant ; écusson jaune ; élytres obscures , avec trois côtes longitudinales assez fortes et un peu obliques sur chacune. Dessous du corps , pattes et base des antennes , jaunes ; le reste de celles-ci un peu plus obscur.

♀ a corps plus allongé ; corselet relevé longitudinalement au milieu ; élytres très courtes , rudimentaires , pointues à l'extrémité. — *Du mont Liban.*

*Nota.* Cette espèce diffère particulièrement du *Noctiluca* et autres espèces voisines , par le corps plus élargi du mâle , et par la forme du corselet de la femelle.

*Nota.* M. de Villaret a lu à la Société Entomologique un mémoire sur une autre espèce de cette division , très voisine de l'*Antiqua* , et qui se trouve en Italie et en France. Il lui donne le nom de *Sencki*.

14<sup>e</sup> sous-genre. — *Photinus*.

Antennes de onze articles , insérées entre les yeux , filiformes ou comprimées ; celles des mâles rarement pectinées ; le premier article fort ; le deuxième très court ; les autres à-peu-près égaux.

Palpes labiaux , assez longs , grêles ; les maxillaires forts , terminés par un article grand et pointu.

Tarses forts , à premier article sensiblement plus grand que les suivans ; le quatrième très fortement bilobé ; crochets assez forts.

Corps ovalaire plan ; yeux très gros ; tête plus ou moins cachée sous le corselet ; celui-ci , rebordé et arrondi en

avant, quelquefois un peu anguleux; écusson triangulaire; élytres grandes; pattes fortes; jambes comprimées.

Ce sous-genre est très nombreux en espèces; elles sont toutes étrangères à l'Europe.

PREMIÈRE DIVISION. (*Photinus* proprement dits).

Tête entièrement cachée sous le corselet; élytres allongées, presque parallèles, planes, arrondies à l'extrémité. Antennes assez courts et presque filiformes.

\* Espèces ayant la bordure des élytres séparée du disque par une couleur différente.

1. (1) *Photinus Giganteus*.

Lampyris Gigantea, SCHOEN, DRURY, 3. pl. 2.

2. *Photinus Diaphanus*.

Lampyris Diaphana, GERMAR, RUS. SPEC.

*Nota.* Cette espèce est, je crois, celle qui, dans les collections de Paris, porte le nom de *Linnei Dej.*

3. *Photinus Vittatus*.

Lampyris Vittata, FAB. Syst. Eleut.

4. *Photinus Vittigerus*.

Lampyris Vittigera, SCHOENH. Synon. Append.

5. *Photinus Pyralis*.

Lampyris Pyralis, FAB., Syst. Eleut.

6. *Photinus Olivieri*.

Lampyris Pyralis, OLIV., Entom.

7. *Photinus Lucidus*.

Lampyris Lucida, DE GÉER. OL. FAB.

(1) Ne connaissant pas les femelles de toutes les espèces que je rapporte ici à ce genre, il est possible qu'il y en ait d'aptères, et qui, par conséquent, doivent rentrer dans les véritables Lampyres; cependant l'on peut généralement reconnaître ce sexe d'avec les *Photinus* par la grande brièveté de leurs antennes.

8. *Photinus Luniferus*.  
Lampyris Lunifera, ESCHOLT. Entomographien.
9. *Photinus Discoideus*.  
Lampyris Discoidea, SCHOEN. Synon. Appendice.
10. *Photinus Truncatus*.  
Lampyris Truncata, ESCHOLTZ. Entomographien. —  
GERMAR. Ins. Spec., 63, n° 103.
11. *Photinus Marginatus*.  
Lampyris Marginata, FAB. OL.
12. *Photinus Linearis*.  
Lampyris Linearis, LATR. Voyag. HUMBOLDT, pl. 22, f. 5.
- \*\* Espèces dont les côtés des élytres sont de la même  
couleur que le disque.
13. *Photinus corruscus*.  
Lampyris Corrusca, LINN.  
*Nota.* C'est le *Lampyris Signaticollis* des collections  
de Paris.
14. *Photinus Filicornis*.  
Lampyris Filicornis, GERMAR. Spec. Ins.  
*Nota.* C'est le *Lampyris Decorata* des collections de  
Paris.
15. *Photinus Rufus*.  
Lampyris Rufa, OL. Entom.
16. *Photinus Glaucus*.  
Lampyris Glauca, OLIV. Entom.
17. *Photinus Fulgidus*.  
Lampyris Fulgida, OLIV.
18. *Photinus Obscurus*.  
Lampyris Obscura, OLIV. Entom.
19. *Photinus Caliginosus*.  
Lampyris Caliginosa, OL. Entom.

20. *Photinus Guttulus*.

Lampyris Guttula, OL. Entom.

DEUXIÈME DIVISION (*Lucernuta*).

Tête entièrement cachée sous le corselet; élytres allongées, presque parallèles, planes, arrondies à l'extrémité; antennes longues, très comprimées, élargies, quelquefois pectinées dans les mâles.

21. *Photinus Fenestratus*.

Lampyris Fenestrata, GERMAR. Ins. Spec.

22. *Photinus Savignyi*.

Lampyris Savignyi. KIRBY. Century of insects.

*Nota.* Tous les auteurs décrivent les antennes de ces deux espèces comme étant toujours comprimées, mais non pectinées; cependant nous avons vu, dans la belle collection de M. Hippolyte Gory, un mâle dont l'antenne est très fortement pectinée et même garnie de rameaux; mais un examen attentif nous ayant convaincus que cet organe avait été recollé, nous ne pouvons affirmer qu'il appartient réellement à cet insecte: si cela était, ces espèces nous sembleraient devoir former un sous-genre nouveau.

Ces deux insectes ont ensemble les plus grands rapports; je crois cependant que ce sont deux espèces distinctes; les côtés du corselet sont jaunes dans le *Fenestratus*, à l'exception des bords, tandis que dans le *Savignyi*, ces parties sont noirâtres; le bas de l'abdomen de ce dernier est aussi plus obscur.

23. *Photinus Thoracicus*.

Lampyris Thoracica, OLIV. Entom.

24. *Photinus Bicolor*. (1)

(1) Dans les trois espèces n<sup>os</sup> 24, 25 et 26, les antennes des deux sexes sont semblables, comprimées, très élargies, surtout à leur milieu.

- Lampyris Bicolor, FAB. Syst. Eleut.  
 25. *Photinus Laticornis*.  
 Lampyris Laticornis, FAB., Syst. Eleut.  
 26. *Photinus Discoidalis*.

Long. 7 lig., larg.  $2 \frac{1}{5}$ .

Noir, une très large tache carrée et rouge sur le disque du corselet; une tache de même couleur de chaque côté du prothorax en dessous; un petit point lumineux, au milieu du quatrième segment de l'abdomen. — *Brésil*.

TROISIÈME DIVISION. (*Téléphoroides*).

Tête en partie découverte; antennes très rapprochées à la base; élytres allongées, ordinairement parallèles, non convexes, arrondies à l'extrémité.

Ces espèces ont le faciès des *Téléphores* (*Cantharis*, FAB.)

X. Espèces à élytres parallèles.

27. *Photinus Pensylvanicus*.  
 Lampyris Pensylvanica, DE GÉER. OLIV. Lamp. versicolor. FAB.  
*Nota.* Le nom de De Géer étant antérieur à celui de Fabricius, j'ai dû l'adopter.  
 28. *Photinus Lividus*.  
 Lampyris Livida, OLIV. Entom.  
 29. *Photinus Occidentalis*.  
 Lampyris Occidentalis, OLIV.  
 30. *Photinus Pectinatus*.  
 Lampyris Pectinata, FAB.

XX. Espèces à élytres non parallèles.

31. *Photinus Blattoides*.  
 Lampyris Blattoides, Mus. CHEVROLAT.

Long.  $4 \frac{1}{4}$ . Larg. 2.

Noir, corselet jaune, avec une tache obscure en avant; élytres finement chagrinées, arrondies sur les côtés et s'élargissant un peu vers le milieu. Quatre derniers segmens de l'abdomen d'un jaune pâle.—*Brésil*.

32. *Photinus Lycoides*.

Long., 6 lig., larg.  $1 \frac{1}{2}$ ; à la base des élytres,  $2 \frac{1}{4}$  (à leur extrémité).

Noir, pubescent; corselet d'un jaune fauve, avec une tache longitudinale noire au milieu; les angles postérieurs sont très prolongés; écusson d'un jaune fauve; élytres de cette dernière couleur, avec une très grande tache noire couvrant l'extrémité, et dans laquelle vient se jeter une ligne longitudinale partant de l'angle huméral, et une autre plus large et rapprochée de la suture; cette dernière est presque interrompue au milieu. Tout le dessous du corps est noir avec les deux avant-derniers segmens de l'abdomen d'un jaune clair; la bouche et les crochets des tarsi sont un peu rougeâtres.

Cette espèce, qui a entièrement le faciès des *Lycus*, vient du Brésil et fait partie de la collection de M. Gory.

QUATRIÈME DIVISION. (*Aspisoma*.)

Elytres ovales, assez convexes, larges à la base, allant en se rétrécissant jusqu'en arrière. Insectes de l'Amérique du Sud.

33. *Photinus Ignitus*.

Lampyris Ignita, FAB. Syst. Eleut.

34. *Photinus Pallidus*.

Lampyris Pallida, OL. Entom.

35. *Photinus Maculatus*.

Lampyris Maculata. FAB. OL.

36. *Photinus Maculosus*.Lampyris Maculosa, SCHOEN. *Maculata*, LINN.37. *Photinus Lateralis*.

Lampyris Lateralis, FAB. Sys. Eleut.

38. *Photinus Hespera*.

Lampyris Hespera, LINN. DE GÉER. FAB. OL.

39. *Photinus Niteus*.

Lampyris Nitea. LINN. DE GÉER.

15<sup>e</sup> sous-genre. — *Luciola*.

Antennes courtes, insérées entre les yeux, de onze articles ; le premier assez gros ; le deuxième, court ; les neuf suivants, allongés, grêles, filiformes.

Palpes à dernier article...

Tarses filiformes ; le premier article plus long que les suivants ; le quatrième fortement bilobé ; crochets forts.

Tête non recouverte par le corselet ; yeux très gros, très globuleux ; corselet transversal, ou au plus carré ; écusson triangulaire ; élytres généralement parallèles ; pattes moyennes.

Ce groupe renferme un assez grand nombre d'espèces de taille moyenne ou assez petite. Presque toutes celles qui nous sont connues, appartiennent à l'ancien continent.

PREMIÈRE DIVISION. — Espèces ayant sur le corselet une ou plusieurs taches noires.

I. *Luciola Italica*. (1)

(1) M. Charpentier a démontré (*Horæ Entom.*, p. 193) que le *Lampyris Italica* de Fabricius était différent de celui de Linné. Ce nom doit être conservé à l'espèce de ce dernier, puisque son ouvrage est antérieur à celui de Fabricius.

*Lampyris Italica*, LINN. DE GÉER. VILLERS. SULZ. ROSSI, etc.

— *Italie. Turquie.*

2. *Luciola Discicollis*.

Long. 3, larg. 1.

Tête noire, corselet presque carré, à angles postérieurs un peu avancés, d'un rouge orangé, avec une très grande tache noire atteignant le bord antérieur; écusson jaune; élytres obscures, noirâtres, avec la suture et les bords latéraux d'un jaune orangé; thorax et pattes de cette dernière couleur; abdomen noir avec le pénultième segment dans l'un des sexes, et les deux derniers, dans l'autre, lumineux et d'un jaune de soufre; Tarses et antennes un peu obscurs.—*Sénégal.*

3. *Luciola Græca*.

Long. 2  $\frac{1}{2}$ , larg.  $\frac{3}{4}$ .

Tête noire; corselet transversal, bordé de jaune rougeâtre, offrant une tache assez grande et presque triangulaire qui atteint le bord antérieur; écusson jaune; élytres obscures, noirâtres, avec la suture un peu jaunâtre; dessous du corps et pattes jaunes; abdomen un peu plus obscur, avec l'extrémité d'un jaune de soufre<sup>3</sup>; tarses et antennes, à l'exception des deux articles de la base, obscurs. — *Naxos.*

M. Charpentier applique à celle-ci le nom de *Lusitanica*, en assurant qu'elle habite l'Espagne et le Portugal, mais qu'elle est étrangère à l'Italie. Sous ce dernier rapport, il a été induit en erreur. Cet insecte est fort commun en ce pays.

Voici les phrases caractéristiques qu'il assigne à chacune :

1° *Lampyris Italica*. Lam. elytris fuscis, clypeo (thorace) antice transverso, rufo, medio nigro. LINN.

2° *Lampyris Lusitanica*. Lamp. elytris atris, thorace transverso, rufo, immaculato.

*Nota.* Cet insecte , rapporté par Olivier, fait partie de la collection de mon ami M. Chevrolat; il ressemble beaucoup à l'espèce précédente, mais en diffère particulièrement par les élytres qui ne sont pas bordées de jaune.

4. *Luciola Maculicollis.*

Long.  $2\frac{3}{4}$ , larg.  $\frac{3}{4}$ .

Corps allongé; tête noire; corselet presque carré, rebordé et présentant en arrière un sillon transversal interrompu au milieu; sa couleur est d'un jaune orangé, avec une large tache un peu irrégulière sur le milieu, et ne touchant à aucun des bords; écusson, jaune; élytres obscures, noirâtres, avec la suture et le bord extérieur jaunes; pattes et dessous du thorax de cette dernière couleur; tarses, antennes et abdomen obscurs; celui-ci à dernier article lumineux. — *Amérique du Nord.*

5. *Luciola Puncticollis.*

Long. 4 lig. Larg.  $1\frac{1}{2}$ .

D'un brun jaune, orangé sur la tête et le corselet; la première présente sur le vertex une tache triangulaire et noire; corselet transversal, rebordé, à angles postérieurs un peu saillans, offrant en dessus, au milieu, deux points noirs et deux autres sur le bord postérieur; élytres un peu obscures extérieurement, avec les bords latéraux jaunes; dessous du corps et pattes d'un jaune orangé. Les deux derniers segmens de l'abdomen du ♂ lumineux et d'un jaune de soufre; les trois dans la ♀; tarses et antennes noirâtres. — *Sénégal.*

6. *Luciola Capensis.*

Lampyris Capensis, OL. Entomologie.

DEUXIÈME DIVISION. — Espèces n'ayant pas de taches noires au corselet.

\* Espèces à élytres jaunes, avec l'extrémité noire.

7. *Luciola Chinensis*.

Lampyris Chinensis, LINN. Lamp. vespertina. FAB.

8. *Luciola Præusta*.

Lampyris Præusta, ESCHOLTZ, Entomographien, n° 30.

9. *Luciola Apicalis*.

Lampyris Apicalis, ESCHOLTZ. Entomographien, n° 31.

10. *Luciola Melanura*.

Long. 3 lig. Larg.  $1 \frac{1}{3}$ .

Tête et antennes noires; corselet rougeâtre; élytres d'un jaune un peu fauve avec l'extrémité noire; dessous du thorax jaune; abdomen noir avec l'antépénultième segment d'un jaune de soufre, et les deux derniers fauves. — *Sénégal*.

*Nota.* Cette espèce a les plus grands rapports avec le *Luciola Chinensis*, mais celui-ci s'en éloigne par la couleur de l'addomen.

\*\* Espèces à élytres sans taches apicales, de couleur différente.

11. *Luciola Lusitanica*.

Lampyris Lusitanica, CHARP. — *Lamp. Italica*, FAB. LATR.

*Nota.* Les *Lampyris Illyrica* de M. Dejean, et *Mecadiensis*, des naturalistes allemands et russes, ne me semblent être que de légères variétés de cette espèce.

12. *Luciola Pedemontana*.

Lampyris Pedemontana. BONELLI.

13. *Luciola Madagascariensis*.

*Lampyris Madagascariensis*. GUÉRIN, Magas. d'Entom.,  
n.° 22.

14. *Luciola Australis*.

*Lampyris Australis*, FAB. SYST. ELEUT.

15. *Luciola Japonica*.

*Lampyris Japonica*, FAL. OL. THUMB. (1)

16. *Luciola Vittata*.

Long.  $6 \frac{1}{4}$ . Larg. 2.

Entièrement et finement ponctué; antennes et tête noires; corselet transversal, bisinué en arrière, à angles postérieurs fortement prolongés. Il est brun et présente au milieu un léger sillon longitudinal. Ecusson et élytres d'un jaune fauve; ces dernières ayant chacune à leur milieu une large bande longitudinale noire, qui part de l'angle huméral et s'étend presque jusqu'à l'extrémité des élytres; dessous du thorax fauve avec une tache noire de chaque côté; abdomen noirâtre avec le pénultième segment d'un jaune brillant; cuisses fauves avec les jambes et les tarses presque noirs. — *Java*.

17. *Luciola Goudotii*.

Long.  $2 \frac{1}{4}$ . Larg.  $1 \frac{2}{3}$ .

D'un jaune fauve; tête et antennes noires; corselet

(1) Thunberg (*Dissertationes*, p. 200) a manifestement confondu ensemble plusieurs espèces sous le nom de *Lampyris Japonica*. Voici ce qu'il en dit:

*Lampyris Japonica*. Flava, cingulo abdomine antepenultimo nigro,

Variat. 1) puncto in basin elytrorum.

2) macula thoracis scutello et linea elytrorum obsolete flavis:

3) elytris apice nigris.

fortement ponctué, un peu rougeâtre, avec une tache triangulaire noire, placée en avant; dessous du thorax d'un jaune clair; abdomen noir avec les derniers segments jaunes; cuisses de cette dernière couleur; jambes des deux dernières paires noirâtres; celles des postérieures semblables aux cuisses; tarses obscurs.

Envoyé de Madagascar par M. Goudot. Collections de MM. Desmarest et Gory.

*Nota.* Ajoutez encore à ce genre les *Luciola Australis*, *Marginipennis* et *Ruficollis*, de M. Guérin (Partie entomologique du *Voyage autour du Monde*, du capitaine Duperrey). Ces trois espèces sont de la Nouvelle-Guinée; c'est par une erreur typographique que, dans l'ouvrage précité, le mot *Luciola* se trouve écrit avec deux *c*. Le nom de la première de ces espèces ne peut être conservé, puisque Fabricius l'avait déjà appliqué à une autre du même sous-genre; nous proposons de lui substituer celui de *Guerini*.

*Especies de LAMPYRES des auteurs avec l'indication des genres, sous-genres et divisions dans lesquelles elles doivent rentrer.*

<p>A.</p> <p>Albilatera, Sch. — Photinus.</p> <p>Analís, Fab. — N.</p> <p>Anomala, Razoum. (Vide noctiluca.) — Lampyris.</p> <p>Antiqua, Brullé. — Lampyris.</p> <p>Apicalis, Escholtz. — Luciola.</p> <p>Apicalis, Germar. — Amydetes.</p> <p>Appendiculata, Germar. — Lucidota.</p> <p>Aurora, De Géer. — Lycus.</p>	<p>Australis, Fab. — Luciola.</p> <p>Australis, Guerin. (Vide Guerini.) — Luciola.</p> <p>Atra, Ol. (Vid. laticornis.) Photinus.</p> <p>B.</p> <p>Bicolor, Linn. — Lycus.</p> <p>Bicolor, Fab. — Photinus.</p> <p>C.</p> <p>Caliginosa, Ol. — Photinus.</p>
--	---

Capensis, Fab. — Luciola.

Cayennensis, Fab. — N.

Chinensis, Linn. — Luciola.

Coccinea, Villers. — Lycus.

Coccinea, Linnée. — Lycus.

Compressa, Linn. — N.

Compressicornis, Fab. — Luciola.

Conspicua, Escholtz. — N.

Corrusca, Linn. — Photinus.

Cincta, Fab. — Photinus.

## D.

Denticornis, Germar. — Hyas.

Deplanatus, Guerin. — Photinus.

Depressa, Fuesly. — Cossyphus.

Diaphana, Germ. — Photinus.

Dorsalis, Schœnh. — N.

Discoïdea, Schœnh. — Photinus.

## E.

Erythrocephala, Fab. — N.

Exigua, Sch. — N.

## F.

Fasciata, Linn. — Lycus.

Fenestrata, Germar. — Photinus.

Filicornis, Germ. — Photinus.

Flabellata, Linn. — Pyrochroa.

Flabellata, Fab. — Hyas.

Flabellicornis, Fab. — Lucidota.

Flavicollis, Leach. — Phengodes.

Fulgida, Ol. — Photinus.

Fusca, Germar. — N.

## G.

Glauca, Oliv. — Photinus.

Gigantea, Drury. — Photinus.

Guerini, Lap. — Luciola.

Guttata, Fab. — Hyas.

Guttata, Fab. — Phengodes.

Grandis, Sturm. — Lamprocera.

## H.

Hemiptera, Fab. — Phosphenus.

Hespera, Fab. — Aspisoma.

## I.

Ictericæ, Schœn. — N.

Ignita, Fab. — Aspisoma.

Italica, Linn. — Luciola.

Italica, Fab. (Vide Lusitanica). —  
Luciola.

## J.

Japonica, Fab. Thunb. — Luciola.

## L.

Lateralis, Fab. — Aspisoma.

Laporti, Guerin. — N.

Laticornis, Fab. — Photinus.

Latissima, Linn. — Lycus.

Linearis, Latr. — Photinus.

Lineata, Schœn. — Aspisoma.

Livida, Ol. — Photinus.

Lucida, Linn. — Photinus.

Lunifera, Escholtz. — Photinus.

Lusitanica, Charp. — Luciola.

## M.

Macrophthalmus, Drapiez. — Pho-  
tinus.

Maculata, Fab. — Aspisoma.

Maculata, Linn. (Vide Maculosa).  
— Aspisoma.

Maculosa, Schœn. — Aspisoma.

Madagascariensis, Guerin. — Luciola.

Mœsta, Germar. — Photinus.

Marginata, Linn. — Photinus.

Marginata, Panz. (Vide versicolor).  
— Photinus.

Marginata, Fab. Ol. — Photinus.

Marginella, Gray. — Photinus.

Marginipennis, Guerin. — Luciola.  
 Mixta, Schœn. — N.

N.

Nectia, Fab. — Photinus.  
 Nepalensis, Gray. — Lampyris.  
 Nigripes, Linn. — Lycus.  
 Nigricans, Say. ( Vide Tenebrosa ).  
 — Photinus.  
 Nigro rubra, De Géer. — Lycus.  
 Nitens, Linn. — Aspisoma.  
 Nitidula, Linn. — Photinus?  
 Noctiluca, Linn. — Lampyris.

O.

Occidentalis, Ol. — Photinus.  
 Obscura, Fab. Ol. — Photinus.  
 Olivieri, Lap. — Photinus.  
 Ovalis, Gray. — N.

P.

Pallens, Fab. — Photinus.  
 Pectinata, Ol. — Photinus.  
 Phosphorea, Fab. — Photinus.  
 Planicornis, Latr. — Amydetes.  
 Plumicornis, Fab. — N.  
 Palmosa, Ol. — Phingodes.  
 Prœsta, Linn. — Luciola.  
 Pyralis, Lin. Fab. — Photinus.  
 Pyralis, Ol. ( Vide Olivieri ). — Photinus.

R.

Reticulata, Wulf. — Lycus.  
 Reticulata, Linn. — Lycus.  
 Rosata, Germ. — Photinus.  
 Rostrata, De Géer. — Lycus.  
 Rostrata, Linn. — Lycus.  
 Rubens, Lin. — Pyrochroa.

Rufa, Ol. — Photinus.  
 Ruficollis, Guerin. — Luciola.  
 Rufo-Vittata, Drury. — Blatta.

S.

Sanguinea, Linn. — Lycus.  
 Savignyi, Kirby. — Photinus.  
 Sencki, Villaret. — Lampyris.  
 Serrata, De Géer. — Lycus.  
 Serraticornis, Linn. — Lycus.  
 Signifera, Escholtz. — N.  
 Splendidula, Linn. — Lampyris.  
 Striata, Fab. — N.  
 Surinamensis, De Géer. ( Vide Hespera ). — Aspisoma.  
 Surinamensis, Voet. ( Donacia. ) —  
 Apisoma?  
 Suturalis, Schœn. — Photinus.

T.

Tenebrosa, Drapiez. — Photinus.  
 Thoracica, Fab. Ol. — Photinus.  
 Truncata, Escholtz. — Photinus.

V.

Variegata, Germar. — N.  
 Versicolor, Fab., Photinus.  
 Vespertina, Fab. ( Vide Chiuensis ).  
 — Luciola.  
 Villosa, De Géer. — Lycus.  
 Vittata, Fab. — Photinus.  
 Vittata, Oliv. ( Vide Suturalis ). —  
 Photinus.  
 Vittigera, Schœnh. — Photinus.

Z.

Zenckeri, Germar. — Lampyris.

[The text on this page is extremely faint and illegible. It appears to be a list or index of items, possibly books or documents, with several lines of text per entry. A small red dot is visible in the left margin near the top of the page.]

---

**MÉMOIRE**

SUR DEUX NOUVEAUX GENRES DE L'ORDRE DES COLÉOPTÈRES, ET DESCRIPTION DES ESPÈCES QUI LES COMPOSENT, PAR M. F. - E. GUÉRIN.

(Séance du 1<sup>er</sup> août 1832.)

---

G. PSEUDOLYCUS, *Pseudolycus*. (GUER.) Pl. I. A.

Le nouveau genre auquel nous donnons ce nom, est formé avec quatre insectes de la Nouvelle-Hollande, qui présentent les caractères les plus insolites : ils ont tout le faciès des Lycus, et l'une des espèces (*P. Cinctus*, Nob.) avait été placée par Latreille parmi les Lycus, dans la collection du Musée ; mais ce qui les en éloigne beaucoup, c'est qu'ils sont hétéromères, leurs tarses postérieurs n'étant évidemment composés que de quatre articles. La tête de ces insectes n'est pas prolongée en bec, sa base n'est pas recouverte par le bord antérieur du corselet, les mandibules sont bifides au bout et les palpes sont inégaux ; les maxillaires étant les plus grands et ayant leur dernier article triangulaire et sécuriforme. La forme des antennes est aussi très remarquable dans notre nouveau genre : enfin, il nous a semblé qu'on pourrait le

placer, d'après la méthode de M. Latreille, dans le voisinage des Pyrochroa. La description suivante servira à faire juger si notre rapprochement est admissible.

Tête (fig. 2) insérée en avant du corselet, oblongue, avec les yeux saillans, placés sur les côtés et ne touchant pas au bord antérieur du corselet. Antennes (fig. 3) insérées sous les yeux, très distantes entre elles; de onze articles : le premier cylindrique, plus étroit à la base, allongé; le second, également cylindrique, de moitié plus court; les cinq suivans presque égaux, de la longueur des deux précédens réunis, très aplatis, très larges, de forme triangulaire; les huitième, neuvième, dixième et onzième redevenant brusquement cylindriques : le huitième de la longueur du précédent, les autres un peu plus courts. Mandibules saillantes, bidentées à l'extrémité; mâchoires terminées par deux lobes velus, inégaux, l'extérieur étant le plus grand; palpes maxillaires grands, ayant les premiers articles grêles, et le dernier grand, épais, tronqué obliquement en-dedans; palpes labiaux courts, à dernier article un peu sécuriforme; labre saillant, transversal, peu échancré en avant; tarses antérieurs (fig. 4 et 5) et intermédiaires de cinq articles, les postérieurs (fig. 6) de quatre; ces articles filiformes avec l'avant-dernier fortement bilobé; crochets des tarses simples. Des ailes.

N<sup>o</sup> I. PSEUDOLYCUS BORDÉ, *P. Marginatus* (NOB.)

*P. Ater, margine thoracis et elytrorum aurantiacis.* Pl. A, fig. I.

(Long. 12 mill., larg. 4 mill.)

Il est un peu aplati, sa tête est avancée, d'un noir velouté, avec les antennes, les mandibules et les palpes de la

même couleur : le corselet est un peu en cœur, rétréci en arrière, inégal, avec quelques petites élévations, d'un noir velouté, bords marqués chacun d'une tache jaune orangée, qui s'étend en avant jusque près du milieu, derrière la tête, et qui se rétrécit en arrière pour former une pointe vers l'épaule ; les élytres sont allongées, veloutées ; elles ont chacune trois côtes élevées, lisses, dans les intervalles desquelles on aperçoit, à la loupe, de fines granulations et des poils très courts et très serrés. Leur couleur est noire, mais elles sont bordées d'une ligne jaune orangée qui est un peu plus large postérieurement et remonte un peu à la suture, en se prolongeant au quart postérieur de sa longueur ; le dessous du corps et les pattes sont noirs, la base du premier article des tarsi postérieurs est jaune. Les ailes sont enfumées. Port Jakson.

N° II. PSEUDOLYCUS CEINT. *P. Cinctus*. (NOB.)

*P. Ater, thorace atro ; elytris flavo-marginatis.*

(Long. 12 mill., larg. 3 mill. 172.)

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente pour la taille et pour l'aspect général ; mais son corselet n'est pas bordé de jaune, et la ceinture jaune de ses élytres règne au bord externe et tout du long de la suture. L'individu que nous avons vu est en très mauvais état : il vient de l'île King, à la Nouvelle-Hollande.

N° III. PSEUDOLYCUS NOIR. *P. Atratus*. (NOB.)*P. Totus ater.*

(Long. 11 mill., larg. 3 mill.)

Il ressemble encore aux précédens pour la forme, la grandeur et les élytres, mais il n'a aucune tache jaune, ni au corselet, ni aux élytres, ni aux pattes : il est en très mauvais état et vient aussi de l'île King.

N° IV. PSEUDOLYCUS HOEMOPTÈRE. *P. Hæmopterus*. (NOB.)*P. Ater, elytris ferrugineis.*

(Long. 13 mill., larg. 4 mill.)

Il est un peu moins aplati que les précédens, tout noir, avec les élytres d'un jaune ferrugineux et la suture finement bordée de noir. Cette jolie espèce provient de la collection de feu Olivier, et nous a été communiquée par M. de Jouselin; il est probable qu'elle a été rapportée des terres australes par Riche.

G. CALOCHROME. *Calochromus*. Pl. B.

Quoique l'insecte que nous allons faire connaître ait beaucoup d'affinité avec les Téléphores, il s'en éloigne cependant d'une manière sensible par la forme de sa tête, qui n'est point aplatie et prolongée en museau comme dans ces insectes, et par l'insertion et la forme de ses antennes. En effet, chez les Téléphores, elles sont toujours insérées à

une distance notable , sur les côtés de la face antérieure de la tête et au-dessous des yeux , tandis que dans notre nouveau genre elles se touchent à leurs insertions et s'attachent sur la ligne médiane , entre les yeux. Les antennes de notre insecte sont aussi très différentes de celles des Téléphores ; elles sont au moins de la longueur du corps , aplaties , avec le premier article renflé ; les cuisses sont aussi aplaties. Nous avons pensé que les différences qui existent entre cet insecte et les Téléphores , nous autorisaient à en former une nouvelle coupe générique : nous allons en donner la description.

Corps allongé , parallèle ; tête (*fig. 2*) à-peu-près aussi longue que large , insérée en avant du corselet ; yeux latéraux , ne touchant pas les bords antérieurs du corselet ; antennes (*fig. 3*) aplaties , longues , insérées entre les yeux , sur la ligne médiane de la tête et très près l'une de l'autre. Leur premier article renflé à son extrémité ; le second , conique , tronqué obliquement , petit ; les suivans , du moins jusqu'au huitième , de la longueur du premier , aplatis , un peu dilatés ; mandibules saillantes , très arquées , terminées en pointe simple ; labre arrondi en avant ; palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux , avec le dernier article sécuriforme ; pattes allongées , tarsi (*fig. 4, 5*) composés de cinq articles courts , dont le pénultième est bilobé ; des ailes.

I. CALOCHROMUS GLAUOPTÈRE. *C. Glaucopterus.* (GUER.)

*Nigro-cæruleus, thorace elytrorum basi flavis.* Pl. B, fig. 1.

(Long. 13 mill., larg. 3 mill.)

Il est allongé , de consistance molle comme les Téléphores ; sa tête est noire , avec quelques reflets bleuâtres ; les an-

tennes paraissent être plus longues que le corps, il n'en reste que huit articles à notre individu, elles sont de la couleur de la tête. Le corselet est en carré long, transversal, aussi large en avant qu'en arrière, avec de légères impressions sur les côtés et un sillon longitudinal au milieu; il est d'un jaune un peu fauve; l'écusson est de la même couleur, de forme carrée. Les élytres ont la base de la couleur du corselet et le reste d'un beau bleu brillant; le jaune occupe un quart de leur longueur: vues à la loupe, elles paraissent couvertes de petits points enfoncés et de poils très courts; elles ont chacune dix stries peu élevées et dont les impaires paraissent un peu plus fortes. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir bleuâtre; le pénultième article des tarses est bilobé, mais les lobes n'atteignent pas la longueur du dernier article; les ailes sont noires. — Dory, Nouvelle-Guinée.

---

---

**NOTICE**

SUR LES MÉTAMORPHOSES DES CÉRATOPOGONS ET DESCRIPTION DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES DE CE GENRE, DÉCOUVERTES AUX ENVIRONS DE PARIS, PAR M. F. E. GUÉRIN.

( Séance du 19 décembre 1832. )

---

*Mémoire présenté à l'Académie des sciences, et ayant obtenu un rapport favorable de M. Duméril.*

Les observations ayant pour but de faire connaître la manière de vivre ou les métamorphoses des insectes, ont toujours été rares, et la disette de ces sortes de travaux s'est principalement fait sentir dans l'ordre des Diptères si nombreux en individus et encore si peu étudié. Nous avons donc cru rendre service à la science en faisant connaître la larve et les métamorphoses d'un genre de Tipulaires dans lequel il n'avait pas encore été fait de ces sortes d'observations avec quelque détail; on avait seulement dit que leurs larves vivent dans des espèces de Galles végétales et sont toutes fort petites et très nombreuses (1); mais ces larves n'avaient été ni décrites ni figurées.

(1) *Dict. class. d'hist. nat.*

M. Macquart, dans son excellent ouvrage sur les Diptères du nord de la France, a décrit dix-huit espèces de Cératopogons; à la suite des caractères qu'il assigne à ce genre, il s'exprime ainsi au sujet des mœurs de ses espèces : « Ces « petits insectes sont nombreux en espèces et en individus; « cependant on n'a pas encore observé leurs métamor- « phoses. L'analogie ne permet guère de douter qu'elles ne « se développent dans les eaux; mais je n'y ai pas trouvé « de larves qui aient pu me faire soupçonner qu'elles ap- « partinssent à ce genre ». On voit, d'après ce passage, que M. Macquart n'avait jamais rencontré les larves des Cératopogons, et qu'il n'avait pas connaissance de l'article du Dictionnaire classique, rédigé par M. Audouin, dans lequel il en est question d'une manière bien vague.

Les larves qui font le sujet de cette notice ont été trouvées, le 25 août, sous des écorces humides que nous arrachions très facilement de plusieurs troncs d'arbres morts. Ces larves étaient en très grand nombre, formant des groupes et semblant vivre en société; plusieurs étaient déjà métamorphosées en nymphes. C'est au bout de deux jours que les insectes parfaits ont commencé à éclore : il y avait à-peu-près autant de mâles que de femelles.

La larve est longue de six ou sept millimètres, étroite, un peu renflée en avant, d'un blanc peu transparent, garnie de poils courbés en arrière, brunâtres et peu nombreux; elle est composée de douze segmens en y comprenant la tête. Celle-ci est petite, ovale, rétractile, armée en avant de deux petites mandibules et de soies assez raides, qui semblent être de petites antennes et des palpes. Les yeux sont invisibles, ou, s'ils existent, ils sont de la même couleur que le corps, ce qui ne permet pas de les apercevoir. Les trois premiers segmens, ceux qui doivent former le thorax, sont un peu plus larges que les suivans, qui vont

en diminuant jusqu'au dernier; celui-ci est ovale, son extrémité anale peut se prolonger à la volonté de l'animal et sert à le pousser en avant quand il veut changer de place. Chacun de ces anneaux, à l'exception de la tête, porte en dessus, deux poils assez longs, à l'extrémité desquels il y a un petit globule parfaitement sphérique, opaque, d'une couleur blanche laiteuse, et ayant l'aspect d'une perle. Cette série de petites perles, placées ainsi sur le dos de la larve, présente un aspect bizarre et très remarquable. Nous n'avons pu savoir si les poils, à l'extrémité desquels se trouvent ces globules, sont creux et servent de stigmates, l'insecte étant trop petit pour que nous puissions nous assurer de cette structure; nous n'avons aperçu, sur les côtés des segmens, aucune ouverture qui puisse être comparée à des stigmates.

La nymphe est un peu plus courte, beaucoup plus renflée en avant, un peu transparente et blanche aux bords avec le centre rougeâtre. Elle présente quelques poils courbés en arrière et ses derniers segmens se trouvent engagés dans la peau de la larve, qu'on aperçoit en arrière; cette peau porte encore les globules brillans et margaritifomes qu'on a observés sur la larve vivante, quelques-uns sont plus petits et semblent s'être vidés: nous avons vu de ces peaux qui n'avaient plus que deux ou trois globules.

L'insecte parfait fend l'enveloppe de la nymphe au milieu du dos; il s'appuie sur le sol avec ses pattes antérieures et ne tarde pas alors à sortir entièrement. Il est d'abord jaunâtre, pâle, mou, peu agile; mais au bout de quelques minutes le noir paraît au corselet et ensuite aux anneaux de l'abdomen; si on piquait de ces Cératopogons aussitôt après leur éclosion, ils pourraient passer pour des espèces très distinctes de ceux qui sont plus avancés et qu'on a laissé vivre quelques minutes.

L'espèce que nous avons obtenue des larves décrites ci-dessus, nous a paru nouvelle : elle se rapproche un peu du *Ceratopogon Brevipennis* de Macquart ; mais ses ailes sont de la grandeur de celles des autres espèces ; on ne peut le confondre avec le *Ceratopogon Bipunctatus* de Meigen, parce qu'il n'a pas les cuisses antérieures épineuses, et que les poils de son dos sont noirs.

CERATOPOGON A GENOUX PALES.

*Ceratopogon Genuiculatus, Nobis.*

*C. Ater; corpore nigro-villoso; antennis atris. Thorace subtus pallido; abdomine atro, segmentis flavo-marginatis; subtus pallido, nigro-maculato. Pedibus nigris; femoribus cruribusque apice pallidis; alis nigro villosis, margine antico nigris macula mediana et basi flavis.*

(Long. 2 mill., larg. 172 mill.)

Cette jolie espèce est d'une couleur noire, plus foncée sur le corselet, surtout dans les mâles. La tête est petite, noire, penchée en avant, avec les yeux grands, noirs. Les antennes du mâle ont leur faisceau de poils très épais, noir ; celles de la femelle sont de forme ordinaire, composées de quatorze articles. Le corselet est très bombé, très noir en dessus, jaunâtre sur les côtés et en dessous. Les balanciers sont très visibles, globuleux, jaunes. Les ailes des femelles sont plus larges que celles des mâles ; elles sont couvertes de poils noirs qui leur donnent une couleur générale noirâtre : leur côte antérieure est d'un noir aussi vif que le corps, et cette teinte va en diminuant insensiblement vers le bord

postérieur. On voit, au milieu de leur longueur et au bord antérieur, une tache presque carrée, jaunâtre; leur base est également jaunâtre. Les pattes sont allongées, simples, velues, noires, avec les genoux et l'extrémité des jambes jaunâtres. L'abdomen est noir en dessus, avec les bords des segmens jaunâtres, ce qui le fait paraître traversé par des bandes étroites; le dessous est pâle avec le milieu et les bords des anneaux noirâtres; il est garni de poils noirs dirigés en arrière. Le mâle a l'abdomen beaucoup plus étroit que la femelle, les bandes transverses du dessus paraissent moins larges, et le dessous est plus noirâtre: son extrémité est terminée par un segment en forme de cœur qui donne insertion à deux crochets très forts, et dont l'usage doit être de saisir la femelle dans l'accouplement: ce segment et ces crochets sont garnis de longs poils noirs.

Nous avons trouvé ces larves dans la forêt de Saint-Germain; les insectes parfaits ont éclos dans un poudrier où nous avons déposé les nymphes sur des linges humides.

CERATOPOGON A FRONT JAUNE.

*Ceratopogon Flavifrons, Nobis.*

*C. Cinereus; capite atro, oculis cœrulescentibus; fronte flavâ; antennis atris. Thorace cinereo, villosa; abdomine pallido, segmentis brunneo-maculatis, pedibus pallidis, immaculatis. Alis hyalinis, griseo-villosis.*

(Long. 2 mill., larg. 172 mill.)

Cette espèce diffère beaucoup de celles qui sont décrites dans Meigen et dans l'ouvrage de Macquart; elle a quelques

rappports avec le *Ceratopogon Pulicarius* de ces auteurs; mais elle en diffère par ses ailes. Sa tête est noire, avec les yeux d'un noir bleuâtre, et le front jaune, ainsi que la bouche. Les antennes sont noires, le corselet est d'un gris cendré avec quelques bandes longitudinales un peu plus pâles. Les balanciers sont jaunes; les ailes sont transparentes, irisées, avec des poils d'un gris pâle. Les pattes sont entièrement pâles, garnies de poils gris, ainsi que tout le corselet et l'abdomen; celui-ci est jaunâtre avec le dessus de chaque segment d'un gris brun, formant une grande tache carrée qui laisse les côtés et la suture de chaque segment jaunâtres.

Cet insecte ne vole pas bien, il exécute de petits sauts comme certaines Muscides. Nous l'avons trouvé en mai, aux environs de Passy; nous n'avons pu voir sa larve, n'ayant rencontré que des nymphes dans une de ces plaies humides qu'on voit souvent au tronc des Ormes; cette nymphe sortait à moitié du terreau dans lequel elle était cachée quand l'insecte était prêt à en sortir, et on le voyait bientôt fendre son enveloppe et se traîner en avant à l'aide de ses pattes antérieures.

*Explication des figures.*

- Fig. 1. Groupe de larves et de nymphes du *Ceratopogon Geniculatus*, de grandeur naturelle.
2. Larve très grossie.
  3. Nymphe, *idem*.
  4. *Ceratopogon Geniculatus* femelle, très grossi, vu sur le dos.
  5. Le même, vu de profil.
  6. Base de l'antenne de la femelle.

7. Tarse postérieur très grossi.
  8. Aile du mâle, très grossie.
  9. Dernier segment de l'abdomen du mâle.
  10. *Ceratopogon Flavifrons* très grossi, mâle.
  11. Tête très grossie.
  12. Bouche, *idem*.
  13. Aile très grossie.
  14. Antenne de la femelle, grossie.
  15. Antenne du mâle, *idem*.
  16. Nymphe très grossie.
-

---

**CENTURIE**

DE CARABIQUES NOUVEAUX, PAR M. GORY.

(Séance du 5 décembre 1832.)

---

Aucune famille n'est plus nombreuse et plus variée, comme on sait, et ne laisse plus à décrire que celle des Carabiques. Après tous les travaux divers de plusieurs entomologistes et en dernier lieu, de M. le comte Dejean qui a publié toutes les belles et innombrables espèces que contient sa collection, j'ai cru qu'il ne serait pas indifférent pour la science de faire connaître les espèces inédites qui sont dans mon cabinet, et j'ai pensé à les offrir réunies en une centurie; puissent mes faibles efforts obtenir l'approbation, et trouver des imitateurs.

Plusieurs amateurs m'ont communiqué des matériaux pour ce travail, et principalement MM. Melly, Buquet, Delaporte et Chevrolat. Je me plais ici à leur payer un juste tribut de reconnaissance.

## TABLEAU

*Des genres et espèces contenus dans cette centurie.*

- |  |   |
|--|---|
| 1. Megacephala Lacordaire, GORY.<br>Cayenne.     | 28. <i>Id.</i> Cœca, GORY. Brésil.                          |
| 2. Cicindela Varians, GORY. <i>Id.</i>           | 29. <i>Id.</i> Nigromaculata, GORY. Carth.                  |
| 3. <i>Id.</i> Lacordaire, DEJEAN. <i>Id.</i>     | 30. <i>Id.</i> Pallipes, GORY. Carthagène.                  |
| 4. <i>Id.</i> Brunet, BUQUET. Sénégal.           | 31. Coptodera Flavosignata, GORY.<br>Sénégal.               |
| 5. <i>Id.</i> Ismenia, BUQUET. Grèce.            | 32. <i>Id.</i> Viridipennis, GORY. Java.                    |
| 6. <i>Id.</i> Vidua, GORY. Cap B.-Espér.         | 33. <i>Id.</i> Velox, LACORDAIRE. Cayenne.                  |
| 7. <i>Id.</i> Hispanica, GORY. Espagne.          | 34. Orthogonius Malabariensis. GOR.                         |
| 8. <i>Id.</i> Sobrina, GORY. Italie.             | 35. <i>Id.</i> Nigripennis, GORY. Cayenne.<br>Malabar.      |
| 9. <i>Id.</i> Venustula, GORY. Cayenne.          | 36. Helluo Heros, GORY. Brésil.                             |
| 10. <i>Id.</i> Guérin, GORY. Cayenne.            | 37. Brachinus Riffaud, GORY. Egypt.                         |
| 11. Casnoia 4-maculata, GORY.<br>Cayenne.        | 38. <i>Id.</i> Cinctus, GORY. Sénégal.                      |
| 12. <i>Id.</i> Maculicornis, GOR. Cayenne.       | 39. <i>Id.</i> Gory, BUQUET. Sénégal.                       |
| 13. <i>Id.</i> Gemiculata, CHEVROL. Brésil.      | 40. <i>Id.</i> Leprieur, BUQUET. Sénégal.                   |
| 14. Ctenodactyla Drapiez, GORY.<br>Cayenne.      | 41. <i>Id.</i> Galamensis, BUQUET. Sénégal.                 |
| 15. <i>Id.</i> Maculata, GORY. Cayenne.          | 42. <i>Id.</i> Brasiliensis, GORY. Brésil.                  |
| 16. <i>Id.</i> Tristis, GORY. Cayenne.           | 43. <i>Id.</i> Æquinoctialis, GORY. Carth.                  |
| 17. Zuphium Fleuriasi, BUQUET.<br>Sénégal.       | 44. Eurydera Spinosa, GORY. Madagasc.<br>Madagascar.        |
| 18. Agra Buquet, GORY. Brésil.                   | 45. <i>Id.</i> Flavicornis, GORY. Madagasc.                 |
| 19. <i>Id.</i> Brunnipennis, GORY. Cayen.        | 46. Catascopus Rnfipes, BUQUET.<br>Sénégal.                 |
| 20. <i>Id.</i> Chevrolat, GORY. Brésil.          | 47. <i>Id.</i> Madagascariensis, GORY. Ma-<br>dagascar.     |
| 21. Cymindis Guadelupensis, GORY.<br>Guadeloupe. | 48. Graphyterus {Arcuatus, GORY.<br>Cap de Bonne-Espérance. |
| 22. <i>Id.</i> Maculata, GORY. Carthagène.       | 49. <i>Id.</i> Obscurus, HOPE. Caffrerie.                   |
| 23. Calleida Rufula, GORY. Sénégal.              | 50. Scarites Doguerau, GORY. Cap<br>de Bonne-Espérance.     |
| 24. <i>Id.</i> Splendida, GORY. Brésil.          | 51. <i>Id.</i> Hope, GORY. Cap B.-Espér.                    |
| 25. Plochionus Bcisduval, BUQUET.<br>Sénégal.    | 52. Clivina Striatipennis, GORY.<br>Cayenne.                |
| 26. Lebia Viard, GORY. Brésil.                   |   |
| 27. <i>Id.</i> Elegans, GORY. Cayenne.           |   |

53. *Carabus* Prevost, GORY. Sibérie.
54. *Id.* Carcel, DELAPORTE. Smyrne.
55. *Omophron* Capense, GORY. Cap de Bonne-Espérance.
56. *Panagœus* Regalis, GORY. Sénégal.
57. *Id.* Myops, GORY. Sénégal.
58. *Id.* Vicinus, GORY. Brésil.
59. *Callistus* 4-Pustulatus, GORY. Cap de Bonne-Espérance.
60. *Chlœnius* Guérin, GORY. Sénégal.
61. *Id.* Opulentus, DUPT., Sénégal.
62. *Id.* Mirabilis, BUQUET. Sénégal.
63. *Id.* Ernest, BUQUET. Sénégal.
64. *Id.* Porcatus, GORY. Ind. Orient.
65. *Id.* Max, GORY. Sénégal.
66. *Id.* Brunel, BUQUET. Sénégal.
67. *Id.* Gory, BUQUET. Sénégal.
68. *Id.* Leprieur, BUQUET. Sénégal.
69. *Id.* Auricollis, GORY. Cap de Bonne-Espérance.
70. *Id.* Algerinus, GORY. Alger.
71. *Id.* Capensis, GORY. Cap de Bonne-Espérance.
72. *Id.* Marginipennis, GORY. Cap de Bonne-Espérance.
73. *Epomis* Capensis, GORY. Cap de Bonne-Espérance.
74. *Id.* Senegalensis, GORY. Sénégal.
75. *Oodes* Gory, BUQUET. Sénégal.
76. *Id.* Rufipes, GORY. Sénégal.
77. *Id.* Politus, GORY. Sénégal.
78. *Dolichus* Rufus, GORY. Cap de Bonne-Espérance.
79. *Pristonychus* Algerinus, GORY. Alger.
80. *Id.* Chilensis, GORY. Chili.
81. *Omalosoma* Vigorsa, GORY. Nouvelle-Hollande.
82. *Feronia* (Pœcilus) Cyanea, CHEVROLAT. Alger.
83. *Zabrus* Gibbosus, MÉNESTRIER. Russie méridionale.
84. *Id.* Globosus, GORY. Alger.
85. *Amblygnathus* Niger, GORY. Brésil.
86. *Sélénophorus* Confusus, GORY. Sénégal.
87. *Id.* Fulvipes, GORY. Sénégal.
88. *Id.* Cupreus, GORY. Sénégal.
89. *Id.* Cupripeunis, GORY. Cayenne.
90. *Hypolithus* Vicinus, GORY. Cayenne.
91. *Id.* Javanus, GORY. Java.
92. *Harpalus* Gory, BOISDUVAL. Nouvelle-Hollande.
93. *Tetragonoderus* Bax, GORY. Sénégal.
94. *Id.* 4-maculatus, GORY. Sénégal.
95. *Id.* Leprieur, BUQUET. Sénégal.
96. *Lachnophorus* Niger, GORY. Cayenne.
97. *Id.* Bi-punctatus, GORY. Cayenne.
98. *Bembidium* Cupreum, GORY. Sénégal.
99. *Id.* Aurichalceum, LACORDAIRE. Cayenne.
100. *Id.* Taciturnum, GORY. Sénégal.

*Megacephala Lacordairei* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 7 lignes 172, larg. 2 lign. 374)

*Cyanei-obscura; ore, antennis, ano pedibusque ferrugineis; elytris punctatis, cyaneis.*

Tête grosse; front large; yeux assez saillans; lèvre supérieure courte, transversale.

Corselet plus large antérieurement que la tête, se rétrécissant postérieurement.

Elytres allongées, cylindriques, plus larges que le corselet, arrondies à leur extrémité, ponctuées, surtout vers leur base.

Lèvre supérieure, mandibules, palpes, antennes, excepté les deuxième, troisième, quatrième et cinquième articles qui sont plus obscurs, extrémité de l'abdomen et pattes ferrugineux.

Cette belle espèce a été rapportée par M. Lacordaire du voyage qu'il a fait à Cayenne en 1831 et 1832.

*Cicindela Varians* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

Cicind. Gilvipes, Dej. catal. pag. 2.

(Long. 4 lign. 172.)

*Cylindrica, supra viridi obscura cænea, subtus viridi cyanea; ore, antennis pedibusque flavis; elytris punctatis maculisque tribus marginalibus albis.*

Tête creusée entre les yeux, couverte de petites rides

longitudinales; yeux gros; corselet cylindrique, son bord antérieur un peu prolongé sur la tête, carré à sa base, couvert de petits points enfoncés très serrés, avec deux impressions transversales, la première après le bord antérieur, la seconde avant la base.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres couvertes de points enfoncés, très serrés; carrées à leur base, coupées obliquement à l'extrémité et sur chaque, trois points blancs placés du côté externe, le premier petit à l'angle huméral, le second plus fort un peu après le milieu de sa longueur, et le troisième un peu dilaté en bande tout-à-fait terminale.

En dessus, vert bronzé obscur, avec des reflets plus cuivreux sur la tête et le corselet; dessous vert bleu; bouche, yeux, antennes et pattes fauve pâle.

*Cicindela Lacordairei* (DEJEAN, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

*Cicind. Lacordairei*, Dej. catal. pag. 2.

(Long. 3 lign. 172.)

*Cylindrica*, supra viridi obscuro aenea, subtus viridi cyanea, elytris punctatis maculisque duabus marginalibus albidis, pedibus flavis.

Elle ressemble à la *Brasiliensis* pour la forme, mais elle est plus petite. Tête large entre les yeux, couverte de petites rides longitudinales dans toute cette partie; yeux très gros, brun noir.

Antennes au moins aussi longues que la moitié du corps.

Corselet cylindrique, finement ponctué avec une ligne lou-

gitudinale dans son milieu à peine visible et une impression transversale après son bord antérieur et une autre avant sa base.

Ecusson petit, triangulaire, aigu.

Elytres couvertes de gros points enfoncés, réguliers; carrées à la base, coupées obliquement à l'extrémité avec deux points blancs sur les côtés externes le premier vers les deux tiers de la longueur, le second à l'extrémité.

Entièrement vert obscur, cuivreux en dessus; vert bleu en dessous, pattes fauve pâle.

*Cicindela Brunet* (BUQUET, Sénégal), du cabinet de M. Buquet.

(Long. 6 lign., larg. 2 lign.)

*Cylindrica; cyanea; elytris profundi punctatis.*

Tête assez large et fortement striée, surtout près des yeux qui sont très saillans.

Corselet plus long que large, arrondi au milieu et un peu rétréci postérieurement avec deux sillons transversaux, l'un près du bord supérieur et l'autre un peu au-dessous de sa base; la ligne longitudinale qui est dans son milieu est peu apparente et joint les deux sillons, il est très fortement strié.

Ecusson triangulaire, ponctué; élytres cylindriques, élargies légèrement vers l'extrémité, épineuses à la suture, couvertes de gros points réguliers; vers l'extrémité, le long de la suture, sept gros points.

Entièrement d'un très beau bleu.

*Cicindela Ismenia* (BUQUET, Grèce), du cabinet de  
M. Buquet.

Cic. Ismenia, Buquet. Dej. catal. pag. 3.

(Long. 5 lign. 172, larg. 2 lign. 374.)

*Viridis, pectore pedibusque rubro cupreis, elytris punctis,  
maculis quatuor albidis.*

Lèvre supérieure jaunâtre avancée, presque arrondie ; tête méplate large, fortement striée longitudinalement ; yeux peu saillans ; corselet court, strié, presque carré, à-peu-près de la largeur de la tête à sa partie antérieure, et un peu rétréci postérieurement, avec deux sillons transversaux, l'un près du bord supérieur, l'autre près de la base, et une ligne longitudinale qui joint les deux sillons.

Elytres plus larges que le corselet, peu convexes, presque planes, allongées, arrondies à l'extrémité ; sur chaque, deux taches, la première, placée vers les deux tiers de la longueur et près du bord externe ; la seconde, à l'extrémité ; tête, dessus du corselet, élytres, verts.

Antennes, dessous du corps excepté l'abdomen qui est bleu, rouge cuivreux, taches blanches.

*Cicindela Vidua* (GORY, cap Bonne-Espérance), du  
cabinet de M. Gory.

(Long. 5 lign. 172, larg. 2 lign. 174.)

*C. Suprà nigro-obscura, subtùs viridi-cyanea ; elytris punctis duobus ad basin tribusque ternibus fasciis albis.*

Lèvre supérieure transversale, légèrement avancée avec trois dents dans son milieu.

Tête assez grosse, creusée entre les yeux; yeux assez saillans.

Corselet aussi large antérieurement que la tête, un peu plus étroit postérieurement, légèrement granulé; les deux sillons transversaux et la ligne longitudinale peu marqués.

Elytres larges, planes, arrondies à leur extrémité, légèrement épineuses à la suture, plus fortement ponctuées à leur base que sur tout le reste; sur chaque élytre, deux points et trois bandes: le premier assez gros à l'angle huméral; le deuxième beaucoup plus petit à la base près de la suture. La première bande fait suite au premier point et descend sur l'élytre presque jusqu'à son tiers en se dirigeant vers la suture; la seconde dont la naissance est du côté de son bord externe, prend vers les deux tiers, s'abaisse un peu et se courbe en forme de C vers la suture; la troisième enfin est terminale, et longe l'extrémité de l'élytre.

Dessus du corps noir mat, dessous vert bleu foncé; lèvre supérieure, mandibules, excepté l'extrémité, palpes, points et bandes blanc jaunâtre.

Cette espèce a été rapportée par les fils Verreaux.

*Cicindela Hispanica* (GORY, Espagne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 6 lign. 172, larg. 2 lign. 172.)

*C. Viridi-fusca*, *elytris lunula humerali apicalique integra*, *fasciaque media sinuata ad marginem lateralem dilatata albis.*

Lèvre supérieure transversale, peu avancée avec trois petites dents.

Tête assez bombée, chagrinée; yeux moyens; corselet coupé carrément, antérieurement, et postérieurement; se rétrécissant postérieurement. Elytres ponctuées, plus larges que le corselet, arrondies à leur extrémité.

Dessus du corps, vert foncé mat; dessous, vert cuivreux, couvert de petits poils blanchâtres.

Sur chaque élytre, trois bandes : la première forme la lunule humérale, la seconde occupe une partie du bord externe, se dilate transversalement dans son milieu et se recourbe en forme de C sans atteindre la suture, la troisième occupe la terminaison, elle s'élargit vers la suture et a un crochet à sa partie supérieure qui se dirige vers la courbure de la seconde bande; elles sont, ainsi que le labre, d'un blanc jaunâtre.

J'ai reçu cette espèce des environs de Cadix.

*Cicindela Sobrina* (GORY, Italie), du cabinet de M. Gory.

(Long. 5 lign., larg. 1 lign. 3/4.)

*Subcylindrica, viridi obscura; elytris puncto humerali macula marginali, lunulaque apicis albis.*

Cette espèce est très voisine de la *Germanica* de Fabricius, je croyais même que ce n'en était qu'une variété; mais en ayant eu un grand nombre d'individus identiques entre eux, je me suis convaincu qu'elle devait former une espèce.

Lèvre supérieure avancée, avec trois petites dents peu saillantes; arrondie; tête grosse, fortement striée entre les yeux; yeux très saillans; corselet un peu plus étroit que la tête, plus long que large et presque cylindrique, les deux

sillons transversaux, et la ligne longitudinale à peine apparents.

Elytres assez allongées, s'élargissant vers l'extrémité avec deux lignes longitudinales de points assez marqués.

Sur chaque élytre, un petit point arrondi à la base, au milieu, un plus gros près du bord externe, qui se termine par une petite ligne se dirigeant vers la suture, et une tache en croissant à l'extrémité; ces points blanc mat.

Lèvre supérieure et palpes jaunâtres; tête, corselet, dessous du corps vert obscur; élytres et pattes, vert très foncé.

Cette espèce est propre à l'Italie.

*Cicindela Venustula* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 3 lign. 172, larg. 1 lign. 374.)

*C. Elytris viridi-nigricentibus, capite, thorace, abdomine pedibusque viridi-cupreis, puncto fasciâque mediâ sinuatâ transversâ, apicali irregulari albis.*

Lèvre supérieure avancée, arrondie; tête grosse; yeux saillans; corselet étroit, plus long que large, cylindrique.

Elytres presque une fois plus larges que le corselet, assez planes, et presque en forme de parallélogramme, épineuses à la suture. Tête, corselet, les trois premiers articles des antennes, dessous du corps, vert cuivreux; autres articles des antennes et élytres noir mat, avec beaucoup de petits atomes rouges-lacques que l'on aperçoit à la loupe.

Sur chaque élytre un point et deux bandes: le point placé sur le disque, la bande qui n'atteint ni le bord externe, ni la suture, est en forme de zigzag, et la partage

dans son milieu ; l'autre, irrégulière est en forme de lunule, borde son extrémité ; points et bandes blanc jaunâtre.

Cette jolie petite espèce se trouvait dans une collection de Cayenne, que j'ai achetée en 1830 ; M. Lacordaire vient aussi de la rapporter du même pays.

*Cicindela Guérin* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

Cicind. Parvula? Dej. catal., pag. 5.

(Long. 3 lign.)

*Subcylindrica, supra viridi fusco-ænea; elytris lunula, vitta media transversa et longitudinali, punctoque fulvis.*

Lèvre supérieure et moitié des mandibules, fauve très pâle, extrémité noire.

Tête très finement ponctuée; corselet presque cylindrique, peu allongé.

Elytres carrées à la base, arrondies à l'extrémité.

Sur chaque, une lunule humérale, une petite bande vers le milieu de sa longueur, qui prend au bord externe, s'avance transversalement, descend jusqu'au deux tiers de sa longueur un peu avant d'être arrivée à la suture, et se termine par un crochet; à l'extrémité, un petit point.

Dessus, d'un vert rouge cuivreux; tête, corselet, antennes et pattes d'une couleur plus bronzée; dessous, vert bleu, couvert de poils blanchâtres.

*Casnonia Quadri-maculata* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 3 lign.  $\frac{3}{4}$ , larg. 1 lign.)

*Nigro-violacèa, elytris striatis, luteo bimaculatis; antennis pedibusque rufis, pallido variegatis.*

Tête lisse, grande, presque en forme de parallélogramme, large entre les yeux, assez avancée antérieurement, prolongée postérieurement, très mince un peu avant sa jonction au corselet, et terminée par un nœud arrondi et un peu renflé, qui s'enchâsse dans ce dernier.

Mandibules assez saillantes; antennes plus longues que la tête et le corselet réunis.

Corselet lisse, beaucoup plus étroit que la tête, cylindrique, renflé postérieurement, avec les bords antérieur et postérieur relevés.

Elytres plus larges que la tête, un peu arrondies postérieurement et tronquées un peu obliquement à l'extrémité, striées avec des points assez profonds et serrés.

Sur chaque élytre deux taches perpendiculaires.

Corps noir violacé; mandibules, antennes, taches des élytres et pattes d'un fauve clair.

Cet insecte se trouvait dans une collection de Cayenne que j'ai achetée en 1830; M. Lacordaire l'a pris pendant son séjour dans ce pays.

*Casonia Maculicornis* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 4 lign., larg. 1 lign.)

*Brunnea*; thorace cylindrico; elytris striato punctatis, antennis pedibusque maculatis.

Tête en forme de parallélogramme, peu avancée antérieurement, très rétrécie postérieurement.

Corselet allongé, presque cylindrique, très renflé postérieurement, avec les bords antérieur et postérieur relevés.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres striées, ponctuées, parallèles, très échancrées à l'extrémité; avec deux épines, une extérieure, et l'autre à la suture, très prononcées, couvertes de petites élévations qui se confondent.

Brun noir.

Antennes avec le troisième article ferrugineux, les septième, huitième et neuvième d'un blanc sale.

Pattes ferrugineuses, avec la base des cuisses blanc sale.

Cet insecte a été trouvé à Cayenne par M. Lacordaire, et rapporté par lui; il porte le numéro sept dans son catalogue.

*Casonia Genuiculata* (CHEVROLAT, Brésil), du cabinet de M. Chevrolat.

(Long. 4 lign.)

*Nigra-fusca*; elytris postice duabus parvis lineis, flavis; antennis pedibusque fulvis, genibus nigris.

Tête en forme de parallélogramme, lisse, très large entre

les yeux, prolongée postérieurement, très mince avant sa jonction au corselet, de fortes impressions sur sa partie antérieure.

Corselet très étroit, cylindrique, renflé dans son milieu, avec sa partie antérieure et sa base relevées; avec la loupe on aperçoit de petites rides transversales.

Elytres plus larges que la tête, légèrement tronquées à leur extrémité.

Sur chaque quelques petites côtes, à la base et à l'extrémité; sur celles de l'extrémité deux petites taches blanchâtres, longitudinales.

Brun noir, avec les antennes et les pattes fauves et les genoux noirs.

Sur tout le corps quelques poils roussâtres très disséminés.

*Ctenodactyla Drapiez* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 5 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 2 lign.)

*Viridi obscura; elytris striatis, punctatis, ultimis articulis antennarum pedibusque flavis.*

Tête assez grande, large, surtout entre les yeux, rétrécie brusquement à sa partie postérieure.

Corselet moins large que la tête; presque plane, coupé carrément; à sa partie postérieure un sillon large, enfoncé de chaque côté; près des angles postérieurs on aperçoit quelques points dedans, une ligne longitudinale dans son milieu; élytres beaucoup plus larges que le corselet, allongées, planes, arrondies à leur base et à leur extrémité, sur

chacune on distingue neuf lignes formées de petits points enfoncés, assez serrés; sur la troisième ligne, du côté de la suture, il y a six points plus larges et moins enfoncés, placés à égale distance.

Tête, corselet, premier et deuxième articles des antennes, brun rouge, très foncé, luisant.

Elytres, dessous du corps brun rouge, très foncé, chatoyant en vert.

Antennes, excepté les deux premiers articles, et pattes fauve clair.

Cette espèce m'a été donnée par M. Drapiez.

*Ctenodactyla Maculata* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

Ctenod. Lacordairei? Dej. catalog., p. 6.

(Long. 5 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 1 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Capite, elytrisque nigris; thorace quatuor maculisque elytrorum, pedibusque fulvis.*

Tête arrondie, large entre les yeux, rétrécie brusquement à sa partie postérieure, tenant au corselet par un col court et cylindrique.

Corselet lisse, plus long que large, bombé, très étroit antérieurement, s'élargissant, coupé carrément postérieurement; sur son milieu une petite ligne longitudinale enfoncée; élytres beaucoup plus larges que la tête, coupées carrément à la base, arrondies à leur extrémité: elles sont striées et finement ponctuées; sur chaque, deux taches, la première sur le disque, la deuxième vers les deux tiers et

occupant presque tout le reste ; en outre , le long du bord externe une petite bande marginale.

Les taches, la bande, les trois premiers articles des antennes, le corselet et les pattes, fauves ; la tête, les derniers articles des antennes et les élytres, noirs.

Cet insecte a été envoyé de Cayenne par M. Lacordaire, et désigné dans le catalogue de son deuxième envoi sous le numéro 18.

*Ctenodactyla Tristis* (GORY, Cayenne), de la collection de M. Gory.

Ctenod. Obscura ? Dej. catal., pag. 6.

(Long. 3 lig., larg. 1 lig.)

*Nigro-obscura*, *antennis pedibusque flavis*.

Tête lisse, moyenne, élargie entre les yeux, très rétrécie postérieurement, tenant au corselet par un col court.

Corselet un peu plus long que la tête, étroit antérieurement, s'élargissant, et coupé carrément postérieurement ; avec des stries fines, transversales, et une petite ligne longitudinale enfoncée, à peine apparente.

Elytres légèrement striées et finement ponctuées, très larges, coupées carrément à leur base, arrondies à leur extrémité.

Antennes, cuisses, pattes et tarses, jaune pâle : tout le reste du corps noir bronzé.

Cet insecte a été envoyé de Cayenne par M. Lacordaire, et désigné dans le catalogue de son deuxième envoi sous le numéro 19.

*Zuphium Fleuriasi* (BUQUET, Sénégal), du cabinet de M. Buquet.

(Long. 5 lig.  $\frac{1}{2}$ , larg. 2 lig.)

*Rufum, elytris cum maculâ rotundatâ.*

Tête triangulaire, tenant au corselet par un col très court, cylindrique, très petit.

Corselet très finement ponctué, en forme de cœur allongé et tronqué, plus large que la tête à sa partie antérieure, bordé, avec ses angles postérieurs très relevés et une ligne longitudinale, peu sentie dans son milieu.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres allongées, arrondies à la base, carrées à l'extrémité, finement striées et ponctuées, les bords externes relevés.

Sur chaque élytre une grande tache à l'extrémité plus obscure que le reste du corps, qui est rouge ferrugineux.

Tout cet insecte est d'une forme aplatie.

*Agra Buqueti* (GORY, Brésil), du cabinet de M. Buquet.

(Long. 9 lig.  $\frac{1}{2}$ , larg. 2 lig.)

*Viridi cyanea; capite angusto-ovali, lævi, postice sparse punctato; elytris profunde striato punctatis, apice oblique truncato-emarginatis, subbidentatis; antennis pedibusque ferrugineis.*

Tête aplatie, arrondie postérieurement, et tenant au corselet par un col court, cylindrique.

Corselet arrondi, renflé postérieurement, avec des points enfoncés, disposés en lignes longitudinales, et les intervalles entre ces lignes un peu relevés.

Elytres parallèles, arrondies à la base, tronquées obliquement à l'extrémité, avec la dent extérieure et celle de la suture très saillantes.

Chaque élytre striée et fortement ponctuée; les points sont plus marqués en se rapprochant du côté externe; entièrement d'un bleu-verdâtre très obscur, avec les antennes et les pattes d'un rouge ferrugineux.

*Agra Brunipennis* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 7 lign., larg. 2 lign.)

*OEnco-fusca*; capite ovali, lævi; elytris lineatæ punctatis, apice subtruncatis, extrorsum unidentatis; antennis pedibusque ferrugineis.

Tête de forme ovale, allongée, lisse, avec deux petites lignes longitudinales enfoncées, de chaque côté entre les yeux.

Corselet un peu plus long que la tête, assez étroit antérieurement, s'élargissant postérieurement; lisse, avec un sillon de chaque côté, dans lequel on aperçoit quelques gros points irrégulièrement placés.

Ecusson petit, arrondi.

Elytres deux fois plus larges que le corselet, tronquées un peu obliquement à leur extrémité, avec des lignes longitudinales formées par de gros points enfoncés; noir bronzé, antennes, palpes et pattes, ferrugineux.

Cette espèce m'a été envoyée de Cayenne.

*Agra Chevrolat* (GORY, Brésil intérieur), du cabinet de M. Gory.

(Long. 5 lign.  $\frac{3}{4}$ , larg. 1 lign.  $\frac{1}{4}$ .)

*Cylindrica, viridi cuprea, capite ovali, lævi, thorace lineato profunde punctato; elytris profunde punctato excavatis apice truncatis; capite, antennis, abdomine pedibusque rufis.*

Tête ovale, lisse, un peu rétrécie entre les yeux, avec une petite ligne longitudinale à sa partie postérieure.

Corselet une fois plus long que la tête, beaucoup plus étroit à sa partie antérieure; à-peu-près de même largeur à sa base, avec deux sillons peu marqués, dans lesquels on aperçoit, vers la base, des points enfoncés, irréguliers, les bords antérieur et postérieur relevés.

Elytres plus larges que la tête, tronquées carrément à leur extrémité; sur leur base, de petites lignes enfoncées, avec des points; sur le reste, des taches irrégulièrement placées, avec des points dans leur enfoncement; palpes, tête, antennes, abdomen et pattes, brun rouge; élytres, cuivre rouge avec les taches vertes.

Cette espèce, qui est une des plus petites, m'a été donnée par M. Chevrolat auquel je l'ai dédiée.

*Cymindis Guadelupensis* (GORY, Guadeloupe), du cabinet de M. Gory.

(Long. g.  $\frac{1}{2}$ .)

*Fusca, elytris striatis subtilissime punctatis, margine laterali maculisque sparsis obsoletis; antennis pedibusque fulvis.*

Elle ressemble, à la première vue, à la *Variiegata* de Dej.

Tête finement granulée antérieurement; corselet en cœur, avec les bords latéraux très relevés et saillans, une ligne longitudinale très fine dans son milieu, les angles antérieurs très saillans.

Ecusson très petit, triangulaire.

Elytres striées et très finement ponctuées. Sur chaque élytre, une ligne longitudinale sur le bord externe; un point au milieu de sa base et une petite tache irrégulière presque à son extrémité; de plus, quelques petits atomes sur son milieu.

Entièrement brune.

Ligne, point, tache, atomes, antennes et pattes fauves.

*Cymindis Maculata* (GORY, Colombie), du cabinet de M. Gory.

(Long. 4 lig., larg. 1 lig.  $\frac{1}{2}$ .)

*Brunnea; elytris punctato striatis, margine laterali maculisque sparsis obsoletis; antennis pedibusque ferrugineis.*

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Variegata*, décrite par M. le comte Dejean, dans son *Species*, pag. 217, n. 19. Cependant elle en diffère par la forme du corselet et par les élytres, qui sont plus étroites.

Tête ovale, assez avancée, peu rétrécie postérieurement, fortement ridée longitudinalement entre les yeux, avec une impression assez profonde près l'insertion de chaque antenne.

Corselet plane, cordiforme, plus long que large, échancré antérieurement, prolongé postérieurement; ses bords latéraux très relevés, avec ses angles de la base très saillans,

une ligne longitudinale peu enfoncée dans son milieu, et beaucoup de rides transversales; de plus, à sa partie antérieure, vis-à-vis de la tête, quelques rides longitudinales qui n'arrivent pas jusqu'au tiers de sa longueur.

Elytres étroites, allongées, striées, et légèrement ponctuées.

Sur chaque élytre, une bande marginale latérale, plusieurs petites taches placées irrégulièrement, et vers l'extrémité; près du bord extérieur on en distingue trois ou quatre près l'une de l'autre, qui sont plus apparentes.

Tête noire; corselet, élytres, dessous du corps brun rouge foncé; premier article des antennes, bande latérale marginale, taches, jaune ferrugineux.

*Calleida Rufula* (GORY, Sénégal), du cabinet de  
M. Buquet.

(Long. 4 lign., larg. 1 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Ferrugineu, elytris striatis, striis interstitiisque punctatis truncatis.*

Tête allongée, ponctuée; corselet ponctué, allongé, arrondi antérieurement, coupé carrément à la base; ses angles postérieurs un peu relevés, avec une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu. Elytres allongées, parallèles, arrondies à la base, tronquées à l'extrémité; striées et ponctuées dans les stries et dans les intervalles; entièrement rouge ferrugineux, avec les cuisses et l'abdomen un peu plus foncés.

*Calleida Splendida* (GORY, Brésil intérieur), du cabinet de M. Gory.

(Long. 4 lign.  $\frac{1}{4}$ , larg. 1 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Cyanea, capite thoraceque viridibus, elytris sulcatis, truncatis.*

Tête ovale, un peu rétrécie postérieurement, corselet arrondi antérieurement sur ses côtés, coupé carrément à sa base; les angles postérieurs relevés; ridé transversalement, avec une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu; écusson petit, aigu.

Elytres allongées, presque parallèles, arrondies à la base, tronquées à l'extrémité, striées; palpes, mandibules et tarsi noirs; les trois premiers articles des antennes fauves, le reste noir.

Tête et corselet vert brillant, élytres et dessous du corps d'un beau bleu.

Cette espèce a été rapportée par M. Saint-Hilaire.

*Plochionus Boisduval* (BUQUET, Sénégal), du cabinet de M. Buquet.

(Long. 3 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 2 lign.)

*Testaceus, elytris striatis.*

Cet insecte ressemble au *Plochionus Bonfilsii* de M. le comte Dejean, il en diffère cependant par la taille qui est plus petite et les élytres qui sont plus tronquées obliquement à l'extrémité.

Tête triangulaire, peu avancée, lisse, avec deux impressions longitudinales entre les yeux.

Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet réunis.

Corselet plus large que la tête, presque carré, avec ses angles antérieurs arrondis et sa base coupée carrément; les bords latéraux fortement déprimés, surtout vers les angles postérieurs; une ligne longitudinale dans son milieu et de petites stries transversales. Ecusson triangulaire.

Elytres beaucoup plus larges que le corselet, peu allongées, arrondies à la base, fortement tronquées obliquement à l'extrémité, striées et lisses.

Entièrement rouge ferrugineux, avec la tête plus foncée.

*Lebia Viard* (GORY, Brésil), du cabinet de M. Gory.

(Long. 3 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 1 lign.  $\frac{3}{4}$ .)

*Azurea*, capite, thorace, abdomine, pedibusque rufis; antennis, femoribus apice nigris.

Tête presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, plane, avec deux impressions ponctuées près des yeux.

Corselet court, plus large que long, presque carré et légèrement rebordé; les angles antérieurs très arrondis; les postérieurs coupés carrément et très relevés; il est un peu convexe, et le milieu de sa base est très peu prolongé; une petite ligne longitudinale enfoncée au milieu et une forte impression transversale à sa base qui sépare la partie qui se prolonge.

Ecusson triangulaire, petit.

Elytres très finement ponctuées, beaucoup plus larges

que le corselet, ayant presque la forme d'un carré long, leurs angles arrondis, et leur extrémité tronquée un peu obliquement.

Tête, corselet, dessous du corps, cuisses jaune foncé; antennes et pattes noires; élytres bleu d'azur.

Je dois cette jolie espèce à la générosité de M. Viard, auquel je l'ai dédiée.

*Lebia Elegans* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

*Lebia Azureipennis*? Dej. catal., pag. 9.

*Flava, elytris costati cyaneis, profunde sulcatis.*

Tête ovale, peu rétrécie postérieurement, légèrement granulée entre les yeux, ceux-ci gris et assez gros.

Corselet court, transversal, plus large que la tête, ayant ses bords latéraux relevés.

Elytres sillonnées, plus larges que le corselet, arrondies à leur base, s'élargissant, coupées obliquement à leur extrémité.

Tête, antennes, corselet, dessous du corps, et cuisses jaune pâle, avec les élytres d'un beau bleu; les genoux et les pattes noirs.

Cette jolie espèce, rapportée de Cayenne par M. Lacordaire, est désignée dans son dernier catalogue sous le n. 25.

*Lebia Cæca* (GORY, Brésil), du cabinet de M. Gory.

(Long. 3 lign., larg. 1 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Fulva, elytris striatis, macula nigra cordiformi ad basin elytrorum.*

Tête ovulaire, peu rétrécie postérieurement, avec un enfoncement de chaque côté.

Corselet plus long que large, arrondi, avec des stries transversales à peine visibles, et une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu.

Elytres striées, arrondies à la base et à l'extrémité.

Sur chaque élytre, un large cercle oblong qui occupe depuis la partie humérale, jusque passé le milieu, en joignant la suture. Ce cercle est irrégulier; entièrement fauve, avec le cercle noir.

Je dois cette espèce à la générosité de M. Chevrolat.

*Lebia Nigro-maculata* (GORY, Carthagène), du cabinet de M. Gory.

(Long. 2 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Pallida, elytris striatis, duabus maculis nigris.*

Tête lisse, avec quelques légères rides entre les yeux.

Corselet arrondi, avec ses bords latéraux très relevés et une ligne longitudinale dans son milieu.

Écusson très petit, triangulaire.

Elytres striées, allongées, arrondies à leur extrémité, avec deux taches : la première, grande et irrégulière, est autour de l'écusson, la seconde, transversale vers les deux tiers de leur longueur, se dilate sur la suture.

Entièrement jaune testacé, avec les deux taches noires.

Cette espèce a été envoyée par M. Lebas, et portait le numéro 804, dans son catalogue.

*Lebia Pallipes* (GORY, Carthagène), du cabinet de M. Gory.

(Long. 2 lign., larg. 1 lign.)

*Testacea, capite, macula cordiformi ad basin elytrorum, altera postica irregulari ad marginem divergente suturaque nigris.*

Tête convexe, plane, couverte de stries longitudinales très serrées; corselet arrondi, très finement ponctué, une petite ligne longitudinale enfoncée dans son milieu, ayant ses bords latéraux très relevés.

Elytres striées, plus larges que le corselet, arrondies à la base, légèrement tronquées à l'extrémité. A leur naissance, et au-dessous de l'écusson, il y a une large tache cordiforme commune aux deux, suivant la suture, et se réunissant vers les deux tiers à une autre tache qui va en diminuant et en zigzag vers le bord externe.

Entièrement jaune pâle, excepté la tête et les taches qui sont noir mat.

*Coptodera Flavo-signata* (GORY, Sénégal), du cabinet de M. Gory.

(Long. 4 lign. 2, larg. 3 lign.)

*Capite thoraceque nigro-piceis; elytris nigris, striatis, maculis duabus flavis.*

Tête assez grande, triangulaire, couverte de petits points enfoncés assez marqués, et de rides irrégulières.

Corselet plus large que long, arrondi, coupé carrément postérieurement, avec les bords latéraux relevés, et une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu; il est lisse.

Elytres légèrement striées, avec de petits points enfoncés et serrés dans chaque strie, à-peu-près le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, presque planes et arrondies à leur extrémité.

Sur chaque, deux taches : la première, presque arrondie, touche à l'angle huméral et n'atteint pas la suture; la seconde, placée près de l'extrémité, part de la suture et s'étend entre la quatrième et la cinquième stries; ces taches, les palpes et les antennes fauve foncé, tout le reste du corps, noir brillant.

*Coptodera Viridipennis* (GORY, Java), du cabinet de M. Gory.

(Long. 3 lign., larg. 1 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Viridi-cyanea*, capite thoraceque nigris subtilissime striatis, antennis, abdomine pedibusque fulvis.

Tête triangulaire, avec deux sillons longitudinaux assez enfoncés entre les yeux.

Corselet arrondi, finement ponctué, ayant ses bords latéraux relevés, une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu et un large sillon transversal, ponctué un peu en avant du bord postérieur.

Elytres plus larges que le corselet et s'élargissant; carrées à la base, tronquées obliquement à l'extrémité, finement striées, avec quelques gros points seulement du côté externe.

Palpes, antennes, pattes et dessous du corps fauve foncé.

Tête et corselet noirs.

Elytres, vert brillant.

*Coptodera Velox* (LACORDAIRE, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 2 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Fusca; elytris valde striatis, antennis pedibusque ferrugineis.*

Tête avec une forte impression triangulaire entre les yeux, ceux-ci assez gros et gris; corselet bombé, arrondi, avec ses côtés relevés; ses angles antérieurs et postérieurs coupés carrément, une ligne longitudinale dans son milieu, et de chaque côté de sa base une impression bien marquée.

Écusson triangulaire, aigu; élytres fortement striées, les intervalles lisses et une rangée de points enfoncés près du bord externe, elles sont carrées à la base et sinuées légèrement à l'extrémité.

Entièrement brune avec les antennes et les pattes ferrugineuses.

*Coptodera Nigripennis* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 2 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg.  $\frac{3}{4}$  lign.)

*Ferruginea, elytris truncatis nigris, striatis, maculaque ferruginea.*

Tête presque triangulaire, lisse, avec un sillon assez enfoncé près des yeux.

Corselet plus long que large, coupé carrément postérieurement, ayant ses angles légèrement relevés et une ligne longitudinale enfoncée, très peu marquée, dans son milieu; en outre, avec une forte loupe, on voit quelques stries transverses.

Elytres plus larges que le corselet, s'élargissant, coupées carrément à leur extrémité, striées et finement ponctuées. Vers les deux tiers de chaque, et près de la suture, on aperçoit une petite tache fauve.

Elytres, noir brillant, tout le reste du corps fauve.

Cet insecte a été envoyé de Cayenne par M. Lacordaire et désigné, dans son troisième envoi, sous le numéro 16.

*Orthogonius Malabariensis* (GORY, côte de Malabar),  
du cabinet de M. Gory.

(Long. 8 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 4 lign.)

*Piceus, thoracis margine, elytris femoribusque ferrugineis, tarsis pubescentibus, subtilissimè striato punctatis.*

Il est entièrement d'une couleur très luisante; tête avec quelques rides transversales et deux impressions longitudinales entre les yeux.

Corselet transverse, lisse, beaucoup plus large que long, coupé carrément, antérieurement et postérieurement; les angles antérieurs arrondis, les postérieurs carrés; bords latéraux un peu relevés et déprimés, avec deux impressions transverses, l'une après le bord antérieur, l'autre avant la base.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres plus larges que le corselet, parallèles, carrées à

leur base, arrondies à leur extrémité, finement ponctuées et striées; le long du bord externe, une rangée de points plus marqués, et trois gros points sur chaque: le premier est placé à la base, sur la troisième strie; le second au milieu, sur la seconde strie, et le troisième à leur extrémité, sur cette même strie.

Tête et disque du corselet noirâtres, tout le reste du corps couleur de poix, derniers articles des antennes et tarse pubescens.

Ce bel insecte m'a été donné par M. Melly.

*Heluo Heros* (GORY, Brésil), du cabinet de M. Gory.

(Long. 12 lign., larg. 4 lign.)

*Niger, labro subtransverso; thorace brevi, punctato; elytris elongatis, parallelis, punctatostriatis; ore, antennis, tibiis abdomineque postice ferrugineis.*

Lèvre supérieure arrondie, tête plane, très large entre les yeux, très rétrécie postérieurement en forme de col, ponctuée fortement.

Yeux blanc jaune, très saillans.

Corselet plus large que la tête, ponctué, arrondi antérieurement sur les côtés, nullement échancré pour recevoir la tête, brusquement rétréci, cordiforme, avec les angles postérieurs saillans, aigus et relevés; coupé carrément postérieurement; une impression transversale antérieure en arc de cercle, deux longitudinales près des angles postérieurs assez larges et assez profondes; une autre ligne longitudinale enfoncée dans son milieu.

Elytres très allongées, parallèles, arrondies à la base et

à l'extrémité. Sur chacune, sept sillons assez profonds dans le fond desquels on aperçoit une rangée de petits points enfoncés; sur les sillons, deux rangées de gros points enfoncés assez espacés les uns des autres.

Pattes courtes, très aplaties.

Dessus du corps, noir brillant; bouche, antennes, dessous du corps, pattes, brun rouge.

*Brachinus Riffaud* (GORY, Egypte), du cabinet de M. Gory.

*Elytris costatis, nigris, puncto humerali, margine laterali, fascia media dentata abbreviata apiceque testaceis.*

Il manque à cette espèce la tête et le corselet, il a été rapporté d'Egypte par le célèbre voyageur, M. Riffaud, à la générosité duquel je la dois.

Elytres sillonnées, arrondies à la base, coupées carrément à l'extrémité, sur chaque élytre, une bande marginale latérale; à l'angle huméral, une tache descendant un peu, en forme de pointe, et sur le milieu une large bande transverse, irrégulière, plus étroite vers la suture.

Elytres noir mat; tout le reste jaune pâle.

*Brachinus Cinctus* (GORY, Sénégal), du cabinet de M. Gory.

(Long. 7 lig.  $\frac{1}{2}$ , larg. 4 lig.)

*Testaceus, abdomine nigro, elytris costatis, nigris, parallelis, puncto humerali, margine laterali, fascia media parva, dentata, abbreviata apiceque, testaceis.*

Tête bombée, légèrement ridée; corselet oblong, coupé

carrément à sa base et à son extrémité; à sa base une impression transverse en forme d'un arc de cercle; sur son milieu une petite ligne longitudinale peu marquée; il est entièrement entouré d'une petite ligne noire, plus apparente à sa partie postérieure.

Elytres allongées, sillonnées, bombées, presque carrées à l'extrémité; sur chaque élytre une raie marginale latérale, qui se termine par un point rond à l'angle huméral; sur le milieu une bande dentée de chaque côté, assez étroite, n'atteignant pas la suture.

Elytres, abdomen et un point au genou de chaque patte noir mat, tout le reste du corps jaune-testacé.

*Brachinus Gory* (BUQUET, Sénégal), du cabinet de M. Buquet.

(Long. 3 lig., larg. 1 lig.)

*Testaceus, elytrorum sutura maculaque postica rotundata fuscis.*

Corselet allongé, cordiforme, ayant ses angles antérieurs arrondis, et les postérieurs un peu saillans et coupés carrément; ligne longitudinale du milieu assez marquée.

Elytres avec des côtes peu senties, plus larges que le corselet, peu allongées, presque arrondies à la base et à l'extrémité.

Entièrement jaune-testacé, avec les yeux, la suture et une tache sur chaque élytre, placée vers l'extrémité, brun-noir.

*Brachinus Leprieur* (BUQUET, Sénégal), du cabinet  
de M. Buquet.

(Long. 1 lig.  $\frac{3}{4}$ , larg.  $\frac{3}{4}$  lig.)

*Testaceus, elytrorum sutura abbreviata tribus maculaque  
fuscis.*

Corselet allongé, cordiforme, avec les angles postérieurs peu saillans, et coupés carrément; ligne longitudinale du milieu peu marquée.

Elytres lisses, plus larges que le corselet, en ovale presque carré, un peu moins larges à la base qu'à l'extrémité, légèrement convexes et coupées carrément à l'extrémité.

Entièrement d'un jaune-testacé; sur chaque élytre trois taches: la première à l'angle huméral, la deuxième, allongée, est vers les deux tiers de l'élytre du côté externe, et la troisième, arrondie, à l'extrémité.

Ces taches sont noires, ainsi que la suture, qui n'atteint ni la base ni l'extrémité.

*Brachinus Galamensis*, (BUQUET, Sénégal), du  
cabinet de M. Buquet.

(Long. 2 lig.  $\frac{7}{4}$ , larg. 1 lig.  $\frac{7}{4}$ .)

*Testaceus; elytrorum sutura lata maculaque magna fuscis.*

Corselet ponctué, en forme de cœur tronqué, peu allongé, la ligne longitudinale du milieu peu marquée.

Elytres lisses, plus larges que le corselet, en ovale

presque carré, un peu convexes et légèrement carrées à l'extrémité.

Sur chaque élytre une grande tache couvrant tout le disque.

Entièrement jaune-testacé, avec la suture et la tache brun-noirâtre.

*Brachinus Brasiliensis* (GORY, Brésil), du cabinet de M. Gory.

(Long. 5 lig.  $\frac{7}{2}$ , larg. 2 lig.)

*Capite, primo articulo antennarum, thorace, scutello pedibusque rufo-ferrugineis, abdomine obscuro, elytris costatis, nigro-viridibus.*

Tête avec quelques petites impressions longitudinales entre les yeux : ceux-ci gris ; deuxième, troisième et quatrième articles des antennes noirs, le reste pubescent.

Corselet allongé, avec ses angles antérieurs très arrondis, ses bords très relevés, ses angles postérieurs saillans, et la base carrée ; une ligne longitudinale peu sentie et quelques petites rides transversales.

Écusson triangulaire.

Elytres carrées à la base, s'élargissant un peu vers l'extrémité, qui est très arrondie ; elles ont des côtes élevées, et les intervalles sont lisses.

Tête, premier article des antennes, corselet, écusson et pattes rouge-ferrugineux ; élytres noir-vert ; dessous du corps obscur.

*Brachinus OEquinocialis* (GORY, Carthagène), du cabinet de M. Gory.

Brach. Lebasii? Dej. catal. p. 12.

(Long. 4 lig.  $\frac{1}{2}$ .)

*Capite, antennis, thorace, scutello, sutura elytrorum, pedibusque rufo-ferrugineis; elytris nigro-viridibus, subcostatis; abdomine obscuro.*

Tête lisse, avec deux fortes impressions entre les yeux : ceux-ci noirs.

Corselet plus long que celui du *Mexicanus*, moins échancré avant ses angles postérieurs, ceux-ci très aigus, les antérieurs arrondis; une ligne longitudinale, très sentie dans son milieu.

Écusson triangulaire, très aigu, avec un point élevé dans son milieu.

Elytres presque parallèles, bombées, très échancrées postérieurement, avec des côtes élevées et les intervalles lisses.

Tête, antennes, corselet, écusson, suture des élytres et pattes rouge-ferrugineux, abdomen obscur, élytres vert-bleu, avec quelques reflets cuivreux.

*Eurydera Spinosa* (GORY, Madagascar), du cabinet de M. Gory.

(Long. 9 lig., larg. 4 lig.)

*Atra, thorace cordato, elytris postice spinosis profunde striatis, externe punctatis.*

Tête ovale, aplatie, quelques rides longitudinales de

chaque côté des yeux, avec une forte impression sur le milieu.

Corselet plus large que long, échancré pour recevoir la tête, ayant ses angles antérieurs arrondis, ceux postérieurs coupés carrément; ses bords latéraux très relevés; de chaque côté de ses angles postérieurs une forte impression, une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu, et de petites rides transversales sur toutes ses parties.

Elytres au moins une fois plus larges que le corselet, arrondies à la base et à l'extrémité, épineuses à la suture; elles sont striées, et ont, le long de chaque côté externe, une rangée de gros points enfoncés; leurs bords très relevés.

Entièrement brun-noir.

Cette espèce m'a été donnée par M. Latreille.

*Eurydera Flavicornis* (GORY, Madagascar), du cabinet de M. Gory.

(Long. 6 lig., larg. 3 lig.)

*Atra, elytris rotundatis, subtilissime striatis, postice spinosis maculaque flava, antennis fulvis.*

Tête assez large, rétrécie en arrière.

Corselet plus large que la tête, antérieurement aplati, en forme de cœur, tronqué carrément en arrière, bords latéraux très relevés, une forte impression de chaque côté des angles postérieurs, une ligne longitudinale, enfoncée dans son milieu, et de petites rides transversales dans toutes ses parties.

Elytres striées, très larges, ovales, ayant leurs côtés ex-

ternes relevés, tronquées antérieurement, arrondies à l'extrémité, épineuses à la suture; cette épine droite.

Sur chaque élytre une tache irrégulière couleur d'orange, placée sur le disque et touchant la suture.

Antennes et dessous des pattes fauves; entièrement brun-noir.

Cet insecte est méplat: je crois cette forme propre au genre.

Je dois cette espèce à la générosité de M. Desmarest.

*Catascopus Rufipes* (BUQUET, Sénégal), du cabinet de M. Buquet.

(Long. 4 lig.  $\frac{7}{8}$ , larg. 1 lig.  $\frac{1}{2}$ .)

*Viridi-cyaneus*, *elytris striato-punctatis*; *antennis*, *abdomine pedibusque ferrugineis*.

Tête finement ridée, allongée, rétrécie postérieurement, avec un sillon longitudinal de chaque côté, près des yeux, et une impression transversale derrière; yeux très saillans.

Corselet plus large que la tête à sa partie antérieure, plus étroit à sa base, presque en forme de cœur tronqué, bords relevés; une ligne longitudinale bien marquée dans son milieu, fortement ridé, et deux impressions transversales peu marquées.

Ecusson lisse, petit, triangulaire.

Élytres beaucoup plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, tronquées obliquement et échancrées à l'extrémité, striées et fortement ponctuées; avec trois points enfoncés distincts, entre la troisième strie.

Dessus du corps bleu-verdâtre, dessous noir; extrémité de l'abdomen et pattes rouge-ferrugineux.

*Catascopus Madagascariensis* (GORY, Madagascar),  
du cabinet de M. Gory.

(Long. 4 lig.)

*Ore, antennis, margine thoracis, pedibusque ferrugineis, capite, thorace, elytrisque nigro-viridibus; elytris costatis, truncatis externe punctatis.*

Tête large, aplatie, finement ridée entre les yeux; ceux-ci saillans.

Corselet coupé carrément à son bord antérieur; ses angles antérieurs très arrondis, ses bords relevés, déprimés; rétréci un peu avant ses angles postérieurs, qui sont carrés et aigus; sa base carrée; trois impressions longitudinales, une de chaque côté des bords et une dans son milieu; deux transversales, une après le bord antérieur, l'autre avant sa base.

Elytres avec des côtes élevées, carrées à la base, échancrées à l'extrémité; de chaque côté de l'échancrure une épine; un point placé sur la troisième côte, et une rangée de plus gros le long de chaque bord externe.

Bouche, antennes, marge du corselet et pattes, ferrugineux; tête, corselet, élytres noir-vert.

*Graphipterus Arcuatus* (GORY, Cap de Bonne-Espérance), du cabinet de M. Gory.

(Long. 7 lig., larg. 3 lig.)

*Niger; thoracis margine albida; elytris albidis, sutura lineaque interrupta, arcuata, nigris.*

Il ressemble beaucoup au *Trilineatus*; mais il est plus grand; le corselet plus étroit à sa base, les élytres plus longues, plus arrondies, et enfin la ligne qui est dessus est beaucoup plus étroite et interrompue.

Tête assez forte, bombée, ponctuée, avec une carène de chaque côté, qui longe les yeux.

Corselet en cœur, très rétréci postérieurement; son bord antérieur très peu sinué, et la base nullement échancrée.

Ecusson petit, triangulaire, fortement ponctué.

Elytres ovales, très arrondies à leur extrémité.

Sur la tête une large bande longitudinale.

Sur le corselet une large bande longitudinale, se rétrécissant postérieurement.

Sur chaque élytre une ligne longitudinale, ne touchant ni la base ni l'extrémité; cette ligne est interrompue dans son milieu, en forme de crochet; il y en a une autre le long de la suture, qui se diminue tellement vers les deux tiers qu'elle devient presque invisible.

Toutes ces bandes, lignes, et tout le reste du corps noir-mat; tandis que ce qui reste à découvert de la tête, du corselet et des élytres, est parsemé de petits poils si serrés que ces parties paraissent blanc-jaunâtre.

*Graphipterus Obscurus* (HOPE, Caffrerie), du cabinet de M. Gory.

( Long. 5 lig., larg. 2 lig.  $\frac{1}{2}$ .)

*Niger, elytris albis, vitta nigra.*

Tête assez avancée, plane, ponctuée.

Corselet beaucoup plus large que long, en forme de croissant, le bord antérieur très échancré; les angles postérieurs arrondis.

Elytres très courtes, arrondies à la base et à l'extrémité.

Je ne possède qu'un individu fort mal conservé de cet insecte; je crois cependant qu'il existe sur le corselet une bande longitudinale dans son milieu.

Sur chaque élytre une bande large, longitudinale sur son milieu, l'occupant dans toute sa longueur.

Les deux premiers articles des antennes fauves, les autres plus foncés.

Corselet et élytres couverts d'un duvet blanchâtre; le reste du corps, avec les lignes du corselet et des élytres, noir mat.

Je dois cette espèce à la générosité de M. Hope, entomologiste anglais, qui possède une magnifique collection.

*Scarites Doguerau* (GORY, Cap de Bonne-Espérance), du cabinet de M. Gory.

( Long. 18 lig., larg. 6 lig. )

*Niger; tibiis anticis dentatis, postice bidenticulatis; elytris oblongo-ovatis, striatis, striis lævigatis, punctoque postico impresso.*

Tête grande, presque carrée et assez plane; avec de fortes

rides longitudinales antérieurement; presque lisse près du corselet, et deux fortes impressions qui partent de la lèvre supérieure, et s'arrêtent à la hauteur des yeux; lèvre supérieure fortement sillonnée, avec trois petites dents; mandibules aussi longues que la tête, fortement ridées dans toute leur longueur, avec trois lignes très élevées; la mandibule droite a trois dents: celle de gauche n'en a que deux.

Corselet plus large que long, très échancré antérieurement, un peu prolongé au milieu de la base, et légèrement sinué; avec une petite échancrure de chaque côté, au point correspondant à l'angle postérieur; il a une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu, une autre transversale, parallèle au bord antérieur, et des stries longitudinales très serrées entre cette ligne et le bord antérieur; il y en a également de transversales des deux côtés du corselet, avec une forte impression de chaque côté, vis-à-vis le prolongement de sa base; les bords latéraux et la base sont fortement relevés.

Ecusson assez grand, triangulaire, échancré dans son milieu, fortement ridé à sa partie antérieure, lisse à sa partie postérieure.

Elytres striées, aussi larges que le corselet, bombées, arrondies à l'extrémité, légèrement granulées le long du bord externe, avec un point distinct sur la troisième strie, du côté de la suture, près de l'extrémité; leur base est un peu sinuée, avec un petit rebord en forme d'épine à leur partie humérale.

Jambes antérieures avec trois fortes dents extérieures et une petite échancrure au-dessus de la dernière dent.

Entièrement noir lisse.

*Scarites Hope* (GORY, Cap de Bonne - Espérance),  
du cabinet de M. Gory.

(Long. 14 lig., larg. 4 lig. o.)

*Niger; tibiis anticis tridentatis, elytris ovatis subconvexis, subtilissime punctatis, punctisque duobus posticis impressis.*

Mandibules presque aussi longues que la tête avec deux lignes élevées dessus, ce qui les fait paraître creusées, avec deux fortes dents.

Lèvre supérieure fortement ridée, terminée par trois dents.

Tête large, carrée, ridée longitudinalement à sa partie antérieure ainsi que près des yeux, lisse à sa postérieure; elle a deux fortes impressions longitudinales, qui partent de la ligne transversale qui est après la lèvre supérieure et qui vont jusqu'à la hauteur des yeux.

Corselet aussi large que long, échancré antérieurement, arrondi postérieurement, un peu sinué dans le milieu de sa base; il a une petite dent de chaque côté, au point correspondant à l'angle postérieur; une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu et une autre transversale, parallèle au bord antérieur; on aperçoit entre cette ligne transversale et le bord antérieur, des stries longitudinales très peu marquées.

Élytres lisses, allongées, arrondies à l'extrémité, la base forme un angle peu saillant de chaque côté; les bords externes peu rebordés et légèrement granulés; trois dents extérieures aux pattes antérieures; sur chaque élytre, à l'extrémité et près la suture, deux gros points enfoncés.

Entièrement noir lisse; toutes les pattes couvertes de poil roux.

*Clivina Striatipennis* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 2 lig.  $\frac{1}{2}$ , larg.  $\frac{3}{4}$  lig.)

*Brunnea, elytris elongato-ovatis, profunde striato-punctatis; antennis pedibusque rufis.*

Tête petite, presque triangulaire, avec une forte impression de chaque côté, près des yeux.

Corselet globuleux, lisse.

Elytres striées, très fortement ponctuées, plus larges que le corselet; coupées carrément à la base, arrondies à l'extrémité.

Brun-rouge foncé, antennes et pattes ferrugineuses.

Cet insecte a été trouvé par M. Lacordaire, et désigné dans son second catalogue, sous le numéro 24.

*Carabus Prevost* (GORY, Sibérie), du cabinet de M. Gory.

(Long. 13 lig., larg. 5 lig.)

*Oblongo-ovatis; niger, elytris oblongis, granulatis.*

Tête grosse, avancée, ridée, surtout à sa partie antérieure.

Corselet plus large que la tête, plus long que large, un peu arrondi sur les côtés, couvert de petites rides transversales; une ligne longitudinale enfoncée, très peu mar-

quée dans son milieu, une impression de chaque côté, vers l'angle postérieur, peu marquée; échancre antérieurement, les bords latéraux rebordés, relevés vers les angles postérieurs; ceux-ci peu prolongés en arrière, et formant un angle très peu sensible avec la base, qui paraît presque échancre en arc de cercle.

Ecusson large, court, triangulaire, avec deux petites impressions.

Elytres très finement granulées, très allongées, arrondies à la base et à l'extrémité, s'élargissant dans leur milieu; les bords externes relevés.

Entièrement noir; avec les sept derniers articles des antennes pubescens.

*Carabus Carcel* (DELAPORTE, Smyrne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 12 lign., larg. 4 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Ovatus, niger, thorace brevi, largo, elytris ovatis convexis, granulatis, punctisque obsoletis impressis, triplici serie.*

Il ressemble, à la première vue, au *Græcus* de M. le comte Dejean, mais il en diffère par le corselet qui est plus court et plus large; par les élytres plus longues, plus bombées et surtout plus rétrécies à l'extrémité, et par la granulation des élytres qui sont couvertes de points enfoncés dans le *Græcus*.

Tête fortement chagrinée.

Corselet court, plus large que long, fortement granulé, avec une petite ligne longitudinale enfoncée dans son milieu, les bords latéraux peu relevés, sa partie antérieure coupée carrément, les angles postérieurs peu relevés, peu

prolongés en arrière, ce qui fait paraître la base très peu échancrée.

Elytres allongées, bombées, arrondies à la base avec le bord externe relevé, pointues à l'extrémité, elles sont fortement granulées, avec trois rangées de points enfoncés très peu marqués.

Entièrement noir mat.

Je possède mâle et femelle de cette espèce qui m'a été donnée par M. Delaporte.

*Omophron Capense* (GORY, cap de Bonne-Espérance),  
du cabinet de M. Gory.

(Long. 2 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 1 lign.  $\frac{3}{4}$ .)

*Pallido testaceum, capite postico, thoracis macula media viridi auratis; elytrorum sutura fusca.*

Cet insecte est de forme plus arrondie que ceux de ce genre.

Corselet fortement ponctué, avec ses bords antérieurs très saillans et baissés, sa base un peu prolongée sur l'écusson.

Elytres très arrondies, un peu plus larges que le corselet, fortement striées et ponctuées. Sur la partie antérieure de la tête, une tache triangulaire argentée.

Bords latéraux du corselet, argentés, ainsi qu'une ligne qui borde extérieurement les élytres; le reste de la tête et du corselet, vert doré; sur les élytres, une grande tache irrégulière brune.

Tout le reste de l'insecte, pâle testacé.

*Panagæus Regalis* (GORY, Sénégal), du cabinet de  
M. Gory.

(Long. 12 lign., larg. 4 lign.)

*Ater, thorace rotundato profunde punctato, elytris sulcatis, maculis sub quadratis duabus flavis.*

Tête fortement ponctuée, avec une forte impression de chaque côté près des yeux.

Corselet rond, légèrement échancré antérieurement, prolongé à sa base, qui est coupée carrément, une petite échancrure à ses angles postérieurs; ses bords latéraux très largement relevés, il est couvert de très gros points enfoncés, avec une impression longitudinale dans son milieu.

Elytres bombées, allongées, arrondies à la base et à l'extrémité, fortement sillonnées et ponctuées.

Sur chaque élytre, une bande et une tache jaunes.

La bande qui n'atteint ni le bord externe, ni la suture, est transverse et placée vers le tiers de sa longueur, la tache est également transverse, un peu échancrée et n'atteint ni le bord externe ni la suture, elle est placée presque à son extrémité.

Entièrement noir.

Ce bel insecte se trouvait dans une collection du Sénégal que j'ai achetée en 1829.

*Panagæus Myops* (GORY, Sénégal), du cabinet de  
M. Gory.

(Long. 8 lign., larg. 3 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Ater, elytris punctato-striatis, macula postica testacea.*

Tête plus fortement ponctuée à sa base.

Corselet arrondi, coupé droit à ses parties antérieure et postérieure, fortement ponctué, avec une ligne longitudinale assez marquée dans son milieu, et de chaque côté près des angles postérieurs, une forte impression longitudinale.

Ecusson court, triangulaire.

Elytres presque carrées à la base, arrondies à l'extrémité, bombées, striées et ponctuées; les côtes des stries sont également ponctuées.

Sur chaque élytre, une grande tache jaune irrégulière, placée presque à l'extrémité.

Entièrement noir, légèrement pubescent en-dessus avec le bord externe des élytres verdâtre.

Ce bel insecte se trouvait dans une collection du Sénégal, que j'ai achetée en 1829.

*Panagæus Vicinus* (GORY, Brésil), du cabinet de M. Gory.

(Long. 3 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 1 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Ater, elytris rufis, basi, fascia media apiceque nigris.*

Il ressemble un peu au Crux-Major de Fabr., mais il en diffère par le prolongement du corselet qui est plus rétréci postérieurement; cette espèce est aussi voisine du Fasciatus de Say.

Tête lisse, avec une ligne ponctuée de chaque côté des yeux, et une transverse, élevée, près du col.

Corselet arrondi, rétréci postérieurement, un peu prolongé et la base coupée carrément, entièrement couvert de poils longs et serrés, roussâtres.

Ecusson petit, triangulaire, fortement ponctué, ce qui le fait paraître creusé dans son milieu.

Elytres plus larges que le corselet, presque parallèles,

allongées et arrondies à l'extrémité, striées et fortement ponctuées à la base, une tache commune arrondie, une bande transversale plus large que dans le Crux-Major qui ne va pas tout-à-fait au bord externe, cette bande s'élargit sur la suture, et une autre tache à l'extrémité commune aux deux élytres qui sont couvertes de longs poils assez espacés.

La tache de la base, la bande transversale et la tache de l'extrémité noires.

Entièrement noir; élytres rouge ferrugineux avec les taches de la base, de l'extrémité et la bande transversale noires.

Cet insecte vient du Brésil.

*Callistus Quadri-pustulatus* (GORY, cap de Bonne-Espérance), du cabinet de M. Gory.

(Long. 2 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 1 lign.)

*Ater, thorace rubro, elytris macula duabusque albo-tomentosis.*

Lèvre supérieure courte, transversale et peu échancrée, mandibules peu avancées, arquées, étroites et très aiguës; palpes peu saillans, dernier article assez allongé, ovalaire et presque terminé en pointe.

Tête triangulaire, fortement ponctuée.

Corselet arrondi, presque en forme de cœur, finement ponctué, avec une petite ligne longitudinale peu enfoncée dans son milieu; ses angles postérieurs un peu relevés avec une forte impression de chaque côté, il est légèrement échancré à sa partie antérieure et coupé carrément à sa base.

Elytres presque en ovale allongé, stries très finement ponctuées.

Sur chaque élytre, deux petites taches transversales, la première, placée plus du côté externe que de la suture et presque au tiers de sa longueur, la seconde, un peu plus large, sur une ligne perpendiculaire à la première, et vers les trois quarts de sa longueur.

Noir mat.

Sur la tête, une large tache d'un beau bleu.

Corselet rouge, taches des élytres et des pattes, blanc sale.

Jusqu'à présent on ne connaissait que deux espèces dans ce genre; j'ai reçu cette jolie petite du Cap où elle a été trouvée par les fils Verreaux.

*Chlœnius Opulentus* (DUPONT, Sénégal), du cabinet de M. Reiche.

(Long. 7 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 3 lign.)

*Viridi-æneus, capite thoraceque ovato, elytris profunde striatis, striis punctatis, sutura lata obscuriori, antennis pedibusque flavis.*

Il ressemble beaucoup, à la première vue, au Splendidus de Dejean, la couleur des élytres est d'un vert bronzé moins clair, moins brillant et moins doré; la tête est plus large, le corselet plus rétréci et plus déprimé postérieurement.

Tête allongée, large, non rétrécie postérieurement, assez fortement ponctuée et deux impressions longitudinales bien marquées entre les yeux, ceux-ci bruns.

Corselet ponctué, un peu plus large que la tête, plus

long que large, les angles antérieurs arrondis, ceux postérieurs aigus; les côtés un peu déprimés; une ligne dans son milieu, une forte impression longitudinale de chaque côté de la base, et une transversale un peu au-dessus.

Écusson lisse, petit, triangulaire.

Élytres convexes, plus larges que le corselet, allongées, presque parallèles, carrées à la base, arrondies à l'extrémité, stries assez fortement marquées et finement ponctuées, sur la dernière du côté externe, on voit des points plus forts.

Tête, corselet, élytres vert bronzé, avec quelques reflets dorés, écusson noir, suture des élytres, noirâtre, antennes et pattes, jaune très pâle, dessous du corps brun, un peu moins foncé à l'abdomen.

*Chlœnius Guérin* (GORY, Sénégal), du cabinet de  
M. Gory.

(Long. 9 lign., larg. 4 lign.)

*Capite thoraceque viridi-æneis, nitidis, elytris pubescentibus subtilissime striatis, margine fascia transversa pone medium, puncto postico, antennis pedibusque testaceis.*

Tête non rétrécie postérieurement, avec des points enfoncés peu rapprochés, et quelques rides longitudinales de chaque côté des yeux.

Corselet plus large que la tête, arrondi sur les côtés, presque plane, couvert de points enfoncés assez espacés les uns des autres; sur le milieu, une petite ligne longitudinale enfoncée à peine sentie, et de chaque côté de sa base une forte impression; très légèrement échancré à la

partie antérieure et coupé carrément à sa base, les angles antérieurs arrondis et baissés, ce qui le fait paraître bombé antérieurement; ceux postérieurs peu arrondis.

Ecusson petit, triangulaire, aigu.

Elytres finement striées, plus larges que le corselet, en ovale allongé, rétrécies à l'extrémité qui est presque terminée en pointe; elles sont couvertes d'un duvet si serré, que l'on n'aperçoit pas la couleur du fond, ce qui les fait paraître pubescentes.

Sur chaque élytre, une bande marginale latérale qui, se dilatant au milieu, forme une tache de forme ronde qui s'étend jusque vers la troisième strie, cette bande est plus large depuis la partie humérale jusqu'à la tache, que depuis la tache à l'extrémité, une autre petite tache un peu avant l'extrémité.

Tête, corselet, vert brillant, élytres vertes, pubescentes, lèvres, palpes, antennes, bandes, taches, pattes et abdomen, jaune testacé.

Je dois cette belle espèce à la générosité de M. Guérin, auquel je l'ai dédié.

*Chloenius Mirabilis* (BUQUET, Sénégal), du cabinet de M. Buquet.

(Long. 9 lign., larg. 3 lign.  $\frac{3}{4}$ .)

*Capite thoraceque viridi-cupreis, punctatis, elytris nigris, striatis, interstitiis punctatis, margine lato, maculis duabus margine coherentibus pedibusque flavis; antennis basi rufo-testaceis.*

Tête ponctuée, presque triangulaire, non rétrécie postérieurement.

Corselet presque arrondi, cependant un peu plus long que large, fortement ponctué avec une ligne longitudinale peu marquée dans son milieu et une impression de chaque côté de la base.

Elytres plus larges que le corselet, en ovale allongé, convexes.

Sur chaque élytre, une large bordure latérale plus dilatée à l'angle huméral avec deux taches qui joignent cette bordure et placées ainsi : la première, sur le milieu et la deuxième un peu avant l'extrémité.

Antennes noires avec les trois premiers articles ferrugineux ; tête, corselet vert foncé, chatoyant en cuivreux.

Elytres et dessous du corps, noir, bordure, taches et pattes, jaune d'ocre.

*Chlœnius Ernest* (BUQUET, Sénégal), du cabinet de M. Buquet.

(Long. 6 lign., larg. 2 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Capite viridi-æneo, elytris nigro-piceis, margine, maculis duabus margine cohærentibus, antennis, thorace pedibusque flavis.*

Cette espèce ressemble un peu à l'*Eximius* de M. le comte Dejean ; mais le corselet en est moins large et la forme et la disposition des taches des élytres ne sont plus les mêmes.

Tête petite, triangulaire, couverte de petits points enfoncés.

Corselet légèrement pubescent et couvert de petits points serrés très enfoncés, plus large que la tête, plus long que large, arrondi sur les côtés, presque plane, ligne longitu-

dinale fine et assez marquée, le bord antérieur échancré et les angles postérieurs arrondis.

Elytres plus larges que le corselet, en ovale allongé, pubescentes et convexes.

Sur chaque élytre, une large bordure qui, se dilatant en-dessus, forme deux taches placées ainsi : la première à l'angle huméral, la deuxième un peu plus bas que les deux tiers de l'élytre, est irrégulière, transversale et n'atteint pas la suture.

Tête verte ; lèvres supérieure, palpes, antennes, corselet, bordure, taches et pattes, jaune citron.

Elytres et dessous du corps noir ; le noir des élytres se prolonge sur le milieu du corselet et y forme une tache carrée.

*Chlœnius Porcatus* (GORY, Indes-Orientales),  
du cabinet de M. Gory.

(Long. 7 lig., larg. 2 lig.  $\frac{3}{4}$ .)

*Niger, thorace punctato, elytris sulcatis, macula duabusque testaceis.*

Tête ponctuée, avec une forte impression longitudinale de chaque côté.

Corselet beaucoup plus large que la tête, surtout à sa partie postérieure, qui l'est presque autant que les élytres, coupé carrément à sa partie antérieure et à sa base, ayant ses bords latéraux très relevés ; surtout aux angles postérieurs qui sont peu arrondis, ceux antérieurs le sont beaucoup ; couvert entièrement de gros points enfoncés, très serrés, ce qui le fait paraître rugueux ; une petite ligne

longitudinale enfoncée, dans son milieu, et une forte impression de chaque côté de sa base.

Elytres un peu plus larges que le corselet, parallèles, arrondies à l'extrémité; fortement striées et finement ponctuées; les troisième, cinquième et septième stries beaucoup plus saillantes et lisses.

Sur chaque élytre deux petites taches jaunes, placées sur son milieu, celle du côté de la suture un peu plus forte.

Entièrement noir.

*Chloenius Max* (GORY, Sénégal), du cabinet de M. Buquet.

(Long. 4 lig., larg. 1 lig.  $\frac{2}{3}$ .)

*Capite, elytris nigris, thorace margine, macula postica pedibusque flavis.*

Tête petite, rétrécie postérieurement, très finement ponctuée.

Corselet aussi large que long, arrondi, ponctué, avec une ligne longitudinale enfoncée, dans son milieu.

Elytres striées, ponctuées, allongées, presque parallèles.

Sur chaque élytre une bordure et une tache irrégulière, presque à l'extrémité.

Tête, élytres, dessous du corps, noir; antennes, lèvre supérieure, bordure, tache et pattes jaune-pâle.

*Chlænius Brunet* (BUQUET, Sénégal), du cabinet de M. Buquet.

(Long., 5 lig.  $\frac{1}{2}$ , larg. 2 lig.)

*Nigro-cæruleus, elytris subtilissime, striatis, punctatis, macula, antennis basi pedibusque flavis.*

Tête assez large, triangulaire, avec quelques points enfoncés près des yeux.

Antennes noires, excepté les trois premiers articles, ferrugineux.

Corselet ponctué, arrondi antérieurement, rétréci postérieurement; les angles postérieurs obtus, base coupée carrément, avec une ligne longitudinale, peu marquée dans son milieu, et une forte impression de chaque côté de la base.

Elytres beaucoup plus larges que le corselet, bombées, arrondies à l'extrémité.

Sur les élytres une bande qui n'atteint pas l'extrémité, en forme de fer à cheval, dont les pointes remontent et vont jusque vers leur milieu.

Entièrement vert bleu, excepté la bande et les pattes, fauve.

*Chlænius Gory* (BUQUET, Sénégal), de la collection de M. Buquet.

(Long. 5 lig.  $\frac{1}{4}$ , larg. 1 lig.  $\frac{1}{4}$ .)

*Viridi-cæneus, thorace oblongo profunde punctato; elytris striatis, interstitiis punctatis, macula ovata postica; antennarum basi pedibusque testaceis.*

Au premier coup-d'œil cette espèce pourrait être regardée

comme un petit individu de l'espèce que M. le comte Dejean a nommée *Myops* ; mais en la comparant, on s'aperçoit promptement qu'il n'y ressemble que par la disposition des taches, qui sont à-peu-près les mêmes.

Tête petite, triangulaire, rétrécie postérieurement.

Corselet oblong, couvert de points très serrés et fortement enfoncés, la ligne longitudinale du milieu très peu marquée, et une impression longitudinale peu marquée de chaque côté de la base; le bord antérieur coupé carrément; les côtés rebordés, un peu relevés, surtout vers ses angles postérieurs, qui sont coupés carrément, mais ayant leur sommet assez arrondi.

Elytres allongées, convexes, ovalaires, striées, avec les intervalles finement ponctués.

Sur chaque élytre, et un peu avant l'extrémité, une tache ovale.

Cette tache et les pattes, jaune-testacé.

*Chloenius Leprieur* (BUQUET, Sénégal), du cabinet de M. Buquet.

(Long. 6 lig., larg. 2 lig. o.)

*Capite thoraceque viridi-æneis; thorace punctato; elytris obscuro-viridi-æneis, pubescentibus, striatis, interstitiis subtilissime punctatis; margine, antennis pedibusque flavo-pallidis.*

Cette espèce me paraît être intermédiaire entre le *Cinctus* de Herbst et celui d'Olivier.

Tête triangulaire, ponctuée, avec une forte impression longitudinale de chaque côté des yeux.

Corselet couvert de points très serrés, arrondi, avec

deux impressions transversales et une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu, et un enfoncement longitudinal de chaque côté de la base, les bords relevés, les angles postérieurs aigus, et un peu prolongés sur les élytres.

Ecusson triangulaire, ponctué.

Elytres allongées, presque parallèles, striées, légèrement ponctuées dans les intervalles.

Sur chaque élytre une bordure.

Antennes, bordure et pattes fauve-pâle.

*Chlœnius Auricollis* (GRY, Cap de Bonne-Espérance),  
du cabinet de M. Gory.

(Long. 4 lig. o., larg. 2 lig. o.)

*Capite thoraceque aurato-viridis; thorace angustato punctis sparsis impressis; elytris nigris, striatis, ore antennis pedibusque pallide flavis.*

Cet insecte ressemble un peu au *Chlœnius Cylindricollis* de Klug; mais il en diffère par le corselet, qui est moins bombé, moins rétréci postérieurement; les élytres, qui n'ont point de bandes marginales latérales.

Tête avec quelques petites rides, une rangée transversale de points enfoncés au-dessus des yeux, et une impression de chaque côté, près de l'insertion des antennes.

Corselet très allongé, de la largeur de la tête à sa partie antérieure, s'élargissant sur les côtés, qui sont rebordés; les angles postérieurs coupés carrément, la base échancrée dans son milieu, et les angles antérieurs arrondis et contournant le col.

La ligne longitudinale qui est dans son milieu est assez sentie, ainsi que l'impression longitudinale de chaque côté

de la base, près des angles postérieurs; sur le dessus quelques petites rides transverses et quelques points enfoncés.

Elytres beaucoup plus larges que le corselet, striées, allongées; arrondies à l'extrémité; le long du bord externe des points enfoncés.

Tête, corselet, vert-doré très brillant.

Bouche, antennes et pattes jaune-pâle; élytres et dessous du corps; noir-vert, avec le bord externe des élytres d'un vert moins noir.

*Chlœnius Algerinus* (GORY, Alger), du cabinet de M. Gory.

(Long. 7 lig. larg. 2 lig.  $\frac{3}{4}$ .)

*Viridi-obscurus, capite thoraceque viridi-cupreis, elytris striatis subtilissime punctatis.*

Cet insecte est généralement méplat.

Tête rétrécie postérieurement, finement ponctuée avec de petites stries transversales.

Corselet plus large que la tête, presque en forme de cœur, très échancré à sa partie antérieure, coupé carrément à sa base; les angles antérieurs et postérieurs aigus, les bords externes peu relevés; fortement ponctués, une ligne longitudinale enfoncée, bien sentie dans son milieu, et une forte impression longitudinale de chaque côté de la base, près de l'angle postérieur.

Ecusson court, triangulaire.

Elytres plus larges que le corselet, en ovale allongé, arrondies à l'extrémité; striées et très finement ponctuées; les bords externes un peu relevés.

Tête, corselet vert-cuivreux.

Mandibules, palpes, les trois premiers articles des antennes brun-rouge très foncé, les autres pubescens.

Ecusson, dessous du corps et pattes noir-bleu.

Elytres vert-obscur.

Cet insecte a été rapporté d'Alger par le lieutenant-colonel d'état-major Aupik, et m'a été donné par M. le baron de Feisthamel.

*Chlœnius Capensis* (GORY, Cap de Bonne-Espérance), du cabinet de M. Gory.

(Long. 6 lig., larg. 2 lig.  $\frac{7}{8}$ .)

*Capite, thoraceque viridi-cæneis nitidis; elytris thalassinis, pubescentibus; striatis circumdatis, margine, antennis pedibusque testaceis.*

Il ressemble beaucoup au Velutinus, mais la marge des élytres est plus étroite; le corselet un peu moins large.

Tête ponctuée, surtout autour des yeux; ceux-ci gris.

Corselet plus large que la tête, plus long que large, ayant ses angles antérieurs très arrondis et baissés, ses angles postérieurs carrés, sa base un peu échancrée; il est ponctué; une ligne longitudinale dans son milieu, qui n'atteint pas le bord antérieur ni la base, et une forte impression de chaque côté de la base.

Ecusson en forme de cœur.

Elytres plus larges que le corselet, oblongues, très arrondies à leur extrémité, striées, les intervalles finement ponctués, et une bande marginale qui les entoure.

Tête et corselet vert-brillant.

Antennes, bande des élytres et pattes jaune-testacé.

Ecusson et élytres vert de mer pubescent.

Dessous du corps noir.

*Chlaenius Marginipennis* (GORY, Cap de Bonne-Espérance), du cabinet de M. Gory.

(Long. 4 lig.  $\frac{3}{4}$ , larg. 1 lig.  $\frac{3}{4}$ .)

*Supra viridi-cæneus nitidus; elytris striatis interstitiis subtilissime punctatis; margine latissimo, antennis pedibusque flavis.*

Cette espèce ressemble à l'*Amictus* d'Illiger, mais il en diffère par la taille, qui est un peu plus petite, la forme du corselet et des élytres.

Tête couverte de petites rides avec deux légères impressions en avant des yeux.

Corselet plus long que large, guère plus large que la tête antérieurement, rétréci postérieurement, ayant ses côtés arrondis; coupés carrément à sa partie antérieure, sa base un peu échancrée dans son milieu, ses angles postérieurs coupés un peu obliquement, ceux antérieurs arrondis et baissés, sur le dessus quelques petits points enfoncés, assez éloignés les uns des autres; la ligne longitudinale enfoncée dans son milieu, très sentie, ainsi que l'impression, de chaque côté de la base, vis-à-vis les angles postérieurs.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres arrondies à la base, s'élargissant, un peu échancrées à l'extrémité; striées et très finement ponctuées, on aperçoit dessus un petit duvet soyeux.

Sur chaque élytre une large bande marginale latérale, plus grande à sa partie postérieure.

Tête, corselet, écusson, élytres, vert-brillant.

Bouche, antennes, bande des élytres et pattes jaune-pâle; dessous du corps, noir.

*Epomis Capensis* (GORY, Cap de Bonne - Espérance),  
du cabinet de M. Gory.

(Long. 9 lig., larg. 4 lig.)

*Niger, elytris profunde striatis, subsulcatis subtilissime punctatis; margine, antennis pedibusque flavis.*

Cet insecte ressemble au *Circumscriptus*, mais il en diffère par la taille, qui est un peu plus petite, et par les élytres, qui sont un peu plus bombées.

Tête ridée et ponctuée.

Corselet plus large que la tête, coupé carrément à la partie antérieure, un peu échancré au milieu de sa base, ayant ses bords relevés, ses angles antérieurs aigus, contournés sur le col, les postérieurs coupés obliquement; sur le dessus quelques points enfoncés; une ligne longitudinale peu sentie dans son milieu, et une forte impression de chaque côté de sa base, près des angles postérieurs.

Elytres plus larges que le corselet, arrondies à la base et à l'extrémité; s'élargissant; cannelées et très finement ponctuées.

Sur chaque élytre une bande marginale latérale.

Dessus du corps vert-noir très foncé; dessous brun-foncé.

Palpes, antennes, yeux, bande des élytres et pattes jaunetestacé.

*Epomis Senegalensis* (GORY, Sénégal), du cabinet de  
M. Buquet.

(Long. 7 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 3 lign.)

*Viridi-cyaneus, elytris profunde striatis, margine antennis  
pedibusque flavis.*

Tête allongée, étroite, rétrécie postérieurement, ponctuée, surtout autour des yeux.

Corselet couvert de petites rides transversales et de points enfoncés très espacés, plus long que large, légèrement échancré antérieurement et à sa base, se rétrécissant postérieurement, avec une forte impression transversale, près du bord antérieur, et une longitudinale de chaque côté de sa base, la ligne du milieu peu sentie.

Ecusson lisse, triangulaire.

Elytres allongées, parallèles, arrondies à l'extrémité, fortement striées. Sur chaque élytre une bordure assez étroite.

Dessus du corps, vert bleu; lèvres supérieure, palpes, antennes, bordure et pattes, jaune-pâle; dessous du corps brun-noir.

*Oodes Gory* (BUQUET, Sénégal), du cabinet de M. Buquet.

(Long. 7 lign., larg. 3 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Ovatus, niger, elytris striatis, punctatis.*

Tête peu avancée, avec deux points enfoncés entre les yeux.

Corselet lisse, presque en forme de trapèze, légèrement

convexe, rétréci antérieurement, aussi large que les élytres à sa base, avec une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu, qui n'atteint ni son bord antérieur, ni sa base, et un point enfoncé de chaque côté d'elle.

Ecusson lisse, large, triangulaire.

Elytres larges, assez allongées, presque parallèles, arrondies postérieurement, striées et finement ponctuées, entièrement noir brillant.

*Oodes Rufipes* (GORY, Sénégal), du cabinet de M. Gory.

(Long. 3 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 2 lign.)

*Viridi-obscurus, elytris striatis, punctatis, antennis pedibusque piceis.*

Tête triangulaire, lisse.

Corselet convexe, presque en forme de trapèze, aussi large que les élytres à sa base; lisse, avec une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu, et une impression très marquée de chaque côté de la base.

Elytres beaucoup moins longues que dans l'*Helopioides*, arrondies à la base et à l'extrémité, finement striées et ponctuées.

Entièrement d'un vert très obscur; palpes, antennes et pattes, rouge ferrugineux.

*Oodes Politus* (GORY, Sénégal), du cabinet de M. Gory.

(Long. 3 lign., larg. 1 lign. 174.)

*Ovatus, niger, elytris lævigatis.*

Il ressemble, pour la taille et la forme, à l'*Oodes Sub-*

æneus de Dejean; mais les élytres sont plus convexes et lisses.

Corselet aussi large que les élytres, ayant ses angles postérieurs prolongés un peu sur elles.

Elytres carrées à la base, arrondies à l'extrémité.

Entièrement noir et lisse, avec les antennes et les tarse brun-noir.

*Dolichus Rufus* (GORY, cap de Bonne-Espérance), du cabinet de M. Gory.

(Long. 6 lign., larg. 2 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Alatus, rufus; elytris parallelis striatis, antennis tarsisque pubescentibus.*

Il est à-peu-près de la grandeur du Caffer d'Illiger.

Corselet se rétrécissant un peu postérieurement, presque en forme de cœur, très échancré à son bord antérieur, pour recevoir la tête; angles antérieurs saillans, bords latéraux relevés, angles postérieurs coupés carrément, ainsi que la base, près de laquelle on voit, de chaque côté, une assez forte impression, il a une ligne longitudinale dans son milieu, et quelques petites rides transversales.

Ecusson petit, arrondi.

Elytres finement striées, plus larges à l'extrémité, arrondies à la base, coupées carrément à l'extrémité, le long du bord externe, une rangée de points enfoncés, placés sur la neuvième strie.

Entièrement brun rouge, avec les derniers articles des antennes et des tarse pubescens.

*Pristonychus Algerinus* (GORY, Alger), du cabinet de M. Gory.

(Long. 8 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Niger, elytris cyaneis, striatis externe punctatis, antennis pedibusque rufis.*

Il ressemble beaucoup au Terricola, mais le corselet est moins allongé, moins en cœur.

Tête lisse, corselet avec ses bords latéraux relevés, rétréci postérieurement, ses angles saillans; une ligne longitudinale dans son milieu, une impression bien marquée de chaque côté de la base et des rides transversales, surtout dans les impressions.

Ecusson petit, arrondi.

Elytres avec des stries très minces, et peu enfoncées; très finement ponctuées: dans la huitième strie, de très gros points enfoncés. Antennes et pieds brun-rouge; entièrement noir, avec les élytres bleues.

*Pristonychus Chilensis* (GORY, Chili), du cabinet de M. Gory.

(Long. 5 lign.)

*Alatus, nigro-piceus, thorace subcordato; elytris oblongo-ovatis, striatis, striis obsolete punctatis.*

Il ressemble beaucoup au Complanatus de Dej.; mais le corselet est moins allongé, les impressions près de la base moins fortes et les élytres plus planes.

Tête très allongée, avec deux impressions longitudinales entre les yeux, et de petites rides transversales entre ces impressions.

Corselet un peu en cœur, avec une petite ligne longitudinale qui n'atteint ni son bord antérieur, ni sa base; de petites rides transversales et une légère impression de chaque côté de la base.

Elytres très planes, ovales, légèrement striées; le long du bord externe, de gros points.

Entièrement noir brun, avec les antennes et les pattes plus claires.

Cette espèce est la seule exotique de ce genre.

*Omalosoma Vigors* (GORY, Nouvelle-Hollande), du cabinet de M. Gory.

(Long. 13 lign., larg. 4 lign.)

*Nigra, thorace elongato, subquadrato postice subangustato; elytris elongatis subparallelis striato-punctatis, interstitiis alternatim costatis.*

Elle est plus grande que l'*Abax Schüppelii* de Dahl.; le seul individu que je possède est une femelle, et a ses stries tout-à-fait disposées comme celles de la femelle de l'*Abax Schüppelii*.

Tête grande, ovale, presque renflée postérieurement, lisse, avec deux impressions très larges entre les yeux.

Corselet plus large que la tête, rétréci postérieurement, échancré à sa partie antérieure et dans le milieu de sa base, avec les angles postérieurs coupés obliquement et ceux antérieurs arrondis, les bords relevés; lisse, avec une

ligne longitudinale dans son milieu et une impression longitudinale de chaque côté de sa base.

Ecusson ridé, court, arrondi.

Elytres allongées, presque parallèles, plus larges au-delà du milieu, assez planes, légèrement sinuées et presque arrondies à l'extrémité, le rebord de la base assez marqué, il forme à l'angle de la base une petite dent; sur chaque élytre, neuf stries qui sont ponctuées dans leur enfoncement, les second, quatrième et sixième intervalles presque planes, les autres très élevés et presque en carène.

Entièrement noir brillant, excepté les élytres noir mat.

Je dois cette belle espèce à la générosité de M. Vigors, entomologiste anglais, auquel je l'ai dédiée.

*Pæcilus Cyaneus* (CHEVROLAT, Alger), du cabinet de M. Gory.

(Long. 5 lign.)

*Subtus violaceus, desuper niger; elytris oblongo-ovatis, striatis obsolete punctatis.*

Tête couverte de petites rides transversales. Corselet lisse, plus large que la tête, aussi long que large, presque carré avec une ligne longitudinale dans son milieu, et une impression ponctuée de chaque côté de la base.

Ecusson petit, triangulaire, aigu.

Elytres fortément striées, un peu plus larges que le corselet, oblongues, avec une rangée de points enfoncés sur la neuvième strie.

Les deux premiers articles des antennes fauves, dessus du corps d'un beau bleu violacé, dessous, noir.

*Zabrus Gibbosus* (MÉNESTRIÉS, mer Caspienne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 5 lign.)

*Niger, thorace subquadrato, postice punctato, elytris parallelis, convexis, subtilissime striatis, antennis tarsisque rufis.*

Il ressemble, pour la forme, au *Gibbus* de Fabricius, mais il est plus petit, et les stries des élytres sont lisses.

Tête ovale, peu rétrécie postérieurement, corselet moins long que large, presque carré et assez convexe; la ligne longitudinale peu marquée, et les rides transversales ondulées, assez marquées, surtout sur les côtés, il est en outre finement ponctué.

Ecusson assez grand et triangulaire.

Elytres bombées, convexes, parallèles, très finement striées; il y a une rangée de gros points enfoncés sur la neuvième strie.

Entièrement noir brillant, avec les antennes et les tarses fauves.

*Zabrus Globosus* (GORY, Alger), du cabinet de M. Gory.

(Long. 4 lign.)

*Nigro-piceus, capite thoraceque punctatis, elytris, striatis, antennis pedibusque ferrugineis.*

La forme du corselet se rapproche de celle des *Pelor*.

Tête finement ponctuée, avec deux gros points enfoncés

entre les yeux ; corselet bombé, ponctué, très arrondi, avec une petite ligne longitudinale dans son milieu.

Ecusson très petit, triangulaire, aigu.

Elytres très courtes, bombées, striées, mais lisses entre les stries, avec une rangée de gros points sur la neuvième strie.

Entièrement noir de poix, avec les antennes et les pattes ferrugineuses.

*Amblygnathus Niger* (GORY, Brésil), du cabinet de M. Gory.

*Niger, thorace rotundato, elytris subtilissime striatis, interstitiis lævigatis; antennis pedibusque fulvis.*

Antennes plus courtes que la tête et le corselet réunis.

Tête presque carrée, avec deux impressions longitudinales bien marquées entre les yeux, ceux-ci gris et assez apparens.

Corselet lisse, arrondi, coupé carrément à sa partie antérieure et à sa base, ses côtés un peu relevés, avec une ligne longitudinale dans son milieu et une impression bien sentie, finement ponctué de chaque côté de sa base.

Ecusson lisse, petit, triangulaire.

Elytres finement striées, les intervalles lisses, carrées à la base, arrondies à l'extrémité, quelques points enfoncés du côté externe, et ne commençant qu'à la moitié de leur longueur.

Entièrement noir brillant, antennes et pattes fauves.

*Selenophorus Confusus* (GORY, Sénégal), du cabinet de M. Gory.

(Long. 6 lign., larg. 2 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Ovatus, nigro-piceus; thorace subquadrato; postice subangustato, utrinque obsolete foveolato; elytris striatis, striis obsolete punctatis, antennis pedibusque ferrugineis.*

Cette espèce ressemble beaucoup au *Piceus* de Dejean, elle en diffère cependant par la taille et le dessus des élytres qui n'est point ponctué.

Tête lisse, avec quelques petites impressions entre les yeux; elle est peu rétrécie postérieurement.

Corselet lisse, plus large que long, arrondi sur les côtés, légèrement échancré à sa partie antérieure, avec ses bords relevés et ses angles antérieurs et postérieurs arrondis, une ligne longitudinale peu marquée dans son milieu, et quelques petites rides longitudinales de chaque côté de sa base.

Ecusson très court, triangulaire, aigu.

Elytres striées, arrondies à la base, sinuées à l'extrémité, allongées, presque parallèles, ovales, et un peu convexes.

Brun noirâtre, avec un reflet métallique sur les élytres.

Antennes et pattes ferrugineuses.

*Selenophorus Fulvipes* (GORY, Sénégal), du cabinet de M. Gory.

(Long. 5 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Pisceus, elytris subtilissime striatis, ore, antennis pedibusque testaceis.*

Cet insecte appartient à la deuxième division des *Selenophorus* de M. Dejean (*Pangus*).

Corselet plus large que long, arrondi sur les côtés et à ses angles, une ligne longitudinale dans son milieu, avec quelques petites impressions.

Ecusson court, triangulaire.

Elytres un peu plus larges que le corselet, carrées à leur base, légèrement sinuées à leur extrémité, avec des stries peu senties, et une rangée de gros points enfoncés le long de chaque bord externe.

Entièrement couleur de poix; premier article des antennes, bouche et pattes, jaune-pâle.

Reste des antennes pubescent.

*Selenophorus Cupreus* (GORY, Sénégal), du cabinet de M. Gory.

(Long. 5 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 2 lign.)

*Viridi-cupreus, elytris striatis, punctatis, antennis pedibusque testaceis.*

Tête finement ponctuée, avec une forte impression de chaque côté près des yeux.

Corselet plus large que long, très arrondi sur les côtés, coupé carrément à sa partie antérieure et à sa base, ses angles antérieurs et postérieurs arrondis, ses bords un peu relevés, ponctué sur les côtés et plus fortement de chaque côté de sa base, avec une ligne longitudinale assez marquée dans son milieu.

Ecusson court, triangulaire, aigu.

Elytres presque carrées à la base, ovales, presque parallèles, sinuées à l'extrémité, avec chaque bord externe relevé, surtout à l'angle huméral, striées, ponctuées, surtout

le long du bord externe; vert cuivreux, plus rouge sur les élytres, dessous du corps brun, antennes et pattes, jaune testacé.

*Selenophorus Cupripennis* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 6 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 2 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Ovatus, convexus, rubro-cupreus, thorace punctato, postice quadrato, elytris subtilissime striatis, striis granulatis, antennis fulvis, pedibusque nigris.*

Tête large, plane, fortement ponctuée, avec une impression très marquée près de l'insertion de chaque antenne.

Corselet carré, couvert de gros points enfoncés très serrés; fortement échancré à sa partie antérieure, carré à sa postérieure, ses angles antérieurs arrondis, ceux postérieurs aigus et ses bords relevés, une impression en arc de cercle au-dessous de l'échancrure de la partie antérieure, avec une petite ligne longitudinale enfoncée, qui part de cette impression et ne descend pas tout-à-fait à la base.

Écusson triangulaire, très court.

Elytres un peu plus larges que le corselet, allongées, parallèles, serrées à la base, sinuées à l'extrémité. Sur chaque élytre, neuf stries peu profondes, lisses et assez larges; de chaque côté une rangée de petits points enfoncés et entre ces points une granulation assez forte et disposée en longueur.

Tête, corselet vert cuivreux, élytres, dessous du corps plus foncé, pattes, noir brillant, antennes fauves, surtout le premier article qui est plus pâle que les autres.

Cet insecte a été trouvé à Cayenne et envoyé par M. Laccordaire et désigné dans son troisième catalogue sous le numéro 32.

*Hypolithus Vicinus* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 5 lign.  $\frac{1}{2}$ , larg. 2 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Fuscus, pubescens; thorace subquadrato, angulis posticis subrotundatis, elytris striatis, pubescentibus, pedibus nigris.*

Cette espèce ressemble au *Tomentosus* de Dejean, mais elle est plus petite et les pattes sont noires, tandis que dans le *Toméntosus* elles sont testacées.

Tête assez grande, triangulaire, ponctuée, avec une impression de chaque côté le long des yeux.

Corselet plus large que la tête, aussi long que large, presque carré, très légèrement rétréci antérieurement, presque plane, très finement ponctué, la ligne longitudinale du milieu très peu marquée, avec une impression oblongue, assez large, et très peu marquée de chaque côté de la base, le bord antérieur très peu échancré, les angles antérieurs presque arrondis, les côtés peu relevés, les angles postérieurs obtus et arrondis, la base coupée carrément.

Elytres striées, plus larges que le corselet, allongées, presque parallèles et un peu sinuées à l'extrémité.

Entièrement brun, avec le dessus couvert de petits poils serrés qui le fait paraître pubescent.

*Hypolithus Javanus* (GORY, Java), du cabinet de  
M. Gory.

(Long. 3 lig.  $\frac{1}{2}$ , larg. 1 lign.  $\frac{1}{2}$ .)

*Niger, elytris striatis, granulatis, antennis pedibusque  
pallide testaceis.*

Tête petite, arrondie, un peu convexe, couverte de petits points enfoncés, avec une impression de chaque côté, près des yeux.

Corselet légèrement échancré à sa partie antérieure, coupé carrément à sa base, arrondi sur les côtés qui sont légèrement rebordés, rétréci postérieurement, ayant ses angles antérieurs arrondis et ceux postérieurs assez aigus, entièrement ponctué.

Elytres striées, plus larges que le corselet, allongées, légèrement ovales, presque parallèles, peu convexes, sinuées à l'extrémité.

Entièrement noir, avec les antennes et les pattes d'un jaune-pâle.

*Harpalus Gory* (BOISDUVAL, Nouvelle-Hollande),  
du cabinet de M. Gory.

(Long. 8 lign.)

*Subviolaceus, thorace oblongo, elytris striatis, postice latioribus, subtilissime punctatis, antennis tarsisque ferrugineis.*

Tête lissé, avec deux petites impressions longitudinales entre les yeux, ceux-ci assez gros et gris.

Corselet oblong, lisse, avec ses angles antérieurs baissés et arrondis, ses postérieurs carrés, sa base légèrement échancrée, une ligne longitudinale assez marquée dans son milieu et, de chaque côté de la base, une petite impression longitudinale.

Ecusson petit, triangulaire, aigu.

Élytres striées, carrées à leur base, oblongues, ayant leurs angles huméraux relevés comme dans quelques Scarites, se rétrécissant postérieurement.

Sur chaque élytre deux gros points placés sur la troisième strie; le premier, vers les deux tiers de la longueur, le second un peu avant l'extrémité, et sur la neuvième strie, une rangée de gros points.

Dessus du corps violacé, dessous noir, palpes, antennes et tarsi ferrugineux, les trois premiers articles des antennes plus foncés.

*Tetragonoderus Bax* (GORY, Sénégal), du cabinet de M. Gory.

(Long. 3 lig.)

*Capite, thorace punctatissimis, viridibus; elytris subquadratis, punctato-striatis, testaceis, macula media communi subtriangulari suturaque basi viridibus, pedibusque pallide testaceis.*

Lèvre supérieure et mandibules brun roussâtre.

Tête triangulaire, fortement ponctuée; corselet pubescent, beaucoup plus large que la tête, court, très arrondi sur les côtés, avec une ligne longitudinale dans son milieu et fortement ponctué.

Écusson petit, triangulaire, aigu.

Élytres pubescentes, beaucoup plus larges que le corselet, un peu ovales, arrondies à leur extrémité, elles sont striées et ponctuées, les intervalles le sont aussi.

Sur chaque élytre une large bande commune aux deux, descend le long de la suture, se dilate transversalement et se rétrécit après cette dilatation sans cependant aller atteindre l'extrémité.

Cette bande, la tête, le corselet, sont d'un vert noirâtre brillant, tout le reste du corps jaune testacé, ainsi que les trois premiers articles des antennes.

*Tetragonoderus Quadri-maculatus* (GORY, Sénégal),  
du cabinet de M. Gory.

(Long. 2 lign. 172.)

*Niger, elytris oblongis, punctato striatis, maculis duabus croceis, antennarum basi, pedibusque testaceis.*

Il ressemble un peu au *Viridicollis* de M. Dejean, par la disposition des taches des élytres. Tête triangulaire, lisse.

Yeux gros; gris

Corselet arrondi sur ses côtés, avec une ligne longitudinale dans son milieu, assez sentie, une impression profonde de chaque côté de la base et quelques rides longitudinales vis-à-vis de l'écusson.

Élytres oblongues, assez fortement striées et finement ponctuées, légèrement sinuées à leur extrémité; sur chaque élytre deux taches irrégulières, la première près de la base, la seconde triangulaire; un peu avant l'extrémité.

Noir; palpes, base des antennes, et pattes, jaune testacé, tache des élytres jaune d'ocre.

*Tetragonoderus Leprieur* (BUQUET, Sénégal), du cabinet de M. Gory.

(Long. 2 lign., larg. 1 lign.)

*Capite thoraceque viridi-cupreis; elytris elongatis, albican-*  
*tibus, basi, apice, fascia media sinuata æneis; antennis.*  
*pedibusque ferrugineis.*

Il ressemble beaucoup au *Variegatus*, cependant il en diffère par la forme du corselet et les élytres qui sont plus allongées.

Tête lisse, triangulaire, peu convexe.

Corselet moins long que large, presque carré, très rétréci postérieurement, très arrondi antérieurement sur les côtés, la ligne longitudinale du milieu peu marquée, l'impression transversale antérieure, en croissant peu distinct, et de chaque côté de la base une impression oblongue très marquée, les côtés relevés et les angles postérieurs coupés carrément.

Elytres striées, allongées, presque parallèles, et tronquées obliquement à l'extrémité. Sur chaque élytre, des atomes blancs qui forment des taches irrégulières.

Les trois premiers articles des antennes et les pattes ferrugineux, tout le reste vert cuivreux.

*Lachnophorus Niger* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 1 lign.  $3\frac{1}{4}$ , larg. 1 $\frac{1}{2}$  lign.)

*Niger, thorace cordato, angulis posticis rectis; elytris subparallelis, striatis, profunde punctatis.*

Tête ponctuée, yeux saillans.

Corselet aussi large que la tête, y compris les yeux, un peu plus long que large, très arrondi sur les côtés antérieurement, très rétréci postérieurement, fortement cordiforme et très convexe, avec une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu, très marquée; l'impression transversale antérieure assez distincte, celle postérieure plus fortement marquée.

Ecusson petit, triangulaire, aigu.

Elytres beaucoup plus larges que le corselet, presque parallèles, peu convexes, carrées à la base, arrondies à l'extrémité, striées et très fortement ponctuées.

Entièrement noir brillant et couvert de poils longs de cette couleur.

Cet insecte a été trouvé et envoyé par M. Lacordaire, et désigné dans son troisième catalogue sous le numéro 24.

*Lachnophorus Bipunctatus* (GORY, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

*Lachnophorus Sex-punctatus?* Dej. catal., pag. 49.

(Long. 2 lign.)

*Niger pilosus, elytris striatis, punctatissimis, duabus maculisque rufis.*

Tête triangulaire, rugueuse.

Yeux très gros, gris; corselet cordiforme, ponctué.

Elytres striées et fortement ponctuées, beaucoup plus larges que le corselet, carrées à la base, parallèles et arrondies à l'extrémité; sur la seconde strie, trois gros points et une tache rouge vers les deux tiers.

Entièrement noir, avec longs poils.

Les trois premiers articles des antennes, et la tache de chaque élytre, rouges.

*Bembidium Cupreum* (GORY, Sénégal), du cabinet de M. Buquet.

(Long. 2 lign., larg. 3¼ lign.)

*Viridi obscurum, elytris striatis; antennarum basi, tibiis tarsisque testaceis.*

Tête triangulaire, peu rétrécie postérieurement.

Corselet transversal, échancré à son bord antérieur, rétréci postérieurement, avec ses angles arrondis et ses bords relevés, la ligne longitudinale du milieu n'atteint ni le bord antérieur, ni la base.

Elytres striées, plus larges que le corselet, peu allongées et peu sinuées obliquement à l'extrémité.

Entièrement vert obscur, avec la base des antennes, les tibias et les tarsi, jaunes.

*Bembidium Aurichalceum* (LACORDAIRE, Cayenne), du cabinet de M. Gory.

(Long. 1 lign. 1½.)

*Viridi-obscurum, punctatum, antennis pedibusque ferrugineis.*

Tête avec des impressions assez marquées entre les yeux, ceux-ci gros et gris.

Corselet ponctué, avec ses angles postérieurs très relevés, une ligne longitudinale dans son milieu qui n'atteint pas l'impression transverse qui est au-dessus de sa base.

Elytres arrondies à la base et à l'extrémité, plus fortement ponctuées du côté des bords externes.

D'un vert obscur brillant, antennes et pattes ferrugineuses.

*Bembidium Taciturnum* (GORY, Sénégal), du cabinet de M. Gory.

(Long. 2 lign.)

*Cupreum, elytris striatis, antennis pedibusque fuscis.*

Tête lisse, avec une petite impression entre les yeux.

Corselet arrondi, avec une impression transversale à sa partie antérieure et à sa base, et une ligne longitudinale entre l'impression de la partie antérieure et celle de la base.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres arrondies, striées.

Entièrement vert noirâtre, élytres chatoyantes, antennes et pattes brunes.

---

**ANOMALIE****DU GENRE URANIA, PAR M. BOISDUVAL.**Séance du 5 décembre 1832.

---

La plupart des naturalistes modernes ont essayé de grouper les êtres organisés, soit en commençant par l'individu le plus complet, et par conséquent le mieux organisé, et en faisant suivre successivement ceux qui se rapprochaient le plus du précédent, de manière à arriver au dernier, non-seulement sans interruption, mais sans transition brusque, soit en commençant par le plus incomplet, afin d'arriver graduellement au plus parfait. Telle a été à-peu-près la marche suivie pour arriver aux méthodes dites naturelles. Mais, à mesure que nous connaissons mieux les productions des pays qui n'avaient pu être explorés jusqu'à présent, nous nous apercevons de l'imperfection de nos méthodes, et nous pensons que chercher à réunir les différens anneaux de cette prétendue chaîne éparse sur la surface du globe, c'est se livrer de nouveau aux travaux des alchimistes. Loin de nous, toutefois, l'idée de vouloir renverser ces monumens élevés par des hommes célèbres : avant de démolir il faut être prêt à réédifier ; mais le temps viendra, où ces mêmes monumens, objets de notre culte, après avoir éprouvé des secousses trop souvent répétées, s'écrouleront d'eux-mêmes et un nouvel architecte les reconstruira sur leurs ruines

avec leurs débris. Pour le moment, malgré les matériaux nombreux que nous possédons, nous sommes réduits à réunir les espèces qui présentent un plus ou moins grand nombre de caractères communs dans certaines divisions, auxquelles nous donnons le nom de famille, de tribu, etc., mais souvent il nous est impossible de coordonner ces différens groupes en une série bien naturelle, parce que la plupart, sont des centres de création, d'où partent des irradiations qui divergent en tous sens, de manière à former des cercles qui se touchent par leur circonférence. Pour rendre cette pensée plus sensible, prenons un exemple parmi les Lépidoptères, ceux des insectes dont les mœurs et les métamorphoses sont le mieux connus. La tribu des Zygénides qui est pour nous un de ces centres, envoie à-la fois des rayons vers les Procrides, les Agaristides, les Sphingides et les Chéloniaires. Nous en pourrions dire autant de celle des Psychides qui tient en même temps des Zeuzérides, des Bombycines et des Tinéides, etc.; et c'est au point qu'il n'y a peut-être pas une tribu qui ne se lie avec deux ou trois autres que celle qui la précède ou qui la suit.

Un heureux hasard nous a fourni récemment l'occasion de signaler une anomalie plus remarquable; hâtons-nous de dire toutefois que la découverte en est due en partie à M. Sganzin, officier de marine qui, pendant son séjour à Madagascar, a trouvé et élevé la chenille de l'*Urania Rhiphæus*, laquelle a assez de rapports avec une mauvaise figure de Merian, représentant celle de l'*Urania Leilus* et que l'on avait regardée jusqu'à présent comme douteuse. Cette chenille, dans son état adulte, est semi-arpenreuse, avec des épines sur le dos, et deux tentacules rétractiles sur le premier anneau; la Chrysalide est allongée, cylindroïde, peu anguleuse, ornée de taches d'or, attachée par la queue et par

un lien transversal en forme de ceinture. L'on voit par ces caractères, que ce genre se rapproche en même temps des Papillonides, des Nymphalides, et des Géomètres. Linné et Fabricius, trompés par la forme de l'insecte parfait, l'ont placé avec les *Papilio* proprement dits, dans la division des *Equites Achivi*. MM. Latreille et Godart, n'ayant considéré, comme caractère principal, que la courbure de l'extrémité des antennes, ont cru devoir le mettre dans la tribu des Hespérides.

La chenille, comme on le voit, tient en partie des Diurnes et en partie des Nocturnes; sa transformation est presque exclusivement propre aux premiers, cependant nous connaissons en Europe un petit groupe de *Geometra* telles que *Poraria*, *Gyraria*, *Pendularia*, etc., qui se métamorphose de la même manière.

Quant à l'insecte parfait, il ne peut appartenir aux Nymphalides par ses pattes ambulatoires au nombre de six; il n'appartient pas davantage aux Papillonides, dont les antennes sont terminées en massue et dont la cellule discoidale des ailes est fermée; par la disposition des nervures, par le défaut d'yeux lisses, par les jambes postérieures munies de deux ergots et par ses quatre ailes horizontales dans le repos, il ne peut pas même être placé dans les Rhopalocères ou Diurnes. C'est ainsi qu'après avoir isolé de chaque côté les caractères de valeur égale, nous avons été amenés à placer ce genre qui devient pour nous le type d'une nouvelle tribu dans notre grande division des Hétérocères, entre les *Erébides* et les *Géomètres*.

Les espèces appelées *Orontes*, *Empedocles*, *Lunus* et *Patroclus* n'appartiennent pas au même genre, mais nous croyons devoir les laisser provisoirement dans la même tribu.

---

**NOTE**

SUR UN NOUVEAU GENRE ET UN NOUVEL INSECTE HOMOPTÈRE (*Caliscelis Heterodoxa*), PAR M. DE LAPORTE.

(Séance du 16 janvier 1833.)

L'insecte qui fait le sujet de ce mémoire est des plus remarquables. Plusieurs circonstances nous avaient fait supposer qu'il pouvait ne pas avoir atteint son dernier état; mais ses organes de la génération parfaitement développés ne nous ont pas permis de conserver cette opinion. Ses antennes, terminées par une soie, et l'insertion inférieure de son rostre le rangent parmi les Homoptères. Mais il n'est pas facile de déterminer la place qu'il doit occuper dans cet ordre. Cependant ses jambes postérieures épineuses, nous obligent à le placer parmi les Cercopites; il se distinguera facilement de tous les autres genres de ce groupe par la forme de ses jambes antérieures.

CALISCELIS (καλή, pulchra, σκελις, tibia.)

*Antennæ* 3 articulatæ, latere sub oculos insertæ, articulo, 1° brevissimo; 2° multo longiori, crasso, apice extus emarginato; 3° filiformi, in incisura inserto.

*Rostrum pedum posticorum basim attingens.*

*Ocelli haud conspicui.*

*Tarsi 3 articulati; antici et intermedii articulis 2 primis obliquis; 2° subbrevis; 3° cæteros longitudine fere æquante; postici articulo 1° cæteris una longiore et crassiore; 2° obliquo, cum præcedenti apice spinoso, 3° paulo longiori, cylindræco; unguiculis omnibus subdilatatis, membrana instructis.*

*Tibiæ et femora antica late membranacea.*

*Tête* assez grosse, très inégale; front rebordé latéralement et transversalement en avant et en arrière, profondément enfoncé, ainsi que le vertex; yeux très gros, ovalaires. Corselet court, transversal, arrondi en avant, échancré en arrière, où il est plus large qu'antérieurement; écusson très grand, triangulaire, plus long que le corselet. Elytres très courtes, aussi longues que la moitié du corps, en toit, munies au milieu d'une carène longitudinale, insérées immédiatement au dessous des yeux, coupées droit à l'extrémité; l'angle interne arrondi; abdomen un peu plus court que la tête et le corselet réunis, renflé, un peu relevé à l'extrémité, composé de six segmens à-peu-près égaux; anus grand; pattes antérieures dirigées en avant; cuisses munies, à leur partie inférieure, d'une membrane dilatée; jambes de la même paire offrant de chaque côté une large membrane allongée, formant par leur réunion une sorte de disque; les intermédiaires assez courtes et simples; les postérieures un peu plus longues, munies d'une couronne d'épines à l'extrémité des jambes, et d'une autre isolée au milieu de celles-ci en dehors; les cuisses simples.

*Antennes* insérées dans une cavité latérale au-dessous des yeux, de trois articles, le premier court, le deuxième

plus long, gros, échancré extérieurement à l'extrémité; le troisième inséré au milieu de l'échancrure.

*Rostre* atteignant l'insertion de la troisième paire de pattes.

*Tarsès* de trois articles, les antérieurs à deux premiers obliques, le second un peu court, le troisième presque aussi long que les deux autres réunis, à crochets un peu dilatés et munis d'une pelotte; les intermédiaires semblables aux antérieurs; les postérieurs composés d'un premier article plus long que les deux autres réunis, le deuxième oblique, le troisième plus long que le deuxième et cylindrique; crochets munis d'une petite pelotte; les deux premiers articles terminés par quelques petites épines.

*Cuisses et jambes* antérieures, munies d'une très large membrane discoïdale.

### *Caliscelis Heterodoxa.*

*Nigra, thorace, scutello elytrisque flavis; elytrorum lineola longitudinali marginique nigris; pedibus ferrugineis; femoribus tibiisque anticis nigris.*

(Long. 1 lig.  $\frac{1}{4}$ , larg.  $\frac{1}{3}$ .)

Noire; corselet, écusson et élytres jaunes; ces dernières avec deux bandes longitudinales noires, l'une vers le milieu et recourbée, l'autre marginale; les deux dernières paires de pattes, la base des cuisses et les intermédiaires ferrugineuses; une petite tache noire en-dehors à l'extrémité des cuisses postérieures; crochets des tarses noirs.

Je crois que cet insecte vient du Midi de la France.

---

## DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE AMPHICOME (AMPHICOMA,  
LATR.), PAR M. DUPONCHEL.

(Séance du 6 mars 1833.)

---

### *Amphicoma Romana.*

*A. Subgranosa supra viridi-cænea, subtus obscuro-cuprea, abdomine hirto, segmentorum margine rufo; elytris pubescentibus; antennarum clava tarsisque ferrugineis.*

(Long. 5 lign., larg. 3 lign.)

On sait que tous les *Amphicomes* sont plus ou moins hérissés de poils, comme l'indique leur nom, formé de deux mots grecs *αμφι* autour et *κομή* chevelure. Celui dont il s'agit est, au contraire, presque glabre, du moins en-dessus; cependant il a bien tous les autres caractères du genre, et l'espèce dont il se rapproche le plus est l'*Abdominalis* qui déjà est moins velu que ses congénères. Voici au reste sa description détaillée.

Il est d'un tiers plus grand que l'espèce que je viens de nommer ; il est totalement d'un vert bronzé en-dessus et d'un bronze obscur en-dessous, avec quelques reflets d'un rouge cuivreux sur le corselet et les élytres dont les bords et la suture sont également de cette dernière couleur. Les antennes sont noirâtres, à l'exception des trois feuillets qui composent leur masse et qui sont ferrugineux. Les palpes sont aussi noirâtres ; la tête est d'un vert plus obscur que le corselet et les élytres ; celles-ci sont légèrement pubescentes, surtout vers leur extrémité, et l'écusson est d'un vert brillant. Les cuisses sont d'un vert cuivreux, les jambes d'un brun marron luisant, et les tarse d'un roux ferrugineux ; la tête, le corselet et les élytres sont finement chagrinées ; les pattes et l'abdomen sont hérissés de poils jaunâtres et les bords des segmens de celui-ci sont roux.

Une particularité qu'offre cet *Amphicome*, c'est qu'il semble n'avoir qu'un ongle aux tarse postérieurs, comme les *Hoplies* ; mais, avec une forte loupe, il est aisé de s'assurer qu'il en a deux, mais tellement rapprochés, que leurs pointes se confondent. Au reste on peut les écarter sur l'insecte vivant ou ramolli.

J'ai rapporté cet insecte d'un voyage que je fis en Italie, en 1822. Je l'ai pris le 15 juin, dans les bois qui environnent le lac d'Albano ; mais malgré toutes mes recherches, je n'ai pu en trouver qu'un seul (et c'est une femelle). Cependant, j'en avais vu une trentaine d'individus au moins, dans la collection d'un amateur, à Rome, quelques jours avant mon excursion, ce qui prouve qu'il n'est pas rare ; et il y a lieu de croire, en effet, que je l'aurais trouvé en quantité, comme toutes les espèces du même genre, si je l'avais cherché, à sa véritable époque, c'est-à-dire, vers la mi-mai ; mais je ne suis arrivé à Rome que le 1<sup>er</sup> juin.

Quoi qu'il en soit, comme je me suis assuré que cet Am-

phicome n'est décrit ni figuré dans aucun auteur, et que je suis le seul, peut-être, qui le possède à Paris, j'ai cru rendre service à la science, en le publiant dans nos annales.

*Nota.* Depuis que j'ai lu cette notice à la Société, dans sa séance du 6 mars, je n'ai pas été peu surpris de trouver la description de mon *Amphicoma Romana*, que je croyais posséder seul, dans un mémoire de M. De Laporte, inséré dans le 4<sup>e</sup> numéro de nos Annales, qui a paru seulement le 3 avril. Ce mémoire ayant été déposé sur le bureau, dans la séance du 5 septembre, sans être lu, on conçoit que je n'ai pu m'apercevoir plus tôt que j'avais été devancé par son auteur, dans la publication de l'espèce dont il s'agit, comme de son côté, il n'a pu m'en avertir, n'ayant pas assisté à la séance où j'ai lu ma notice. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui qu'il est reconnu que mon *Amphicoma Romana* est la même espèce que son *Anthipna Carcelii*, on s'étonnera peut-être que je n'aie pas supprimé ma notice, comme formant double emploi avec son mémoire; mais je l'ai conservée, d'abord parce qu'elle contient des particularités qui n'existent pas dans celui-ci; ensuite, parce qu'elle est accompagnée d'une figure, qu'il m'a paru intéressant de donner, pour mieux faire connaître une espèce que les plus riches collections de Paris ne possèdent pas encore. Ainsi, sans rien changer au contenu de ma notice, je me contente de remplacer le nom que je me proposais de donner à l'insecte qui y est décrit, par celui que lui a imposé avant moi M. de Laporte, en reconnaissant avec lui que cet insecte appartient bien au genre *Anthipna*, créé par Eschscholtz, et qui n'est qu'un démembrement de celui d'*Amphicoma*.

---

---

**DESCRIPTION.**

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE NOCTUELLE, APPARTENANT AU  
GENRE XYLINA, TREITSCHKE; PAR M. DUPONCHEL.

(Séance du 6 mars 1833)

*Xylina Yvanii.* (Donzel.)

*X. Alis anticis cinereo fusco fulvoque variis; lineolis  
duabus nigro-venatis angulatisque transversis; posticis  
albido-flavis, margine fusco.*

Cette Xyline est un peu plus petite que celle de la *Linnaire*. Ses ailes supérieures sont en-dessus variées de gris cendré, de brun et de roux pâle, et traversées au milieu par deux lignes noires arquées et anguleuses, avec un point blanc, dans le milieu de l'intervalle qui les sépare. Ses nervures sont légèrement indiquées, par des lignes noires brisées, et l'on voit au sommet de l'aile, un trait oblique blanchâtre, ombré de brun des deux côtés. La frange est double, entrecoupée de noirâtre, et séparée du bord terminal, par une ligne noire dentelée. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc jaunâtre, avec leur extrémité lavée de brun. Le dessous des quatre ailes n'offre aucun caractère remarquable.

Les antennes sont roussâtres. Le corselet est d'un gris cendré, avec le collier et les épaulettes bordés de noirâtre. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes.

Cette espèce, que je n'ai pu reconnaître dans aucun auteur, appartient évidemment, par la coupe des ailes, la forme des palpes et du corselet, à cette division du genre *Xylina*, qui renferme l'*Hyperici*, la *Linariæ*, etc.; mais elle en diffère beaucoup pour le dessin, ainsi qu'on peut le voir, par la figure qui accompagne cette description.

Elle a été trouvée deux années de suite (1831, 1832), dans les environs de Digne par M. Donzel, qui a bien voulu me la communiquer, en me témoignant le desir qu'elle fût dédiée à son ami M. Yvan, naturaliste distingué de cette ville.

---

**CHIMERA FUNEBRIS.**

PAR M. LE BARON FEISTHAMEL.

( Séance du 20 février 1833. )  


*Alis fusco-nigris; anticis atomis albidis adspersis, duabusque maculis albis notatis; posticis immaculatis; larva, chrysalis, masque, ignoti.*

Les quatre ailes sont, en-dessus, d'un brun-noir, y compris la frange; les supérieures sont parsemées d'atomes blanchâtres, excepté dans le milieu où leur absence forme comme une bande transversale d'un noir plus foncé. Cette bande est bordée, du côté extérieur, par deux petites taches blanches, l'une qui touche la côte, et l'autre le bord interne.

Le dessous des quatre ailes est également d'un brun noir, moins foncé et d'un aspect luisant, avec la côte grise.

La tête et les antennes sont d'un noir brun, avec les palpes jaunâtres. Le corps est également d'un noir brun en dessus et d'un gris jaunâtre en dessous, avec les seg-

mens de l'abdomen de cette dernière couleur. Enfin, les pattes sont annelées de gris et de brun.

Cette *Chimère* forme une cinquième espèce dans ce genre intéressant.

Elle a été trouvée par M. Caillaud, capitaine au 16<sup>e</sup> de ligne, aux environs de Barcelonne, lors de l'occupation de l'Espagne par l'armée française en 1827. A peine rentré en France, cet entomologiste plein de zèle et d'ardeur a succombé à une douloureuse maladie.



DEUXIÈME DIVISION. *Ecusson apparent.*

*Première Subdivision.* Ecusson suborbiculaire ou subrectangulaire, ordinairement petit, quelquefois oblong, arrondi à l'extrémité; élytres le plus souvent tronquées obliquement ou carrément à leur base; point de lobe entrant dans le corselet, ou s'il existe, il est arrondi et peu prononcé.

GENRES.

Menton ayant une longue dent ou pointe remarquable au milieu de son bord antérieur. Corselet tronqué carrément à son bord postérieur. . . . . 8. *Ptoisima*.

A-peu-près carré, tronqué ou échancré antérieurement; (bouche peu saillante, menton presque toujours transverse; mâchoires courtes, cachées par lui). Dernier article des palpes maxillaires.	Cylindrique ou allongé, subsécurreiforme ou subovalaire allongé, presque subulé.	Menton Transversal, peu avancé, tronqué ou légèrement échancré, ou en arc de cercle. Dernier article des palpes maxillaires, allongé, légèrement élargi à l'extrémité, ou court et cylindrique. Dernier article des palpes maxillaires, avancé, subcordiforme, échancré au sommet, laires ovalaire, allongé, subsubulé.	Dilatés; tous les articles <sup>8</sup> divisés en deux lobes longs et aigus . . . . . 12. <i>Capnodis</i> .	Dilatés; tous les articles <sup>8</sup> divisés en deux lobes longs et aigus . . . . . 12. <i>Capnodis</i> .	Petit, cylindrique, notablement plus court et plus étroit que le pénultième. Menton fortement transverse, échancré. . . . . 9. <i>Chatophona</i> .
		Légèrement dilaté au bout, aussi long ou plus long que le pénultième Menton tronqué antérieurement, . . . 10. <i>Buprestis</i> .			
		Notablement plus court que le pénultième : présternum avancé en pointe vers le menton. . . . . 13. <i>Ptiloptera</i> .			
		Deux fois plus long que le deuxième. Pelottes des tarse, très grandes dans les mâles, . . . . . 14. <i>Euchroma</i> .			

Menton trois petites dents à sa troncature.  
Labre

<p>Très petit, à peine sensé- ble. . . . . 15. <i>Pelecopstaphius</i>.</p>	
<p>A-peu-près de la longueur du pénultième. Pelotes des tarsi.</p>	<p>Très petit, à peine sensé- ble. . . . . 15. <i>Pelecopstaphius</i>.</p>
<p>Rectangulaire, tronqué antérieurement. Dern. art. des palpes maxillaires.</p>	<p>A-peu-près de la longueur du pénultième. Pelotes des tarsi.</p>
<p>Plus long ou égal au pénultième; présternum non avancé en pointe. Labre</p>	<p>Quatr. art. des tarsi.</p>
<p>Avancé et rétréci en pointe moussé, grand, recouvrant presque en entier la bouche, qui est avancée en rostre. Mâchoires longues.</p>	<p>A peine plus petit que le troisième. . . . . 16. <i>Latipalpis</i>.</p>
<p>Présternum</p>	<p>Fortement bilobé . . . . . 17. <i>Chrysessthes</i>.</p>
<p>Menton</p>	<p>Entièrement corné, échancré antérieurement . . . . . 18. <i>Temognatha</i>.</p>
<p>déprimé.</p>	<p>Corné à sa base, membraneux et tronqué antérieurement. . . . . 19. <i>Stigmodera</i>.</p>
<p>Gibbeux.</p>	<p>(Ecusson oblong). . . . . 20. <i>Conognatha</i>.</p>

*Deuxième Subdivision.* Ecusson subtriangulaire, ou fortement acuminé postérieurement. Base des élytres ayant, dans la plupart, un lobe entrant dans la base du corselet; dernier article des palpes maxillaires ovalaire ou cylindrique. A. Pattes intermédiaires peu écartées à leur insertion. (Deuxième article des antennes obconique, moins gros que le premier. Front vertical.)

tronqué ou échancré : il a quelquefois

		GENRES.
<p>Elytres et corselet tronqués à leur base. Ecusson subtriangulaire.</p>	<p>Les neuf derniers articles des antennes comprimés et dilatés des deux côtés de leur axe; cuisses postérieures renflées dans les mâles. 21.</p>	<p><i>Cratomerus.</i></p>
	<p>Dilatation des articles des antennes peu sensible et tout extérieure: cuisses postérieures linéaires dans les deux sexes. . . . . 22.</p>	<p><i>Anthaxia.</i></p>
	<p>entiers.</p>	<p>Tronqué antérieurement; articles des palpes maxillaires grêles; abdomen très long, à-peu-près parallèle . . . . . 23.</p>
	<p>Menton</p>	<p>Non tronqué antérieurement un peu au-delà de la base, ayant quelquefois une ligne sinueuse élevée sur son disque dans un des sexes. Articles des palpes maxillaires gros et courts. . . . . 24.</p>
<p>Elytres ayant à leur base un lobe entrant dans le corselet. Ecusson acuminé postérieurement.</p>	<p>peu allongé ainsi que le troisième: ce dernier étant le plus grand des deux. Troisième article des antennes, pas plus long, ou plus court que le quatrième. Crochets des tarse</p>	<p>ovalaire; des pelottes sous chaque article des tarse (le 5<sup>e</sup> excepté). 25.</p>
<p>Corselet ayant postérieurement un lobe avancé vers l'écusson. Deuxième article des palpes maxillaires</p>	<p>ayant une forte dent. Dernier art. des palpes maxillaires</p>	<p>court, subrectangulaire; une pelote seulement sous le 4<sup>e</sup> article des tarse . . . . . 26.</p>
	<p>notablement plus long que le 3<sup>e</sup>. Troisième art. des antennes, 2 fois plus long, au moins, que le 4<sup>e</sup>.</p>	<p>fortement divisé en deux lobes aigus, renfermant le 4<sup>e</sup> article; écusson très grand; mandibules très saillantes, . . . 27.</p>
	<p>Pré sternum</p>	<p>à peine échancré; écusson moyen; mandibules courtes, peu saillantes. . . . . 28.</p>
	<p>Déprimé. Cuisses antérieures renflées, armées d'une forte dent; épistome fortement échancré; échancrure anguleuse . . . . . 29.</p>	<p><i>Belionota.</i> <i>Stenogaster.</i> <i>Colobogaster.</i> <i>Chrysobothris.</i></p>

B. Pattes intermédiaires très écartées à leur insertion.  
 (Deuxième article des antennes gros, ovalaire, aussi renflé que le premier. Front horizontal).

		GENRES.		
ANTENNES	}	libres, non logées dans un sillon. . . . .	30. <i>Trachys.</i>	
		placées dans un sillon. { muni d'un profond sillon longitudinal à sa partie postérieure . . . . .	31. <i>Brachys.</i>	
	}	Présternum { sans sillon. Canal des antennes,	se prolongeant sur les côtés du prothorax. Jambes { larges, subtriangulaires. . . . .	32. <i>Pachyschelus.</i>
			étroites et linéaires. . . . .	33. <i>Taphrocerus.</i>
		Enveloppant l'épistome . . . . .	34. <i>Aphanisticus.</i>	

Le genre *Buprestis* de Fabricius et des autres auteurs, m'ayant paru composé d'insectes d'un faciès bien différent, et ce genre renfermant d'ailleurs un assez grand nombre d'espèces, j'essayai de diviser celles de ma collection. La présence ou l'absence de l'écusson, et la forme de ce dernier organe, groupant assez bien mes espèces, je basai mes principales divisions sur lui.

Dans ce premier essai, j'avais négligé la bouche, dont toutes les parties étant revêtues de longs poils, est en général difficile à observer. Je sentis cependant qu'on ne pouvait renoncer ainsi à une partie si essentielle de l'insecte, et je me décidai à me servir des caractères qu'elle pourrait m'offrir. Dans ce nouveau travail, j'essayai de substituer aux divisions prises de l'écusson, de nouvelles coupes basées sur une partie plus essentielle. La forme des tarsi du genre *Sternocera*, et surtout celle du quatrième article, me parut d'abord devoir me servir; mais il ne séparait de la totalité des espèces qu'un petit nombre de genres, et me laissait dans l'embarras pour les autres. Les pelottes du dessous des tarsi, qui me servirent à faire un second essai, ne m'offrirent pas plus de ressources que les caractères pris

des tarsi eux-mêmes. Enfin, après bien des essais, je suis revenu à l'écusson, et j'ai partagé les *Buprestides* en deux divisions, comme on peut le voir par les tableaux synoptiques qui précèdent.

PREMIÈRE DIVISION. *Ecusson non apparent.*

Corselet étant, dans la plupart, trilobé postérieurement, et alors le lobe intermédiaire étant quelquefois arrondi, mais non tronqué.

1° *Menton tronqué, échancré ou légèrement arrondi antérieurement.*

GENRE 1<sup>er</sup>. *Catoxantha*, DEJEAN. (Pl. X, fig. 1.)

Palpes maxillaires de trois articles (non compris le petit renflement de la mâchoire servant de support au palpe); les deux premiers allongés, obconiques, le dernier cylindrique, plus court que le pénultième.

Palpes labiaux de deux articles: le premier court, le deuxième long et cylindrique.

Menton large à sa base, se rétrécissant et tronqué antérieurement; il est en partie corné et en partie membraneux.

Labre divisé en deux lobes par une échancrure anguleuse et profonde, qui atteint presque la base.

Mandibules courtes, épaisses, concaves au côté interne, ayant chacune deux dents latérales, une de chaque côté de la concavité.

Yeux allongés, ovales, rapprochés à la partie supérieure de la tête, qui est marquée d'un sillon longitudinal.

Antennes de onze articles: le premier un peu allongé en

massue; le deuxième très court, obconique; le troisième un peu plus long que le second, également obconique; les huit derniers élargis et comme spongieux à leur extrémité, formant une massue allant en diminuant vers son dernier article.

Corselet (partie supérieure du prothorax) trilobé postérieurement; lobe intermédiaire grand et arrondi. Ce corselet est rétréci brusquement et d'une manière notable vers la tête.

Ecusson non apparent.

Elytres à angle huméral tronqué obliquement avec une petite dent vers la troncature; elles sont ensuite sinueuses et élargies un peu au-delà du milieu.

Corps déprimé; abdomen très large.

Les quatre premiers articles des tarsés garnis en dessous de pelotes, dont la première laisse à nu une partie notable de l'article; ces articles sont courts et un peu élargis aux deux pattes antérieures et plus allongés aux suivantes, surtout aux postérieures; le quatrième article est dans tous les tarsés très petit et comme enveloppé par le troisième; le dernier aussi long que les trois précédens réunis, va en s'élargissant vers les crochets.

Espèce : *Catoxantha Boisduvalii*, Dej. — *Buprestis Opulenta*, Gory. (Magaz. zool. de M. Guérin.) (1)

## GENRE II. *Steraspis*, DEJEAN. (Pl. X, fig. 2.)

Palpes maxillaires de trois articles: les deux premiers allongés, obconiques, le dernier cylindrique, plus court que le pénultième.

(1) Toutes les espèces que l'auteur cite font partie de sa collection, et par conséquent ont été examinées par lui.

(Audinet-Serville.)

Palpes labiaux de deux articles; le premier court, le deuxième long et cylindrique.

Menton très court, fortement transversal et entièrement corné.

Labre assez échancré, mais moins profondément que dans le genre précédent.

Mandibules courtes, épaisses, concaves intérieurement, chacune ayant deux dents latérales, une de chaque côté de la concavité.

Yeux ovales, allongés, se rapprochant sur la partie supérieure de la tête, qui est fortement sillonnée.

Antennes de onze articles : le premier court, renflé; le deuxième très petit, obconique; le troisième élargi, sub-triangulaire; les huit derniers formant une massue, quelquefois allongée et le plus souvent courte; elle est assez fortement dentée, et les dents paraissent spongieuses.

Corselet trilobé; lobe intermédiaire large et fortement arrondi. Ce corselet est large et se rétrécit insensiblement vers la tête, il a antérieurement un sillon marginal, formant une espèce de collier, qui s'efface vers le milieu de la partie supérieure.

Ecusson non apparent.

Elytres se rétrécissant de la base vers l'extrémité, et plus ou moins rugueuses.

Corps déprimé en dessus; cinquième segment de l'abdomen échancré dans l'un des sexes.

Tarses peu dilatés, ayant des pelotes sous les quatre premiers articles, le quatrième assez grand, guère plus court que le troisième; dernier article assez élargi, en losange tronqué vers les crochets: il est deux fois plus long, au moins, que le pénultième.

Espèces: *Buprestis Scabra*, Fab.

1. *Steraspis Boyeri*.—*Steraspis Squamosa*, DEJEAN.

*Viridis; thorace densè punctato rugoso; elytris punctatis subreticulatis viridibus, margine rubro-aureis.*

Cette espèce se rapproche beaucoup du *B. Scabra*, Fab. Comme lui elle a le présternum concave, avec une ligne élevée au milieu; mais le dessous du corps est vert, tandis qu'il est d'un cuivreux doré dans l'autre. Elytres ayant une bordure assez large, d'un rouge doré brillant.

Il habite l'Égypte, et m'a été donné par M. Boyer, pharmacien à Aix, qui a enrichi ma collection d'un grand nombre d'espèces intéressantes.

2. *Steraspis Semigranosa*, DEJEAN.

*Viridis; thorace lateribus densè, medio vagè punctato; viride, lineis duabus obscuris; elytris costatis, interstitiis subreticulatis punctatis.*

Cette espèce ressemble beaucoup aux précédentes. La ponctuation du corselet est écartée dans le milieu du disque. Dessous du corps vert; présternum déprimé, avec une ligne élevée qui s'oblitére vers la partie postérieure, et atteint antérieurement le sillon transversal qui est peu prononcé. On voit à la partie supérieure du corselet deux bandes longitudinales larges et obscures.

Du Sénégal.

GENRE III. *Cyria*, SERVILE. (Pl. X, fig. 3.)

Palpes maxillaires de trois articles; le dernier sécuriforme, plus long que le pénultième.

Palpes labiaux ayant leur dernier article plus long que le premier, et légèrement sécuriforme.

Menton assez grand, rétréci et tronqué vers la languette ; sa partie antérieure membraneuse ; sa base cornée.

Labre petit, à-peu-près rectangulaire, avec une échancrure à sa partie antérieure.

Mandibules comme dans les deux genres précédens.

Yeux grands, ovales oblongs et rapprochés à la partie supérieure de la tête.

Antennes de onze articles grêles et peu élargis ; le premier assez long, peu en massue, presque linéaire ; le deuxième court, subcylindrique ; les autres assez allongés, allant en diminuant insensiblement de grandeur jusqu'au onzième, qui est à-peu-près de la longueur du dixième.

Corselet déprimé, large, presque carré, trilobé postérieurement, lobe intermédiaire petit, aigu.

Ecusson non apparent.

Elytres parallèles depuis leur base jusqu'au-delà du milieu, et se rétrécissant ensuite vers l'extrémité.

Corps légèrement convexe en dessus.

Tarses grêles ; le quatrième article notablement plus petit que le troisième ; le dernier long, en massue.

Espèce: *Bupr. Imperialis*, Fab.

#### GENRE IV. *Chrysochroa*, CARCEL et DELAP. (1). (Pl. X, fig. 4.)

Palpes maxillaires de trois articles ; les deux premiers subtriangulaires ou obconiques ; le dernier subovale, tronqué.

(1) Dans la deuxième édition de son *Catalogue*, M. le comte Dejean attribue le genre *Chrysochroa* à M. Carcel seul, et cela sur mon assertion. L'équité demande que l'on ajoute le nom de M. Delaporte ; car ces deux entomologistes ont fait conjointement un travail inédit sur les Buprestides. (*Note de l'Editeur.*)

Palpes labiaux de deux articles petits ; le premier un peu renflé ; le deuxième subcylindrique, court, arrondi à son extrémité.

Menton corné, transversal, échancré ou tronqué antérieurement.

Labre divisé en deux lobes : épistome profondément échancré.

Mandibules courtes et épaisses, à dent terminale assez aiguë.

Yeux gros et saillans dans les mâles, ce qui fait paraître la tête très élargie en arrière de l'épistome ; ils sont peu rapprochés à la partie supérieure de la tête ; dans les femelles les yeux sont petits et presque déprimés.

Antennes de onze articles ; le premier allongé en massue ; le deuxième très court, obconique ; le troisième allongé, subcylindrique ; les huit autres dilatés en dents de scie, et allant en diminuant insensiblement de grandeur jusqu'au onzième, qui est un peu plus long que le dixième et presque carré.

Corselet trapézoïdal, trilobé postérieurement ; lobe intermédiaire aigu.

Ecusson non apparent.

Elytres se rétrécissant insensiblement de la base vers l'extrémité ; leur suture épineuse ; une ou plusieurs dentelures de chaque côté.

Corps déprimé ou légèrement convexe en dessus.

Tarses point dilatés ; les quatre premiers articles des deux pattes antérieures courts, subtriangulaires. Le premier article des quatre tarses postérieurs subcylindrique ou légèrement en massue. Le quatrième article de tous très petit, notablement plus court que le troisième, surtout aux tarses postérieurs. Le dernier un peu déprimé, plus

long que les trois précédens réunis : pelote du premier article très petite, recouvrant à peine son extrémité.

Espèces : *Bupr. Fulminans*, Fabr., *Bupr. Dives*, Dejean (Non Germar), *Bupr. Vittata*, Fabr.

Les deux individus de cette dernière espèce qui sont dans ma collection, ont la bouche et les tarse en fort mauvais état, et je les place dans ce genre à cause de leur faciès.

GENRE V. *Julodis*, ESCHSCHOLTZ. (Pl. X, fig. 5.)

Palpes maxillaires de trois articles peu allongés, obconiques, à-peu-près égaux entre eux : le dernier subcylindrique.

Palpes labiaux de deux articles courts, assez épais, obconiques.

Langnette assez grande, trilobée antérieurement, et ayant près de sa base deux petites pièces triangulaires, cornées.

Menton très court, fortement transversal, légèrement échancré antérieurement.

Labre un peu élargi et échancré dans sa partie antérieure ; il a un petit sinus anguleux au milieu de sa base. On voit, mais rarement, une forte dent au milieu du sinus de l'épistome, qui est, dans la plupart, anguleux, avec une dent peu prononcée.

Mandibules courtes, épaisses, à dent terminale obtuse.

Yeux petits, peu saillans, suborbiculaires et notablement écartés.

Front arrondi, scabre, mais sans enfoncement longitudinal.

Antennes de onze articles : le premier assez court, renflé ; le deuxième très petit, subcylindrique ; le troisième aussi long ou plus long que les deux précédens réunis, sub-

cylindrique; le quatrième un peu plus court que le troisième, élargi à son extrémité, subtriangulaire : les suivans formant une massue oblongue, en scie, dont les dents semblent être formées par des appendices épais, comme charnus, distincts des articles.

Corselet convexe, gibbeux antérieurement, trilobé postérieurement, lobes courts et aigus.

Écusson non apparent.

Corps court, convexe en-dessus, plus ou moins couvert de poils.

Tarses longs, à articles comprimés et dilatés, à-peu-près égaux entre eux : les premiers subtriangulaires, et le dernier à-peu-près carré.

Espèces: *Bupr. Fascicularis*, Fab., *Bupr. Hirta*, Fab., *B. Hirsuta*, Herbst., *Bupr. Lasios*, Herbst., *Bupr. Gnaphalon*, Herbst., *B. Onopordinis*, Fab., *Bupr. Latreillei*, Dej., *Bupr. Cyanitarsis*, Dej., *Bupr. Olivieri*, Dej., *B. Cailiaudi*, Latr.

2° *Menton subtriangulaire*, avancé en pointe vers la languette.

## GENRE VI. *Sternocera*, ESCHSCHOLTZ. (Pl. X, fig. 6.)

Palpes maxillaires de trois articles ; le premier cylindrique, peu allongé; le deuxième plus court, un peu élargi, obconique; le dernier à-peu-près de la longueur du premier, subovale, obtus.

Palpes labiaux de deux articles courts, à-peu-près égaux, obconiques; le dernier quelquefois ovalaire.

Languette trilobée antérieurement, lobe intermédiaire petit, les deux latéraux grands, renflés, portant les palpes; elle a quelquefois à sa base deux pièces cornées, triangulaires.

Menton subtriangulaire.

Labre et épistome échancrés.

Mandibules fort épaisses et obtuses.

Yeux petits, peu saillans, ovales et écartés.

Antennes de onze articles; le premier allongé en massue; le deuxième très court, obconique; le troisième long, subcylindrique; le quatrième subtriangulaire, plus court que le pénultième; les autres formant une massue allongée, en scie, dont les dents sont aiguës et formées par des appendices épais, subcharnus, distincts des articles.

Corselet convexe, gibbeux antérieurement, trilobé postérieurement, lobes aigus; il est recouvert de fossettes comme un dé à coudre.

Mésosternum avancé en pointe antérieurement.

Ecusson non apparent.

Corps convexe en-dessus, ovale allongé.

Tarses assez allongés, à articles déprimés et larges, à-peu-près égaux entre eux; les quatre premiers subtriangulaires; le dernier à-peu-près carré.

Espèces: *Buprestis Castanea*, Fab., *B. Chrysis*, Fab.; *B. Interrupta*, Fab., *B. Sternicornis*, Fab.

#### GENRE VII. *Acmæodera*, ESCHSCHOLTZ. (Pl. X, fig. 7.)

Palpes maxillaires de trois articles; le second court, en cône renversé; le dernier ovalaire, allongé, presque subulé.

Palpes labiaux de deux articles, formant deux cônes opposés par la base.

Menton assez grand, subtriangulaire, aigu antérieurement et quelquefois terminé par une pointe particulière.

Labre rectangulaire, échancré à son sommet.

Yeux ovales, assez grands, déprimés et écartés.

Front arrondi.

Antennes de onze articles ; le premier un peu allongé, légèrement en massue ; les autres courts, à-peu-près de la même longueur et s'élargissant un peu depuis le cinquième.

Corselet gibbeux, tronqué postérieurement.

Ecusson non apparent.

Corps convexe en-dessus.

Elytres parallèles d'abord, et se rétrécissant ensuite vers leur extrémité.

Tarses étroits, à articles nullement dilatés ; le premier assez court, même aux tarses postérieurs, et le quatrième beaucoup plus petit que le troisième.

Esp. : *Bupr. Tæniata*, Fab., *B. Sexpustulata*, Dej., *B. Volvulus*, Fab., *B. Pilosellæ*, Bon., *B. Gibbosa*, Oliv., *B. Polita*, Klug., *B. Nigrita*, Gory., *B. Elevata*, Klug. Les suivantes me paraissent inédites.

1. *Acmæodera Dermestoides*, MICH.

*Angustata, subcylindrica, supra cupreo-obscura, pilis raris vestita, subtus cupreo-nitida, squamis numerosis albidis tecta : thorace subgranulato, longitudinaliter sulcato ; elytris scabris, punctato-striatis, maculis sparsis luteis, apice serratis.*

Cette espèce est très étroite, un peu allongée et presque cylindrique ; d'un cuivré obscur et hérissée en-dessus de poils grisâtres peu serrés.

Corps d'un cuivré plus brillant en-dessous et recouvert, comme dans les Dermestes, de petites écailles qui le font paraître blanchâtre.

Corselet granuleux, avec un sillon longitudinal au milieu.

Elytres granuleuses, avec des stries ponctuées et des taches arrondies, jaunâtres; elles sont en scie à leur extrémité.

J'ai pris deux fois cette espèce dans les environs de Marseille, en fauchant au printemps.

2. *Acmæodera Foudrasii*, MICH.

*Cupreo-aurea; thorace leviter punctato; elytris apice serratis, striato-punctatis; lineis antè apicem conjunctis suturâque viridibus.*

Cette jolie espèce a la forme du *Buprestis Gibbosa*, Oli. Elle est d'un doré rougeâtre.

Corselet légèrement ponctué.

Elytres avec des stries ponctuées presque oblitérées près de la suture, plus profondes et plus serrées vers le bord marginal. Chaque élytre a une bande longitudinale verte, se réunissant avant l'extrémité qui est en scie; la suture est également verte et brillante.

Du Sénégal.

3. *Acmæodera Puberula*. DEJ. CATAL.

*Obscura, hirta; thorace densè punctato, in medio longitudinaliter sulcato; elytris striatis, striis crenulatis, interstitiis regulariter punctatis, apice serratis, maculis luteis sparsis.*

Ressemble beaucoup à la *Tæniata*, Fab., et on la prendrait au premier aspect pour une variété de cette espèce.

Corselet plus allongé, moins gibbeux; sillon dorsal moins

enfoncé. On voit de chaque côté de ce sillon et près de la base, une impression arrondie.

Elytres en scie à l'extrémité; elles ont des stries assez profondes et crénelées. On voit sur les intervalles, entre ces stries, une ligne de points enfoncés assez régulière.

Dessous du corps fortement ponctué.

Du Cap de Bonne-Espérance.

DEUXIÈME DIVISION. *Ecusson apparent.*

*Première Subdivision.* Ecusson suborbiculaire ou subrectangulaire, ordinairement très petit; il est quelquefois oblong, arrondi postérieurement. Elytres le plus souvent tronquées carrément ou obliquement vers l'écusson; elles n'ont pas de lobe prononcé entrant dans le corselet.

1° *Menton ayant une pointe remarquable au milieu de son bord antérieur.*

GENRE VIII. *Ptosima*, SERVILLE. (Pl. X, fig. 8.)

Palpes maxillaires de trois articles, à-peu-près de même longueur; le dernier subcylindrique, et tronqué à son extrémité.

Palpes labiaux de deux articles; le premier en cône renversé; le dernier cylindrique, tronqué au bout.

Menton assez grand, presque ovale, transversal, avec un prolongement en forme de longue dent, vers la languette.

Labre court, transversal, fortement bilobé.

Yeux ovales, peu saillans, de grandeur moyenne et très écartés.

Antennes de onze articles ; le premier allongé en massue, plus long que les deuxième et troisième réunis : ces deux derniers à-peu-près égaux entre eux, et en massue ; le quatrième élargi, subtriangulaire ; les six suivans à-peu-près égaux, courts et dilatés en scie, dont les dents seraient émoussées ; le dernier un peu plus grand et plus carré que les précédens.

Corselet gibbeux antérieurement, tronqué postérieurement.

Ecusson très petit, suborbiculaire.

Corps un peu déprimé sur le dos et arrondi sur les côtés.

Elytres parallèles dans la majeure partie de leur longueur, se rétrécissant ensuite brusquement vers leur extrémité postérieure.

Articles des tarse point dilatés ; le premier un peu plus allongé que les trois suivans, surtout dans les pattes postérieures ; le quatrième sensiblement plus petit que le troisième ; le dernier allongé et en massue.

Esp. : *Bupr. 9—maculata*, FAB.

2<sup>o</sup> *Menton tronqué ou échancré, ayant quelquefois trois petites dents à la troncature.*

A. Labre à-peu-près carré, tronqué ou échancré antérieurement. Bouche peu avancée.

#### GENRE IX. *Chalcophora*, SERVILLE. (Pl. X, fig. 9.)

Palpes maxillaires de trois articles ; les deux premiers allongés ; le premier plus long, en massue ; le deuxième obconique ; le troisième petit, cylindrique, plus court et plus étroit que le précédent.

Palpes labiaux à articles petits, obconiques.

Menton court, transversal, échancré antérieurement.

Labre à-peu-près carré, de moyenne grandeur, légèrement échancré antérieurement.

Yeux moyens, ovales, peu saillans, écartés.

Front ayant un sillon longitudinal.

Antennes de onze articles ; le premier peu allongé en massue ; le deuxième court, obconique ; les suivans un peu déprimés, mais peu élargis, allant en diminuant insensiblement de longueur.

Corselet presque déprimé, à-peu-près carré, sinué postérieurement.

Écusson petit, subrectangulaire, un peu plus étroit antérieurement.

Corps peu convexe, subdéprimé.

Élytres ayant des impressions enfoncées, qui les rendent inégales.

Tarses à articles peu dilatés ; le premier étroit, à-peu-près aussi long que les deux suivans réunis dans les pattes postérieures, le quatrième assez grand, mais cependant sensiblement plus petit que le troisième ; le dernier peu allongé, assez large.

Espèces : *Bupr. Mariana*, FABR., *Bupr. Virginiensis*, HERBST., *Bupr. Stigmatica*, SCHON.

#### GENRE X. *Buprestis*, LINN. (Pl. X, fig. 10.)

Palpes maxillaires de trois articles ; le premier assez long, en massue ; le deuxième court, obconique ; le dernier à-peu-près de la même longueur que le premier, un peu élargi à son extrémité, c'est-à-dire très faiblement sécuriforme.

Palpes labiaux de deux articles ; le premier court, obconique ; le second plus allongé et de même forme que le dernier des maxillaires.

Menton assez grand, transversal, tronqué antérieurement, quelquefois corné à sa base, et membraneux vers la bouche.

Labre très petit, transversal, le plus souvent subbilobé, quelquefois tronqué.

Yeux assez grands, peu convexes, ovales, allongés et écartés.

Antennes de onze articles ; le premier allongé en massue ; le deuxième court, obconique ; le troisième allongé, élargi, subtriangulaire ; le quatrième et le cinquième, un peu plus courts que le troisième, plus dilatés, triangulaires ; les suivans a-peu-près de même forme, mais allant toujours en diminuant de grosseur jusqu'au dernier, qui est quelquefois très étroit et un peu allongé, quelquefois subcarré.

Corselet légèrement convexe, généralement trapézoïdal, sinué postérieurement, plus rarement subrectangulaire.

Tarses allongés, assez grêles : le premier article des postérieurs subcylindrique, plus long que les trois suivans réunis. Cet article subtriangulaire, un peu allongé aux tarses antérieurs ; le quatrième article sensiblement plus petit que le troisième dans les quatre tarses postérieurs ; cette différence est plus faible aux deux tarses antérieurs.

Dans plusieurs mâles, les deux jambes antérieures sont arquées, avec un renflement au côté intérieur en forme de mollet ; elles sont terminées par une forte épine intérieure, et remontant un peu en forme d'éperon.

Je n'ai pu vérifier ce dernier caractère que sur les espèces suivantes : *Bupr. Punctata*, Fab., *Bupr. Rustica*, Fab., *Bupr. Flavo-maculata*, Fabr., *Bupr. Cupressi*, Dej.

Voici maintenant celles qui ne m'ont offert aucune différence dans les jambes antérieures, soit qu'elles doivent

être semblables dans les deux sexes, soit que je ne possède que des femelles :

Esp. : *Bupr. Lineata*, Fab., *Bupr. Decora*, Fab., *Bupr. Decostigma*, Fab., *Bupr. Tarda*, Fab., *Bupr. Appendiculata*, Fab., *Bupr. Luteo-signata*, Dej., \**Bupr. Blanda*, Fab., \**Bupr. Micans*, Fab., \**Bupr. Austriaca*, Fab.

J'ai marqué d'une \* les espèces dont le menton est corné à la base et membraneux vers la bouche.

#### GENRE XI. *Polycesta*, SERVILLE. (Pl. XI, fig. 11.)

Palpes maxillaires de trois articles, à-peu-près égaux en longueur; les deux premiers obconiques; le dernier subovalaire, légèrement tronqué au bout.

Palpes labiaux de deux articles; le premier obconique; le deuxième semblable au dernier des maxillaires.

Menton grand, avancé vers la bouche, en cœur, échancré vers la pointe.

Labre à-peu-près carré, échancré antérieurement.

Yeux oblongs, étroits et légèrement arqués, se rapprochant au haut de la tête.

Front déprimé.

Antennes de onze articles; le premier peu allongé, un peu renflé, en massue; le deuxième court, subcylindrique; le troisième à-peu-près de la longueur du premier, est comme le deuxième subcylindrique; le quatrième à-peu-près de la longueur du troisième, déprimé, presque en triangle allongé; les suivans à-peu-près de la même forme que le quatrième, allant en diminuant de longueur jusqu'au huitième inclusivement; les trois derniers courts,

à-peu-près égaux entre eux, plus carrés que les précédens.

Corselet déprimé au milieu, penché sur ses côtés; de la largeur des élytres à sa base; se dilatant subitement un peu au-delà et se rétrécissant ensuite de même vers la tête. Il a vis-à-vis de l'écusson un petit lobe tronqué.

Écusson petit, un peu transversal, subrectangulaire.

Corps déprimé.

Elytres parallèles d'abord; ensuite presque arrondies à leur extrémité.

Premier article de tous les tarses allongé en massue, paraissant dépourvu de pelote en dessous, ainsi que le second. Le quatrième profondément bilobé jusque près de sa base, aussi large que le précédent; le quatrième assez allongé en massue.

Espèce: *Bupr. Porcata*, Fabr.

## GENRE XII. *Capnodis*, ESCHSCHOLTZ. (Pl. XI, fig. 12.)

Palpes maxillaires de trois articles; le premier allongé en massue; les deux derniers courts, larges; subtriangulaires, à-peu-près égaux.

Palpes labiaux de deux articles; le premier très court; subcylindrique; le deuxième deux fois plus long que le premier et ovoïde.

Menton grand, transversal, tronqué antérieurement, avec trois petites dents peu sensibles.

Labre subcarré, avec une échancrure antérieurement.

Yeux assez grands, ovales, peu saillans, écartés entre eux.

Antennes courtes, de onze articles; les trois premiers très courts, le deuxième surtout; le quatrième et le cin-

quième un peu plus allongés, élargis à leur extrémité subtriangulaires; les autres presque carrés, formant une massue allongée.

Corselet légèrement convexe, rétréci à sa base, s'élargissant ensuite, et se rétrécissant de nouveau vers la tête, en s'arrondissant sur les côtés. Il a au milieu, près de la base, une forte impression triangulaire.

Ecusson très petit, orbiculaire, convexe, situé dans une fossette formée par les élytres.

Articles des tarsi larges. Les quatre premiers dans tous, subtriangulaires, divisés en deux lobes aigus, surtout le quatrième, qui est aussi grand que le troisième; le dernier peu allongé et large.

Espèce : *Bupr. Cariosa*, Fab., *Bupr. Tenebrionis*, Fab., *Bupr. Tenebricosa*, Fab.

### GENRE XIII. *Psiloptera*, SERVILLE. (Pl. XI, fig. 13.)

Palpes maxillaires de trois articles; le premier allongé en massue; le deuxième un peu plus court, obconique; le dernier notablement plus court que le deuxième, presque carré.

Palpes labiaux de deux articles; le premier obconique; le deuxième sécuriforme.

Menton grand, transversal, tronqué antérieurement, avec trois petites dents peu sensibles.

Labre rectangulaire, échancé à son extrémité.

Yeux grands, ovales, peu saillans, un peu rapprochés vers le haut de la tête.

Antennes de onze articles; le premier court, gros, subcylindrique; le deuxième très court, cylindrique; le troisième un peu plus allongé, presque obconique; les qua-

trième et cinquième plus longs que le troisième, en massue; les six autres assez allongés, rectangulaires, à-peu-près de même longueur.

Corselet trapézoïdal, avec deux petits enfoncemens en forme de points au milieu de la base.

Présternum avancé en pointe vers la bouche.

Ecusson très petit, suborbiculaire, avec un enfoncement antérieur qui le fait paraître bilobé, situé dans une fossette formée par les élytres.

Elytres ayant leurs angles huméraux tronqués obliquement, avec une petite dent à l'extrémité de la troncature: elles sont comme prolongées à leur extrémité, qui est échancrée, et porte deux petites épines.

Articles des tarse peu larges, surtout les deux premiers; le quatrième à-peu-près de la longueur du troisième; le dernier court, assez large.

Esp. : *Bupr. Attenuata*, FAB.

#### GENRE XIV. *Euchroma*, SERVILLE. (Pl. XI, fig. 14).

Palpes maxillaires de trois articles; le premier peu allongé en massue; le deuxième un peu plus court que le premier, obconique; le dernier le plus long de tous, sécuriforme, légèrement arrondi à son extrémité.

Palpes labiaux de deux articles; le premier court, obconique; le deuxième au moins deux fois plus long, et sécuriforme.

Mandibules fortes, aiguës à leur extrémité; dents latérales bien prononcées et aiguës.

Menton court, fortement transversal, arrondi en arc de cercle antérieurement.

Labre assez grand, carré.

Epistome notablement avancé. La bouche ne forme cependant pas une saillie aussi remarquable que dans les deux genres *Stigmodera* et *Conognatha*.

Yeux grands, ovales, rapprochés à la partie supérieure de la tête, qui est sillonnée longitudinalement.

Antennes de onze articles; le premier peu allongé, fortement en massue à l'extrémité; le deuxième court, obconique; le troisième triangulaire; les suivans forment une massue en scie, dont les dents sont assez longues, comme spongieuses, et distinctes des articles; elles vont en diminuant de longueur du quatrième au dixième, le dernier un peu plus long que le précédent, plus carré à son extrémité.

Corselet convexe, sinué postérieurement, élargi au milieu et arrondi sur les côtés.

Ecusson très petit, allongé, un peu plus large, et arrondi postérieurement. La fossette formée par les élytres est peu prononcée.

Dans les mâles, le cinquième segment de l'abdomen est bilobé à son extrémité par une large échancrure anguleuse; l'anus est grand, saillant, et terminé en pointe, avec une échancrure assez profonde, mais étroite. Il a deux enfoncemens vers sa base et il est relevé au milieu, ce qui lui donne un peu l'aspect d'un fer de lance. Base des cuisses et hanches, velues intérieurement en manière de brosses.

Dans les femelles, l'échancrure du cinquième segment de l'abdomen est assez profonde, mais étroite, et l'anus est peu saillant, tronqué à son extrémité avec un petit sinus assez enfoncé. On voit quelques cils rares aux cuisses et aux hanches.

Dans les mâles, les articles des tarsi paraissent, au premier aperçu, très dilatés; mais en les examinant attentivement, ils ne sont guère plus larges que ne le comporte

la grandeur de l'insecte, et l'on voit que ce sont les pelotes; qu'ils ont en-dessous, qui sont très grandes et débordent notablement l'article. Dans les quatre tarsi antérieurs, les quatre premiers articles sont courts, surtout le premier et le quatrième. Le premier et le deuxième sont à-peu-près égaux et plus allongés aux deux tarsi postérieurs. Dans tous, ces quatre premiers articles ont antérieurement une petite fente dans leur milieu. Dernier article assez long et grêle, un peu dilaté à son extrémité.

Dans les femelles, les tarsi sont à-peu-près comme dans les mâles, mais les pelotes sont beaucoup moins larges.

Esp. : *Buprestis Gigantea*, FABR.

GENRE XV. *Pelecopselaphus*, MIHI. (Pl. XI, fig. 15.)

Palpes maxillaires de trois articles; le premier en massue à l'extrémité, presque aussi long que les deux suivans réunis; ces derniers courts, subtriangulaires.

Palpes labiaux de deux articles; le premier très petit, à peine sensible, obconique; le deuxième au moins deux fois plus long que le précédent, et sécuriforme.

Mandibules courtes, épaisses et obtuses.

Menton grand, subtriangulaire, avec ses trois angles arrondis. La pièce sur laquelle il s'articule, a, près de lui, une brosse formée de poils courts et serrés.

Labre moyen, rectangulaire.

Yeux gros, assez saillans, ovales et rapprochés vers la partie supérieure de la tête, laquelle a un sillon longitudinal plus prononcé sur le front.

Antennes de onze articles; le premier un peu allongé en massue vers le bout; le deuxième court, subcylindrique;

le troisième un peu plus court que le premier, subtriangulaire; du quatrième jusqu'au dixième inclusivement, les articles sont transversaux, subtriangulaires; le dernier plus petit, plus étroit, et un peu plus carré que les précédens.

Corselet peu convexe, presque déprimé, subtrapézoïdal et légèrement trilobé postérieurement, avec un enfoncement longitudinal dans son milieu.

Ecusson petit, presque carré, enfoncé dans son milieu.

Elytres allant en se rétrécissant vers leur extrémité, qui est dentée en scie.

Abdomen ayant son dernier segment fortement échancré en croissant.

Tarses grêles : premier article des tarses postérieurs très étroit, aussi long que les quatre autres réunis (sans y comprendre les crochets); le quatrième très court, à peine sensible.

Esp. : *B. Angularis*, Schon., — *Chrysesthes Angularis*, Dej., Catal., *Bup. Depressa*, Fabr.

## GENRE XVI. *Latipalpis*, MIHL. (Pl. XI, fig. 16.)

Palpes maxillaires de trois articles : le premier le plus allongé, renflé en massue à son extrémité; le deuxième obconique, quelquefois presque aussi long que le premier, ordinairement beaucoup plus court; le dernier large, sécuriforme ou cyathiforme.

Palpes labiaux de deux articles : le premier petit, subcylindrique ou obconique; le dernier large, de même forme que le dernier des maxillaires.

Menton grand, transversal, tronqué antérieurement, muni de trois petites dents à cette troncature.

Labre rectangulaire, ordinairement de moyenne grandeur, quelquefois très petit.

Yeux moyens, ordinairement peu convexes, quelquefois très saillans, toujours écartés.

Antennes de onze articles : le premier toujours court, subglobuleux; le deuxième toujours très court, subglobuleux ou obconique; le troisième à-peu-près de la longueur du deuxième, ou à peine plus long que lui dans la plupart; dans quelques-uns, ce troisième article est allongé, un peu déprimé, élargi à son extrémité; les suivans subtriangulaires, ou subrectangulaires, allant en diminuant de longueur, jusqu'au dernier.

Corselet, dans quelques-uns, assez fortement convexe et subtrapézoïdal, et dans d'autres, un peu plus déprimé, élargi et arrondi sur les côtés dans son milieu.

Ecusson très petit, suborbiculaire dans la plupart; transversal dans quelques-uns.

Articles des tarsi peu allongés; le premier à peine plus long que le deuxième, aux pattes postérieures; il est plus court que lui aux antérieures; dans toutes, le quatrième article est à peine plus court que le troisième, et le dernier est un peu plus long que le quatrième, et assez large.

Dernier segment de l'abdomen quelquefois bidenté ou tridenté, quelquefois légèrement échancré ou arrondi.

I. Troisième article des antennes court, égal au deuxième, ou à peine plus long que lui.

†. Ecusson non transversal, suborbiculaire.

a. Dernier segment de l'abdomen tridenté dans un sexe, bidenté dans l'autre.

Esp.: *B. OEnea*, Fab., *B. Berolinensis*, Fab., *B. Alni*, Fab., *B. Corrosa*, Dej., *B. Acuminata*, Fab.

b. Dernier segment de l'abdomen ayant une échan-

crure profonde, surtout dans l'un des sexes (le ♂?).

Esp. : *B. Conspersa*, Fab.

c. Dernier segment de l'abdomen arrondi à l'extrémité.

Esp. : *B. Bi-oculata*, Oliv., *B. Auro-limbata*, Cristof.,  
*B. Lugubris*, Fab., *B. Cuprea*, Fab., *B. Præstans*, Dej.

### 1. *Latipalpis Galamensis*, Dupont.

*Cupreo-ænea*; capite thoraceque profunde punctatis (punctis aureis). Elytris punctato-striatis, interstitiis punctis magnis aureis, in serie dispositis, impressis, apice integris; corpore subtus punctis numerosis aureis vel albidis impresso.

D'un cuivré rougeâtre, quelquefois un peu obscur. Tête et corselet fortement ponctués; la ponctuation du dernier est plus forte et plus irrégulière sur les côtés. Elytres entières à leur extrémité; elles ont des stries ponctuées, et l'on voit sur les intervalles, entre ces stries, des impressions dorées, dont le fond est ponctué. Ces impressions sont plus nombreuses et plus grandes sur les troisième, cinquième, septième et neuvième intervalles. Dessous du corps couvert de gros points enfoncés, dont le fond est doré ou blanchâtre, comme farineux. L'abdomen a, de chaque côté et en dessus, une bande blanche, formée par des poils couchés.

Du Sénégal.

††. Ecusson transversal, en carré long, quelquefois un peu arrondi postérieurement, et quelquefois subunidenté au milieu de sa partie postérieure (peut-être selon le sexe).

Esp. : *B. Rutilans*, Fab., *B. Festiva*, Sch., Fab.? Ce

dernier auteur dit que les élytres sont entières, et elles sont en scie, comme l'indique Schonherr, qui place cette espèce dans sa cinquième famille.

II. Troisième article des antennes aussi long au moins que les deux premiers réunis.

Esp. : *B. Pisana*, Rossi. (*Bupr. Plana*, Oliv.)

GENRE XVII. *Chrysesthes*, SERVILLE. (Pl. XI, fig. 17.)

Palpes maxillaires de trois articles : les deux premiers courts, obconiques; le troisième subtriangulaire, sécuriforme.

Palpes labiaux de deux articles; le premier court, en cône tronqué, renversé; le deuxième plus long que le premier, en cône tronqué, opposé avec le premier, base à base.

Languette grande, trilobée; lobe intermédiaire grand, arrondi.

Menton court, transversal, légèrement échancré en arc de cercle antérieurement.

Labre grand, fortement bilobé.

Yeux grands, ovales, rapprochés à la partie supérieure de la tête.

Antennes de onze articles; le premier court, renflé; le deuxième très petit, subglobuleux; le troisième un peu déprimé, plus long que les deux premiers réunis; le quatrième un peu plus court que le troisième, large, subtriangulaire; tous les autres courts, transversaux, subtriangulaires, dilatés en dents de scie.

Corselet légèrement convexe, trapezoïdal.

Ecusson petit, suborbiculaire.

Dernier segment de l'abdomen tronqué, bidenté.

Elytres en scie à leur extrémité.

Les trois premiers articles de tous les tarse, subtriangulaires, formant par leur ensemble un triangle allongé. Le quatrième bilobé, notablement plus court que le troisième. Le cinquième aussi long que les trois précédens réunis.

Esp. : *Bup. Tripunctata*, Fab.

1. *Chrysesthes Impressicollis*, Dupont.

*Supra obscure cænea, subtus nitida, aurea, capite punctato sulcatoque; thorace punctato in medio sulcato. Elytris serratis, subcostatis, striis multipunctatis.*

Il a la forme et la grandeur du *Tripunctata*, Fab., mais en est bien distinct. Tête couverte de points enfoncés verts; elle a un sillon longitudinal. Corcelet ponctué et sillonné comme la tête. Elytres avec des stries formées par une réunion de petits points enfoncés; ces stries s'effacent vers la base des élytres, où l'on aperçoit, au milieu, des points rares, dont elle est couverte; des rangées d'autres points font suite aux stries. Les cinquième, septième et neuvième intervalles sont relevés en côtes qui s'oblitérent vers la base.

Du Brésil.

B. Labre avancé en pointe mousse, bouche plus ou moins avancée en manière de rostre. Mâchoires saillantes au-delà des mandibules.

GENRE XVIII. *Themognatha*, MIHL. (Pl. XI, fig. 18.)

*Stigmodera*, Eschscholtz. *Conognatha*, Dej., Cat. 1833.

Palpes maxillaires de trois articles subcylindriques; le

dernier plus long que le précédent, et légèrement élargi vers l'extrémité.

Palpes labiaux de deux articles également grêles et subcylindriques, le second plus long que le premier, et légèrement élargi vers l'extrémité.

Menton grand, subrectangulaire, arrondi sur les côtés, échancré antérieurement.

Labre moyen, subtriangulaire, légèrement échancré au sommet, cilié antérieurement. Epistome avancé, avec un sinus anguleux au milieu.

Mandibules moyennes, tranchantes intérieurement en dessus; celle de droite légèrement obtuse, celle de gauche aiguë; bord interne formant une dent vers son extrémité, en dessus seulement.

Yeux grands, allongés, étroits, rétrécis et rapprochés vers le haut de la tête.

Antennes de onze articles; le premier peu allongé, renflé en massue; les deux suivans longiuscules, obconiques; le quatrième large, subtriangulaire. Les suivans subrectangulaires, avec un rétrécissement à leur base, et formant une massue oblongue, diminuant vers l'extrémité.

Corselet transverse, subtrapézoïdal, arrondi sur les côtés, échancré antérieurement, à peine sinué postérieurement.

Ecusson petit, subrectangulaire, un peu rétréci en pointe postérieurement.

Corps déprimé.

Les quatre premiers articles des tarse garnis de pelottes en dessous, courts et un peu dilatés dans les quatre tarse antérieurs. Dans les postérieurs, les deux premiers allongés, subbilobés; le troisième plus court, subtriangulaire, subbilobé. Le quatrième dans tous, bilobé, et plus court que le troisième. Crochets entiers, n'ayant que la dent de la base.

Esp. : *Bupr. Variabilis*, Schon.

GENRE XIX. *Stigmodera*, ESCHSCHOLTZ. (Pl. XI, fig. 19.)

Palpes maxillaires de trois articles ; le premier oblong, légèrement en massue à son extrémité ; le deuxième court, obconique ; le dernier notablement plus court que le précédent, subcylindrique.

Menton grand, plus long que large, recouvrant presque en entier la partie inférieure de la bouche ; corné à sa base, membraneux et tronqué antérieurement.

Mâchoires grandes, dépassant l'extrémité des mandibules ; lobe majeur très grand, suborbiculaire, recouvert de poils serrés en forme de brosse.

Labre avancé en pointe mousse, ayant un sillon longitudinal allant jusqu'à sa base, et qui le fait paraître divisé en deux. Epistome à échancrure anguleuse.

Yeux grands, ovales, peu saillans, rapprochés à la partie supérieure de la tête.

Antennes de onze articles ; le premier allongé, un peu déprimé et très légèrement dilaté à son extrémité ; le deuxième le plus court de tous, presque subcylindrique ; les troisième et quatrième à-peu-près égaux, deux fois plus longs que le deuxième ; peu élargis à leur extrémité ; les suivans peu dilatés, nullement transversaux, subtriangulaires, et diminuant insensiblement de longueur jusqu'au dernier, qui est plus étroit, mais aussi long que le dixième.

Corselet large, transversal, un peu gibbeux antérieurement, s'arrondissant sur les côtés, près de la tête ; partie postérieure munie, près de l'écusson, d'un petit lobe arrondi.

Présterneum déprimé.

Ecusson petit, presque carré, arrondi en arc de cercle postérieurement.

Articles des tarsi grêles, courts aux deux premières pattes, plus allongés aux quatre postérieures; surtout aux dernières: le quatrième article est, dans toutes, notablement plus court que le troisième; le dernier allongé en massue à son extrémité.

Esp. : *Bupr. Macularia*, Donov.

GENRE XX. *Conognatha*, ESCHSCHOLTZ. (Pl. XI, fig. 20.)

Palpes maxillaires de trois articles; le premier et le dernier assez allongés; le deuxième très court.

Palpes labiaux...

Menton grand, nullement transversal, corné à sa base, membraneux et tronqué antérieurement.

Mâchoires longues, dépassant l'extrémité des mandibules; lobe majeur moyen, subrectangulaire, recouvert de longs poils.

Labre avancé, se rétrécissant antérieurement, bifide à son extrémité, avec un sillon peu prononcé dans son milieu. Epistome ayant un sinus anguleux.

Yeux grands, ovales, un peu rapprochés en dessus.

Antennes comme dans le genre précédent.

Corselet trilobé postérieurement; lobe intermédiaire grand, arrondi. Ce corselet court, transversal, aussi large à sa base que les élytres, et se rétrécissant vers la partie antérieure où il se réduit à la largeur de la tête.

Ecusson assez grand, plus long que large, arrondi postérieurement.

Présterne gibbeux, fortement renflé.

Corps étroit.

Elytres subparallèles, arrondies et dentées en scie à leur extrémité.

Tarses grêles; le quatrième article de tous, notablement plus court que le troisième, le dernier long et étroit.

Esp. : *Bup. Amœna*, Kirby.

*Deuxième Subdivision.* Ecusson subcordiforme ou subtriangulaire (dans ces deux cas la pointe est tournée vers l'extrémité des élytres), ou notablement acuminé postérieurement. Base des élytres rarement tronquée carrément; offrant le plus souvent un avancement plus ou moins notable, entrant dans le corselet. Dernier article des palpes maxillaires ovale ou cylindrique.

A. Pattes intermédiaires peu écartées à leur insertion.

(Deuxième article des antennes obconique, moins gros que le premier. Front vertical.)

## GENRE XXI. *Cratomerus*, MIHL. (Pl. XII, fig. 21.)

Palpes maxillaires de trois articles : le premier allongé en massue à l'extrémité; le deuxième plus court, obconique; le dernier allongé, subovalaire, un peu déprimé.

Palpes labiaux de deux articles assez petits; le premier un peu plus gros, renflé; le deuxième très court, étroit, cylindrique.

Menton grand, peu transversal, plus large près de la base qu'à la partie antérieure, qui est tronquée et membraneuse.

Labre petit, un peu épais, subcarré, légèrement arrondi antérieurement, et comme divisé en deux petits lobes, par un sillon longitudinal oblitéré avant le muscle d'attache. Epistome échancré en un sinus anguleux.

Mandibules courtes, épaisses, à dent terminale assez aiguë.

Yeux très grands ; ovales, un peu rapprochés à la partie supérieure.

Antennes de onze articles : le premier presque oblong, en massue ; le deuxième très court, suborbiculaire ; les suivans transversaux, comprimés, également dilatés des deux côtés du centre ; le dernier plus carré et plus grand que le dixième.

Corselet déprimé, subrectangulaire ; les côtés un peu arqués en dehors : il est tronqué carrément dans sa partie postérieure.

Ecusson subtriangulaire, acuminé postérieurement. (On ne peut mieux comparer sa forme qu'au jouet d'enfant appelé *moine* ou *sabot*, et que l'on fait tourner au moyen d'un fouet. )

Corps déprimé en dessus.

Articles des tarsez peu élargis, subtriangulaires ; le premier plus étroit et plus allongé que les autres, surtout aux pattes postérieures.

Cuisses renflées dans les mâles, surtout les postérieures ; toutes sont fortement ciliées et droites en dedans, recouvertes de poils plus courts et plus rares, et arquées en dehors. Jambes ciliées ; les antérieures courbées en dehors, et les postérieures courbées en dedans ; les intermédiaires droites. Toutes sont dentées en dedans. Cuisses des femelles peu renflées, à-peu-près linéaires ; les postérieures un peu plus fortes que les quatre antérieures. Les cils intérieurs plus rares et moins prononcés. Jambes courbées de la même manière que dans les mâles, mais plus grêles ; elles n'ont point de dentelures en dedans, et sont couvertes de poils écartés, mais non ciliées en dedans.

Esp. : *Bupr. Cyanicornis*, Fabr.

GENRE XXII. *Anthaxia*, ESCHSCHOLTZ. (Pl. XII, fig. 22.)

Palpes maxillaires de trois articles : le premier allongé en massue à son extrémité ; le second plus court, obconique ; le dernier allongé, un peu déprimé, subcylindrique ou légèrement élargi dans son milieu. (Je n'ai pu distinguer les palpes labiaux.)

Menton grand, presque aussi long que large, élargi un peu au-delà de sa base, et se rétrécissant ensuite en avant, tronqué vers la languette ; quelquefois corné à sa base et membraneux antérieurement ; d'autrefois entièrement corné.

Labre petit, subcarré, un peu épais, paraissant comme divisé en deux lobes arrondis par un sillon longitudinal plus prononcé en avant que vers la base. Epistome peu échancré, cachant le muscle d'attache du labre.

Yeux grands, ovales, peu saillans et écartés.

Antennes de onze articles ; le premier allongé en massue à l'extrémité ; le deuxième très court, obconique ; le troisième allongé, subcylindrique ; le quatrième un peu plus court que le troisième ; subtriangulaire et déprimé ; les suivans à-peu-près de même forme, allant en diminuant de longueur jusqu'au dernier.

Corselet déprimé, presque carré ; les côtés un peu arqués en dehors.

Ecusson subtriangulaire, acuminé postérieurement, de même forme que dans le précédent.

Articles des tarsi grêles, assez allongés, surtout les postérieurs ; le quatrième assez grand, fortement bilobé ; le troisième plus court que les deux premiers, et toujours assez sensiblement triangulaire.

Cuisses peu renflées, velues comme le reste du corps,

mais non ciliées; on ne voit aucunes dentelures aux jambes qui m'ont paru droites dans les deux sexes.

Esp. : *Bup. Nitida*, Rossi (*Bipunctata*, Oliv.), *Bupr. Manca*, Fab., *B. Auricolor*, Herbst., *B. Viminalis*, Fab., *B. Quercata*, Fab., *B. Umbellatarum*, Fab., *Bupr. 4 punctata*, Fab., *Bupr. Concinna*, Dej., *B. Signaticollis*, Dej., *B. Salicis*, Fab., *B. Candens*, Fab., *B. Maculicollis*, Dej., *B. Lata*, Oli., *Bupr. Cichorii*, Fab., *B. Nitidula*, Fab., *B. Inculta*, Germ., *B. Bella*, Dej.

GENRE XXIII. *Pæcilonota*, ESCHSCHOLTZ.

(Pl. XII, fig. 23.)

Palpes maxillaires de trois articles; les deux premiers peu allongés, à-peu-près égaux, subcylindriques; le dernier un peu plus allongé, subovale, un peu tronqué au bout.

Palpes labiaux très petits. Je n'ai pu distinguer leur forme.

Mandibules fortes, à dents courtes, mais aiguës.

Menton très grand, transversal, arrondi sur les côtés, tronqué antérieurement.

Labre grand, transversal, échancré antérieurement.

Tête très petite, comparativement à l'insecte, un peu déprimée, suborbiculaire, avec un enfoncement entre les yeux.

Yeux grands, assez convexes et écartés.

Antennes plus courtes que la tête, de onze articles; le premier gros, court, en massue; les trois suivans très petits, subcylindriques, allant en augmentant de longueur d'une manière insensible, du second au quatrième: les sept derniers courts, transversaux, dilatés en dents tronquées.

Corselet légèrement convexe, subdéprimé, trapézoïdal, arrondi sur les côtés dans sa moitié antérieure, ayant dans son milieu, du côté de la tête, un lobe saillant, arrondi, assez grand, et l'on peut dire que son bord antérieur est

trilobé ; ce corselet se prolonge postérieurement vers l'écusson en un lobe large, court et tronqué.

Écusson grand, subcordiforme, tronqué vers le corselet.

Corps étroit, peu convexe en dessus.

Elytres aussi larges que le corselet vers leur base, se rétrécissant non loin de là, et ensuite parallèles jusqu'à leur extrémité qui est tronquée, avec deux fortes épines entre lesquelles on en aperçoit de plus petites peu sensibles.

Articles des tarsi courts, point dilatés, courbés ; le premier, dans tous, est court, pas plus long que le second ; le quatrième à-peu-près de même longueur que le troisième.

J'ai formé ce genre sur le *Bupr. Interrogationis* Klug, que M. Salzmann a rapporté de Bahia (Brésil), et qu'il a bien voulu me donner.

#### GENRE XXIV. *Sphenoptera*, DEJEAN. (Pl. XII, fig. 24.)

Palpes maxillaires de trois articles ; le premier un peu allongé, obconique ; le troisième à-peu-près de la longueur du second, ovalaire, tronqué au bout.

Palpes labiaux de deux articles, fort petits, à peine distincts, obconiques, opposés base à base.

Mandibules fortes, aiguës à l'extrémité.

Menton non tronqué antérieurement, arrondi ou subtriangulaire, terminé en pointe ; il a quelquefois, dans un des sexes, une ligne élevée, sinueuse, transversale.

Labre petit, transversal, légèrement échancré antérieurement ; épistome échancré en arc de cercle ou en sinus anguleux.

Yeux moyens, ovales, très écartés entre eux.

Antennes de onze articles ; le premier court, gros, sub-

cylindrique; le deuxième très court, obconique; le troisième subtriangulaire, un peu plus court que le précédent; les sept suivans presque carrés, à-peu-près égaux en longueur, mais diminuant insensiblement de largeur vers l'extrémité.

Corselet convexe, presque carré, se rétrécissant près de sa partie antérieure, qui est assez fortement sinuée et même subtrilobée, à lobes obtus. Il est trilobé postérieurement, et le lobe du milieu est tronqué.

Ecusson moyen, transversal, assez fortement acuminé postérieurement.

Elytres sinueuses à leur base, et ayant chacune un lobe avancé dans le corselet.

Les quatre premiers articles de tous les tarses peu élargis, subtriangulaires; le premier court dans les antérieurs, assez allongés aux deux postérieurs: le quatrième article est, dans tous, aussi grand que le troisième: crochets entiers.

Espèces: *Bupr. Geminata*, Illig., *Bupr. Gemellata*, Dej., *Bupr. Litigiosa*, Dej., *Bupr. Thalassina*, Dej., *Bupr. Diffinis* Dej., *Bupr. Diversa*, Dej., *Bupr. Lapidaria*, Brullé., *Bupr. Lobicollis*, Latr.

#### GENRE XXV. *Agrilus*, MEGERLE. (Pl. XII, fig. 25.) (1)

Palpes maxillaires de trois articles; le dernier est, dans tous, ovulaire, plus long que le second, qui est obconique. Dans quelques-uns, le premier article est à-peu-près de la longueur du second et obconique (*Agr. Biguttatus*); dans

(1) Ce genre aurait besoin d'un nouvel examen; il renferme des espèces disparates; mais pour l'entreprendre, il faudrait posséder un plus grand nombre d'espèces que je n'en ai, et surtout avoir assez d'individus de chacune pour en sacrifier, afin de bien examiner la bouche.

d'autres, ce premier article est à-peu-près deux fois plus long que le second, et légèrement renflé en massue à l'extrémité (*Agr. Rubi.*). Je n'ai pu apercevoir les palpes labiaux.

Menton triangulaire, assez aigu antérieurement; la pointe est quelquefois un peu relevée.

Labre court, transversal, tronqué antérieurement; épistome peu échancré.

Yeux allongés, étroits, légèrement arqués en dedans et écartés.

Tête penchée, subverticale.

Antennes de onze articles, un peu variables. Dans toutes le premier et le deuxième articles sont courts, à-peu-près de même longueur; mais le premier est plus gros que le second, qui est obconique; le troisième, toujours peu allongé, est de la longueur ou plus court que le deuxième; il est obconique ou subtriangulaire: les suivans subtriangulaires, plus ou moins allongés, et plus ou moins dilatés en dents de scie, aiguës dans les premiers, et obtuses dans les derniers.

Corselet ordinairement assez convexe, rarement subdéprimé; il s'élargit, dans la plupart, vers la tête, en s'arrondissant légèrement sur les côtés; dans quelques espèces il se rétrécit au contraire en avant; dans toutes il est trilobé postérieurement, et le lobe intermédiaire est grand et tronqué vers l'écusson. Ce corselet est légèrement lobé dans le milieu de sa partie antérieure dans quelques espèces, et simplement échancré dans d'autres.

Dans la plupart, le présternum est avancé en forme de mentonnière pointue, tronquée ou échancrée, et recouvrant la partie inférieure de la bouche.

Écusson moyen, généralement transversal à sa base;

quelquefois subtriangulaire, mais toujours fortement acuminé postérieurement.

Corps allongé, peu convexe en dessus.

Elytres étroites, recouvrant l'abdomen quelquefois en entier, et laissant d'autres fois à découvert, latéralement, une partie plus ou moins notable de l'abdomen : elles ont à leur base un lobe bien prononcé, avancé dans le corselet.

Tarses grêles, nullement élargis; dans la plupart, les quatre premiers articles des deux tarses antérieurs sont peu convexes, subtriangulaires, courts et à-peu-près égaux. Dans les tarses intermédiaires, le premier article est plus étroit et à-peu-près de la longueur des deux suivans réunis; les troisième et quatrième un peu plus larges que les deux premiers, et toujours plus ou moins subtriangulaires. Dans les tarses postérieurs le premier article est très étroit, comprimé latéralement, et aussi long que les deux ou trois suivans réunis, qui sont plus ou moins subtriangulaires; le second étant plus allongé que les autres. Dans d'autres, le premier article de tous les tarses est très court, pas plus long que les suivans, qui sont peu subtriangulaires, comme dans le genre *Sphenoptera*. Dans toutes les espèces, les crochets ont une forte dent intérieurement.

On peut ainsi diviser ce genre :

I. Présternum tronqué ou échancré antérieurement. Les quatre premiers articles des tarses courts; le premier pas plus long que les suivans.

*Nota.* Cette division lie les *Sphenoptera* aux *Agrilus*. Le corselet a, au milieu de son bord antérieur, un lobe avancé vers la tête encore assez sensible.

Espèces : *Buprestis Elata*, Dej., Fab., *Bupr. Undata*, Oli., *Bupr. Rubi*, Fab., *Bupr. Æneicollis*, Dej., *Bupr. Cylindræa*, Dej., *Bupr. Metallica*, Dej. ( Cette espèce ayant le premier

article des tarses plus long que le second, lie cette division à la suivante.)

1. *Agrilus Salzmanni*. Mihi.—*Agrilus Bucquetii*, Dej., Catal. *Subtus violaceus, suprà cæneus, maculis pilosis, numerosis, albidis; thorace punctato, subgranulato, in medio dilatato et margine rotundato. Elytris margine sinuatis, subrugosis, punctatis, apice rotundatis.*

Cette espèce se distingue aisément de toutes les autres de ce genre par son corselet suborbiculaire, et par ses taches blanches formées par des touffes de poils couchés. Les quatre premiers articles des antennes sont très courts; le quatrième subtriangulaire; dessous du corps d'un violet foncé; segmens de l'abdomen ayant de chaque côté une tache blanche semblable à celles du dessus de l'insecte. Les quatre premiers articles de tous les tarses très courts; le premier subtriangulaire; jambes postérieures un peu sinueuses et ciliées extérieurement, vers leur extrémité, de poils raides assez courts, ayant presque l'aspect de dents de peigne.

J'ai reçu cette espèce de M. Latreille, comme venant du Sénégal.

II. Présternum avancé vers la bouche en forme de mentonnière.

†. Premier article de tous les tarses court, pas plus long ou guère plus long que le second.

2. *Agrilus Amethystinus*, Dej.

*Latus, viridis vel cyaneus, punctatus, subrugosus; capite sulcato thorace brevi, transverso, gibboso, lateribus impresso, in medio subcarinato; elytris rugosis, sinuatis; scutello parvo, triangulari, corpore subtus subnigro.*

Cette espèce est assez large, tantôt d'un vert assez brillant, tantôt d'un bleu azuré, et d'autres fois d'un bleu obscur en dessus; dessous du corps noir; abdomen un peu cuivré. Corselet fortement ponctué en dessus, subgranuleux; il se rétrécit postérieurement, et les bords de la partie rétrécie tombent d'équerre sur la partie tronquée de la base qui a au milieu un lobe assez notable, tronqué postérieurement. Ce corselet est relevé au milieu, et a une petite carène longitudinale peu sensible, et, de chaque côté, une impression sinueuse. Elytres tronquées carrément entre l'écusson et les angles huméraux, qui sont arrondis; elles sont granuleuses, arrondies à leur extrémité, sinueuses sur les côtés.

Cette espèce se trouve en Provence, et m'a été donnée par M. Boyer de Fonscolombe.

3. *Agrilus Modicus*, Dej.

*Suprà violaceus, subtus niger; capite in medio sulco brevè impresso; thorace violaceo, subgibboso, vagè punctato, impressione propè basim transversali et impressionibus lateraliter longitudinalibus. Elytris transversè rugosis, obscurè cyaneis. Scutello parvo, triangulari, violaceo.*

Tête cuivreuse, légèrement ponctué, avec un sillon longitudinal large et profond dans sa partie antérieure.

Corselet violet, assez brillant, couvert de points écartés et peu marqués, réunis par des élévations transversales qui le rendent un peu rugueux; il a postérieurement une impression transversale et une longitudinale de chaque côté. Ecusson de la couleur du corselet, petit, triangulaire. Elytres d'un bleu foncé et transversalement rugueuse. Dessous du corps noir, un peu plus brillant sous l'abdomen.

Cette espèce a été prise à Bahia, par M. Salzmann, auquel je la dois.

††. Premier article des tarsi postérieurs, aussi long au moins que les deuxième et troisième réunis.

a. Quatrième article des antennes dilaté en scie, subtriangulaire, à peu-près de la longueur du troisième.

Esp. : *Bupr. Biguttata*, Fab., *Bupr. Sexguttata*, Herbst., *Bupr. Cyanea*, Fab., *Bupr. Viridis*, Fabr., *Bupr. Sinuata*, Oli., *Bupr. Armata*, Fab., *Bupr. Angustula*, Illig.

b. Quatrième article des antennes notablement plus long que le troisième, presque égal aux deux suivans réunis.

Esp. : *Bupr. Marginicollis*, Dej., *Bupr. Laticornis*, Illig., *Bupr. Ruficollis*, Fab., *Bupr. Auricollis*, Chevrier, *Bupr. Sulcicollis*, Dej.

GENRE XXVI. *Stenogaster*, MIHI. (Pl. XII, fig. 26.)

Palpes maxillaires de trois articles, très courts; le dernier presque rectangulaire.

Menton grand, subtriangulaire, en pointe vers la languette. Il a une côte transversale, sinueuse près de son extrémité.

Labre court, transversal, légèrement échancré en arc de cercle.

Yeux assez grands, un peu convexes, ovales et écartés.

Antennes de onze articles : le premier court, assez gros; les deuxième, troisième et quatrième un peu plus courts que le premier, obconiques; les autres, dilatés en dents de scie, subtriangulaires, diminuant insensiblement de longueur vers l'extrémité.

Corselet transversal, subtrapézoïdal, sinué antérieurement, ayant postérieurement un lobe large, saillant et tronqué près de l'écusson.

Écusson moyen, transversal à sa base, acuminé postérieurement.

Elytres ayant chacune à leur base un lobe bien prononcé, entrant dans le corselet; elles vont en se rétrécissant de la base à l'extrémité, qui est arrondie, subtronquée.

Présterneum déprimé, élargi et tronqué antérieurement.

Les quatre premiers articles des tarses courts dans les quatre antérieurs. Le premier allongé aux postérieurs; tous n'ont qu'une pelote, située sous le quatrième article, qui est notablement plus petit que le troisième: crochets ayant une forte dent.

Esp. : *Bupr. Atomaria*. Fab.

#### GENRE XXVII. *Belionota*, ESCHSCHOLTZ.

(Pl. XII, fig. 27.)

Palpes maxillaires de trois articles : le premier long, comprimé et large; le deuxième à peine plus court que le premier, légèrement obconique; le troisième notablement plus court que le deuxième, obconique.

Palpes labiaux de deux articles; le premier assez long,

en massue; le deuxième plus allongé, très légèrement sécuriforme.

Languette grande, trilobée. Les deux lobes latéraux courts, membraneux; l'intermédiaire long, arrondi à son extrémité, et corné.

Menton grand, transversal, formé d'une partie rectangulaire occupant le milieu, et de deux autres trapézoïdales; une vers la languette, et l'autre vers la base, qui a un sinus anguleux.

Mandibules longues et fortes, dépassant notablement le labre.

Labre petit, transversal, un peu rétréci antérieurement.

Yeux grands, étroits, très rapprochés à la partie supérieure de la tête.

Antennes de onze articles: le premier allongé en massue à l'extrémité; le deuxième très court, obconique; le troisième aussi long que le premier, comme lui en massue. Les suivans courts, subtriangulaires; le dernier plus étroit et un peu plus long que le dixième.

Corselet court, transversal, subtrapézoïdal, à côtés en arc de cercle. Il est trilobé postérieurement; le lobe intermédiaire large et tronqué; les deux latéraux étroits et aigus.

Ecusson très grand, en triangle allongé, terminé par une forte pointe.

Corps déprimé.

Elytres ayant chacune, à leur base, une saillie assez aiguë entrant dans le corselet.

Présterne gibbeux au milieu, tronqué antérieurement.

Abdomen bicaréné.

Jambes étroites et longues; premier article des tarsi étroit, un peu plus allongé que les autres, surtout aux postérieurs; le deuxième est plus court, plus triangulaire,

assez fortement bilobé; le troisième divisé en deux lobes longs et aigus, embrassant le quatrième article, qui est notablement plus court que les autres. Pelotes des deux premiers articles fort petites, à peine sensibles; celles des deux suivans, grandes : crochets entiers.

1. *Belionota Lineatopennis*, Dej.

*Depressa, aenea; punctata; scutello elongato, longè mucronato, punctato. Elytris dense punctatis, quadricostatis, margine aureis.*

Cette espèce est grande, très déprimée et cuivreuse. Corselet transversal, large à sa base, rétréci antérieurement, et à côtés en arc de cercle; il est fortement ponctué, et la ponctuation est très serrée sur les côtés; on aperçoit au milieu une ligne longitudinale lisse, peu distincte; écusson très long, subtriangulaire, fortement acuminé; il est couvert de points oblongs longitudinaux. Elytres couvertes de points enfoncés très serrés, et presque réticulées. Elles ont quatre lignes élevées longitudinales, dont une très près de la suture; celle près du bord marginal est oblitérée. L'intervalle entre ce bord, qui est d'un assez beau bleu, et la dernière ligne élevée, sont d'un cuivré doré rougeâtre.

Du Sénégal.

GENRE XXVIII. *Colobogaster*, MIHI. (Pl. XII, fig. 28.)

Palpes maxillaires de trois articles : le premier allongé en massue; le deuxième à-peu-près de la même longueur, obconique; le troisième notablement plus court que le précédent, subcylindrique.

Palpes labiaux de deux articles ; le premier presque oblong, obconique ; le dernier plus court que le précédent, cylindrique.

Languette grande, à lobe intermédiaire arrondi, peu saillant et assez large, corné.

Menton grand, transversal, subtrapézoïdal, tronqué vers la bouche.

Mandibules courtes, épaisses, aiguës.

Labre assez grand, peu transversal, arrondi antérieurement.

Yeux étroits, allongés, très rapprochés au-dessus de la tête.

Antennes de onze articles : le premier allongé en massue ; le deuxième court, obconique ; le troisième en triangle allongé, aussi long que le premier ; le quatrième subtriangulaire ; les suivans, jusqu'au onzième, courts, subrectangulaires ; le dernier étroit, un peu plus allongé que le dixième.

Corselet rétréci antérieurement, fortement trilobé postérieurement. Lobes latéraux grands et aigus ; l'intermédiaire tronqué vers l'écusson.

Écusson petit, subtriangulaire, terminé par une pointe très longue.

Présterne bossu dans son milieu, un peu avancé et arrondi antérieurement.

Elytres ayant à la base un lobe saillant, grand et arrondi.

Corps déprimé.

Abdomen fortement tronqué à son extrémité et épineux.

Articles des tarsi étroits, peu allongés ; le quatrième à peine lobé, plus court que le troisième. Pelotes assez grandes, visibles sous les quatre premiers articles. Crochets

entiers. Les quatre jambes antérieures arquées dans le haut.

Esp. : *Bup. 4 dentata*, Fab.

GENRE XXIX. *Chrysobothris*, ESCHSCHOLTZ. (Pl. XII, fig. 29.)

Palpes maxillaires de trois articles; les deux premiers allongés, à-peu-près égaux; le dernier notablement plus court que le précédent, subcylindrique.

Menton transversal, court, arrondi sur les côtés, très légèrement échancré antérieurement.

Labre court, transversal, arrondi antérieurement. Epistome lunulé dans son milieu.

Yeux grands, allongés, rapprochés en dessus.

Antennes de onze articles : le premier allongé, un peu comprimé, assez large, en massue; le deuxième très court, obconique; le troisième allongé, deux fois plus long au moins que le quatrième; les suivans courts, épais, peu dilatés, transversaux, allant en diminuant de largeur, jusqu'au dernier.

Présternum déprimé.

Corselet subcarré, trilobé postérieurement; ses côtés parallèles; il est plus étroit que la base des élytres.

Elytres arrondies à leur base, et pénétrant entre les lobes du corselet.

Ecusson petit, triangulaire, acuminé postérieurement.

Cuisses antérieures larges, comprimées, armées intérieurement d'une forte dent.

Les quatre premiers articles des tarsi, subtriangulaires aux deux antérieurs. Le premier un peu plus allongé que les autres; le quatrième très petit, à peine sensible. Pre-

mier article des tarses postérieurs très étroit, subcylindrique, aussi long que les trois suivans réunis. Le quatrième très petit, à peine sensible, comme aux autres tarses.

Esp. : *Bupr. Affinis*, Fab., *Bupr. Chrysostigma*, Fab., *Bupr. Plicata*, Dej., *Bupr. Cribraria*, Dej., *Bupr. Femorata*, Fab., *Bupr. Azurea*, Dej., *Bupr. Mellicula*, Dej.

B. Pattes intermédiaires très écartées à leur insertion.  
(Deuxième article des antennes, gros, ovulaire, aussi renflé que le premier. Front horizontal.)

GENRE XXX. *Trachys*, FAB. (Pl. XII, fig. 30.)

(Malgré tous mes efforts, je n'ai pu apercevoir les mâchoires et les palpes; ces derniers doivent être très petits, et cachés sous le menton et les mandibules. J'ai cru apercevoir un palpe labial sous une de ces dernières, mais je n'en suis cependant pas certain. J'ai figuré ce que la loupe m'a fait apercevoir.)

Menton très grand, subtriangulaire, unidenté de chaque côté.

Mandibules fortes et obtuses.

Labre moyen, légèrement arrondi sur les côtés, bifide au sommet. Epistome échancré au milieu en arc de cercle.

Antennes libres, non insérées dans une rainure, de onze articles : le premier gros, en massue; le deuxième renflé, ovulaire; ceux de trois à six, allongés, étroits, subcylindriques, légèrement renflés à l'extrémité. Les cinq derniers élargis, formant une massue dentée en scie.

Corselet trapézoïdal, fortement rétréci antérieurement, trilobé postérieurement.

Présterne avancé en forme de mentonnière arrondie antérieurement.

Écusson très petit, subtriangulaire.

Corps court, subtriangulaire.

Pattes intermédiaires fortement écartées à leur insertion.

Jambes étroites, linéaires.

Articles des tarsi très courts, le dernier aussi long que les quatre premiers réunis; les derniers garnis de pelotes en dessous. Crochets ayant à leur base une forte dent.

Espèces: *Trachys Minuta*, Fab., *T. Pygmea*, Fab., *T. Ænea*, Dej.

### GENRE XXXI. *Brachys*, DEJ., Cat.

Palpes inconnus.

Labre moyen, bifide à l'extrémité. Epistome fortement échancré au milieu.

Menton probablement triangulaire; je n'ai pu apercevoir que l'extrémité qui est aiguë comme dans les *Trachys*.

Antennes de onze articles, logées dans un sillon qui se prolonge sur les côtés inférieurs du prothorax; le premier article gros, en massue; le deuxième renflé, ovoïde; les trois suivans, étroits, subovalaires; les six derniers élargis, formant une massue dentée en scie.

Présterne ayant un profond sillon longitudinal à sa partie postérieure.

Corselet trapézoïdal, fortement rétréci antérieurement, trilobé postérieurement; lobe intermédiaire échancré par la base de l'écusson.

Écusson moyen, subtriangulaire.

Pattes intermédiaires fortement écartées à leur insertion.

Jambes étroites, linéaires.

Dernier article des tarsi aussi long que les quatre pre-

miers réunis; ceux-ci courts, garnis de pelotes en dessous. Crochets avec une dent vers la base.

Esp.: *Trachys Tessellata*, Fab.

(Ne possédant qu'un seul individu, je n'ai pu le sacrifier pour mieux étudier la bouche. Ce genre diffère des *Trachys* par la massue des antennes, qui a six articles; par le canal où elles se logent, et enfin par le canal profond du présternum.)

### GENRE XXXII. *Pachyschelus*, MIHI.

Palpes et menton inconnus.

Labre très petit, un peu épais, subrectangulaire. Epistome échancré en sinus anguleux.

Antennes rapprochées à leur insertion, logées dans un sillon prolongé sur les bords inférieurs du prothorax: de onze articles: le premier gros, en massue; le deuxième renflé, ovalaire; ceux de trois à cinq, étroits, subovulaires; le sixième long, triangulaire; articles de sept à dix, élargis, déprimés et subrectangulaires. Le onzième se rétrécissant à l'extrémité.

Présternum large, déprimé.

Corselet fortement transversal, peu rétréci antérieurement, sinué postérieurement; lobe intermédiaire peu avancé, largement tronqué.

Ecusson grand, triangulaire.

Corps court, triangulaire.

Les deux premières paires de pattes très écartées à leur insertion. Jambes fortement élargies, subtriangulaires, tronquées obliquement à l'extrémité.

Tarses très courts; les quatre premiers articles garnis de pelotes en dessous; ils se logent dans une rainure des jambes. Crochets ayant une très forte dent près la base.

1. *Pachyschelus Scutellatus*, MIHI.

*Ater nitidus*; thorace sub-aureo, nitido, in medio læve, lateralibus obsolete punctato. Scutello magno triangulari lævi, aureo-nitido. Elytris viridibus, punctatis prope basim, margine impressis.

Cette espèce est plus petite que le *Trachys Pygmea*, et lui ressemble un peu. Corselet et écusson d'un cuivré doré. Le premier lisse au centre, légèrement ponctué sur les côtés. Elytres vertes, ponctuées, bords et parties postérieures de la suture d'un cuivré rougeâtre. Une impression latérale de chaque côté, un peu au-dessous de l'angle huméral.

Rapportée de Bahia (Brésil), par M. Salzmann, à qui je la dois.

GENRE XXXIII. *Taphrocerus*, MIHI.

Palpes et menton inconnus.

Labre rectangulaire, subtronqué antérieurement. Epistome avec une forte lunule au milieu.

Antennes de onze articles; leur base insérée dans deux grandes fossettes profondes, qui se prolongent en canal sous les bords inférieurs du prothorax. Premier article gros, en massue; le deuxième renflé, ovalaire; troisième, quatrième et cinquième allongés, légèrement ovalaires; sixième grand, triangulaire, plus large que les suivans, qui forment une massue dentée en scie.

Présterne avancé en mentonnière vers la bouche, relevé entre les deux pattes antérieures, strié, mais non profondément sillonné.

Corselet subtrapézoïdal, fortement rétréci antérieurement. Lobe du milieu échancré par la base de l'écusson.

Écusson brusquement rétréci postérieurement en pointe aiguë.

Corps étroit, allongé.

Elytres sinuées latéralement.

Pattes intermédiaires écartées à leur insertion.

Jambes étroites, linéaires.

Tarses comme dans les genres précédens. Crochets épaissis à la base, sans dent sensible.

Esp. : *Brachys Albo-Guttata*, Dej.

GENRE XXXIV. *Aphanisticus*, LATREILLE. (Pl. XII, fig. 34.)

Palpes et menton inconnus. (Ce dernier doit être presque nul.)

Bouche tout-à-fait horizontale, en-dessous de la tête.

Labre rectangulaire. Epistome entièrement en demi-cercle, renfermant l'ouverture gulaire.

Prothorax trilobé en dessous et antérieurement, par deux fentes latérales, recevant l'extrémité des antennes.

Antennes logées dans un canal parallèle à l'épistome, de onze articles : le premier renflé en massue; le deuxième gros, ovalaire; les cinq suivans étroits, subcylindriques; les quatre derniers dilatés, formant une massue dentée.

Présternum déprimé, subtrilobé postérieurement, sans sillon longitudinal.

Corselet élargi antérieurement, avec les angles réfléchis, rétréci postérieurement et trilobé; lobe intermédiaire peu avancé, arrondi en arc de cercle.

Écusson très petit, triangulaire.

Corps étroit, linéaire.

Elytres sinuées latéralement.

Jambes intermédiaires fortement écartées à leur insertion. Cuisses larges, un peu renflées au centre, tranchantes au côté interne.

Tarses courts ; les quatre premiers ayant des pelotes en dessous. Crochets unidentés vers la base.

Esp. : *Aphanisticus Emarginatus*, Fab., *A. Pusillus*, Oli.

*Explication des lettres employées dans les Planches.*

*a.* Antennes.

*b.* Menton.

*c.* Epistome.

*d.* Languette.

*e.* Labre.

*f.* Mandibules.

*g.* Mâchoires.

*H.* Palpes maxillaires.

*h.* Palpes labiaux.

*i.* Tête vue en dessus.

*i.* + Tête vue en dessous.

*j.* Pattes.

*k.* Tarse antérieur.

## EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. FISCHER, ÉCRITE LE 13 JANVIER 1833  
A M. AUDINET SERVILLE, SUR QUELQUES GENRES D'ORTHOPTÈRES.

(Séance du 17 avril 1833.)

---

Les deux divisions du genre *Bradyporus*, de votre Revue méthodique des Orthoptères me semblent former chacune un genre très distinct;

1° *Callimenus*, STÉV. (1) *Bradyporus*, CHARP., AUD.-SERV., BRULLÉ.

Corselet grand, large, allongé, embrassant le corps.

Présterneum *biépineux*, à épines très fortes, distantes (dans les femelles et tuberculeux dans les mâles).

Palpes très épais; leur dernier article obconique, tronqué

(1) Le genre *Callimenus* de Stéven a été publié en 1830, par M. Fischer dans sa Notice sur le genre *Tettigopsis*, *Entomogr. Ross.*, vol. IV. Mais cinq ans auparavant M. Charpentier avait désigné ce même genre sous le nom de *Bradyporus* dans ses *Horæ Entomologicæ*. Ce nom, à cause de l'antériorité de publication, doit donc être conservé. (AUDINET-SERVILLE.)

obliquement (souvent mamelonné ou fermé par une écaille).

Tête *grosse, arrondie*, de la largeur du corselet : une légère élévation lisse entre les antennes.

Antennes subfiliformes ; le premier article *très gros et obconique*.

Yeux peu préominens.

Abdomen ayant *des séries de tubercules lisses* ; la *lamé anale inférieure très grande, anguleuse en-dessous* ; son bord postérieur échancré.

Pattes de grandeur moyenne ; cuisses *lisses, comprimées* ; jambes très épineuses, tricanaliculées ; les postérieures avec une triple série d'épines ; le canal du dessus *large et raboteux*.

Type : *Callimenus Obesus*, Stév. — *Bradyporus Dasypus*, Charp., Aud.-Serv., Brullé. — *Ephippiger Macrogaster*, Lefebv.

## 2° *Hetrodes* (*Ab* ἐτροδον. *abdomen*.)

Palpes *grêles* ; leur second article long, *renflé à la base* ; le dernier *subobconique* (presque filiforme), *tronqué droit*.

Pattes longues et *grêles*.

Tête *grosse, subcarrée*, de la largeur du corselet ; *une forte épine entre les antennes*.

Antennes *rapprochées, sétacées, presque capillaires* ; leur premier article *conique, gros, allongé* ; le second *plus court, obconique*.

Yeux très préominens.

Corselet n'embrassant qu'une partie du corps ; sa partie antérieure élevée et armée de fortes épines ; sa partie pos-

térieure dilatée latéralement, arrondie postérieurement, avec le bord armé de fortes épines.

Présternum édenté.

Abdomen gros, à tubercules épineux, disposés longitudinalement; sa lame anale membraneuse, arrondie.

Cuisses épineuses, les postérieures munies vers leur extrémité d'épines très fortes; leurs jambes ayant en dessus leur canal *ondulé et lisse*.

Type : *Bradyporus Pupa*, Aud. Serv.

Le genre *Saga*, Charp. (1), nous est connu depuis longtemps sous le nom de *Tettigopsis*, Fisch., avec trois espèces dont j'ai donné une exposition particulière.

Type : *Saga Serrata*, Charp., Aud.-Serv.

Enfin, près du genre *Phymateus*, Thunb. Aud.-Serv. (fam. des Acridites), je crois devoir intercaler un nouveau genre propre à la Russie, dont je connais trois espèces.

*Thrinchus* (de *θρινχος. corona, Pinna mari.*)

Présternum édenté.

Antennes subfiliformes, insérées sous une saillie du front, composées de 17-19 articles distincts; le premier très gros, long, conique; le second plus court, obconique; les autres plus allongés, moniliformes, presque cylindriques; le dernier *ovale, aplati*.

Tête *raboteuse* (comme dans les *Phymateus*); ses carènes médianes *très minces, ondulées*, rapprochées l'une de l'autre.  
*Point d'ocelle.*

Yeux ronds, *très proéminens*.

Corselet très fortement et très irrégulièrement tuberculé;

(1) Le genre *Saga* de Charpentier a été publié en 1825. Celui de *Tettigopsis* de M. Fischer ne l'a été qu'en 1830. Le nom de Charpentier doit donc être préféré.

sa partie antérieure à *carène en forme de toit* ou *turriculée* ; sa partie postérieure large, triangulaire, tuberculée ; ces tubercules arrondis ; sa *pointe obtuse allongée et avancée sur la base des élytres*.

Elytres et ailes dépassant un peu l'abdomen.

Cuisses postérieures très fortes, tuberculées et carénées en dessus et en dessous. Une pelote dilatée en forme d'é-caille, placée entre les crochets des tarsi.

#### ESPÈCES.

- 1°. *T. Campanulatus*, Fisch., nouvelle espèce du Caucase.
  - 2°. *T. Muricatus*, Fisch. (*Gryllus*, Pallas), de Sibérie.
  - 3°. *T. Turritus*, Fisch., nouvelle espèce : Russie méridionale.
-

---

## RÉSUMÉ

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE ;  
PENDANT L'ANNÉE 1832, PAR M. AUGUSTE BRULLÉ, SECRÉ-  
TAIRE-ADJOINT DE LA SOCIÉTÉ PENDANT CETTE ANNÉE. (1)

MESSIEURS,

Grâce au repos dont jouissait la France depuis un temps assez long, toutes les branches de l'histoire naturelle avaient pris de grands accroissemens. Mais à mesure que les faits se multipliaient, à mesure surtout que le nombre des observateurs devenait plus grand, un nouveau besoin se faisait sentir, celui de se communiquer leurs recherches et de centraliser leurs efforts communs ; telle est aujourd'hui la cause à laquelle nous devons l'existence d'une société spéciale d'Entomologie, laquelle, à l'époque où nous vivons ; était, on peut le dire, devenue indispensable. Déjà nos voisins nous avaient précédés dans la formation de Sociétés

(1) M. Alex. Lefebvre, avec lequel je devais rédiger ce résumé, a bien voulu m'en abandonner le soin ; je lui en présente ici mes remerciemens

savantes spéciales, et déjà aussi, depuis quelques mois, nous comptons en France une réunion de savans, uniquement consacrée à l'observation des faits géologiques. Aussi, dès la première invitation, vit-on accourir de toutes parts ceux qu'une même étude et des goûts semblables devaient rapprocher; les noms les plus illustres furent bientôt inscrits en tête de cette réunion. Vous vous rappelez, messieurs, avec quelle bienveillance ce vieillard vénérable, le doyen de l'Entomologie, vint s'asseoir au milieu de nous et nous enseigner la manière de diriger nos études. La perte si récente de notre Président Honoraire; celle, non moins sensible, d'une haute illustration scientifique qui l'avait associé à ses travaux, ont frappé d'un coup bien douloureux notre Société naissante. Mais en regardant devant nous, messieurs, nous voyons encore à notre tête plus d'un homme célèbre, sous les auspices desquels nous serons glorieux de marcher. Efforçons-nous de suivre leurs traces, et qu'un jour nous puissions soutenir la célébrité par nos succès, que les écrits des savans que nous regrettons et les travaux de ceux qui nous restent, ont si justement acquise à notre patrie.

Je viens aujourd'hui, messieurs, présenter à la Société, d'après les dispositions de son règlement, un résumé de ses recherches et de ses études pendant l'année 1832; résumé qui a pour but de nous rappeler à tous, non-seulement quelle a été la marche de ces études, mais, de plus, quelles sont les parties qui n'ont pas été soumises à nos investigations, afin que nos travaux embrassent, autant que possible, l'ensemble de la science aimable que nous cultivons.

La classe des Crustacés et celle des Arachnides n'ont pas été, d'une manière aussi spéciale, l'objet des recherches de la Société. Cependant M. Milne Edwards lui a présenté des observations intéressantes sur l'anatomie comparée et la

classification des Décapodes. Ce naturaliste a été conduit à diviser cet ordre en trois sections au lieu de deux : la nouvelle section qu'il établit porte le nom d'Anomoures, à cause de la disposition anormale de son abdomen. Les Crustacés qui la composent se distinguent des Brachyures par la position des organes génitaux femelles, et des Macroures par l'absence des pattes natatoires à l'abdomen, lequel ne présente que des filamens ovifères, à la manière des premiers. M. Milne Edwards nous a ensuite fait connaître, sous le nom d'*Amphion*, un nouveau genre qui comble une des nombreuses lacunes de l'ordre des Stomapodes, et vient se placer entre les Alymes et les Phyllosomes. Quelques caractères lient cependant ce genre à celui de Mysis, de l'ordre des Décapodes.

Dans la même classe, M. Guérin nous a donné des détails sur un Crustacé remarquable, formant un genre nouveau entre les Paguriens et les Thalassinites.

Si nous passons à la classe des Arachnides, nous verrons que l'Araignée Pionnière (*Mygale Fodiens*, Walk) a été le sujet de recherches pleines d'intérêt. M. Audouin a approfondi la manière dont cette espèce, originaire de la Sicile, procède à la construction de son nid. Cette construction semblerait, dit l'auteur, prouver une grande intelligence, si l'on ne réfléchissait que l'Araignée qui l'exécute est aussi habile dès sa naissance qu'elle peut l'être à la fin de sa vie ; ses travaux ne sont donc pas le résultat du raisonnement, mais bien celui d'un pur instinct. Le raisonnement supposerait nécessairement quelques progrès, que la courte durée de la vie de l'animal et la perfection toujours égale de son travail, ne nous permettent pas d'admettre.

M. Lucas nous a présenté la description d'une nouvelle espèce du genre *Argyope*, qui est un démembrement de

celui d'Épéire, et nous a donné en même temps quelques détails sur les caractères de ces deux genres. (1)

La classe des insectes a été généralement l'objet des travaux de la Société; aussi ces travaux sont-ils beaucoup plus nombreux que ceux sur les classes précédentes. En faisant passer sous vos yeux les différens ordres d'insectes, vous apercevrez facilement, messieurs, dans quelle proportion chacun d'eux a été étudié, et nous verrons que les Coléoptères et les Lépidoptères dépassent, sous ce rapport, tous les autres ensemble.

Je commencerai par vous rappeler un Mémoire de MM. Luczot et Ch. Nodier sur les sens des insectes; travail assez ancien, et que le premier de ces auteurs a repris pour l'enrichir de nouvelles observations.

M. Th. Lacordaire nous a communiqué, sur l'Entomologie de la Guyane, des recherches d'un grand intérêt, dont l'un des résultats sans contredit le plus surprenant, est la pauvreté, sous le rapport de l'Entomologie, de cette contrée plus rapprochée de l'équateur que le Brésil. Les difficultés sans nombre qui arrêtent le voyageur, ajoutées au peu de durée de la belle saison, qui n'est guère que de cinq mois, doivent être comptés parmi les causes de cette pauvreté, à laquelle du moins ils contribuent beaucoup. Les Lépidoptères cependant, et, après eux, les Hyménoptères, sont deux ordres d'insectes des plus nombreux et des plus beaux dans ce pays. Mais les Coléoptères font seuls le sujet des recherches de M. Lacordaire dans ce Mémoire, et après avoir établi la comparaison entre la Guyane et le Brésil, sous le rapport de ses productions, il mentionne les habitudes les plus remarquables des espèces

(1) Il faut peut-être citer ici deux mémoires de M. Latreille, l'un sur les *Aranéides à quatre pneumo-branchies*, extrait des nouvelles *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, et l'autre sur *l'organisation intérieure des Thysanoures*, faisant partie du même recueil, et dont il a fait hommage à la Société.

qu'il a eu l'occasion d'observer. Il cite, entre autres, le genre *Ozæna* parmi les Carabiques, qui jouit de la même propriété que les *Brachinus*, de lancer par l'anus des jets d'une vapeur caustique qui fait explosion en sortant.

La famille des Longicornes vient nous offrir une nouvelle preuve de l'extension que peuvent acquérir, en peu de temps, certaines branches de l'Entomologie. M. Serville s'étant livré, depuis plusieurs années, à l'examen des caractères de cette famille d'insectes, a été conduit par l'inspection comparative de ces caractères à établir cinquante genres dans la seule tribu des Prioniens, laquelle ne se composait, dans les ouvrages qui ont précédé le sien, que des deux genres *Parandru* et *Prionus*. Le type assigné par l'auteur à chacun des genres, était le plus souvent inédit; la plupart présentent des formes tout-à-fait nouvelles. Le reste des Longicornes, travaillé sur le même modèle, enrichira bientôt nos Annales.

Les Lampyres et les Rhipicères ont été étudiés avec soin par M. de Laporte. Le premier de ces genres, aujourd'hui très nombreux en espèces, a été envisagé par l'auteur plutôt sous le point de vue générique; le second, dont on ne connaissait jusqu'ici qu'un petit nombre d'espèces, a été le sujet d'une monographie dans laquelle on remarque plusieurs genres nouveaux et la rectification de quelques erreurs de synonymie: le nombre des espèces y est porté à plus de vingt-cinq.

M. Chevrolat s'est appliqué surtout à faire connaître la famille des Curculionites, aujourd'hui si nombreuse et d'une étude devenue si difficile; cet Entomologiste nous a donné la monographie de trois genres nouveaux, *Otidocephalus*, *Oxycorhinus* et *Loncophorus*. A l'occasion de l'un de ces genres, l'auteur remarque que tous les tarse sont composés de cinq articles, et que le même fait se retrouve dans plusieurs

genres de la tribu des Brentides. Il rappelle à ce sujet combien la classification tirée des tarsi est aujourd'hui défectueuse, et il propose quelques rapprochemens de familles qui n'ont été éloignées que par cette considération. En effet, dans l'état actuel de la science, on sent généralement l'insuffisance de la méthode *tarsienne*, méthode dont Geoffroy et, après lui, Latreille, avaient tiré un parti si avantageux; et l'on desire généralement une classification par laquelle les Coléoptères soient distribués d'une manière plus philosophique. Ce n'est que dans l'étude des mœurs et de l'organisation intérieure que les Entomologistes pourront rencontrer enfin cet objet constant de leurs recherches.

Les autres mémoires communiqués à la société sur les Coléoptères sont purement descriptifs, mais ils augmentent beaucoup le catalogue des espèces connues. Tels sont : 1° la Centurie de Carabiques nouveaux de M. Gory, outre quelques autres descriptions du même auteur, par lesquelles il nous fait connaître des espèces appartenant aux genres *Buprestis*, *Allocerus*, *Tetralobus*, *Elater* et *Rutela*; 2° les cinquante espèces nouvelles d'insectes de M. de Laporte, sur lesquelles quatre appartiennent aux Homoptères; 3° la description de trois Coléoptères nouveaux, par M. Chevrolat, dont l'un constitue le nouveau genre *Tretus*; 4° l'*Hister Formicetorum* et le *Ptilium Trisulcatum*, par M. Aubé; 5° la note de M. Audouin sur une espèce de *Meloe* des plus remarquables par ses couleurs; 6° la description d'un genre nouveau (*Calodromus*), de la famille des Curculionites, par MM. Guérin et Gory. La longueur démesurée du premier article des tarsi postérieurs et le raccourcissement de la jambe, réduite à un simple nœud, font de cet insecte un des plus curieux que nous connaissions. (1)

(1) A la suite de ces insectes remarquables, nous ne pouvons nous dispenser

Les travaux que nous avons sur les Hémiptères sont dus à M. de Laporte. Le plus considérable est une classification de cette portion des Hémiptères que Latreille a nommés Hétéroptères, et que M. de Laporte regarde, avec plusieurs autres Entomologistes, comme devant constituer un ordre à part. Il est certain que les Hémiptères, tels que Latreille les a présentés dans ses ouvrages, renferment plusieurs petites familles qui ne peuvent évidemment rester ensemble; surtout celles que ce savant a placées à la fin de l'ordre. Les Homoptères, indépendamment de plusieurs autres caractères, en présentent, dans l'organisation de leurs ailes, qui justifient bien leur séparation; mais on ne doit sans doute pas s'arrêter là, il faut encore en retirer quelques genres que leurs métamorphoses et leur manière de vivre tendent à écarter. M. de Laporte, dans une suite de Mémoires, a établi parmi les Homoptères plusieurs genres nouveaux, tous plus ou moins remarquables par leurs formes bizarres; un d'entre eux (*Calisceus*) se distingue surtout par la dilatation en disque de ses jambes antérieures. Un de ces Mémoires comprend la monographie d'un genre remarquable (*Heteronotus*), dont le corselet s'avance au-dessus de l'abdomen et se termine en une boulearmée au moins de deux fortes épines.

M. de Théis nous a donné connaissance d'un Mémoire faisant connaître les procédés que l'on emploie en Espagne pour élever la Cochenille. Le fait le plus intéressant de ce mémoire, c'est que cet insecte a besoin d'être à l'abri de la pluie; sans cette précaution, les femelles qui donnent, comme on le sait, à l'aide d'un

de citer celui que M. Dupont a décrit dans le Magasin de zoologie de M. Guérin, sous le nom d'*Heterosternus Buprestoides*; l'auteur a fait don de son travail à la Société.

acide, une teinture d'un rouge brillant, prennent alors une couleur d'un violet foncé, que les acides ne peuvent ramener au rouge. Le même travail renferme des détails touchant la multiplication de la Cochenille, et la culture des différentes espèces de Cactus, sur lesquelles s'opère cette multiplication.

Il est à regretter qu'aucun de nous, messieurs, ne se soit occupé de l'ordre des Orthoptères.

Les Névroptères se trouvent dans le même cas que cette portion des Hémiptères, dont j'avais l'occasion de vous parler tout-à-l'heure, et dans laquelle on rencontre des métamorphoses et des habitudes différentes. M. Brullé vous les a signalées avec quelques détails; il vous a dit comment il a été amené à retirer de cet ordre quelques familles, et même à proposer deux ordres nouveaux; l'un établi sur les Libellulines (1) et les Ephémères; l'autre, formé avec les seuls Termites. Un second mémoire a été consacré à vous indiquer les rapports qui existent entre les parties de la bouche des Libellulines, aux différentes époques de leur vie, et les caractères tirés de ces mêmes parties, à l'aide desquels on peut reconnaître les genres sur l'inspection de leurs larves. (2)

C'est principalement sur les Lépidoptères que nous avons des observations et des travaux aussi intéressans que va-

(1) Il y a fort long-temps, Georges Cuvier avait eu déjà l'idée de former une classe distincte avec les seules Libellules: c'est ce que nous apprend une lettre de ce grand naturaliste, insérée dans le quatrième numéro de la *Revue Entomologique* de M. Gustave Silbermann.

(2) Un travail intéressant, relatif à l'ordre des Névroptères, a été offert à la Société par M. Jules Pictet, naturaliste de Genève: c'est un mémoire sur les transformations de plusieurs espèces du genre *Nemoure*. L'auteur s'occupe en ce moment de l'étude des Friganes sous le même point de vue, et déjà il a réuni un grand nombre d'observations, dont plusieurs lui sont personnelles.

riés. Dans cet ordre plus que dans aucun autre, les Entomologistes se sont occupés de l'étude des mœurs et de la connaissance des espèces à leurs différens états; aussi peut-on dire avec raison qu'il est un des plus avancés de tous ceux de la classe des insectes.

M. Rambur a dressé le catalogue détaillé des Lépidoptères de la Corse; ce voyageur, après nous avoir donné une idée des localités, fait suivre la description de toutes les espèces qui se trouvaient inédites.

M. Alexandre Lefebvre, après avoir étudié avec beaucoup de soin les Satyres blancs d'Europe, qu'il nomme *Leucomélaniens*, à cause du mélange de blanc et de noir que l'on remarque sur leurs ailes, a assigné des noms à toutes les nervures de l'aile supérieure de ces Lépidoptères, et il se fonde sur la forme d'une ligne qui se trouve dans la cellule médiane, « caractère, dit l'auteur, constamment invariable », pour distinguer entre elles les espèces. Il en réduit le nombre à sept, tandis que généralement on le fait monter à près de seize. Ces données, très bonnes par elles-mêmes, ont besoin peut-être d'être confirmées par des expériences directes sur l'accouplement et la génération, avant que le résultat qu'elles présentent puisse être entièrement adopté. Dans tous les cas, les caractères que ce naturaliste assigne aux espèces, peuvent toujours servir à les grouper d'une manière commode, si l'on n'adopte pas la réduction qu'il propose.

Le genre *Satyre* a été envisagé d'une manière plus générale par M. Duponchel, qui répartit dans neuf groupes toutes les espèces d'Europe. Caractérisé par la forme des antennes, et par le renflement que les deux nervures les plus voisines de la côte éprouvent auprès du corselet dans les ailes supérieures, chacun de ces groupes a reçu un nom

particulier, qu sa terminaison adjectivie empêchera de prendre pour un nom générique.

M. Poey nous a fait part de ses observations sur le crin qui est placé dans les Lépidoptères, à la base des ailes inférieures, et qui a servi jusqu'ici à caractériser les Crépusculaires et les Nocturnes (1). Les Diurnes, selon l'auteur, ont aussi ce même organe, mais sous la forme d'une nervure qui, dans les Nocturnes, entraîne en se dégageant l'absence de la première cellule marginale. Il est simple ou composé d'un nombre de poils qui s'élève quelquefois à cinquante. M. Poey indique des caractères à l'aide desquels on peut distinguer, non-seulement les sexes, mais de plus les espèces, et même quelques genres; enfin, il énumère les modifications que l'organe éprouve dans la plupart des genres de Crépusculaires et de Nocturnes.

On sait que les accouplemens entre espèces différentes donnent naissance à des variétés nombreuses, dont plusieurs ont été prises à tort pour des espèces. M. de Villiers nous en a fait connaître un nouvel exemple sur deux espèces de Zyènes, *Z. Minos* et *Filipendulæ*. Les œufs pondus par une femelle *Minos* accouplée avec un mâle *Filipendulæ* ont donné naissance à des chenilles dont il est éclos des insectes parfaits, appartenant à l'espèce du mâle, c'est-à-dire au *Z. Filipendulæ*. Il reste peut-être quelques doutes sur la certitude de ce fait, parce que M. de Villiers n'a pas suivi le développement des chenilles; cependant les probabilités sont en fa-

(1) Cet organe avait été, dès l'année 1789, le sujet des observations d'un naturaliste de Turin, Esprit Giorna, qui avait indiqué l'usage que l'on pouvait en faire pour la distinction des genres et des espèces. Elles sont consignées dans un mémoire écrit en français et accompagné d'une planche, qui fait partie des *Transactions de la Société Linnéenne de Londres*, tom. 1, 1791.

veur de son observation (1). Cette question des accouplemens a plusieurs fois occupé la Société, et mérite l'attention la plus sérieuse, à cause des résultats importans auxquels elle peut nous conduire, en fixant nos idées sur la distinction des espèces.

Les transformations et la manière de vivre de la chenille du *Tinea Decuriella*, Hubn., nous ont été dévoilées par M. Duponchel. Cette chenille se loge, à la manière de celle du *Cossus*, dans la partie ligneuse du *Pinus Sylvestris*; la plaie qu'elle y occasionne donne lieu à l'écoulement d'une certaine quantité de résine. C'est dans cette résine qu'elle se pratique une cellule pour subir ses métamorphoses.

M. Guénée, de Châteaudun, nous avait envoyé un Mémoire sur les mœurs de la chenille du *Nonagria Paludicola*. L'auteur donne des détails intéressans sur cette chenille encore peu connue; mais, ayant des observations nouvelles à y ajouter, et jaloux de ne pas publier un travail incomplet, il a repris pour quelque temps son Mémoire.

M. Feisthamel a recueilli quelques observations sur le *Megasoma Repandum*, Hubn., à ses différens états. Ayant reçu des œufs de ce Lépidoptère, il en a obtenu les insectes parfaits, del'accouplement desquels il lui est resté des œufs féconds. Mais cette seconde génération n'a pas réussi; les chenilles ont péri au bout de plusieurs jours. L'observateur a seulement pu remarquer que cette espèce paraît deux fois par an. Le *Me-*

(1) Nous remarquerons cependant que, dans le cas dont il s'agit, l'espèce trouvée par l'auteur appartenant au *Z. Filipendulæ*, et n'étant pas une variété de l'une et de l'autre, il est assez surprenant que cet accouplement ait produit des individus entièrement semblables au mâle, et n'ayant rien de commun avec la femelle. Notre opinion se trouve confirmée par celle de M. Boisduval, qui pense que M. de Villiers aura pris peut-être pour le *Z. Minos* femelle un *Z. Filipendulæ* à taches confluentes. On sait que ces deux espèces ont assez de rapports entre elles.

*gasoma Repandum* avait été trouvé à Bagdad par Olivier; puis on l'avait rencontré en Italie et en Portugal. M. Feisthamel est parvenu à savoir qu'il vit également en Espagne. Nous retrouvons là une nouvelle preuve de l'identité de productions, sous le rapport entomologique, des côtes de la Méditerranée.

M. de Villiers a remarqué quelques habitudes curieuses de la chenille processionnaire du *Bombix Pityocampa*, God. Il a signalé, dans l'insecte parfait une pièce particulière et dentelée, située à la place de la trompe et entre les palpes. L'usage de cette partie, que l'on retrouve dans les deux sexes, lui est encore inconnu. Il est à regretter que le dessin qu'il en donne et même sa description, présentent trop peu de détails; aussi ne s'est-il proposé que d'appeler l'attention des observateurs sur cette pièce singulière (1). Le même Entomologiste a trouvé sur le *Chelonia Pudica*, un organe de stridulation propre aux deux sexes, mais plus développé dans les mâles qui, comme on le sait, volent plus que les femelles. Cet organe est analogue à celui des Cigales, et se compose d'une peau fort mince, laquelle, par les mouvemens des muscles de l'aile, refoule l'air contenu dans le corselet et produit des vibrations qui se font entendre d'assez loin.

M. Boisduval nous a présenté une note critique sur un mémoire de M. Zinken Sommer, dans lequel sont décrits des Lépidoptères de Java. Il a remarqué que l'entomologiste allemand a figuré et décrit sous des noms nouveaux quelques espèces déjà connues. M. Boisduval a également signalé l'organisation curieuse du genre *Urania*, qui rend très

(1) M. Rambur a vérifié ce fait, et s'est convaincu que cette partie n'est autre chose qu'une saillie dentelée du chaperon : elle a sans doute pour usage d'aider l'insecte à sortir de sa chrysalide.

difficile de déterminer la véritable place de ce genre. Sous certains rapports, en effet, tels que les transformations, il appartient aux Diurnes, et par la forme de l'insecte parfait en particulier; sous d'autres, comme la conformation des antennes, il demande à être rangé parmi les Nocturnes. Après avoir discuté tous ces caractères, l'auteur regarde ce genre « comme un centre de création », ou une tribu qu'il fait entrer dans sa grande division des Hétérocères, entre les *Erebides* et les *Geometræ*.

Enfin, M. Pierret fils nous a communiqué quelques observations sur le *Polyommatus Ceronus*; ses recherches fixent l'indécision dans laquelle plusieurs Entomologistes se trouvaient à l'égard de ce Polyommate, qui n'est qu'une variété du *P. Adonis*.

L'examen des organes des insectes peut quelquefois conduire à la découverte de leurs habitudes; M. de Saint-Fargeau nous en a donné une nouvelle preuve dans ses travaux sur deux genres de l'ordre des Hyménoptères, les Gorytes et les Bourdons. On sait que les femelles des genres de Fouisseurs ont les tarsi antérieurs armés de cils ou poils raides, à l'aide desquels elles creusent dans le sable et dans d'autres matières, le nid où elles doivent déposer leurs œufs. M. de Saint-Fargeau, occupé de l'étude des espèces du genre Gorytes, remarqua chez plusieurs femelles l'absence totale de cils; il observa, de plus, que ces mêmes femelles n'ont point, comme les autres, les jambes armées d'épines, à l'aide desquelles, dit-il, elles portent la proie destinée à la nourriture de leurs larves. Il en conclut que ces espèces, semblables du reste aux autres Gorytes, sont de véritables parasites, qui doivent pondre dans le nid des autres, et dont les larves doivent se nourrir de la proie destinée à celles pour lesquelles le nid avait été construit. Ce sont ces espèces pa-

rasites auxquelles M. de Saint-Fargeau conserve, dans sa monographie, le nom de Gorytes ; puis il établit cinq genres nouveaux pour toutes les autres espèces. Cette considération de la conformation des pattes l'a conduit aussi à des découvertes analogues, parmi les Bourdons. Dans une monographie de ces insectes qui se trouvent en Suède, M. Dahlbom avait remarqué entre certaines femelles, des différences qui n'avaient pas échappé à Kirby ; mais aucun de ces deux auteurs n'en avait tiré les véritables conséquences. Eclairé par leurs recherches, M. de Saint-Fargeau a examiné s'il ne trouverait pas dans les mâles quelque caractère qui pût les faire rapporter à l'une ou à l'autre des deux divisions établies parmi les femelles, et il a été assez heureux pour y réussir. La présence ou l'absence d'organes de récolte lui a fait conclure que dans les Bourdons, de même que parmi les Gorytes, il devait y avoir des espèces parasites ; ces dernières constituent pour lui le genre *Psithyrus*, dont il a décrit toutes les espèces qu'il connaissait, en y rapportant comme variétés un grand nombre des espèces des auteurs.

Nous sommes loin encore de connaître les larves de tous les genres de la famille des Tenthredines ; ces larves ou fausses chenilles ayant un nombre de pattes différent selon les genres, leur connaissance complète présenterait beaucoup d'intérêt. M. Brullé a augmenté de quelques observations ce que nous savions à cet égard, en nous décrivant les transformations du *Cladius Difformis*, Panz, qui vit et se métamorphose sur les feuilles de rosiers. Sa larve diffère en cela de la plupart de celles de la même famille, qui s'enfoncent en terre pour passer à l'état de nymphe. Cette espèce paraît deux fois dans la même année ; la durée de ses transformations est de deux à trois semaines.

Dans cette même famille des Tenthredines, M. de Villaret nous a fait connaître quatre espèces nouvelles, dont trois

se rapportent au genre *Nematus* et rentrent dans la division sur laquelle le docteur Leach a formé son genre *Cræsus*; la dernière espèce est un *Schizocerus*, dont M. de Villaret a observé et décrit la coque. (1)

L'ordre des Diptères a fait aussi quelques progrès par les travaux de la société. M. Guérin a découvert la larve de deux espèces nouvelles qu'il rapporte aux Cératopogons, genre de la famille des Tipulaires. On sait que la larve des Cératopogons n'était pas encore connue; on supposait seulement, par analogie, qu'elle devait vivre dans les eaux. M. Guérin a constaté qu'elle subit ses transformations dans les plaies cariées de certains ormes, et sous les écorces humides de quelques arbres morts.

M. Brullé vous a fait part de la formation d'un genre nouveau (*Xiphura*) dans la même famille des Tipulaires. Ce genre est très voisin de celui de *Ctenophora* et renferme deux espèces de France.

M. Doumerc nous a communiqué des détails intéressans sur une espèce nouvelle de la famille des Muscides, dont il forme le genre *Psalidomyia*. Ce genre vient se placer entre les Thyréophores et les Scatophages. La seule espèce qu'il renferme a été prise par l'auteur sur les fucus des côtes de Dieppe, où elle vole par troupes; elle se tient ordinairement sous les galets des bords de la mer. Le mâle est remarquable par les pinces qui terminent son abdomen, et qui ont valu à ce genre le nom qu'il porte.

Les communications faites à la société, et les discussions

(1) L'ordre des Hyménoptères a été encore enrichi cette année de nouvelles recherches, par M. Boyer de Fonscolombe, qui vient de publier la Monographie des Chalcidites de Provence; l'auteur a fait hommage de ce travail à la Société.

qui se sont élevées dans son sein, ont eu rapport à différens sujets que nous allons énumérer.

On a cru jusqu'ici que les Hydrophiles venaient respirer à la manière des Dytiques, en présentant à l'air l'extrémité de leur abdomen; M. Audouin a fait des observations sur ces insectes, et il a reconnu que ce n'est point par cette partie, mais bien à l'aide des antennes, qu'ils s'approvisionnent d'air pour respirer. Ce savant nous a annoncé un travail sur ce fait singulier en apparence, et qui signale dans les antennes une destination qu'on n'y avait pas encore soupçonnée. Depuis, M. Audouin a appris qu'un naturaliste allemand avait observé de son côté ce même mode de respiration des Hydrophiles. Il est bien à désirer que la publication nous instruisse bientôt de ces détails nouveaux et intéressans.

Nous n'avons pas encore de recherches suivies sur les différences de température que peuvent supporter les insectes, et quelques particularités remarquables nous ont été signalées à ce sujet. Ainsi, M. Lefebvre a trouvé dans les bouches sulfureuses du Vésuve, à une température de  $+ 60^{\circ}$  Réaumur, où le thermomètre lui-même se brise, plusieurs Curculionites, tels que l'*Erirhinus Affinis*, Gyll., le *Phytonomus Murinus*, Gyll., etc., et M. Duponchel a ajouté à ce fait que dans les eaux thermales d'Acqui, en Piémont, dont la température est de  $+ 40^{\circ}$  (Réaumur), on trouve un Dytique, que ce naturaliste présume être le *Raeselii*. D'un autre côté, M. de Théis nous a rapporté que pendant l'hiver de 1830, à une température de  $- 14^{\circ}$  (Réaumur), il a pris certaines espèces d'Arachnides pleines de vie; les ayant fait passer subitement à une chaleur de  $+ 20^{\circ}$ , il n'a pas remarqué que cette augmentation rapide de  $34^{\circ}$  de chaleur leur fit éprouver la moindre souffrance. Il serait curieux de suivre de semblables expériences, et de faire connaître les maxi-

mum et les minimum de température que les insectes peuvent supporter : ces expériences seraient d'un grand intérêt pour la physiologie des insectes.

M. Lefebvre nous a parlé d'un phénomène très curieux et encore peu connu, celui de la phosphorescence de quelques chenilles. Elle a été observée dernièrement par un naturaliste russe, M. Gimmerthal. M. Boisduval avait déjà remarqué cette propriété singulière de certaines larves de Lépidoptères, mais aucun travail n'a été, à notre connaissance, publié sur ce fait intéressant. Les Entomologistes ne sauraient trop apporter d'attention à recueillir des données sur ce sujet, et à faire connaître toutes les espèces chez lesquelles se manifeste cette phosphorescence, dont nous ne pouvons encore deviner l'usage.

La vitalité des insectes a quelquefois occupé la Société. Plusieurs de ses membres ont rappelé le fait déjà connu, que certaines espèces vivent quelquefois des mois entiers, traversées par une épingle ; mais on n'avait pas encore cherché à l'expliquer. M. de Saint-Fargeau attribue la longévité de ces animaux dans ce cas, à ce qu'il n'y a pas, dit-il, émission de la *liqueur interne* ; cette émission, selon ce naturaliste serait la cause la plus efficace de leur mort. Il rappelle à ce sujet la faculté qu'ont les Arachnides de s'arracher, dans l'*articulation humérale*, le reste d'une patte qui vient d'être cassée. M. Audouin observe que cette même faculté a été accordée aussi aux Crustacés, mais avec cette différence, que l'Araignée peut s'arracher la patte avec ses mandibules, tandis que le Crustacé est obligé, pour y parvenir, de la raidir avec force ; alors, par un mouvement brusque, elle se rompt à une des articulations, ordinairement celle qui fait suite à la hanche. Il paraît que cette manœuvre des Crustacés et des Araignées a pour but d'arrêter l'hémorrhagie, qui résulterait d'une fracture opérée au milieu d'une des pièces

de la patte ; mais on n'explique pas avec la même facilité la longévité des insectes fixés à une épingle ; quelques expériences sont encore nécessaires pour résoudre cette question , que plusieurs circonstances viennent nécessairement compliquer.

Il était assez généralement reconnu , jusqu'ici , que les Graphiptères sont des Coléoptères nocturnes ; M. Lefebvre nous a appris le contraire. Ce voyageur a trouvé, en Egypte, le *Gr. Variiegatus*, ou une espèce nouvelle qui s'en rapproche beaucoup : elle courait à terre pendant la plus grande chaleur du jour, dans le commencement de mars. Cet insecte habite les parties sablonneuses situées sur la limite des terrains cultivés et du désert ; une circonstance également ignorée , c'est qu'il produit, par le frottement des cuisses postérieures contre le bord des élytres , un bruit qui se fait entendre très distinctement.

On connaît les voyages que certaines espèces de Sauterelles ( les Criquets ) exécutent en troupes nombreuses, surtout dans les climats méridionaux. M. Lefebvre a été témoin d'un de ces voyages aux environs de Smyrne. La terre fut couverte, en peu de temps , à la hauteur de deux pouces environ, d'une quantité considérable d'insectes appartenant à l'*Ædipoda Cruciata*, Charp. ; leur chute imitait le bruit de la pluie. A ce sujet, on nous a signalé la même habitude dans quelques insectes appartenant à d'autres ordres de cette classe. Ainsi, M. Godet a été témoin du passage d'une nuée de *Vanessa Urticæ*, sur les bords du lac de Neufchâtel ; passage qui dura une demi-heure. Un semblable passage a été observé dernièrement à Paris, sur un autre Lépidoptère , appartenant au genre Piéride. Selon M. Audouin, il faudrait attribuer la même habitude au Hanneton commun, dont on a signalé, cette année, plusieurs apparitions considérables sur différens points de la France.

A l'occasion de cette dernière espèce, M. Farkas, naturaliste hongrois, nous a rapporté que dans son pays on utilise cet insecte, dont on obtient, par l'ébullition, une substance huileuse qui sert à graisser les roues des voitures. En Suisse, selon M. Godet, on donne une prime aux enfans qui en rapportent de grandes quantités. Il serait à désirer que chez nous on trouvât quelques moyens d'utiliser ou de détruire un insecte qui se montre tous les ans en si grande abondance. (1)

Plusieurs observations sur les accouplemens entre espèces que l'on croit différentes, ont été communiquées à la Société. M. Audouin a tenté quelques expériences sur l'hybrisme des *Coccinella Bipunctata* et *Dispar* que l'on trouve souvent accouplés ensemble. Les femelles fécondées ont pondu des œufs qui ont toujours été stériles. C'est avec raison que M. Audouin regarde le résultat du coït accidentel des deux espèces comme étant le plus souvent infécond; c'est par ce moyen, dit-il, que la nature a pourvu au maintien de l'espèce. Mais c'est surtout dans l'ordre des Lépidoptères que des faits de ce genre ont été signalés. Ainsi, M. Rambur pense que le *Sphinx Vespertilioides* est un hybride des *Sp. Vespertilio* et *Hippophaes*. En effet, d'après ce naturaliste, on trouve ordinairement la chenille du *Sphinx Vespertilioides* sur l'*Epilobium Angustifolium*; mais il l'a rencontrée sur l'*Hippophae*. Selon M. Rambur, le *Sphinx Epilobii* ne serait encore qu'un hybride des *Sp. Vespertilio* et *Euphorbiæ*. M. Lefebvre a également porté son attention sur la même question dans les Lépidoptères; il a pris accouplés, en juillet 1831, les *Pædisca Semi-maculana*

(1) On vient aussi d'encourager, dans quelques-uns de nos départemens, la recherche des Hanneçons qui étaient devenus trop abondans. Chaque boisseau de ces insectes était payé à raison de quelques sous.

et *Ratana*, et, dans la position de l'accouplement, les *Teras Emargana* et *Effractana*. Avec MM. Boisduval et Rambur, M. Lefebvre regarde les deux premiers Lépidoptères comme appartenant à une même espèce, et les deux autres, comme une seconde et même espèce, ou du moins comme de simples variétés l'une de l'autre. Le même Entomologiste cite encore l'accouplement du *Zygæna Filipendulæ* femelle, avec le *Z. Ephialtes* jaune, mâle, observation qu'il tient de M. Treitschke. Ce dernier naturaliste pense que le *Z. Ephialtes* rouge doit son origine à cet accouplement hybride, attendu que jamais il n'y a d'accouplement entre les *Z. Ephialtes* jaune et rouge, ni entre les *Ephialtes* rouges, ni entre l'*Ephialtes* rouge et le *Filipendulæ*. M. Treitschke, que nous venons de nommer, a obtenu de l'accouplement des *Saturnia Carpini* et *Spini*, trois chenilles à-peu-près semblables à celles des *Carpini*, mais qui ne lui ont donné aucun résultat. On ne saurait donner trop de suite aux observations sur les accouplemens des insectes; cette question donnera certainement, dans plus d'une circonstance, la limite qui sépare les espèces, surtout dans les genres où l'on a beaucoup de peine à les distinguer.

Cet examen rapide des travaux de la Société pendant la première année de son existence nous fait voir, messieurs, que non-seulement le catalogue des espèces connues a reçu de grandes augmentations, mais encore, et ce point surtout mérite toute votre attention, que les mœurs et les habitudes des insectes ont été envisagées et étudiées tant par l'observation directe sur les espèces vivantes, que par l'examen de celles de nos collections. Sans l'étude des mœurs, en effet, la liste la plus complète des productions naturelles serait une nomenclature sèche et stérile; car où nous conduirait cette connaissance des espèces, si nous ne savions en même temps les particularités presque toujours si curieuses de leur exis-

tence? En suivant cette marche, messieurs, et surtout en nous attachant, autant que possible, à combler les vides immenses qui se trouvent dans la science, sous ce point de vue, nous pourrons arriver à lui rendre des services réels, et à éclairer non-seulement l'agriculture, mais peut-être encore l'art de guérir, et quelques parties des autres connaissances utiles à la société. Ce n'est, en effet, que par l'étude approfondie de la manière de vivre des insectes nuisibles, que nous parviendrons à empêcher leurs dégâts, et les avantages que nous procurera cette étude, peuvent devenir beaucoup plus grands qu'il ne nous appartient de le prévoir aujourd'hui.

---



---

**OBSERVATIONS**

SUR LA BOUCHE DES LIBELLULINES, PAR AUG. BRULLÉ.

(Séance du 5 septembre 1832.)  

---

Lorsqu'on étudie la bouche des insectes à leurs différents états, il est rare qu'on n'y reconnaisse pas exactement les mêmes pièces, avec les modifications de forme que demandent leurs habitudes, souvent différentes à l'état de larve et à l'état parfait. Cette étude a été jusqu'ici fort négligée, et cependant elle deviendrait très utile, si l'on cherchait dans les larves des caractères propres, à l'aide desquels on établirait une classification de ces larves, qui pourrait nous rendre plus familiers avec leurs figures diverses, et nous permettre de les déterminer sans être toujours obligé d'avoir recours au procédé fort long, et quelquefois fort difficile, de leur *éducation* jusqu'à l'état parfait. L'histoire des insectes ne se composant pas seulement de leur connaissance à ce dernier état, mais exigeant en même temps l'observation de leurs habitudes et de leurs métamorphoses, on a bien cherché jusqu'ici de quelle manière ils

passaient la plus grande partie de leur vie, mais on ne s'est presque pas occupé de ramener aux formes de l'insecte parfait celles qu'il prend à l'état de larve. Il existe une telle analogie, sinon dans la conformation, au moins dans le nombre des parties du corps à ces deux états, que l'examen de toutes les larves sous ce rapport, et la comparaison des parties de leur bouche avec celle de l'insecte parfait, outre l'intérêt qu'il ne manquerait pas d'offrir, avancerait beaucoup la connaissance de l'entomologie.

Les Libellulines, considérées dans l'organisation de leur bouche, vont nous donner un exemple du rapport qui existe entre les organes de la larve et ceux de l'insecte parfait. Cette bouche a été le sujet des observations de Réaumur pour le premier, et de De Géer pour le dernier de ces deux états. L'un de ces observateurs, frappé de la forme singulière qu'affecte la lèvre inférieure dans la larve, et surtout de l'usage auquel elle est destinée, l'a décrite et figurée avec beaucoup de détail; mais son silence, lorsqu'il arrive à la bouche de l'insecte parfait, prouve qu'il n'a pas reconnu l'analogue de ce qu'il appelle le *masque* dans la larve. De Géer, n'ayant pas de détails nouveaux à donner sur ce sujet, s'est appliqué à figurer avec soin les différentes parties de la bouche des Libellulines à l'état parfait, ce que Réaumur avait négligé. Ni l'un ni l'autre n'a vu, dans le *masque* de la larve, l'analogue de la lèvre inférieure de la Libellule, et personne, je crois, n'a signalé depuis cette analogie (1). Il me suffirait ici de l'indiquer, et je bornerais là ces considérations, si je n'avais à exposer quelques par-

(1) M. Latreille est le seul qui semble l'avoir remarquée; mais il n'a pas donné une attention particulière à ce sujet. Il a fort bien observé que les pièces latérales de la lèvre inférieure ne sont autre chose que les palpes qui ont acquis un développement extraordinaire.

ticularités remarquables sur la forme et l'usage des palpes chez ces insectes.

On a émis différentes opinions sur la destination des palpes ; on a voulu y trouver tantôt l'organe du goût , tantôt l'organe de l'odorat ; mais on n'a pas voulu reconnaître en eux essentiellement les organes de préhension. Cependant les Arachnides nous en donnent un exemple bien frappant. N'est-ce pas avec les palpes que les Scorpions saisissent leur proie ? n'est-ce pas avec ces mêmes organes que l'Araignée, dans nos maisons, tient immobile le malheureux insecte qu'elle enveloppe de ses fils si nombreux ? Et parmi les insectes , ne voyons-nous pas que ceux qui sont les plus carnassiers sont aussi ceux chez lesquels les palpes sont le plus développés ? Je ne citerai pour exemple que la grande tribu des Carabiques, et parmi eux le genre Carabe et ceux qui l'avoisinent, tels que les *Procerus*, *Tefflus*, *Cychrus*, etc. ; et même la famille des Psélaphiens, chez lesquels le grand développement des palpes pourrait faire préjuger des habitudes carnassières, si l'on n'avait constaté, dans ces derniers temps, que les Psélaphes vivent d'autres insectes. Mais s'il restait quelque doute sur la destination des palpes, en général, les Libellules nous en offriraient une preuve irrécusable.

Dans aucun insecte connu, les palpes ne sont aussi développés que dans ceux qui nous occupent ; il est vrai qu'il n'y en a aucun qui soit aussi vorace à toutes les époques de sa vie, à l'état de larve comme à l'état parfait. Les palpes labiaux sont tellement développés qu'ils cachent tous les autres organes de la bouche, au moins dans les vraies Libellules, et méritent assez le nom de *masque*, donné par Réaumur à l'ensemble de la lèvre inférieure dont ils forment à eux seuls la plus grande partie ; mais ce qui est remarquable, c'est qu'ils sont d'autant plus développés que

les palpes maxillaires le sont moins, puisque ceux-ci sont réduits, comme nous le verrons, à un seul article à peine aussi long que la mâchoire qui les supporte.

On sait que la lèvre inférieure, dans les larves des Libellulines, a pour usage de s'élançer rapidement au-devant de la tête de ces insectes, et de saisir la proie dont ils se nourrissent. Pour cet effet, elle est formée de quatre parties principales, dont deux impaires ou médianes, et deux latérales ou paires, savoir une de chaque côté. La première pièce impaire *a* (1) est traversée à la partie inférieure de la tête, au-dessus de l'origine des mâchoires; elle est plus ou moins allongée, selon les genres. Cette pièce, que Réaumur désigne sous le nom de *menton*, se trouve, par une heureuse coïncidence de nom, être l'analogue véritable du *menton* chez les insectes. Cette pièce est suivie d'un autre *b*, beaucoup plus grande, également impaire, que Réaumur a appelée la *mentonnière*: c'est l'analogue de la languette (ou autrement de la seconde paire de mâchoires, *Savigny*). La forme qu'elle affecte dans la figure 3 est remarquable; nous la retrouverons dans l'insecte parfait. Sur cette mentonnière sont insérées deux pièces *cc*, de forme très différente, selon les genres. Réaumur a nommé ces pièces les *volets* du masque, dans les espèces où ce masque est conformé comme la figure 1, et les *crochets* dans les autres (voy. fig. 2 et 3). Ce sont là les véritables palpes labiaux, composés de deux articles, savoir, un très grand, articulé avec la mentonnière (ou languette), et un autre très petit, spiroïforme, situé à l'extrémité et au côté externe du précédent.

Au premier aperçu, on est tenté de rejeter l'idée que les

(1) La même lettre désignant les mêmes parties dans chaque figure, nous n'indiquerons que cette lettre; voyez les figures 1, 2 et 3.

pièces latérales , souvent développées outre mesure , qui accompagnent la lèvre inférieure tant dans la larve que dans l'insecte parfait, sont de véritables palpes. Leur forme, surtout dans le dernier état, est si différente de celle des palpes des autres insectes ! Mais une considération surtout pourrait empêcher de reconnaître cette analogie ; c'est l'apparence spiniforme que présente le petit article qui termine ces palpes et les épines qui garnissent leur premier ou le plus grand article. En effet, M. Savigny a posé en principe, dans ses mémoires sur les animaux sans vertèbres, que les palpes des insectes hexapodes n'ont jamais ni ongles ni crochets. Cethabile et savant observateur mentionne cependant une exception à cette règle, sans toutefois la faire connaître. Nous trouvons dans les Libellulines une seconde exception bien marquée, et qui ne saurait empêcher de reconnaître les palpes labiaux dans ces pièces singulières ; l'examen que nous allons en faire dans l'insecte parfait va bientôt nous en convaincre.

La figure 4 représente la bouche d'une Libellule proprement dite, et la figure 1 celle de la larve. Les mêmes pièces étant désignées par les mêmes lettres, nous voyons en *cc* les palpes biarticulés, dont le deuxième article est représenté en *d*. Ces palpes ont peu changé de forme dans l'insecte parfait, et sont encore dentelés sur les bords. La lettre *b* désigne la languette, beaucoup plus petite, et qui est devenue transversale de longitudinale qu'elle était. Le menton *a* de la larve ne se retrouve pas ici ; il est sans doute fort petit, et peut-être échappe-t-il à cause de cela. Mais la figure 5 nous le montre dans une espèce du genre *Oeshne* : il est peu développé et, dans la larve, c'est en effet la pièce qui l'est le moins. Dans ce dernier genre, la languette *b* a acquis plus de volume que dans les Libellules et les palpes *cc* sont un peu moins grands ; leur deuxième

article est représenté sous la lettre *d*. La figure 6 est celle de la bouche d'un *Agrion*, dans laquelle on retrouve facilement le menton *a*; la languette *b*, qui est ici divisée en deux parties dans toute sa longueur. Nous nous rappelons que, dans la larve (fig. 3), cette partie est divisée dans sa première moitié (1), et Réaumur a nommé cette même pièce dans la larve le *masque plat percé*; rien ne prouve mieux que cet exemple de la division de la lèvre, qu'elle constitue une seconde paire de mâchoirés, le plus souvent immobiles latéralement, ce qui la distingue de la première paire. Les palpes labiaux *cc* sont moins développés que dans les genres précédens : ils sont de même munis d'un deuxième article *d*.

On voit, par la comparaison de la lèvre inférieure dans la larve et dans l'insecte parfait, quelle analogie il existe sous ce rapport entre ces deux états. Dans les Libellules, les palpes sont toujours d'une grandeur démesurée, et constituent presque toute la lèvre inférieure; ceux des Oeshnes sont un peu moins développés, et la languette chez eux l'est beaucoup plus; enfin, dans les Agrions, la languette bifide se trouve un peu plus grande dans son ensemble que dans les palpes mêmes, chacun d'eux étant à peine plus grand qu'un des lobes de la languette. On ne peut s'empêcher de remarquer en même temps que chaque pièce est pourvue de ce qui manque à quelque autre. La lèvre inférieure étant destinée, dans la larve, à cacher toute la bouche, ce sont les palpes qui, dans les Libellulines, ont acquis assez de développement pour cet effet; dans les Oeshnes, ces palpes ne sont plus que des crochets incap-

(1) Et que là où s'arrête la division, on aperçoit une suture qui ne va pas tout-à-fait jusqu'à la base de la pièce.

bles de fermer la bouche, alors la languette a pris un plus grand accroissement, et les palpes sont repliés dans le repos, à son extrémité; dans les Agrions, la languette étant ouverte à son extrémité, la bouche resterait béante: c'est alors la langue, organe tout-à-fait intérieur, qui vient s'appliquer sur cette ouverture et la fermer exactement.

L'examen de la lèvre inférieure des Libellulines fait voir combien sont naturelles les trois coupes que l'on a établies d'abord sous le nom de Libellule, OËshne et Agrion. Que ces coupes soient elles-mêmes subdivisées, ces caractères n'en seront pas moins très propres à signaler ces trois divisions. Ainsi le genre Agrion a déjà été partagé en deux autres par le docteur Leach; *Agrion* proprement dit (*Libellula Puella*, Lin.), et *Calepteryx* (*Libellula Virgo*, Lin.); la bouche, dans ces deux genres, est essentiellement la même, et ne diffère que dans la proportion des articles des palpes labiaux. On peut donc dire qu'il existe là trois types bien distincts d'organisation.

La plus grande conformité semble exister entre les autres parties de la bouche des insectes qui nous occupent, à leurs différens états. On sait que les premières mâchoires ne portent qu'un palpe peu développé, composé d'un seul article, ainsi que Fabricius l'avait indiqué, et qu'en cela les mâchoires des Libellulines diffèrent de celle des Orthoptères, où il existe un palpe extérieur et articulé; cependant Fabricius n'a pas reconnu ici le palpe unique des Libellulines, et il a nommé *galea*, dans les Orthoptères, cette pièce qui est le palpe unique des premières. Olivier, dans l'Encyclopédie méthodique, à l'article Libellule, décrit les palpes maxillaires de ces insectes comme des pièces fort petites, filiformes, composées d'une multitude de petits articles que l'on peut à peine distinguer, et qui sont appli-

quées et insérées sur le dos de la mâchoire. Il est impossible de pouvoir reconnaître quelque chose de semblable dans la bouche des Libellules ; on pourrait peut-être penser que l'article terminal des palpes labiaux, qui paraît quelquefois multiarticulé, aura été pris pour le palpe maxillaire ; encore est-il difficile d'être satisfait de tout ce que dit Olivier à l'égard de ce palpe, et surtout de son insertion qui doit exister sur le dos de la mâchoire.

C'est sans doute pour suppléer les palpes maxillaires extérieurs, que ne saurait remplacer la pièce unique appelée *galea*, que les palpes labiaux ont pris autant d'accroissement. Les habitudes voraces des Libellulines nécessitaient des organes de préhension particuliers, et il fallait à des mâchoires aussi armées que les leurs des auxiliaires aussi puissans pour leur présenter une proie convenable. Ces insectes nous offrent, dans cette organisation si remarquable, un type particulier que l'on ne retrouve pas ailleurs, mais qui indique mieux que tout autre les grands rapports qui existent entre les différentes parties de la larve et celles de l'insecte parfait. (1)

*Explication de la planche.*

Fig. 1. Lèvre inférieure d'une Libellule à l'état de larve.

Fig. 2. Lèvre inférieure d'une Oeshne à l'état de larve.

Fig. 3. Lèvre inférieure d'un Agrion à l'état de larve.

(1) On ne saurait pour cela avancer que telle partie de la larve renferme la partie analogue de l'insecte parfait ; ainsi j'ai trouvé toute la lèvre inférieure d'une larve qui allait se transformer en Libellule, contenue dans la languette (ou dans la pièce représentée en *h*), et toutes les parties de cette lèvre étaient repliées les unes sur les autres.

Fig. 4, 5 et 6. Les mêmes pièces, mais dans l'insecte parfait.

*a.* Menton.

*b.* Languette.

*c c.* Palpes labiaux.

*c i.* Le premier article des palpes labiaux en entier ou en partie.

*d.* Le deuxième article du même palpe.

---

**DESCRIPTION**

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE LAMPYRIS, PAR  
M. FOULQUES DE VILLARET.

(Séance du 16 janvier 1833.)

---

*Lampyrus Sencki*, quatre lignes et demie.

Cette espèce paraît avoir été confondue avec la *Lampyrus Splendidula*, Fab. Syst. Eleut. tom. 2 pag. 99. n. 2, du moins par quelques entomophiles. Celle-ci a en effet quelque analogie superficielle avec la nôtre, mais que le plus léger examen fait disparaître à l'instant; ne serait-ce que parce qu'elle est notablement plus petite que celle de Fab. Cette taille est constante, même dans les individus venant de climats fort différens.

La partie antérieure du corselet qui dépasse la tête, dans l'espèce connue, paraît un peu échancrée, tandis qu'elle est parfaitement arrondi dans la nouvelle; la partie postérieure de ce corselet est à-peu-près coupée droite dans celle-là, pendant qu'elle est visiblement ondulée dans la nôtre,

et la tache transparente est plus étendue dans la *Splendidula*. La portion pâle des deux avant derniers segmens du dessous de l'abdomen, celle qui pendant la vie donne de la lumière, s'étend beaucoup plus sur les côtés et est d'une autre couleur dans la *Lamp. Sencki*; de plus, tout ce qui est noirâtre dans cette dernière, a une teinte superficielle beaucoup plus grise dans la *Lamp. Splendidula*.

M. Brullé, dont les ouvrages sont si avantageusement connus, et parmi lesquels se distingue principalement celui de l'expédition scientifique de Morée, a décrit dans ce dernier une espèce de *Lampyris* sous le nom d'*Antiqua* (Exp. scient. de Mor. pag. 143, n. 204, pl. 35, fig. 12), qui se rapproche au tant de la nôtre que l'espèce mentionnée plus haut; mais des caractères spécifiques d'une autre nature l'en éloignent ensuite également. L'individu que j'ai sous les yeux, et que M. Brullé a bien voulu me confier, est de la même longueur que le nôtre, en général beaucoup plus étroit et moins épais; le thorax, par exemple, est moins large, ses angles postérieurs ne sont pas aussi élevés et ne s'écartent pas autant; la partie postérieure n'est pas taillée de même, étant coupée presque droite, les élytres ont leurs lignes élevées moins prononcées. La teinte générale tire davantage sur le roux pâle et la couleur des segmens phosphorescens s'étend sur l'anus et beaucoup plus sur les côtés.

La diagnostique, dans l'ouvrage cité, montrera d'autres caractères dont j'ai dû m'abstenir de parler, pour ne pas répéter ce que l'auteur a dit avec tant de clarté et de précision.

J'ai vu deux individus de la *Lamp. Sencki*, pris aux environs de Milan, ainsi qu'une larve dans la précieuse collection de notre savant confrère M. Chevrolat, dont l'obligeance est d'un si grand secours aux amateurs; ils ne

différent pas de ceux que j'ai reçus du Bas-Rhin, de M. le juge de paix Senck, observateur d'un grand mérite, qui, en juin, les a pris le soir en se dirigeant sur le point lumineux qu'ils projetaient. Peut-être ceux-ci sont-ils un peu moins chauds de ton, mais le plus ou moins de fraîcheur pourrait en être cause. Voici la description.

Antennes aussi longues que le corselet, brunes; tête noire, yeux grands, sphériques, débordant le vertex, qui est concave; bouche brune; corselet arrondi antérieurement, dessinant une accolade postérieurement; son bord relevé, plus largement vers ses deux angles; la partie antérieure de ce bord, transparente, séparée en deux taches par une petite ligne brune, qui va se confondre avec une tâche noirâtre au-dessus de la tête; les deux angles postérieurs bruns; il est entièrement couvert de poils gris très courts, en moins grand nombre sur la partie transparente. Elytres d'un gris foncé, légèrement chagrinées, parsemées de petits poils gris, marquées de quatre lignes longitudinales élevées, la première près du bord extérieur, peu saillante et la plus courte, la troisième la plus forte et la plus longue, la deuxième et la quatrième, presque égales entre elles. Bord extérieur des élytres relevé en saillie dans toute sa circonférence ainsi que la suture. Ailes noirâtres. Sternum convexe, d'un brun pâle, jaunâtre à sa base. Abdomen noirâtre; les deux avant derniers segmens blancs, bordés de brun; anus jaunâtre et bordé de brun. Hanches, trochanters et base des cuisses d'un brun plus pâle que la base du sternum; cuisses presque brunes; les deux postérieures un peu plus foncées; jambes et tarsi bruns. ♂

La femelle m'est inconnue.

La larve qui m'a été communiquée par M. Chevrolat et qu'il a reçue d'Italie, comme je l'ai dit plus haut, est de la même longueur que le mâle, mais très grêle. Tête d'un

brun foncé, yeux petits, noirs; mandibules brunes. Les trois segmens composant le thorax plus grands que les segmens abdominaux, surtout le premier, bruns tachés de ferrugineux à leurs angles postérieurs. Les segmens de l'abdomen au nombre de neuf compris l'anūs, de même couleur, avec les taches moins distinctes.

Les mêmes dispositions se reproduisent en dessous pour les trois segmens thoraciques. Segmens abdominaux sans taches latérales, un petit point blanchâtre entre le quatrième et le cinquième, et deux autres un peu plus forts placés, un entre les cinquième et sixième, et l'autre entre les sixième et septième; anus testacé, l'extrémité brune. Hanches brunes, trochanters et base de cuisses clairs; jambes brunes, munies en dessous de cinq épines rousses; tarsi peu courbés et roux.

*Nota.* 1° Quelques personnes ont commis, selon moi, une erreur fort importante dans leur collection, en prenant des larves pour des femelles aptères. On ne saurait confondre l'une avec l'autre: lorsqu'on s'est donné la peine de les confronter un instant, quatre caractères principaux les différencient suffisamment, les antennes, la bouche, le corselet et les tarsi.

1. Les antennes composées de onze articles dans l'insecte parfait des deux sexes, n'en ont que trois dans la larve, ainsi que De Gée l'a observé (tom. 4, pl. 1, fig. 29. Mém. 1. pag. 39). En vérifiant cette observation, je n'ai pu avec une bonne loupe, apercevoir ces mêmes antennes.

2. La bouche des larves est armée de grandes mandibules, très aiguës, tandis qu'elles disparaissent dans l'insecte parfait: ce que j'ai vu comme De Gée (Voyez le mémoire cité); cette différence entre les deux états ne doit pas surprendre; car les larves pour en venir au terme de leur croissance, ont dû pendant un certain laps

de temps, prendre beaucoup de nourriture. L'insecte parfait, au contraire, dont la destination a un tout autre but, et dont la vie en cet état, n'est qu'un court passage, pouvait être impunément privé de ces redoutables organes de la manducation.

3. Le corselet de la larve a son premier segment, le prothorax, semblable pour la couleur et pour les taches, aux segmens abdominaux; et dans l'insecte parfait, il prend d'autres teintes et perd les deux taches des angles postérieurs.

4. Les tarsees de l'insecte parfait sont pentamères, tandis que la larve, au lieu de tarsees n'a que deux crochets, dont un grand est très visible, l'autre tellement court qu'on ne l'aperçoit qu'avec une forte loupe.

*Nota.* 2<sup>o</sup> J'ai appris depuis que cet insecte avait aussi été pris en Saxe.

---

---

**NOUVEAU**

GENRE DE *Curculionites*, ORDRE DES ORTHOCÈRES, DIVISION  
DES CYLADES, PAR M. A. CHEVROLAT.

( Séance du 20 février 1833. )

---

Parmi les nombreux insectes de l'Australasie rapportés du voyage autour du monde, par M. Dumont d'Urville, se trouve un Charanson très voisin du genre *Cylas*, qui offre des caractères si saisissables à la première vue, que je n'ai pas hésité à en former un nouveau genre. La massue des antennes est en brosse cylindrique dans le mâle, comme dans ce dernier, mais elle m'a paru moins allongée (1). Ce qui l'en différencie surtout, c'est la longueur des trochanters qui sont d'une dimension

(1) M. le comte Dejean a obtenu du même voyageur le mâle de cette espèce; il m'avait permis de l'étudier chez lui. J'ignore ce qui a pu l'engager à me refuser dernièrement cette communication que j'avais sollicitée uniquement dans l'intérêt de la science.

telle, que je ne connais aucun autre Coléoptère qui les ait aussi longs. Les cuisses sont cambrées, un peu aplaties, et très épaisses au sommet; le 3<sup>e</sup> article des tarses est bilobé d'une manière divergente et arrondie, et le 4<sup>e</sup> est enclavé dans ce dernier, et ne le déborde pas; tandis que dans les *Cylas* le 3<sup>e</sup> est bilobé étroitement et le 4<sup>e</sup> est fort long; le corps est plus court, un peu comprimé latéralement et très convexe.

MYRMACICELUS (1), *Character generis* :

(Je me dispense de répéter ici les caractères du genre *Cylas* qui sont communs à celui-ci.)

*Antennæ* 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>que articulis æqualibus, sequentibus octo, inter se in funem connexis; clava velutina et cylindrica in mare, tanquam in *Cylade*. In femina ovali triarticulata (forsan 4<sup>os</sup> articulis). 1<sup>o</sup> majore.

*Rostrum* inflexum, subrectum, teres.

*Caput* rotundatum, antice attenuatum, dimensione thoracis.

*Oculi* immersi, fere connexi supra, subrotundati.

*Thorax* subcylindricus, in medio valde convexus, strangulatissimus basi et circuitus, apice rotunde truncatus.

*Elytra* brevia, ovata, subcompressa.

*Pedes* validiusculi, breviusculi. Femoribus maxime clavatis, cameratis. Tibiis rectis, subcylindricis, arcuatis ortu. (Genubus haud emarginatis supra) apice subtruncatis. Tarsis latis, latescentibus usque ad apicem. Articulo 1<sup>o</sup> sub-

(1) Μύρμαξ vel formica *isæla* similis vel Μυρρεξ.

conico, inflato, 2° brevior, triangulari, planiusculo.  
3° bilobo. 4° omnino secluso in præcedenti.

Il vient immédiatement après le genre *Cylas*.

MYRMACICELUS *Formicarius*. (Pl. 15.)

Atro nitidus, glaber, thorace subelongato, in medio convexo, basi coarctato. Elytris pyriformibus, lateribus compressis, margine bi-striatis Femina.

RHINOLACCUS, *Formicarius*. LAT. GUÉRIN. Voy. de Duperrey. Pl. 6, fig. 7.

Long. 4 mil. 112. Lat. 1 mil. 213. Port Jackson. Du Muséum Royal d'histoire naturelle.

*Trompe* presque du double plus longue que la tête, diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité, scabreuse en avant des yeux, et en dessous dans sa longueur. *Tête* convexe, rétrécie en avant. *Yeux* séparés seulement en dessus par une ligne enfoncée. *Corselet* cylindroïde, subitement atténué et cerclé à sa base, légèrement granuleux à cette place, et échancré latéralement en dessous en demi-cintre; la partie antérieure marquée en marge, près des côtés, d'une petite ligne. *Écusson* nul. *Elytres* du double plus larges à la base, que le corselet, coupées obliquement, aux épaules, avancées en la forme d'un V sur la place de l'écusson, s'élargissant au-delà du milieu, ayant chacune, près de la marge, deux stries formées de points commençant aux pattes médianes et terminées avant l'extrémité de la

suture. *Trochanters* grêlés à leur naissance, longs et coniques. On aperçoit une dent très petite à l'extrémité postérieure des cuisses, lorsque les pattes sont étendues. *Jambes* droites, médiocres, arrondies, rugueuses et légèrement renflées près des tarsi, terminées par des soies raides et courtes. 4<sup>e</sup> article des tarsi muni de deux crochets aigus, cintrés sur eux-mêmes.

M. Guérin qui a figuré cet insecte, sans en donner de description, a bien voulu me le communiquer pour établir ses caractères génériques.

---

---

## CONSIDÉRATIONS

PHYSIOLOGIQUES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INSTINCT  
DANS LES INVERTÉBRÉS, PAR M. FRAY.

( Séance du 20 février 1833. )

---

Lorsqu'on se rappelle les idées si diversement erronées qui ont dominé de siècle en siècle, parmi les hommes, relativement aux divers sujets de leurs méditations, on voit avec autant de peine que d'étonnement (tant notre raison est faible et peu sûre) combien il est difficile de ne pas sacrifier aux opinions les plus extravagantes quand elles sont généralement admises. On voit, en effet, qu'à toutes les époques, les hommes les plus supérieurs n'ont pu s'empêcher de partager, plus ou moins, les erreurs communes et souvent même de les défendre, dans leurs écrits, de toute la force de leur talent.

Que de choses, tout-à-fait absurdes, n'a-t-on pas dites et écrites, dans nos temps modernes, relativement aux possédés, aux sorciers, à l'astrologie, etc., etc., etc., et pour prouver que les animaux n'ont ni mémoire, ni intelligence, ni juge-

ment; que dans leurs divers travaux ils sont mus à leur insu par un instinct qu'on ne peut définir, et qu'enfin, ce n'est que comme de véritables machines qu'ils exécutent cette foule d'actions, lentes et combinées, nécessaires à leur conservation, et à leur reproduction. Le grand Descartes, ce génie si supérieur, sacrifia à son siècle, et fit même tous ses efforts pour démontrer cette ridicule assertion.

Cependant, les plus communes observations sur les divers procédés dont les animaux font habituellement usage pour satisfaire à leurs besoins, faites de bonne foi, avec un esprit libre de préventions, aurait dû convaincre tout homme dont la raison n'est pas obscurcie, que des corps organisés auxquels nous apprenons diverses actions en les leur faisant souvent répéter, qui à mesure qu'ils avancent en âge acquièrent plus de ruses et perfectionnent les moyens de succès dans toutes les actions qui ont pour eux un but d'utilité, que nous mettons en rapport avec notre intelligence, avec l'expression de nos traits, les modulations de notre voix; qui nous flattent par reconnaissance ou pour obtenir un meilleur traitement, doivent nécessairement être doués de mémoire et d'intelligence. L'époque est encore peu éloignée où l'on refusait indistinctement à tous les animaux les facultés que supposent incontestablement des sens, des nerfs et un cerveau. Mais enfin, le grand nombre de faits contraires à cette opinion, les progrès de la raison, n'ont plus permis aux observateurs doués de quelque franchise dans le caractère, de méconnaître dans les animaux vertébrés, la faculté de se souvenir et de former des jugemens plus ou moins étendus, qui dirigent la plupart de leurs actions.

Mais, chose étonnante pour le temps où nous vivons! beaucoup de savans naturalistes refusent encore aux ani-

maux invertébrés, la participation aux facultés qu'ils accordent aux animaux vertébrés, et attribuent leurs travaux et leur industrie, si évidemment le produit d'une sorte d'intelligence, au seul instinct, sans admettre un centre particulier où les expressions si nombreuses de cet instinct puissent être perçues, réglées et dirigées dans le sens le plus favorable à la satisfaction des besoins qu'il manifeste. On voit qu'on confond ici, deux facultés très distinctes, celle du pur instinct ou intelligence organique, qui ne peut donner lieu qu'à des mouvemens spontanés n'ayant aucun caractère de combinaison préalable, et celle qui règle les actions par suite d'un jugement quelconque et de détermination.

Cependant les savans entomologistes nous ont appris, par suite d'investigations très exactes, que les insectes possèdent des sens comme les autres animaux, ceux de la vue, du goût, du tact et très probablement ceux de l'odorat et de l'ouïe, puisque un grand nombre savent se faire entendre. Il me paraît même très vraisemblable que dans la foule d'organes infiniment petits qu'ils possèdent, surtout lorsqu'ils sont sous la forme de larves, il en est dont les fonctions sont très importantes et dont nous n'avons aucune idée parce que nous en sommes privés. Ces savans nous ont démontré que ces animaux ont un cerveau dont le volume est relatif à la grosseur de la tête; qu'il en part comme d'un centre, des nerfs qui se distribuent aux yeux, à la bouche, aux antennes, aux palpes et aux autres parties de la tête; qu'indépendamment de ce cerveau, les insectes sont doués d'un organe composé de deux cordons médullaires, tantôt réunis, tantôt séparés, qui se prolongent tout le long du corps; que dans leur trajet, ils fournissent un grand nombre de nerfs qui, après avoir formé des plexus, se distribuent dans les différens viscères. Ces laborieux observa-

teurs se sont également assurés que dans quelques espèces, la partie inférieure de leur petit cerveau fournit un nerf particulier qu'ils ont nommé récurant, lequel distribue des rameaux à l'estomac, aux intestins et aux autres viscères. Ce nerf semble destiné à faire communiquer les affections de la vie intérieure avec celles de la vie extérieure et réciproquement. (1)

Il est donc de toute évidence que cet appareil qui constitue les organes de la vie extérieure des insectes, a une analogie parfaite avec le système cérébral des animaux vertébrés auxquels on a accordé le plus d'intelligence, et la ressemblance, vue en grand, est trop identique pour qu'on puisse douter que cet appareil très compliqué, ne produise dans les insectes les mêmes effets que dans les autres animaux. Si les sens que nous leur connaissons ne transmettaient pas à leur petit cerveau la perception des objets extérieurs et s'il

(1) Voir mon essai sur l'origine des corps organisés et inorganisés, où je crois avoir démontré que le système cérébral exerce sur les divers phénomènes que produit l'organisation des animaux, deux ordres de fonctions parfaitement distinctes. Le cerveau proprement dit, que je désigne sous le nom de cerveau de l'intelligence extérieure, est le centre qui reçoit par le moyen des nerfs, des sens, la perception des corps extérieurs, où naissent les idées, et qui dirige tous les actes de l'entendement.

La moelle épinière, ou l'organe de l'intelligence de la vie intérieure, est le centre qui reçoit la perception des diverses affections qu'éprouvent les organes de la vie intérieure, ainsi que l'expression de leurs divers instincts. C'est lui qui coordonne et régit tous les actes qui se manifestent à l'insu du cerveau de la vie extérieure, dans les organes intérieurs des animaux, tels que la respiration, la digestion, la formation du sang, les assimilations, les sécrétions, etc., et qui rétablissent la santé lorsqu'elle est altérée.

Enfin, je n'ai considéré l'instinct ou intelligence organique, que comme la cause de tous les mouvemens spontanés et irréflechis que les divers organes exécutent pour obéir à leurs penchans, à leurs passions, qui sont le produit de leur organisation particulière.

n'avait pas la faculté de les analyser, de les comparer et de former des jugemens, à quelle fin et pour quel but la nature les eût-elle doués de ces organes? Pourquoi auraient-ils des yeux pour ne pas voir et un cerveau pour n'avoir ni perception, ni mémoire, ni intelligence; ainsi, par le fait seul qu'on trouve dans un animal quelconque des organes de la génération, on peut affirmer qu'il est destiné à se reproduire; de même si on y voit des yeux, une bouche, un organe du tact et de nombreux filets nerveux qui, de ces organes, vont se réunir dans un cerveau, à un centre commun et s'y confondre, on doit prononcer sans hésitation que la nature n'ayant rien fait d'inutile, cet être, par le moyen des sens dont il est pourvu, des nerfs et d'un cerveau, reçoit sans aucun doute la perception des objets extérieurs et que ce dernier en compare les diverses sensations et doit en conséquence former des jugemens relatifs à la nature particulière de ses sensations qui sont d'autant plus complets qu'il est plus développé et mieux organisé.

Puisque les insectes jouissent de toutes les conséquences inhérentes à la vie, qu'ils se nourrissent, grandissent, se conservent et se reproduisent, ils doivent indispensablement être doués de l'intelligence de la vie intérieure. La présence d'une sorte de moelle épinière, la grande quantité de nerfs qui de tous les viscères y aboutissent en est la preuve évidente. Les communications qui existent entre ces nerfs et ceux qui émanent de leur cerveau et l'existence du nerf récurant nous démontre que les sensations et les impulsions instinctives de tous les organes peuvent être perçues par le cerveau des deux vies, ce qui nous semble compléter la ressemblance parfaite qui existe entre le système cérébral des animaux vertébrés et celui des insectes.

D'après la forme noueuse que présente le cerveau de la

vie intérieure des insectes, on a nommé leur système nerveux ganglionné pour le distinguer de celui des animaux vertébrés; mais le docteur Gall, qui nous a appris tant de choses sur l'organisation du cerveau, nous a fait connaître que la moelle épinière de plusieurs animaux vertébrés, forme des renflemens dans toute sa longueur qui sont l'origine des nerfs que fournit cette moelle. Ainsi d'après les autres ressemblances qui existent entre le système nerveux des deux classes d'animaux, n'est-il pas probable que ce qu'on nomme ganglion dans la moelle des insectes qui fournit de nombreux filets de nerfs aux viscères, ne sont que ces renflemens mêmes, qui sont seulement plus prononcés dans la moelle de ces animaux que dans celle des autres.

Les organes de la vie intérieure, ainsi que la moelle épinière des animaux qui coordonne leurs actions, ne dorment jamais; car si la respiration, la circulation des diverses assimilations étaient interrompues, la vie cesserait immédiatement. Mais il n'en est pas de même des sens et du cerveau. Ces organes qui, durant la veille, font une très grande consommation des principes les plus nécessaires à la vie, sont obligés, pour ne pas trop diminuer la quantité qui est indispensable à l'action toujours et constamment agissante des organes de la vie intérieure, de dormir durant d'assez longs intervalles, c'est-à-dire, de suspendre leurs facultés de sentir, de percevoir et de juger.

Il existe donc dans les animaux des organes qui ont une façon de vivre tout-à-fait différente des autres, puisque des systèmes d'organes dorment par intervalles, tandis que d'autres veillent toujours et remplissent leurs fonctions sans aucune interruption jusqu'au dernier moment de leur existence. Nous savons que les premiers sont ceux de l'intelligence de la vie extérieure. Or comme les insectes dor-

ment (1), que plusieurs de leurs organes perdent durant ce sommeil l'usage de leurs facultés, on doit, je pense, inférer de ce *fait seul*, que leurs sens et leur cerveau remplissent durant la veille des fonctions spéciales, bien différentes de celles du cerveau de la vie intérieure, et qu'enfin, ils jouissent des mêmes facultés que les sens et le cerveau des animaux vertébrés.

On peut en dire autant des animaux des classes inférieures à celles des insectes, car s'ils éprouvent le besoin du sommeil on doit être assuré qu'ils jouissent d'une sorte de vie extérieure, quelque faible qu'on veuille la supposer, et qu'ils ont, conséquemment, un organe particulier qui préside à l'exercice de cette vie et qui manifeste plus ou moins d'intelligence. On serait peut-être autorisé à appliquer la même conclusion aux végétaux, si on pouvait avoir la preuve que quelques-uns de leurs organes dorment en effet, tandis que d'autres veillent constamment.

Les divers phénomènes que nous offrent les animaux sont le produit de leur organisation (2) et de la manière plus ou moins étendue, plus ou moins parfaite avec laquelle ils s'approprient, combinent et modifient les fluides atmosphériques (3) qui les pénètrent. On voit en comparant entre eux les divers animaux, qu'ils acquièrent progressivement plus de faculté ou plus de perfection dans la manifestation de ces facultés, à mesure, qu'en prenant pour

(1) Il faut réfléchir et méditer cette assertion, *les sens et le cerveau des animaux invertébrés dorment, tandis que le cerveau de leur vie intérieure ne dort jamais.*

(2) Cela est si vrai, que les insectes à métamorphose générale changent d'instinct, de mœurs et de nourriture, lorsque de l'état de chenille ou de larve ils passent à celui d'insecte parfait.

(3) Voir mon *Essai sur l'origine des corps organisés*, et où on démontre la grande influence des fluides atmosphériques sur les phénomènes que produit l'organisation.

point de départ les classes les plus inférieures, on s'élève à celle des animaux vertébrés. Nous devons donc penser que l'intelligence, considérée comme le produit de l'organisation, doit suivre la même progression et que, conséquemment, tout animal quelconque jouit des facultés communes à l'animalité, mais seulement dans des proportions relatives à son organisation. C'est ainsi que les animaux inférieurs aux insectes, qui ont beaucoup moins d'organes et chez qui au lieu de système nerveux on ne voit plus que des molécules nerveuses disséminées ont leur intelligence excessivement bornée. Mais, cependant, on ne peut leur en refuser une certaine dose, puisqu'ils se nourrissent et saisissent leur proie, évitent le danger et exécutent des mouvemens volontaires.

Le célèbre Charles Bonnet, qui était doué d'un esprit si éminemment propre à l'observation, mais qui, tant de fois, s'est livré en tout genre aux illusions les plus manifestes, nous a fait admirer dans ses écrits les travaux des insectes; il les considérait comme étant le produit d'une parfaite intelligence, quoiqu'il leur refusa toute intelligence; il disait: « Ce ne sont pas les insectes qui se proposent ces travaux, puisqu'ils ne sont que des instrumens aveugles qui exécutent mécaniquement et à leur insu un travail nécessaire; mais que c'est l'auteur des insectes qui les exécute. »

Il faut lire les intéressantes observations sur les travaux extrêmement curieux de la Teigne des feuilles, d'après lesquelles il prouve qu'en contrariant leur direction, on l'oblige à varier l'emploi de ses moyens et à changer la manière de faire qu'elle met toujours en usage quand elle n'est pas contrariée. Si c'est l'auteur des insectes qui exécute leurs travaux, comme le dit Bonnet, c'est donc cet auteur qu'on contrarie et qu'on oblige à faire autrement qu'il ne le voulait? quelle conclusion!

Après nous avoir rendu témoin de ces actes qui ont le caractère le moins équivoque d'une véritable intelligence, Bonnet s'exprime ainsi : « Si notre Teigne était une pure machine, l'on ne comprendrait pas comment elle varierait au besoin ses opérations (1). » Cette réflexion est parfaitement juste et raisonnable. Mais voici la mystification. « N'en concluons pas néanmoins qu'il n'y a rien du tout ici de machines et n'attribuons pas à l'intelligence ce qui n'est que le produit de certaines sensations et de la structure du corps. Au fond la plus grande merveille, la plus embarrassante est ici le changement de manière de la Teigne. » Suivent plusieurs raisonnemens bien faibles pour expliquer cette merveille.

Un animal qui varie les travaux qu'il exécute pour son utilité et qui en modifie la marche, ou la change même tout-à-fait, selon les diverses circonstances qu'on lui oppose, et qui, malgré ces contrariétés, parvient à son but, ne peut en aucune manière être considéré comme une machine, comme n'étant mu, dans ses opérations, que par l'impulsion instinctive de ses organes.

On attribue généralement à l'instinct les diverses opérations des insectes qui, cependant, sont visiblement le produit de plusieurs actions lentes et combinées qui supposent nécessairement des comparaisons et de l'attention. Pour expliquer les effets de cet instinct, on l'a défini, depuis peu, en disant : « Qu'il est une suite de cette opération divine tracée d'avance dans les viscères mêmes de l'animal à sa naissance. De là vient ajoute-t-on, que les insectes sont tout aussi instruits dès leur sortie de l'œuf,

(1) J'ai vu, il y a fort long-temps, chez M. Dussailant de Lasterie, une espèce d'étoffe, un tissu large environ d'une demi-aune en carré, fabriquée par des vers à soie que ce savant avait obligés de filer horizontalement en leur opposant un obstacle invincible.

« sans étude préliminaire, que l'ont été leur père. De là  
 « naissent tant de merveilles qui font paraître les animaux  
 « comme doués de la plus rare prudence. Oui, sans doute,  
 « c'est une sagesse étonnante, mais ce n'est pas la leur  
 « propre (des insectes); elle fut tracée dans eux, imprimée  
 « dans leurs profondes entrailles pour atteindre un but  
 « secret dont il ne nous est pas permis de pénétrer les  
 « ressorts. » La sagesse tracée dans eux, imprimée dans  
 leurs profondes entrailles! qui peut comprendre cela (1)?

On doit juger que s'il était possible d'admettre de pareilles explications, ainsi que celles de Bonnet, les animaux les plus inférieurs, ceux qui paraissent si avilis et dont cependant on prétend ainsi relever si haut la nature, auraient des avantages immenses et une supériorité bien extraordinaire sur les autres animaux, même les plus parfaits, puisque étant l'objet d'une préférence et d'une prédilection infinie de la part de l'auteur de toutes choses, toutes leurs actions seraient immédiatement exécutées par cet auteur. On sent que ces êtres, doués d'un aussi immense avantage, devraient, si j'ose le dire, commander en toute occasion nos respects et nos hommages: telles sont cependant les conditions rigoureuses auxquelles on s'expose quand, au lieu de suivre avec la raison et pas à pas, l'enchaînement des phénomènes, on veut s'égarer dans le champ sans bornes de l'imagination par respect pour d'absurdes préjugés.

Pour refuser aux insectes la portion d'intelligence que comporte leur organisation, on a dit qu'ils exécutaient dès après leur naissance des travaux qui supposent beaucoup d'intelligence; mais que n'ayant rien appris et n'ayant pu acquérir aucune expérience, ces travaux, par la raison même qu'ils sont le produit très évident de l'intelligence,

(1) *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Déterville au mot *Instinct*.

s'opèrent à leur insu, sans le concours d'une volonté et par suite d'une intelligence qui n'est pas la leur.

Mais si on veut remarquer que les insectes, au moment de leur naissance, ne peuvent être nourris, instruits, ni soignés par leur mère, puisque déjà elle n'existe plus, on concevra que la nature, que l'intelligence qui a présidé à leur formation a dû modifier leur organisation de manière qu'en sortant de l'œuf leurs organes, comme larves ou comme chenilles, fussent déjà assez parfaits, assez adultes pour s'assimiler convenablement les fluides atmosphériques (1) et jouir dès cet instant de toute l'intelligence des autres facultés nécessaires à la satisfaction de leurs besoins.

Il a dû en être de même de l'insecte parfait, puisqu'au moment qu'il sort de sa chrysalide ou de sa nymphe, il a acquis par cette nouvelle formation de nouveaux organes, un autre instinct et une nouvelle manière de vivre; ses nouveaux organes sont parvenus à leur perfection et il est déjà adulte; il lui manque peut-être encore un peu d'expérience; mais comme les objets sur lesquels il doit exercer sa petite intelligence sont peu nombreux, cet insecte devient assez savant en peu de jours, ou même en peu d'heures.

Il n'en est pas ainsi des petits des animaux vertébrés qui viennent de naître, leurs organes sont faibles et très imparfaits; ce ne sont, pour ainsi dire, que de faibles ébauches, peu consistantes, auxquelles il manque beaucoup de substance vitale pour que l'intelligence puisse s'y développer avec les conséquences qu'elle produira lorsque leurs organes seront parvenus à leur perfection.

Dès qu'un insecte est sorti de l'œuf et de sa nymphe, son instinct de nutrition le porte, par le moyen des yeux, de l'odorat et du goût vers des matières nutritives qui lui

(1) Voir mon *Essai sur l'origine des corps organisés*, etc.

conviennent et qui sont le plus souvent à sa portée, par le soin qu'a eu sa mère de déposer ses œufs sur ces matières ou dans leur voisinage. Son cerveau, ému, agité par l'impulsion de cet instinct, commence à remplir ses fonctions; il compare en conséquence les diverses sensations que ces matières alimentaires font éprouver aux organes de la vue et du goût; ces comparaisons donnent lieu à des jugemens et à des déterminations qui dirigent l'insecte par divers procédés à la recherche des alimens avec plus ou moins d'adresse et d'habileté.

L'impulsion de l'instinct des organes sexuels qui retentit dans tout leur être, et que le cerveau perçoit, oblige celui-ci à prendre des déterminations propres à satisfaire les besoins que cet instinct provoque.

Enfin, comme les insectes, au moyen de leurs nombreux stigmates, s'approprient continuellement un très grand volume de fluides atmosphériques; la vie, l'instinct, les propriétés de leur cerveau et l'intelligence qui en est la suite, doivent, relativement à leur organisation, être très développés dans ces animaux, dès le moment de leur naissance, puisque leurs organes, comme nous l'avons déjà remarqué, ont atteint leur perfection. Pourrions-nous raisonnablement, dans l'ignorance où nous sommes de la nature et des qualités de ces fluides, fixer des bornes à leurs propriétés et aux phénomènes dont ces substances plus ou moins variées, ou diversement combinées, peuvent être la source quand elles agissent sur des organes, substances incompréhensibles, qui pénètrent dans l'organisation intime des insectes par d'innombrables trachées, et qui sont les mêmes qui produisent une intelligence qui ne peut être contestée dans les animaux vertébrés.

---

---

**DESCRIPTION**

DE QUATRE NOUVELLES ESPÈCES DE NOCTUÉLIDES, PAR  
M. LE DOCTEUR BOISDUVAL.

(Séance du 20 février 1833.)

---

Depuis long-temps les Lépidoptères diurnes des Alpes et de la Suisse étaient passablement connus; mais il n'en était pas de même des espèces nocturnes qui habitent ces montagnes et que l'on ne trouve que rarement à l'état parfait. Les entomologistes qui exploraient en voyageant ces contrées ne pouvaient guère les rencontrer que par hasard. Pour obtenir des résultats satisfaisans, il fallait séjourner long-temps sur les lieux et se livrer à la recherche des chenilles, surtout de celles qui vivent de plantes basses ou de ricines. Dans ces dernières années ce but a été rempli : il s'est trouvé un homme, joignant à un grand zèle un talent tout particulier pour découvrir et pour élever les chenilles, et qui en outre est placé dans une localité très favorable; cet homme est M. Anderregg, marchand naturaliste à Gamsen, près Brig. Depuis quatre ans, il a élevé une infinité de Noctuelles qui jusqu'alors passaient pour fort rares,

et en a découvert plusieurs autres qui sont entièrement nouvelles. Deux des espèces suivantes sont de ce nombre.

Outre M. Anderregg, les entomologistes doivent aussi des remerciemens à MM. Chavannes et Bugnion de Lausanne qui ont trouvé dans leurs environs plusieurs espèces inédites.

*Polia Tephroleuca.* (Pl. 14, fig. 4.)

*Alis anticis cinereis, strigis albis, utrinque nigro marginatis, maculis ordinariis albidis nigro cinctis, orbiculari cinereo pupillata; posticis fuscis ad extimum obscurioribus.*

Elle a le port et la taille de *Carpophaga* et elle se rapproche beaucoup par le dessin d'une espèce décrite et figurée par M. Rambur, dans les annales de la Société sous le nom de *Polia Corsica*. Ses ailes supérieures sont d'un gris cendré, traversées par des raies blanches ondulées et sinuées, dont trois entre la base et la première tache ordinaire; ces raies sont séparées l'une de l'autre par d'autres raies noires, qui s'engrènent dans les anfractuosités des premières. Entre les deux taches ordinaires on voit une ligne noire, peu prononcée, qui envoie un peu au-dessous de la tache orbiculaire un trait noir qui va s'unir à angle droit avec la plus extérieure des raies basilaires. Au-delà des taches ordinaires on remarque la raie pristique qui est blanche, sinueuse, formée comme par une suite de petits croissans, bordée de noir sur son côté interne. Près de la frange on observe la raie fulgurale qui est fortement en zigzag, bordée intérieurement par des petits traits noirs un peu en fer de flèche. Les taches ordinaires sont bien pronon-

cées et bordées de noir; l'orbitaire, comme dans la *Corsica*, a le centre grisâtre et paraît presque pupillée. La frange est d'un gris foncé, entrecoupée de blanc et séparée du fond par une petite ligne blanche. Les ailes inférieures sont d'un gris noirâtre, plus obscures dans leur tiers postérieur et traversées au milieu par une raie noirâtre ondulée et peu marquée. Le corselet est comme dans les espèces congénères; il participe de la couleur des ailes supérieures.

Cette espèce fait partie de la collection de M. Feisthamel qui l'a rapportée de Chamouny; il en possède aussi un exemplaire qui a été pris aux environs de Lausanne par M. Chavannes.

*Hadena Feisthamelii.* (Pl. 14, fig. 1.)

*Alis anticis fusco-hepaticis, albido tenue pulverulentis, strigis transversis pallidis nigro marginatis, maculis ordinariis lutescentibus, reniformi in area dilutiori superjecta; posticis fuscescentibus.*

Elle a le port et la taille d'*Adusta* et de *Satura* et elle a beaucoup d'analogie avec ces espèces ainsi qu'avec celles appelées *Contigua*, *Thalassina*, etc. Ses ailes supérieures sont d'un brun qui a quelque chose de ferrugineux, plus sombres que dans *Thalassina*, très légèrement saupoudrées d'atomes blanchâtres. Elles sont traversées entre la base et la tache orbitaire par deux raies anguleuses blanchâtres, bordées de noir; la plus externe de ces raies présente, comme dans les espèces analogues, au-dessous de la tache orbitaire une marque noire, oblongue, adhérente à son côté externe et que l'on désigne trivialement sous le nom

de tache en bouchon. Au-delà des taches ordinaires est la raie pristique, qui est courbe, blanchâtre, dentée en scie extérieurement, s'engrenant dans une raie noirâtre. La raie fulgurale est finement anguleuse, ondulée, séparée de la précédente par une couleur plus obscure que le restant de la surface de l'aile. Les taches ordinaires sont d'une couleur jaunâtre; la réniforme est placée sur une éclaircie beaucoup plus pâle que le fond, et elle offre elle-même un croissant noirâtre presque central. La frange est noirâtre, entrecoupée de gris-rougeâtre un peu cuivreux. Entre les deux taches ordinaires on observe en outre une raie noirâtre mal écrite et presque maculaire.

Les ailes inférieures sont d'un gris cendré, plus obscures vers l'extrémité avec une lunule centrale noirâtre plus visible en dessous. Le corselet est d'un brun-ferrugineux foncé, parsemé de quelques poils blancs.

Le dessous des ailes est comme dans les espèces voisines.

Décrite sur un individu unique, découvert aux environs de Chamouny par M. Feisthamel à qui nous l'avons dédiée.

*Noctua Helvetina.* (Pl. 14, fig. 3.)

*Alis anticis sericeo-cinereis strigis duabus maculisque ordinariis pallidis, orbiculari minuta; posticis cinereo-fuscis; omnium fimbria lute-ocinerascenti.*

Cette belle *Noctua* a le port de la *Lucipeta* et la taille de *Pyrophila*, ses ailes supérieures sont assez allongées, d'un gris cendré luisant qui a quelque chose de soyeux. La raie basilaire et la raie fulgurale manquent; les deux autres sont très distinctes, un peu plus pâles que le fond, légèrement

ombrées sur l'un de leurs côtés. La plus rapprochée de la base est courbe, presque en demi-cercle, et sa convexité est tournée en dehors. La raie pristique ou celle qui suit les taches ordinaires est dentée en scie. Les taches ordinaires sont assez distinctes, un peu plus pâles que le fond, l'orbiculaire est petite, bien arrondie, un peu moins marquée que la réniforme.

Les ailes inférieures sont d'un gris un peu plombé, à peine plus obscures à leur extrémité. La frange des quatre ailes est d'un gris qui a quelque chose de jaunâtre. Le corselet participe de la couleur des ailes supérieures et n'offre aucun caractère particulier. Le dessous des quatre ailes est d'un gris luisant, uniforme, traversé au milieu par une raie commune un peu plus obscure.

La femelle n'offre pas de différences bien notables; seulement, les raies transverses paraissent un peu moins marquées.

Les antennes sont filiformes dans les deux sexes.

Elle a été découverte cette année dans les Alpes du Valais par M. Anderregg et elle existe maintenant dans la plupart des collections.

*Noctua Catalaeca.* (Pl. 14, fig. 2.)

*Alis anticis obscure cinereis, ad extimum saturatoribus strigis duabus, undulatis pallidis, maculis ordinariis subnullis, reniformi in umbram evanescente; posticis cinereo-plumbeis, antice pallidis, subtus dimidiatim albidis.*

Elle est à-peu-près de la taille de la *Crassa* et elle a quelques rapports avec la *Latens*, la *Decora* et surtout avec la

*Cataphanes*. Ses ailes supérieures sont assez larges, proportionnellement moins allongées que dans l'espèce précédente, elles sont d'un gris-noirâtre luisant, teintées de gris-pâle un peu soyeux jusqu'au milieu et ensuite d'un gris plombé jusqu'à l'extrémité. Elles sont traversées par deux raies plus pâles que le fond, légèrement ombrées sur l'un de leurs côtés. La raie fulgurale manque complètement, la basilaire est peu sensible; cependant dans les individus bien frais on en voit quelques vestiges; celle qui la suit est ondulée, un peu sinueuse et se déjette un peu en dehors en arrivant vers le bord interne; la raie pristique est faiblement dentée en scie et comme dans les espèces analogues; les taches ordinaires ne sont pas visibles; la réniforme s'évanouit en une espèce de bande transversale de la même couleur que l'extrémité de l'aile, se fondant presque avec la couleur du fond.

Les ailes inférieures sont d'un gris-noirâtre plombé, avec les deux tiers antérieurs d'un gris-blanchâtre sombre, marquées d'une lunule centrale obscure peu prononcée. Le dessous des ailes supérieures est d'un gris noirâtre; le dessous des inférieures est blanchâtre, avec une lunule discoidole et une large bande marginale d'un gris noirâtre plombé. Le corselet et le corps n'offrent aucuns caractères remarquables.

La femelle diffère très peu du mâle.

Cette espèce a été découverte dans les montagnes du Valais par M. Anderregg. Elle se trouve aussi dans le département des Basses-Alpes aux environs de Digne.

Elle est très voisine de la *Cataphanes* et il se pourrait qu'elle n'en fût qu'une variété locale.

---

---

**NOTICE**

SUR LES HABITUDES DES LÉPIDOPTÈRES RHOPALOCÈRES (*Diur-  
nes*) DE LA GUYANE FRANÇAISE, PAR M. TH. LACORDAIRE.

(Séance du 6 mars 1833.)

---

Pour qu'un pareil sujet fût traité à fond, il devrait comprendre l'histoire des Lépidoptères sous leur triple état de chenilles, de chrysalide et d'insecte parfait ; mais deux causes se sont opposées, pendant mon voyage à Cayenne, à ce que je pusse l'embrasser sous un point de vue aussi complet : la première, que j'avouerai avec franchise, est mon ignorance à-peu-près complète de la botanique et du dessin, sans le secours duquel les observations perdent la plus grande partie de leur valeur en histoire naturelle ; la seconde est la difficulté presque insurmontable qu'éprouve un voyageur à élever des chenilles. Changeant perpétuellement de place, j'ai perdu la majeure partie, et souvent la totalité de celles que j'avais en ma possession, soit faute d'avoir sous la main les plantes qui convenaient pour leur nourriture, soit par l'effet du soleil brûlant au-

quel elles étaient exposées, lorsque je voyageais en canot sur les rivières; soit enfin faute de me trouver sur les lieux, lorsque l'insecte parfait venait à éclore, etc.; à peine la cinquantième partie de celles que j'ai élevées est-elle venue à bien. Je me bornerai donc à décrire ce que je désigne ordinairement sous le nom d'*habitudes*, terme qui embrasse, dans le sens que je lui donne, le vol, les mouvemens de toute espèce, l'habitat, les localités, etc., en y joignant la description des chenilles et des chrysalides, lorsque l'occasion s'en présentera.

Dans une notice (1), insérée dans les Annales de la Société, j'ai déjà dit que la Guyane était au même rang que les contrées les plus riches du globe pour les Lépidoptères, et que ses espèces ne le cédaient pour la beauté qu'à celles de l'Inde et des Moluques, pays qui n'ont point de rivaux à cet égard. J'ai fait remarquer qu'on en trouvait pendant toute l'année, sauf un court intervalle, lors de la saison des pluies, de mai en juin; que les mois de juillet et d'août, où s'ouvre la saison sèche, étaient ceux de leur plus grande abondance, et que celle-ci se maintenait sur un pied à-peu-près égal jusqu'à la fin de décembre, où les pluies commencent à augmenter en intensité et en durée. J'ai parlé également des différences qu'on observe entre les espèces, suivant qu'on se rapproche de la colonie de Surinam ou du Brésil. J'insisterai donc peu sur ces divers points et surtout sur le dernier, qui ne peut avoir d'intérêt que pour ceux qui connaissent le pays. Mais je dois faire observer qu'en se rapprochant plus ou moins de ces deux contrées, la Guyane française n'en a pas moins sous ce rapport, une physionomie qui lui est propre, des espèces qui lui sont particulières, et qui sont représentées au Brésil et

(1) Notice sur l'Entomologie de la Guyane française, tome 1, page 348.

à Surinam par des espèces analogues, mais distinctes. Ses *Papilio*, ses *Heliconia*, ses *Erycina*, etc., ne sont pas celles du Brésil, sauf des exceptions plus ou moins nombreuses.

Il est aussi une circonstance de localité que je ne dois pas passer sous silence, et qui me paraît très remarquable. Certaines espèces assez nombreuses ne fréquentent que les lieux habités par l'homme, les alentours des maisons, les plantations, les broussailles qui y croissent, lorsqu'on les laisse en friche, et jamais on ne les trouve dans l'intérieur des forêts. Ce fait est tellement frappant que, dans la colonie, on divise les Lépidoptères en deux grandes classes, les papillons de *niamans* (1) et les papillons de *grands bois*. Il faut que cette circonstance ait été bien évidente pour être remarquée par des hommes ignorant complètement l'entomologie, et même par des nègres. Jamais, par exemple, on ne rencontre une *Biblis Thadana*, une *Danaïs Eresyme*, une *Vanessa Larinia*, etc., dans l'intérieur des forêts, ni certaines *Nymphalis*, *Heliconia*, *Erycina*, etc., près des habitations. Un fait analogue existe en Europe pour certaines espèces, et on peut l'expliquer par la station qu'affectent les plantes dont les chenilles de ces espèces se nourrissent. Mais la Guyane est cultivée depuis trop peu de temps, les portions de son sol défrichées sont trop insignifiantes à côté des immenses forêts qui la couvrent tout entière, pour que cette explication puisse lui être appliquée; car il faudrait supposer, ou que certaines plantes ont quitté en masse les forêts pour se porter dans les terrains cultivés par l'homme, ou que les Lépidoptères en question ne vivaient qu'à regret à l'ombre des bois,

(1) On appelle ainsi les taillis qui croissent dans les terrains en friche; les solanées épineuses, certaines lianes et le bois çanou (*Cecropia Peltota*) y abondent. Les premières en rendent l'accès presque impénétrable.

lorsque le pays était inculte, et les ont complètement abandonnés pour habiter les lieux que l'homme mettait à découvert, deux suppositions également inadmissibles. Il est probable que certaines conditions d'air, de lumière et de chaleur que nous ne connaissons pas encore, ont sur ces espèces une influence aussi puissante que les plantes dont elles font leur nourriture.

Le vol, qui n'offre aucune particularité très remarquable chez les Coléoptères, présente au contraire une quantité étonnante de nuances bien prononcées chez les Lépidoptères. Il n'est aucun entomologiste qui ne sache quelles facilités il procure pour distinguer de loin les différens genres entre eux, et quelquefois les espèces d'un même genre entre elles. Quel est le chasseur qui confondra, par exemple, en les voyant passer, même à une grande distance, une *Pieris* avec une *Nymphale*, ou un *Satyre* avec une *Argynne*? Malheureusement la connaissance de ces différences est le fruit d'une expérience toute personnelle, et ne peut guère se transmettre par de simples descriptions. On ne s'est pas encore occupé de créer des termes précis pour exprimer toutes les modifications qu'éprouve le vol chez les Lépidoptères. Pour se faire comprendre à cet égard, on est obligé d'employer des termes de comparaison, et c'est le moyen dont je me servirai en rapportant au vol des espèces indigènes celui des espèces de la Guyane dont je parlerai. Je citerai également de préférence l'article *Papillon*, de l'Encyclopédie méthodique, par Godart, cet ouvrage étant le plus complet de tous pour les Lépidoptères diurnes exotiques, et se trouvant entre les mains de tous les entomologistes.

On peut jusqu'à un certain point déterminer par l'inspection d'un Lépidoptère, après sa mort, quel a dû être son vol pendant la vie; plus, en effet, le corselet est ro-

buste, épais, les ailes courtes, relativement à cet organe, les nervures de celles-ci solides et prononcées et le tissu intermédiaire persistant, plus le vol a dû être ferme, rapide et puissant; plus au contraire les conditions opposées se présentent, plus il a dû être faible, mou et indécis. Les *Sphinx* d'une part, et certains *Satyres* de l'autre, offrent les deux extrêmes dans ce genre. Mais là se borne ce que l'anatomie nous a appris jusqu'à présent sur les causes des différences dans le vol; et je ne doute pas qu'un jour, elle ne nous révèle pourquoi il est sautillant, inégal chez quelques espèces, soutenu et rapide chez d'autres, pourquoi certaines d'entre elles tiennent au repos leurs ailes étalées, tandis que d'autres les relèvent à moitié ou les appliquent exactement l'une contre l'autre.

Le genre *Papilio*, si peu abondant dans nos climats et si riche sous les Tropiques, compte à Cayenne un grand nombre d'espèces dont quelques-unes lui sont communes avec le Brésil, tandis que d'autres paraissent lui être propres, ou du moins ne se trouver nulle part en aussi grande abondance. Sous le rapport des mœurs et du vol, ce genre peut fournir quatre divisions bien tranchées.

La première comprendra le *P. Protesilaus*, espèce analogue à notre *Podalirius*, fréquentant comme lui les lieux habités, recherchant les endroits humides, et se posant à terre pour pomper les substances qui lui servent de nourriture, ou voltigeant au-dessus d'elles, en faisant frémir ses ailes. Cette espèce, commune au Brésil, est assez rare à Cayenne. Elle exhale, comme le *Podalirius*, une odeur de musc.

La seconde renferme le *P. Thoas*, autre analogue de notre *Machaon*. On le rencontre communément à Cayenne, autour des habitations, voltigeant rapidement et se posant sur les fleurs. On le trouve aussi, mais plus rarement, le

long des chemins, dans les bois. Son odeur est pareille à celle du précédent. Le Brésil et le Pérou possèdent plusieurs autres espèces de la même division, *Astyalus*, God. (*Lycophron*, Hubner), *Tecmenes*, God. *Andremon*, Hubner, *Mentor*, Dalman. Aucune d'elles n'a jamais été prise jusqu'à ce jour dans la Guyane.

La troisième division se compose d'espèces propres à l'Amérique, et qui n'ont d'analogues nulle part, *P. Polydamas*, *Belus*, *Crassus* et *Erymanthus*. Ces trois dernières, bien distinguées par Cramer, ont été confondues à tort en une seule, sous le nom de *Belus*, par Godart. Toutes fréquentent encore le voisinage des habitations, mais on les trouve aussi dans les forêts; leur vol est plus ferme, plus rapide que celui des précédens; ils s'élèvent quelquefois assez haut dans les airs par un mouvement brusque, et redescendent de même, sans jamais se poser à terre; ils franchissent également de grands espaces sans s'arrêter.

La quatrième division, la plus nombreuse de toutes, est encore particulière à l'Amérique, *P. Sesostris*, *Anchises*, *Eurymas*, *Archelaus*, *Vertumnus*, *Tullus*, etc. Quelques-uns, dont l'aile inférieure offre un repli garni d'un duvet cotonneux, ont été séparés des autres sous le nom générique d'*Endopogon*, par Eschscholtz; mais ce caractère, dont on retrouve des traces chez d'autres espèces intermédiaires, ne me paraît tout au plus propre qu'à établir une division. Toutes les espèces en question et leurs analogues fréquentent exclusivement les bois, et ne se trouvent qu'accidentellement près des lieux habités. Elles se plaisent dans les lieux humides, où croît en abondance une plante du genre *Arum*, sur laquelle elles aiment à se poser; leur vol est beaucoup plus lent que celui des précédens. Elles se balancent, pour ainsi dire, dans l'air, sans jamais s'élever à plus de cinq ou six pieds de terre, à moins que le

chasseur ne les effraie. Pendant la grande chaleur du jour, elles se réfugient dans les endroits ombragés, se posent sur une feuille et se laissent prendre sans difficulté. Dans cette position, elles ferment leurs ailes en abaissant les supérieures au niveau des inférieures, habitude étrangère à celles dont j'ai parlé plus haut.

Il existe encore, dans l'Amérique méridionale, une autre division très nombreuse au Brésil, mais qui ne paraît exister ni dans la Guyane, ni dans la Colombie, ni au Mexique : c'est celle à laquelle appartiennent les *P. Pirithous* Roger, *Pandrosus*, *Torquatus*, *Agavus*, etc., de Godart. Les divisions dont font partie *Calchas*, *Asterias*, *Philenor*, des Etats-Unis ; *Daurus* Boisd., du Mexique, etc., sont également étrangères à Cayenne.

La plus grande partie des chenilles des *Papilio* américains, et peut-être toutes, vivent sur les orangers, au dire de mademoiselle Mérian et de Stoll. C'est sur ces arbres que j'ai trouvé celles des *P. Archelaus* et *Crassus*. La première vit en réunions extrêmement nombreuses de 100, 150 et 200 individus. Quand ces chenilles sont jeunes, elles se tiennent toutes sur la même feuille, rangées côte à côte et la tête tournée du même côté. Si l'on touche l'une d'elles, toutes lèvent aussitôt la tête, et l'agitent dans tous les sens, puis rentrent en même temps dans leur repos. Lorsqu'elles sont parvenues à une plus grande taille, on les trouve dans la même position sur le tronc de l'arbre. Le Papillon éclot au bout de quatorze jours. Les figures que Stoll a données de la chenille et de la chrysalide pl. 1, fig. 2 du supplément à Cramer, sont très exactes.

La chenille du *P. Crassus* est très différente de la précédente et encore inédite. Elle est longue d'environ deux pouces et demi, d'une couleur pourpre vineux foncé, avec quatre tentacules charnus et flexibles sur chaque anneau.

Le premier en porte deux autres plus longs, et dirigés en avant en guise de cornes, sans compter les tentacules rétractiles ordinaires propres à ce genre. La chrysalide est longue d'un pouce et demi, d'un vert jaunâtre et saupoudrée de jaune brillant sur les côtés. Sa forme est naviculaire, et sa partie antérieure est munie, du côté du dos, d'une corne en fer de lance très grande. L'insecte parfait en sort également le quatorzième jour.

Le genre *Colias*, tel qu'il est épuré maintenant, n'existe pas dans l'Amérique intertropicale, et ne se trouve que dans ses parties tempérées, au Chili, dans les Andes, et à Buenos-Ayres jusqu'au Paraguay. Il est remplacé au Brésil et dans la Guyane par les *Rhodocera*, Boisd. (*Gonopteryx*, Leach), les *Callidryas*, Boisd. et les *Xantidia* ejusd.

Je ne connais aucune *Rhodocera* de la Guyane.

Les *Callidryas* y sont au nombre de trois : *C. Argante*, *Marcellina* et *Trite*, dont Godart a fait plusieurs espèces, en séparant les femelles des mâles, ou en donnant pour espèces de simples variétés. Toutes ont le vol élevé, rapide et sont très difficiles à saisir. Souvent elles se posent sur les fleurs des arbres les plus élevés. Elles aiment à se réunir sur les bords des petits ruisseaux, et s'y rassemblent quelquefois en masse si compacte, qu'on peut en prendre trente ou quarante d'un seul coup de filet, ainsi que cela m'est arrivé plusieurs fois. Ces espèces ont deux générations bien distinctes par an, l'une en septembre au commencement de la sécheresse, et l'autre en mars, pendant l'intervalle de beau temps qui coupe en deux la saison des pluies. Toutes deux durent à peine trois semaines, et pendant le reste de l'année, on n'en voit plus que des individus isolés, flétris pour la plupart.

Les *Xantidia*, que Godart a confondues avec les *Pieris*, sauf une espèce ou deux, et qui sont si abondantes dans

l'Inde, ne m'ont offert qu'une espèce à Cayenne, *X. Elathæa*, qui se trouve jusqu'aux Etats-Unis. On la voit communément autour des habitations, voltigeant lentement sur les broussailles à la manière de nos *P. Napi*, *Daplidice*, etc.

Les *Pieris* se réduisent également à Cayenne à trois espèces : *P. Ilaire*, *Oriseis* et *Demophile*, God. Elles sont assez communes, mais leur habitude de se tenir toujours au sommet des arbres, dans les forêts, les rendent très difficiles à prendre. Ce n'est guère que le soir, lorsqu'elles descendent parmi les broussailles pour y passer la nuit, qu'elles sont assez faciles à saisir.

M. Boisduval a distrait de ce genre deux autres, *Lucidia* et *Leucophasia*. Le premier présente une espèce à Cayenne, l'*Albula*, God., qui y remplace nos Papillons blancs du chou, et qu'on trouve communément près de tous les lieux habités et jusqu'au milieu de la ville. Le second offre également une espèce unique, figurée par Hubner sous le nom de *Pieris Brephos*, et qui n'existait pas dans les collections de Paris avant mon voyage. Ce joli Lépidoptère, qui n'a que neuf à dix lignes d'envergure, voltige près de terre dans les bois, et comme son vol est lent, on le prend avec la plus grande facilité. Sans être commun, on ne peut le regarder comme rare.

La Guyane possède plusieurs *Danais*, dont la plupart lui sont communes avec le Brésil ; mais, par un singulier hasard, je n'en ai jamais rencontré qu'une seule, *D. Eresyma*, qui fréquente exclusivement les endroits découverts des plantations, où on la trouve souvent le matin et le soir, ou après une pluie, accrochée aux feuilles des graminées. Elle n'est commune que dans les endroits où existent des Asclépiadées. J'ai vu, sur une plantation dans l'Oyapock, un espace de quelques toises carrées où l'on venait d'arracher

des plantes de cette famille pour les brûler, couvert de cette Danaïde, au point qu'on eût pu aisément en prendre plus de deux cents dans l'espace d'une heure.

J'arrive au genre *Heliconia*, l'un des plus beaux de l'ordre des Lépidoptères, et entièrement propre à l'Amérique. Cayenne en possède un grand nombre d'espèces, et sous ce rapport se rapproche plus de Surinam que du Brésil. Surinam paraît être la patrie spéciale de certains groupes dont les espèces deviennent plus communes à mesure qu'on se rapproche de cette colonie.

Telles sont les *Heliconia* à taches blanches sur un fond noir ou bleuâtre : *H. Hecale*, *Sapho*, *Antiocha*, qui ne vivent que dans les forêts. Je n'en ai vu qu'une seule, *Sapho*, qui ne commence à paraître que dans la rivière de Sinnamary, et devient plus abondante lorsqu'on continue d'avancer du côté du Maroni. Son vol est large, facile, et elle s'élève peu dans les airs. Ces espèces peuvent former une première division.

Une seconde, également naturelle, embrassera les espèces à taches rouges ou jaunes sur les ailes supérieures, avec les inférieures sans rayons ; *H. Melpomene*, *Callicopis*, *Sara*, *Thamar*, etc. God. Ce sont les plus communes de toutes ; elles ne vivent que dans les endroits habités, ont un vol assuré, tantôt haut, tantôt bas, et suivent rarement une ligne droite, ce qui n'empêche pas qu'on ne les prenne assez facilement.

D'autres à taches jaunes ou rouges sur les ailes supérieures, et à rayons rouges ou fauves sur les inférieures, telles que *Doris*, *Erato*, *Cynisca*, *Æde*, *Andremone*, etc., formeront un troisième groupe. Toutes sont beaucoup plus rares que les précédentes, et ne se trouvent presque jamais hors des forêts, non dans les forêts vierges, mais dans celles voisines des habitations. Elles s'élèvent peu au-dessus

de terre, et avancent assez rapidement en ligne droite, moitié en planant, moitié en voltigeant. L'*H. Ricini*, qui en diffère par les couleurs, a les mêmes habitudes.

Un quatrième groupe, plus nombreux que les précédens, peut comprendre les espèces où le jaune prédomine mêlé au noir, comme *Eva*, *Pasinuntia*, que Godart a confondues à tort en une seule espèce, *Egena*, *Numata*, *Polymnia*, etc. La plupart sont assez communes et ne fréquentent que les bois, à de rares exceptions près. Celles à ailes très étroites et à abdomen allongé, ont le vol lent, inégal, sautillant, et se posent souvent en grande quantité sur les fleurs, où elles se laissent prendre facilement. Les autres à ailes moins allongées, et dont l'abdomen dépasse peu ou point les inférieures, ont au contraire le vol rapide et inégal; on les voit souvent s'élever subitement dans les airs et en redescendre aussitôt après, sans jamais planer : ce mouvement qu'elles exécutent presque toujours, quand le chasseur les a effrayées, les rend difficiles à prendre.

Les espèces à ailes plus ou moins transparentes, telles que *Nisæa*, *Flora*, *Egle*, qui ont pour analogues au Brésil *Diaphana*, *Gazoria*, etc., constitueront un cinquième groupe. Elles se tiennent constamment dans les plus profondes forêts, parmi les broussailles où elles voltigent lentement, à deux ou trois pieds de terre, et se posent à chaque instant sur les feuilles. On les trouve presque toujours réunies en petites sociétés plus ou moins nombreuses. L'*H. Psidii*, qui rivalise pour la taille avec les espèces les plus grandes du genre, a les mêmes habitudes. Elle est commune à Cayenne.

Les *H. Vocula* et *Methymna*, que Godart a confondues avec les *Pieris*, à cause de leurs couleurs, ont les mêmes habitudes que les précédentes, et formeront une sixième division.

Enfin une septième et dernière comprendra certaines espèces qui par leur faciès s'éloignent complètement des autres *Heliconia*, et qu'il sera indispensable d'en séparer un jour. Je veux parler des *H. Euterpe*, *Calliope*, *Phlegia* et *Suzanna*. La *Calliope*, la seule que j'aie trouvée, vit dans les fourrés les plus épais et les plus ombragés; son vol est semblable à celui de certains Lépidoptères nocturnes, lent, mou, et comme eux elles se posent à la surface inférieure des feuilles. Elle ne parcourt jamais que des espaces très bornés et se cache à chaque instant. Elle paraît vivre en société, car l'unique fois que je l'aie vue dans l'Oyapock, j'en ai pris un assez grand nombre d'individus dans le même endroit.

Le Genre *Acraea*, dont on connaît quelques espèces du Brésil, de la Colombie et du Mexique, n'a pas encore été trouvé dans la Guyane, à ma connaissance. Aucun auteur n'en décrit de ce pays, et je n'y en ai point rencontré.

Toutes les espèces de *Cethosia* existant dans la Guyane, à savoir, *Julia*, *Juno*, *Pherusa* et *Lybia* y sont communes, mais très difficiles à prendre, vu la rapidité de leur vol. Elles se posent rarement, et pour quelques secondes seulement. *Pherusa* fait cependant quelquefois exception à cet égard, car on la trouve aussi accrochée aux tiges des graminées, comme la *Danaïs Eresyma* et dans les mêmes circonstances. Toutes ne vivent que sur les plantations, et presque jamais dans les bois.

Godart a placé dans ce genre un superbe Lépidoptère très commun à Cayenne, mais presque impossible à se procurer, vu son habitude de se tenir au sommet des arbres sans presque jamais se poser. Je parle du *Papilio Dido* de Fabricius, Cramer, etc. Son vol est large, assez rapide, et au repos il porte les ailes étalées tandis que les autres *Cethosia* les ferment complètement. On le trouve sur les habita-

tions, et même assez souvent on en voit voltiger dans la ville.

Deux *Argynnis* seules, *Columbina* et *Vanillæ*, existent à Cayenne. Leurs mœurs ne diffèrent en rien de celles des nôtres.

Dans les lieux marécageux de l'Oyapock, l'Approuague, on rencontre assez fréquemment une jolie *Melitæa*, la *Liriope*, qui diffère des *Argynnis* en ce qu'elle plane comme une Nymphale, et a le vol peu rapide.

Cayenne est très pauvre en *Vanessa*. On y en a encore découvert que trois espèces : *V. Jatrophæ*, *Amathæa* et *Larinia*. La première et la dernière sont excessivement communes dans les environs des habitations; et jusque dans les rues de la ville, on les voit voltiger en quantité. Leurs mœurs sont absolument semblables à celles des *Vanessa* d'Europe.

L'espèce que je désigne ici sous le nom d'*Amathæa* n'est pas celle qui a été figurée par Hubner et décrite par Godard. Cette dernière est du Brésil; celle de Cayenne en est voisine et bien distincte. Il en existe une troisième récemment découverte au Mexique, qui porte ce petit groupe, dont les mœurs doivent être identiques, à trois espèces. L'*Amathæa* de Cayenne, très rare dans la partie sous le vent de la colonie, se trouve en abondance sur les bords de l'Oyapock, de l'Approuague, du Conana, etc., dans la partie opposée. Elle n'habite que les endroits marécageux. La chenille que j'ai trouvée sur une plante de marais est pareille, pour la forme et pour la taille, à celle de la *V. Urticæ*. Sa couleur est d'un vert tendre piqueté de noir avec les épines de cette dernière couleur. La chrysalide est verte avec les côtés saupoudrés de jaune. Le papillon en sort au bout de sept jours.

La *Biblis Thadana*, seule espèce de ce genre que possède la Guyane, est l'un des Lépidoptères les plus com-

muns sur les habitations ; jamais on ne les rencontre dans l'intérieur des forêts. Son vol est peu rapide ; elle plane comme une Nymphale , et se pose fréquemment en relevant un peu ses ailes sans les fermer.

Le genre *Nymphalis*, tel que Godard l'a établi dans l'Encyclopédie Méthodique, est un immense magasin d'espèces différentes de formes et de mœurs, où de nombreuses coupes sont indispensables pour se reconnaître. On en a déjà créées quelques-unes récemment, mais qui sont encore inédites, et auxquelles leur auteur, M. Boisduval, n'a pas mis la dernière main.

Il faut d'abord commencer par en sortir un genre qui n'appartient pas même à la tribu des Nymphalides, quoiqu'il en ait le faciès, le genre *Peridromia*, Boisd. Il se compose de cinq espèces, la plupart très communes dans les collections, et qui présentent le phénomène unique dans l'ordre de produire en volant un bruit pareil à celui d'un parchemin très sec qu'on froisserait entre les mains. Cayenne en possède trois : *P. Amphinome*, *Feronia* et *Chloe*. Les deux autres, *P. Ferentina* et *Arethusa*, sont propres au Brésil, à la Colombie, etc. Toutes ont le vol très rapide, mais de courte durée ; à chaque instant elles se posent sur le tronc des arbres, les ailes étalées, et dans cette position elles se laissent approcher au point qu'on peut les prendre avec la main. La *Feronia* est excessivement commune sur les habitations ; l'*Amphinome* se rencontre beaucoup plus rarement, et la *Chloe* est très rare.

Ce genre doit être retranché de la tribu des Nymphalides, parce que la cellule discoïdale des secondes ailes est fermée, et que la chrysalide est maintenue par un fil qui l'entoure au milieu du corps comme celle des *Papilio*. J'ai trouvé plusieurs fois celle de la *P. Feronia* attachée ainsi à un mur sur une habitation où j'arrivai trop tard pour

rencontrer le chenille non transformée. Cette chrysalide est longue d'un pouce, assez svelte et présente un masque très bizarre à sa partie antérieure, avec deux longues oreillettes dirigées en avant. Sa couleur est d'un vert olive foncé et comme velouté, avec une raie jaune longitudinale sur chacun de ses côtés. Le papillon éclôt le douzième ou le quatorzième jour.

Les *Nymphales* présentent de si grandes différences dans leurs habitudes et dans les localités qu'elles fréquentent, qu'il serait très difficile de les diviser en groupes, comme je l'ai fait plus haut pour les *Papilio* et les *Heliconia*. Le plus grand nombre n'habite que dans les forêts et ne se rapproche qu'accidentellement des plantations. C'est surtout parmi elles qu'on peut juger de la rapidité du vol par la grandeur du corselet et la solidité des ailes. Les espèces où ces organes offrent au plus haut degré toutes les conditions réunies pour un vol puissant, sont les *N. Amphimachus*, *Demophon*, *Orion*, etc. Il est tel que l'œil peut à peine les suivre; elles se posent brusquement sur le tronc des arbres, ferment leurs ailes et restent immobiles. Dans cet état elles se laissent prendre avec la main; ou, si elles ont été effrayées, elles disparaissent et reviennent un instant après à la même place. On les trouve ordinairement sur les habitations, et sur les mêmes arbres autour desquels volent les *Peridromia*.

La *N. Dirce*, assez commune à Cayenne, fréquente les mêmes lieux que les précédentes, et sans avoir les mouvemens aussi rapides, se rapproche beaucoup d'eux à cet égard.

La *N. Typha* plane comme nos *Limenitis Lucilla* et *Camilla* sur les broussailles, le long des chemins ou dans les bois voisins des plantations. La *N. Nærea*, qui en est très voisine, a le vol tout différent; elle voltige avec une

rapidité extrême de feuille en feuille, ne faisant que les toucher et sans s'y arrêter; elle est aussi beaucoup plus rare, et je ne l'ai jamais vue que dans l'Oyapock.

En remontant cette rivière, j'ai trouvé abondamment trois espèces qui sont très rares, surtout la première, dans le reste de la colonie, *N. Antinous*, *Medæa* et *Clytemnestra*; dans le haut de la même rivière, à peu de distance de l'Amazone, j'ai commencé à apercevoir les premiers individus d'un genre très nombreux en espèces au Brésil, et auquel appartient la *N. Clymenus*. Je n'en ai jamais rencontré ailleurs.

C'est encore dans l'Oyapock que je me suis procuré quelques individus d'une des plus belles espèces du genre, *N. Anceæ*, qui habite surtout les forêts marécageuses. Elle se pose, les ailes étalées, contre l'ordinaire des précédentes, et se laisse approcher très difficilement.

Je citerai encore une espèce très remarquable par sa forme et sa manière de voler, *N. Orsilochus*, qui appartient à la même division que les *N. Chiron*; *Themistocles*, *Coresia*, etc. Elle n'est pas extrêmement rare dans l'intérieur des forêts, mais il est très difficile de s'en emparer. Son vol est perpétuellement sautillant; elle se laisse tomber plutôt qu'elle ne se pose sur les feuilles, y reste quelques secondes, les ailes étalées, et de là saute sur une feuille voisine, en continuant ce manège pendant des heures entières.

Je pourrais citer encore un assez grand nombre d'autres espèces de ce genre, mais la difficulté d'exprimer toutes les nuances de leurs mouvemens m'oblige en quelque sorte à les passer sous silence.

La Guyane possède un assez grand nombre de *Morpho*; si l'on jugeait de ces brillans Lépidoptères, qui font l'ornement des forêts intertropicales, par leur rareté dans nos collections, on serait naturellement conduit à penser qu'ils

multiplient peu, et qu'on ne les rencontre que de loin en loin. Il n'en est rien cependant; les espèces les plus rares, celles figurées et décrites dans les anciens auteurs, et que bien peu d'entomologistes possèdent aujourd'hui, sont au contraire très communes; mais leur habitude de se tenir constamment au sommet des arbres les plus élevés, autour desquels elles planent majestueusement sans jamais descendre à la portée du chasseur, mettent celui-ci dans l'impossibilité de se les procurer. Pendant vingt mois de séjour à Cayenne, malgré des récompenses promises aux nègres qui m'en apporteraient, et malgré tous mes efforts personnels, il ne m'a pas été possible d'en obtenir aucun individu, ni je ne sache pas qu'on en ait pris un seul dans toute la colonie. Ils manquaient également dans toutes les collections du pays. Ce n'est donc que dubitativement que je crois que les espèces que j'ai vues voler en si grande abondance sont les *M. Metellus*, *Hecuba* et *Andromachus*; car il m'a paru en reconnaître trois dont les couleurs s'accordent assez bien avec ces espèces, telles que les a décrites Godard dans l'Encyclopédie Méthodique.

Les seules espèces que j'aie pu prendre sont le *Melenaus*, l'*Helenor* et l'*Achilles*. Toutes trois sont communes dans les forêts; leur vol n'a aucun rapport avec celui des précédentes; au lieu de planer, elles s'élancent par bonds, pour ainsi dire, désordonnés, à la manière de certains Satyres; mais leurs ailes offrant infiniment plus d'étendue, à chaque bond elles franchissent un espace de huit ou dix pas, et vont ainsi très vite. On les prend alors très difficilement; mais quand vient une pluie subite, ou aux approches de la nuit, elles se posent à quelques pieds de terre sur les feuilles, ferment leurs ailes, et se laissent saisir avec la main.

Le hasard m'a fait rencontrer à terre la chenille du

*M. Achilles*, qui était sans doute tombée d'un arbre. La description qu'en a donnée Stoll, ainsi que de la chrysalide, est très bonne ; seulement au lieu de n'éclorre qu'au bout de cinq semaines, comme il le dit, le papillon est sorti le quatorzième jour, terme ordinaire pour la grande majorité des Lépidoptères de la Guyane.

Le *M. Rhetenor*, autre espèce extrêmement rare dans les collections, est encore une de celles que je n'ai pu me procurer, quoique je l'aie vu en abondance dans plusieurs endroits. Il vole comme les précédens, mais à une grande hauteur. J'ai aussi aperçu une ou deux fois une espèce que je crois être le *M. Adonis* dont la patrie est plus spécialement le Brésil, mais qui existe aussi dans la Guyane.

Les mœurs des *Pavonia* confirment pleinement la séparation qu'en a faite Latreille d'avec les *Morpho*. Ce sont des Lépidoptères à moitié crépusculaires ; pendant le jour, ils se tiennent au repos, les ailes rapprochées, et collés à un tronc d'arbre, ou sur la tige des bananiers dans les plantations, et ne prennent leur vol que lorsqu'ils sont effrayés par l'approche de l'homme. Ce n'est qu'à l'entrée de la nuit, ou dans les fourrés les plus épais, où l'ombre entretient une espèce de demi-jour, qu'on les voit voler lourdement et se poser après avoir franchi une distance de quelques pas. Le plus commun de tous est le *P. Idomeneus* ; j'ai pris également *Antomedon*, *Berecynthus*, *Xanthus*, etc. Stoll a donné une très bonne figure de la chenille et de la chrysalide de *Berecynthus*. Elle vit sur le bananier, ainsi qu'il l'indique.

Ce qu'il dit de la chenille du *Brassolis Sophoræ* est également très exact ; on la trouve très communément en réunion de 100 à 200 individus sur l'arbre en question.

Le genre *Satyre* est très nombreux dans la Guyane, mais ne peut guère donner lieu à plus de deux ou trois di-

visions sous le rapport des habitudes. Les grandes espèces qui composent le genre *Euptera* de Fabricius, telles que *Chorinæus*, *Philoctetes*, *Lena*, *Dyndimene*, *Luna*, *Piera*, *Phyllis*, *Betrho*, *Laches*, etc., vivent dans les broussailles, le long des chemins, et se posent à terre ou sur les feuilles d'où elles ne s'envolent que pour aller se poser de nouveau à quelques pas de distance. La première est très rare; la seconde l'est également; cependant je suis tombé une fois sur une localité, à Macouria, où j'ai pu en prendre un grand nombre dans l'espace de quelques heures. Toutes les autres sont communes.

Les autres espèces à ailes très minces, à moitié transparentes, telles que *Lydius*, *Myncea*, *Penelope*, *Tolumnia*, *Aranea*, etc., vivent à la manière de nos *Mægera*, etc. Le seule qui mérite une mention à part est l'*Ocyrhoe*, dont le vol rapide et les mouvemens brusques s'éloignent de ceux de ses congénères. Elle est commune, ainsi que les précédentes.

( *La suite à un numéro prochain.* )

---

---

**NOTE**

SUR LE GENRE *Xiphura* FORMÉ AUX DÉPENS DE CELUI DE  
*Ctenophora* DE MEIGEN, PAR M. BRULLÉ.

(Séance du 17 avril 1833.)

---

J'ai établi, dans le tome premier de ces Annales, un genre que ses caractères rapprochaient de celui de *Ctenophora*. Je n'avais vu de ce genre que des individus femelles, et ne trouvant rien dans les auteurs qui indiquât la forme singulière des antennes de ces femelles, je les avais considérées comme ne pouvant pas être rapportées au genre *Ctenophora*. Le hasard m'a depuis fait trouver dans Schœffer la figure d'une de mes deux espèces (1), et j'y ai reconnu le *Tipula Atrata* de Fabricius et de Meigen. Trompé par la forme différente de l'abdomen et des antennes, que j'avais surtout cherché à trouver décrite dans les auteurs, et n'y étant point parvenu, je m'étais cru autorisé à regarder mes deux espèces comme différant, sous tous les rapports, des espèces connues.

(1) Schœffer, Icon., pl. xxxii, fig. 1.

La place que Meigen assigne au *Tipula Atrata*, me fait croire que le genre *Ctenophora* n'est pas établi sur des bases bien raisonnées, malgré que ce savant entomologiste et M. Macquart lui-même, dont l'autorité est d'un si grand poids, lorsqu'il s'agit de Diptères, l'aient sanctionné dans leurs ouvrages. Il renferme des espèces à antennes fort peu semblables dans les femelles, ainsi qu'on peut le voir en comparant la figure de notre *Xiphura* à celle d'un *Ctenophora*, dans l'ouvrage de Meigen sur les Diptères d'Europe; mais les différences sont bien plus grandes encore dans les mâles. Aussi Meigen a-t-il partagé les *Ctenophora* d'après la forme des antennes des mâles, en trois sections : antennes à deux rangs de peignes (1), antennes à trois rangs de peignes et antennes à quatre rangs de peignes. Il me semble que ces différences, réunies à celles qui se trouvent dans les antennes des femelles, peuvent suffire pour autoriser la division du genre *Ctenophora* en trois autres, et je proposerai dans cette note l'établissement de ces genres, me fondant sur ce que les différences que l'on remarque dans les antennes des mâles, sont appuyées par celles qui se trouvent dans les antennes des femelles. Ainsi la première division des *Ctenophora* de Meigen changerait de nom, parce qu'elle est la moins nombreuse en espèces, et prendrait celui de *Dictenidia* (deux peignes); elle se composerait des *Tipula Bimaculata*, Lin.; Fab.; et *Paludosa*, Fab. La seconde division porterait le nom de *Xiphura*, que j'ai déjà appliqué à deux espèces, et comprendrait les *Tipula Atrata*, Lin., Fab., qui est le même que mon *Xiphura Villaretiana* (Ann. Soc. Ent., I. p. 206, 1); *Xiphura Nigrofasciata*, Br. (loc. cit., n° 2); *Ctenophora Ruficornis*

(1) Ou plus exactement de dents, car c'est leur réunion qui constitue le peigne.

et *Ct. Nigricornis*, Meig. La troisième division conserverait le nom de *Ctenophora*, parce qu'elle renferme la plus grande partie des espèces que comptait ce genre jusqu'ici, et se composerait des *Tipula Pectinicornis*, Lin. (*Variiegata*, Fab.); *T. Flaveolata*, Fab.; *T. Festiva*, Geoff.; *Ctenophora Elegans*, Meig. (*Pectinicornis*, Fab.); et *Ct. Gut-tata*, *Ornata*, *Flavicornis*, et *Vittata*, Meig.

Ainsi établis, ces trois genres se distingueront aisément entre eux, le premier (*Dictenidia*) par ses antennes à articles ovales, subglobuleux dans les femelles, à deux peignes inégaux dans les mâles; le second (*Xiphura*) par ses antennes, dont le cinq premiers articles (le deuxième seul excepté) sont très longs, cylindriques dans les femelles, munis de trois peignes dans les mâles, et de plus par la forme de l'extrémité de l'abdomen dans les femelles; enfin, le dernier genre (*Ctenophora*) par ses antennes en scie dans les femelles, et à quatre peignes dans les mâles. Outre le nombre de ces peignes, on doit encore remarquer leur disposition. En effet, dans les *Dictenidia*, les peignes sont superposés au côté interne, le plus court placé en dessous; les *Xiphura* ont un peigne de chaque côté et un troisième en dessous, plus court que les latéraux; et les *Ctenophora*, qui portent quatre peignes, selon Meigen, n'en ont réellement que deux à dents inégales en longueur, c'est-à-dire une dent plus courte alternant avec une plus longue. Cependant je connais une espèce, que je crois originaire des Indes Orientales, et dans laquelle les dents des peignes sont toutes d'égale longueur; c'est donc plutôt le nombre que la longueur des dents auquel il faut avoir égard pour la détermination du genre. Quelle que soit, en effet, cette longueur, chaque article des antennes en porte toujours un nombre double. Les caractères de ces trois genres peuvent donc être énoncés de la manière suivante :

GENUS : *Dictenidia*, BR.

*Antennæ feminæ cylindricæ, articulis subæqualibus, globosis; maris pectinatæ articulis latere interiori dentibus duobus longitudine inæqualibus, instructis.* — *Tipula Bimaculata*, Lin., etc.

GENUS : *Xiphura*, BR.

*Antennæ feminæ cylindricæ, articulis baseos elongatis, cæteris oblongo-ovoideis; maris pectinatis, articulis latere utroque et subtilis dente elongato instructis.* *Tipula Atrata*, Fab., etc.

GENUS : *Ctenophora*, MEIG.

*Antennæ feminæ articulis longitudine æqualibus, serratis; maris pectinatis articulis latere utroque dentibus duobus, longitudine sæpiùs inæqualibus instructis.* *Tipula Pectinicornis*, Lin.; *T. Flaveolata*, Fab., etc.

Pour résumer ces caractères, on peut dire que les antennes des *Dictenidia* sont des antennes de *Ctenophora*, dont on aurait coupé le peigne extérieur; mais les *Xiphura* présentent un caractère particulier dans la rangée inférieure de dents qui garnissent l'antenne. Je n'ai pu voir aucun mâle de cette division, que je ne connais que par les descriptions de Meigen. Dans les femelles, on peut diviser les antennes en celles dont tous les articles sont

presque égaux en longueur, Dictenidia et Ctenophora; puis en celles dont les premiers articles sont beaucoup plus longs que les autres, Xiphura. Les deux premiers genres se reconnaîtront aux articles ovalaires, Dictenidia, ou fortement en scie, Ctenophora. Il est juste de prévenir en finissant que je ne connais pas les Ctenophora *Ruficornis* et *Nigricornis*, que Meigen place dans la même division que l'*Atrata*.

---

---

**MÉMOIRE**

SUR UN INSECTE HYMÉNOPTÈRE PARASITE ET VOISIN DU  
GENRE *Alyson*, PAR M. BRULLÉ.

( Séance du 17 avril 1833. )

---

Un fait bien connu dans l'histoire des insectes, c'est que souvent il arrive que le nid destiné à voir éclore les œufs de celui qui l'a construit, a réellement une destination toute différente. En effet, c'est après la ponte de la mère insecte, qu'une autre mère, appartenant quelquefois à une famille ou à un ordre éloignés, profite du moment où le nid va être fermé pour y déposer aussi quelques œufs. Les petites larves qui naîtront de ceux-ci, devant éclore plutôt que les premières, se nourriront et de la proie qui a été enfermée dans le nid par l'insecte qui l'a construit, et des larves même dont elles ont pris la place.

Parmi les Hyménoptères qui construisent des demeures à leurs larves, on distingue une grande tribu, que l'on a nommée les Fouisseurs, à cause des travaux qu'ils exécutent dans le sable. Ils le creusent à l'aide de leurs pattes antérieures armées à cet effet d'une rangée de cils ou poils

raides et presque spiniformes, implantés latéralement sur les articles des tarsi. Mais comme ces insectes, outre la construction de leur nid, ont encore à pourvoir à leur approvisionnement, ils ont les jambes et surtout les postérieures, armées vers l'extrémité de plusieurs épines fortes et pointues, destinées à retenir la proie qu'ils portent entre leurs pattes, après l'avoir engourdie par la piqûre de leur aiguillon.

Telle est l'organisation d'une femelle d'Hyménoptère Fouisseur, car le mâle n'a que peu ou point d'épines aux jambes, et les cils des tarsi antérieurs lui seraient inutiles, ainsi que les épines, puisqu'il ne creuse pas la terre et ne va pas à la poursuite de la proie. Cependant on rencontre dans cette famille des Fouisseurs des insectes absolument semblables aux autres sous tous les rapports de bouche, d'ailes, d'habitus, etc., mais dont les femelles n'ont ni épines aux jambes, ni cils aux tarsi antérieurs. Ces espèces, dépourvues des moyens de creuser un nid et de l'approvisionner, doivent cependant pourvoir à la propagation de leur espèce. Elles emploient alors le moyen dont nous avons parlé en tête de ce mémoire, et pondent dans le nid d'autres Hyménoptères, avec lesquels elles ont souvent des rapports si intimes, qu'on les a d'abord placés dans les mêmes genres. C'est ainsi que M. le comte de Saint-Fargeau, dans une monographie du genre *Gorytes*, qu'il a publiée dans nos Annales, a distingué parmi les espèces de ce genre celles qui sont parasites, et il en a formé un genre propre auquel il a laissé le nom de *Gorytes*. Nous renvoyons aux considérations dont son travail est précédé, et dans lesquelles ce savant expose les particularités qui peuvent faire regarder comme parasite un insecte qui semblerait d'abord se rapporter à un genre connu.

L'insecte qui fait le sujet de ce mémoire se trouve dans

le même cas. L'absence de toute espèce de cils et d'épines porte à croire qu'il est parasite, mais il habite les régions les plus chaudes de l'Afrique, et par conséquent nous n'avons aucune connaissance de sa manière de vivre. L'analogie seule peut nous la faire présumer. Ses caractères extérieurs indiquent sa place dans le voisinage du genre Alyson de Jurine, mais il s'en faut qu'on puisse le rapporter à ce genre. Du moins c'est celui dont il se rapproche le plus parmi les Fouisseurs de la division des Crabronites à laquelle il doit appartenir. Ainsi que plusieurs espèces de Crabro, il a les segmens de l'abdomen resserrés et étranglés près de leur bord postérieur, à-peu-près comme cela se remarque dans les Cerceris, mais toutefois d'une manière moins prononcée. Cependant on ne peut le placer dans le genre Crabro, à cause de la disposition des nervures de ses ailes, qui le rapprochent davantage des Alyson. Ces derniers ont en effet la seconde cellule sous-marginale petite, ne tenant à la cellule marginale que par une nervure; elle est donc ce que l'on appelle *pédiculée*. Dans l'insecte qui nous occupe, on remarque la même conformation, si ce n'est que cette cellule sous-marginale est extrêmement petite, et ferait au plus la huitième partie de la suivante, tandis que dans les Alyson elle est au moins aussi grande que cette cellule elle-même. Les yeux, dans les Alyson, sont ovales et entiers; dans notre insecte, au contraire, ils sont réniformes, à cause d'une petite avance des côtés du front qui les fait paraître échancrés au côté interne.

Voilà les différences extérieures que l'on observe entre ces deux genres; l'examen des parties de la bouche va nous conduire à en remarquer de nouvelles. Les mandibules, dans l'un et l'autre genre, sont longues, pointues et munies d'une dent à leur côté interne. En cela je crois avoir vu comme M. Latreille; mais Jurine et MM. le Peletier de

Saint-Fargeau et Serville (Encyclopédie) donnent deux dentelures internes à ces mandibules. Il faut observer que je n'ai qu'une femelle entre les mains, et que je n'ai vu que des mâles d'Alyson. Dans cette femelle, la dentelure est moins forte et moins aiguë; elle est placée plus loin de l'extrémité que dans les Alyson. Je n'ai pu reconnaître le labre. J'ai seulement vu le chaperon qui est muni d'une saillie obtuse dans les deux genres. M. Latreille dit dans son *Genera* ( t. iv, p. 87 ) qu'il a vu dans une espèce inédite le labre bidenté. Peut-être y aurait-il de la témérité à supposer qu'il aura voulu dire que c'était le chaperon; néanmoins c'est mon opinion, que je présente comme une simple conjecture. M. Latreille est très concis dans la description qu'il donne des caractères génériques du genre Alyson. MM. le Peletier et Serville s'étendent davantage. Ils disent que les palpes maxillaires sont plus longs que les labiaux, les premiers composés de six articles et les autres de quatre. Tout cela est vrai, mais ne suffit pas pour distinguer ce genre de ceux qui pourraient venir se placer dans le voisinage. C'est en effet ce qui arrive aujourd'hui. Ce que disent ces deux entomologistes s'applique bien à notre insecte, et cependant il y a une énorme différence entre ses palpes et ceux du genre Alyson. Dans ce dernier, les palpes sont extrêmement longs et grêles, les labiaux trois ou quatre fois plus courts que les maxillaires. Voilà surtout le vrai caractère de ce genre. Le nôtre, au contraire, se rapproche beaucoup des Crabro par ses palpes qui sont courts et composés d'articles cylindrico-coniques. La longueur des maxillaires est à peine celle des mandibules; les labiaux sont de moitié plus courts, tandis que les palpes maxillaires des Alyson ont bien deux fois la longueur des mandibules; les quatre derniers articles au moins de ces mêmes palpes sont très grêles cylindri-

ques; les articles des labiaux sont très légèrement coniques. Je passe sous silence les autres parties de la bouche, ne pouvant m'exposer à perdre le seul individu que j'aie entre les mains. Mais je signalerai encore une différence, c'est que les Alyson ont les cuisses postérieures munies à l'extrémité d'une dent assez forte, qui n'existe point dans l'autre insecte. Les auteurs de l'Encyclopédie Méthodique donnent encore pour caractère au genre Alyson d'avoir une très petite épine de chaque côté du mésothorax; ce caractère ne me semble pas générique, et je ne l'ai pas trouvé dans l'insecte qui nous occupe. Ses jambes antérieures et intermédiaires sont armées d'un éperon unique; celui des premières est plus large et presque triangulaire; dans les Alyson, les jambes de la seconde paire sont armées de deux éperons comme celles de la troisième. Les tarsi, dans les deux genres, sont terminés par un article également gros dans tous, armés de deux crochets simples et munis d'une pelotte entre les crochets; le premier article des tarsi est de beaucoup le plus long, les suivans vont en diminuant de longueur, les deux avant-derniers sont de tous les plus courts, le pénultième est bilobé plus sensiblement dans les tarsi antérieurs; mais dans tous l'article terminal est plus grand que le précédent, ce que n'explique pas d'une manière assez exacte l'article Alyson de l'Encyclopédie, qui est ainsi conçu : « Tarsi antérieurs ayant leur premier article grand, les quatre autres courts, égaux entre eux, etc. »

L'examen des différentes parties de notre insecte nous fait voir qu'il a des rapports d'une part avec certains Crabro, pour les palpes, la forme du corps et surtout celle des segmens de l'abdomen; de l'autre avec les Alyson pour les ailes en particulier. Il faut même avouer que ce dernier caractère est le seul qui puisse le faire rapprocher

des Alyson ; mais comme les ailes , en général , dessinent assez bien les caractères d'une petite famille ou d'un petit groupe de genres voisins , je penche pour ce dernier rapprochement , et je n'hésite pas à croire que cet insecte ne peut être mis dans la famille des Crabronites , que l'on doit considérer comme formée seulement du genre *Crabro* tel qu'on l'entend encore aujourd'hui , et des genres *Oxybelus* et *Nitela* ; tandis que les *Pemphredon*, *Stigmus*, *Alyson* semblent former un autre groupe, avec lequel les *Mellinus*, les *Philanthus* et les *Cerceris* ont beaucoup d'affinité.

Je présente ici les caractères du genre qui me semblent être les suivans :

GENUS : *Nephridia*. BR. (*νεφρός*, renes , ob oculorum figuram.)

Mandibulæ elongatæ , vix arcuatæ , medio vix dentatæ , dente simplici , obtuso.

Palpi , labiales præsertim , breves , articulis conico-subcylindricis , ultimo apice attenuato.

Clypeus antice productus , latè rotundatus , inermis.

Antennæ ( feminae ) apice densiores , 12 articulatæ ; 1<sup>o</sup> art<sup>o</sup> conico ; 2<sup>o</sup> brevi subgloboso , sequentibus cylindricis ; 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> reliquis longioribus , ultimo apice subattenuato , obtuso.

Oculi , ob frontis latera producta , reniformes.

Stemmata in triangulum æquilaterale disposita.

Tarsi antichi haud ciliati ; tibiæ omnes inermes , anticæ et intermediae calcare unico , posticæ calcaribus duobus armatæ.

Alæ anteriores areolâ marginali unica , apice attenuata ;

areolis submarginalibus tribus, 1<sup>o</sup> longissimâ; 2<sup>o</sup> minimâ, triangulari, longè pedicellatâ; 3<sup>o</sup> ferè triangulari, præcedenti septies majore, alæ apicem haud attingente nec saltem usque ad areolæ marginalis terminum producta.

Corpus paulo elongatum, crassum, abdominis segmentis tribus primis posteriùs in modum generis *Cerceridis* subatenuatis.

*Nephridia Xanthopus.* ( BR. )

*Nigra; thorace tenuissimè punctato, metathorace obliquè striato, capite anteriùs aureo villosa; mandibulis, palpis, tarsisque saturatè, abdominis apice obscurè, rufis; segmentis 3 primis margine argenteo pilosis; alis hyalinis, apice nervisque fuscis. Femina.*

( Long. 4 lig. )

Tout l'insecte est noir avec le devant de la tête, excepté le vertex, revêtu de poils d'un roux doré. Les mandibules sont rousses en grande partie, et les palpes ont cette même couleur, mais plus jaunâtre et tirant sur l'ocre. Le corselet est parsemé de points enfoncés, petits et serrés; les ailes sont transparentes, avec les nervures brunes et le bout enfumé; les éperons des jambes sont d'un jaune pâle, et les articles de tous les tarsez roux, excepté le premier article des quatre antérieurs, et les deux premiers des postérieurs qui sont noirs en dessus. Le métathorax (1) est

(1) Bien que les recherches de M. Audouin sur le thorax des animaux articulés nous aient démontré que cette partie n'est autre chose que le premier

strié obliquement dans sa première moitié, et en travers à sa partie postérieure qui est aussi plus rugueuse; une ligne élevée, placée dans un sillon, parcourt longitudinalement la partie supérieure de ce métathorax. Les trois premiers segmens de l'abdomen sont revêtus de poils argentés sur les côtés et le long du bord postérieur; les côtés du quatrième, le suivant en entier et l'anüs sont d'un roux obscur.

Cet insecte vient de la côte de Guinée; on n'en connaît qu'un seul individu qui m'a été communiqué par M. Chevrolat, et qui fait partie aujourd'hui de la collection du Museum d'histoire naturelle de Paris.

segment de l'abdomen, je pense qu'il est utile de conserver ce nom en attendant que des travaux d'ensemble aient permis d'en assigner un autre. Il est évident qu'on ne pourra le conserver long-temps, puisque le véritable métathorax existe dans les Hyménoptères comme dans les autres insectes.

---

---

**NOTICE**

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE D'AULAQUE, GENRE D'HYMÉNOPTÈRES DE LA SECTION DES TÉRÉBRANS, FAMILLE DES PUIPIVORES, TRIBU DES ÉVANIALES; PAR M. AUDINET-SERVILLE.

( Séance du 18 avril 1833. )

---

Le genre *Aulacus* est dû à feu Jurine, qui en donna les caractères dans sa *Nouvelle méthode de classer les Hyménoptères*, publiée en 1807. L'individu unique qui lui servit de type, était une femelle trouvée dans les montagnes de la Suisse; elle est représentée pl. 7, fig. 3 dudit ouvrage; cette espèce n'ayant été décrite par aucun auteur, Jurine l'a nommée *Aulacus Striatus*. Depuis, M. Latreille, notre illustre maître, dans un voyage qu'il fit en Bourgogne, prit un assez bon nombre d'individus des deux sexes d'un *Aulacus*, que nous ne considérons, MM. Le Peletier de Saint-Fargeau, Brullé et moi, que comme une variété du *Striatus*, dont elle ne diffère que par quelques taches ferrugineuses placées derrière la tête, et par l'abdomen qui a moins de segmens rouges. Mais au surplus, dans trois individus de

ma collection, que je dois à la générosité de M. Latreille, l'abdomen varie également sous ce rapport; et c'est un fait que plusieurs entomologistes peuvent attester, que dans les Hyménoptères dont l'abdomen est rouge et noir, et le nombre en est grand, l'une de ces couleurs prend souvent la place de l'autre, suivant les individus et abstraction faite du sexe.

En janvier 1829, M. Th. Say, dans un ouvrage intitulé : (*Contributions of the Maclurian Lyceum*, vol. 1, p. 67) mentionne une nouvelle espèce d'Aulaque, qu'il nomme *Fasciatus*, et se trouve à Ohio; elle est longue de six lignes, ses ailes sont violacées avec une bande hyaline au milieu.

Enfin, parmi des insectes recueillis l'année dernière dans la Touraine, par un de mes neveux, et qu'il m'a remis récemment, il s'est trouvé un *Aulacus* nouveau que je nommerai :

AULAQUE DE PATRAT, *Aulacus Patrati*. (Pl. 15, fig. C.)

*Antennis, capite thoraceque nigris; abdomine nigro, tribus primis segmentis totaliter aut partim tantum testaceis. Pedibus testaceis, femoribus nigris; quatuor anticis apice testaceis: tibiis posticis in medio nigris. Alis hyalinis; anticis cum fasciâ transversali et puncto, nigricantibus.*

Long. 5 lign.

Tête d'un noir luisant avec des points peu serrés. Corselet noir, rugueux, ayant même quelques élévations transversales. Abdomen noir, l'extrémité du premier segment,

principalement sur les côtés, le second en entier et le troisième, à l'exception du bord postérieur, sont testacés. Tarrière deux fois aussi longue que l'abdomen, noire avec l'extrémité un peu rougeâtre. Antennes noires, ainsi que les cuisses; les quatre antérieures, d'un jaune testacé à l'extrémité, les quatre premières jambes, d'un jaune testacé; les postérieures noires avec la base et l'extrémité d'un jaune testacé. Tous les tarses de cette dernière couleur, mais noirâtres au bout. Ailes transparentes à nervures brunes; les antérieures ayant leur point épais noirâtre, roux au milieu; une grande tache carrée, en forme de bande, part de ce point et se termine en se rétrécissant un peu, à l'extrémité de la seconde cellule discoïdale; un point de même couleur, mais moins foncé, se remarque en outre, avant la première cellule discoïdale. Femelle.

Il diffère de l'*Aulacus Striatus* par les caractères suivans : 1° Tête entièrement noire, tandis que dans le *Striatus* femelle (au moins dans la variété trouvée par M. Latreille) la bouche, le bord antérieur et le bord postérieur des yeux, sont testacés; 2° corselet plus rugueux; 3° abdomen plus allongé, moins pyriforme; 4° toutes les cuisses noires; elles sont entièrement testacées dans le *Striatus*; 5° ailes antérieures traversées par une bande noirâtre, tandis que la première espèce a les siennes tout-à-fait diaphanes.

Trouvé aux environs de Tours, pendant l'été de 1832, par M. Jules Patrat, mon neveu.

---

---

**MÉMOIRE**

SUR UNE NOUVELLE CLASSIFICATION DES ARANÉIDES, PAR  
M. LE BARON DE WALCKENAER, MEMBRE DE L'INSTITUT,  
ETC., MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE  
DE FRANCE.

( Séance du 3 juillet 1833. )

---

Les classifications en histoire naturelle ont été considérées sous trois points de vue également erronés. Les uns ont cru y trouver toute la science, d'autres, simplement un moyen d'en faciliter l'accès, d'autres, un artifice pour en déguiser les vides et les imperfections. Les premiers en ont exagéré l'importance, les seconds n'en ont eu qu'une idée incomplète, les derniers n'en ont compris ni le but, ni la nature.

Pour rectifier les fausses conceptions des uns, et vaincre le dédain des autres, de longs discours sont inutiles. Il suffira de bien définir ce que sont les classifications et les méthodes pour l'étude de la nature, et alors leur importance réelle, les principes qui doivent nous guider dans leur formation, les obstacles qui s'opposent à leur perfection, leur influence sur les progrès de la science, tout cela résultera

de notre seule définition, si elle est exacte, si elle donne une idée claire et complète de la chose qu'elle veut faire connaître.

Mais avant, écoutons ce qu'on nous oppose :

C'est un projet insensé, c'est une pensée folle, petite et mesquine, diront les adversaires des méthodes, que de vouloir enfermer la nature dans vos cadres, de la contraindre à entrer dans les cases étroites et étiquetées d'avance, que vous avez formées pour la contenir. Vous la rapetissez ainsi à la mesure de votre intelligence, vous vous en formez des idées fausses, vous substituez partout les mots à la place des choses, et l'erreur à la vérité ; vous restreignez le champ illimité de l'observation ; vous déguisez la disette de vos connaissances sous l'appareil d'un savoir qui est pire que l'ignorance ; vous chargez inutilement votre mémoire de mots barbares, et vous ne vous apercevez pas que les caractères qu'ils servent à définir, ne s'appliquent qu'à un petit nombre des êtres que vous voulez signaler, et souvent même ne s'appliquent parfaitement à aucun en particulier. Sachez que la nature n'a créé ni classes, ni genres, ni familles, ni races : ce sont là des arbitrations trompeuses ; la nature a créé des individus et des espèces ; étudiez-la donc dans la variété infinie de ses productions, sans chercher à l'assujétir à vos plans qu'elle méconnaît ; étudiez-la, après avoir délivré votre esprit des formes pédantesques d'un faux enseignement, après avoir rejeté loin de vous les entraves que vos méthodes mettent aux progrès de cette belle science.

Voilà, je crois, les objections dans toute leur force : voici la réponse :

Dire que la nature n'a créé ni classes, ni genres, ni familles, ni races, c'est nier qu'elle ait établi des rapports entre les différens êtres soumis à nos observations ; c'est dé-

mentir ce que le coup-d'œil le plus superficiel sur la création, nous apprend; car ces mots classes, genres, familles, races, ne signifient rien, ou servent à désigner des groupes d'êtres liés par des rapports de ressemblance dans leur forme et dans leur organisation.

Dites donc que la nature ne connaît point les classes, les genres, les familles, les races, telles que nous les définissons; ajoutez même que quelque perfectionnées que soient nos méthodes, elles seront toujours incomplètes et fautives, et alors vous aurez avancé une proposition vraie et incontestable, mais très inutile et très oiseuse, car c'est dire, en d'autres termes, que jamais nous n'aurons une parfaite connaissance de l'univers, qu'un être fini et borné et à courte existence, n'est point appelé à comprendre parfaitement, ni par conséquent à définir exactement, ce qui est éternel et infini; que l'homme, enfin, n'est pas Dieu; et c'est ce que nous savons de reste.

Nos méthodes, en histoire naturelle, ne sont donc rien autre chose que l'expression la plus concentrée, la plus générale et la plus claire des connaissances que nous avons acquises sur les rapports de similitudes, ou de différences qui existent entre les êtres ou les productions, objets de nos études; et qui est-ce qui ne comprend pas, d'après cette seule définition des méthodes, leur importance et leur usage? Plus nos connaissances sont étendues et précises, plus nos classifications se rapprochent de celles que la nature a établies; plus les caractères sur lesquels elles sont fondées résument, dans un petit nombre de faits généraux, les faits particuliers; plus ces caractères sont faciles à appliquer et à composer, mieux nous embrassons, par la pensée, les rapports si multipliés des êtres entre eux; plus nous devenons aptes à apercevoir ce qui, dans les formes et dans l'organisation, rapproche ou sépare les êtres, ou les

*Comptes*

productions soumises à notre investigation ; c'est-à-dire que les méthodes nous rendent l'acquisition de la science plus facile, mais nous aident à conserver, dans notre mémoire, les connaissances acquises, et donnent le plus puissant de tous les moyens pour en accroître la masse d'une manière indéfinie. Les caractères des méthodes sont, en histoire naturelle, ce que les formules algébriques sont dans les sciences mathématiques. Une foule de faits démontrés, et des applications sans nombre jaillissent de leur développement, et par la comparaison et la combinaison de ces formules, on en obtient d'autres encore plus générales, et plus fécondes.

Ces considérations, sur les classifications et les méthodes, en histoire naturelle, appliquées à l'entomologie, pourraient me conduire à proposer des réformes importantes dans cette branche de nos sciences. Il n'est personne, parmi ceux qui la cultivent avec quelque ardeur, qui ne s'aperçoive que les méthodes les plus estimées, et les plus généralement suivies, sont loin d'offrir le résumé des connaissances acquises jusqu'à ce jour, et de répondre à la définition que nous avons donnée de toute bonne classification. Mais je ne dois pas oublier que je me suis proposé de traiter dans ce mémoire un sujet plus borné ; il s'agit seulement ici de mettre à profit les réflexions que je viens de présenter à mes lecteurs, pour mieux faire connaître la raison des changemens que j'ai introduits dans la méthode proposée par moi, il y a trente ans, pour la classification des insectes compris dans le genre *Aranea* de Linné, et que je désigne sous le nom d'*Aranéïdes*.

Dans un mémoire lu à la Société Philomatique, je proposai de séparer les Araignées dites aviculaires et mineuses, du genre *Aranea*, et d'en former un nouveau genre sous le nom de *Mygale*. J'assignai les caractères de ce nouveau

genre, qui fut adopté par les naturalistes. Depuis, dans un ouvrage sur les insectes des environs de Paris, j'établis de nombreuses divisions, et subdivisions dans ces deux genres. Elles en facilitèrent l'étude et passèrent bientôt dans les Dictionnaires d'histoire naturelle, et dans les suites à Buffon que l'on publiait alors.

Enfin, en 1805, je fis paraître mon *Tableau des Aranéides ou Caractères essentiels des tribus, genres, familles, et races que renferme le genre ARANEA de Linné, avec la désignation des espèces comprises dans chacune de ces divisions.*

De ces espèces, un grand nombre étaient inédites, et le sont encore, attendu qu'elles se trouvent, comme toutes les autres, nommées et classées dans mon ouvrage, mais non décrites. Depuis, un grand nombre d'Aranéides, remises au Muséum d'histoire naturelle par les naturalistes voyageurs, envoyés par le gouvernement dans les diverses parties du monde, ont été obligeamment soumises à mon examen, et je les ai toutes décrites avec soin. Les noms qui se trouvent sur les bords qui les renferment, et les étiquettes de plusieurs boîtes où on les a rangées, ont été imposés par moi, écrits sous ma dictée, et se rapportent aux descriptions manuscrites que j'en ai faites. J'ai décrit aussi un assez grand nombre d'espèces nouvelles d'Araignées dans des collections particulières. J'en ai reçu moi-même de divers pays, et, en espèces européennes, ma collection est la plus nombreuse et la plus complète que l'on ait encore rassemblée; de toutes celles qui ont été décrites comme espèces nouvelles par les savans naturalistes qui se sont appliqués à l'étude de ces insectes, il n'en est presque aucune qui ait échappé à mes observations. Aussi le nombre des espèces inédites, décrites et classées par moi, est plus du double de celles qui se trouvent inscrites dans mon

TABLEAU. Ce nombre d'espèces nouvelles se trouve encore plus que doublé par l'ouvrage manuscrit sur les Araignées de la Caroline septentrionale, que j'ai acquis en Angleterre, de celui qui en était propriétaire. Cet ouvrage est de M. Abbot à qui nous en devons un autre sur les Lépidoptères de la même contrée, qui a été publié. Celui qu'il a composé sur les Aranéïdes, lui a coûté cinq ans de travaux : il contient plus de cinq cents figures d'Araignées et de Faucheurs, peintes sur le vivant avec beaucoup d'habileté, et chaque figure est accompagnée d'une description écrite en anglais, courte, mais suffisante, parce qu'elle indique ce que la figure n'a pu rendre, et le lieu et l'époque où l'insecte a été pris. Je possède en nature quelques-unes des espèces figurées par M. Abbot. J'ai eu occasion d'en décrire un certain nombre dans la collection du Muséum; d'autres se trouvaient déjà décrites dans le travail de M. Bosc, sur les Araignées de la Caroline, cité dans mon tableau; et, par tous ces moyens de comparaison, j'ai pu reconnaître que les figures et les descriptions de M. Abbot étaient fidèles, et méritaient d'inspirer la plus entière confiance; trois cents, au moins, des espèces qu'il a figurées, peuvent être classées avec certitude dans les genres et les subdivisions des genres que j'ai établis.

De cette grande récolte d'Aranéïdes, peu a été mise au jour. J'ai cependant publié sous le titre d'*histoire naturelle des Araignées*, cinq fascicules, sous la forme de celles de Panzer qui renfermait près de cinquante espèces d'Araignées tant européennes, qu'exotiques, figurées avec soin. Cet ouvrage, qui devait avoir une suite, n'a pas été continué. J'ai fait paraître aussi, à d'assez longs intervalles de temps, trois fascicules sur les Aranéïdes de France, dans la *Faune Française*. Dans ces deux ouvrages restés incomplets, je me suis conformé à la méthode exposée dans mon tableau des

Aranéides en 1805 ; je me suis contenté de rectifier les erreurs, ou de faire les corrections et les améliorations partielles que m'indiquaient de nouvelles et plus nombreuses observations. Du reste, je n'ai ni adopté, ni combattu les changemens que d'habiles naturalistes ont voulu faire à ma méthode ; ce n'était assurément pas par attachement à mes idées, ni par aucun esprit de système, encore moins par dédain pour les travaux des naturalistes qui s'étaient acquis une si grande et si juste célébrité ; mais c'est qu'après y avoir mûrement réfléchi, je n'étais pas convaincu que les changemens faits par eux à ma méthode, fussent des améliorations réelles, leurs classifications étaient loin de me paraître plus naturelles que la mienne, et elles étaient certainement moins claires et moins faciles.

Cependant les profonds observateurs qui étaient les auteurs de ces changemens, les considéraient tout autrement ; ce n'était pas le desir d'innover, mais bien l'intention de perfectionner qui les leur avait fait proposer. Les motifs qui les avaient déterminés n'offraient de nouvelles considérations, de nouveaux points de vue dont je devais faire mon profit. De plus, lors même que j'aurais mis autant de soin à me déguiser les imperfections de mon travail, que je me donnais de peine pour les découvrir, il ne m'eût pas été permis de me montrer satisfait d'une œuvre que d'aussi bons juges trouvaient réformable en plusieurs points. Enfin, la grande quantité d'espèces nouvelles que j'ai décrites, les observations importantes et multipliées que j'ai faites, depuis la publication de mon TABLEAU, m'ont procuré des lumières qui me manquaient lorsque je le rédigeai. Toutes ces causes devaient nécessairement me conduire à des perfectionnemens nombreux dans les détails, et pouvaient me suggérer des altérations notables dans l'ensemble.

C'est, en effet, ce qui est arrivé. Cependant je dois dire

que la grande quantité d'espèces découvertes depuis la rédaction de ma méthode, n'a nécessité la création que d'un très petit nombre de genres, et la série même de ces genres n'a éprouvé que peu d'altération. L'ordonnance générale du nouvel édifice que j'ai élevé est semblable à l'ancien ; mais il y a, je crois, plus de richesse, d'harmonie et de régularité dans l'ensemble, plus de fini dans chacune des parties, un jour plus vif et plus égal. Lorsque nos connaissances se perfectionnent, nos méthodes se simplifient et se complètent.

Avant de publier la méthode à laquelle je me suis arrêté, relativement aux Aranéïdes, avec la description de toutes les espèces, et les observations auxquelles elles ont donné lieu, je desiré soumettre au jugement des naturalistes, les bases de mon nouveau travail, et leur présenter, dans un tableau synoptique, la série des genres que j'ai adoptés. Je ferai suivre ce tableau de courtes indications propres à faire connaître les genres déjà décrits sous d'autres noms, ou ceux que je n'ai pas cru devoir approuver. Cette sorte de concordance ou de synonymie facilitera, dès ce moment, l'étude de ces insectes à ceux qui connaissent ce que j'ai déjà publié sur ce qui les concerne, ou qui voudront consulter les travaux des autres naturalistes sur le même sujet. Je terminerai par quelques remarques sur les affinités des grandes divisions, ou groupes de genres, que j'ai établis dans les Théraphoses et les Araignéees, qui sont les fondemens de ma méthode. Par là on connaîtra les avantages qu'elle présente et les inconvéniens qui y sont attachés et que je n'ai pu éviter.

Mais, pour bien apprécier les motifs qui m'ont déterminé dans la rédaction de mon nouveau tableau, il est utile de reprendre les considérations sur les méthodes en histoire naturelle, par lesquelles j'ai commencé ce mémoire,

afin qu'on puisse juger des applications particulières que j'en ai faites aux Aranéides. Ce n'est pas un des moindres avantages de la science que nous cultivons, de pouvoir nous élever, par la contemplation d'un insecte, jusqu'aux vérités les plus fécondes.

J'ai dit qu'une méthode en histoire naturelle était l'expression la plus abrégée, la plus générale et la plus claire des connaissances que nous avons acquises sur les rapports de différence et de ressemblance qui séparent ou rapprochent les diverses productions de la nature.

Mais comment obtenir cette expression la plus abrégée, la plus générale, la plus claire, et, par conséquent, la plus parfaite. Il n'y a qu'un seul moyen, c'est de s'efforcer d'acquérir la connaissance la plus étendue, la plus complète, la plus approfondie des objets que l'on veut soumettre à la méthode, et la connaissance de l'espèce est, en histoire naturelle, le commencement et la base de toutes les autres. Mais cette connaissance offre, dans chacune des nombreuses ramifications de la science, des difficultés particulières et spéciales qu'il faut d'abord vaincre.

Ainsi, les Aranéides, insectes sans métamorphoses, et qui sortent complets de l'œuf, se présentent à nous complètement organisés; mais ils diffèrent, selon l'âge, en couleur et en grosseur; leur derme mou est facilement altéré par les impressions de l'air, par l'état de grossesse ou par la ponte. Elles offrent donc, dans la détermination des espèces, plus de causes d'erreurs que les insectes à dermes durs et à métamorphoses, qui, en sortant de leurs chrysalides, ont la grandeur, les couleurs et les formes qu'ils doivent conserver pendant toute la durée de leur existence.

L'Araignée offre dans le même individu, pris à des âges et dans des lieux différens, des différences plus grandes que celles que nous font voir, dans certains insectes, des es-

pèces bien distinctes, et très éloignées les unes des autres, ou même appartenant à des genres différens.

Aussi est-il arrivé que, dans les ouvrages des meilleurs naturalistes, de ceux-là même qui ont donné à l'étude des Araignées une attention toute particulière, la même espèce s'est trouvée décrite sous plusieurs noms différens, et qu'on a ainsi multiplié le nombre des espèces fictives, au grand détriment de la science.

Albin, auteur d'un ouvrage fort rare, mais fort médiocre sur les Araignées, a figuré jusqu'à six fois les individus de la même espèce comme des espèces différentes. L'ouvrage manuscrit d'Abbot, sur les Araignées de la Caroline, fournit aussi de fréquens exemples de cette sorte d'erreur; et, quoique nous n'ayons pas examiné par nous-même les variations des espèces ainsi multipliées par les figures, ces figures seules nous suffisent pour prononcer avec certitude sur l'identité de certaines espèces considérées par cet auteur comme différentes. M. Hahn, qui publie en ce moment en Allemagne une monographie des Araignées fort estimable, par les figures, n'a pas échappé, dans les trois livraisons qui ont paru, à ce genre de faute. Moi-même je n'ai pas pu m'en garantir, malgré cette sorte d'instinct que l'habitude m'a donnée de discerner dans les Araignées les différences qui sont réellement spécifiques, d'avec celles qui tiennent à l'individu, à l'âge, à la mue, à la ponte, ou à d'autres causes accidentelles ou variables. Si j'avais suivi les auteurs qui m'ont précédé j'aurais reconnu jusqu'à quatre espèces différentes dans cette petite famille de *Dolomèdes* que j'ai nommée les *Riveraines*. Je les avais réduites à deux espèces, le *Marginatus* et le *Fimbriatus*, et je m'étais donné beaucoup de peine pour établir la synonymie de ces deux espèces sans pouvoir parvenir à le faire avec une parfaite certitude. Aussi, lorsque j'examinai de nouveau ce sujet pour la ré-

d'action de la *Faune Française*, j'eus quelques soupçons en comparant les descriptions et les figures des auteurs, avec deux individus de ma collection, que ces deux espèces de *Dolomèdes* devaient être réduites à une seule. Toutefois je n'osai pas prononcer d'une manière affirmative; mais, à la description du *Dolomèdes Fimbriatus*, j'ajoutai ces mots : « Si ce n'est pas une espèce distincte, c'est une variété remarquable ». Des observations suivies, faites peu après l'impression de ce fascicule, m'ont démontré que ces deux prétendues espèces de *Dolomèdes* ne sont que la même sous des âges différens, et qui varie aussi beaucoup en couleur par le changement de peau. Ainsi disparaissent toutes les contradictions et les erreurs que l'on croirait trouver dans la synonymie, les figures et les descriptions de ces deux espèces. On peut être certain que l'*Araneus Marginatus* ou l'*Ar. Marginata* de De Géer et de Panzer, l'*Araneus Undatus* de Clerck, l'*Araneus Fimbriatus* du même et de Linné, l'*Aranea Paludosa* de De Géer, le *Dolomedes Marginatus*, et le *Dolomedes Fimbriatus* de mon tableau, de la *Faune Française*, des ouvrages de M. Latreille, et de beaucoup d'autres naturalistes, le *Dolomedes Limbatus*, et le *Dolomedes Marginatus*, et le *Dolomedes Fimbriatus* de M. Hahn ne sont qu'une seule et même espèce. (1)

Le peu de soin que l'on met à comparer les descriptions et les figures d'Aranéides, déjà publiées, avec celles que l'on observe, multiplie aussi beaucoup, dans ces insectes, le nombre des espèces fictives. C'est sous ce rapport surtout que l'ouvrage de M. Hahn laisse beaucoup à désirer. Ainsi, en nous bornant à un seul genre dans le petit nombre de figures qu'il a déjà publiées, on trouve une *Lycosa Sabulosa*, donnée comme inédite, qui est la *Lycosa Fabrelis*

(1) Hahn. *Die Arachniden*, pag. 14 et 15, fig. 10, 11 et 12.

de Clerck , décrite et figurée par moi dans la Faune Française ; une *Lycosa Lugubris* qui est ma *Lycosa Vorax* , et une *Lycosa Meridiana* qui est ma *Lycosa Lugubris* , une *Lycosa Cursor* qui est ma *Lycosa Velox*.

Un des naturalistes qui a le plus contribué aux progrès de l'étude des Aranéïdes, M. Léon Dufour, a cependant figuré et décrit sous un nouveau nom , dans le Journal des Sciences Naturelles, une Épéïre souvent et bien signalée avant lui, l'*Aranea Cicatricosa* de De Géer , l'*Araneus Umbraticus* de Clerck ; trompé par les habitudes paresseuses et nocturnes de cette espèce, qui construit sa toile orbiculaire dans l'ombre, et la laisse tomber en lambeaux, M. Dufour a méconnu le genre à laquelle elle appartenait, et a été presque tenté de la ranger dans les Thomises.

Un des premiers résultats de la méthode est d'empêcher de commettre cette dernière sorte d'erreur, et de rendre les autres peu importantes, lorsqu'on les commet.

En effet, l'observation nous apprend que tous les êtres vivans qui se ressemblent en tout par leurs formes extérieures, et qui ne diffèrent que par la grandeur ou les couleurs, sont aussi conformés de même intérieurement, et ont les mêmes industries et les mêmes habitudes, et aussi que les espèces qui ont le même genre de vie se ressemblent par leurs formes extérieures. Rapprocher et réunir dans des groupes particuliers toutes les espèces qui ont entre elles une complète ressemblance, doit donc être la première opération de la méthode. C'est aussi la plus importante et la plus difficile, puisqu'elle suppose, pour être entière, la connaissance approfondie des espèces, tant sous le rapport du mode d'existence que sous celui de l'organisation, et qu'il ne s'agit pas seulement de déterminer la ressemblance des formes générales du corps, mais de chacune des parties, et principalement de celles qui servent au

soutien de la vie, à la propagation de la postérité, et qui sont les organes de la nutrition, de la vue, du toucher, de la respiration, de la génération, et les organes qui sont accessoires ou supplémentaires à ces fonctions, et qui servent à l'animal pour s'approvisionner et se défendre lui et sa postérité.

Dans les Aranéides, tous ces organes étant à nu, l'observation en est plus facile que dans certaines classes d'insectes où ils sont cachés et reployés : il est plus facile aussi de déterminer le degré de ressemblance qu'ils offrent dans leurs habitudes, parce que toutes enveloppent leurs œufs dans des cocons de soie filés par elles, toutes tendent des fils, ou construisent des toiles pour attraper leur proie avec cette même soie, toutes l'emploient pour fabriquer ou consolider leurs demeures; et l'observation ne tarde pas à nous apprendre que toutes celles dont les cocons sont semblables, les demeures pareilles, les fils tendus ou les toiles construites de la même manière, et qui diffèrent spécifiquement, se ressemblent par leur conformation extérieure, et par leur façon de vivre. Lors donc que l'on aura rapproché toutes ces espèces entre elles, on aura autant de groupes ou de familles qu'on a remarqué de différences dans les formes, l'industrie et les habitudes de chacune de ces familles, et chaque famille sera caractérisée par la description d'une seule des espèces qu'elle renferme, abstraction faite de la grandeur et de la couleur, et des minutieuses particularités qui servent à distinguer chaque espèce de toutes les autres.

Alors il importe peu que vous ayez compris plusieurs espèces sous un même nom, ou décrit la même espèce sous plusieurs noms différens, puisque vous êtes certain de retrouver, dans les caractères de la famille, tout ce qu'il y a de plus essentiel dans la description de chaque espèce, et dans les habitudes qui lui sont propres.

qui elles nous offrent

2. voyez

Nous avons fait un grand pas : nous sommes arrivés à faciliter la connaissance des espèces décrites, à saisir les rapports qui existent entre elles, et par là nous avons acquis les moyens d'augmenter le nombre des espèces non décrites, de les distinguer de celles qui nous étaient connues, d'éviter les erreurs et la confusion; nous nous sommes rendus capables de cultiver le champ de la science, sans y introduire nous-mêmes l'ivraie et les mauvaises herbes.

Cependant, les familles que nous avons formées d'après la loi qui nous a servi pour leur formation, sont encore très multipliées. Quelques-unes renferment, il est vrai, une longue suite d'espèces, mais d'autres sont composées d'un petit nombre. Il en est qui ne renferment même qu'une seule espèce. Il y a donc encore ici une grande surcharge pour la mémoire, un grand embarras pour saisir les rapports des êtres entre eux, au milieu d'une si grande multitude de distinctions et de caractères.

Pour obvier à cet inconvénient, pour faire faire un second pas à la méthode, il semble que rien ne paraît plus simple et qu'il n'y ait qu'à opérer sur les familles, comme on a fait sur les espèces, c'est-à-dire rapprocher celles qui se ressemblent. Oui.—Mais il y a ici une difficulté qui n'existait pas d'abord. Nous avons rapproché les espèces d'après leur ressemblance complète, sauf la grandeur et la couleur; mais actuellement qu'exclurons-nous, ou plutôt que choisirons-nous pour opérer le rapprochement des familles, et en comprendre un nombre plus ou moins grand sous une division générale? Sera-ce la forme du corps, les organes du mouvement, de la nutrition, ou ceux de la génération, de la vue, ou les organes supplémentaires et en quelque sorte industriels auxquels nous nous attacherons de préférence? Prendrons-nous une seule de ces parties, ou plusieurs à-la-fois, pour caractériser nos nouvelles divisions?

Adopterons-nous, pour base de cette classification, les habitudes, le genre d'industrie, sans avoir égard aux formes? ou bien ne considérerons-nous que les formes extérieures, sans faire attention au mode d'existence? Mais soit que nous choissions l'un ou l'autre de ces partis, nous ne pouvons créer une méthode, ou du moins une méthode bonne et conforme à la définition que nous en avons donnée, puisque nos divisions et les caractères qui serviront à les signaler, bien loin d'être l'expression des connaissances que nous avons acquises sur les rapports qui existent entre les êtres soumis à nos observations, seront au contraire en contradiction avec ces rapports.

Pour nos Aranéides en particulier, il semble que le premier pas que nous avons fait dans la méthode nous empêche d'en faire un second, et nous prouve que toute méthode générale, relativement à ces insectes, est impossible à construire. En effet nous avons remarqué que toutes les fois que la conformation extérieure était pareille, les mœurs et les habitudes se ressemblaient. Mais si cette loi, que l'observation nous a fournie, est sans exception pour les espèces rapprochées en famille, elle semble se démentir fréquemment, lorsqu'on veut comparer les familles entre elles, et les rapprocher dans une division commune pour en former des genres.

Il est des Aranéides qui courent à terre, se retirent dans des trous, et qui ont entre elles une telle ressemblance de formes et même de couleurs, qu'on a de la peine à distinguer les différentes espèces. Elles sont cependant fort nombreuses, et ont aussi toutes en général les mêmes habitudes, le même mode d'existence. Les légères différences de forme que l'on remarque entre elles sont aussi accompagnées de faibles diversités dans leurs habitudes, et les caractères des familles diffèrent peu de celui du genre; ce

genre est celui des Lycoses ou Araignés loups, et il n'y en a pas de plus naturel.

Tout irait bien, si tous les genres étaient ainsi, et les familles une fois formées, il serait facile de compléter la méthode, du moins dans ce qui concerne la formation des genres.

Mais les Aranéïdes nous fournissent des exemples tout contraires à celui que nous venons de rapporter, et je me contenterai de citer le plus remarquable de tous.

Rien ne frappe plus, dans les Araignées, l'observateur le plus inattentif que l'industrie dont la nature les a pourvues, de pouvoir fabriquer ces fins tissus de soie qui leur servent pour enlacer leur proie ; et dans le nombre, nulles d'entre elles n'excitent plus l'admiration que celles qui savent construire des réseaux à mailles écartées, formées par des fils tournés en spirales, ou en cercles concentriques croisés par des rayons qui aboutissent tous à un même centre. Il semble qu'un trait de similitude si grand dans les habitudes, et le genre d'industrie, devrait être signalé par une grande ressemblance dans les formes, et cependant les familles que nous avons établies d'après cette ressemblance, et qui se distinguent par cette industrie géométrique, diffèrent tellement entre elles, qu'au premier coup-d'œil il semble qu'elles n'appartiennent même pas au même ordre d'insectes. Parlerons-nous de grandeur ? Il s'en trouve qui, après avoir atteint toute leur croissance, n'ont pas plus d'une ligne et demie de long, d'autres qui ont plus de deux pouces. Des couleurs ? Il y en a de sombres, de claires, de rouges, de vertes, de brunes, de dorées, d'argentées, d'ornées de zones ou de bandes, de losanges, de triangles, de carrés, de festons, d'arabesques dessinés sur leurs dos. De la forme du corps ? Il y en a d'ovales, de cylindriques, de paraboliques, de festonnées, de triangulaires, d'autres

avec des éminences ou des mamelons, d'autres même dont l'abdomen n'offre qu'une masse irrégulière, et est comme formé de plusieurs bosses, d'autres enfin où cet abdomen est, tantôt triangulaire, tantôt circulaire, tantôt allongé, tantôt très court et très large, tantôt découpé ou échancré, a cependant ce caractère qu'il est armé de pointes ou d'épines dures, cornées, et dont le dos offre de petites plaques ou écailles dures; ces épines ou pointes diffèrent dans chaque race et dans chaque espèce par leur nombre, leur longueur, leur position. Mais peut-être que le corselet offrira, dans ces Aranéides, plus de constance dans la forme? Point. — Il est tantôt aplati, tantôt bombé, arrondi à sa partie antérieure, ou revêtu de tubercules coniques, bruns ou couverts de poils argentés et brillans. Les pattes ou les organes du mouvement ne diffèrent pas moins; très courtes dans quelques familles, elles sont dans d'autres d'une longueur démesurée; leur superficie est luisante et comme chagrinée dans certains, et dans plusieurs recouvertes de poils longs et fins dans une partie de leur longueur.

Si, après nous être long-temps étonnés de différences si complètes entre des familles d'insectes qui ont entre elles une si grande conformité dans le trait principal de leur industrie, nous en poursuivons l'examen avec persévérance et avec le desir d'expliquer ces anomalies, nous nous apercevons avec une grande satisfaction que toutes ces familles, qui semblent diverger tellement entre elles par les formes de presque toutes les parties du corps, se ressemblent toutes par les organes principaux de la nutrition et de la vue, par la bouche, par les yeux. Toutes les Aranéides qui sont *orbitèles*, c'est-à-dire qui construisent ces réseaux en cercles et à rayons concentriques, ont toutes sans exception huit YEUX égaux entre eux, sur deux lignes occupant

le devant du corselet, les quatre intermédiaires formant un carré; les YEUX latéraux rapprochés, une LÈVRE large, arrondie; des MACHOIRES courtes, larges, arrondies, très étroites à leur insertion, écartées: et la réunion de ces caractères ne se trouve que dans les Aranéïdes qui sont *orbitèles*. Il y a bien quelques Aranéïdes *orbitèles* qui présentent une autre conformation dans la bouche et dans les yeux, et qui par conséquent font partie d'une autre division, d'un autre genre; mais il n'y en pas, je le répète, qui offre cette forme de la lèvre et des mâchoires, et le placement des yeux ci-dessus caractérisé, qui ne soit *orbitèle* et du genre Epéïre.

Si je compare de même toutes les autres familles que j'ai formées dans les Aranéïdes, d'après une ressemblance complète, je trouve que toutes les fois qu'il y a des variations notables dans la forme de la bouche, il y en a aussi dans le placement des yeux, *et vice versa*, et que toutes les fois que l'on remarque des disparités dans un de ces deux organes, celui de la vue ou celui de la nutrition, ou dans tous les deux réunis, il y a de très grandes différences dans la texture de la toile, et dans les habitudes. Nous avons donc découvert par voie d'analyse, la loi qui doit régir la méthode dans les Aranéïdes. Après avoir groupé les différentes espèces en familles, nous avons trouvé un moyen de coordonner entre elles les différentes familles, ou de les réunir sous des divisions plus générales, que l'on nomme *Genres*.

Ne me demandez pas pourquoi, dans les Aranéïdes, il existe un rapport nécessaire entre la manière dont les yeux sont placés et la forme de la lèvre et des mâchoires; pourquoi, lorsque ces organes varient, il y a aussi de notables variations dans les habitudes et l'industrie; pourquoi leurs autres organes, la forme de leur corps, les

tégumens qui les recouvrent peuvent offrir de si grandes différences, sans que le mode de vivre cesse d'être analogue dans ses particularités les plus distinctives. Sans doute il serait possible de donner d'un fait aussi important des explications au moins plausibles, mais il suffit pour notre objet d'en avoir constaté la réalité.

Nous n'avons pu le faire que par la comparaison d'un grand nombre d'espèces. Le raisonnement seul ne pouvait nous y conduire. Dans les autres Arachnides, c'est-à-dire dans les tribus d'insectes voisins des Aranéïdes, dans les Scorpions, les Faucheurs et les Solpuges, les mêmes rapports n'existent pas entre les organes de la vue et ceux de la nutrition.

Dira-t-on que, sans ce pénible rapprochement des espèces pour en former des familles, sans cette comparaison des familles entre elles, ces rapports dans les Aranéïdes auraient pu être devinés par l'examen de l'organisation de quelques-unes d'entre elles, de leurs mœurs et de leurs habitudes? Nul doute qu'ils auraient pu l'être, mais on n'eût pu connaître ainsi jusqu'où peuvent s'étendre les légères variations des organes qui déterminent ces rapports, sans que le mode d'existence en soit sensiblement altéré; et sans cette connaissance, la plus grande sagacité n'aurait pu garantir de fautes graves et nombreuses; les caractères des genres eussent été presque toujours fautifs, vagues ou incomplets, et le principe général sur lequel ils reposent ne donnant que des résultats erronés, eût été nié ou méconnu. C'est ainsi que, dans l'ordre moral et politique, les vérités les plus belles et les plus utiles, lorsque l'ignorance ou la présomption s'en emparent, se trouvent discréditées par les applications fausses ou maladroites qui en sont faites. Comment exprimer par des paroles des rapports qui ne nous sont pas tous connus, lorsqu'il est déjà si difficile de

le faire quand nous les connaissons? Une seule espèce nouvelle peut modifier quelquefois les caractères de la famille à laquelle nous la réunissons, et si elle diffère assez des espèces déjà décrites pour former une famille à part, sans constituer un nouveau genre, il sera souvent nécessaire de changer ou de modifier les expressions qui nous servent à caractériser le genre où nous la plaçons.

Ainsi, dans les Aranéides, les genres sont caractérisés par la manière dont les yeux sont placés, par la forme de la lèvre et celle des mâchoires; les familles ou subdivisions des genres, par les plus légères variations dans les organes qui servent à déterminer les genres, et aussi par les mandibules, les palpes, la longueur relative des pattes, les organes de la génération, les filières, la forme du corselet, celle de l'abdomen; les races ou subdivisions des familles, quand il est nécessaire d'en établir, par les plus petites différences dans chacune de ces parties, par tout ce qui fait que des espèces diffèrent d'une manière notable des espèces qui leur sont voisines.

Jusqu'ici ce n'est pas nous qui avons créé notre méthode, c'est la nature elle-même qui a établi nos races, nos familles, nos genres. Cependant, plus les rapports généraux nous forcent à négliger de rapports spéciaux, plus les êtres réunis sous une même dénomination diffèrent entre eux, plus l'expression des rapports qui les lient entre eux est incomplète, moins par conséquent nos divisions sont naturelles. Les races ou les subdivisions de la famille sont plus naturelles que les familles, et les familles le sont plus que les genres. La difficulté de la méthode augmentera donc, lorsqu'il faudra réunir les genres sous des divisions des plus générales, et assigner le rang qui convient à chacun d'eux.

A cet égard, je demande la permission de citer les re-

flexions que j'ai faites dans la préface de mon TABLEAU, publié en 1805. « Je n'entreprendrai point, disais-je alors, de justifier ici l'ordre suivant lequel j'ai disposé les genres des Aranéïdes; le lecteur, en jetant un coup-d'œil sur le tableau qui est en tête de l'ouvrage, pénétrera facilement les motifs qui m'ont guidé à cet égard. Je prie seulement qu'on n'oublie pas que les productions de la nature se tiennent entre elles comme les parties d'un beau groupe. Notre faible intelligence ne pouvant saisir l'ensemble de ce groupe, et parvenir à connaître les rapports multipliés qui lient entre elles ses différentes parties, est obligé de les détacher les unes des autres, et de les ranger à la file; forcés de rompre ainsi tant de liens qui les unissaient, pour les aligner toutes dans une série continue, nous n'avons plus que le choix des inconvéniens. »

Un naturaliste, doué d'une rare et patiente sagacité, et qui s'est rendu martyr de son amour pour la science, a cru trouver un moyen de grouper les genres des Aranéïdes, et d'établir parmi elles des divisions tranchées, au moyen du nombre des crochets des tarsi, qui est de deux dans certains genres, et de trois dans d'autres. Mais ce caractère, fût-il bon, ne pouvait être employé, parce que, dans la plupart des espèces, il exigerait le secours du microscope, et que même avec ce secours il ne pourrait être observé dans un très grand nombre, attendu que ces crochets sont souvent cachés ou masqués par des poils. Nos méthodes sont les résumés de nos connaissances, mais elles sont aussi les instrumens de notre intelligence, pour hâter les progrès de nos sciences et en faciliter l'accès; et c'est en vain qu'un instrument serait parfait, si nous ne pouvions en faire usage. Il ne suffit donc pas que nos méthodes soient bonnes et bien raisonnées, il faut encore qu'elles soient proportionnées à la faiblesse de nos organes,

ou des moyens inventés pour y suppléer. Mais ce n'est pas la seule considération qui doit faire exclure le mode de classification des Aranéïdes proposé par M. Savigny. Il n'est pas bon en lui-même, il est fondé sur un point de vue inexact. La plupart des Araignées ont à l'extrémité des tarsi deux crochets courts, courbes, finement pectinés, placés l'un à côté de l'autre, puis un troisième droit, non pectiné, opposé aux deux autres, qui est plutôt une sorte d'ergot qu'un véritable crochet; celui-ci se raccourcit dans plusieurs espèces et est à peine apparent dans d'autres; il s'oblitére entièrement dans certaines espèces, mais il est remplacé par un petit tubercule qui en tient lieu. En prenant pour base de la méthode un caractère aussi peu important, on rompt, comme on devait s'y attendre, les rapports les plus naturels. Aussi M. Savigny s'est-il trouvé conduit à placer dans des sections différentes les *Attes* et les *Erèses*, les *Dysdères* et les *Ségestries*. Pour quiconque a étudié les Aranéïdes, une méthode est jugée quand elle conduit à de pareils résultats.

Une observation bien plus importante que celle de l'absence ou de la présence d'un des crochets des tarsi, dans les Aranéïdes, est celle qui a été faite sur ces insectes par M. Léon Dufour. Il a, le premier, remarqué que certaines espèces avaient de chaque côté du ventre, près de la plaque pulmonaire, deux fentes ou ouvertures au lieu d'une, c'est-à-dire quatre en tout au lieu de deux. Cependant je me suis assuré par des dissections que ce caractère ne produit pas dans les organes respiratoires de différences notables, et il n'en entraîne aucune dans les organes de la nutrition, et dans ceux de la vue ou du mouvement, et dans les organes extérieurs. Ces fentes sont d'ailleurs difficiles à apercevoir, même dans les individus d'une certaine grosseur; elles se confondent souvent avec les vides qui

s'observent dans cette partie de l'abdomen. Ce n'est donc pas là un caractère facilement appréciable, tel qu'il est nécessaire qu'il soit pour servir à des divisions générales. On jugera facilement qu'il en est ainsi, lorsqu'on saura que M. Latreille, qui, autant qu'a pu le lui permettre ses grands travaux sur l'ensemble de l'entomologie, s'était attaché avec une ténacité toute particulière à l'étude des Aranéides, se saisit avec empressement de l'observation de M. Léon Dufour pour asseoir sur cette base une nouvelle division de ces insectes, et sépara pour la première fois les *Ségestries* des *Dysdères* (1), deux genres qu'ainsi que moi, il avait toujours placés à côté l'un de l'autre dans ses précédentes publications. En éloignant ainsi deux genres qui se tiennent par tant de rapports, il crut obéir aux conséquences de sa méthode, et il plaça les *Dysdères* dans les Aranéides qui ont quatre ouvertures pulmonaires, et les *Ségestries* dans celles qui n'en ont que deux. Il ne s'aperçut pas que les *Ségestries* ont aussi quatre ouvertures pulmonaires, aussi bien que les *Dysdères*, et que cette observation même démontrait la grande affinité de ces deux genres, et la sûreté des résultats tirés de l'ensemble de l'organisation, et de la similitude des mœurs et des habitudes.

Malgré ces réflexions, nous devons dire que la considération présentée par M. Léon Dufour a une grande valeur, et qu'elle a eu beaucoup d'influence sur les changemens que j'ai cru devoir introduire dans la série des genres de mon tableau publié en 1805; mais ce n'est pas cette considération que j'ai cru devoir choisir pour base principale de ma méthode.

Plus nous observons la nature, plus nous découvrons d'unité dans la variété de ses innombrables productions.

(1) Dans une des éditions du *Règne animal* de Cuvier.

Les mêmes caractères qui nous ont servi pour réunir nos races en familles et nos familles en genres, nous serviront aussi pour réunir les genres en grandes sections, c'est-à-dire que la considération des yeux et de la bouche suffira pour placer nos genres dans la série la plus naturelle que possible. Ce n'est pas un faible avantage pour une méthode que ses caractères soient toujours pris des mêmes parties ou des mêmes organes, elle y gagne en concision et en clarté, elle demande moins d'effort et d'intelligence pour la bien saisir; elle se grave mieux dans la mémoire, elle est d'un usage plus commode et d'une application plus facile. Ce sont là des préceptes recommandés par les maîtres de la science, et mieux encore suivant moi, inculqués par l'observation.

Ainsi, comme dans mon précédent tableau, la position des mâchoires, relativement au reste du corps et l'articulation des mandibules, établissent deux grandes divisions dans les Aranéïdes, savoir, les Théraphoses et les Araignées.

Le nombre et la position des yeux me suffisent ensuite pour reconnaître, dans ces deux grandes tribus d'Aranéïdes, des subdivisions tranchées et clairement caractérisées; ces subdivisions et la série de genres qui se trouvent compris sous chacune d'elles, concordent avec le mode d'existence, les mœurs, les habitudes et l'industrie propres à chaque genre.

C'est ce qu'il est facile de voir dans le tableau suivant.

TABLEAU

DES GENRES D'ARANÉIDES classées d'après leur organisation et leurs habitudes.

Tête réunie au corselet. Abdomen ne tenant au corselet que par un filet. Palpes simples, au nombre de deux. Mandibules d'un seul article, terminées par un ongllet qui se replie. Pattes au nombre de huit, onguiculées.

THÉRAPOUSES. Mandibules articulées horizontalement, à mouvement vertical.	Huit yeux.	Yeux ramassés.	Mygale. Oletera. Filistata.	LATÉRICOLES. Se cachant dans des trous ou des fentes.	CHASSEUSES. Courant ou voltigeant sans cesse hors de leurs demeures, pour chasser et attraper leur proie.
		Yeux écartés.	Missulena. Sphodros.		
	Six yeux.	Yeux sur le devant.	Dysdera. Segestria.	TUBICOLES. Se renfermant dans des tubes de soie.	
		Yeux sur le devant et sur les côtés.	Uptiotes. Omosites. Scytodes.	CELLULICOLES. Formant de petites cellules où elles se renferment.	
		Yeux sur le devant et les côtés, très inégaux en grosseur.	Lycosus. Dolomèdes. Storena. Ctenus. Hersilia. Sphasus. Dolophenes.	COUREUSES. Courant avec agilité pour attraper leur proie.	
			Myrmecia. Trépus. Platiscelum. Attus.	VOLTIGEUSES. Sautant et voltigeant avec agilité pour attraper leur proie.	
			Delena. Thomisus. Selenops. Eripus. Philodromus. Sparassus. Clastes.	LATÉRIGRADES. Marchant ou courant de côté et en arrière, tendant occasionnellement des fils pour attraper leur proie.	VAGABONDES. Vaguant et épiaut sans cesse leur proie, sans demeures fixes, qu'au moment de la ponte.
ARAIGNÉES. Mandibules articulées sur un plan incliné ou vertical, à mouvement latéral.	Huit yeux.		Clubiona. Drassus.	NITIDÈLES. Errantes, mais se faisant de leurs nids une toile où aboutissent des fils pour attraper leur proie.	ERRANTES. Errant à l'entour des nids qu'elles ont construits, ou des fils qu'elles ont tendus pour attraper leur proie.
			Clotho. Euyo. Latroductus. Pholcus. Artema.	FILITÈLES. Errantes, mais tendant de longs fils de soie, dans les lieux où elles se meuvent pour attraper leur proie.	
		Yeux sur le devant, presque égaux en grosseur.	Tegenaria. Lachesis. Agelena. Nyssus.	TAPITÈLES. Fabriquant de grandes toiles à tissus serrés en hamacs, et y résidant pour attraper leur proie.	SÉDENTAIRES. Construisant de grandes toiles pour attraper leur proie, et se tenant au milieu ou à côté.
		Epeira. Tetragnatha. Uloborus. Zosis.	ORBITÈLES. Tendant des toiles à mailles couvertes et régulières en orbe ou en spirale, et se tenant au milieu ou à côté pour attraper leur proie.		
		Lynphia. Episina. Theridion.	RETITÈLES. Formant des toiles, à mailles ouvertes à réseaux irréguliers, et s'y tenant au milieu ou à côté pour attraper leur proie.		
		Argyroneta	AQUITÈLES. Tendant des fils dans l'eau pour attraper leur proie.	NAGEUSES. Nageant dans l'eau et y tendant des fils pour attraper leur proie.	AQUATIQUES. Habitant au milieu de l'eau.

*Araneus*

Je ne dirai rien des genres dont les caractères ont été publiés dans mon précédent tableau ; mais j'ajouterai ici un mot sur chacun de ceux dont les noms se trouvent placés pour la première fois dans ma méthode, et sur ceux qui ne s'y trouvent pas, mais qui ont été proposés par d'autres naturalistes.

Le besoin d'être court me force de donner des décisions tranchées sur les genres que je rejette. Je prie qu'on me les pardonne. Dans un autre mémoire, je donnerai les caractères des nouveaux genres inscrits dans mon nouveau tableau, et ceux des nouvelles familles qui se trouvent compris dans quelques-uns de ces genres. Je ferai connaître aussi les rectifications à faire aux genres et aux familles déjà publiés, ce qui donnera les moyens d'apprécier les motifs qui m'ont déterminé pour donner ou refuser le titre de genres à certaines subdivisions. Il sera d'ailleurs facile aux naturalistes exercés de les deviner d'avance, d'après les principes de classification applicables aux Aranéides que j'ai exposés au commencement de ce mémoire.

Le genre *Sphodros* est un nouveau genre de mes manuscrits, qui est intermédiaire entre les Missulènes et les Mygales.

Le genre *Filistate* est de Latreille, qui l'a placé à tort dans les Araignées, il appartient aux Théraphoses. J'en ai développé les caractères dans la Faune Française. Il forme le passage des Olitères aux Missulènes.

Le genre *Némésie* de M. Savigny, détaché des Mygales, est inutile ; on a aussi séparé à tort du genre Mygale, les *Mineuses*, auquel M. Latreille donnait le nom de *Cteniza*. Ces subdivisions forment des familles dans le genre *Mygale*, mais ne constituent pas de genre.

Les *Ariadnes* de M. Savigny sont trop voisines des *Dysdères* pour être reconnues comme genre, mais elles neces-

sitent la subdivision du genre *Dysdère* en deux familles. J'ai développé les caractères de ces deux familles dans la Faune Française.

Le genre *Uptiotes* est nouveau et de mes manuscrits. Il ne renferme qu'une seule espèce très petite, mais qui forme un genre très tranché et très singulier. Je l'ai fait dessiner sous mes yeux, avec tous les développemens nécessaires, par M. Meunier, qui a exécuté cette tâche difficile avec cette patience et cette habileté qu'on lui connaît. C'est M. Doumerc, actuellement membre de la Société Entomologique, qui dans sa jeunesse m'apporta cette petite Aranéide qu'il avait trouvée dans le bois de Boulogne. Elle n'a pas été vue par moi depuis.

Le genre *Omosyte* est la *Scytode Blonde* de M. Léon Dufour, qui doit former un genre à part.

Le genre *Ocyale* de M. Savigny ne peut être admis. Il forme ma troisième famille de *Dolomèdes*. Depuis la publication du Fascicule de la Faune Française, qui renferme la description des espèces de *Dolomèdes* trouvés en France qui m'étaient connus alors, j'en ai découvert deux espèces nouvelles qui ont nécessité la refonte des caractères de ce genre, et sa subdivision en un plus grand nombre de familles.

Le genre *Hersilie* est de M. Savigny. Il est bon. Le genre *Dolophones* est fondé sur l'*Aranea Notacantha* du port Jackson rapportée et décrite par MM. Quoy et Gaimard. La figure, publiée dans leur voyage, est exacte; mais à sa seule inspection, je devinai que deux tubercules de la partie postérieure du corps avaient été pris pour des yeux. Je communiquai mes soupçons à l'auteur de la description, qui se transporta exprès au Muséum d'histoire naturelle, où cette Aranéide se trouvait déposée, afin de pouvoir me la remettre. C'est ainsi que j'ai pu décrire et caractériser un des

genres des plus singuliers et des plus tranchés parmi les Aranéïdes.

Le genre *Myrmécie* est de M. Latreille. Je trouvai l'individu sur lequel il a été formé parmi les Araignées de sa collection, qu'il me communiquait toutes. Je lui indiquai cette espèce comme faisant un genre, je lui demandai à en faire faire pour moi un dessin avec détail. C'est ce dessin qui a été gravé pour la description que M. Latreille a donnée de ce genre. L'ouvrage manuscrit de M. Abbot sur les Aranéïdes de la Caroline renferme six espèces inédites, et très jolies pour les couleurs, du genre *Myrmécie*.

Le genre *Platiscælum* est de M. Savigny et de M. Dufour. Ce dernier lui a donné le nom de *Palpimane*. Il est nommé *Chersis* par M. Latreille dans son cours d'entomologie.

Le genre *Tessarops*, que M. Latreille a adopté d'après la périlleuse parole de M. Rafinesque, n'est pas une Aranéïde et ne mérite pas de nous occuper. Si la description de cet insecte n'est pas, comme je le soupçonne, le résultat d'observations mal faites et inexactes, il peut former un genre dans les Arachnïdes, mais non pas dans les Aranéïdes.

Le genre *Delena* est formé de la première famille des *Thomises*, telle qu'elle a été publiée dans mon premier tableau. Dans la Faune Française, j'avais déjà détaché toute la troisième section de ce genre pour en former le genre *Philodrome*. J'ai soumis toutes les *Thomises* de mon ancien tableau à de nouvelles investigations, et il en est résulté de grandes améliorations dans les caractères des genres et de ceux des familles, et plus de clarté dans la distinction des espèces qui sont nombreuses. Le genre *Sparasse* a reçu la huitième famille des *Thomises*, et le *Sparassus Spinurus* de M. Dufour a encore formé une autre famille dans ce même genre *Sparasse*.

Le genre *Eripes* est un nouveau genre de mes manu-

scrits, formé sur une espèce très singulière d'Aranéide du Brésil. Elle appartient au Muséum d'histoire naturelle, et a été prise bien à tort par M. Latreille pour une Thomise, et figurée comme telle dans l'Iconographie du règne animal de Cuvier, quoique le texte de cet ouvrage n'en fasse point mention.

Le genre *Clastes* est nouveau et de mes manuscrits. Il est formé par des Aranéides de la Polynésie ou du grand Océan, qui sont grandes et ont de belles couleurs.

Le genre *Clotho* est de moi, et a été publié par M. Latreille d'après mes manuscrits. Il a depuis été nommé Uroc-tée par M. Léon Dufour. Je crois que le genre *Enyo* est de Savigny. J'écris dans les Montagnes des Pyrénées et loin de tout secours, sur la seule vue de mon tableau. Peut-être ce genre ne doit-il former qu'une seconde famille dans le genre *Clotho*.

*Artema* est un nouveau genre de mes manuscrits. C'est le plus singulier de tous par la forme de ses mandibules qui sont en cueillerons, comme celles de certaines grosses Abeilles. Ce n'est pas d'après cette particularité, unique dans les Aranéides, que ce genre se trouve caractérisé, mais bien d'après le placement des yeux, la forme de la lèvre et celle des mâchoires, comme dans tous les autres genres. Un individu du genre *Artema* me fut remis, il y a long-temps, par feu M. Bosc de l'Institut. C'est d'après cet individu que j'avais établi ce genre. M. Bosc l'avait reçu de l'Ile-de-France. Depuis j'ai eu occasion d'examiner plusieurs individus mâles et femelles de cette espèce qui m'ont été envoyés de l'Ile-de-France. J'en ai vu plusieurs autres au Muséum d'histoire naturelle, provenant aussi de l'Ile-de-France. Elle n'y paraît donc point rare et habite, à ce qu'on m'a dit, l'intérieur des maisons. Je recommande l'observation de ses habitudes aux naturalistes de ce pays.

*Lachesis* est un genre de M. Savigny. Il est très bon. Son genre *Arachne* est mon genre *Nyssus*, et peut tout au plus former une famille distincte dans ce genre.

Le genre *Epeira* renferme un si grand nombre de familles et d'espèces, que bien des naturalistes ont été tentés de le subdiviser. M. Leach a, je crois, le premier, proposé de détacher la première famille de ce genre, telle qu'elle se trouve caractérisée dans mon tableau, et il a donné à ce genre nouveau le nom de *Néphise*. Ce genre ne peut être admis; les *Epéïres allongées cylindriques* forment bien, par la forme du corps et leurs longues pattes, le passage aux *Tétragnathes*, mais par tous leurs caractères essentiels elles sont du genre *Epeira*, et n'en peuvent être détachées.

J'ai entrepris un très grand travail sur les *Epéïres épineuses*. J'ai décrit et fait figurer toutes les espèces que j'ai eu occasion de voir dans les collections, et elles sont nombreuses. J'ai rapproché toutes les figures et les descriptions des auteurs, qui sont aussi fort multipliées, parce que la singularité de ces insectes et leurs formes très arrêtées attirent facilement l'attention des observateurs. J'ai établi parmi elles de nouvelles subdivisions, et je m'étais déterminé à en faire un nouveau genre sous le nom de *Plectane*. M. Latreille avait eu la même idée, et donnait à ce nouveau genre le nom de *Gasteracanthé*. Mais en examinant encore ce sujet avec attention, j'ai trouvé qu'on ne pouvait séparer les *Araignées épineuses* des autres *Epéïres* par des caractères réellement génériques. Elles doivent donc rester parmi les *Epéïres*, mais elles y forment à elles seules plusieurs familles, elles-mêmes subdivisées en plusieurs races. Les caractères assignés aux épineuses, dans mon ancien tableau, contiennent une erreur qui a été copiée par tous ceux qui ont voulu en former un genre, ou qui ont eu à

décrire quelque espèce nouvelle de cette famille. Je reviendrai sur ce sujet dans le mémoire qui contiendra les caractères des nouveaux genres.

M. Savigny a voulu séparer du genre Epéïre ma famille des Epéïres zonées ; cela ne se peut sous aucun prétexte. *Argyope* est le nom que M. Savigny avait donné à son nouveau genre. De tous ceux que l'on a voulu former aux dépens de celui des Epéïres, c'est le moins recevable.

Le genre *Eugnathe* de M. Savigny est le même que mon genre *Tétragnathe*, et j'eusse volontiers adopté la dénomination qu'il lui a donnée, comme plus courte et plus euphonique que la mienne, si le grand nombre d'ouvrages où celle-ci se trouve déjà employée ne me faisait pas trouver de l'inconvénient dans ce changement de nom.

Le genre *Episine* est de moi. Il a été publié par M. Latreille d'après mes manuscrits.

Le genre *Erigone*, de Savigny, ne doit former qu'une nouvelle et petite famille dans le grand genre *Theridion*. Ce genre, ainsi que celui des *Lyniphies*, des *Epéïres*, des *Clubiones*, des *Drasses* et des *Tégénaires*, se trouvent augmentés de plusieurs familles par la découverte que j'ai faite de plusieurs espèces nouvelles, tant européennes qu'exotiques, et les caractères de ces genres, aussi bien que des familles qu'elles renferment, ont par ces acquisitions subi de nouvelles et importantes modifications.

*Zosis* est un genre de mes manuscrits dont les mœurs et les habitudes me sont inconnues. Si on découvre que les espèces de ce genre ne sont pas Orbitèles, leur forme les rapprochera des Latrodectes ou des Filiteles.

Ceux qui compareront avec attention mon ancien et mon nouveau tableau, s'apercevront facilement que, dans la rédaction du premier, j'avais cédé à certaines considérations qui, quoique vraies et exactes, se trouvent sacrifiées dans

le dernier. Ainsi, nul doute que les *Dysdères* et les *Ségestries* n'aient de grands rapports par leurs mœurs et même par leurs formes générales avec les *Clubiones* et les *Drasses*, mais elles en ont aussi avec les *Olitères* et certains genres de Théraphoses, et elles ont comme les Théraphoses quatre ouvertures pulmonaires, et forment le passage entre les deux grandes sections des Aranéides.

Les *Scytodes* ont certainement d'étroites affinités avec les *Théridions*, près desquels je les avais placées dans mon précédent tableau, mais elles ont encore une plus étroite liaison avec les *Omosites*, qui se rapprochent des *Ségestries*. Ce n'est pas enfin un mince avantage pour la clarté et la régularité de la méthode que de réunir dans une seule et même division toutes les Araignées à six yeux.

Le genre *Argyronète*, comme dans mon précédent tableau, termine la liste de tous les genres d'Aranéides, et se trouve, sous le rapport de ses singulières habitudes, dans une division spéciale. Ce genre se trouve toujours réduit à une seule espèce, l'Araignée aquatique. Quoique unique dans son mode d'existence, cette Aranéide n'offre, ni dans ses formes générales, ni dans la conformation de ses organes, rien qui la distingue fortement de tous les autres genres; mais elle a, sans pouvoir se joindre à aucun d'eux, de fortes affinités avec un grand nombre : ainsi ses yeux tiennent de ceux des *Épéïres* et des *Théridions*, sa lèvre de celle des *Lyniphies*, des *Clubiones* et des *Latrodectes*, ses mâchoires des *Sparasses*. Il n'existe pas une figure reconnaissable de cette curieuse Aranéide; j'en publierai une avec de nouvelles observations sur ses habitudes, que j'ai faites en commun avec M. de Theïs.

Lorsque, dans un autre mémoire, je ferai connaître les affinités que les divers genres d'Aranéides ont entre eux, et les familles par lesquelles ils se rapprochent, on compren-

dra mieux que par ce petit nombre de remarques détachées, les motifs qui m'ont forcé à éloigner l'un de l'autre certains genres que la nature a rapprochés.

Je le répète, dans cette dernière opération de la méthode, on n'a que le choix des inconvéniens.

---

---

**NOTICE**

SUR LES MŒURS DE LA CHENILLE D'UNE ESPÈCE DE *Nonagria*  
DÉCRITE PAR TREITSCHKE, ET FIGURÉE PAR HUBNER SOUS  
LE NOM DE *Paludicola*, PAR M. A. GUÉNÉE (de Châteaudun).

(Séance du 5 septembre 1832.)

---

Les Chenilles des Noctuérites, connues sous le nom de *Nonagria*, ont des mœurs si singulières, et toutes les époques de leur vie sont marquées par des pratiques qui décèlent tant d'instinct, que bien que l'espèce qui fait le sujet de cette notice ne soit pas nouvelle, l'histoire de sa Chenille, qui n'est ni figurée ni décrite avec détail dans les ouvrages spéciaux sur les Lépidoptères, ne sera peut-être pas dénuée d'intérêt pour les entomologistes. (1)

(1) Trois mois environ après la lecture de cette notice à la Société, M. Boisduval a fait paraître la neuvième livraison de son *Iconographie des Chenilles*, où il figure et décrit celle de la *Paludicola*; mais, indépendamment de quelques inexactitudes dans sa figure et dans sa description, l'histoire de ses mœurs, qui fait le principal sujet de cet opuscule, n'y est point traitée avec grands détails. Je ne crois donc pas devoir renoncer à l'impression de ce mémoire, quoique M. Boisduval se soit hâté de prendre les devans. Du reste, ses observations et même ses conjectures, parfaitement identiques avec les miennes, ne peuvent servir qu'à les confirmer.

Cette Chenille vit dans l'intérieur des tiges du roseau à balais (*Arundo Phragmites*). Elle est d'une forme très allongée, d'un blanc sale et parsemé de petits points brunâtres et légèrement élevés, dont les plus apparens sont au nombre de quatre par anneau et disposés, savoir : sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> en bande transversale, sur les 7 suivans en trapèze régulier, et sur le 11<sup>e</sup> en carré parfait, les 1<sup>er</sup> et 12<sup>e</sup> sont recouverts en partie par des plaques écailleuses, luisantes, d'un brun très clair; les pattes sont de la couleur du fond; mais les écailleuses ont les crochets et une tache bruns; les membraneuses ont la couronne noirâtre, et les anales participent de la nuance des plaques cornées. La tête est d'un brun rouge et luisant; les stigmates sont cerclés de noir, et l'on aperçoit sur le corps quelques poils rares, qui partent des points bruns; la peau de cette Chenille est si fine, qu'on aperçoit au travers, et principalement sur le dos, tous ses mouvemens intérieurs.

Une question qui s'est élevée sur quelques-unes de ses congénères, est celle de savoir si, dans leur jeune âge, les Chenilles vivent en société. Quoique je ne sois pas fondé à trancher cette question pour l'espèce qui nous occupe, voici les raisons qui me font incliner vers l'affirmative.

Bien que la plante sur laquelle elles vivent soit extrêmement commune dans la rivière du Loir, les roseaux attaqués se rencontrent très rarement et par petits groupes. Parmi ces groupes, qui sont ordinairement assez espacés entre eux, on trouve un roseau dont le sommet est percé latéralement d'une grande quantité de petits trous assez rapprochés, circonstance qui a déjà été observée pour la Chenille de la *N. Typhæ*. Quelque soin que j'aie pris, je n'ai pu découvrir qu'un seul roseau ainsi percé, dans le groupe principal. Il est hors de doute qu'il avait servi à loger de jeunes Chenilles, car le cadavre d'une d'elles y était encore,

à moitié rongé par un insecte, et sa taille était fort petite; en outre, ces trous étaient évidemment percés de dedans en dehors, car la partie intérieure du roseau était rongée bien plus largement que l'extérieure: or, il me semble assez naturel d'induire de toutes ces circonstances, que les œufs, déposés par la mère sur un seul roseau encore jeune, et enfermés dans la tige par l'action de la végétation, donnent naissance à une quantité de jeunes larves qui y vivent en commun jusqu'à ce que leur taille devenue plus forte et leur appétit plus grand, ne leur permettant plus de s'y nourrir commodément, elles percent la demeure commune pour se répandre sur les plantes environnantes, ce qui constitue ainsi un petit groupe de roseaux attaqués.

Parvenue à l'époque où elle doit habiter seule, chacune de ces Chenilles va chercher une tige et s'y introduit en perçant un trou dans une de ses articulations supérieures. Elle y vit pendant quelque temps de la moelle du roseau, et quand elle vient à en manquer, et que ses excréments ont presque comblé sa demeure, elle perce un second trou par où elle sort. Tous les roseaux habités, à l'exception de celui dont j'ai parlé plus haut, sont percés de ces deux trous, qui ont presque le même diamètre, circonstances qui me confirment encore dans l'opinion émise ci-dessus; car, si la mère déposait un œuf dans chaque tige, pourquoi y trouverait-on deux ouvertures? La Chenille n'en pratiquerait qu'un pour sortir, et si l'œuf déposé par la mère l'était à l'extérieur, le trou que la jeune larve percerait pour entrer serait à peine visible, comparativement à celui qu'elle fait pour sortir.

Cette première opération de notre Chenille empêche le roseau qu'elle a choisi de végéter par le sommet; les jeunes feuilles roulées qui composent cette sommité, rongées dans leur pied, ne tardent pas à se dessécher et à jaunir, tandis

que le surplus de la plante reste sain. La Chenille pourrait alors changer de roseau et aller habiter la partie la plus tendre d'une nouvelle plante, et ce avec d'autant plus de facilité, que ces plantes se touchent entre elles, tant elles sont serrées; mais la sage économie de la nature s'oppose à ce gaspillage (1), et d'ailleurs la Chenille, en grandissant, a acquis des mandibules assez fortes pour ronger une moelle un peu plus dure. Elle descend donc le long de la même tige et y choisit, ordinairement à un ou deux pieds de la partie submergée, quelquefois encore plus bas, la retraite où s'opéreront ses dernières mues et sa transformation en chrysalide. Elle y entre par le bas de l'articulation à deux ou trois pouces du nœud (D. fig. 1<sup>re</sup>). Une fois que son corps y a passé en entier, souvent même avec gêne, car le trou qu'elle perce est d'une dimension fort juste, elle travaille à le boucher; ce qu'elle fait, non pas en filant (il semble que la nature l'ait privée en partie de cette faculté), mais en rapprochant les rognures du roseau, et en les collant ensemble. Elle vit alors tranquille dans sa retraite jusqu'à l'époque de sa transformation.

Quand ce temps approche, elle monte vers le haut de l'articulation, presque jusqu'au nœud supérieur; là, elle ronge un espace ovale, destiné à faciliter sa sortie quand elle sera devenue Papillon. Mais, ne sachant pas bien filer, comment fera-t-elle pour fermer ce trou, comme ses analogues, d'un voile de soie qui défende l'accès de sa demeure

(1) Cette supposition, qui pourrait sembler puérile, m'est suggérée par une remarque que je fais chaque jour : c'est que les Chenilles ne détruisent d'une plante que ce qui leur est strictement nécessaire, et qu'elles rongent souvent une branche commencée jusque dans sa partie la plus dure, tandis que des feuilles plus tendres sont à leur portée. Ne faut-il voir là que du hasard ?

à ses ennemis? Elle y supplée merveilleusement, en laissant dans son entier l'épiderme du roseau dans toute la largeur de son trou (E. fig. 1 et 2); pour plus de sûreté, et comme si elle craignait qu'un insecte malfaisant ne vînt à s'introduire au travers du nœud (ce dont des roseaux ainsi percés m'ont démontré la possibilité), elle compose avec les débris du roseau qu'elle vient de ronger, un plancher en voûte arrondie immédiatement au-dessus de son trou (F. fig. 2). Enfin elle descend de deux à six pouces plus bas; elle y forme pour soutenir sa chrysalide, un nouveau plancher très léger (H. fig. 2), qui se trouve encore consolidé par la peau qu'elle quitte, et là elle se change, sans faire de coque, en une nymphe très allongée, d'un rouge brun, ayant l'enveloppe des palpes développée en un bouton pointu, et munie à sa partie postérieure, qui est arrondie, de deux ou trois petites pointes pour la retenir (G. fig. 2).

Il faut remarquer que le roseau qu'elle a choisi ne meurt pas pour cela; il cesse seulement de végéter par le sommet, ne fleurit point, et n'atteint jamais la taille de ses voisins. C'est un nouveau motif de sécurité pour notre Chenille, puisqu'il se trouve confondu parmi eux, et échappe ainsi à la vue de ses ennemis. Toutefois, l'entomologiste n'est pas le seul qui sache déjouer tant de précautions: une grosse espèce d'ichneumon trouve le moyen de déposer ses œufs dans le corps de la Chenille, et sort de la chrysalide à l'époque de l'éclosion; mais elle est en général peu sujette à cet accident.

En résumé, cette Chenille diffère de mœurs d'avec celles de la *N. Typhæ*: 1° en ce qu'un seul roseau lui suffit pour toute sa vie; 2° en ce qu'elle ne file point comme elle, ne faisant usage de sa soie que pour agglomérer des débris de roseau; 3° en ce que la chrysalide est placée la tête en haut dans la tige; 4° en ce qu'elle ne fait point de coque; 5° en ce

que le trou par où le Papillon doit sortir, est ovale au lieu d'être rond ; 6° en ce qu'elle ne bouche jamais ce trou, ménageant à cet effet, dans la partie dure du roseau, une espèce de porte cornée, comme je l'ai dit plus haut. (1)

Le Papillon qui provient de cette Chenille éclôt le soir, toujours assez tard, depuis le 8 jusqu'au 15 août. Il fend, pour sortir, la gaine des épaulettes et du collier ; la figure ci-jointe, celle d'Hubner, et le texte de Treitschke me dispensent de le décrire, la femelle ne différant du mâle, ainsi qu'on peut le voir, que par les caractères ordinaires et un dessin moins arrêté. Je ferai seulement observer qu'il varie beaucoup : à peine, sur une trentaine d'individus que j'ai élevés, y en a-t-il deux de semblables. Il n'est donc pas étonnant qu'Hubner en ait fait deux espèces, l'une sous le nom de *Paludicola*, et l'autre sous celui de *Guttans*. Cette dernière n'est qu'une variété très ordinaire, dont le fond de la couleur est un peu plus pâle, et dont le point blanc est partagé en deux, ce qui arrive fréquemment. La femelle qu'il a représentée, est une variété bien plus remarquable, si les couleurs n'en sont pas outrées. Quoi qu'il en soit, on s'aperçoit facilement, avec un peu d'attention, que toutes les variétés ne consistent que dans le fond de la couleur qui va, du blond ou du rouge fauve très clair, au brun noir foncé, et dans l'oblitération des dessins, surtout du trapézoïdal ; mais le point blanc est constant.

Je terminerai cette note, déjà trop longue peut-être, par

(1) Depuis l'envoi de cette notice à la Société, un examen plus attentif des tiges, rongées par la *N. Typhæ*, m'a fait apercevoir que cette dernière emploie quelquefois le même expédient, mais avec beaucoup moins d'adresse, puisqu'elle se contente de laisser dans son entier la feuille engainante de la plante, sans épargner la surface même de la tige. La *Paludicola* n'a recours à ce moyen que quand une vieille feuille, restée autour du roseau, le lui permet, et ce cas est extrêmement rare.

quelques avis sur la manière de se procurer cette espèce, jusqu'ici peu répandue. Quand on n'en veut que le Papillon, il faut la prendre vers la fin de juillet; à cette époque elle est en chrysalide, et bien plus facile à amener à bien qu'en l'élevant de Chenille, ce qui est fort difficile, à cause de l'extrême humidité qu'il lui faut, et de la facilité avec laquelle le roseau se fane. On reconnaîtra sans peine les roseaux attaqués à leur sommet flétri; on les coupera alors assez bas, et on n'emportera chez soi que l'articulation qui renferme la chrysalide; ce qu'on distinguera facilement à l'espace rongé, dont j'ai parlé ci-dessus. Il faut surtout prendre garde de briser le roseau, car, en se desséchant, il étoufferait la chrysalide, ou du moins la comprimerait assez pour étioler le Papillon. Enfin, on piquera les roseaux dans un pot rempli de terre, qu'on arrosera tous les jours abondamment, et qu'on couvrira d'une gaze.

---

## DESCRIPTION

DE TROIS NOUVELLES ESPÈCES DU *G. Cimbex*, PAR M. LE COMTE  
LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU.

(Séance du 20 février 1833.)

---

1° *Cimbex La Porteï*.

Antennes : les deux premiers articles bruns, leur bout jaunâtre, le troisième testacé; les autres d'un jaune testacé. Tête et corselet noirs, abdomen d'un testacé brun, premier segment noir, à incisure jaune. Pattes noires, tarsi d'un jaune testacé. Ailes d'un noir violâtre. ♀

Habite l'Amérique Septentrionale. Cabinet de M. Viard.

2° *Cimbex Viardi*.

Antennes testacées, les deux premiers articles bruns. Tête et corselet noirs. Abdomen noir, l'incisure jaune; les troisième, quatrième, cinquième et sixième segments ayant chacun, de chaque côté, une tache jaune; celle du troisième arrondie, les autres ovales, celles du cinquième plus allongées. Pattes noires, tarsi testacés. Ailes d'un noir

violâtre ; des parties transparentes ; hyalines sur les cellules du limbe. ♂

Habite l'Amérique Septentrionale. Cabinet de M. Viard.  
3° *Cimbex Biguetina*.

Antennes : premier article noir, le deuxième noir avec le bout testacé ; le troisième d'un testacé brun, les autres d'un jaune testacé. Tête et corselet noirs. Abdomen noir ; incisure du premier segment jaune, les quatrième et cinquième portant de chaque côté, au bord inférieur, une ligne jaune. Pattes noires, bout des jambes et tarses testacés. Ailes un peu testacées, mais transparentes ; la première cellule discoïdale et le bord postérieur, bruns.

Habite le Dauphiné. Ma collection. Elle m'a été donnée sous ce nom par M. Carcel.

---

## REMARQUES

SUR LES CARACTÈRES DONNÉS PAR M. KLUG ( MONOGR. ENTOM. , BERLIN, 1824 ) AU *G. Syzygonia*, PAR M. LE COMTE LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU.

( Séance du 20 février 1833. )

---

M. Klug, dans ses *Monographies Entomologiques*, publiées à Berlin, en 1824, c'est-à-dire un an après la publication de ma *Monographie des Tenthredines*, donna les caractères de deux Genres de cette tribu, dont je n'avais pas eu connaissance lors de mon travail, savoir : *Pachylosticta* et *Syzygonia*. C'est sur le caractère de ce dernier que nous jugeons nécessaire de revenir, d'après l'examen attentif de l'une des espèces admises dans ce genre par l'auteur allemand, la *Syzygonia Cyanoptera*, Klug. Le voici tel qu'il existe dans cette espèce. Pl. 16, fig. 1.

### *G. Syzygonia.*

*Caractères.* Antennes subitement en massue, cinq articles distincts avant la massue (1). Premier article basi-

(1) M. Klug admet dans le même genre, la *Syzygonia Cyanocephala*, qui n'a que quatre articles distincts avant la massue. Cela peut exister dans

laire, gros, court. Le deuxième petit, transversal. Le troisième long, un peu arqué vers sa base, à - peu - près aussi long que les deux suivans pris ensemble : ceux-ci plus longs chacun que le premier. Massue un peu plus longue que le troisième article : premier segment de celle-ci à peine indiqué, les autres absolument indistincts (1). Fig. 3.

Une radiale longue sans appendice (2). Fig. 2.

Quatre cubitales : la première petite, presque carrée ; la deuxième et la troisième assez grandes, égales ; la quatrième un peu plus grande que chacune des précédentes, complète, c'est-à-dire séparée du limbe complètement par une nervure qui atteint le bord de l'aile.

Les quatre jambes postérieures munies d'une épine dans leur milieu.

Côtés antérieurs du thorax portant à leur partie inférieure, un tubercule à large base et à pointe mousse.

Nous n'admettons comme espèce certaine, dans ce genre ainsi constitué, que la *Syzygonia Cyanoptera*, réservant à nous décider sur l'autre espèce quand nous l'aurons vue. Nous donnons la figure de la *Cyanoptera* du cabinet de M. de Villaret, qui a bien voulu nous la communiquer.

un même genre et même existe dans le *G. Cimbex*, le nombre réel des articles ne pouvant être compté dans la plupart des antennes en massue. (Voy. *Mon. Tenth. le Pel.*, pag. ix et x.)

(1) Voici comment M. Klug décrit les antennes dans son *Car. générique* : (Cependant il faut remarquer qu'il ne décrit que celles de la *Syzygonia Cyanoptera*, puisqu'il ne désigne que quatre articles avant la massue) : *Premier et deuxième articles très courts, les suivans de la même longueur à-peu-près, ou le quatrième à peine plus grand que le premier; le troisième une fois plus grand; la massue aussi longue que le troisième.*

(2) L'auteur allemand l'a dit appendicée, l'appendice très court. Cela peut être dans l'espèce où il a pris ces caractères.

---

## CALANDRA SECURIFERA,

PAR M. GAEDE (de Liège).

(Séance du 20 mars 1833.)

(Pl. 17, C. , Fig. 1.)

Longueur totale 15 millim.; long. de la trompe, 4 mill.;  
long. du corselet, 5 mill.; long. de l'abdomen, 8 1/2 mill.;  
long. des antennes, 4 mill.; long. de la massue d'antennes 4 mill.

Le dessus du corps d'une couleur jaunâtre luisante; le dessous d'un noir velouté; une large bande jaunâtre occupe la ligne médiane du thorax; une bande de même couleur, moins large, se trouve à la jointure des élytres. La trompe, étant presque de la longueur du corselet, est d'une couleur noire, jaunâtre en dessus. Antennes de la longueur de la trompe, de couleur noire; massue de la longueur des antennes, d'une forme remarquable. Hanches et cuisses de même couleur que le dessous du corps; jambes noires, avec plusieurs lignes longitudinales jaunâtres.

Cet insecte vient de Java, et m'a été communiqué par M. Wicard de Tournay.

---

---

## OBSERVATIONS

SUR LES DEUX GENRES *Brachinus* ET *Aptinus*, DU SPÉCIÈS DE  
M. LE COMTE DEJEAN; ET DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE  
ESPÈCE DE *Gyrinus*, PAR M. SOLIER (de Marseille).

( Séance du 1<sup>er</sup> mai 1833. )

---

Voici comme je proposerai de modifier, en ce qui concerne ces deux genres, le tableau synoptique des Troncatipennes (Dejean, Spéciès, tom. v, pag. 279.)

Je ne prendrai de la deuxième sous-tribu que le groupe de genres dont les antennes ne sont pas *moniliformes*, et dont le labre court, transverse, laisse à découvert les mandibules; ce groupe comprend dans le tableau synoptique précité, les quatre genres *Aptinus*, *Brachinus*, *Corsyra*, *Drepanus*. Le dernier ne m'est pas connu, et je n'en parlerai que d'après M. le comte Dejean. Voici donc comment je diviserai ces genres, en en créant un cinquième, qui me paraît indispensable.

Dernier article des palpes labiaux.	}	Sécuriforme.	{	Une dent au milieu de l'échancrure du Corselet.	Presque transversal, un peu rétréci antérieurement. . . . .	<i>Drepanus.</i>
					Nullement transverse. . . . .	<i>Aptinus.</i>
					Point de dent au milieu de l'échancrure du menton. . . . .	<i>Pheropsophus.</i>
					Point de dent au milieu de l'échancrure du menton. . . . .	<i>Brachinus.</i>
		Ovale, légèrement tronqué au bout.		Une dent au milieu de cette échancrure. . . . .		<i>Corsyra.</i>

1. GENRE *Drepanus*. ILLIG. ( Voir le Spécies. ) —
2. GENRE *Aptinus*. BONELLI, DEJEAN. Spéc.

Palpes maxillaires extérieurs de quatre articles ; le premier court, obconique ; le deuxième allongé en massue, un peu arqué ; le troisième obconique, plus court que le précédent ; le dernier déprimé, peu ovalaire, fortement tronqué à l'extrémité.

Palpes labiaux de trois articles : le premier très court, le deuxième allongé, obconique ; le dernier aussi long que le précédent, déprimé et sécuriforme.

Menton grand, échancré, avec une dent au milieu de cette échancrure ( elle est notablement bifide dans le *Mutilatus*, mais m'a paru simple dans le *Ballista*, elle est prononcée dans toutes les espèces).

Labre transverse, rectangulaire.

Mandibules aiguës, tranchantes au bord interne, sans dent au-delà du labre.

Antennes de onze articles : le premier court, assez gros ; les suivans plus ou moins allongés, subcylindriques ; le troisième un peu plus long que les autres.

Les quatre premiers articles des deux tarse antérieurs

courts et triangulaires ; le premier notablement plus court que les autres , dans les ♀ surtout ; les trois premiers des mêmes tarsi légèrement dilatés dans les ♂ , et m'ont paru un peu moins triangulaires que dans les ♀ . Les quatre premiers articles des quatre tarsi postérieurs allongés et subcylindriques dans les deux sexes . Le premier notablement plus long que les trois suivans .

Corselet allongé , subcordiforme , un peu rétréci antérieurement , mais plus fortement dans sa partie postérieure , qui est tronquée .

Les espèces de ce genre sont aptères , et je n'en connais que cinq , qui sont :

*Apt. Mutilatus* , *Ballista* , *Pyrenæus* , *Atratus* et *Alpinus* .

### 3. GENRE *Pheropsophus* , MIHI. *Brachinus* , DEJEAN. Sp.

Articles des palpes plus épais que dans les *Aptinus* . Le dernier sécuriforme , allongé , surtout dans les labiaux .

Menton grand , fortement échancré , sans dent dans l'échancrure .

Labre transverse , un peu plus avancé que dans les *Aptinus* , et un peu rétréci antérieurement .

Antennes comme dans les *Aptinus* .

Les quatre premiers articles des deux premiers tarsi dans les ♀ , étroits , triangulaires ; dans les ♂ , les trois premiers articles de ces tarsi légèrement dilatés et subrectangulaires ou subtriangulaires ; dans les deux sexes les quatre tarsi postérieurs allongés et subcylindriques .

Corselet des *Aptinus* .

Les espèces de ce genre sont ailées ou aptères . Celles qui me sont connues sont les suivantes du Spécimens de M. le

comte Dejean : *Goudotii*, *Complanatus*, *Senegalensis*, *Jurinei*, *Parallelus*, *Madagascariensis*, *Litigiosus*, *Africanus* et *Equestris*.

4. GENRE *Brachinus*, BONELLI. *Brachinus* et *Aptinus*, DEJEAN. Sp.

Palpes plus grèles et plus allongés que dans le genre précédent. Le dernier article de tous, ovulaire, légèrement tronqué à l'extrémité.

Menton grand, fortement échancré; point de dent à l'échancrure.

Labre transverse, rectangulaire.

Antennes à articles cylindriques, plus grèles que dans les deux genres précédens. Le troisième article notablement plus long que les autres.

Dans les ♀, les quatre premiers articles des deux tarsi antérieurs légèrement triangulaires, assez courts; le premier notablement plus long que chacun des trois suivans. Dans les ♂, les trois premiers articles de ces tarsi légèrement dilatés et un peu plus triangulaires que dans les deux genres précédens; quelquefois le quatrième est dilaté. Dans les quatre autres tarsi, ces mêmes articles grèles, subcylindriques dans les deux sexes.

Corselet des *Aptinus*.

PREMIÈRE DIVISION. *Espèces aptères*. (*Aptinus*. DEJ.)  
- *Pygmæus*, *Italicus*.

DEUXIÈME DIVISION. *Espèces ailées*. (*Brachinus*. DEJ.)

*Crepitans*, *Nigricornis*, *Immaculicornis*, *Psophia*, *Glabratulus*, *Explodens*, *Sclopetata*, *Bombarda*, *Causticus*, *Exhalans*,

*Lateralis*, *Quadripennis*, *Fumans*, *Thermarum*, *Bayardi*,  
*Græcus*, *Oblongus*, *Dorsalis*, *Ruficeps*, *Sexmaculatus*,  
*Pallipes*.

5. GENRE *Corsyra*, STÉV. ( Voir le Spécimens. )

*Nota.* Je ne me suis pas servi, pour les caractères généraux, de la présence ou de l'absence des ailes; ce caractère étant peu constant dans les Carabiques, où l'on voit quelquefois, notamment dans le genre *Carabus*, la même espèce ailée ou aptère. La présence ou l'absence des ailes ne doit, selon moi, former un caractère essentiel que lorsque les élytres étant connées, elles ne peuvent se séparer. Dans ce cas, la nature semble avoir privé nécessairement l'insecte de la faculté de voler, tandis que, lorsque les élytres sont libres, on dirait que l'insecte n'est privé qu'accidentellement et par avortement de cette faculté.

Par ses espèces aptères, le genre *Pheropsophus* se lie au genre *Aptinus*, et, par les espèces ailées, aux *Brachinus*; il se lie à ce dernier genre d'une manière plus particulière par le *Ph. Equestris*, qui a les plus grands rapports avec les *Brachinus*, *Sexmaculatus*, *Causticus*, etc.

---

**DESCRIPTION**

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE *Gyrinus* , PAR M. SOLIER  
(DE MARSEILLE).

(Séance du 1<sup>er</sup> mai 1833.)

---

*Gyrinus Limbatus*, MIHI.

*Striatus*, DEJ. in Litt.

Voici les différences que j'ai aperçues entre les deux espèces.

Long. 7 à 8 mill. larg. 3 mill. 1/2 à 4 mill.

Il ressemble beaucoup au *Striatus*, et on le prendrait, au premier coup-d'œil, pour cet insecte; il en diffère cependant par des caractères essentiels, et qui sont constans dans tous les individus que j'ai vus. Le dessous du prothorax, la poitrine et l'abdomen sont d'un noir métallique; dans le *Striatus*, le dessous du prothorax, la poitrine et l'extrémité de l'abdomen sont testacés, et ce dernier est

plus cuivreux et plus brillant; dans cette dernière espèce, les élytres ont, vers leur côté extérieur, quatre stries ponctuées, réunies deux à deux et séparées par un intervalle lisse, élevé; ou, en d'autres termes, les élytres ont latéralement deux bandes blanchâtres enfoncées, beaucoup plus larges que les autres. Dans le *Limbatus*, outre que le fond des stries est plus verdâtre, toutes ces stries sont bien distinctes, et jamais réunies deux à deux.

Il est ordinairement un peu plus grand que le *Striatus*. J'ai pris cette espèce en juin, aux environs de Marseille. M. Yvan me l'a envoyée comme venant de la Sicile, et M. Boyer, pharmacien à Aix, comme venant de Toulon.

---

**MÉMOIRE**

SUR QUELQUES CHASSES ENTOMOLOGIQUES A FONTAINEBLEAU;  
PAR M. CHEVROLAT.

( Séance du 5 juin 1833. )

---

Mes trois ou quatre chasses dans la forêt de Fontainebleau, à différentes époques, et surtout la dernière, que nous avons faite, du 15 au 20 mai, avec MM. Aubé, Brullé, Gory, Lefebvre et Rambur, m'ont fait reconnaître que les produits entomologiques de ce pays avaient un caractère tout-à-fait étranger à ceux des environs de Paris. La majeure partie des Coléoptères appartient plutôt à l'Autriche, à l'Allemagne et à la Hongrie, qu'au midi de la France.

Le peu de temps que j'y suis resté chaque fois, et à des époques à-peu-près les mêmes que celles où d'autres Entomologistes y avaient déjà chassé, fait que sans doute d'autres espèces sont encore à découvrir. Cependant le grand nombre d'espèces identiques à celles des pays que nous venons de citer, m'a paru tellement intéressant à faire connaître comme production du pays, que j'en donne ici la liste. Pour la rendre aussi complète que possible, j'ai con-

sulté les collections et les notes de mes amis. M. Alexandre Cosnard, actuellement mon beau-frère, qui ne s'est occupé de recueillir des insectes que par l'amitié qu'il me porte, y a trouvé plusieurs espèces fort rares, dont quelques-unes sont entièrement nouvelles.

**CATALOGUE DE COLÉOPTÈRES.**

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Cicindela Sylvatica. <i>F.</i>        | <i>Mai, juin.</i> Près des plantations de pins.  |
| Cymindis Miliaris. <i>F.</i>          | <i>Juin, septembre.</i> Sous les lichens des roches.   |
| Carabus Cyaneus. <i>F.</i>            | <i>Mai, juin.</i> BRULLÉ. Sous les écorces des hêtres.   |
| Licinus Depressus. <i>Pk.</i>         | <i>Mai, juin.</i> BRULLÉ.  |
| * Olisthopus. N. S. ? (1)             | <i>Juillet.</i> COSNARD. Sous des feuilles dans un fossé.  |
| Acinopus Megacephalus.<br><i>Ill.</i> | <i>Juin.</i> Près de MELUN.  |
| Masoreus Luxatus. <i>Creut.</i>       | <i>Juin, septembre.</i> Sous les pierres et les détritits de végétaux.   |
| Harpalus Ferrugineus. <i>F.</i>       | <i>Août, septembre.</i> Roches d'ONCY.   |
| Velleius Dilatatus. <i>F.</i>         | <i>Juillet.</i> GORY. Il vit sous les écorces des chênes, ne sort que la nuit, détruit les Chenilles processionnaires et les Frelons, et répand une forte odeur de musc. |
| Emus Chloropterus. <i>F. Pz.</i>      | <i>Mai.</i> CHAILLY. Sous la mousse de la haute futaie.  |
| * Staphylinus N. S. ?                 | <i>25 mai,</i> route de MELUN. Bouse de vache.   |
| * Micropeplus Maillei. <i>Dj.</i>     | <i>25 juillet.</i>   |

(1) Les espèces marquées d'un astérisque seront décrites dans un autre numéro des *Annales*.

- \* — ? An N. G<sup>s</sup>. Costatus. 25 mai. AUBÉ. Intérieur d'un hêtre carié.
- Rugilus Fragilis. Grav. Juillet. Assez commun. En battant des bourrées de hêtre.
- Lomechusa Paradoxa. F. Mai. BRULLÉ. Dans de petites fourmières.
- Buprestis ( *Chalcophora* Serv.) Mariana. F.  
— (*Dicerea*) Berolinensis. F. Juillet. Au sommet d'un hêtre nouvellement abattu, et qui avait une trentaine de trous faits par ces insectes.
- ( *Eurythyrea* ) Austria-ca. F.  
— (*Agrilus*) Guerini. Dj. 25 juin. Bois de la ROCHETTE, constamment sur les feuilles de marceau.
- \* Melasis ? Lepaigei. Dj. Mai, juillet. Toujours sur les hêtres, plus commun en juillet. J'ai vu une écorce remplie d'individus morts, qui n'avaient pu percer l'écorce pour sortir.
- Eucnemis Capucinus. Ah. Mai. GORX.  
— (*Microrhagus*) Pygmæus. F. Mannhm. 25 juin. A FRANCHART, en frappant avec un marteau une bûche de chêne sur un drap.
- Elater (*Agrypnus*) Varius. F. Mai, juillet. Renfermé dans des couches de bois, intérieur de vieux chênes.
- (*Limonijs*) Bructeri. F. Juin. Sur des pins.  
— (*Ludius*) Cruciatu. F. A CHAILLY, LEFEBVRE. Feuilles de noisetier.
- Elater (*Sericosomus*). Brun-neus. F. Juin.
- \* Cyphon Testaceus. Dj. Juillet. En fauchant; route de PARIS.
- \* Lycus. COSNARDI. 12 juin. Sur des bois coupés.

- Malachius } Præustus. *F.*  
 } *Productus.* *O.* *Mai.* Route de PARIS; sur des grès.
- Tillus Elongatus. *F.* *Juin.* Hêtre.
- Clerus Mutillarius. *F.* *Mai.* Bois mort.
- Enoplium Dulce. *Ledoux.* 20 *mai.* FRANCHART; aubier d'un chêne.
- Ptilinus Flabellicornis. *Mg.* *Juillet.* Intérieur de bois de hêtre.
- Dorcatoma. Rubens. *Knoch.* *Mai.* Assez commun. Dans la poussière rouge des vieux chênes.
- Ochina Sanguinicollis.  
*Ziegl.* *Juin.* COSNARD.
- Scymnus Saxatilis. 26 *juillet.* Vallée aux Loups; sous la mousse des roches.
- Scaphidium Immaculatum.  
*F.* *Mai.* Champignons.
- 4-maculatum. *F.* *Juin.* Sous des bûches humides.
- Silpina Carinata. *Ill.* *Mai.* Très commun.
- \*Catops Silphoides. *Mai.* Sous des bûches de pin.
- Peltis Ferruginea. *F.* *Mai.* GORX. Intérieur des vieux chênes.
- Oblonga. *F.* *Mai.* GORX. Intérieur des vieux chênes.
- Thymalus Limbatus. *F.* *Juin.* Très commun sur un champignon des bûches de bouleau.
- Colobicus Marginatus. *Lat.* *Mai.* Assez abondant sur le même bois, dans les crevasses de l'écorce.
- Ips Ferruginea. *F.* *Mai.* AUBÉ. Bûches de pin.
- Attagenus Macellarius. *Ill.* *Juillet.*
- Trinodes Hirtus. *F.* *Juin.* Intérieur d'un vieux chêne.
- Aspidiphorus Orbiculatus.  
*G.* *Juin.* En battant des bourrées.
- Hister Formicetorum. *Aubé.* *Mai.* Intérieur du nid de la *Formica Fusca.*
- Globulus. *Pk.* *Mai.* Dans de petites fourmilières.
- Punctatus. *Pk.* *Mai.* Dans les caries des arbres.
- Metallicus. *Pk.* AUBÉ. Dans le sable.

- (*Abræus*) *Cæsus*. *F.* *Mai*, juillet. Intérieur d'un hêtre humide.
- \* (*Abræus*) *Cæsoides*. *Juin*, juillet. Même lieu.
- Byrrhus Murinus*. *F.* *Mai*. GORY.
- *Æneus*. *F.* *Juin*.
- *Dorsalis*. *F.* *Juin*.
- *Arcuatus*. *St.* *Juin*.
- Sisyphus Schæfferi*. *F.* *Mai*. CROTIH.
- Aphodius 4-maculatus*. *F.* *Mai*. Bouse de vache; route de MELUN.
- \* *N. S.* ?
- \* *N. S.* ? *Mai*. COSNARD.
- Cetonia Fastuosa*. *F.* *Mai*. COSNARD.
- Pedinus Femoralis*. *F.* *Mai*. COMMUN, route de la CROIX DE TOULOUSE.
- Opatrum Tibiale*. *F.* *Août*. Sable.
- Hypophlæus Castaneus*. *F.* *Juin*. Hêtre.
- *Pini*. *F.* *Juillet*. Très communs, pins.
- Uloma Culinaris*. *F.* *Mai*, juillet. Intérieur du chêne, du hêtre et du charme.
- Platydema Violacea* (*Diaperis*). *F.* *Mai*, juin. Ecorces.
- Pentaphyllus Testaceus*. *Mai*. Commun, dans la poussière rouge des vieux chênes.
- Ghl.*
- Eustrophus Dermestoides*. *F.* *Juin*. Rare; même lieu.
- Boletophagus Spinosulus*. *Mai*, juin. Ecorce du hêtre.
- Lat.*
- Serropalpus Vaudoveri* ? *Juillet*. Au sommet d'un hêtre mort, sous l'écorce.
- Lat.*
- Allecula Morio*. *F.* *Juillet*. Intérieur d'un hêtre; Vallée aux LOUPS.
- \* *Mycetochara 4-notata*. *Mai*. Abondant une seule fois, au soleil couchant, sur un chêne.
- Cerocoima Schæfferi*. *F.* 25 juin. Commune sur la millefeuille bois de LA ROCHETTE.

- \* — *Cistela N. S.* ? AUBÉ. Sur ure graminée.
- *Ceramboides. F.* Juin. Hêtre.
- *Rufipes. F.* Mai. Fleur du coignassier ; vallée de  
LA SOLLE.
- *Fusca. F.* Juin. Commune; feuilles et écorces des  
chênes.
- *Fulvipes. F.* Juin. Moins commune.
- OEdemera Sanguinicollis. F.* Mai. En battant des bourrées.
- Rhinosimus Roboris. F.* Ecorces.
- *Ruficollis. Pz.* Idem.
- *Planirostris. F.* Idem. Commun en battant des bourrées.
- Anthribus Albinus. F.* Juin. En battant des bourrées à FRAN-  
CHART.
- Platyrhinus Latirostris. F.* Mai, juin. Intérieur des vieux hêtres.
- Tropideres Ehippium. Dj.* Mai. En battant des bourrées à FRAN-  
S ch. CHART.
- *Niveirostris. F.* Mai. En battant des bourrées à FRAN-  
CHART.
- Apion* { *Fusirostre. F.*  
*Albovitatum. H<sup>bst</sup>.* Mai. Genet.
- Brachyderes Lepidopterus.*  
Chev. Sch<sup>r</sup>. 25 juin. Bouleaux des roches.
- Sitona Grisea. Fab.* Mai. Une fois abondante sur la lu-  
zerne; NEMOURS.
- Cleonus* { *Nebulosus. Os.*  
*Glaucus. Ghl.* Mai, MILLY. Roches.
- *Marmoreus. F.* 25 juin, ROGNETTE. Millefeuille. DU-  
TRAIGNEAUX.
- Gronops Lunatus. F.* A FRANCHART.
- Hylobius Abietis. F.* Mai, juin. Commun pins; Mail de  
Henri IV.
- Pissodes Notatus. Dj.* Mai, juin. Pins.
- Camptorhinus Statua. F.* Sous une écorce du bouleau. GORY.
- Acalles Navieresæ. Chev.*  
Sch<sup>r</sup>. Mai. AUBÉ. En battant des bourrées.

- Ceutorhynchus Nastartii.  
*Germar.* *Mai.* COSNARD.
- Hylurgus Ater. *F.* *Mai.* Commun ; écorce des pins.
- Piniperda. *F.* *Mai.* Commun ; écorce des pins.
- \* — Socius. *Mai.* *Idem.* Assez rare.
- Bostrichus Typographus. *F.* 26 juillet. Pins , sous les écorces ; des plus abondans.
- Apate Dufourii. *Lat.* *Juillet.* Hêtre ; ne sort que le soir.
- Mycetophagus Lunatus. *Ol.* *Mai.* Intérieur d'un vieux chêne ; vole le soir.
- Variabilis. *Ghl.* *Mai.* Bolet d'un hêtre.
- Fulvicollis. *F.* *Juillet.* Bolet d'un hêtre.
- Atomarius. *F.* *Mai.*
- \* — Triphyllus Fagi. *Mai, juin.* Des plus communs en battant des bourrées de hêtre et sous les écorces.
- \* Synchita Variegata. Bourrées.
- \* — Lævicolis. *Juin, juillet.* Caries des hêtres.
- Cerylon Terebrans. *F.* *Juillet.* Ecorces.
- \* Rhyzophagus. Pini N. S. ? *Mai.* Mail de Henri IV.
- \* — Colon. *Mai.* Hêtre ; sous les écorces.
- Colydium Cylindricum. *Ol.* *Mai.* Dans de petits trous de bois de chêne.
- Elongatum. *F.* *Juillet.* Hêtre.
- Sulcatum. *F.* *Mai.* Ormes ; sur les écorces.
- Lyctus Contractus. *F.* Ormes ; sur les écorces.
- Cucujus { Monilis. *F.* *Mai, juin.* Le mâle ( excessivement rare ) sur les écorces.  
 { Bimaculatus *Ol.*
- \* — Ferrugineus. *Mg.* *Idem.* Très rare.
- \* — Crassicornis. *Idem.* Très rare.
- Ater. *Lat.* GORY. Orme. Très rare.
- Prionus ( CEGosoma ) Scabricornis. *F.* *Juillet.* Hêtre.

Acanthocinus OEdilis. <i>F.</i>	
( <i>OEdilis.</i> ) Serv.	<i>Mai, juillet, août.</i> Pins.
Morimus Lugubris. <i>F.</i>	<i>Juin.</i> GURÉIN.
* Dorcadion 4-lineatum.	<i>Mai.</i> GAZONS.
* Callidium Ferum. <i>Dj.</i>	<i>Août.</i> GORY. Pins.
* Leptura Coriacea.	<i>Mai.</i> HÊTRE.
Donacia Cincta. <i>Germar.</i>	<i>Juin.</i> COSNARD.
Altica Hyosciami. <i>F.</i>	<i>Mai.</i> AUBÉ.
Chrysomela Geminata. <i>Pk.</i>	<i>Mai.</i>
* Clythra Tetradya. <i>Meg.</i>	15 août. Roches d'ONCY.
* — Cyanocephala. <i>Dhl.</i>	15 août. Roches d'ONCY.
Tritoma Piligerum. <i>Gr.</i>	<i>Mai.</i> En battant des bourrées.
Triplax Aenea. <i>F.</i>	<i>Juin.</i> Commun; bolets des bouleaux.
Agathidium	
{ Globus. <i>F.</i>	
{ Ruficolle. <i>St.</i>	<i>Mai.</i> Fagots.
Coccinella Impustulata. <i>Ol.</i>	<i>Mai.</i> Route de PARIS, en fauchant.
Lycoperdina Bovistæ. <i>F.</i>	<i>Mai.</i>
— Fasciata.	<i>Mai, juillet, septembre.</i>
Euplectus Nanus. <i>Reich.</i>	20 mai.
— Kirbii. <i>Leach.</i>	<i>Mai.</i>
Batrisus Formicarius. <i>Aubé.</i>	<i>Mai.</i> A l'entrée des petites fourmilières, sous la mousse.
— Brullei. <i>Aubé.</i>	<i>Mai.</i>
Bythinus Curtisii. <i>Leach.</i>	
— Bulbifer. <i>Leach.</i>	<i>Mai.</i> Dans le bois pourri.
Bryaxis Sanguinea. <i>Reich.</i>	<i>Mai.</i> AUBÉ.
— Juncorum. <i>Leach.</i>	<i>Mai.</i>
— Impressa. <i>Reich.</i>	<i>Mai.</i>
— Lefebvrei. <i>Aubé.</i>	<i>Mai.</i>

---

**NOUVELLE**

ESPÈCE DU GENRE *Enoplium*, PAR M. LEDOUX.

( Séance du 5 juin 1833. )

*Enoplium Dulce*, LEDOUX.

(Pl. 17, D.)

*Capite abdomineque nigris, antennis rubris, ad apicem nigris  
thorace rubro, elytris cyaneis, tibiis nigris, tarsis rubris.*

Longueur 4 lignes et demie, largeur 1 ligne et demie.

Tête noire, rentrée sous le corselet, antennes en masse lamellée; leurs articles, depuis le premier jusqu'au cinquième, rouges et diminuant progressivement; les quatre suivants noirs, ainsi que ceux lamellés; ces derniers forment trois lames en scie.

Mandibules noires, palpes rouges.

Corselet rouge de sang, luisant, couvert d'un duvet noirâtre; sa partie supérieure cylindrique, l'inférieure tronquée.

Écusson nul.

Elytres bleu de Prusse luisant, couverts d'un léger duvet noir.

Prothorax noir.

Abdomen rouge, de cinq segmens; les trois antérieurs traversés d'une large ligne noire.

Pattes noires, tarses rouges.

Habitat. Fontainebleau, près la Croix du Grand-Veneur.

(Le 20 mai.)

---

---

**MÉMOIRE**

SUR PLUSIEURS *Arachnides* NOUVELLES APPARTENANT AU  
GENRE *Atte* DE M. DE WALCKENAER, PAR M. LUCAS.

( Séance du 3 juillet 1833. )

---

Le genre *Atte*, créé par M. de Walckenaer, et auquel M. Latreille, dans sa nouvelle édition du *Règne animal*, a conservé le nom de *Saltique*, est jusqu'ici peu nombreux en espèces ; aussi ai-je cru rendre quelque service à l'entomologie en augmentant le nombre de ces espèces par la description de plusieurs de ces Arachnides, qui me paraissent nouvelles ou non figurées.

Les personnes qui s'occupent de ce genre d'étude connaissent ces Aranéides qui vivent dans des lieux exposés à l'ardeur du soleil, et il n'en est aucune qui, dans leurs excursions, n'ait rencontré ces Aranéides, et n'ait remarqué les singuliers moyens qu'elles emploient pour pourvoir à leur subsistance. Ne faisant pas de toiles pour prendre les insectes qui servent à leur nourriture, elles sont obligées, comme les bêtes féroces, d'aller en quelque sorte à la chasse, et cette chasse peut paraître d'autant plus difficile

que ces insectes sont doués de la faculté de voler, et qu'une fois qu'ils ont pris leur essor, l'Araignée n'a plus aucun moyen de les atteindre.

Aussi, lorsqu'une Araignée du genre dont il s'agit, a vu de loin un insecte dont elle desire s'emparer, elle s'en approche pas à pas, pour s'assurer s'il n'est pas changé de place, et semble, par intervalle, examiner la distance qui l'en sépare; lorsqu'elle juge cette distance convenable, elle fixe à la place où elle se trouve un fil de soie, et, à l'aide de ses pattes de devant, qui sont beaucoup plus longues et beaucoup plus fortes que les autres, elle s'élance sur la victime avec tant de rapidité et de justesse, qu'il est bien rare qu'elle ne réussisse pas à s'en emparer; peu lui importe que cette distance soit verticale ou horizontale, elle saute également bien dans tous les sens. Le fil que l'Araignée a eu soin d'attacher avant de s'élancer, et qu'elle continue de tenir fixé après elle, lui sert à revenir au point d'où elle était partie, et à ne pas se laisser choir: c'est ce qu'on voit très bien, par exemple, lorsqu'on examine un Saltique s'élançant de haut en bas ou horizontalement sur une mouche qui vole près d'une vitre verticale sur laquelle il se tenait en observation. Telles sont les mœurs remarquables de ces animaux à peine connus, et qui méritent à tant d'égards de fixer l'attention des observateurs de la nature; c'est en les étudiant qu'on acquiert la conviction que tout a été admirablement calculé pour l'entretien de chaque individu vivant aux dépens d'autres êtres, lesquels ont reçu à leur tour des moyens non moins efficaces d'échapper au danger, et de pourvoir d'une autre manière à leur subsistance.

Ces habitudes, qu'on peut observer sur nos espèces indigènes, sont propres, sans aucun doute, aux espèces exotiques. Nous ne possédons cependant aucun renseignement à cet égard. Je n'aurai par conséquent rien à dire des mœurs

propres aux quatre espèces étrangères dont je vais offrir la description.

*Salticus Variiegatus.*

*Labris elongatis, pilis nigris lateri interno indutis; maxillis rotundatis, colore viridi metallica insignibus. Thorace crasso, basi suæ truncato. Abdomine brevi, extremitati posteriori aculeato, maculis albis ornato.*

Ces Saltiques, par leur forme robuste, leur abdomen peu allongé, et leurs pattes antérieures grosses et longues, prennent place, selon le système de M. de Walckenaer, dans sa famille des Sautieuses, et qu'il range lui-même dans sa première division des Courtes (1). Ils ont, comme tous ceux de ce groupe, les pattes antérieures longues et robustes, propres seulement au saut; et les caractères assignés ci-dessous serviront à les en distinguer, et à ne pas les confondre avec les autres.

Palpes courts, surtout dans les mâles; premier article parsemé sur sa surface de poils blancs, tandis que le dessous est uni et de couleur brune; derniers articles globuleux, couverts de poils noirs.

Mandibules à leur partie antérieure dilatées, et arrondies à leur extrémité, remarquables par leur belle couleur métallique, qui est d'un vert cuivré; crochets des mandibules bruns, formant le croissant, très aigus à leur base.

Mâchoires brunes, ovales, terminées en ligne droite à leur extrémité.

(1) Voir le tableau des Aranéides de M. de Walckenaer.

Abdomen court, plat, étroit et tronqué à sa partie antérieure, terminé en pointe postérieurement, plus large dans son milieu, qui est couvert par une belle tache de poils blancs séparée par une faible ligne qui est de couleur brune; dessous de l'abdomen entièrement noir.

Céphalo-thorax brun, parsemé de longs poils noirs, à la partie surtout où sont placés les yeux, et ayant des deux côtés deux taches de poils blanchâtres.

Pattes antérieures et postérieures les plus longues, ayant à l'extrémité du premier article des pattes antérieures ainsi que du suivant, un bouquet de poils blancs; troisième article brun, couvert de poils noirs; quatrième et cinquième articles couverts de poils blancs à leur naissance, entièrement noirs à leur base.

Seconde paire de pattes plus longues que la troisième paire, ayant leurs trois premiers articles entièrement noirs; articles suivans moitié blancs, moitié noirs.

La taille de ce Saltique est assez grande; son corps n'a pas moins de quatre lignes, et lorsque ses pattes sont allongées, l'animal peut occuper en longueur une étendue de sept à huit lignes.

Cette jolie espèce, qui fait partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris, est originaire de la Nouvelle-Orléans.

### *Salticus Brasiliensis*, Luc.

*Maxillis parti anteriori dilatatis, colore metallica violacea maculatis. Thorace crasso, lineis albis limbato. Abdomine brevi, macula aurata induto.*

Palpes allongés, globuleux à l'extrémité du dernier article, qui est couvert de poils noirs. Mandibules dilatées à

leur partie antérieure, étroites à leur extrémité, remarquables par leur couleur, qui est d'un violet métallique; crochets des mandibules bruns, très aigus à leur base.

Céphalo-thorax noir, épais à sa partie antérieure, très incliné à sa base, ayant sur les côtés une tache de couleur blanche.

Abdomen arrondi à sa partie antérieure, tronqué postérieurement, plus large dans son milieu, qui est couvert d'une belle couleur dorée; dessous de l'abdomen brun.

Pattes antérieures robustes, très allongées, de couleur brune parsemée de poils bruns; seconde et quatrième paires de pattes plus longues que la troisième paire, qui est d'un brun plus clair que les pattes antérieures.

La taille de ce Saltique est moyenne; il peut occuper en longueur un espace de cinq à six lignes, ses pattes étant allongées; habitant le Brésil, d'où il a été rapporté, et donné par M. Leschenault au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

### *Salticus Aurantius*, LUC.

*Maxillis brevibus, colore fusca indutis. Thorace suæ parti anteriori cupreo, pilis fulvis circumsepto. Abdomine ovato, maculis auranteis ornato.*

Mandibules courtes, robustes, de couleur brune; crochets des mandibules noirs.

Mâchoires courtes, arrondies, couvertes de poils jaunes à leur partie interne.

Céphalo-thorax cuivré à sa partie antérieure, entouré de longs poils jaunes, surtout au-dessus des mandibules.

Abdomen peu allongé, ovale, terminé en pointe posté-

reusement, arrondi à sa partie antérieure, qui est entourée par une belle raie de couleur orangée, suivie de trois points de même couleur; dessus de l'abdomen doré, tacheté postérieurement de quatre points blancs; dessous de couleur brune, ornée de trois larges raies de poils jaunâtres, filières brunâtres.

Pattes antérieures et postérieures les plus longues, troisième article des pattes antérieures terminé par une tache noire; articles précédens, bruns, couverts de poils jaunes; seconde et troisième paires de pattes de même couleur que les antérieures.

Ce Saltique a environ quatre lignes de long. Il m'a été procuré par M. Florent-Prevost, d'un envoi qu'il a reçu de Guatemala (Mexique).

*Salticus Limbatus*, LUC.

*Maxillis elongatis, colore atra metallica ornatis. Thorace nigro, lineis albis limbato. Abdomine ovato, elongato, parti suæ posteriori punctato.*

Palpes grèles, noirs, allongés, dernier article plus gros que les précédens, couvert de poils noirs.

Mandibules allongées, de couleur bronzée; crochets des mandibules, filiformes, très arqués, noirs à leur partie antérieure et d'un brun plus clair à leur extrémité.

Céphalo-thorax bronzé, entouré de deux lignes blanches et parsemé de quelques poils noirs à la partie céphalanthoracique. Abdomen ovale, allongé, pointu postérieurement, arrondi à son extrémité, bordé par une raie de poils blancs; dessus de l'abdomen de couleur noire, tacheté de quel-

ques points blancs, tandis que le dessous est entièrement brun.

Pattes antérieures, noires, grèles, très allongées couvertes de longs poils de même couleur; seconde et quatrième paires de pattes plus longues que la troisième paire, étant toutes de même couleur que les pattes antérieures.

Ce Saltique, ayant les pattes allongées, peut avoir six lignes de long; il a été trouvé au Guatemala (Mexique).

---

**OBSERVATION**

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE D'*Anoplius* QUI N'OFFRE QU'UN SEUL OCELLE, PAR M. LÉON DUFOUR, *Membre Honoraire*.

(Séance du 3 juillet 1833.)

---

La température douce et insolite dans nos contrées (Saint-Sever, Landes) du mois de janvier de la présente année 1833, a déterminé l'apparition anticipée de quelques Hyménoptères, et le 17 de ce mois je saisis contre une butte sablonneuse, exposée au midi, plusieurs individus d'une espèce d'*Anoplius* que je crus d'abord être l'*Anoplius Niger* (*Pompilus Niger*, Fabr.) Mais un examen comparatif sévère me convainquit que c'était une espèce différente. Le trait distinctif le plus singulier, et qui est peut-être un fait unique, sinon dans les Hyménoptères, du moins dans la tribu des Pompiliens, trait qui justifie mon empressement à en faire part à mes collègues de la Société entomologique, c'est qu'il n'existe dans cet *Anoplius* qu'un seul ocelle au lieu de trois, qui s'observent constamment dans l'*Anoplius Niger*, ainsi que dans les autres espèces du genre *Pompilus* de Fabricius. Et qu'on ne croie point que c'est

une simple anomalie individuelle, car j'ai en ce moment sous les yeux six individus qui présentent ce même caractère. D'ailleurs cette espèce offre d'autres traits solides, qui la distinguent suffisamment. Je vais en donner une brève description.

Le genre *Anoplius* a été fondé, je crois, par M. Le Peletier de Saint-Fargeau; du moins j'ai reçu de lui, sous cette dénomination générique, l'*Anoplius Niger* et d'autres espèces.

*Anoplius Uniocellatus.* (Anoplie Uniocellé.)

*Ater, fronte depressa, ocello unico; clypeo subcarinato; metathorace subtetraedro transversim subtilissime striato; alis fumosis apice obscurioribus; abdominis segmentis tribus primis postice lucidulis.*

*Hab. in arenosis. Long. 4—6 lin.*

Il ressemble, pour la couleur et la forme générale du corps à l'*A. Niger*; mais il est un peu plus grand et un peu plus fort que lui. Front du *Niger*, légèrement et uniformément convexe au-dessus de l'insertion des antennes, trois ocelles ronds, disposés en triangle sur le vertex. Front de l'*Uniocellatus* déprimé, et présentant comme deux plans séparés par une arrête transversale à peine marquée: un seul ocelle placé dans le plan supérieur en avant du vertex sur la ligne médiane. Cet ocelle, moins saillant et à peine plus grand que les yeux lisses ordinaires, est ovalaire et simple, c'est-à-dire qu'il ne résulte point de la réunion de la soudure de trois ocelles. La portion de la face située en

avant des antennes offre une légère carène médiane qui ne se rencontre pas dans le *Niger*. Le métathorax convexe et uni dans le *Niger*, est tétraèdre et finement strié en travers dans l'*Uniocellatus* avec une impression médiane au plan postérieur. Dans notre espèce, c'est le bord postérieur des segmens abdominaux qui reluit, tandis que dans le *Niger* c'est la base ou la partie antérieure de ces segmens qui offre ce chatonnement.

---

---

**NOTE**

SUR DES APPARITIONS D'ORTHOPTÈRES DANS LES ENVIRONS DE  
MARSEILLE, PAR M. SOLIER (DE MARSEILLE).

(Séance du 3 juillet 1833.)

---

L'apparition de Locustaires et d'Acridites le 2 août 1832, dans le midi de la France, et notamment sur le territoire de Château-Gombert, village à une lieue et demie nord-est de Marseille, a fourni à M. le capitaine Solier, de cette ville, l'occasion de transmettre les remarques suivantes :

D'après la statistique du département des Bouches-du-Rhône, il paraît que ces mêmes endroits ont été depuis plusieurs siècles ravagés par ces Orthoptères, et leur destruction l'objet de la sollicitude des autorités d'alors. En effet, en 1613, Marseille dépensa 20,000 francs, et Arles 25,000 francs, pour faire la chasse à ces insectes. On payait, comme aujourd'hui, 25 centimes par kil. d'Orthoptères, et 50 centimes par kil. d'œufs. On recueillit dans cette même année (1613) 12,200 kil. d'Orthoptères et 122,000 kil.

d'œufs (1). Vers l'année 1805, il a été fait une chasse dans la petite commune de Château-Gombert, dont le produit fut de 2,000 kil. d'œufs. En 1822, des Orthoptères dévastateurs parcoururent le territoire d'Arles et des Saintes-Maries; il fut dépensé pour leur destruction 1,227 francs, restant d'une somme de 4,000 francs, accordée pour cet objet en 1820, où la première apparition avait eu lieu. En 1823, on ne dépensa rien pour cet objet; mais en 1824, ces insectes apparurent en beaucoup plus grand nombre que les années précédentes dans les mêmes territoires. La chasse fut ordonnée : on en remplit, aux Saintes-Maries, 1,518 sacs à blé (65,861 kil.), et à Arles 165 sacs (6,600 kil.); la dépense s'éleva à 5,542 francs. L'année suivante fut encore plus désastreuse. Il fut dépensé dans les mêmes territoires 6,200 francs; ce qui peut faire supposer une chasse d'un huitième plus considérable que l'année précédente, et faire évaluer le poids des insectes recueillis à 82,000 kil. En 1826, la dépense ne fut que de 576 francs, et en 1827 de 200 francs dans le territoire des Saintes-Maries. Il paraît que c'est dans ce dernier que ces Orthoptères pullulent davantage. En 1832, il a été recueilli 1,979 kil. d'œufs récoltés par soixante-et-une personnes; et en 1833, le même nombre de personnes en a ramassé 3,808 kil. (2). Il paraît

(1) Peut-être y a-t-il erreur, et aurait-on voulu dire 12,200 kil. d'œufs et 122,000 kil. d'Orthoptères? Ce résultat serait un peu plus d'accord avec la dépense, puisque les 122,000 kil. d'œufs, à raison de 50 centimes, auraient produit une somme de 61,000 fr., tandis qu'il n'en a été dépensé que 45,000 fr.

SOLIER.

(2) Il est bon d'observer que, dans ce poids des œufs, se comprend celui de la coque de terre qui les renferme; bien nettoyée et réduite à l'épaisseur qu'elle doit avoir, elle peut être évaluée au-delà de moitié du poids des œufs qu'elle contient. Mais ces coques, telles que les paysans les recueillent, c'est-à-dire garnies de terre et de petits cailloux agglomérés, on conçoit de combien le poids total en est augmenté. D'ailleurs les individus employés à cette

que cette récolte a été faite avec quelque négligence, et qu'on aurait pu aisément se procurer 4,000 kil. d'œufs et 12,000 kil. d'insectes, tant ces derniers ont été abondans en mai, juin et juillet.

Les nids de ces Orthoptères sont faciles à apercevoir, par le trou que la femelle a pratiqué pour déposer sa nichée dans la terre. Ils sont placés dans les terrains incultes et les sentiers, à la surface du sol, à environ un pouce et demi (quatre centimètres de profondeur). Le tube qui renferme les œufs est à-peu-près cylindrique, de cinq centimètres de longueur et d'un centimètre de diamètre environ ; ce tube est glutineux et garni d'une légère couche de terre; sa position ordinaire varie, mais le plus souvent est horizontale. On peut évaluer que le kil. contient 1600 nichées; chaque tube paraît contenir de 50 à 60 œufs. Le kil. se composerait donc de 80,000 œufs. Un enfant exercé peut recueillir de 6 à 7 kil. par jour, qu'il se procure en piochant près des rocs et dans les parties où la terre a le moins d'épaisseur.

Dès la fin d'août on récolte les œufs, et c'est en octobre qu'on les trouve le plus abondamment, beaucoup de femelles n'ayant pas encore pondu en août.

Quant aux insectes, on en commence la chasse en mai, et presque toutes les populations des Saintes-Maries, Arles, Saint-Jérôme, etc., femmes et enfans, y sont occupés une partie de l'été : elle se fait au moyen d'un drap de toile grossière, dont quatre personnes tiennent chacune un bout; deux d'entre elles marchent en avant, en faisant ra-

chasse n'étant payés ni à la mesure ni à la journée, mais bien au poids, il est de leur intérêt d'augmenter ce dernier autant que possible. Le poids net des œufs peut donc, sans crainte d'erreur, être diminué de plus des deux tiers.

ser le sol par le bord du drap, et les deux qui suivent tiennent élevé le bord postérieur, de manière à ce que le plan de la toile fasse avec l'horizon un angle d'environ quarante-cinq degrés. Les insectes, forcés à s'élever pour fuir, sont ainsi recueillis par la toile qui s'avance au-dessus d'eux, et on les jette dans des sacs quand on en a recueilli une certaine quantité. Une personne peut gagner à cette occupation un franc ou un franc cinquante centimes par jour. On peut se faire une idée de la quantité prodigieuse de ces insectes quand on saura qu'un paysan en a pris, dans un seul jour, jusqu'à 50 kil., ne se servant pour cela que d'un filet à-peu près semblable à celui dont font usage les entomologistes pour recueillir les petites espèces d'insectes, et qu'ils promènent sur les tiges des plantes. C'est en mai et en juin que cette chasse a principalement lieu.

Les espèces qui font le plus de ravage sont les suivantes :

*Decticus Albifrons*, FAB.

— *Verrucivorus*, FAB.

— *Griseus*, FAB.

*Ephippigera Vitium*, AUD.-SERV.

*Locusta Viridissima*, FAB.

*Acridium Lineola*, FAB.

*Calliptamus Italicus*, AUD.-SERV. (Cette espèce est celle qui causa le plus de ravages, en 1805, dans les cantons de Saint-Martin, Saint-Servans, Château-Gombert, le Plan de Caques et les Olives du territoire de Marseille.)

*OEdipoda Stridula*.

— *Flava*.

*OEdipoda Cærulescens*, FAB.

*Podisma Pedestris*, FAB.

---

**OBSERVATIONS**

DE M. AUDINET-SERVILLE SUR UNE LETTRE DE M. WESTERMANN  
A M. WIÉDEMANN.

(Séance du 7 août 1832.)

---

La traduction française d'une lettre de M. Westermann à M. Wiédemann son ami, vient de paraître dans la troisième livraison de la Revue Entomologique. Cette lettre contient des observations sur les mœurs et les habitudes d'insectes de différens ordres trouvés par l'auteur, tant dans les Indes Orientales, qu'au Cap de Bonne-Espérance. Plusieurs de ces observations sont curieuses et nouvelles, mais laissent cependant quelquefois à désirer; je vais mentionner les plus intéressantes, et les accompagnerai de quelques réflexions.

Les *Cicindela Sexpunctata*, Fab., *Bicolor* et 20 *Punctata*, Herbst., se tiennent aux Indes, sur le jeune riz. L'auteur observe que les espèces de ce genre qui vivent sur les plantes, ont le corps moins large que celles qui se tiennent sur le sable, remarque que j'ai faite aussi sur une espèce de nos environs, la *Germanica*; elle a certainement le corps plus

étroit que les *Campestris*, *Hybrida* et *Sylvatica*; ses habitudes ne sont pas les mêmes non plus; elle se tient autour des plantes basses, dans les lieux humides et un peu ombragés, et je ne pense pas qu'aucun de vous, messieurs, l'ait jamais trouvée au grand soleil, dans des localités très chaudes et sablonneuses, comme les autres espèces que je viens de nommer.

L'*Acheta Monstrosa*, Fab., creuse dans le sable des bords du Gange un trou de trois pieds de profondeur, il y reste caché le jour et ne vole que la nuit.

A Java, les *Horia Maxillosa* et *Testacea* se trouvent dans les maisons; M. Westermann dit qu'elles font beaucoup de tort au bois de construction en y creusant des trous profonds qui servent d'asiles à leurs larves. D'après ces mots, on pourrait croire que ces larves vivent de bois. Cependant Latreille dit qu'elles sont parasites, et il cite à l'appui (*Règn. anim.*, 2<sup>e</sup> édit., t. 2, p. 60) une observation consignée dans le 14<sup>e</sup> volume des Mémoires de la Société Linnéenne de Londres, assurant que la larve de l'*Horia Maculata* fait périr celle de la *Xylocopa Morio*, Fab., qui dépose ses œufs dans le tronc sec des arbres, et l'auteur du mémoire soupçonne que la larve du Coléoptère se nourrit de la provision destinée à celle de l'Hyménoptère, et que celle-ci, en conséquence, est réduite à mourir de faim.

Notre voyageur a fait au Cap une remarque qui vous paraîtra, comme à moi, bien singulière. Il n'a jamais pris les *Cetonia Carnifex* et *Pubescens*, Fab., sur les fleurs comme les autres espèces de ce genre, mais bien dans de la bouse de vache desséchée.

Il nous fait connaître pourquoi l'*Eurychora Ciliata*, Fab., nous parvient en Europe presque toujours enveloppée d'une sorte de moisissure; il assure que cet insecte est recouvert, dans son vivant, d'une certaine substance blan-

ché qui reparaît vingt-quatre à trente-six heures après avoir été enlevée, d'abord en gouttelettes qui suintent à travers les pores des élytres, et qu'ensuite ces gouttes, se réunissant peu-à-peu, finissent par couvrir entièrement l'insecte.

L'auteur mentionne deux *Buprestis* bien connus, l'*Ocellata* et le *Cuprea*, Fab., dont il a vu les larves en nature; il est à regretter qu'il n'en donne pas une ample description, car je pense que les larves de *Buprestis* n'ont pas encore été décrites. Voici seulement ce qu'il dit de celle du *Cuprea*. Elle est très longue proportionnellement à son épaisseur, de couleur jaune avec la tête brune. C'est au Cap, sur le *Mesembryanthemum Edule*, qu'il a trouvé ce Bupreste ainsi que sa larve. Sous la même plante qui, dans certaines localités, recouvre entièrement le sol, il a pris beaucoup d'espèces de *Brachycerus*.

Nous apprenons en outre que le *Copris Æsculapius*, Oliv. (type du G. *Pachysoma*, Macleay, et, suivant notre voyageur, faisant partie de celui de *Canthon*, Hoffmans), ne fait pas de boule formée de bouse de vache, mais qu'il emporte cette matière desséchée, à l'aide de ses pattes postérieures, garnies de longs poils raides; il les tient serrées contre l'abdomen, en se traînant sur les quatre autres; il introduit cette substance, destinée à la nourriture de sa postérité, dans un trou horizontal qu'il a creusé dans un terrain sablonneux, après quoi il en bouche l'entrée avec du sable.

La *Fallenia Longirostris*, Wiéd. (*Nemestrina*, Lat.), Diptère si remarquable par l'excessive longueur de sa trompe, n'est pas rare au Cap, et la nature semble lui avoir assigné, pour nourriture exclusive, le miel d'une certaine espèce de *Gladiolus*. L'insecte apparaît au commencement d'octobre, lors de la floraison de cette plante, et M. Westermann a remarqué que le calice de la fleur est précisément de la

même longueur que la trompe du Diptère. Lorsqu'il fait du vent, il a beaucoup de peine à introduire sa trompe, car il ne peut le faire qu'au vol, et sans pouvoir l'étendre horizontalement, comme le font si aisément les *Bombylius*. Il manquait souvent l'embouchure, et reconnaissait son erreur en touchant le sable; il s'élevait ensuite de nouveau, voltigeait autour de la fleur et renouvelait ses essais jusqu'à ce qu'il parvînt à atteindre le nectar. Pendant tout ce temps, il était facile de l'approcher et même de le toucher. En général son vol est très pénible. L'accouplement dure fort long-temps. Dès que la fleur du *Gladiolus* se fane, cet insecte disparaît.

D'après ce qu'a vu notre auteur, il est maintenant hors de doute que les *Pangonia* attaquent les animaux, comme le font les *Tabanus*, et se nourrissent de leur sang, qui souvent découle de la blessure qu'elles ont faite. En citant la *Rostrata*, Fab., il dit que, vu la longueur de sa trompe, ce Diptère ne se pose pas sur l'animal même, comme le font d'autres *Pangonia* observées par lui, mais qu'elle ne l'attaque qu'en volant; et il ajoute avoir très fréquemment trouvé cette même *Pangonia* sur les fleurs de diverses *Pélargones*. Ici, messieurs, permettez-moi d'interrompre mon rapport et de faire remarquer de quelle importance il est de connaître le sexe des insectes que nous observons, en vous citant certains faits à ce sujet. M. Meigen a toujours fait cette utile distinction, ce qui l'a amené à conclure, avec grande raison, ce que l'observation de M. Westermann a confirmé, que les *Pangonia* femelles sucent le sang des animaux, comme le font si avidement les femelles *Tabanus*. L'exact M. Meigen donne deux excellentes figures de la bouche des *Pangonia*, une de la femelle, l'autre du mâle: et ces organes sont tout-à-fait identiques avec ceux des *Tabanus*; c'est-à-dire que le suçoir des femelles, destiné à

entamer la peau des animaux, est de six pièces, et celui des mâles de quatre seulement, la pièce représentant les mandibules étant simple dans ceux-ci, et double dans les femelles.

Latreille (*Encycl. méthod.*) donne au genre *Pangonia* un suçoir de quatre pièces : donc il n'a anatomisé qu'une bouche de mâle, ce qu'il ne dit pas. Il ajoute ensuite que ces Diptères volent de fleur en fleur pour en puiser les sucs mielleux, et qu'Olivier ne les a jamais vus attaquer les animaux.

Voilà donc des caractères génériques de bouche et des habitudes qui ne conviennent nullement aux femelles, et ne sont applicables qu'aux mâles, reconnaissables au premier coup-d'œil par la grandeur de leurs yeux.

M. Westermänn, qui ne s'est pas non plus attaché aux différences sexuelles, si importantes cependant, annonce qu'il a trouvé la *Pangon. Rostrata*, tantôt autour des animaux, tantôt suçant le miel des fleurs; mais il est pour moi hors de doute que tous les individus pris sur les mammifères étaient des femelles, tandis que ceux qui fréquentaient les fleurs étaient tous mâles, comme cela se remarque chez nous dans toutes les espèces de *Tabanus* et autres genres établis à leurs dépens.

**NOVA**

SPECIES EUROPÆA SECTIONIS TRICHIDUM, A I. G. HELFER  
(PRAGENSIS).

( Séance du 4 septembre 1833. )

GEN. *Gnorimus*. LE PEL. et SERVILLE.

*Gnorimus Decempunctatus*, MIHI.

*Diagnôsis*.

Pl. 17. B.

Niger, elytris supra sericeis thoracis margine laterali, punctis duobus versus scutellum impressis, punctis quinque in quavis elytra, segmentis analibus ad latera abdomineque fascia lata squamis albidis tecta.

VARIET. Elytris flavo-lateritiis.

Insectum Trichio 5-punctato affine, sed jam primo intuitu sufficienter distinguendum.

*Descriptio comparativa*.

Trichius, FAB.

Trichius, FAB.

Gnorimus, LEP. et SERV.

Gnorimus, LEP. et SERV.

8-punctatus, FAB.

10-punctatus, MIHI.

*Thorax.*

Punctatus puncto utrinque ad basin. E squamis minutis albidis conformato.

Punctatus, lacunis quatuor constantibus impressus, quorum duo in medio versus marginem exteriorem, duo majora ad latera scutelli. Illa sic quoque margo lateralis sat lata, ast inequaliter squamulis albidis tecta.

*Scutellum.*

Glabrum punctis paucis ad basin impressum.

Punctis concinnis fere totum impressum.

*Elytra.*

Rugose punctata glabra punctis duobus, uno externo inferiore, altero interno superiore, squamulis albidis tecta.

Irregulariter obsolete punctata, versus apicem rugosa, striis duabus elevatis humerali media tertia, sericea, punctis 5-albidis; e squamulis formatis cum margine exteriori triangulum formatibus ornata.

VAR. Elytris flavo-lateritiis margine toto suturaque fuscis.

*Segmenta abdominalia ad latera.*

Penultimum et ultimum squamulis albidis, nonnunquam deficientibus puncta formantibus obteria.

Ultima quinque constanter et sat magni squamulis albidis maculam formantibus ornata.

*Segmentum ultimum abdominale.*

Puncto è squamulis formato nonnunquam interrupto, sæpius penitus deficiente.

Fascia abdominali late marginam partim abdominis tegente (ano nigro) maculisque aliquot illi nonnunquam adherentibus.

*Tarsi.*

In comparatione multa graviores magnitudo et forma insecti penitus illa 8-punctati, qui invenitur in Italia et Gallia, quæ individua semper minora sunt illis quæ in Germania et Suecia reperiuntur.

Varietatem elytris flavo-lateritiis eadem quantitate ♂ et ♀ inveni. Nequaquam illa varietas forse insectum nuper exclusum habendum. Vidi nempe individua nondum conformata, ubi elytra ad medium elaborata fuerunt, fueruntque jam nigra.

Invenitur in catena montium Madonia, in parte septentrionali Siciliæ, in regione 3500—4000 pedes alta, degitque in truncis putridis Quercis, Ilicis, ubi etiam ejus larvæ vivunt.

---

**NOTE**

SUR LA LARVE DU *Leptis Vermileo*, PAR M. DE ROMAND ( DE  
TOURS ).

( Séance du 4 septembre 1833. )

---

Pl. 18. C.

Je me promenais il y a quelques années dans le parc de Vernon , près Tours , et je remarquai , au bas d'un rocher de tuf , une grande quantité de petits entonnoirs , de la forme de ceux du *Formicaleo*. Je les pris d'abord pour l'œuvre de ce dernier , et je ne m'y arrêtai pas. Mais peu après , l'exigüité de ces entonnoirs et leur multiplicité fixèrent mon attention. J'y trouvai une larve qui n'était nullement celle du *Formicaleo*. Depuis cette époque , j'ai suivi les habitudes de cette larve , j'en ai élevé plusieurs , et j'ai reconnu , après ses diverses transformations , qu'elle donnait naissance au *Leptis Vermileo*. J'en envoyai une grande quantité à M. Latreille et à M. de Brébisson , pour continuer leurs recherches.

Je n'ai trouvé cette larve , dont les petites manœuvres sont dignes d'observations , que dans le même endroit , ou d'autres analogues dans le même parc , c'est-à-dire au pied de roches de tuf , dont la décomposition donne une pous-

sière légère, dans laquelle la larve établit facilement sa demeure, dans des retraites de rochers, et à l'abri de la pluie.

Cette larve est un petit ver blanchâtre, de 6 à 7 lignes de long, apode, légèrement velu, bordé de tubercules, et garni de poils raides. Sa tête, que j'ai examinée avec une forte loupe, est petite et terminée par une espèce de bouton. Elle est ordinairement renfermée dans le dernier anneau, et même n'en sort que pour aider l'animal, soit à s'enfoncer dans le sable, soit à sucer la proie qu'il a saisie. Sa tête se meut en tous sens avec une extrême agilité. Le bord des trois premiers anneaux est tuberculé et garni de poils raides. L'extrémité du corps est terminée par quatre mamelons couronnés d'une touffe de poils; deux placés aux deux coins sont beaucoup plus grands.

Pour se procurer des moyens d'existence, la larve se forme un petit entonnoir, au fond duquel elle se tient. Elle y attend la chute de petits insectes, surtout des Fourmis, sur lesquels elle s'élançe par contraction, et qu'elle enveloppe de son corps comme d'une corde. Elle les entraîne dans le sable, et les rejette hors de sa demeure après en avoir tiré sa nourriture.

Cette larve peut rester long-temps sans manger. Il n'est pas d'année où je n'en aie laissé un grand nombre dans une boîte six mois entiers sans leur donner de nourriture et sans qu'il ait pu y en arriver. Cependant, lorsque j'ai recommencé à les nourrir, elles étaient prêtes à manger, et arrivaient, après avoir plusieurs fois changé de peau, à la première transformation, et successivement à l'état d'insecte parfait.

---

---

## DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE *Carabe*, PAR M. ROBERT SPENCE  
(DE LONDRES).

( Séance du 2 octobre 1833. )

Pl. 17. A.

*Carabus Cristoforii*, SPENCE.

*Ovatus, supra viridis, cupreus vel niger; thorace subquadrato angulis posticis vix acutis; elytris ovatis, tribus lineis elevatis simplicibus, interstitiis rugoso punctatis, punctisque oblongis elevatis triplice serie.*

Long. 5-7 lig.—Larg. 4 lig.

Ce joli petit Carabe ressemble assez à l'*Italicus*; il varie beaucoup pour la couleur, mais on le trouve plus souvent d'un vert bronzé ou noir. Sa tête est un peu plus rétrécie en arrière que dans l'*Italicus*, marquée au bas du front d'un point enfoncé, quelquefois de deux; impressions latérales courtes, ne dépassant pas la base des antennes. Chaperon très échancré ayant deux enfoncemens transverses l'un au-dessus de l'autre. Antennes pubescentes, avec les quatre premiers articles d'un noir brillant; corselet presque carré,

plus large que haut, arrondi et élargi près du bord antérieur, à peine relevé en marge; angles postérieurs presque obtus, ligne longitudinale distincte; les deux impressions postérieures brèves, formant comme un point enfoncé; il est à peine ponctué, lisse vers le milieu, un peu chagriné sur les côtés et en arrière. Ecusson arrondi dans le mâle, et triangulaire dans la femelle. Elytres courtes, ovales, avec trois lignes simples à peine élevées, et trois séries de points oblongs; dans le *Vagans* et l'*Italicus*, ces points oblongs sont séparés entre eux par trois lignes, dont celle du milieu plus élevée, tandis que dans celui-ci ces lignes ont tout-à-fait disparu.

Enfin, ce Carabe se distingue, à la première vue, des espèces voisines, par sa petite taille, qui n'excède jamais sept lignes, sa forme arrondie et courte, et surtout par son corselet, qui est plus enfoncé dans les élytres.

Je l'ai trouvé, au commencement du mois de juillet, sur le pic du Breven, montagne des Hautes-Pyrénées, à une élévation de 2000 toises.

J'ai dédié cet insecte à mon ami, M. de Cristofori, entomologiste de Milan, cultivant diverses branches d'histoire naturelle, et possesseur d'une riche collection de Coléoptères et de Lépidoptères. La science lui doit plusieurs espèces nouvelles du beau pays qu'il habite.

---

---

**NOTE**

SUR LA FAMILLE DES *Psélaphiens*, PAR M. AUBÉ.

( Séance du 2 octobre 1833. )

---

Depuis long-temps je m'occupe d'une monographie générale des *Psélaphiens*, dans l'espoir de la faire insérer dans les Annales de la Société; mais ce travail terminé, je sens qu'il est de toute impossibilité de l'y admettre. Ayant figuré chaque espèce, le nombre des planches est beaucoup trop considérable (il s'élève à dix-sept). Je prends donc le parti de le publier en dehors des travaux de la Société (1), et de n'en donner qu'un extrait dans ses Annales. Je bornerai cet extrait à quelques considérations générales sur cette famille, à la disposition méthodique des genres, à leurs descriptions synoptiques, et à la simple citation des espèces. Je me dispenserai même de donner la synonymie, y ayant apporté tous mes soins dans ma monographie.

Les *Psélaphiens* sont de petits Coléoptères dont les élytres ne recouvrent pas entièrement l'abdomen, et qui ont beaucoup d'analogie avec les Brachélytres; peut-être même

(1) Dans le *Magasin zoologique* de M. Guérin.

ne devraient-ils pas en être séparés. Ce qui me fait fortement pencher vers cette opinion, c'est qu'indépendamment de leur forme extérieure, qui les rapproche beaucoup de ces derniers, ils vivent à-peu-près comme eux; comme eux aussi, ils sont carnassiers. M. Skinschire, entomologiste anglais, d'après le rapport de Denny, assure avoir observé l'*Euplectus Sanguineus*, qui dévorait de très petites mites avec une voracité remarquable. Les mandibules très longues, les pattes disposées pour la course, que l'on observe dans les autres genres de cette famille, me portent à croire qu'ils sont également carnassiers.

Leurs mœurs sont peu connues, et ce que l'on sait sur ces insectes, c'est qu'ils se tiennent cachés tout le jour, et que ce n'est que vers le soir qu'ils quittent leur retraite pour pourvoir à leur nourriture. La plus grande partie habite le pied des arbres et des herbes dans les prés humides et les bois couverts, tels sont les *Bryaxis* et les *Pselaphus*; d'autres, les *Bythinus* et les *Euplectus*, vivent de préférence sous les écorces d'arbres et dans les détritibus de végétaux; les *Batrisus* et les *Claviger* élisent leur demeure au milieu des fourmilières, où ils cohabitent avec les Fourmis; le genre *Articerus* est pour ainsi dire fossile, et ne se rencontre que dans le copal.

### *Pselaphiens*, LATREILLE.

*Antennes* légèrement claviformes, de onze articles; quelquefois cependant (dans le genre *Claviger*) elles n'en offrent que six, et même dans le genre *Articerus* elles n'en ont qu'un seul. *Palpes maxillaires* très grands, de quatre articles, le premier très petit. *Palpes labiaux* à peine visibles. *Elytres* tronquées, ne recouvrant pas entièrement

l'abdomen. *Pattes* assez longues, *cuisse*s renflées dans leur milieu, *jambes* arquées, *tarses* de trois articles; le premier très petit, le dernier ordinairement muni d'un seul crochet; quelquefois cependant il en offre de dix.

Je le divise et classe ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE SECTION. Antennes de onze articles.

PREMIÈRE DIVISION. Tarses à deux crochets.

A. Crochets des tarses inégaux.

1. GENRE. *Metopias*, GORY.

*Tête* prolongée en avant. *Antennes* coudées, le premier article presque aussi long que les autres réunis. Le premier article des *palpes maxillaires* très petit, le deuxième et le troisième plus longs, cylindroïdes, le quatrième, fusiforme, légèrement dilaté en dedans. Les crochets des tarses inégaux, l'interne plus long. Une seule espèce.

*Metopias Curculionoïdes*, GORY.

B. Crochets des tarses égaux.

2. GENRE. *Chennium*, LATREILLE.

*Tête* munie latéralement de deux petits corps pyramidaux. *Antennes* moniliformes, tous les articles égaux entre eux. *Palpes maxillaires* très peu saillans, le premier article très petit, sphérique, le deuxième en massue, le troisième plus gros que tous les autres, sphérique, le quatrième ovoïde. Une seule espèce.

*Chennium Bituberculatum*, LATREILLE.

3. GENRE. *Tyrus*, MIHL.

*Antennes* légèrement claviformes. *Palpes maxillaires* aussi longs que la tête, les trois premiers articles en cône renversé, le quatrième ovoïde très allongé. Une seule espèce.

*Tyrus Mucronatus*, PANZ.

4. GENRE. *Ctenistes*, REICH.

*Antennes* légèrement claviformes. *Palpes maxillaires* un peu plus longs que la tête, le premier article très petit, sphérique, le deuxième arqué, renflé à son sommet, les troisième et quatrième transversalement cunéiformes; ces trois derniers munis en dehors d'une soie épineuse. Deux espèces.

1 *Ctenistes Palpalis*, REICH.

2—*Dejeanii*, AUD., SERV. et LEPEL. DE ST.-FARG.

DEUXIÈME DIVISION. Tarses à un seul crochet.

5. GENRE. *Pselaphus* AUCTORUM.

*Antennes* légèrement claviformes. *Palpes maxillaires* très grêles, plus longs que la tête et le corselet pris ensemble, le premier article très petit, sphérique, le deuxième très allongé, arqué et en massue, avec un étranglement dans son milieu, le troisième sphérique, le quatrième très long et terminé en massue. *Corselet* ovoïde allongé. *Elytres* déprimées, vaguement triangulaires. Cinq espèces.

a. Corselet sans ligne transversale à sa partie postérieure.

1. *Pselaphus Heisei*, HERBST.

2.—*Herbstii*, REICH.

3.—*Nigricans*, LEACH. (1)

b. Corselet ayant une ligne transversale à sa partie postérieure.

4.—*Longicollis*, REICH.

5.—*Dresdensis*, HERBST.

### 6. GENRE. *Bryaxis*, KNOCH.

*Antennes* légèrement claviformes. *Palpes maxillaires* de la longueur de la tête, le premier article très petit, sphérique, le deuxième arqué et en massue, le troisième presque sphérique, le quatrième conico-ovoïde, légèrement dilaté en dehors. *Corselet* cordiforme, ayant en dessus trois impressions arrondies. Quatorze espèces.

a. Impressions du corselet égales, ou bien la moyenne plus grande.

\* Impressions du corselet réunies par un sillon transversal.

1. *Bryaxis Longicornis*, LEACH.

2.—*Sanguinea*, REICH.

\*\* Impressions du corselet libres, hanches antérieures sans épines.

3.—*Fossulata*, REICH.

4.—*Hæmatica*, REICH.

5.—*Abdominalis*, MIHL.

(1) Je ne sais si cette espèce doit être placée avec les deux précédentes ; ce que Leach en dit est trop concis pour en conclure qu'elle ait ou n'ait pas de ligne sur le corselet. Je lui ai assigné cette place à tout hasard.

- 6.—*Depressa*, MIHI.  
 \*\*\* Impressions du corselet libres, hanches antérieures armées d'une épine.
- 7.—*Lefebvrei*, MIHI.
- 8.—*Rubripennis*, MIHI.
- 9.—*Xanthoptera*, REICH.  
 b. Impressions du corselet inégales, la moyenne très petite.
- 10.—*Gory*, MIHI.
- 11.—*Impressa*, PANZ.
- 12.—*Antennata*, MIHI.
- 13.—*Juncorum*, LEACH.
- 14.—*Tomentosa*, DEJ.

7. GENRE. *Bythinus*, LEACH.

*Antennes* claviformes; le premier et second articles varient beaucoup de forme et de dimension. *Palpes maxillaires* un peu plus longs que la tête, le premier article très petit, sphérique, le deuxième arqué et en massue, le troisième presque sphérique, le quatrième sécuriforme, fortement dilaté en dedans. *Corselet* cordiforme, très convexe, avec une impression transversale, demi circulaire à sa partie postérieure. *Élytres* convexes et fortement ponctuées. Douze espèces.

a. Deuxième article des Antennes dilaté en dedans (Bythinus, LEACH).

1. *Bythinus Curtisii*, LEACH.
- 2.—*Luniger*, MIHI.
- 3.—*Burellii*, DENNY.
- 4.—*Securiger*, REICH.
- 5.—*Nodicornis*, MULLER.

b. Deuxième article des antennes sphérique (Arco-  
pagus, LEACH).

6. *Bythinus Bulbifer*, REICH.

7.—*Glabricollis*, REICH.

8.—*Macropalpus*, MIHL.

9.—*Globulipalpus*, MIHL.

10.—*Clavicornis*, PANZ.

11.—*Chevrolati*, MIHL.

12.—*Puncticollis*, DENNY.

### 8. GENRE. *Tychus*, LEACH.

*Antennes* claviformes. *Palpes maxillaires* un peu plus longs que la tête, le premier article très petit, sphérique, le deuxième arqué et en massue, le troisième triangulaire, allongé, le quatrième fortement sécuriforme et dilaté en dedans. *Corselet* cordiforme, presque anguleux sur les côtés, et sans impression. Une seule espèce.

*Tychus Niger*, ПАУК.

### 9. GENRE. *Trimium*, MIHL.

*Corps* allongé, cylindroïde. *Antennes* en massue, le dernier article très gros, formant le tiers de la longueur totale. *Palpes maxillaires* un peu plus longs que la tête, le premier article très petit, sphérique, le deuxième en massue, arqué, le troisième petit, sphérique, le quatrième légèrement sécuriforme, dilaté en dedans. *Corselet* cordiforme, allongé, ayant en dessus trois impressions réunies par un large sillon. Une seule espèce.

*Trimium Brevicorne*, REICH.

10. GENRE. *Batrisus*, MIHI.

*Corps* allongé, cylindroïde. *Tête* très forte, offrant à son centre un gros tubercule. *Antennes* moniliformes logées dans un enfoncement latéral de la tête. *Palpes* à-peu-près de la longueur de la tête, le premier article très petit, sphérique, le deuxième arqué et en massue, troisième sphérique et un peu anguleux en dedans, le quatrième conique, très légèrement dilaté en dedans. *Corselet* trapézoïde ayant en dessus trois lignes longitudinales, et vers la base trois fossettes réunies par un sillon transversal bi-sinué. Huit espèces.

1. *Batrisus Formicarius*, MIHI.

2.—*De Laporti*, MIHI.

3.—*Brullei*, MIHI.

4.—*Oculatus*, DEJEAN.

5.—*Venustus*, REICH.

6.—*Albionicus*, DEJEAN.

7.—*Lineaticollis*, DEJEAN.

8.—*Buqueti*, MIHI.

11. GENRE. *Euplectus*, LEACH.

*Corps* allongé, déprimé. *Antennes* courtes et claviformes. *Palpes maxillaires* à-peu-près de la longueur de la tête, le premier article très petit, sphérique, le deuxième arqué et en massue, le troisième presque sphérique, le quatrième conique; allongé. *Corselet* déprimé, presque anguleux sur les côtés. *Élytres* et *Abdomen* déprimés. Quatorze espèces.

a. Tête ayant des impressions au front.

\* Une très petite fossette sur le vertex.

1. *Euplectus Sulcicollis*, REICH.

2.—*Nanus*, REICH.

3.—*Fischeri*, \*\*\*.

\*\* Nulle petite fossette sur le vertex.

4. *Euplectus Kirbii*, DENNY.

5.—*Sanguineus*, DENNY.

6.—*Karstenii*, REICH.

7.—*Signatus*, REICH.

8.—*Duponti*, MIHI.

9.—*Bicolor*, DENNY.

10.—*Ambiguus*, REICH.

11.—*Pusillus*, DENNY.

12.—*Minutissimus*, MIHI.

b. Tête sans impressions sur le front.

13.—*Leiocephalus*, MIHI.

14.—*Easterbrookianus*, LEACH. (1)

DEUXIÈME SECTION. Antennes de six articles.

12. GENRE. *Claviger*, MULLER.

Tête allongée, sans yeux visibles. Antennes de six articles, le premier très petit, difficilement perceptible, le dernier tronqué à son sommet. Élytres vaguement triangulaires. Abdomen très large, ayant, près des élytres, une large dépression arrondie. Deux espèces.

(1) Ce que j'ai dit relativement au *Pslaphus Nigricans* de Leach, je le répéterai ici pour l'*Euplectus Easterbrookianus* de cet auteur; ce n'est qu'avec incertitude que je le place après le *Leiocephalus*.

1. *Claviger Foveolatus*, MULLER.

2. — *Longicornis*, MULLER.

TROISIÈME SECTION. Antennes d'un seul article.

13. GENRE. *Articerus*, DALMAN.

*Antennes* d'un seul article visible, cylindrique, tronqué à son sommet. *Yeux* latéraux distincts. Une seule espèce.

*Articerus Armatus*, DALMAN.

---

**DESCRIPTION**

DU GENRE *Leucippe*, ÉTABLI D'APRÈS UN CRUSTACÉ NOUVEAU  
DE LA CLASSE DES *Décapodes*, PAR M. H. MILNE EDWARDS.

(Séance du 2 octobre 1833.)

---

La famille des Oxyrhinques est, de toutes les divisions du groupe des Décapodes, celle qui offre les formes les plus variées; et cette diversité, déjà très grande, est encore augmentée par les crustacés nouveaux que, dans la riche collection du Muséum du Jardin du Roi, j'ai désignée sous les noms génériques de *Leucippe*, d'*Epialte* et d'*Eumédon*, et que je me propose de faire connaître successivement dans les Annales de notre Société.

Les Leucippes ont surtout cela d'intéressant, qu'ils établissent, sous quelques rapports, un passage entre deux des tribus de cette famille, les Maïens et les Parthénopiens(1).

Je n'ai encore eu l'occasion d'observer qu'une femelle

(1) La famille des Oxyrhinques, ainsi que je l'ai déjà exposé ailleurs, me paraît se composer de trois tribus naturelles ayant pour types les Macropodes, les Maïas et les Parthenopes. (Voyez mes observations sur le genre *Mithrax*, insérées dans le *Magasin zoologique* de M. Guérin, 1832.)

de ces crustacés nouveaux; mais les particularités de conformation qu'on y remarque ne permettent pas de les placer dans aucun des genres déjà établis, et suffisent pour indiquer toutes les affinités naturelles du petit groupe auquel ils devront servir de type.

La *carapace* des Leucippes (1) recouvre toute la portion céphalo-thoracique de leur corps, et présente de chaque côté un prolongement lamelleux qui s'étend un peu au-dessus de la base des pattes des deux premières paires. Sa forme générale est assez semblable à celle de la carapace des Eurynomes de M. Leach; seulement, au lieu d'être très inégale et hérissée de tubercules, comme chez ces Parthénopiens, la surface de ce bouclier dorsal paraît à l'œil nu parfaitement lisse, et ses régions sont à peine distinctes; lorsqu'on l'examine à la loupe, on y aperçoit cependant une multitude de petites dépressions arrondies qui ressemblent à des pores. Ses deux tiers antérieurs forment avec le rostre un triangle assez régulier, dont l'ouverture est d'environ soixante-quinze degrés; son contour postérieur est au contraire assez régulièrement arrondi, et représente un segment de cercle dont le rayon aboutirait à la partie antérieure de la région cordiale. La région stomacale est légèrement renflée, et présente en avant deux petits tubercules arrondis. Le rostre est très large, avancé, presque horizontal, et formé par deux cornes lamelleuses séparées par une simple fissure; sa longueur est de près du quart de celle de la portion post-frontale de la carapace, et sa largeur, mesurée à sa base, est d'environ le tiers de cette dernière; son bord externe est d'abord droit et se continue en arrière avec le bord orbitaire supérieur; mais en avant il se recourbe assez brusquement en dedans. Le

(1) Planche XVIII B, fig. 1.

bord latéro-antérieur de la carapace est lamelleux, comme nous l'avons déjà dit, et se prolonge en manière d'ailes au-dessus de la base des pattes des deux premières paires; on y remarque deux échancrures triangulaires, de façon qu'il est divisé en trois dents larges, peu saillantes, dont l'antérieure constitue l'angle orbitaire externe, et la postérieure se termine par une petite pointe aiguë.

Les *orbites* sont incomplets, et l'œil ne peut pas s'y cacher en entier; le bord supérieur de ces cavités est droit et va rejoindre la base de la première dent du bord latéro-antérieur de la carapace, de façon à former une échancrure triangulaire; le bord externe de l'article basilaire des antennes externes constitue leur paroi interne; mais en arrière elles ne sont limitées par rien, et on pourrait dire avec raison qu'il n'existe pas de portion post-foraminaire de l'orbite. Les *yeux* sont petits et portés sur un pédoncule très court; lorsqu'ils se reploient en arrière, ils ne dépassent que de peu la ligne transversale, et ils s'appliquent sur l'angle du bord latéro-antérieur de la carapace.

Les *antennes internes* ne présentent rien de remarquable; les fossettes qui les logent sont étroites, dirigées longitudinalement, et séparées par une cloison mince. Les *antennes externes* sont cachées sous le rostre; leur premier article, qui est très développé et soudé au front ainsi qu'à la partie ptérygostorienne de la carapace (comme cela a lieu du reste chez tous les Maïens) est étroit et guère plus large en arrière qu'en avant; son bord externe est armé d'une crête saillante (1). Le second article de ces appendices, qui ici constitue la première pièce de leur tige mobile, s'insère au milieu de l'espace compris entre les fossettes antennaires et le bord latéral du rostre; il est à-peu-près cylindrique,

(1) Planche XVIII B, fig. 2.

mais un peu plus gros en avant qu'en arrière ; le troisième article est notablement plus long que le précédent et un peu aplati ; quant à la tige multi-articulée qui devrait succéder à ces deux articles, elle manquait dans l'individu que j'ai observé.

L'*épisode* n'est pas très développé, mais présente cependant les mêmes proportions que chez un très grand nombre d'autres *Maiens*. Les *régions ptéryostomiens* sont divisées en deux parties bien distinctes : l'une externe, très oblique, allant rejoindre le bord de la carapace ; l'autre renflée, et garnie en dehors d'une espèce de crête dentelée correspondant au canal respirateur. Le *cadre buccal* est quadrilatère ; il est plus long que large, et ses bords latéraux sont parallèles. Enfin les *pattes mâchoires externes* ont leur troisième article très dilaté en dehors, et tronqué plutôt qu'échancré à l'angle antérieur et interne.

Les *pattes* sont de longueur médiocre. Celles de la première paire sont plus longues que les suivantes, même chez les femelles ; elles ont un peu plus de la longueur de la portion post-frontale de la carapace. Leur troisième article est triangulaire, et présente en dessus et en dessous un rebord saillant qui se termine par une petite dent. Le quatrième article est hérissé en dessus d'une crête qui se porte de l'extrémité du bord supérieur de l'article précédent à celui de la main ; et dessous on y remarque aussi une petite ligne saillante et oblique. Le cinquième article, ou la main, est un peu renflé vers sa base, et élevé en-dessus en une petite crête tranchante. Enfin les doigts sont un peu courbés en bas et en dedans, arrondis à leur pente, en contact l'un avec l'autre depuis leur base, et armés de petites dents obtuses. Les pattes des quatre dernières paires sont également remarquables par la crête saillante dont elles sont armées en dessus jusqu'à l'extrémité de leur pénultième

article. Le doigt qui les termine est styloforme, un peu recourbé en bas, et garni en dessous de petites pointes. Celles de la deuxième paire sont un peu plus longues que les autres, mais la différence est légère.

Enfin l'abdomen de la femelle est circulaire et composé de sept segmens bien distincts.

D'après les détails dans lesquels nous venons d'entrer, on voit que les Leucippes diffèrent des Parthénoïens et des Macropodiens par la disposition des antennes externes et par la proportion de leurs pattes, caractères qui les rapprochent des Maïens. Il est en même temps facile de les distinguer de tous les autres crustacés déjà connus, par la conformation générale de leur corps et par les crêtes dont leurs pattes sont armées. En effet, cette disposition, qui est assez fréquente parmi les Parthénoïens, ne s'est pas encore rencontrée chez les Maïens.

Dans l'état actuel de la science, il suffirait donc de ce dernier trait d'organisation pour caractériser le genre que nous proposons d'établir sous le nom de LEUCIPPE. Mais, afin de le mieux définir, nous devons résumer de la manière suivante les particularités distinctives les plus remarquables de ce petit groupe :

Ordre des Crustacés.

Classe des Décapodes.

Section des Brachyures.

Famille des Oxyrhinques.

Tribu des Maïens.

Genre Leucippe (*Leucippa*).

*Carapace triangulaire et se prolongeant latéralement au dessus de la base des pattes, en forme de lame horizontale; orbites incomplets; rostre large, horizontal et cachant la base des antennes externes. Pattes garnies en dessus d'une crête saillante jusqu'à l'origine de leur dernier article.*

Je ne connais encore qu'une seule espèce de ce genre, c'est la *Leucippe Pentagone*, *Leucippa Pentagona* Nobis, de la collection du Muséum. Ce petit crustacé est d'une couleur gris perle, et a environ cinq lignes de long. Il habite les côtes du Chili.

*Explication de la planche XVIII. B.*

*Fig. 1.* *Leucippe Pentagone*, de grandeur naturelle, vue en dessus.

*Fig. 2.* Portion antérieure de la face inférieure du corps de la même.

---

**RAPPORT**

FAIT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES , LE 15 JUILLET 1833 ,  
SUR TROIS NOTICES RELATIVES A L'EXISTENCE DE L'OESTRE  
DE L'HOMME, COMMUNIQUÉES A L'ACADÉMIE PAR MM. ROU-  
LIN , GUÉRIN ET VALLOT.

**PAR M. ISIDORE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.**

( Séance du 2 octobre 1833. )

L'académie nous a chargés, M. Duméril et moi, de lui rendre compte de trois notices que lui ont adressées M. Roulin, M. Guérin et M. le docteur Vallot, de Dijon, et qui toutes sont relatives à l'existence de larves d'Oestre chez l'homme. Nous avons cru devoir comprendre dans un seul rapport ces trois notices, dont le sujet est le même, nous réservant d'ailleurs de faire connaître ce que chacun des auteurs apporte de lumières à l'appui de leur commune opinion.

La question à laquelle se rapportent les observations faites ou citées par MM. Roulin, Guérin et Vallot, est loin d'être nouvelle pour la science. Linné lui-même mentionne,

dans ses lettres à Pallas, des larves d'OEstre trouvées chez l'homme ; et Gmélin, dans la treizième édition du *Systema Naturæ*, non-seulement admet le même fait, mais établit dès-lors l'OEstre de l'homme comme une espèce distincte (*OEstrus hominis*). Depuis, plusieurs auteurs sont venus confirmer la présence de larves d'OEstre chez l'homme, et l'on peut dire qu'aucun fait zoologique ne serait aujourd'hui mieux constaté, si l'authenticité d'un fait se mesurait sur le nombre des témoignages qui en affirment l'existence. Mais, lorsqu'on vient à soumettre à une critique sévère les observations rapportées dans divers ouvrages d'histoire naturelle et de médecine, on reconnaît que ces prétendues preuves sont pour la plupart très contestables, et que celles qui paraissent plus positives ne suffisent peut-être pas elles-mêmes pour mettre complètement la question hors de doute.

Pour démontrer l'existence de larves d'OEstre chez l'homme, il ne suffit pas en effet d'invoquer, comme on l'a fait quelquefois, le témoignage de quelques voyageurs, par exemple, de La Condamine, du père Simon et de Barrère, qui disent, en termes plus ou moins vagues, avoir trouvé ou vu trouver chez l'homme, soit sous la peau, soit dans les narines, des vers ressemblant à des larves d'OEstre, et devenant, comme celles-ci, la cause de vives douleurs et quelquefois de graves accidens. Ce sont là certes des indications précieuses, et qu'il importe de recueillir, mais non des preuves positives. D'une part, en effet, les larves d'OEstre ayant une grande analogie avec celles de plusieurs autres Diptères, et leurs caractères distinctifs étant assez difficiles à apercevoir, on ne peut adopter avec une entière confiance des déterminations données par des voyageurs qui manquaient presque toujours d'objets de comparaison, et n'avaient ni des notions zoologiques assez étendues ni assez

de temps pour se livrer à des observations exactes et précises. D'un autre côté, on sait que les OEstres ne sont pas les seuls Diptères dont on puisse rencontrer les larves chez l'homme. Dans la notice adressée à l'Académie, M. Roulin cite lui-même un cas remarquable de ce genre, présenté par un mendiant mort, en 1829, dans le Lincolnshire. Ce malheureux s'étendit un jour, sous un arbre, par un temps très chaud, ayant placé entre sa peau et sa chemise, ainsi qu'il le faisait ordinairement, un peu de pain et de viande, restes de son dernier repas. « La viande, dit M. Roulin, « fut couverte de vers de mouche, qui bientôt passèrent à la « chair vive, et, quand cet homme fut trouvé, il était déjà « tellement dévoré, que sa mort paraissait inévitable. On le « transporta à Astorney, et l'on fit venir un chirurgien, qui « déclara qu'il ne survivrait pas long-temps au pansement: « il mourut en effet peu d'heures après. Quand il fut pré- « senté au chirurgien, son aspect était horrible: de gros « vers blancs se voyaient sur la peau et dans la chair qu'ils « avaient profondément dévorée ». Un autre cas très analogue a été observé, il y a quelques années, par M. Jules Cloquet, et concourt à établir, malgré les résultats contraires de quelques expériences faites par Réaumur, la possibilité que des larves de mouches se développent sur l'homme ou sur des animaux encore vivans.

On voit donc que l'existence de larves d'OEstre chez l'homme ne serait point encore établie, alors même qu'un voyageur digne de foi rapporterait avoir vu des larves parasites de l'homme se transformer en Diptères. Une description ou une figure exacte, soit de ces larves, soit surtout des insectes parfaits, des renseignemens précis sur les tumeurs dans lesquelles les premières vivaient et sur les circonstances dans lesquelles elles s'étaient développées, pourraient seuls permettre de trancher la question, et

c'est ce qu'on cherche en vain dans toutes les relations des voyageurs, et quelquefois même dans celles des médecins.

Ainsi, pour me renfermer dans le cercle des trois témoignages que l'on a regardés comme les plus importants de tous, ni la communication faite à l'ancienne académie des sciences par Arture, médecin du roi à Cayenne, ni l'observation de Wohlfart, citée si souvent, mais d'une manière très inexacte par la plupart des auteurs, ni un cas recueilli par Latham et reproduit par Clarke, ne sont des preuves que l'on puisse regarder comme à l'abri de toute objection.

Suivant le premier, on observe quelquefois à Cayenne, sur les personnes malpropres ou peu vêtues, des vers dont la présence cause des tumeurs considérables, et que l'on guérit en faisant périr les insectes parasites par l'application de feuilles de tabac. Arture ajoute que ces vers sont du genre de ceux qui se trouvent sous la peau des animaux et y vivent jusqu'à leur transformation en mouche; mais c'est là une simple assertion qu'il ne justifie par aucune preuve, ne décrivant ni le ver observé par lui chez l'homme, ni l'insecte qui provient de ce ver.

Le cas de Wohlfart est très différent et serait plus remarquable encore. Il dit avoir fait sortir des fosses nasales d'un vieillard, tourmenté depuis plusieurs jours de violens maux de tête, dix-huit vers, qui, renfermés dans un vase garni de terre, se seraient métamorphosés en chrysalides noirâtres, puis, au bout d'un mois, en mouches. L'auteur donne du ver et de l'insecte après sa métamorphose, une figure malheureusement très imparfaite, et qui n'indique guère que la forme générale d'une mouche, sans aucune des conditions caractéristiques des OEstres. Cette observation est d'ailleurs rapportée d'une manière tellement suc-

ciuncte et tellement incomplète, qu'on ne saurait la regarder comme entièrement authentique.

L'observation de Latham est très analogue à la précédente. L'auteur mentionne des larves retirées des sinus frontaux d'une femme, et qui lui parurent semblables aux larves d'OËstre, qui vivent sur le dos des bœufs. On n'a d'ailleurs aucun détail sur ce cas très intéressant, s'il était bien constaté.

On voit donc qu'en résumé aucun de ces faits n'est pas lui-même entièrement décisif; mais en même temps il faut reconnaître que, tous pris ensemble, ont une très grande valeur, parce qu'ils se servent mutuellement de garantie. Aussi, dans l'état présent de la science, les opinions sont-elles extrêmement partagées. Werner, Rudolphi, Clark, c'est-à-dire les auteurs qui ne se livraient pas spécialement à l'entomologie, ont admis sans hésiter le développement de larves d'OËstre chez l'homme, larves dont Rudolphi fait même une espèce distincte sous le nom d'*OËstrus humanus*. Au contraire, les entomologistes proprement dits ont généralement révoqué en doute l'existence de larves d'OËstre dans l'espèce humaine. Selon Olivier, ni les insectes de Wohlfart, ni les larves de Latham, n'ont été assez bien décrits, pour que l'on puisse prononcer sur leur détermination. Dans son article *OËstre*, du *Dictionnaire d'histoire naturelle* (publié en 1818), M. Latreille s'exprime d'une manière plus formelle encore, et dit que toutes les observations sont incomplètes. Il ajoute même qu'aucun auteur n'a vu ces larves se métamorphoser; et qu'elles appartiennent probablement à la *Musca Carnaria* de Linné ou à quelque autre espèce analogue, les larves d'OËstre ne vivant généralement que sur des quadrupèdes herbivores. Enfin, dans le *Règne animal*, et même encore dans la seconde édition, publiée il y a seulement quatre

ans, ce célèbre entomologiste n'admet pas encore comme démontrée l'existence des larves d'OEstre chez l'homme.

Cette question était donc encore un sujet de doutes et devait l'être de recherches nouvelles. Il importait, après tous les faits déjà connus, de recueillir encore avec soin ceux qui pouvaient se présenter, afin de réunir enfin tous les élémens d'une solution certaine et définitive.

C'est dans ce but que M. Say, de Philadelphie, a fait connaître, il y a quelques années, et décrit avec beaucoup de soin, une larve très analogue aux OEstres par sa conformation générale, mais ne ressemblant exactement à aucune des espèces connues : elle avait été retirée par un médecin, le docteur Brick, d'une tumeur que lui-même avait à la jambe. C'est encore dans le même but que M. Howship a communiqué, il y a quelque temps, à la Société royale de Londres, deux nouveaux cas observés dans l'Amérique méridionale, aussi bien que le précédent et plusieurs autres. Dans l'un des cas de M. Howship, l'OEstre s'était développé sur le dos; dans l'autre, au scrotum.

Ce sont ces cas, présentés à la Société royale de Londres, qui rappelèrent à M. le docteur Roulin quelques faits analoges recueillis par lui en Amérique, il y a quelques années, et l'engagèrent à adresser à l'Académie une notice à leur sujet : cette notice, à son tour, provoqua de semblables communications de la part de M. le docteur Vallot et de M. Guérin. Nous indiquerons, en peu de mots, les renseignemens dus spécialement à chacun de ces auteurs.

Le plus intéressant des cas dont M. Roulin fait l'histoire a été observé, en 1827, à Mariquita, en Colombie, par ce savant zoologiste, et offre beaucoup d'analogie avec le second fait rapporté par M. Howship. Un homme avait au scrotum une tumeur conique dont le diamètre, à la base, était de près de deux pouces, et dont la hauteur était

de sept à huit lignes. Le sommet, très rouge, présentait au milieu une petite ouverture dont la largeur n'était guère que d'une ligne. M. Roulin, ayant agrandi cette ouverture avec la pointe d'une lancette, en fit sortir une larve blanchâtre, pyriforme, ayant au moins dix lignes de long et cinq à six de diamètre dans la partie la plus grosse, où elle offrait plusieurs rangées de petites épines noirâtres. L'auteur ajoute que cette larve lui parut ressembler entièrement aux larves qui, dans les mêmes localités, se trouvent souvent en grande abondance dans la peau du bétail, principalement aux deux côtés du cou et sur les épaules.

M. Roulin ajoute, à l'exposé de ce fait, quelques renseignemens sur une autre larve d'OEstre qui s'était développée dans le cuir chevelu d'un autre homme, près de la nuque, mais qu'il n'a pas vu lui-même. Il mentionne aussi, et d'après ses propres observations, un cas unique dans la science, l'existence, chez un jaguar qu'il tua en 1825 dans les Cordillères, d'une multitude de larves d'OEstre vivant sous la peau et principalement sur les flancs. Enfin, il présente quelques remarques ingénieuses tendant à établir que plusieurs espèces d'OEstres ont déjà été observées chez l'homme, et que les larves d'OEstre, comparées aux larves de mouches, présentent en général, quant à leur disposition dans la peau, des différences qui peuvent éclairer leur détermination. En effet, les mouches déposent à-la-fois plusieurs œufs ou larves. L'OEstre, au contraire, ainsi que Réaumur et d'autres observateurs l'ont depuis longtemps établi, dépose ses œufs un à un, d'où il suit que chaque OEstre, introduit isolément dans la peau, occupe une bourse ou loge à part.

La communication faite à l'Académie, par M. Vallot, a pour but, comme celle de M. Roulin, de démontrer l'existence de l'OEstre chez l'homme, mais par des preuves d'un

autre genre. Ce médecin érudit, n'ayant point eu occasion d'observer lui-même l'OEstre chez l'homme, se borne à adresser à l'Académie quelques citations empruntées à divers ouvrages, et qui lui paraissent mettre hors de doute l'existence de l'OEstre de l'homme.

Enfin, M. Guérin a présenté à l'Académie une notice relative à des larves trouvées à la Martinique par M. le docteur Guyon, sur un nègre affecté de variole. Ces larves, de couleur blanchâtre, dit M. Guérin, étaient répandues à la surface du corps, principalement sur les jambes. Deux d'entre elles, que M. Busseuil, chirurgien-major de la marine royale, a rapportées en Europe, et que M. Guérin a remises à l'Académie avec sa notice, ont sept lignes de long, et leur diamètre est d'une ligne environ à leur extrémité postérieure, qui est comme tronquée; l'extrémité antérieure est, au contraire, très amincie. Le corps présente onze articulations peu distinctes par elles-mêmes, mais indiquées par autant de zones garnies de crochets cornés, très petits et dirigés en arrière. La bouche, placée tout-à-fait à l'extrémité antérieure, est une ouverture entourée par un bourrelet et armée de deux crochets un peu courbés. Ces larves ont donc tous les caractères que les auteurs assignent aux OEstres, et sont très analogues à plusieurs de celles que M. Clarke a figurées, sans être cependant semblables à chacune d'elles. Les légères différences que M. Guérin a observées ont porté cet habile entomologiste à adopter l'opinion de Gmélin et de Rudolphi, et à considérer les larves décrites par lui comme une espèce distincte qu'il désigne sous le nom d'*OEstrus humanus*.

Il est remarquable que ces larves, comme celles de M. Roulin, de M. Howship, de M. Say et de la plupart des anciens auteurs, ont été trouvées dans l'Amérique méridionale, région où M. de Humboldt dit aussi avoir vu, sur

plusieurs personnes, des tumeurs causées par la présence de larves au moins fort semblables aux OEstres des animaux. Toutefois on conclurait à tort de l'identité des pays que toutes ces larves sont de même espèce; la comparaison que nous avons pu faire des larves de M. Guérin avec la description des larves de M. Roulin, nous a montré, entre les unes et les autres, des différences très marquées, relatives non-seulement au volume, mais même aux proportions et à la forme. Ainsi se trouve, dès à présent, confirmée l'opinion que M. Roulin émettait avec doute, la déduisant de la comparaison de ses propres observations avec les vagues renseignemens donnés par les anciens voyageurs.

En résumé, nous devons dire que les notices de MM. Roulin et Guérin ne nous offrent point encore des faits aussi complets qu'il serait à désirer pour trancher nettement la question: ni l'une ni l'autre ne nous font connaître la métamorphose des larves, et les insectes auxquels elle eût donné lieu. Le cas de M. Guérin laisse même peut-être à désirer, sous le rapport de l'authenticité, puisque les larves qu'il a soumises à notre examen n'ont été trouvées ni par lui ni même par le savant médecin qui les lui a remises. Néanmoins ces divers cas, réunis à ceux de M. Howship, de M. Say et des anciens auteurs, forment un tel ensemble de faits parfaitement concordans entre eux, ils se servent si bien mutuellement de preuves et de garantie, qu'on ne peut vraiment, sans outrer le scepticisme, se refuser à admettre l'existence d'OEstres cutanés chez l'homme. Remarquons, d'ailleurs, que les larves d'OEstre qui, vivent en parasites sous la peau de l'homme, causant par leur présence de vives douleurs, et leur extraction étant toujours facile, il sera pour le moins très rare de voir ces insectes parvenir jusqu'au moment de leur métamorphose. Ainsi, d'après des renseignemens que nous devons à M. Roulin,

un voyageur naturaliste français, M. Goudot, ayant eu, en Amérique, une tumeur causée par la présence d'une larve, supporta quelque temps la douleur qu'il ressentait, dans l'espoir de suivre cette larve jusqu'à sa métamorphose; mais ses souffrances devenant de plus en plus vives, il dut renoncer au projet que lui avait inspiré son desir d'éclairer une question intéressante à-la-fois pour l'histoire naturelle et pour la médecine.

L'existence des OEstres cutanés chez l'homme ne sera donc peut-être établie de long-temps par des observations complètes, et embrassant à-la-fois l'insecte dans ses trois états de développement. A leur défaut, nous pensons que les preuves d'un autre genre qu'ont recueillies MM. Roulin et Guérin offrent un intérêt réel pour la science, et nous proposons à l'Académie de remercier ces deux zoologistes distingués des communications qu'ils lui ont faites.

La notice adressée par M. Vallot ne contenant que de très courtes remarques et des citations, est nécessairement d'un moindre intérêt. Cependant quelques-unes de ces citations ayant été omises jusqu'à présent dans presque tous les ouvrages entomologiques, et l'une d'elles étant relative à un fait curieux que les auteurs ont passé généralement sous silence, l'existence de l'OEstre chez les singes américains, nous pensons que l'Académie doit aussi accueillir avec intérêt la notice dans laquelle M. Vallot a rassemblé les principaux faits consignés dans les annales de la science.

(L'Académie adopte les conclusions de ce rapport.)

---

## NOUVELLE CLASSIFICATION

DE LA FAMILLE DES LONGICORNES, PAR M. AUDINET-SERVILLE. (Suite.)

( Séance du 2 octobre 1833. )

---

### 2<sup>e</sup> Tribu, CÉRAMBYCINS, *Cerambycini*. (1)

Labre très apparent, s'étendant dans toute la largeur de l'extrémité antérieure de la tête.

Mandibules de grandeur ordinaire, semblables ou peu différentes dans les deux sexes.

Lobes des mâchoires très distincts et saillans.

Yeux toujours échancrés et entourant, du moins en partie, la base des antennes.

Tête avancée ou penchée, mais point entièrement verticale.

Palpes ayant leur dernier article en triangle ou en cône renversé, ou presque cylindrique, mais toujours tronqué au bout.

Corps ailé.

(1) Voir la première Tribu, *Prioniens*, tome 1, page 120.

DIVISION GÉNÉRALE.

- 1<sup>re</sup> Sous-tribu. BRÉVIPENNES. Elytres beaucoup plus courtes que les ailes, en forme d'écaillés carrées ou arrondies au bout; quelquefois de la longueur des ailes, mais alors subulées et subitement rétrécies au-delà de leur base extérieure. (Antennes de onze articles.)
- 2<sup>e</sup> Sous-tribu. LONGIPENNES. Elytres de forme et de longueur ordinaire (le genre Colobe excepté.)
- 1<sup>re</sup> Division. Tête avancée et rétrécie en devant, ce qui forme un petit museau en carré long. (Antennes de onze articles.)
- 2<sup>e</sup> Division. Tête sans prolongement antérieur imitant un museau.
- 1<sup>re</sup> Subdivision. Palpes maxillaires plus courts que les autres: leur dernier article d'une forme différente de celle de l'article terminal des palpes labiaux.
- A. Antennes de douze articles.
- B. Antennes de onze articles.
- 2<sup>e</sup> Subdivision. Palpes maxillaires plus longs, ou du moins aussi longs que les labiaux: article terminal des uns et des autres d'une forme analogue.
- A. Corselet cylindrique; ni déprimé, ni élargi sur les côtés, ni globuleux: ordinairement aussi large que long.
- a. Palpes maxillaires plus longs que les labiaux.
1. Antennes de seize articles dans les deux sexes.

2. Antennes de onze articles dans les deux sexes.
- b. Les quatre palpes égaux.
  1. Antennes de onze articles dans les deux sexes.
    - = Cuisses point renflées en masse brusque.
    - == Cuisses renflées brusquement en masse.
  2. Antennes de douze articles dans les mâles, de onze seulement dans les femelles.
  3. Antennes de douze articles dans les deux sexes.
- B. Corselet dilaté sur les côtés, souvent déprimé; ni globuleux, ni cylindrique.
- C. Corselet plus ou moins arrondi latéralement, mais point dilaté; constamment déprimé.
  - a. Antennes de onze articles dans les deux sexes.
  - b. Antennes de douze articles dans les deux sexes.
- D. Corselet parfaitement globuleux, point sensiblement déprimé.
  - a. Antennes de onze articles dans les deux sexes.
  - b. Antennes de douze articles dans les deux sexes.
- E. Corselet étroit, allongé, cylindracé; beaucoup plus long que large, plus étroit que la tête antérieurement. (Antennes de onze articles.)

PREMIÈRE SOUS-TRIBU.

BRÉVIPENNES, *Brevipennes*.

Elytres beaucoup plus courtes que les ailes, en forme d'écaillés arrondies ou carrées au bout ; ou bien de la longueur des ailes, mais subulées, et subitement rétrécies un peu au-delà de leur base. Corselet mutique latéralement. Cuisses en massue. Antennes filiformes ou presque sétacées, à peine pubescentes et de onze articles. Mandibules de grandeur ordinaire, presque triangulaires. Palpes maxillaires au moins aussi longs que les labiaux.

Elytres

beaucoup plus courtes que les ailes, en forme d'écaillés ;

aussi longues que les ailes, mais subulées brusquement, et rétrécies vers leur milieu.

Antennes

- arrondies au bout. (Yeux de grandeur ordinaire. Toutes les cuisses en massue globuleuse. Premier article des 4 tarses postérieurs, plus long que les 2 ou 3 suivants réunis). . . . . 1. *Nécydale*.
- carrées et tronquées au bout. (Yeux très grands, ne laissant entre eux, au-dessous de l'insertion des antennes, qu'une ligne très fine. Cuisses postérieures en massue allongée. Tarses ayant tous leurs articles presque égaux en longueur). . . . . 2. \**Tomoptère*.
- filiformes ou à peine plus grosses vers l'extrémité, leurs articles cylindriques. (Yeux petits, espacés. Tête peu prolongée en devant). . . . . 3. *Sténoptère*.
- presque sétacées; leurs articles, à partir du 5<sup>e</sup> ou du 6<sup>e</sup>, comprimés et élargis en dent de scie. (Yeux grands, assez rapprochés l'un de l'autre au-dessous de l'insertion des antennes. Tête prolongée antérieurement en une sorte de museau, formant un carré long). . . . . 4. \**Odontocère*.

## DEUXIÈME SOUS-TRIBU,

LONGIPENNES, *Longipennes*.

Elytres de forme et de longueur ordinaires (1).

1<sup>re</sup> Division. Tête ayant sa partie antérieure notablement avancée et rétrécie en devant depuis les yeux; ce qui forme un petit museau en carré long. Antennes pubescentes, ordinairement plus courtes que le corps, de onze articles; ceux de 4 (ou de 5) à 10 en dent de scie. (Yeux des mâles rapprochés l'un de l'autre en devant au-dessous des antennes. Corps déprimé en dessus. Mandibules droites et étroites. Corselet mutique latéralement. Elytres tronquées carrément au bout.)

Corselet	}	déprimé, tricaréné au milieu, mais quelquefois peu distinctement. (Les quatre premiers articles des antennes cylindro-coniques; ceux de 5 à 10 en dent de scie) . . . . . 5. <i>Rhinotrage</i> .
		presque globuleux, n'ayant au plus qu'une faible carène dans son milieu. (Les trois premiers articles des antennes cylindro-coniques; ceux de 4 à 10 en dent de scie). . . . . 6. * <i>Orégostome</i> .

2<sup>e</sup> Division. Tête ayant sa partie antérieure sans prolongement en forme de museau. Antennes ordinairement de la longueur du corps, ou plus longues que lui.

(1) Le genre Colobe excepté; il a de l'analogie avec celui de Nécydale, premier genre de la Sous-tribu précédente, par la brièveté des élytres et l'allongement du premier article des tarsi postérieurs; mais il en diffère essentiellement par ses palpes et ses mandibules conformés comme ceux du genre Callichrome, le corselet uniépineux latéralement, les cuisses point en massue globuleuse, mais comprimées; les élytres moins courtes que celles des Nécydales et triangulaires; le corps entièrement soyeux, le premier article des tarsi postérieurs aplati et les antennes sétacées et dentées en scie.



2° Subdivision. Les quatre palpes terminés par un article de même forme. Palpes maxillaires plus longs, ou du moins aussi longs que les labiaux.

A. Corselet cylindrique ; ni déprimé sensiblement en dessus, ni élargi sur les côtés, ni globuleux ; ordinairement aussi large que long.

a. Palpes maxillaires plus longs que les labiaux.

1. Antennes de seize articles dans les deux sexes.

(Ces articles dentés en scie, à partir du 4°). . . . . 15. \**Polyschise*.

2. Antennes de onze articles dans les deux sexes.

Corselet	}	mutique latéralement. (Antennes velues.)	}	Corps	mou, ainsi que les élytres : celles-ci arrondies et mutiques au bout ; (cuisses antérieures sans dilatation) 16. * <i>Malacoptère</i> .
		mutuberculé latéralement. Antennes		et élytres de consistance ordinaire ; celles-ci tronquées et uniépineuses à chaque angle de la troncature. (Cuisses antérieures très dilatées au milieu, triangulaires). . . . . 17. * <i>Eurymère</i> .	
					velues . . . . . 18. * <i>Mallocère</i> .
					glabres . . . . . 19. <i>Purpuricène</i> .

b. Les quatre palpes égaux.

1. Antennes de onze articles dans les deux sexes.

† Cuisses n'étant point renflées en massue brusque.

<p>Corselet</p> <p>unittuberculé ou unittépineux latéralement.</p> <p>Antennes</p> <p>multique.</p> <p>Ecusson petit,</p> <p>triangulaire.</p> <p>Antennes</p> <p>Velues.</p> <p>Corselet</p>	<p>glabres..... 20. *<i>Anopliste</i>.</p> <p>très inégal et rugueux, de longueur médiocre. (Élytres armées au bout d'une épine suturale, ou unittépineuses à chaque angle de leur tronature. Pattes courtes)..... 21. *<i>Criodion</i>.</p> <p>seulement pointillé, allongé, évidemment plus long que la tête. (Élytres terminées par une épine médiane. Pattes longues)..... 22. *<i>Achryse</i>.</p> <p>arrondi postérieurement. (Antennes à peine pubescentes.)..... 23. *<i>Chrysoprase</i>.</p> <p>seulement un peu inégal. (Ecusson petit, triangulaire, pointu; élytres pubescentes)..... 24. *<i>Deltaspe</i>.</p> <p>ayant le plus souvent deux épines dorsales rapprochées. (Ecusson arrondi au bout. Élytres glabres, ayant ordinairement des taches en relief)..... 25. *<i>Éburie</i>.</p> <p>unittépineux latéralement, sans épines dorsales. (Ecusson triangulaire. Élytres soyeuses) . . . 26. *<i>Céraspore</i>.</p> <p>courtes et n'atteignant au plus que la moitié du corps dans les deux sexes; leurs articles courts, multiques; ceux de cinq à dix dentés en scie . . . . . 27. <i>Dorcasome</i>.</p> <p>plus longues que le corps dans les mâles, presque dans les femelles; leurs articles allongés.</p> <p>glabres ou à peine pubescentes,</p> <p>Antennes</p> <p>unittuberculé ou unittépineux latéralement.</p> <p>Corselet</p>	<p>Ceux de trois à cinq, manifestement plus épais que les suivans, renflés et arrondis au bout; ceux de six à onze, brusquement plus longs, plus menus, presque cylindriques. . . . . 28. <i>Capricorne</i>.</p> <p>A partir du troisième, plusieurs d'entre eux sont munis, à l'extrémité interne, d'une épine distincte. . . . . 29. <i>Hamaticère</i>.</p>
---	--	---

†† Cuisses renflées brusquement en massue.

Corselet	mutique,	plissé transversalement ou très rugueux. (Antennes pubescentes)..... 30. * <i>Xestia</i> .
		pointillé ou inégal; ni rugueux, ni plissé.
unilobé latéralement,	Dernier article des palpes presque cylindrique. Ecusson triangulaire. Antennes	dolabriforme. Ecusson arrondi postérieurement. (Antennes velues.) ..... 31. * <i>Trichophore</i> .
		velues, du moins en partie. (Elytres presque linéaires. Pattes velues) ..... 32. * <i>Cosmisome</i> .
		glabres. (Elytres allant un peu en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité. Pattes glabres)..... 33. * <i>Eupore</i> .
		allant un peu en se rétrécissant, du milieu à sa partie antérieure. (Antennes simples et mutiques. Dernier article des palpes comprimé, plus large que le précédent)..... 34. * <i>Corémie</i> .
		point rétréci en devant. (Plusieurs articles des antennes munis d'une épine à leur extrémité inférieure. Dernier article des palpes ovale — cylindrique)..... 35. * <i>Cordylomère</i> .

2. Antennes glabres, de douze articles dans les mâles, et seulement de onze dans les femelles. (Cuisses en massue.)

Corselet mutique latéralement,	évidemment plus long que la tête. (Antennes en scie, à partir du 3 <sup>e</sup> article. Dernier article des palpes petit, presque ovalaire. Pattes courtes. Cuisses ayant une petite épine à l'extrémité inférieure, près de la jambe.)..... 36. * <i>Trachélie</i> .
	à peine plus long que la tête. (Articles des antennes cylindriques dans les deux sexes. Dernier article des palpes presque conique. Pattes menues, les postérieures allongées : cuisses mutiques.)..... 37. * <i>Promécès</i> .

3. Antennes velues, de douze articles dans les deux sexes. (Flabel-

lées dans les mâles, simples dans les femelles. Cuisses point en massue. Corselet mutique latéralement)..... 38. *Phénicocère*.

B. Corselet dilaté sur les côtés, souvent déprimé en dessus, ni globuleux, ni cylindrique. (Palpes maxillaires aussi longs ou plus longs que les labiaux. Antennes le plus souvent de onze articles.)

a. Ecusson petit, court; presque arrondi postérieurement ou triangulaire.

Présternum { plus ou moins saillant, muni d'une pointe. { Très saillant et cunéiforme; sa pointe } simple, sans saillie. Tête	grande, un peu verticale, plane. (Antennes glabres. Elytres mutiques à l'extrémité)..... 39. <i>Dorcacère</i> .
	moyenne, horizontale. (Antennes pubescentes; chaque élytre biépineuse à son extrémité).... 40. * <i>Chloride</i> .
	peu saillant, portant une faible pointe entre les deux premières cuisses..... 41. * <i>Cérégénie</i> .(1)
	très avancée. (Mésosternum distinctement séparé du métasternum par un profond enfoncement. Elytres presque parallèles. Articles basilaires des antennes velus) ..... 42. <i>Lophonocère</i> .
	médiocrement avancée. (Mésosternum en cône avancé. Elytres s'élargissant sensiblement vers l'extrémité. Antennes épaisses, dentées en scie et glabres.)..... 43. <i>Cténode</i> .
	extrêmement avancée. (Elytres presque parallèles. Antennes grêles et glabres.)..... 44. <i>Cryptobie</i> .

(1) A partir de ce genre, jusques et compris celui de *Rachidion* n° 55, tout ce tableau appartient à M. Dupont; il est extrait d'une Monographie des Trachydériens encore inédite, dont il s'occupe depuis long-temps et qui doit bientôt paraître. L'auteur a bien voulu m'en donner communication afin de rendre le présent ouvrage moins incomplet. Je le prie d'en recevoir ici mes remerciemens.

b. Ecusson plus ou moins allongé ;  
en triangle étroit.

- Antennes
- de onze articles.
    - Présternum } faiblement échancré, portant entre les deux premières cuisses une pointe peu saillante..... 45 *Desmodère.*
    - } muni d'une pointe verticale aiguë, très saillante. (Mésosternum terminé en pointe aiguë très avancée.)..... 46. *Phédine.*
  - de douze articles graduellement dilatés. (Présternum renflé ainsi que le mésosternum, et muni d'une pointe aiguë peu visible, placée entre les deux premières cuisses)..... 47. *Charinote.*

c. Ecusson généralement grand et large, triangulaire. (Trachydériens proprement dits.)

1. Corselet épineux ou tuberculé latéralement.

- Dessus du corselet
- noduleux et chargé d'excavations très prononcées.
    - Présternum } très saillant, ayant une échancrure transversale plus ou moins profonde. Mandibules } des mâles très avancées, courbées et bifides à leur extrémité. (Menton entièrement corné dans les deux sexes)..... 48. *Dendrobie.*
    - } peu avancées, semblables et entières dans les deux sexes. (Menton corné seulement à la base, membraneux vers la languette.)..... 49. *Trachydère.*
    - } peu saillant, tronqué ou arrondi postérieurement, sans échancrure transversale..... 50. *Xylocaris.*
  - à peine excavé ou sans excavations.
    - Cuisses } intermédiaires et postérieures, bipépineuses à l'extrémité. (Elytres unipépineuses latéralement à leur extrémité.) Présternum } fortement échancré, ainsi que le second article des antennes ..... 51. *Ancylosterne.*
    - } sans échancrure et peu saillant..... 52. *Oxymère.*
  - peu ou point tuberculé, à peine excavé ou sans excavations.
    - Antennes } de onze articles. Présternum } de douze articles. (Présternum ayant entre les deux premières cuisses une saillie cunéiforme et comprimée).•• 53. *\*Sténaspe.*
    - } Présternum peu saillant, } arrondi; un peu creusé transversalement. (Mésosternum mutique.)..... 54. *Crioprosope.*
    - } } presque uni. (Mésosternum ayant une pointe aiguë).... 55. *\*Rachidion.*

2. Corselet entièrement lisse ; mutique latéralement. (Antennes glabres.)

Pattes antérieures et intermédiaires éloignées l'une de l'autre à leur insertion. (Poitrine et abdomen de grandeur ordinaire.)

Antennes de onze articles. (Ecusson fort grand, triangulaire.)

à articles en scie, leurs articles larges et comprimés du troisième au dernier. (Palpes presque égaux. Mandibules coudées. Pattes courtes et fortes.) 56. *Lissonote*.

à articles grêles ; les derniers un peu aplatis et presque dentés en scie dans les femelles : le dernier rétréci et comme denté dans son milieu. (Palpes maxillaires plus longs que les labiaux. Mandibules simples. Pattes assez longues, assez grêles.) 57. *Mégadère*.

de douze articles ; ceux de trois à onze, divisés chacun en deux rameaux à leur extrémité. (Ecusson petit.)..... 58. *Distichocère*.

peu distantes l'une de l'autre à leur insertion. (Poitrine et abdomen faisant réunis, plus des trois quarts de la longueur du corps. Corselet dilaté sur les côtés, mais seulement à sa partie postérieure.)..... 59. *Tragocère*.

C. Corselet plus ou moins arrondi latéralement, mais point dilaté, constamment déprimé en dessus.

a. Antennes de douze articles, velues ou pubescentes. (Tête avancée, presque horizontale. Mandibules fortes, très saillantes et creusées en dessus, surtout dans les mâles. Corselet mutique.)

Corselet sans angles prononcés. (Cuisses point en massue.) Antennes plus ou moins velues,

à articles cylindriques dans les deux sexes. (Ecusson arrondi postérieurement.)..... 60. \**Orthostome*.

à articles un peu comprimés dans les femelles, beaucoup moins velues et à articles cylindriques dans les mâles. (Ecusson en triangle curviligne.)..... 61. \**Compsochère*.

ayant ses 4 angles bien prononcés. (Cuisses en massue.) • 62. \**Prodontie*.

b. Antennes de onze articles. (Tête inclinée. Mandibules de forme ordinaire.)



D. Corselet parfaitement globuleux, point déprimé sensiblement en dessus. (Antennes glabres.)

a. Antennes de onze articles (assez courtes).

Corselet	}	mutique latéralement.	}	ayant leurs sept derniers articles formant réunis, une massue fusiforme, allongée; chaque article muni en dessous d'une très petite épine. (Chaque élytre biépineuse à son extrémité.)..... 76. * <i>Clostracère</i> .
		Antennes		sétacées; leurs articles mutiques. (Elytres ayant ordinairement leur extrémité tronquée, mais point biépineuse.)..... 77. <i>Clytus</i> .
				unituberculé latéralement ..... 78. * <i>Eriphus</i> .

b. Antennes de douze articles (plus longues que le corps dans les mâles).

Corselet unituberculé latéralement. .... 79. \**Tragidion*.

E. Corselet étroit, allongé, cylindracé, beaucoup plus long que large; sa partie antérieure plus étroite que la tête. (Corps étroit, allongé, souvent linéaire. Antennes de onze articles.)

Corselet									
ayant deux sillons transversaux prononcés.	Chaque ail	entier et continu.	Corselet	point globuleux dans sa partie	Antennes plus ou	moins velues )	Disque du corselet	depourvu de quatre tubercules	épineux. (Angles huméraux
				Dernier article des palpes	très très déprimés.) (Ely-	presque cylindrique.	Antennes	garnies en dessous dans toute leur longueur, d'une frange	de grands poils. Leur premier article long, presque
								cylindrique.....	86. *Rhopalophore.
								ayant leurs trois premiers articles entièrement velus ; le	premier court, conique.....
									87. *Cycnodère.
								dilaté, comprimé, dolabriforme. (Antennes ayant leurs six premiers	articles frangés en dessous. Elytres linéaires.).....
									88. *Ibidion.
								cylindrique, très allongé. (Antennes des mâles ayant leurs troisième et quatrième articles	dilatés en biseau, le terminal très court dans les deux sexes, crochu dans les mâles.
								Elytres étroites, linéaires.).....	89. *Ancylocère.
								convexe, médiocrement allongé, un peu rétréci en devant. (Antennes très menues : articles	cylindriques dans les deux sexes. Elytres allant en se rétrécissant des angles huméraux à
								l'extrémité.).....	90. Leptocère.
								distinctement séparé en deux. (Corselet unituberculé latéralement.).....	80. *Tenuipis.
								ayant leurs articles comprimés, dentés en scie à partir du 3 <sup>e</sup> ; leur face interne munie	de deux carènes longitudinales. (Tubercule du corselet, spiniforme.).....
									81. *Piezocère.
								allongé, cylindrique. (Antennes pubescentes. Ecusson très	petit, triangulaire. Jambes peu comprimées.).....
									82. Obriion.
								comprimé, triangulaire. (Antennes presque glabres, Ecusson	semicirculaire. Jambes comprimées.).....
									83. Cartalle.
								globuleux dans sa partie moyenne. (Antennes glabres. Elytres linéaires.).....	84. *Sténygre.
								muni de quatre tubercules presque épineux. (Angles huméraux des élytres saillans.).....	85. *Ozode.

Genre I. NÉCYDALE, *Necydalis*, LINN.

Elytres très courtes, en forme d'écaillés *arrondies au bout*, laissant plus des trois quarts des ailes à découvert.

Corselet mutique latéralement, *inégal en dessus*.

Antennes filiformes, à peine pubescentes, longues, de onze articles cylindriques à partir du troisième.

Cuisses *en massue globuleuse*.

Palpes presque égaux.

Yeux de grandeur ordinaire.

Mandibules courtes, triangulaires.

Ecusson très petit.

Pattes *assez longues*.

Tarses antérieurs ayant leurs trois premiers articles égaux, courts, triangulaires; tarses intermédiaires avec le premier article cylindrique, plus long que les deux suivans réunis : ceux-ci courts, triangulaires. Tarses postérieurs *beaucoup plus grands que les autres, leur premier article évidemment plus long que tous les suivans réunis, cylindrique et renflé en dessus*.

Corps *allongé*.

Ces Longicornes se trouvent au printemps sur les arbres, autour des Saules principalement et sur les fleurs. Il est probable que les larves vivent dans le bois; car De Géer a remarqué un tuyau conique à l'anus de la N. major femelle.

## ESPÈCES.

I. *Necydalis major*, LINN. *Syst. Nat.*, pag. 641, n° 1. —  
OLI. Entom., tom. 4. Nécyd. pag. 5. n° 1. Pl. I, fig. 1. a. b.

— *Molorchus abbreviatus*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2., pag. 374, n° 1. — PANZ. *Faun. Germ.* fasc. 41, fig. 20. Environs de Paris, sur les Saules ou volant autour d'eux; dans ce dernier cas elle a tout-à-fait l'apparence d'une grande espèce d'Ichneumonide.

2. *Necydalis minor*, LINN. *Syst. Nat.*, *id.*, n° 2. — OLIV. *id.*, pag. 6, n° 2. Pl. I. fig. 2. a. b. — *Molorchus dimidiatus*, FAB. *id.*, pag. 375, n° 3. — PANZ. *id.* fig. 21. En France et en Allemagne sur les fleurs.

3. *Necydalis umbellatarum*, LINN. *id.*, n° 3. — OLIV. *id.*, pag. 7, n° 3. Pl. I, fig. 3. a. b. — *Molorchus umbellatarum*, FAB. *id.*, n° 4. Environs de Paris sur les haies et sur les fleurs.

## Genre II. \*TOMOPTÈRE, *Tomopterus*.

(τόμος, troncature, πτηρον, aile.)

Elytres très courtes, en forme d'écailles, *carrées et tronquées droit à leur extrémité*, laissant les trois quarts des ailes à découvert.

Corselet mutique latéralement, *uni*, cylindrique, *presque globuleux*, un peu déprimé en dessus.

Antennes filiformes, à peine pubescentes, *courtes*, *n'atteignant que l'extrémité des élytres*; de onze articles cylindriques; ceux à partir du 3<sup>e</sup> un peu plus épais que ce dernier.

Cuisses antérieures et intermédiaires en massue globuleuse, les postérieures *en massue allongée*.

Palpes très courts.

Yeux très grands, ne laissant entre eux au-dessous de l'insertion des antennes qu'une ligne très fine.

Mandibules petites.

Ecusson petit.

Pattes courtes.

Tarses ayant leurs articles presque égaux en longueur; le 1<sup>er</sup> des tarses postérieurs guère plus long que le suivant.

Corps assez court et ramassé.

ESPÈCE.

1. \**Tomopterus Staphylinus*, DUPONT.

(Long. 6 à 7 lignes.) Dessus du corps d'un noirâtre mat, chagriné. Face antérieure de la tête couverte d'un duvet cendré. Corcelet étroitement bordé de jaune en devant et postérieurement; sur les côtés on voit quelquefois une petite liture jaune médiane. Elytres ayant chacune une ligne oblique de cette couleur, partant de l'angle huméral et atteignant l'extrémité de l'élytre. Poitrine noire avec une petite raie transverse jaune, latérale. Premier segment de l'abdomen testacé, luisant; les autres d'un noir luisant; les quatre premières cuisses ferrugineuses, leurs jambes noires ainsi que leurs tarses. Pattes postérieures noirâtres avec la base des cuisses ferrugineuse. Antennes d'un brun noirâtre.

Du Brésil. Collection de M. Dupont.

GENRE III. STÉNOPTÈRE, *Stenopterus*, ILLIG.

Elytres de la longueur des ailes, subulées, brusquement rétrécies vers le milieu.

Corselet mutique latéralement, inégal et un peu déprimé en dessus.

Cuisses en massue globuleuse.

Antennes filiformes ou à peine plus grosses vers l'extrémité, de longueur moyenne et de onze articles *cylindriques* à partir du 3°.

Palpes *presque égaux*, courts.

Yeux *petits*, espacés.

Tête *point prolongée ni rétrécie en devant*.

Mandibules *courtes*.

Ecusson petit.

Tarses *ayant leurs trois premiers articles courts, triangulaires; le quatrième presque aussi long que les autres réunis*.

#### ESPÈCES.

1. *Stenopterus rufus*, ILLIG. Mag. 4, pag. 127, 22. — *Necydalis rufa*, FAB. Syst. Eleut., tom. 2, pag. 372, no 22. — OLI. Entom., tom. 4. Nécyd., pag. 8, n° 6. Pl. I, fig. 6, a. b. — La Lepture à étuis étranglés, GEOFF. Ins. Paris, tom. 1, pag. 220, n° 22. Très commun aux environs de Paris pendant la belle saison, sur les fleurs; les ombellifères principalement.

Etc.

#### Genre IV. \*ODONTOCÈRE, *Odontocera*.

( *ὄδους*, dent, *κεραία*, corne. )

Elytres de la longueur des ailes, subulées, brusquement rétrécies vers le milieu.

Corselet mutique latéralement.

Cuisses en massue globuleuse.

Antennes filiformes , presque sétacées, de longueur moyenne, de onze articles; *les cinq ou six derniers comprimés, élargis en dent de scie.*

Palpes *assez longs, saillans, inégaux.*

Yeux *grands, assez saillans, un peu rapprochés l'un de l'autre au-dessous des antennes.*

Tête *prolongée antérieurement en une sorte de museau en carré long.*

Mandibules *étroites, allongées.*

Ecusson *petit.*

Tarses antérieurs et intermédiaires ayant leurs trois premiers articles courts, triangulaires, le quatrième presque aussi long que les autres réunis. Tarses postérieurs *plus grands que les autres, leur premier article plus long que les deux suivans réunis, et cylindrique.*

Les espèces de ce genre propre à l'Amérique, se trouvent sur le tronc des arbres, les clôtures dans les plantations, etc., leur démarche est très agile, elles volent bien, surtout pendant le jour, et produisent un bruit aigu avec leur corselet. (Lacordaire, Mém. sur les habitudes des Coléopt. de l'Amérique méridionale. Annales des sciences naturelles, t. xx.)

PREMIÈRE DIVISION.

Corselet cylindrique.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Corselet court, aussi long que large, presque globuleux, uni en dessus.

I. \* *Odontocera vitrea.*

(Long. 6 lig.) Antennes d'un brun rougeâtre, garnies à leur partie postérieure de poils noirs. Tête testacée, cou-

verte en grande partie d'un duvet doré. Front avec une ligne longitudinale noire, le vertex en ayant une transversale. Corselet brun, ponctué; son disque testacé, entouré de brun; cette couleur brune bordée d'une ligne transverse de duvet doré. Elytres tronquées au bout, bordées de brun noirâtre; leur base blanche, fortement ponctuée, terminée par une ligne brune; le reste du disque des élytres d'un jaune un peu doré, lisse et poli comme une glace; poitrine couverte de poils dorés. Abdomen d'un testacé pâle à sa base, brun depuis le milieu jusqu'à l'extrémité. Pattes testacées. Femelle.

Rapportée de Cayenne par M. Adolphe Doumerc.

#### DEUXIÈME SUBDIVISION.

Corselet beaucoup plus long que large, un peu déprimé, plus ou moins inégal en dessus.

2. *Odontocera gracilis*. — *Stenopterus gracilis*, KLUG. *Entom. Brasil.*, du Brésil.

3. \**Odontocera cylindrica*.

(Long. 6 lignes.) Corps pointillé, d'un testacé ferrugineux. Tête, jambes et tarsi noirâtres. Extrémité des élytres tronquée, noirâtre, ainsi que le bout de l'abdomen.

Du Brésil. De ma collection.

#### DEUXIÈME DIVISION.

Corselet aplati et inégal en dessus, un peu élargi latéralement. — Jambes postérieures ayant extérieurement, du milieu à l'extrémité, une frange de poils serrés, très distincte.

4. *Odontocera aurulenta*. — *Stenopterus aurulentus* DALM. *Analect. Entomol.*, pag. 71, n° 63. Du Brésil.

5. *Odontocera crinita*. — *Stenopterus crinitus*, KLUG.  
*Entom. Brasil.* — *Stenopterus cruentatus*, DEJ. Collect. du  
 Brésil.

*Nota.* On pourrait, de cette seconde division, former un  
 genre à part, sous le nom d'Acyphodère, *Acyphoderes*.  
 (α, privatif ; κυφος, convexité ; δερη, cou.)

Genre V. RHINOTRAGE, *Rhinotragus*, GERM.

Tête ayant sa partie antérieure notablement avancée et ré-  
 trécie en devant en un museau en carré long.

Elytres rebordées, carénées, légèrement rétrécies à leur  
 partie extérieure avant leur milieu, fortement déprimées  
 en dessus, tronquées carrément au bout : angles humé-  
 raux très prononcés.

Antennes pubescentes, plus courtes que le corps, de  
 onze articles, les quatre premiers cylindro-coniques ; le  
 deuxième et le quatrième très petits, les suivans jus-  
 qu'au dixième inclusivement un peu aplatis, élargis  
 dilatés en dent de scie.

Yeux des mâles rapprochés l'un de l'autre en devant au-  
 dessous des antennes.

Corps déprimé en dessus.

Corselet mutique latéralement, déprimé en dessus, ses  
 bords latéraux arrondis ; son dos portant trois carènes  
 plus ou moins distinctes.

Mandibules droites et étroites.

Palpes courts, presque égaux ; article terminal cylindri-  
 que, tronqué à l'extrémité.

Labre saillant, corné, échancré à l'extrémité.

Ecusson petit, coupé presque carrément à sa partie pos-  
 térieure.

Pattes fortes, cuisses assez longues, en massue.

Tarses ayant leurs trois premiers articles presque triangulaires; le terminal assez grand.

ESPÈCES.

PREMIÈRE DIVISION.

Angles de la troncature des élytres peu saillans.

1. *Rhinotragus dorsiger*, GERM. *Ins. Spec. Nov.* vol. 1. Coléopt., pag. 513. n° 684. du Brésil.

2. \**Rhinotragus suturalis*, DEJ. Collec.

(Long. 1 pouce.) Corps testacé en dessus. Corselet ayant ses carènes latérales d'un noir luisant; son dessous noir avec les côtés testacés. Angles huméraux des élytres d'un noir luisant ainsi que l'écusson, leur suture noire, cette couleur n'atteignant pas l'extrémité. Antennes testacées, avec leurs premier, dixième et onzième articles, noirs. Mandibules noires. Poitrine et abdomen d'un noir luisant; la première pointillée. Segmens de l'abdomen bordés latéralement d'une ligne argentée formée par des poils. Pattes testacées avec la partie renflée des cuisses, noire. Femelle.

Du Brésil.

DEUXIÈME DIVISION.

Angle externe de la troncature des élytres prolongé en une épine aiguë.

3. \**Rhinotragus analis*.

(Long. 6 lignes.) Antennes et tête noires. Dessus du corselet noir, son bord postérieur largement testacé. En

dessous le corselet est de cette dernière couleur avec le bord antérieur noir. Elytres testacées, ayant une grande tache noire, bifide à son origine et occupant leur tiers inférieur. Dessous du corps testacé. Abdomen luisant, ses trois derniers segmens d'un beau noir. Pattes noires; les quatre premières cuisses testacées, les postérieures noires avec la base testacée. Femelle.

Du Brésil. De ma collection.

Genre VI. \*ORÉGOSTOME, *Oregostoma*.

(ορεγω, j'étends, στομα, bouche.)

Tête ayant sa partie antérieure notablement avancée et rétrécie en devant en un museau formant un carré long.

Elytres presque linéaires, rebordées, un peu déprimées en dessus, se rétrécissant extérieurement avant leur milieu, plus ou moins tronquées au bout.

Antennes pubescentes, plus courtes que le corps, de onze articles, les trois premiers cylindro-coniques, les suivans jusqu'au dixième inclusivement, un peu aplatis, élargis, dilatés en dent de scie.

Yeux des mâles rapprochés en devant au-dessous des antennes.

Corps déprimé en dessus.

Corselet mutique latéralement, presque globuleux, tronqué en devant et postérieurement; ayant souvent sur le milieu une carène longitudinale peu saillante. Bords latéraux arrondis.

Mandibules droites et étroites.

Palpes courts, presque égaux : article terminal cylindrique, tronqué au bout.

Labre saillant, transversal, échancré à l'extrémité.

Écusson petit, coupé presque carrément à sa partie postérieure.

Pattes fortes; cuisses en massue.

Tarses ayant leurs trois premiers articles presque triangulaires; le quatrième assez grand.

Ces insectes se trouvent assez communément au Brésil sur les feuilles et les troncs d'arbres. Leur démarche est très agile; ils volent bien, surtout pendant la grande chaleur du jour et produisent un bruit aigu avec le corselet. (Lacordaire, *loc. cit.*)

#### PREMIÈRE DIVISION.

Elytres arrondies au bout.

##### 1. \**Oregostoma discoideum.*

(Long. 6 lignes.) Corps d'un noir un peu luisant. Corselet rouge, ayant au milieu une tache carrée, noire, s'avancant de la base jusqu'au milieu. En dessous le corselet offre au milieu une tache noire assez grande. Elytres rouges, largement bordées de noir au bout et portant au milieu de leur suture une tache noire, commune, linéaire. Antennes, écusson et pattes de la couleur du corps. Femelle.

Brésil. De ma collection.

#### DEUXIÈME DIVISION.

Elytres distinctement tronquées au bout : angles de la troncature, saillans.

##### 2. \**Oregostoma nigripes.*

(Long. 6 lignes.) Corps d'un noir assez terne, avec le corselet et les élytres d'un beau rouge; celles-ci largement

bordées de noir à l'extrémité. Antennes, écusson et pattes de la couleur du corps. Femelle.

Du Brésil; de ma collection.

3. \**Oregostoma rubricorne*.

(Long. 7 lignes.) Corps d'un rouge vif. Corselet ayant sur son milieu une ligne longitudinale noire, assez large. Elytres avec une bande noire sinueuse partant de l'angle huméral, venant toucher la suture, descendant jusque passé le milieu, et se recourbant ensuite pour aller rejoindre le bord extérieur. Extrémité des élytres bordée de noir; côtés de la poitrine de cette couleur, ainsi que la base et le bout des cuisses. Antennes et pattes de la couleur du corps. Femelle.

Du Brésil. De ma collection.

TROISIÈME DIVISION.

Elytres acuminées postérieurement.

4. \**Oregostoma collare*. — *Callidium collare*, DEJ. Collect.

(Long. 5 lignes.) Entièrement noir avec le corselet rouge. Mâle.

Du Brésil.

Genre VII. \*PACHYTÉRIE, *Pachyteria*.

(παχυτερος, plus épais.)

Palpes maxillaires plus courts que les autres, ayant leur dernier article cylindrécé; celui des labiaux très allongé, un peu dilaté, comprimé.

Mandibules longues, rétrécies et amincies, terminées en pointe fine, un peu courbée.

Antennes épaisses, glabres, *de douze articles distincts*, un peu plus courtes que le corps (au moins dans les femelles); articles de trois à onze, élargis antérieurement et un peu prolongés en dent de scie.

Labre transversal, notablement échancré à sa partie antérieure.

Corselet uniépineux latéralement, ayant deux sillons transversaux; l'un près du bord postérieur, l'autre près de l'antérieur.

Elytres allant un peu en se rétrécissant, de la base à l'extrémité; celle-ci arrondie et mutique.

Écusson triangulaire.

Cuisses point en massue, jambes comprimées.

Tarses ayant leurs trois premiers articles presque triangulaires; premier article des tarses postérieurs allongé, le plus grand de tous.

Corps presque glabre.

#### ESPÈCE.

1. *Pachyteria fasciata*. — *Cerambyx fasciata*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 276, n° 48. — OLI. *Entom.*, tom. 4. Capric., pag. 19, n° 29. Pl. I, fig. 4. a. b. Des Indes orientales.

#### Genre VIII. \*COLOBE, *Colobus*.

(κολοβος, mutilé.)

Palpes maxillaires plus courts que les autres, ayant leur premier article grand, dilaté, tronqué obliquement au

bout ; les deuxième et troisième courts, coniques ; le terminal long, un peu ovalaire, tronqué au bout. Palpes labiaux composés d'articles cylindriques, le dernier allongé et tronqué au bout. ( Décrits d'après un dessin de M. Guérin. )

Mandibules étroites, *mutiques*, un peu recourbées à l'extrémité.

Antennes glabres, sétacées, de onze articles, à-peu-près de la longueur du corps ; leur second article court, globuleux ; *ceux de trois à dix dentés en scie*, allant en diminuant de longueur. Le terminal presque linéaire, finissant en pointe.

Elytres courtes, *triangulaires*, ne recouvrant que le tiers antérieur des ailes.

Corselet presque cylindrique, un peu dilatélatéralement ; cette dilatation portant un petit tubercule.

Ecusson petit.

Pattes assez longues ; les quatre cuisses antérieures un peu comprimées, un peu en massue : cuisses postérieures longues, comprimées, ainsi que toutes les jambes ; les antérieures un peu arquées.

Tarses antérieurs et intermédiaires, ayant leurs trois premiers articles courts, triangulaires, à-peu-près égaux. Premier article des tarses postérieurs aplati, très grand, surpassant en longueur les trois autres réunis.

Corps velouté en dessus.

#### ESPÈCE.

1. *Colobus hemipterus*. — *Stenocorus hemipterus*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 310, n° 29. — *Cerambyx hemipterus*, OLI. *Entom.*, tom. 4. *Capric.*, pag. 127, n° 172. Pl. XXIII, fig. 181. De Java.

GENRE IX. CALLICHRÔME, *Callichroma*. LATR.

Palpes maxillaires plus courts que les autres ; article terminal cylindro-conique , celui des palpes labiaux très dilaté, presque sécuriforme.

Mandibules longues, munies d'une dent interne, rétrécies et amincies après cette dent ; ordinairement crochues à l'extrémité.

Antennes glabres, sétacées, un peu plus courtes que le corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles ; de onze articles, la plupart *cylindro-coniques*, les derniers un peu comprimés.

Elytres de longueur ordinaire, allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité, arrondies et mutiques au bout.

Labre court, transversal, point échancré.

Corselet inégal, un peu déprimé en dessus, muni d'une épine latérale.

Ecusson triangulaire.

Corps ordinairement velouté en dessus.

Cuisses antérieures et intermédiaires un peu renflées, les postérieures le plus souvent comprimées.

Jambes constamment comprimées.

Tarses antérieurs et intermédiaires ayant leurs trois premiers articles courts, triangulaires, à-peu-près égaux. Premier article des tarses postérieurs très grand, surpassant en longueur les trois suivans réunis.

Ces insectes se trouvent dans les bois et vivent sur les feuilles ; ceux du Brésil exhalent une odeur de rose très prononcée, surtout l'espèce nommée *phyllopus* par M. Dejean. (Lacord. *loc. citat.*)

## PREMIÈRE DIVISION.

Cuisses entières, mutiques.

1. *Callichroma suturalis*. — *Cerambyx suturalis*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 268, n° 12. — OLI. *Entom.*, tom. 4. Capric., pag. 25; n° 28. Pl. VI, fig. 40. Mâle. De Cayenne et de Surinam. (1)

2. *Callichroma velutina*. — *Cerambyx velutinus*, FAB. *id.*, n° 10. — OLI. *id.*, pag. 24, n° 26. Pl. VI, fig. 41. Mâle. Amérique méridionale.

3. *Callichroma sericea*. — *Cerambyx sericeus*, FAB. *id.*, n° 11. — OLI. *id.*, pag. 25, n° 27. Pl. V, fig. 37. Femelle. Du Brésil.

4. *Callichroma virens*. — *Cerambyx virens*, FAB. *id.*, pag. 267, n° 3. — OLI. *id.*, pag. 29, n° 33. Pl. XI, fig. 78. Mâle et Pl. XVIII; fig. 138. Mâle. Des Antilles.

5. *Callichroma vittata*. — *Cerambyx vittatus*, FAB. *id.*, pag. 268, n° 9. — OLI. *id.*, pag. 32, n° 38. Pl. II, fig. 10. Mâle. Brésil.

Etc.

## DEUXIÈME DIVISION.

Cuisses échancrées en dessous à leur extrémité, unidentées à l'endroit où commence l'échancrure.

6. *Callichroma albitarsa*. — *Cerambyx albitarsus*, FAB., *Syst. Eleut.* tom. 2, pag. 267, n° 4. — *Cerambyx femoralis*,

(1) Cette espèce est connue à Cayenne sous le nom de *Mouche Balata*, attendu qu'elle accourt aussitôt qu'on abat un *Balata*, l'un des plus beaux arbres du pays. (Lacordaire. *Mémoire sur l'entomologie de la Guyane française.*)

OLI. Entom. Capric., pag. 29, n° 34. Pl. VII, fig. 45. Mâle. Ile de France. Madagascar. Indes orientales.

7. *Callichroma festiva*. — *Cerambyx festivus*, FAB. *id.*, pag. 268, n° 8.—OLI. *id.*, pag. 30, n° 35. Pl. VII, fig. 44, et Pl. XVIII, fig. 44. b. Du Sénégal.

Genre X. \*JONTHODE, *Jonthodes*.

(ιογθοϛ, duvet.)

Palpes maxillaires plus courts que les labiaux.

Mandibules de grandeur et de forme ordinaires.

Corselet un peu inégal, presque cylindrique, unituberculé latéralement.

Elytres *allant un peu en se rétrécissant des angles huméraux à l'extrémité*, arrondies et mutiques au bout.

Antennes glabres, plus courtes que le corps dans les femelles (1), de onze articles, le premier grand, presque en cône renversé, unituberculé en dessus à sa base, le second très court, cyathiforme, les suivans presque cylindriques, un peu saillans à l'angle externe de leur extrémité.

Ecusson assez grand, triangulaire, pointu.

Pattes assez longues. Cuisses *en massue*. Jambes comprimées et un peu arquées, surtout les postérieures.

Tarses antérieurs courts, leurs trois premiers articles triangulaires, presque égaux; premier article des tarses intermédiaires et postérieurs, allongé, au moins aussi grand que les deux suivans réunis.

Corps velouté, duveteux dans quelques parties.

(1) Mâles inconnus.

## ESPÈCE.

I. \**Jonthodes formosa*. — *Cerambyx formosus*, DEJ. Collect.

(Long. 1 pouce). Tête et corselet d'un noir velouté ; ce dernier ayant six taches ; deux au milieu, formées par des poils courts, dorés, et posées l'une au-dessus de l'autre ; et quatre occupant chacune un des angles du corselet ; elles sont arrondies, plus petites que les autres, et formées par des poils courts, argentés. Elytres d'un vert soyeux et brillant, ayant chacune deux bandes d'un noir velouté, l'une transversale et basilaire, l'autre longitudinale, irrégulière, partant du milieu de l'élytre et atteignant presque l'extrémité. Dessous du corps noir, couvert d'un duvet argenté. Antennes noires. Pattes d'un rouge foncé : base des quatre premières jambes plus ou moins brune. Extrémité des cuisses postérieures et leurs jambes, noires. Tarses postérieurs couverts en dessus d'un duvet argenté. Femelle.

Du Sénégal.

Genre XI. \*AROMIE, *Aromia*.

(*Aroma*, Arôme.)

Palpes maxillaires un peu plus courts que les autres, leur dernier article assez long, conique, peu comprimé, tronqué au bout ; article terminal des palpes labiaux plus long que celui des maxillaires, plus aplati, élargi en-dedans.

Mandibules unidentées intérieurement, de longueur ordinaire, point subitement rétrécies après la dent interne, mais triangulaires dans cette partie de leur étendue.

Corselet inégal et un peu déprimé en dessus, muni latéralement d'une épine conique.

Elytres déprimées, presque linéaires, à-peu-près de même largeur dans toute leur étendue, arrondies et mutiques à l'extrémité.

Antennes *glabres*, de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles, de onze articles cylindriques, à partir du troisième, le dernier allongé, linéaire, évidemment plus grand que le dixième dans les mâles : il est court, pointu, et pas plus long que celui qui le précède, dans les femelles.

Ecusson triangulaire.

Pattes de longueur moyenne; cuisses un peu en massue allongée. Jambes comprimées.

Tarses antérieurs ayant leurs trois premiers articles triangulaires, presque égaux. Premier article des tarses intermédiaires et postérieurs presque aussi long que les deux suivants réunis, ou même de leur longueur.

Corps glabre.

Les espèces de ce genre exhalent une odeur de rose qui augmente de force à l'époque de l'accouplement.

#### ESPÈCES.

1. *Aromia moschata*. — *Cerambyx moschatus*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 266, n° 2. — OLIV. *Entom.*, tom. 4, Capric. pag. 23, n° 25. Pl. II, fig. 7. b. Mâle. c. Femelle. — Le Capricorne vert à odeur de rose, Geoff. *Ins. Paris.*, tom. 1, pag. 203, n° 5. Environs de Paris; sur les Saules.

2. *Aromia ambrosiaca*. — *Cerambyx ambrosiacus*, STÉV. *Mém. des natur. de Moscou*, 2, n° 9. De Crimée.

Genre XII. \*ROSALIE, *Rosalia*.

Palpes maxillaires un peu plus courts que les autres ; article terminal assez grand, conique, creusé à sa partie supérieure, tronqué en ligne droite à son extrémité. Dernier article des palpes labiaux un peu plus petit que celui des maxillaires, obliquement tronqué au bout.

Mandibules unidentées intérieurement, de longueur ordinaire, point subitement rétrécies après la dent interne, mais triangulaires dans cette partie de leur étendue.

Corselet lisse, déprimé, ayant *une épine de chaque côté du dos en dessus, et en outre un tubercule latéral.*

Elytres presque linéaires, de même largeur dans toute leur étendue, arrondies et mutiques postérieurement.

Antennes plus longues que le corps dans les deux sexes, celles des femelles un peu plus courtes que dans les mâles ; de onze articles, ceux de trois à huit *portant chacun à leur extrémité une houppe de poils divergens* : article terminal plus long que le précédent dans les mâles.

Ecusson transversal, arrondi postérieurement.

Pattes de longueur moyenne. Cuisses et jambes comprimées, les premières un peu en massue allongée.

Tarses antérieurs ayant leurs trois premiers articles triangulaires, presque égaux. Premier article des tarses intermédiaires et postérieurs aussi long que les deux suivans réunis.

Corps velouté, déprimé.

## ESPÈCE.

1. *Rosalia alpina*. — *Cerambyx alpinus*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 272, n<sup>o</sup> 30. — OLI. *Entom.*, tom. 4.

Capric., pag. 22, n° 24. Pl. IX, fig. 58. a et b femelle.—  
 PANZ. *Faun. Germ.* fasc. 2, fig. 22. — La Rosalie, GEOFF.  
 Ins. Paris, tom. 1, pag. 202, n° 4. Pl. 3, fig. 6. Mâle. On la  
 trouve dans les hautes montagnes de l'Europe, et quelque-  
 fois à Paris même, dans les chantiers.

Genre XIII. \*DISAULAX, *Disaulax*.

( δις, deux, αυλαξ, sillon. )

Palpes maxillaires plus courts que les autres; article ter-  
 minal cylindro-conique, celui des palpes labiaux très  
 dilaté, presque sécuriforme.

Mandibules courtes, presque triangulaires.

Corselet mutique, *allongé*, cylindrique, lisse, *ayant deux  
 sillons transversaux, l'un près du bord postérieur, l'autre  
 près de l'antérieur.*

Antennes mutiques, de la longueur du corps au moins, de  
 onze articles, les premiers *plus ou moins garnis de poils  
 hérissés.*

Elytres linéaires, presque parallèles, arrondies et muti-  
 ques à leur extrémité.

Écusson petit, triangulaire.

Pattes de longueur moyenne; cuisses brusquement en  
 massue vers leur extrémité.

Tarses composés d'articles à-peu près égaux.

Corps assez étroit et allongé.

ESPÈCE.

1. *Disaulax hirsuticornis*.—*Saperda hirsuticornis*, KIRB.  
*Trans. Linn.*, vol. 12. *a Century of insects.*, pag. 442, n° 86.  
 — *Callichroma plumicornis*, Dej. Catal. Du Brésil.

Genre XIV. \*LITOPÉ, *Litopus*.

(λιτος, grêle, πους, pied.)

Palpes maxillaires plus courts que les autres, article terminal cylindro-conique, celui des palpes labiaux très dilaté, presque sécuriforme.

Mandibules courtes, presque triangulaires.

Corselet mutique, lisse, assez court, *sans sillons prononcés*.

Antennes velues en dessous, de la longueur du corps dans les femelles, un peu plus longues que lui dans les mâles, de onze articles; le premier en massue, le second très petit, cyathiforme, les autres cylindriques; le troisième le plus long de tous, celui-ci et quelques-uns des suivans *ayant un petit prolongement latéral spiniforme*. Article terminal un peu plus long dans les mâles que dans les femelles.

Elytres presque linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Ecusson petit, triangulaire.

Pattes assez longues; cuisses en massue: jambes comprimées.

Tarses postérieurs plus grands que les autres, leur premier article plus long que les trois suivans réunis.

Corps allongé, presque linéaire, pubescent.

ESPÈCE.

I. \**Litopus violaceus*.

(Long. 6 à 7 lignes.) Corps d'un bleu violet, assez terne

et un peu soyeux en dessus, brillant en dessous. Antennes noires. Pattes d'un bleu violet avec la base des cuisses rougeâtre. Mâle et femelle.

Cap de Bonne-Espérance.

Genre XV. \*POLYSCHISE, *Polyschisis*.

( πολυ, beaucoup, σχιζη, fente.)

Palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux : article terminal des quatre, assez court, cylindro-conique, tronqué à son extrémité.

Corselet cylindrique, inégal en dessus, unituberculé latéralement.

Antennes glabres, à-peu-près de la longueur du corps et de seize articles dans les deux sexes; ces articles dentés en scie à partir du quatrième. Ceux de treize à seize l'étant subitement et d'une manière plus prononcée.

Elytres linéaires, arrondies postérieurement.

Écusson triangulaire, étroit, allongé, pointu au bout.

Pattes longues; cuisses antérieures et intermédiaires un peu renflées en massue; cuisses et jambes postérieures fort longues, comprimées; ces dernières, ainsi que leurs tarsi, entièrement garnis de poils serrés.

Tarsi postérieurs ayant leur premier article très long.

ESPÈCE.

1. *Polyschisis hirtipes*. — *Cerambyx hirtipes*, OLI. Entom., tom. 4. Capric., pag. 36, n° 44. Pl. XX, fig. 157. De

Cayenne; c'est par erreur qu'Olivier et M. Schonherr (*Synon. Insect.*, 3, pag. 363, n° 79) lui donnent le Cap de Bonne-Espérance pour patrie.

Genre XVI. \*MALACOPTÈRE, *Malacopterus*.

(μαλακος, mou, πτερον, aile.)

Palpes maxillaires notablement plus longs que les labiaux.  
article terminal des quatre, dolabriforme.

Corselet cylindrique, mutique.

Antennes velues, un peu rugueuses, plus longues que le corps dans les mâles(1), de onze articles cylindriques, le dernier plus long que le précédent dans les mâles.

Elytres molles, arrondies et mutiques à leur extrémité.

Ecusson arrondi postérieurement.

Pattes longues, cuisses comprimées, point dilatées, toutes les jambes distinctement comprimées et dilatées.

Corps mou, pubescent.

ESPÈCE.

1. *Malacopterus pavidus*. — *Cerambyx pavidus*, GERM.  
*Insect. spec. nov.* vol. 1. pag. 506, n° 673. Du Brésil.

(1) Femelles inconnues.

Genre XVII \*EURYMÈRE, *Eurymerus*.( *eypus*, large, *μηρος*, cuisse. )

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux , article terminal des quatre, dolabriforme.

Corselet cylindrique , mutique.

Antennes velues, plus longues que le corps dans les mâles (1), de onze articles cylindriques, le dernier plus long que le précédent dans les mâles.

Elytres de consistance ordinaire, linéaires, tronquées à leur extrémité, les deux angles de cette troncature unépineux.

Ecusson arrondi postérieurement.

Pattes longues; cuisses comprimées, les antérieures l'étant plus fortement, et très dilatées dans leur milieu, ce qui les fait paraître triangulaires; jambes comprimées, mais nullement dilatées.

Corps de consistance ordinaire, un peu pubescent, déprimé en dessus.

## ESPÈCE.

1. \**Eurymerus eburioides*.

(Long. 9. lig.) Faciès d'une Eburie. Corps testacé. Corselet ayant au milieu du bord antérieur un point noir, et un autre semblable au milieu du bord postérieur. Elytres offrant chacune trois taches allongées, blanchâtres, savoir: deux rapprochées l'une de l'autre, à quelque distance de

(1) Femelles inconnues.

la base, et la troisième plus grande, placée au-delà du milieu. Antennes et pattes de la couleur du corps. Mâle.

Du Brésil. De ma collection.

Genre XVIII. \* MALLOCÈRE, *Mallocera*.

(μαλλος, toison, κερατια, corne.)

Palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux; article terminal des quatre, large, triangulaire, comprimé.

Corselet cylindrique, unituberculé latéralement, inégal en dessus.

Antennes *velues*, plus longues que le corps dans les mâles (1), de onze articles; les troisième et quatrième portant à l'extrémité une épine distincte.

Elytres tronquées à leur extrémité; l'angle interne de cette tronçature peu saillant, l'externe *prolongé en une épine pointue*.

Ecusson *arrondi postérieurement*.

Pattes allongées; cuisses assez longues et un peu comprimées.

Corps soyeux.

ESPÈCE.

I. \* *Mallocera glauca*.—*Stenocorus glaucus*, Dej. Collect. (Long. 10 à 12 lignes.) Corps brunâtre, recouvert en dessus comme en dessous, d'un duvet soyeux un peu doré,

(1) Femelles inconnues.

qui vu à certain jour forme des taches et des bandes brillantes et changeantes. Antennes brunes, frangées de poils jaunâtres. Pattes brunes avec un léger duvet changeant. Mâle.

De Cayenne et du Brésil. Elle vit, suivant M. Lacordaire, sur le tronc des arbres et sur les feuilles; elle produit un son aigu avec le corselet.

Genre XIX. PURPURICÈNE, *Purpuricenus*, ZIÉGL. Inéd.

Palpes maxillaires notablement plus longs que les labiaux; article terminal des quatre, assez court, point élargi vers son extrémité et tronqué carrément.

Corselet cylindrique, unituberculé latéralement, un peu inégal et fortement ponctué en dessus.

Antennes *glabres*, presque de la longueur du corps dans les femelles, plus longues que lui dans les mâles, de onze articles, n'étant ni renflés ni épineux, le dernier très long dans les mâles.

Elytres légèrement tronquées à leur extrémité, angles de la troncature *peu saillans*.

Écusson *triangulaire*, *pointu postérieurement*.

Pattes longues; cuisses point en massue.

Corps légèrement pubescent.

Les Purpuricènes se tiennent sur les arbres, et fréquentent quelquefois les ombellifères. Ils produisent un bruit aigu avec le corselet.

ESPÈCES.

1. *Purpuricenus Desfontainii*. — *Cerambyx Desfontainii*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 3, pag. 274, n° 37. — OLI. *Entom.*,

tom. 4. Capric., pag. 128, n° 174. Pl. XXIII, fig. 183. De Syrie et de Barbarie.

2. *Purpuricenus Budensis*. — *Cerambyx Budensis*, SCHON. *Syn. Ins.*, tom. 3, pag. 359, n° 55. — *Cerambyx Kæhleri*, OLI. *id.*, pag. 92, n° 121. Var. Pl. III, fig. 13. c. Mâle. de Dalmatie, de Grèce et de Hongrie.

3. *Purpuricenus Kæhleri*. Cette espèce varie beaucoup.

1. Elytres ayant une tache commune, noire. (1)

\*Corselet entièrement noir.

*Cerambyx Kæhleri*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 273, no 35. De France.

\*\*Corselet ayant une tache rouge de chaque côté.

*Cerambyx Kæhleri*, LINN. *Syst. nat.*, 631, no 50. De France.

NOTA. M. Schonherr, *Syn. Ins.*, tom. 3, pag. 359, rapporte à tort à cette variété le synonyme de Geoffroy; il appartient sans aucun doute à la suivante, car Geoffroy dit que les élytres sont entièrement rouges.

2. Elytres entièrement rouges.

*Purpuricenus Servillei*, ZIEGL. *in litteris*. — *Cerambyx Kæhleri*, OLI. *Entom.*, tom. 4. Capric., pag. 92, n° 121. Var. Pl. III, fig. 13. a. b. d.—Le Capricorne rouge, GEOFF. *Ins. Paris*, tom. 1, pag. 204, n° 6. Mâle et femelle.

Cette dernière variété est la plus commune aux environs de Paris : je l'y ai prise fréquemment, et le plus souvent sur les fleurs de l'ognon vulgaire. Le corselet du mâle a ordinairement une tache latérale rouge, arrondie, assez petite, et qui manque même quelquefois tout-à-fait. Dans

(1) Cette tache est plus ou moins grande, quelquefois à peine apparente, souvent occupant le disque des deux élytres réunies.

la femelle cette tache m'a paru constante, elle est habituellement plus grande que dans le mâle, et souvent la partie antérieure du corselet est occupée par une bande rouge transverse qui rejoint les taches latérales et unit l'une avec l'autre.

4. *Purpuricenæ Halodendri*. — *Cerambyx Halodendri*, PALLAS. Icon. Tab. F., fig. 15. — *Cerambyx humeralis*, OLI. Entom., tom. 4. Capric., pag. 38, no 47. Pl. XIX, fig. 141. b. De Sibérie.

NOTA. Par sa forme, la petitesse des tubercules latéraux du corselet, et par ses palpes maxillaires plus courts que dans les autres Purpuricènes, cette espèce paraît faire le passage de ce genre au suivant.

#### Genre XX. \*ANOPLISTE, *Anoplistes*.

( $\alpha$  privatif,  $\sigma\pi\lambda\iota\sigma\tau\eta\varsigma$ , armé.)

Les quatre palpes égaux; leur article terminal court, ovale, comprimé, un peu arrondi à son extrémité.

Antennes *glabres*, presque de la longueur du corps dans les femelles (1), de onze articles cylindriques, le dernier un peu tronqué obliquement vers sa pointe.

Corselet cylindrique, mutique, plus long que la tête.

Pattes longues; cuisses point en massue.

Elytres linéaires, arrondies au bout.

Ecusson petit, triangulaire.

Corps assez étroit et allongé, pubescent.

(1) Mâles inconnus.

## ESPÈCES.

1. *Anoplistes ephippium*. — *Cerambyx ephippium*, STÈV. SCHON. *Synon. Ins.*, tom. 3. *Append.*, pag. 157, n° 217. — OLI. *Entom.*, tom. 4. *Capric. Pl. XIX*, fig. 141. a. Russie méridionale.

2. *Anoplistes sellatus*. — *Cerambyx sellatus*, GERM. *Ins. spec. nov.*, vol. 1, pag. 498, n° 665. De Sibérie.

Genre XXI. \*CRIODION, *Criodion*.

(κριος, Bélier, diminutif.)

Les quatre palpes égaux ; leur article terminal assez long , cylindro-conique.

Corselet cylindrique, mutique, *inégal en dessus*, à peine plus long que la tête.

Antennes velues, plus longues que le corps dans les mâles (1), de onze articles simples, cylindriques.

Pattes courtes ; cuisses point en massue.

Elytres longues, linéaires, leurs angles huméraux peu saillans, elles sont arrondies au bout et munies d'une épine suturale, ou bien tronquées à leur extrémité avec chaque angle de la troncature, uniépineux.

Ecusson petit, triangulaire.

Corps allongé, linéaire, un peu déprimé en dessus.

Suivant M. Lacordaire, les Criodions vivent sur les feuilles et volent dans les Bois ; ils produisent un bruit aigu avec le corselet.

(1) Femelles inconnues.

## PREMIÈRE DIVISION.

Elytres arrondies au bout et munies d'une petite épine à leur angle sutural.

1. \**Criodion tomentosum*. — *Hamaticherus tomentosus*,  
DEJ. Catal.

(Long. près de deux pouces.) Corps d'un brun noirâtre luisant, tout couvert de poils couchés, jaunâtres, ceux des élytres plus longs que les autres. Antennes et pattes de la couleur du corps et garnies de poils serrés, jaunâtres. Jambes intermédiaires ayant leur angle postérieur externe prolongé en une épine distincte. Mâle.

Du Brésil.

2. *Criodion corvinum*. — *Cerambyx corvinus*, GERM. *Ins. spec. nov.*, Vol. 1, pag. 508, n° 676. Du Brésil.

Etc.

## DEUXIÈME DIVISION.

Elytres tronquées au bout, chaque angle de la troncature uniépineux.

3. *Criodion setosum*. — *Cerambyx setosus*, GERM., *id.* pag. 507, n° 675. Du Brésil.

Genre XXII. \*ACHRYSE, *Achryson*.

(αχρυσος, non doré.)

Les quatre palpes courts, égaux.

Corselet cylindrique, mutique, *point inégal ni rugueux en dessus, allongé, évidemment plus long que la tête.*

Antennes velues, plus longues que le corps dans les mâles (1), de onze articles, les troisième et onzième assez longs.

Pattes *longues*, cuisses point en massue, un peu élargies et comprimées.

Elytres terminées chacune *par une épine médiane et non suturale, très distincte* : elles ont leur angle huméral saillant et accompagné intérieurement *d'une excavation arrondie, très prononcée*.

Ecusson petit, triangulaire.

Corps allongé.

ESPÈCE.

1. *Achryson circumflexum*. — *Stenocorus circumflexus*, FAB. *Syst. Eleut.*, tom. 2, pag. 310, n° 24. — *Cerambyx circumflexus*, OLI. *Entom.*, tom. 4. *Capric.*, pag. 127, n° 173. Pl. XXIII, fig. 182. De l'Amérique méridionale.

NOTA. M. Schonherr ne considère cette espèce que comme une variété du *Stenocorus pallens*, FAB., *id.* pag. 309, n° 20. (*Cerambyx surinamensis*, OLI., *id.*, pag. 42, n° 54. Pl. XIII, fig. 93?)

Etc.

( La suite à un numéro prochain. )

(1) Femelles inconnues.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

***GENRES ET ESPÈCES***

DU SECOND VOLUME.

1871

1871

1871

# TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET ESPÈCES DU SECOND VOLUME.

(1833.)

<i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
ACHETA.		Orthop.	Serville.	491
ACHRYSON.		Coléoptères.	Serv.	572
ACIDALIA.		Lépidoptères.	Rambur.	38
ACMOEODERA.		Orthop.	Solier.	274
ACRIDITES.		Orthop.	Solier.	486
ACYPHODERES.		Col.	Serv.	549
ÆSHNA.		Névrop.	Brullé.	347
AGRA.		Col.	Gory.	184
AGRILUS.		Col.	Solier.	300
AGRIO.		Névrop.	Brul.	348
ALECTON.		Col.	De Laporte.	135
ALPICOLES.		Lép.	Duponchel.	103
ALYSON.		Hyménoptères.	Brul.	403
AMBLYGNATHUS.		Col.	Gor.	236
AMPHICOMA.		Col.	Duponchel.	254
AMYDETES.		Col.	De Lap.	128
ANOPLISTES.		Col.	Serv.	570
ANOPLIUS.		Hym.	L. Dufour.	484
ANTHAXIA.		Col.	Solier.	297
ANTHIPNA.		Col.	Duponch.	256
ANTHOPHILA.		Lép.	Ramb.	27
APHANISTICUS.		Col.	Solier.	315
APTINUS.		Col.	Solier.	459
ARANÉIDES.		(Tableau des).	Walckenaër.	438
ARCTICOLES.		Lép.	Duponch.	102
ARGYOPE.		Aranéides.	Lucas.	86
AROMIA.		Col.	Serv.	559
ARTICERUS.		Col.	Aubé.	511
ATTUS.		Aranéides.	Lucas.	476
AULACUS.		Hym.	Serv.	411
Abdominalis.	LUCIO.	Col.	De Lap.	136
Æquinoctialis.	BRACHINUS.	Col.	Gory.	202
Algerinus.	CHLOENIUS.	Col.	Gory.	225
Algerinus.	PRISTONYCHUS.	Col.	Gory.	232
Amethystinus.	AGRILUS.	Col.	Solier.	300
Analís.	RHINOTRAGUS.	Col.	Serv.	550

<i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Archelaus.	PAPILIO.	Lépidoptères.	Lacordaire.	385
Arcuatus.	GRAPHIPTERUS.	Coléoptères.	Gor.	206
Asculapius.	COPRIS.	Col.	Serville.	492
Assimilaria.	FIDONIA.	Lép.	Rambur.	34
Ater.	XYLOCORIS.	Hém.	L. Dufour.	106
Atratus.	PSEUDOLYCUS.	Col.	Guérin.	158
Attenuaria.	DOSITHOEA.	Lép.	Ramb.	37
Aurantia.	ARGYOPE.	Aranéides	Lucas.	86
Aurantius.	SALTICUS.	Aran.	Lucas.	480
Auricollis.	CHLOENIUS.	Col.	Gor.	224
Aurichalceum.	BEMBIDIUM.	Col.	Gor.	246
Autenuata.	LUCIDOTA.	Col.	De Laporte.	138
BATRISUS.		Col.	Aubé.	509
BELIONOTA.		Col.	Solier.	306
BEMBIDIUM.		Col.	Gor.	246
BRACHINUS.		Col.	Solier.	459
BRACHINUS.		Col.	Gor.	198
BRACHYCERUS.		Col.	Serv.	492
BRACHYS.		Orthop.	Solier.	312
BRADYPORUS.		Col.	Fischer.	317
BRYAXIS.		Col.	Aubé.	506
BUPRESTIDES.		Col.	Solier.	261
BUPRESTIS.		Col.	Gor.	68
BUPRESTIS.		Col.	Serv.	492
BUPRESTIS.		Col.	Solier.	279
BYTHINUS.		Col.	Aubé.	507
Banoni.	LUCIDOTA.	Col.	De Lap.	137
Bax.	TETRAGONODERUS.	Col.	Gor.	242
Bennetti.	MEGALOPHTALM.	Col.	De Lap.	131
Bicolor.	CICINDELA.	Col.	Serv.	490
Biguetina.	CIMBEX.	Hyménoptères.	St.-Fargeau.	455
Bipunctatus.	LACHNOPHORUS.	Col.	Gor.	245
Blattoïdes.	PHOTINUS.	Col.	De Lap.	144
Boisduval.	PLOCHIONUS.	Col.	Gor.	189
Bonnet.	CHLOENIUS.	Col.	Gor.	222
Boyeri.	STERASPIS.	Col.	Solier.	269
Brasiliensis.	BRACHINUS.	Col.	Gor.	201
Brasiliensis.	SALTICUS.	Aran.	Lucas.	479
Brunet.	CICINDELA.	Col.	Gor.	173
Brunnïpennis.	AGRA.	Col.	Gor.	185
Buqueti.	AGRA.	Col.	Gor.	184
CALANDRA.		Col.	Gæde.	458
CALIPTERYX.		Névrop.	Brull.	349
CALISCELI.		Hémiptères.	De Lap.	251
CALOCHROMUS.		Col.	Guér.	158
CALYPTOCEPHALUS.		Col.	De Lap.	130

<i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
CALLEIDA.		Coléoptères.	Gory.	188
CALLICHROMA.		Col.	Serville.	556
CALLIMENUS.		Orthop.	Fischer.	317
CALLISTUS.		Col.	Gor.	215
CAPNODIS.		Col.	Solier.	282
CARABIQVES.		Col.	Gor.	169
CARABUS.		Col.	Gor.	210
CARABUS.		Col.	R. Spence.	500
CASNONIA.		Col.	Gor.	179
CATASCOPUS.		Col.	Gor.	204
CATOXANTHA.		Col.	Solier.	266
CERAMBYCINS.		Col.	Serv.	528
CERATOPOGON.		Diptères.	Guérin.	161
CETONIA.		Col.	Serv.	491
CHALCOPHORA.		Col.	Solier.	278
CHENNIUM.		Col.	Aubé.	504
CHIMERA.		Lép.	Feisthamel.	259
CHLOENIUS.		Col.	Gor.	216
CHRYSESTHES.		Col.	Solier.	290
CHRYSOBOTHRI8.		Col.	Solier.	310
CHRYSOCHROA.		Col.	Solier.	270
CICINDELA.		Col.	Gor.	171
CICINDELA.		Col.	Serv.	490
CIDARIA.		Lépidoptères.	Rambur.	43
CIMBEX.		Hyménoptères.	St.-Fargeau.	454
CLAVIGER.		Col.	Aubé.	510
CLIVINA.		Col.	Gor.	210
COLEOPTERES.		(De Fontainebl.)	Chevrolat.	466
COBOGASTER.		Col.	Solier.	308
COLOBUS.		Col.	Serv.	554
CONOGNATHA.		Col.	Solier.	294
COPRIS.		Col.	Serv.	492
COPTODERA.		Col.	Gor.	193
CORSYRA.		Col.	Solier.	460
CRATOMERUS.		Col.	Solier.	295
CRIODION.		Col.	Serv.	572
CTENISTES.		Col.	Aubé.	505
CTENODACTYLA.		Col.	Gor.	181
CTENOPHORA.		Dip.	Brullé.	401
CUCULLIA.		Lép.	Ramb.	1
CYLAS.		Col.	Chev.	357
CYMINDIS.		Col.	Gor.	186
CYRIA.		Col.	Solier.	269
Caliginearia.	LIGIA.	Lép.	Ramb.	35
Campanulatus.	TRINCHUS.	Orthop.	Fisch.	328
Caninae.	CUCULLIA.	Lép.	Ramb.	19

<i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages
Capense.	OMOPHRON.	Coléoptères.	Gory.	212
Capensis.	CHLOENIUS.	Col.	Gor.	226
Capensis.	EPOMIS.	Col.	Gor.	228
Carbunculus.	BUPRESTIS.	Col.	Gor.	68
Carcel.	CARABUS.	Col.	Gor.	211
Carcelii.	ANTHIPNA.	Col.	Duponchel.	256
Caruifex.	CETONIA.	Col.	Serville.	491
Cataleuca.	NOCTUA.	Lépidoptères.	Boisduval.	377
Cayennensis.	DRYPTELYTRA.	Col.	De Laporte.	129
Ceronus.	POLYOMMATUS.	Lép.	Pierret.	119
Chevrolat.	AGRA.	Col.	Gor.	186
Chevrolati.	MEGALOPHTALMUS.	Col.	De Lap.	133
Chevrolati.	AGRA.	Col.	Gor.	186
Chilensis.	PRISTONYCHUS.	Col.	Gor.	232
Ciliata.	EURYCHORA.	Col.	Serv.	491
Cinctus.	PSEUDOLYCUS.	Col.	Guérin.	157
Cinctus.	BRACHINUS.	Col.	Gor.	198
Circumflexum.	ACHRYSON.	Col.	Serv.	573
Cœca.	LÉBIA.	Col.	Gor.	192
Collare.	OREGOSTOMA.	Col.	Serv.	553
Confusus.	SELENOPHORUS.	Col.	Gor.	237
Corsicaria.	HEMITHEA.	Lép.	Rambur.	32
Costatus.	MEGALOPHTALMUS.	Col.	De Lap.	132
Crassus.	PAPILIO.	Lép.	Lacordaire.	385
Cristoforii.	CARABUS.	Col.	R. Spence.	500
Cuprea.	BUPRESTIS.	Col.	Serv.	492
Cupreum.	BEMBIDIUM.	Col.	Gor.	246
Cupreus.	SELENOPHORUS.	Col.	Gor.	238
Cupripennis.	SELENOPHORUS.	Col.	Gor.	239
Cyaneus.	POECILUS.	Col.	Gor.	234
Cyanitarsis.	RUTELA.	Col.	Gor.	67
Cyanocephala.	SYZYGONIA.	Hyménoptères.	St.-Fargeau.	457
Cyanoptera.	SYZYGONIA.	Hym.	St.-Far.	456
Cylindrica.	ODONTOCERA.	Col.	Serv.	548
DICTENIDIA.		Diptères.	Brullé.	401
DISAULAX.		Col.	Serv.	562
DIURNES.		Lépidoptères.	Lacordaire.	379
DOLICHUS.		Coléoptères.	Gory.	231
DOSITHOEA.		Lép.	Rambur.	36
DREPANUS.		Col.	Solier.	460
DRYPTELYTRA.		Col.	De Laporte.	129
DUMICOLES.		Lép.	Duponchel.	101
Decempunctatus.	GNORIMUS.	Col.	Helfer.	495
Dermestoides.	ACMOEODERA.	Col.	Solier.	274
Discicollis.	LUCIOLA.	Col.	De Lap.	147
Discoïdalis.	ALECTON.	Col.	De Lap.	135

<i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Discoïdalis.	PHOTINUS.	Col.	De Lap.	144
Discoïdeum.	OREGOSTOMA.	Col.	Serville.	552
Dissimilata.	LARENTIA.	Lép.	Ramb.	46
Doguerau.	SCARITES.	Col.	Gor.	207
Drapiez.	CTENODACTYLA.	Col.	Gor.	181
Dulce.	ENOPLIUM.	Col.	Ledoux.	474
ENOPLIUM.		Col.	Ledoux.	474
EPOMIS.		Col.	Gor.	228
ERASTRIA.		Lép.	Ramb.	24
ERICICOLES.		Lép.	Duponch.	99
ETHRA.		Col.	De Lap.	133
EUBOLIA.		Lép.	Ramb.	40
EUCHROMA.		Col.	Solier.	284
EUPLECTUS.		Col.	Aubé.	509
EURYCHORA.		Col.	Serv.	491
EURYDERA.		Col.	Gor.	202
EURYMERUS.		Col.	Serv.	566
Eburioides.	EURYMERUS.	Col.	Serv.	566
Echinops.	LEPTOPUS.	Hémiptères.	L. Dufour.	113
Elegans.	LEBIA.	Col.	Gor.	191
Elongaria.	ACIDALIA.	Lép.	Ramb.	38
Elychrysi.	ERASTRIA.	Lép.	Ramb.	24
Ericeata.	LARENTIA.	Lép.	Ramb.	50
Ernest.	CHLOENIUS.	Col.	Gor.	219
FALLENIA.		Diptères.	Serv.	492
FIDONIA.		Lép.	Ramb.	34
Fasciatus.	CALYPTOCEPHALUS.	Col.	De Lap.	130
Fastigiata.	AMYDETES.	Col.	De Lap.	128
Feisthamelii.	HADENA.	Lép.	Bois-du-Val.	375
Flavicornis.	EURYDERA.	Col.	Gor.	203
Flavifrons.	CERATOPOGON.	Dipt.	Guérin.	165
Flavipennis.	MACRODONTIA.	Col.	Chev.	65
Flavosignata.	COPTODERA.	Col.	Gory.	193
Fleuriasi.	ZUPHIUM.	Col.	Gor.	184
Fodiens.	MYGALE.	Aranéides.	Audouin.	70
Formicarius.	MYRMACICELUS.	Coléoptères.	Chevrolat.	359
Formicarius.	RHINOLACCUS.	Col.	Chev.	359
Formicetorum.	HISTER.	Col.	Aubé.	95
Formosa.	JONTHODES.	Col.	Serville.	559
Foudrasii.	ACMOEODERA.	Col.	Solier.	276
Fucicola.	PSALIDOMYIA.	Dipt.	Doumerc.	89
Fulvipes.	SELENOPHORUS.	Col.	Gor.	237
Funebris.	CHIMERA.	Lépidoptères.	Feisthamel.	259
GNORIMUS.		Col.	Helfer.	495
GRAMINICOLES.		Lép.	Duponchel.	99
GRAPHIPTERUS.		Col.	Gor.	206

<i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
GYRINUS.		Col.	Solier.	464
Galamensis.	LATIPALPIS.	Col.	Solier.	289
Geniculata.	CASNONIA.	Col.	Gor.	180
Geniculatus.	CERATOPOGON.	Diptères.	Guérin.	164
Germanica.	CICINDELA.	Col.	Serv.	490
Gibbosus.	ZABRUS.	Col.	Gor.	235
Glauca.	MALLOCERA.	Col.	Serv.	567
Glaucopterus.	CALOCHROMUS.	Col.	Guér.	159
Globosus.	ZABRUS.	Col.	Gor.	235
Gondotii.	LUCIOLA.	Col.	De Laporte.	150
Gory.	BRACHINUS.	Col.	Gor.	199
Gory.	CHLOENIUS.	Col.	Gor.	222
Gory.	OODES.	Col.	Gor.	229
Gory.	HARPALUS.	Col.	Gor.	241
Goryi.	CALYPTOCEPHALUS.	Col.	De Lap.	130
Græca.	LUCIOLA.	Col.	De Lap.	147
Guadelupensis.	CYMINDIS.	Col.	Gor.	186
Guerin.	CICINDELA.	Col.	Gor.	178
Guttulus.	CHLOENIUS.	Col.	Gor.	217
HARPALUS.	PHOTINUS.	Col.	De Lap.	143
HELLUO.		Lép.	Gor.	241
HEMITHEA.		Col.	Gor.	197
HERRICOLES.		Lép.	Rambur.	32
HETRODES.		Lép.	Duponch.	100
HISTER.		Orthop.	Fischer.	318
HOMALIRHINUS.		Col.	Aubé.	95
HORIA.		Col.	Chevrolat.	61
HYPOLITHUS.		Col.	Serv.	491
Halodendri.	PURPURICENUS.	Col.	Gor.	240
Helvetina.	NOCTUA.	Col.	Ser.	50
Hemopterus.	PSEUDOLYCUS.	Lép.	Bois-du-Val.	376
Heros.	HELLUO.	Col.	Guér.	158
Heterodoxa.	CALISCELIS.	Col.	Gor.	197
Hispanica.	CICINDELA.	Hémiptères.	De Lap.	253
Homimis.	OESTRUS.	Col.	Gor.	175
Hope.	SCARITES.	Dipt.	Is. Geof. St.-Hil.	518
INVERTÉBRÉS.		Coléoptères.	Gory.	209
Impressicollis.	CHRYSESTHES.	Col.	Fray.	361
Infirmaria.	DOSITHOEA.	Col.	Solier.	291
Insularis.	ZETHES.	Lépidoptères.	Rambur.	36
Interrupta.	ETHRA.	Lép.	Ramb.	29
Ismenia.	CICINDELA.	Col.	De Laporte.	134
JONTHODES.		Col.	Gor.	174
JULODIS.		Col.	Serville.	559
Javanus.	HYPOLITHUS.	Col.	Solier.	272
		Col.	Gor.	241

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.	
Köhleri.	PURPURICENUS.	Col.	Serv.	569	
LACHNOPHORUS.		Col.	Gor.	245	
LAMPYRIS.		Col.	De Lap.	122	
LAMPYRIS.		Col.	Villaret.	352	
LAMPYRIS.		Col.	De Lap.	139	
LARENTIA.		Lép.	Ramb.	46	
LATIPALPIS.		Col.	Solier.	287	
LEBIA.		Col.	Gor.	190	
LEPIDOPTERES.		(Ile de Corse).	Ramb.	52	
LEPTIS.		Diptères.	Romand.	498	
LEPTOPUS.		Hémiptères.	L. Dufour.	107	
LEUCIPPA.		Crustacés.	Milne Edwards.	512	
LIBELLULINÆ.		Nevrop.	Brullé.	343	
LIGIA.		Lép.	Ramb.	35	
LITOPUS.		Col.	Serv.	563	
LOCUSTAIRES.		Orthop.	Solier.	489	
LUCIDOTA.		Col.	De Lap.	137	
LUCIO.		Col.	De Lap.	136	
LUCIOLA.		Col.	De Lap.	147	
Lacorderii.		MEGACEPHALA.	Col.	Gor.	171
Lacorderii.		CICINDELA.	Col.	Gor.	172
Lapidicolus.	LEPTOPUS.	Hém.	L. Dufour.	112	
Laportei.	CIMBEX.	Hyménoptères.	St.-Fargeau.	454	
Lateralis.	ETHRA.	Col.	De Lap.	133	
Leilus.	URANIA.	Lép.	Bois-du-Val.	249	
Leprieur.	BRACHINUS.	Col.	Gor.	200	
Leprieur.	CHLOENIUS.	Col.	Gor.	223	
Leprieur.	TETRAGONODERUS	Col.	Gor.	244	
Libani.	LAMPYRIS.	Col.	De Lap.	139	
Limbata.	LUCIDOTA.	Col.	De Lap.	137	
Limbatus.	GYRINUS.	Col.	Solier.	464	
Limbatus.	SALTICUS.	Aranéides.	Lucas.	481	
Lineatopennis.	BELIONOTA.	Col.	Solier.	308	
Littoralis.	LEPTOPUS.	Hém.	L. Dufour.	109	
Longirostris.	FALLENIA.	Dipt.	Serv.	492	
Loripes.	TRETUS.	Col.	Chevrolat.	64	
Lychnitis.	CUCULLIA.	Lépidoptères.	Rambur.	17	
Lycoides.	PHOTINUS.	Coléoptères.	De Laporte.	145	
MACRODONTIA.		Col.	Chevrolat.	65	
MALACOPTERUS.		Col.	Serville.	565	
MALLOCERA.		Col.	Serv.	567	
MEGACEPHALA.		Col.	Gory.	171	
MEGALOPHTALMUS.		Col.	De Lap.	131	
METOPIAS.		Col.	Aubé.	504	
MYGALE.		Aranéides.	Audouin.	70	
MYRMACICELUS.		Col.	Chev.	358	

<i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Maculata.	CTENODACTYLA.	Col.	Gor.	182
Maculata.	CYMINDIS.	Col.	Gor.	187
Maculata.	HORIA.	Col.	Serv.	491
Maculicollis.	LUCIOLA.	Col.	De Lap.	148
Maculicornis.	CASNONIA.	Col.	Gor.	180
Madagascariensis.	CATASCOPUS.	Col.	Gor.	205
Malabariensis.	ORTHOgonius.	Col.	Gor.	196
Malvata.	CIDARIA.	Lép.	Ramb.	43
Marginata.	ETRHA.	Col.	De Lap.	133
Marginatus.	PSEUDOLYCUS.	Col.	Guérin.	156
Marginipennis.	CHLOENIUS.	Col.	Gor.	227
Max.	CHLOENIUS.	Col.	Gor.	221
Maxillosa.	HORIA.	Col.	Serv.	491
Melanura.	LUCIOLA.	Col.	De Lap.	149
Melanurus.	MEGALOPHTALMUS.	Col.	De Lap.	131
Mirabilis.	CHLOENIUS.	Col.	Gor.	218
Modesta.	LUCIDOTA.	Col.	De Lap.	138
Modicus.	AGRILUS.	Col.	Solier.	304
Monstruosa.	ACHETA.	Orthop.	Serv.	491
Muricatus.	TRINCHUS.	Orthop.	Fischer.	320
Myops.	PANAGOEUS.	Col.	Gor.	213
NECYDALIS.		Col.	Serv.	543
NEPHRIDIA.		Hyménoptères.	Brullé.	408
NOCTUALIDÆ.		Lép.	Boisduval.	373
NONAGRIA.		Lép.	Guénée.	447
Niger.	AMBLYGNATHUS.	Col.	Gor.	236
Niger.	LACHNOPHORUS.	Col.	Gor.	245
Nigripennis.	COPTODERA.	Col.	Gor.	195
Nigripes.	OREGOSTOMA.	Col.	Serv.	552
Nigromaculata.	LEBIA.	Col.	Gor.	192
ODONTOCERA.		Col.	Serv.	546
OESTRUS.		Diptères.	Is. Geof. St.-Hil.	518
OMALOSOMA.		Col.	Gor.	233
OMOPHRON.		Col.	Gor.	212
OODES.		Col.	Gor.	229
OREGOSTOMA.		Col.	Serv.	552
ORTHOgonius.		Coléoptères.	Gory.	196
Obesus.	CALLIMENUS.	Orthop.	Fischer.	318
Obliterata.	ANTHOPHILA.	Lépidoptères.	Rambur.	27
Obscurus.	GRAPHIPTERUS.	Col.	Gor.	207
Obsoletaria.	ACIDALIA.	Lép.	Ramb.	39
Octopunctatus.	GNORIMUS.	Col.	Helfer.	496
Opulentus.	CHLOENIUS.	Col.	Gor.	216
Oxycedrata.	LARENTIA.	Lép.	Ramb.	47
PACHYSHELUS.		Col.	Solier.	313
PACHYTERIA.		Col.	Serville.	553

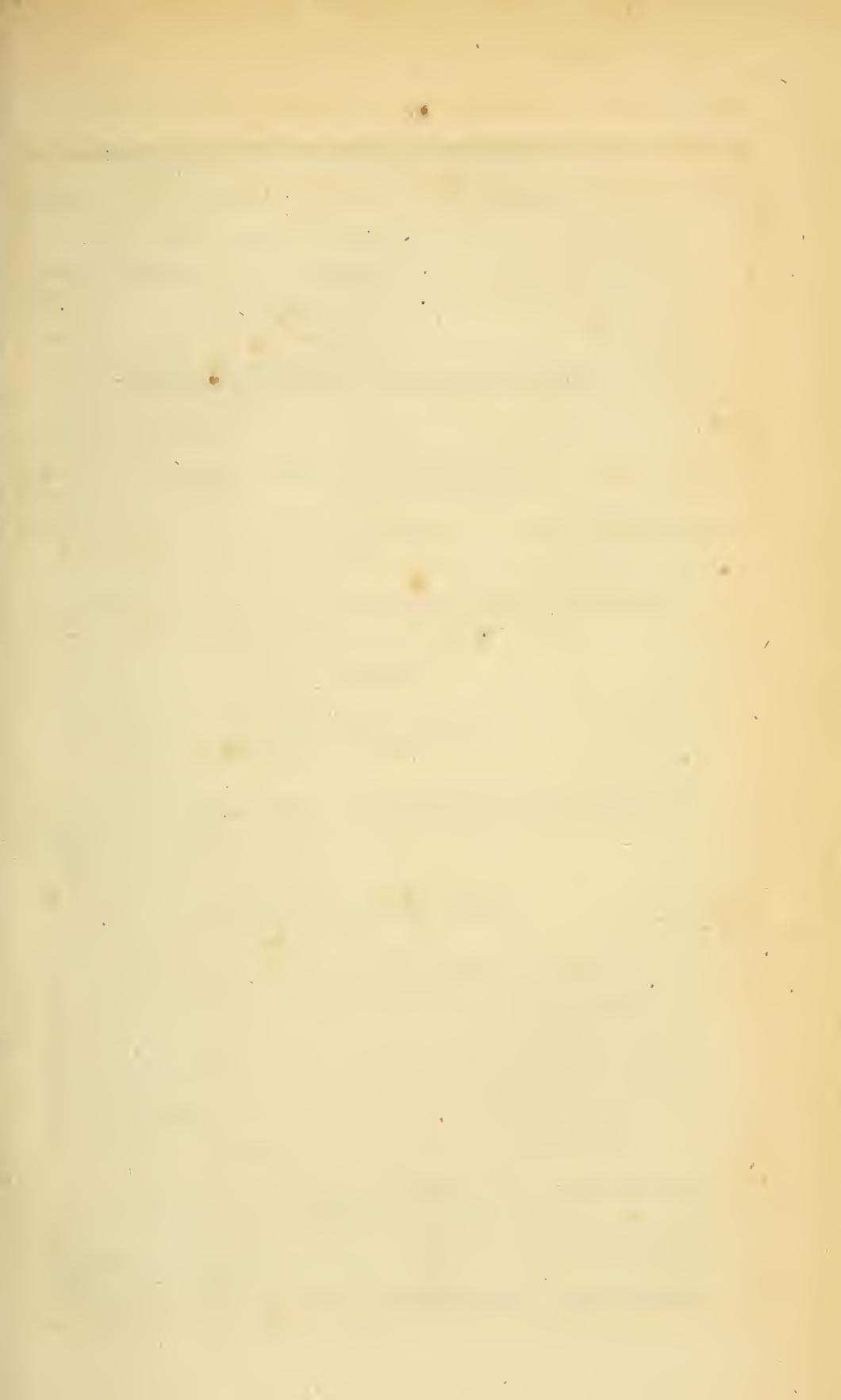
Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
PANAGEUS.		Col.	Gor.	313
PANGONIA.		Diptères.	Serv.	493
PELECOSELAPHUS.		Col.	Solier.	286
PHENGODES.		Col.	De Laporte.	128
PHEROPSOPHUS.		Col.	Solier.	461
PHOTINUS.		Col.	De Lap.	143
PHYMATEUS.		Orth.	Fisch.	319
PLOCHIONUS.		Col.	Gor.	189
POECILONOTA.		Col.	Solier.	298
POECILUS.		Col.	Gor.	234
POLYCESTA.		Col.	Solier.	281
POLYOMMATUS.		Lép.	Pierret.	19
POLYSCHISIS.		Col.	Serv.	564
PRISTONYCHUS.		Col.	Gor.	232
PSALIDOMYIA.		Dipt.	Doumerc.	189
PSELAPHIENS.		Col.	Aubé.	502
PSELAPHUS.		Col.	Aubé.	505
PSEUDOLYCUS.		Col.	Guérin.	155
PSILOPTERA.		Col.	Sol.	283
PTILIUM.		Col.	Aub.	94
PTOSIMA.		Col.	Sol.	277
PURPURICENUS.		Col.	Serv.	569
Paludicola.	NONAGRIA.	Lép.	Guénée.	447
Pallidus.	PHOTINUS.	Col.	De Lap.	145
Pallipes.	LEBIA.	Col.	Gor.	193
Patrati.	AULACUS.	Hyménoptères.	Serv.	412
Pedemontana.	LUCIOLA.	Col.	De Lap.	149
Pensylvanicus.	PHOTINUS.	Col.	De Lap.	144
Pentagona.	LEUCIPPA.	Crustacés.	Milne Edwards.	518
Plumosa.	PHENGODES.	Col.	De Lap.	128
Politus.	OODES.	Col.	Gor.	230
Porcatus.	CHLOENIUS.	Col.	Gor.	220
Prevost.	CARABUS.	Col.	Gor.	210
Proximaria.	EUBOLIA.	Lép.	Ramb.	40
Puberula.	ACMOEODERA.	Col.	Solier	276
Pubescens.	CETONIA.	Col.	Serv.	491
Puella.	AGRIO.	Névrop.	Brullé.	319
Puncticollis.	LUCIOLA.	Coléoptères.	De Laporte.	148
Pupa.	BRADYPORUS.	Orthop.	Fische.	319
Pygmæa.	VELIA.	Hémiptères.	L. Dufour.	115
Quadrinaculata.	CASNONIA.	Col.	Gory.	179
Quadrinaculatus.	TETRAGONODERUS	Col.	Gor.	243
Quadripustulatus.	CALLISTUS.	Col.	Cor.	215
RAMICOLES.		Lépidoptères.	Duponchel.	101
RHINOLACCUS.		Col.	Chevrolat.	359
RHINOTRAGUS.		Col.	Serville.	550

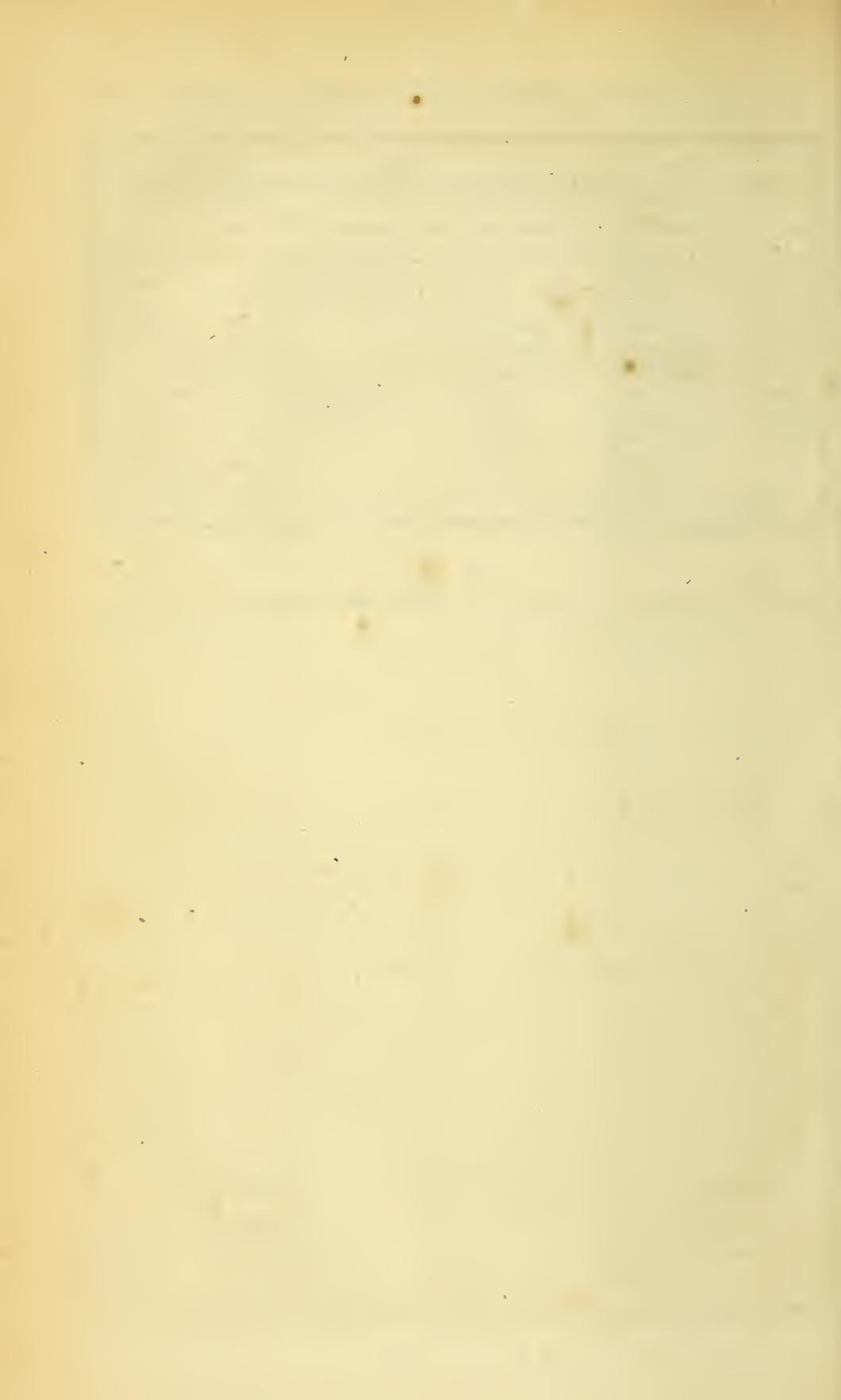
<i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
RHOPALOCÈRES.		Lép.	Lacordaire.	379
ROSALIA.		Col.	Serv.	561
RUPICOLES.		Lép.	Duponch.	100
RUTELA.		Col.	Gor.	67
Regalis.	PANAGOEUS.	Col.	Gor.	213
Rhiphæus.	URANIA.	Lép.	Boisduval.	249
Riffaud.	BRACHINUS.	Col.	Gor.	198
Romana.	AMPHICOMA.	Col.	Duponch.	254
Rostrata.	PANGONIA.	Diptères.	Serv.	493
Rubricorne.	OREGOSTOMA.	Col.	Serv.	553
Rufipennis.	XYLOCORIS.	Hém.	L. Dufour.	106
Rufipes.	CATASCOPUS.	Col.	Gor.	204
Rufipes.	OODES.	Col.	Gor.	230
Rufirostris.	HOMALIRHINUS.	Col.	Chev.	61
Rufula.	CALLEIDA.	Col.	Gor.	188
Rufus.	DOLICHUS.	Col.	Gor.	231
SAGA.		Orth.	Fisch.	319
SALTICUS.		Aranéides.	Lucas.	478
SATYRUS.		Lép.	Duponch.	97
SCARITES.		Col.	Gor.	207
SELENOPHORUS.		Col.	Gor.	237
SPHENOPTERA.		Col.	Solier.	299
STENOGASTER.		Col.	Solier.	305
STENOPTERUS.		Col.	Serv.	545
STERASPIS.		Col.	Solier.	267
STERNOCERA.		Col.	Solier.	273
STIGMODERA.		Col.	Solier.	293
SYZYGONIA.		Hyménoptères.	St.-Fargeau.	456
Salzmanni.	AGRILUS.	Col.	Solier.	303
Scitula.	ERASTRIA.	Lép.	Rambur.	26
Scitularia.	EUBOLIA.	Lép.	Ramb.	42
Scopariata.	LARENTIA.	Lép.	Ramb.	49
Scrophulariæ.	CUCULLIA.	Lép.	Ramb.	14
Scrophulariphaga.	CUCULLIA.	Lép.	Ramb.	20
Scutellatus.	PACHYSCHELUS.	Col.	Solier.	314
Securifera.	CALANDRA.	Col.	Gæde.	458
Semigranosa.	STERASPIS.	Coléoptères.	Solier.	269
Sencki.	LAMPYRIS.	Col.	Villar.	352
Senegalensis.	EPOMIS.	Col.	Gor.	229
Serrata.	SAGA.	Orthop.	Fischer.	319
Servillei.	PURPURICENUS.	Col.	Serville.	569
Sexpunctata.	CICINDELA.	Col.	Serv.	490
Sobrina.	CICINDELA.	Col.	Gory.	176
Spinosa.	EURYDERA.	Col.	Gor.	202
Splendida.	CALLEIDA.	Col.	Gor.	189
Splendidula.	LAMPYRIS.	Col.	Villar.	353

Nota. Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent	Pages.
Staphylinus.	TOMOPTERUS.	Col.	Serv.	544
Striatipennis.	CLIVINA.	Col.	Gor.	210
Striatus.	GYRINUS.	Col.	Solier.	464
Suturalis.	RHINOTRAGUS.	Col.	Serv.	550
TAPHROCERUS.		Col.	Solier.	314
TEMOGNATHA.		Col.	Solier.	291
TETTIGOPSIS.		Orth.	Fisch.	319
TETRAGONODER.		Col.	Gor.	242
TOMOPTERUS.		Col.	Serv.	544
TRACHYS.		Col.	Solier.	311
TRETUS.		Col.	Chevrolat.	63
TRICHIDUM.		Col.	Helfer.	495
TRIMIUM.		Col.	Aubé.	508
TRINCHUS.		Orth.	Fisch.	319
TYCHUS.		Col.	Aubé.	508
TYRUS.		Col.	Aubé.	505
Taciturnum.	BEMBIDIUM.	Col.	Gor.	247
Tephroleuca.	POLIA.	Lépidoptères.	Bois-du-Val.	374
Testacea.	HORIA.	Col.	Serv.	491
Thapsiphaga.	CUCULLIA.	Lép.	Rambur.	22
Thoracica.	LUCIDOTA.	Col.	De Laporte.	137
Thoracicus.	CALYPTOCEPHAL.	Col.	De Lap.	130
Tomentosum.	CRIODION.	Col.	Serv.	572
Tristis.	CTENODACTYLA.	Col.	Gor.	183
Trisulcatum.	PTILIUM.	Col.	Aubé.	94
URANIA.		Lép.	Bois-du-Val.	248
Unicellatus.	ANOPLIUS.	Hyménoptères.	L. Dufour.	484
VELIA.		Hémiptères.	L. Duf.	114
VESTA.		Col.	De Lap.	133
VICICOLES.		Lép.	Duponchel.	100
Varians.	CICINDELA.	Col.	Gor.	171
Variiegatus.	SALTICUS.	Aranéides.	Lucas.	478
Velox.	COPTODERA.	Col.	Gor.	195
Venustula.	CICINDELA.	Col.	Gor.	177
Verbasci.	CUCULLIA.	Lép.	Ramb.	9
Vermileo.	LEPTIS.	Diptères.	Romand.	498
Viard.	LEBIA.	Coléoptères.	Gory.	190
Viardi.	CIMBEX.	Hyménoptères.	St.-Fargeau.	454
Vicinus.	PANAGOEUS.	Col.	Gor.	214
Vicinus.	HYPOLITHUS.	Col.	Gor.	240
Vidua.	CICINDELA.	Col.	Gor.	174
Vigintipunctata.	CICINDELA.	Col.	Serville.	490
Vigors.	OMALOSOMA.	Col.	Gor.	233
Vigorsii.	AMYDETES.	Col.	De Laporte.	128
Violaceus.	LITOPUS.	Col.	Serv.	563
Virgo.	CALIPTERYX.	Névrop.	Brullé.	349

<i>Nota.</i> Les genres sont en gros caractère et les espèces en petit caractère.	Noms des genres auxquels les espèces appartiennent.	Noms des ordres auxquels les genres appartiennent.	Auteurs qui en parlent.	Pages.
Viridipennis.	COPTODERA.	Col.	Gor.	194
Vitrea.	ODONTOCERA.	Col.	Serv.	546
Vittata.	LUCIOLA.	Col.	De Lap.	150
XIPHURA.		Diptères.	Brull.	401
XYLINA.		Lépidoptères.	Duponchel.	257
XYLOCORIS.		Hémiptères.	L. Dufour.	104
Xanthopus.	NEPHRIDIA.	Hym.	Brull.	409
Yvanii.	XYLINA.	Lép.	Duponch.	257
ZABRUS.		Col.	Gor.	235
ZETHES.		Lép.	Rambur.	29
ZUPHIUM.		Col.	Gor.	184

NOTA. Dans cette table et celle du premier volume, on n'a mentionné que les nouvelles espèces.





**BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.**

ANNÉE 1833.—1<sup>er</sup> TRIMESTRE.

---

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

---

*Séance du 9 janvier.*

*Correspondance.* Lettre d'acceptation de M. Gyllenhal.  
Tom. I, pag. 335.

*Renouvellement du bureau.*

M. le comte LEPELETIER DE S.-FARGEAU.	<i>Président.</i>
M. AUDOUIN.	<i>Vice-président.</i>
M. A. LEFEBVRE.	<i>Secrétaire.</i>
M. A. CHEVROLAT.	<i>Secrétaire-adjoint.</i>
M. DUPONCHEL.	<i>Trésorier.</i>
M. AUDINET-SERVILLE.	<i>Archiviste.</i>

*Ouvrages offerts.* Cinquième et sixième livraison de l'Expédition scientifique de Morée, partie entomologique, par l'auteur, M. Brullé.

Über das Verhalten der einfachen Seiten-Augen bei den

Insekten mit zusammengesetzten Seiten Augen (Mémoire sur le rapport des yeux simples avec les yeux composés des insectes), par l'auteur, M. Klug.

Monographie der Carabiden (Monographie des Carabiques), par l'auteur, M. Zimmermann.

Monographia Generis Meloes, par les auteurs, MM. Brandt et Erichson.

Lettre adressée à M. Audouin, sur quelques Arachnides genres *Hydracna* et *Chelifer*, par l'auteur M. de Theis.

*Communications.* M. Audouin donne des nouvelles de M. Polydore Roux de Marseille, qui envoie de Thèbes, à M. de Férussac, les dessins de deux Crustacés nouveaux, le *Peldas Niloticus* et le *Palæmon Niloticus*, et celui d'une larve d'insecte d'une forme extraordinaire qu'il nomme *Necrophilus* (1) *Arenarius* qu'il ne sait à quel genre rapporter. La Société consultée à ce sujet, pense que c'est la larve d'un Névroptère, mais on n'est point d'accord sur le genre auquel elle doit appartenir.

M. Audouin présente aussi un fragment de granit qui a été trouvé au fond d'un ruisseau, et qui offre à sa surface un assez grand nombre de petites éminences arrondies, de la grosseur d'un grain d'orge. L'examen de ces élévations singulières a montré qu'elles étaient composées d'une quantité très grande de petits granules de quartz agglutinés qui formaient des parois assez solides. Dans l'intérieur existe une cavité, et dans cette cavité, une petite coque formée par une larve de Phrygane. M. Pictet de Genève, qui s'occupe d'un travail général sur les Phryganes reconnaît l'exactitude de cette remarque. L'espèce qui construit ces fourreaux immobiles devra donc former un genre distinct. Elle est

(1) Ce genre a été fait dans les Coléoptères, par M. Latreille sur une coupe des *Sylphides*, famille des *Nécrophages*.

commune en Suisse, selon M. Pictet. M. Chevrolat assure avoir observé le même fait en Auvergne auprès de Vichy.

M. Lefebvre donne des nouvelles de M. Poey qui explore avec succès l'île de Cuba, et a été assez heureux pour recueillir plusieurs larves de Lépidoptères du genre *Oiketiscus*. Il espère apporter en Europe une certaine quantité d'Aranéides vivantes.

*Lectures.* Mémoire sur trois genres d'Hémiptères, savoir, *Leptopus*, *Xylocoris* et *Velia*, par M. Audouin, pour l'auteur, M. Léon Dufour (page 104.)

*Membres reçus.* MM. Buquet (de Paris), Companyo (de Perpignan), Domergue de Saint-Florent (de Vandœuvre, près Nancy), Marloy (d'Auriol près Marseille), Montault des Illes (de Loudun), Pictet (de Genève), Pierret (de Paris), Westwood (de Londres).

*Séance du 16 janvier.*

*Correspondance.* Lettre de remerciement de l'Académie Royale des Sciences de Turin, pour l'envoi des Annales de la Société.

M. Duponchel donne sa démission de ses fonctions de trésorier, M. Aubé est élu à sa place.

*Communications.* M. Lefebvre, fait part à la Société du résultat d'une expérience faite il y a quelques années par M. Habenstreet de Munich, sur la toile que file la *Tinea Padella*, et sur les pièces d'étoffes qu'il en obtint.

*Lectures.* Description d'un *Lampyris* nouveau, par M. Foulques de Villaret.

Description d'un nouveau genre d'insecte Homoptère (*Calislelis Heterodoxa*), par M. F. De Laporte.

*Membres reçus.* MM. Blutel (de La Rochelle), Debroux (de Paris), Gasperini (de Toulon).

*Séance du 6 février.*

M. le Président fait part à la Société, de la mort de son Président Honoraire M. Latreille décédé ce matin, à six heures et demie, à l'âge de soixante-dix ans et trois mois.

On décide à l'unanimité, qu'aussitôt lecture faite de la correspondance, la séance sera levée, qu'on se rendra en masse aux obsèques de M. Latreille, et que son cercueil y sera porté par les membres de la Société.

M. Audouin est désigné par M. le président, pour adresser les derniers adieux de la Société au savant illustre qu'elle vient de perdre.

*Ouvrages offerts.* De Insectis agriculturæ damnosis utilisibusque. Par l'auteur M. Hammerchmidt.

Observationes physiologicæ-pathologicæ de plantarum gallarum ortu, insectis que excrescentia proferrentibus, par le même.

Sphinx Vespiformis an essay (Observations sur le *Sphinx Vespiformis*), par l'auteur, M. Edward Newmann.

Cinquième livraison de l'Iconographie des chenilles, complément de l'Histoire naturelle des Lépidoptères de France de M. Duponchel, par l'éditeur des Annales.

Deux Scarabés *Sacer* moulés sur l'antique montés en serre-papier, et destinés au bureau de la Société, par M. Al. Brongniart, membre honoraire.

*Séance du 20 février.*

Le Secrétaire rend compte des funérailles de M. Latreille qui ont eu lieu le 8 courant.

Le cercueil à l'église et au cimetière de l'Est, a été porté par les membres de la Société.

L'Institut, l'Administration du Jardin-du-Roi et la Société Entomologique étaient représentés par MM. Geoffroy Saint-Hilaire, Dulong, de Blainville, et le comte Lepeletier de Saint-Fargeau qui portaient les coins du drap mortuaire.

Après les honneurs militaires qui lui furent décernés comme membre de la légion-d'honneur, trois discours ont été prononcés. Le premier par M. Geoffroy-Saint-Hilaire au nom de l'Institut, le deuxième (de M. Cordier), par M. de Blainville au nom de MM. les professeurs du Jardin-du-Roi, et le troisième par M. Audouin, pour la Société Entomologique de France (pag. xviiij et suiv.)

Un concours immense de naturalistes et de savans formait le cortège.

M. Audouin propose simultanément avec plusieurs membres, d'élever un monument sur la tombe de M. Latreille, par souscription ouverte parmi les membres de la Société, les savans tant régnicoles qu'étrangers, et aussitôt une liste est couverte des signatures des trente membres présens. Une commission composée de MM. Audouin, Feisthamel, Lefebvre, Milne-Edwards, et de Theis est nommée pour diriger l'exécution du projet, et en faire le rapport à la prochaine séance. M. Lefebvre secrétaire de la Société est désigné pour recevoir les fonds.

*Ouvrages offerts.* Manuscrit du discours d'ouverture prononcé à la première séance de la Société par M. Latreille, par son neveu M. Valade-Gabel.

Eloge (manuscrit) de M. Latreille, par M. Macquart, président de la Société des sciences et arts de Lille.

Discours prononcé sur la tombe de M. Latreille, par l'auteur, M. Audouin.

Portrait gravé de M. Latreille, par l'auteur, M. Bertonnier.

Description du genre *Peirate* de l'ordre des Hémiptères, par l'auteur, M. Audinet-Serville.

Description d'un nouveau genre de Crustacés, par M. Audouin, de la part de l'auteur M. Latreille qui le destinait à la Société.

*Communication.* M. de Theis donne des nouvelles de M. le baron de Walckenaër, membre honoraire, qui est dans le Béarn en ce moment, et lui annonce le prochain envoi d'un mémoire sur les Aranéides qu'il destine aux Annales de la Société.

*Délibération.* La Société décide que, par respect pour la mémoire de M. Latreille, elle restera un an sans songer à élever aucun de ses membres honoraires à la place de *Président Honoraire*, mais elle nomme une commission pour lui présenter à la prochaine séance, une liste de candidats pour procéder purement et simplement à son remplacement comme membre honoraire dans la section des régnicoles.

La Société décide également que le nom de M. Latreille sera gravé sur une des colonnes du diplôme.

*Lectures.* Monographie d'insectes Homoptères du genre *Membracis*, par l'auteur, M. de Laporte.

Mémoire sur la *Chimæra Funebri*, par l'auteur, M. Feisthamel.

Note sur M. Le Prieur envoyé en 1830 par le gouvernement français à Cayenne, pour des recherches scientifiques, par le même.

Description de quatre espèces de Lépidoptères Nocturnes d'Europe, (*Polia Tephroleuca*, *Noctua Helvetina*, *Hadena Feisthamelii* et *Noctua Catala*), par l'auteur, M. Boisduval.

Considérations physiologiques sur le développement de l'instinct dans les invertébrés, par M. de Theis, de la part de l'auteur, M. Fray, de Limoges.

Monographie du genre *Bupreste*, par M. Audinet-Serville, de la part de l'auteur, M. Solier, de Marseille.

M. Solier, ne faisant pas partie de la Société, une commission composée de MM. Audinet-Serville, Chevrolat et Dupont est nommée pour en faire un rapport à la prochaine séance.

Mémoire sur le genre *Syzygonia* de Klüg, par l'auteur, M. le comte Lepeletier de Saint-Fargeau.

Mémoire sur trois *Cimbex* nouveaux, par le même.

Mémoire sur un nouveau genre de Charançons (le genre *Homalirhinus*) par l'auteur, M. Chevrolat.

*Membres recus.* MM. Baudry de Balzac (de Versailles), J. G. Children (de Londres), Gaede (de Liège), Garnot (de Brest), De Christofori (de Milan), Hammerschmidt (de Vienne en Autriche), Eugène De Lattre (de Paris), Micard (de Paris).

*Séance du 6 mars.*

*Ouvrages offerts.* Essai sur les Coléoptères de la Guyane française par l'auteur, M. Lacordaire.

Discours prononcé sur la tombe de M. Latreille, par l'auteur, M. Geoffroy Saint-Hilaire.

*Communications.* M. Milne-Edwards entretient la Société de quelques considérations sur une monographie qu'il vient de faire des *Crustacés Brachycères* de la famille des *Oxyrhinques*, il divise cette famille en trois tribus, les *Macropodiens*, les *Majens* et les *Parthénopiens*.

M. Audouin entre dans quelques détails sur une em-

preinte d'aile d'un insecte Névroptère inconnu, voisin des Hémérobès, des Semblis, et surtout des Corydales et en même temps du genre Mantispe, trouvé en Angleterre à Colébroskedale dans le Shropshire, au milieu de nombreux fossiles végétaux dans un terrain houiller.

Jamais jusqu'à présent on n'avait trouvé de traces d'insectes, ni dans les parties inférieures des dépôts oolithiques ni dans le lias, ni dans le keuper, ni dans le muschelkalk, ni dans le grès bigarré, terrains si riches en fossiles animaux et végétaux, ni à plus forte raison dans les terrains plus anciens. On s'y attendait si peu, qu'un très habile géologue anglais, M. Gédéon Mantelle, à qui ce fossile avait été d'abord présenté l'envoya à M. A. Brongniart comme une empreinte de feuille au milieu de beaucoup d'autres impressions réellement végétales provenant du même gisement.

*Rapports.* Rapport de la commission nommée dans la dernière séance, relativement à l'érection d'un monument funéraire sur la tombe de M. Latreille.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées, et le Secrétaire est chargé de le joindre à l'avis de la décision prise à ce sujet, par la Société, et de les adresser à tous les savans et entomologistes connus.

M. Léon Dufour est nommé Membre Honoraire en remplacement de M. Latreille.

*Lectures.* Description d'une nouvelle espèce de Coléoptère (*Amphicoma Romana*), par l'auteur, M. Duponchel.

Description d'une nouvelle espèce de Lépidoptère (*Xylina Yvanu*), par le même.

Essai sur le vol des Lépidoptères de la Guyane, par M. Lacordaire.

*Délibérations.* Sur la demande de MM. Doumerc et Radot, la Société décide que tous les ouvrages imprimés ou

manuscrits en allemand, anglais et espagnol qui lui seraient envoyés, seront par ces deux membres examinés, et traduits, en totalité ou par extrait, s'ils le jugent nécessaire. M. Doumerc dépose la traduction qu'il vient de faire, de l'ouvrage allemand envoyé dernièrement par M. Klüg, sur les yeux lisses des insectes, etc. (Voy. la séance du 9 janvier.)

Délibération au sujet des membres qui ne paient point leur cotisation (V. Avis à messieurs les membres... p. xvij.)

Délibération au sujet de la cotisation d'absence.

Art. 1<sup>er</sup>. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1833, le second alinéa de l'art. 25 et l'art. 53 du règlement sont supprimés.

*Membres reçus.* MM. Donzel (de Lyon), Fahræus (de Gothembourg, Suède), Grey (de Ropsha, Russie), le comte de Mannerheim (de Wasa, Suède), Nyblæus (de Stockholm, Suède) sont recus membres de la Société.

*Séance du 20 mars.*

*Ouvrages offerts.* Cinquième vol. du Bulletin de la Société Impériale des naturalistes de Moscou, par M. Fischer, directeur de cette société.

Saggio di una Monografia delle Forficule indigene (Essai d'une monographie des Forficules indigènes), par M. Giuseppe Gené, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Turin.

Considérations sur les principaux organes des insectes, par l'auteur, M. G. Lecoite de Laveau.

Septième livraison de l'Expédition scientifique de Morée. Partie Entomologique, par l'auteur, M. Brullé.

Revue Entomologique, publiée par l'éditeur M. Gustave Silbermann, à Strasbourg, première livraison.

*Communications.* M. Lefebvre fait part à la Société d'une

observation faite par M. le docteur Henri Joffre, médecin à Villeneuve de Berg (Ardèche), sur la propriété qu'à la toile d'Araignée de couper les fièvres intermittentes. Underwood avait déjà signalé ce spécifique. MM. Audouin et Chevrolat assurent qu'aux environs de Soissons, le même remède est employé avec succès.

M. Lefebvre rapporte qu'en juillet dernier, un passage de Sauterelles a eu lieu dans le district de Tirhoût (dans l'Inde); ces insectes formaient un nuage de quatre milles carrés. Le bruit qu'ils faisaient en s'approchant, ressemblait au sifflement d'un vent du nord, et quand le nuage se trouvait au-dessus des maisons, l'obscurité devenait telle dans l'intérieur qu'on n'y pouvait lire. Plusieurs factoreries, les cultures d'indigo et les moissons qui se trouvèrent sur leur passage furent entièrement dévastées.

M. Lefebvre rend compte d'un mémoire de M. Dutrochet ayant pour titre : *du Mécanisme de la respiration des Insectes*, présenté à l'Institut, à la séance du 28 janvier dernier.

La respiration des insectes s'exécute toujours par le moyen de trachées qui transportent l'air respirable dans toutes les parties du corps. C'est un fait qui ne souffre point d'exception et qui s'observe chez les insectes aériens comme chez les insectes aquatiques. Du reste, on conçoit sans peine que l'habitation de deux milieux aussi dissimilaires apporte une différence tranchée dans le mécanisme par lequel l'air respirable s'introduit dans ces trachées. Chez les insectes aériens l'air entre dans les trachées et en sort par le fait d'une action musculaire comparable à celle qui a lieu dans la déglutition. Pour les insectes aquatiques, tantôt ils puisent l'air respirable immédiatement dans l'atmosphère, en venant respirer à la surface de l'eau, tantôt ils le puisent dans l'eau qui les environne,

et au moyen d'appareils que l'on a nommés assez improprement *branchies*, puisqu'ils diffèrent sous plusieurs rapports des appareils de ce nom que présentent certaines classes de vertébrés.

En effet, chez ces derniers, les branchies ont pour objet de mettre le sang contenu dans leurs vaisseaux en contact avec l'air dissous dans l'eau; les branchies des insectes, au contraire, sont des organes préparatoires qui reçoivent l'eau chargée d'air respirable, et en dégagent cet air pour le porter par les trachées dans toutes les parties du corps. Par quel mécanisme l'air dissous dans l'eau repasse-t-il à l'état élastique? Telle est la question que M. Dutrochet s'est proposé de résoudre dans le mémoire que nous analysons. Il a pensé qu'il y parviendrait par l'étude de l'action réciproque de l'eau aérée, et des différens gaz que contiennent les trachées des insectes. L'air contenu dans ces organes est indubitablement de l'air atmosphérique que la respiration tend à priver en tout ou en partie de son oxygène, et auquel elle ajoute du gaz acide carbonique, car tels sont les deux effets généraux de la respiration. Il fallait donc savoir ce qui arrive lorsque le gaz azote et le gaz acide carbonique sont en contact avec l'eau aérée.

Sans entrer ici dans le détail des expériences déjà faites sur ce sujet par MM. Gay-Lussac et de Humboldt, et répétées par M. Dutrochet, nous dirons que ce dernier s'est convaincu que toutes les fois qu'un mélange quelconque d'azote, d'oxygène et d'acide carbonique renfermé dans une cavité à parois perméables, se trouve placé au milieu d'une eau qui tient de l'air en dissolution, il y a à travers les parois de cette enveloppe un passage des gaz de l'intérieur à l'extérieur, et réciproquement, passage qui ne s'arrête que lorsque la cavité ne contient plus que de l'oxygène

et de l'azote dans les proportions constituant l'air atmosphérique.

Ces faits bien établis, l'auteur en fait l'application à la théorie de la respiration des insectes aquatiques qui respirent au milieu de l'eau. Tous, comme il a été dit précédemment, sont pourvus d'un appareil préparatoire, les branchies, appareil formé essentiellement de trachées qui sont en communication facile avec celles de toutes les autres parties du corps, et qui étant elles-mêmes placées fort superficiellement, permettent aux gaz contenus dans leur cavité de communiquer avec ceux qui se trouvent dissous dans l'eau.

Ajoutons que les mouvemens instinctifs de l'insecte renouvellent sans cesse le contact de l'eau aérée sur les branchies, de sorte que l'appareil se trouve comme s'il était placé dans l'eau courante, condition qui, comme nous l'avons vu, est la plus avantageuse pour la transformation des gaz intérieurs en air atmosphérique. Maintenant quel gaz doit se trouver dans les branchies? Le même qui se trouve dans le reste des trachées, c'est-à-dire de l'air privé en partie d'oxigène et chargé d'une portion d'acide carbonique. Or, un pareil mélange contenu dans des vaisseaux à minces parois qui plongent dans l'eau aérée, qui y sont incessamment agités, et qui offrent par rapport à leur volume une très grande surface, un pareil mélange, disons-nous, doit, d'après les lois précédemment observées, subir une transformation dont la fin est de le changer en air respirable.

Ainsi, en même temps que dans les trachées du corps, par un effet nécessaire de toute respiration, l'air se dépouille de son oxigène et se charge d'acide carbonique, dans les trachées des branchies il cède à l'eau l'acide carbonique qui, à la longue, le rendrait irrespirable, la partie

d'azote qui peut être surabondante, et il prend au liquide ambiant une quantité d'oxygène égale à celle qu'il a perdue. Or, comme c'est une propriété des gaz renfermés dans une même cavité de se mêler, nonobstant la différence qu'il pourrait y avoir entre leurs pesanteurs spécifiques, de manière à former en peu de temps un mélange homogène dans toutes ses parties, l'air contenu dans les dernières ramifications des trachées profite rapidement de la restitution qui s'est faite dans les branchies.

Ce n'est pas seulement dans les branchies des insectes aquatiques qu'on peut observer ce mécanisme par lequel l'air contenu dans des vaisseaux clos placés au milieu de l'eau subit continuellement les modifications nécessaires pour rester toujours respirable. Le fait suivant, dont l'observation première est due à Réaumur, en offrira un curieux exemple.

Sur les feuilles submergées du *Potamogeton Lucens* vit une chenille qui passe tout le temps de sa vie de larve et de chrysalide entièrement plongée sous l'eau, et cependant, comme son organisation est pour vivre dans l'air, il faut qu'elle soit constamment environnée de ce fluide et tenue à l'abri de l'eau, dans laquelle elle se noierait. Elle se fabrique donc une coque de soie protégée en dehors par des morceaux de feuilles de *Potamogeton*. Cette coque est ouverte, et son intérieur contient de l'air, au milieu duquel elle vit. Lorsqu'elle se métamorphose en nymphe elle ferme complètement sa coque, qui continue à renfermer de l'air.

Ce n'est que lorsqu'il devient papillon que cet insecte sort de l'eau. Ainsi dans les deux premiers états il vit sous un appareil tout semblable à la cloche du plongeur. Quoique constamment submergé alors, il vit dans l'air, et cet air ne cesse point d'être propre à la respiration, quoiqu'il

n'éprouve aucun renouvellement apparent. Ce phénomène trouve facilement son explication dans les faits que nous avons exposés. On voit que les parois perméables de la coque de soie doivent laisser passer de l'extérieur à l'intérieur la portion d'oxygène nécessaire, en même temps qu'elles permettent la sortie du gaz acide carbonique et de l'azote qui se trouveraient en excès.

M. Audouin entre dans quelques détails à ce sujet, et vient confirmer les observations de M. Dutrochet. A l'appui de ces faits il rapporte la faculté que possède un coléoptère, le *Blemus Fulvescens*, de vivre dans la mer, sur le bord du rivage, et souvent même à un quart de lieu, à marée basse, où on le trouve sous les galets que les vagues viennent recouvrir à chaque instant. Il se propose, du reste, de donner bientôt à la Société un mémoire sur les mœurs de cet insecte intéressant.

M. le président annonce à la Société la nomination de M. Audouin à la chaire de M. Latreille, comme professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle, et l'en félicite au nom de la Société.

*Lecture.* Notice sur un nouveau procédé pour l'impression des Lépidoptères, par l'auteur, M. Emy.

Description de deux Coléoptères nouveaux, le *Stictotus Meigenii* et la *Calandra Securifera*, par M. Lefebvre, de la part de l'auteur M. Gaede.

#### NOUVELLES DIVERSES.

La réunion annuelle des naturalistes en Allemagne qui a eu lieu en 1832 à Vienne a été des plus remarquables. Plus de neuf cents naturalistes et amateurs y assistaient.

L'Empereur, le prince de Metternich, leur ont donné des fêtes, et la ville de Vienne a fait hommage à chacun

d'eux d'une médaille en bronze, frappée en leur honneur.

Avant de se séparer, la réunion a eu trois séances générales.

M. Leprieur, pharmacien de la marine, envoyé à Cayenne en 1830, par le gouvernement, pour se livrer à des recherches scientifiques, est parti en juillet 1832 de Cayenne, pour exécuter une grande exploration dans l'intérieur de la Guyane.

Son projet est de remonter l'Oyapock jusqu'à sa source, de franchir le plateau qui lui donne naissance et de se diriger ensuite, soit directement sur le Rio-Branco, principal affluent du Rio-Negro qui se jette lui-même dans l'Amazone, ou de gagner l'Essequebo, et de le descendre jusqu'à Demerari, chef-lieu de la Guyane anglaise.

Les nombreuses peuplades indiennes que M. Leprieur aura occasion de visiter dans le cours de son voyage, ainsi que l'importance du plateau qui, d'un côté, donne naissance aux eaux de la Guyane, et de l'autre aux affluens de l'Amazone, donnent à cette entreprise un intérêt particulier.

M. Leprieur s'est préparé à cette périlleuse expédition en s'acclimatant pendant près de deux ans de séjour à Cayenne. Dans cet intervalle, il a fait dans diverses directions des excursions pendant lesquelles il s'est livré avec ardeur à l'entomologie, surtout à la recherche des *Lépidoptères*. Sa collection, que M. Lacordaire a vu se former, était très riche et renfermait une foule d'espèces rares ou nouvelles. Les contrées neuves qu'il va visiter doivent faire espérer des résultats importans pour l'entomologie, à en juger par ceux qui ont suivi son séjour au Sénégal.

M. le professeur Gravenhorst, de Breslau en Silésie, s'occupe en ce moment d'un travail sur les *Coléoptères Microp-*

tères (*Brachélytres*), dans lequel toutes les espèces connues de ces insectes seront décrites.

M. G. Silbermann de Strasbourg, prépare également un ouvrage sur les *Hélopiens*.

M. Aubé, de Paris, une monographie des *Elmis* et des *Psélaphes*.

M. Reiche, de Paris, une monographie des *Moluris*.

M. Chevrolat, de Paris, une monographie des *Doryphores*.

M. Dupont, de Paris, une monographie des *Trachydères*.

La première livraison de la belle monographie des *Cétoines*, de MM. Percheron et Gory, va enfin paraître le 1<sup>er</sup> mai.

M. Cantener, de Strasbourg, vient de partir pour un nouveau voyage entomologique, dans les Pyrénées et la Catalogne.

M. Rambur, de Paris, se propose de partir bientôt pour l'Andalousie, pour s'y livrer à des recherches entomologiques.

M. Donzel, de Lyon, va également, dans le même but, partir pour l'Espagne.

#### NÉCROLOGIE.

La Société vient de perdre un de ses membres fondateurs, M. *Louis François* de Maximy, étudiant en médecine, mort il y a environ deux mois, à Grenoble, des suites d'une affection de poitrine contractée en herborisant et en se livrant avec trop d'ardeur à des recherches entomologiques dans les Alpes.

## AVIS A MM. LES MEMBRES.

---

Délibération prise par la Société à la séance du 6 mars 1832.

Art. 1<sup>er</sup>. Tout membre qui n'aura pas envoyé le montant de sa cotisation annuelle pendant le délai d'*un an* pour la France, et de *deux ans* pour l'étranger, sera considéré comme ne faisant plus partie de la Société.

Art. 2. Ce laps de temps écoulé, la radiation de ce membre sera soumise à la Société, par le Secrétaire et le Trésorier, qui devront chaque trimestre informer la Société des membres qui se trouveront dans ce cas.

Art. 3. Quand un membre, par les raisons ci-dessus exprimées, sera rayé des rôles de la Société, les numéros des *Annales* auxquels il aurait eu droit, s'il avait soldé sa cotisation, seront remis aux archives de la Société, par le Secrétaire qui en aura été jusque-là le dépositaire.

---

**DISCOURS.**

PRONONCÉS

SUR LA TOMBE DE M. LATREILLE,

Le 8 février 1833.

---

DISCOURS DE M. LE CHEVALIER GEOFFROY-SAINTE-HILAIRE,  
PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Messieurs,

De l'ami, de l'émule, de l'illustre collègue des Lacépède, des Lamarck, des Cuvier, il ne nous reste plus que cette cendre placée déjà dans ces tombes, où sont venues aboutir tant de grandeurs intellectuelles. M. Latreille, enlevé aux sciences zoologiques qu'il éclaira pendant tant d'années des lumières d'un esprit vraiment supérieur, laisse parmi nous un vide immense, irréparable; car la prééminence du rang n'est pas une faveur que la fortune accorde deux fois au même pays dans le même siècle. Ce premier rang parmi les Entomologistes de notre âge, Fabricius, comme un autre Elie, en avait de son vivant investi l'héritier de son talent; j'ai entendu de la bouche même du professeur de Kiel cette

solennelle désignation ; et cette proclamation de la supériorité de mon vénérable ami, M. Latreille, accueillie par l'assentiment universel de l'Europe savante, a fait le charme de la seconde moitié de cette vie si pleine et si utilement laborieuse ; et vous, mes collègues de la Société Entomologique, que je viens de voir (1) si affectueux et si ardens dans le témoignage de votre douleur filiale, combien lui ont été doux les justes hommages dont vous avez entouré ses derniers jours ! Ce cœur délicieusement impressionné par les soins de l'amitié, vous l'avez comblé d'un bonheur vraiment ineffable, quand, au commencement de l'année dernière, vous vous êtes formés sous son honorable patronage, quand, vous pressant en fils tendres et dévoués autour de votre *Président d'honneur*, vous avez avec tant d'abandon et de respect réclamé sa haute direction.

A ce moment de douleur, de regrets et des derniers hommages, on se demande quel dut être le commencement de cette vie dont les souvenirs appartiennent désormais à l'histoire des sciences. M. Latreille fut-il appelé à se parer de l'illustration de ses pères, ou dut-il se créer les titres d'une gloire nouvelle ? Lui-même a écrit que le sort l'avait voué, dès sa naissance, à l'infortune et à l'obscurité, et il s'est expliqué ses premiers succès par l'action tutélaire de la Providence, qui lui ménagea si heureusement des amis dévoués et d'utiles protecteurs. Nous savons en effet que la grâce de ses manières enfantines fixa sur lui l'attention et lui concilia la bienveillance de quelques généreux citoyens de Brives, sa patrie. M. Laroche (2), habile médecin, et sa

(1) Le cercueil fut, lors de la présentation à l'église et dans la longue avenue du cimetière de l'Est, porté par les membres de la Société Entomologique.

(2) Un héritier du nom et des sentimens de M. Laroche était présent aux funérailles.

famille, prirent un soin religieux du jeune orphelin; et à leur exemple, un négociant de Brives (nommons ce Mécène plein de tact et de bonté), M. Malepeyre, lui accorda le plus tendre intérêt : il lui prêta des livres d'histoire naturelle, et ne cessa d'encourager et de seconder le goût naissant que son jeune ami montrait déjà pour la science qui devait l'illustrer un jour. Honneur à cet homme de bien ! Peut-être sans sa douce et utile bienveillance, la France n'eût point eu à s'honorer du premier de ses entomologistes !

Parvenu à la fin de ses études littéraires, M. Latreille fut destiné à l'état ecclésiastique : on espérait lui procurer les avantages d'une profession calme et paisible : on ne fit que le livrer aux persécutions de la terreur. Arrêté à Brives, M. Latreille fut dirigé sur les prisons de Bordeaux, et là, condamné, lui soixante-treizième, à la déportation. Accablé sous le poids des mêmes infortunes que l'illustre Haüy, avec lequel il s'était rencontré à Paris et lié d'amitié, la science et ses consolations devinrent pareillement ses voies de salut.

Le médecin des prisons de Bordeaux s'étonne un jour de voir un prisonnier absorbé dans la contemplation d'un insecte, quand sa tête est menacée. *C'est un insecte très rare*, répond M. Latreille, aux questions qu'il lui adresse ; l'insecte est demandé et obtenu pour un naturaliste de Bordeaux, alors jeune homme d'une très grande espérance, aujourd'hui notre confrère, M. Bory de Saint-Vincent. Celui-ci, flatté de tenir ce don d'un Entomologiste, dont le nom était déjà connu par d'honorables travaux, s'impose le devoir de soustraire M. Latreille au danger qui le menace, et bientôt il a le bonheur de voir ses démarches, et celles de leur ami commun, Dargelas, couronnées du plus heureux succès : Latreille est rendu à la liberté et à la

science! On frémit, en pensant qu'un mois plus tard il pouvait périr avec ses compagnons d'infortune, enseveli dans les flots de la Gironde. Miraculeuse délivrance, si on la rapporte à sa cause, la rencontre fortuite d'un insecte (1), circonstances dont notre illustre confrère a depuis consacré le souvenir dans le plus important de ses ouvrages, *Genera Crustaceorum et Insectorum*.

Une vie si long-temps agitée trouva enfin à se fixer paisible et heureuse dans les travaux littéraires. Je me garderai bien de dire ici quelles en furent l'étendue et la haute importance : que pourrais-je apprendre à ceux qui m'écoutent sur ces écrits devenus classiques pour l'étude de la science, dont M. Latreille a si long-temps tenu le sceptre. Leur nombre en 1822 (2) surpassait déjà quatre-vingts, et depuis cette époque combien d'autres travaux, toujours dignes du nom de leur auteur (3), sont venus s'ajouter à

(1) La *Nécrobie à collier roux*, très petit Coléoptère que Linnæus rangea d'abord, à cause de ses habitudes, parmi les *Dermestes*, mais qu'Illiger, adoptant les vues de déterminations de Paykull et de Fabricius, proposa de maintenir dans le genre *Corynete*. Cependant Latreille avait jugé à propos d'en détacher trois espèces, dont il fit son genre *Nécrobie*, exprimant par ce nom que ces petits Coléoptères *vivent de la mort*, ou voulant du moins consacrer par cette étymologie qu'on les trouve ordinairement sur des cadavres.

La plupart des Entomologistes de la France conservent, dans une place privilégiée de leurs collections, en souvenir de son bienfait, l'insecte de la prison de Bordeaux, la NÉCROBIE-LATREILLE, et, comme si cela n'était point assez pour l'élan de leurs cœurs, une inscription apprend qu'ils ont demandé, et qu'il leur a été accordé de tenir, des mains même de leur honoré maître, l'individu consacré à la commémoration d'un aussi miraculeux événement.

(2) Le Dictionnaire de biographie médicale, au mot *Latreille*, contient un excellent article bibliographique de tous les écrits de ce savant académicien, jusques et y compris l'année 1822.

(3) Se flattant d'en imposer à ses douleurs par le charme de l'étude, Latreille corrigeait encore, au commencement de cette semaine, les épreuves de son dernier ouvrage : *Description d'un nouveau genre de Crustacés*, qu'il a nommé

ces titres, parmi lesquels je citerai seulement sa coopération au *Règne animal*, deux volumes dont M. Cuvier avait su enrichir sa monumentale conception.

Cependant ce n'était point encore assez de tous ces travaux entomologiques pour occuper l'infatigable activité de M. Latreille : ses *Recherches sur le premier âge du monde et l'accord des théogonies phénicienne et égyptienne avec la Génèse*, sa *Dissertation sur l'Expédition du consul Suétone Paulin en Afrique*, ses *Considérations sur l'Atlantide de Platon*, enfin ses *Vues sur l'Origine du système métrique dans l'antiquité et sur quelques points de géographie ancienne*, donneraient à M. Latreille des droits au titre de l'un de nos savans les plus distingués, alors même que l'Entomologie ne placerait pas son nom au-dessus de tous les noms contemporains.

La société sut honorer des services aussi éminens. Notre collègue arriva à tous les emplois élevés de la spécialité où il s'est illustré : membre depuis 1810 de l'Académie des Sciences, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, presque toutes les académies de l'Europe s'empressèrent aussi de s'associer le naturaliste éminent, consulté et vénéré par les zoologistes de tous les pays, comme le législateur suprême de l'entomologie.

Ses manières simples et toujours bienveillantes lui gagnaient les cœurs de tous ceux qui l'approchaient, et c'était sa plus douce jouissance que de recevoir des témoignages vrais d'affection, et de pouvoir donner lui-même cours aux émotions vives et tendres de son âme; la violence des dernières douleurs ne faisait elle-même qu'exalter en lui son ardeur d'amitié et ses sentimens de père de famille pour ses

*Prosopistome*. Cet article doit paraître très prochainement, avec la cinquième livraison des *Nouvelles Annales du Muséum d'histoire naturelle*, dont il fait partie.

enfants adoptifs (1), dont les soins touchans et le tendre dévouement ont su adoucir ses dernières heures.

Adieu, mon savant et vertueux confrère! adieu, le plus ancien de mes amis. Votre nom vivra dans nos souvenirs avec ceux de De Lamarck, de Cuvier, dont vous avez été si long-temps le digne collaborateur, avec ceux de Réaumur et de Fabricius, à la gloire desquels vous associera la voix équitable de la postérité, confirmant ainsi un jugement que vous avez eu le bonheur d'entendre vous-même prononcer de votre vivant.

---

DISCOURS DE M. CORDIER, PROFESSEUR ADMINISTRATEUR  
AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DU JARDIN DU ROI.

Messieurs,

En moins d'un an, voici la cinquième fois que nous avons à rendre les derniers devoirs à un de nos collègues du Muséum. La perte de M. Latreille aggrave celles que nous avons à déplorer; elle n'est pas la moindre. Elle va laisser dans la science un vide immense qui sera vivement senti.

Le public savant pourra concevoir d'autant plus de regrets, qu'à ne considérer que l'âge de M. Latreille, on pouvait en attendre encore d'importans travaux. Mais l'ardente activité de notre collègue avait usé avant le temps les forces qu'il avait reçues de la nature. Il le sentait lui-même depuis

(1). M et madame Valade-Gabel, ses neveu et nièce.

plusieurs années, et ses pressentimens ne l'ont malheureusement pas trompé.

Pourquoi n'a-t-il pas écouté davantage ces tristes pressentimens ! il existerait probablement encore. Mais il s'oubliait lorsqu'il s'agissait de satisfaire aux obligations qu'il se croyait imposées par sa position scientifique ; il cédait en toute circonstance à la passion dont il était animé pour ses recherches et pour ses études.

Les infirmités, les maux dont il a été successivement frappé et auxquels il a fini par succomber, n'ont jamais ébranlé sa force d'âme, n'ont point troublé l'aménité de son caractère ; il a su souffrir et mourir comme il avait vécu, c'est-à-dire avec une philosophie plus profonde qu'elle n'a pu le paraître ; car si elle était ingénieuse à ne se rien dissimuler, elle savait aussi braver les souffrances et dominer les inquiétudes les plus pénibles.

N'en doutons pas, messieurs, la constance de M. Latreille a été soutenue par le noble espoir de tout esprit élevé, par la consolante pensée qu'il avait assez fait pour vivre dans l'avenir. M. Latreille a mérité cette récompense ; il l'obtiendra à tous égards. Sa mémoire sera chère à ses nombreux amis ; elle sera surtout fidèlement conservée par ses collègues du Muséum qui tous lui étaient sincèrement attachés ; elle restera en honneur dans l'établissement à la prospérité duquel il a si puissamment contribué par ses utiles leçons et par ses excellentes méthodes ; elle se perpétuera dans les fastes de la science, et le nom de M. Latreille y gardera la place que notre époque lui avait décernée de son vivant, au premier rang des entomologistes les plus célèbres.

---

DISCOURS DE M. V. AUDOUIN, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ  
ENTOMOLOGIQUE.

Les adieux solennels prononcés sur cette tombe, les hommages si vrais rendus à la mémoire du vénérable M. Latreille, les douloureux regrets qui ont été exprimés, et que chacun de nous partage vivement, montrent assez combien est irréparable la nouvelle perte que la science vient d'éprouver ; mais ces témoignages resteraient incomplets, si une voix plus jeune ne s'élevait aussi pour rappeler que les travaux qui ont acquis à ce savant l'admiration de ses confrères, ne sont pas les seuls titres à notre éternelle reconnaissance.

Si depuis trente ans l'entomologie a fait quelques progrès, c'est à M. Latreille qu'on le doit ; car en même temps qu'il reculait les bornes de la science, il se plaisait à former des élèves dans l'art difficile d'observer, et ces élèves, ce sont tous les entomologistes de la France, nous pourrions dire de l'Europe entière ! Par ses leçons et par ses écrits, il a ouvert une route nouvelle à leurs études, et l'impulsion dont cette branche de l'histoire naturelle est animée aujourd'hui, c'est lui qui l'a donnée.

Je crois donc être l'interprète fidèle de leurs sentimens unanimes, lorsque je viens ici, au nom de la *Société Entomologique de France*, rendre un dernier tribut d'hommages à notre respectable maître ; car la perte qui nous afflige si profondément, doit être déplorée surtout par cette société naissante, objet de ses soins, qui grandissait déjà sous ses auspices, et trouvait en lui un guide et un protecteur. Elle compte à peine une année d'existence, et dans ce court espace de temps, elle s'est vue privée de ses deux illustrations, CUVIER et LATREILLE ! Associés pendant leur vie à

nos premiers travaux, ils le seront aussi dans nos éternels regrets. C'est sous leur patronage qu'ont eu lieu nos premières réunions; M. Latreille surtout en était le lien, et il éprouvait une jouissance réelle en voyant se grouper ainsi autour de sa vieille expérience, tant de jeunes entomologistes qu'il se plaisait à regarder comme l'avenir de la science.

Personne de nous, messieurs, n'a oublié les paroles touchantes qu'il nous adressait dans une occasion solennelle et récente. « Il est, nous disait-il, de ces jours de bonheur « que la Providence semble nous ménager pour nous con- « soler de ceux, hélas! trop nombreux où l'adversité nous « éprouve. Tel je compterai toujours celui où j'ai l'honneur « de vous présider. Oui, mes chers confrères, le souvenir « du témoignage que vous m'avez donné de votre estime, « en m'élevant à cette présidence par l'unanimité de vos « suffrages, me suivra jusqu'au tombeau, et adoucira des « souffrances qui sont les fruits de mes veilles et de mes « travaux, plutôt que des années. »

Cette affection vraiment paternelle que M. Latreille portait à notre Société, il la montrait en particulier à tous ceux qui cultivaient sa science favorite. Les entomologistes trouvaient toujours auprès de lui un accès facile et de sages conseils, et si cette jeunesse, qui se presse autour de sa tombe, l'entourait de ses soins et de ses hommages pendant sa vie, ce n'était que par un sentiment bien pur de reconnaissance, ou par le désir sincère de s'instruire qu'elle était animée. Aurait-il pu servir l'ambition des autres, lui qui n'en avait jamais éprouvé, lui qui, modeste dans ses desirs, et si modéré dans ses besoins, n'avait jamais brigué ni honneurs ni fortune?

L'étude des insectes était sa constante occupation, et c'est avec raison qu'il l'affectionnait, car il lui devait non-

seulement sa juste célébrité, mais, on peut le dire, l'entomologie lui avait sauvé la vie! Condamné, à l'époque la plus désastreuse de notre révolution, à une déportation qui équivalait à la mort, et languissant depuis long-temps dans les prisons de Bordeaux, il apprit d'un médecin qui avait été appelé auprès de lui, que dans la même ville se trouvaient deux jeunes naturalistes. Il songea de suite à s'adresser à eux; mais il fallait pour cela tromper la sévère vigilance de son geôlier. Un insecte rare trouvé dans sa prison, et qu'il réussit par un heureux stratagème à leur faire parvenir, les avertit de son existence, et leurs démarches pressées lui procurèrent bientôt la liberté. (1)

Déjà il était connu comme entomologiste, et peu d'années après il publia à Brives, sa ville natale, le premier essai d'une classification méthodique des insectes qu'il développa plus tard avec un rare talent, dans son *Genera Crustaceorum et Insectorum*, ouvrage qui, sans aucun doute, est un de ses plus beaux titres à la gloire, et qui fera dire de Latreille, qu'il a été pour l'entomologie le fondateur de la méthode naturelle, comme de Jussieu en avait été le créateur pour la botanique.

Ces travaux ne sont pas les seuls qui ont illustré sa carrière. Le nombre de ses écrits est immense, et jusqu'à sa dernière heure son zèle ne s'est pas un instant ralenti. Même pendant la maladie à laquelle il vient de succomber, il travaillait encore, et il a pu tout récemment surveiller l'impression d'un mémoire plein d'intérêt qui ne tardera pas à paraître.

Dès long-temps sa santé était profondément altérée. Sa vie n'avait pas été exempte de chagrins et d'inquiétudes;

(1) Ce petit insecte est la *Necrobia Ruficollis*, et les naturalistes dont il vient d'être parlé sont MM. d'Argelas et Bory de Saint-Vincent.

veuf depuis quelques années, sans enfans, M. Latreille semblait condamné à une vieillesse triste et isolée ; mais une nièce élevée par ses soins a su, jusqu'au dernier moment, adoucir son existence. Il nous le disait souvent, objet des soins les plus assidus et les plus tendres, il était heureux malgré ses souffrances et ses infirmités. Ce dévoûment si touchant ne s'est pas un instant ralenti, et il a vu se renouveler pour lui ce bel exemple de piété filiale dont il avait été souvent témoin dans ce lieu qu'il habitait à son tour. En effet, dans cette même demeure, la tendresse d'une fille avait déjà su prolonger les jours d'un père aveugle et infirme. Ce vieillard, c'était De Lamarck, l'ami de M. Latreille, celui auquel il a succédé, celui qu'il appelait son *père adoptif*, lorsque naguère, au bord de sa tombe, il lui adressait ses derniers adieux.

L'homme de bien, le savant illustre, réclament ici, messieurs, également nos hommages, mais ces hommages doivent-ils se borner à de simples regrets, et la postérité, qui jugera les ouvrages de notre grand maître et qui les placera à côté de ceux des Swammerdam, des Réaumur, des de Géer et des Fabricius, ne pourrait-elle pas nous accuser d'une coupable indifférence, si aucun témoignage de nos douloureux regrets ne s'attachait au lieu où vont être déposées ses cendres ? Sans doute vous jugerez qu'il ne doit pas en être ainsi, et bientôt l'amitié de ses collègues et la reconnaissance de ses disciples élèveront ici un monument simple, comme le savant modeste dont il rappellera la mémoire. Ce monument transmettra aux générations futures nos regrets et notre admiration pour celui à qui la justice et non la flatterie, s'est plu de son vivant à décerner ce titre, qui seul pourrait servir d'épithaphe à sa tombe :

ENTOMOLOGIE PRINCEPS.

## RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ, AU SUJET D'UN MONUMENT FUNÈBRE A  
ÉRIGER SUR LA TOMBE DE **M. LATREILLE**, SON PRÉSIDENT  
HONORAIRE.

Séance du 6 mars 1833.

---

Messieurs,

Lorsque nous nous sommes rassemblés pour rendre les derniers devoirs à l'illustre naturaliste sous le patronage duquel la Société Entomologique de France a été fondée, une même pensée s'est présentée à nous tous ; chacun s'est demandé s'il n'était pas de notre devoir de perpétuer le témoignage de notre vénération et de notre reconnaissance pour M. Latreille, en élevant sur sa tombe un monument funèbre ; et lorsque, dans ce moment solennel, notre Vice-Président en a fait la proposition, nous avons vu, par la sympathie qu'elle a généralement excitée, que ce vœu n'était pas seulement le nôtre, mais aussi celui de tous les naturalistes.

C'est pour donner suite à ce projet, que, dans sa dernière séance, la Société a nommé une commission com-

posée de MM. Audouin , Feisthamel , Lefebvre, de Theis, et du rapporteur, et l'a chargée d'aviser aux moyens d'exécution.

La commission a pensé, messieurs, que le monument à élever devait être simple comme le savant modeste dont il rappellera la mémoire, mais que la Société Entomologique ne devait pas se réserver à elle seule l'honneur d'exprimer ainsi les regrets et l'admiration que le monde savant partage avec elle; les liens étroits qui l'unissaient à M. Latreille l'autorisent bien à prendre l'initiative, mais elle doit à tous les savans et à tous les amis de la science, de les appeler à concourir avec elle à l'accomplissement de son projet.

Il faudra donc qu'elle donne à ce projet la plus grande publicité, et qu'elle ouvre les registres de ses souscripteurs à tous ceux qui partagent les sentimens qui l'animent.

Afin d'atteindre ce but, et de régulariser les opérations de la commission, nous aurons l'honneur de proposer à la Société l'adoption des mesures suivantes :

1° Il sera ouvert une souscription pour l'érection d'un monument funèbre à la mémoire de M. Latreille;

2° Les fonds devront être versés entre les mains de M. le Secrétaire de la Société;

3° Il sera ouvert un registre double, ayant en tête les décisions de la Société relativement au monument de M. Latreille, et servant à l'inscription des donations. Chaque article inséré sur ce registre portera 1° un numéro d'ordre, 2° la date de la souscription, 3° les noms et prénoms des donateurs, 4° leur qualité et leur demeure, 5° l'indication de la somme versée et des observations des donateurs.

Les souscripteurs seront invités à s'inscrire eux-mêmes sur ce registre; dans le cas où cela ne serait pas praticable, le Secrétaire en sera chargé.

4° La commission sera autorisée à rendre publiques, par

la voie des journaux, les décisions de la Société relativement à l'érection d'un monument à la mémoire de M. Latreille, et à indiquer le secrétaire de la Société (1) comme étant chargé de recevoir les fonds des souscripteurs ;

5° Elle donnera plus spécialement connaissance de son projet aux savans, par des lettres adressées individuellement à chacun de MM. les membres de l'Institut et autres Sociétés savantes, ainsi qu'à toutes les personnes qui s'intéressent à l'Entomologie et aux autres sciences naturelles ;

6° Le registre des inscriptions sera en outre envoyé à domicile chez les personnes qui auront témoigné le desir de souscrire ;

7° La souscription sera close le 1<sup>er</sup> septembre 1833, et la Société statuera alors sur les moyens d'exécution du monument, qui devra, si la chose est possible, être terminé dans l'année ;

8° Enfin, la liste des souscripteurs sera publiée dans les Annales de la Société.

Quant à l'exécution de ce monument, la commission croit devoir s'abstenir, pour le moment, d'en entretenir la Société. Aussitôt qu'elle aura rassemblé les données nécessaires, elle s'empressera de compléter ainsi la mission qui lui a été confiée.

*Signé* AUDOUIN, FEISTHAMEL, LEFEBVRE, DE THEIS,

N. MILNE-EDWARDS (rapporteur).

Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

*Signé* A. LEFEBVRE, secrétaire.

(1) M. A. Lefebvre, rue de Provence, n° 14, à Paris.

## Ouvrages d'Entomologie

PUBLIÉS DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1833.

( 1<sup>er</sup> trimestre. )

FRANÇAIS.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*, tome III, livraisons 2 et 3. Paris, Méquignon-Marvis.

Chaque livraison, composée du texte et de cinq planches coloriées avec le plus grand soin, d'après les dessins originaux, 6 fr. Le tome I<sup>er</sup> contient douze livraisons, le tome II quatorze.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel*; tome VIII, deuxième partie, Nocturnes; tome V, deuxième partie, 8<sup>e</sup> livraison. Paris, Méquignon-Marvis.

Chaque livraison composée du texte et de deux planches soigneusement coloriées, 3 fr.

Il paraît jusqu'ici 148 livraisons.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel*; tome I<sup>er</sup>. 6, 7 et 8<sup>e</sup> livraisons. Paris, Méquignon-Marvis. Chaque livraison. 3 fr.

Ce supplément contiendra toutes les espèces nouvelles découvertes depuis le commencement de l'ouvrage auquel il se rattache.

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. xxxiiij

ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des Lépidoptères, ou Papillons de France*, par M. *Duponchel*; tome I<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> livraison. Paris, Méquignon-Marvis.

Chaque livraison composée du texte et de trois planches coloriées avec soin. 3 fr.

ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL, DE M. LE BARON CUVIER, par *F.-E. Guérin*; 28<sup>e</sup> livraison. Paris, J.-B. Baillière.

Chaque livraison de cinq planches en noir et du texte. 6 fr.

Figures coloriées, 15 fr.

MAGASIN DE ZOOLOGIE, par M. *Guérin*; 11<sup>e</sup> livraison. Paris, Lequien.

Prix du volume de 50 planches coloriées et du texte, 18 fr.

ICONS HISTORIQUE DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS, collection avec figures coloriées des Papillons d'Europe nouvellement découverts, par le docteur *Boisduval*. Paris, Roret, livraisons 11 et 12, 5 fr.

COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES CHENILLES, ou Descriptions et figures des Chenilles d'Europe, par MM. *Boisduval*, *Rambur* et *Graslin*. Paris, Roret, livraisons 11 et 12.

Prix de chaque livraison, 3 fr.

---



# DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE.

---

## BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1833. — II<sup>e</sup> TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

---

*Séance du 3 avril.*

*Correspondance.* Lettre de remerciement de la Société Royale de Londres, pour l'envoi des Annales de la Société.

Lettre de M. Geoffroy Saint-Hillaire, membre honoraire, qui fait hommage du discours prononcé par lui sur la tombe de M. Latreille.

*Ouvrages offerts.* Huitième livraison de l'expédition scientifique de Morée, partie Entomologique, par l'auteur, M. Brullé.

Trois livraisons du supplément aux Lépidoptères de France de M. Duponchel, par l'éditeur,

*Communications.* M. Audouin présente et accompagne d'observations, la troisième livraison des *Symbolæ Physicæ* de MM. Klug et Ehrenberg, qui vient de paraître.

M. Lefebvre donne avis d'un travail que M. Gravenhorst, de Breslau, lui annonce entreprendre en ce

moment sur les Coléoptères Microptères (Brachélytres); et au nom de ce savant, il sollicite MM. les membres de vouloir bien communiquer à M. Gravenhorst les insectes de cet ordre qu'ils possèdent.

*Commission de publication et d'administration pour l'année 1833-1834.* MM. Brullé, Audinet-Serville, Boisduval, Milne-Edwards et Foulques de Villaret sont désignés par la Société pour être adjoints aux membres du bureau.

*Lectures.* Résumé des travaux de la Société pendant l'année 1832-1833, par M. Brullé, ancien secrétaire-adjoint.

Mémoire sur un genre nouveau de Coléoptères, de la famille des Sternoxes, le genre *Pterotarsus* (Latr.), par l'auteur, M. Chevrolat.

Observations sur les insectes destructeurs de la Guadeloupe, par M. Félix l'Herminier, communiqué par M. Chevrolat.

*Membres recus.* MM. Le Cointe de Laveau (de Moscou), Ecoffet (de Pontarlier.)

*Séance du 17 avril.*

*Ouvrages offerts.* Coup-d'œil sur l'Entomologie de la Morée, par l'auteur, M. Brullé.

Description de deux nouveaux genres de Coléoptères de la famille des Mélasômes et des Diapères, les genres *Leptonychus* et *Opiestus*, par l'auteur, M. Chevrolat.

*Communications.* M. Audouin fait part d'une lettre nouvellement arrivée de M. Goudot, en ce moment à Madagascar, datée du 12 décembre 1832. Ce naturaliste y donne des détails sur une *Cercope écumeuse* de grande taille, commune dans cette île, et qui a la faculté de laisser échapper

de différentes parties de son corps une quantité considérable d'eau fort limpide, particulièrement lorsque la chaleur du jour est la plus intense.

M. Audinet-Serville rapporte cette espèce au genre *Aphrophora* de Germar, et avec M. Audouin, assure que la même observation a été faite par eux, sur d'autres espèces de ce genre d'Homoptères, aux environs de Paris.

M. Audinet-Serville communique une lettre que M. Fischer lui adresse au sujet de quelques genres d'Orthoptères.

M. Lepeletier de Saint-Fargeau annonce la découverte de trois espèces nouvelles d'Hyménoptères européens, du genre *Leachia*, division des Tenthredines, à lui communiquées par M. Ferrero de Turin.

Vu le petit nombre d'individus connus de ce genre, il fait ressortir l'importance de ces trois nouvelles espèces qu'il décrira dans le supplément qu'il va donner à son ouvrage sur les Tenthredines.

*Lectures.* Rectification du genre *Xyphura*, paru dans les Annales de la Société, et Mémoire sur un genre d'Hyménoptères, parasite de celui d'*Alyson* de Jurine, par l'auteur, M. Brullé.

Notice sur une nouvelle espèce d'Hyménoptères de France, l'*Aulacus Patrati*, par M. Audinet-Serville. L'auteur fait remarquer qu'on ne connaissait jusqu'à ce jour que deux espèces de ce genre, l'une américaine, l'autre d'Europe.

*Membres reçus.* MM. Boulard (d'Orléans), Gray (de Londres), Hope (de Londres) et Thion (d'Orléans).

*Séance du 1<sup>er</sup> mai.*

*Communications.* M. Lefebvre annonce, de la part de M. Girod Chantrans, de Besançon, la formation d'une Société d'Histoire Naturelle dans cette ville.

De la part de M. Valade Gabel, il présente le prospectus de la collection de M. Latreille, et fait part de l'intention qu'a son neveu de se défaire, par partie, de la collection de ce savant, pour en rendre l'acquisition plus accessible aux Entomologistes.

*Lectures.* De la part de M. Solier, le secrétaire présente un travail intitulé: Observations sur les deux genres de Coléoptères *Brachinus* et *Aptinus* de M. Dejean, et sur le *Gyrinus Limbatus*, nouvelle espèce, voisine du *Striatus* de Fabr.

M. Solier n'étant pas membre de la Société, MM. Audinet-Serville et Chevrolat sont désignés pour en faire un rapport à la prochaine séance.

M. Lefebvre fait observer que le *Gyrinus Limbatus* de M. Solier avait été jusqu'à présent confondu avec le *Gyrinus Lineatus*, et que le *Limbatus* est bien l'espèce dont il a entretenu la Société, à la séance du 7 novembre dernier, et qu'il prit, à la fin de juin 1825, au pied du dernier cône de l'Etna; qu'en effet, les différences signalées par M. Solier entre ces deux espèces sont assez marquées pour que ce Gyrin en forme une nouvelle.

#### Séance du 5 juin.

*Ouvrages offerts.* Neuvième livraison du supplément à l'Histoire naturelle des Lépidoptères de France de M. Duponchel, par l'éditeur.

Sixième livraison du complément à l'Histoire naturelle des Lépidoptères de France de M. Duponchel, par le même.

Catalogue des Lépidoptères du département du Var (1), par l'auteur, M. Cantener.

(1) Extrait de la deuxième livraison de la *Revue entomologique* de M. Silbermann.

Deux planches de l'expédition scientifique de Morée, partie Entomologique, par l'auteur, M. Brullé.

Numéros 1, 2, 3 du journal l'Institut, par son éditeur, M. Eugène Arnoult.

*Communications.* M. Lefebvre annonce la découverte qu'ont fait MM. Thion d'Orléans et Percheron de Paris, d'une larve inconnue, enfermée dans un fourreau solide, trouvée dans une fourmilière. Il fait passer un croquis de cette larve curieuse, sur laquelle M. Thion doit donner bientôt de plus amples renseignemens, et fait remarquer qu'il pourrait y avoir quelque analogie entre cette larve et celle décrite dans un mémoire de M. Géné de Turin, celle publiée antérieurement par M. Léon Dufour, et qui toutes deux appartiennent à des espèces de Coléoptères du G. *Cryptocephalus*.

Il donne des détails sur le Mémoire de M. Léon Dufour, lu à l'Institut le 13 mai dernier, sur la Tarantule, et y ajoute quelques observations qu'il a été à même de faire sur cet insecte en Italie et en Morée, et qui correspondent parfaitement à celle de ce savant naturaliste.

M. Lefebvre fait part également d'un Mémoire de M. Milne Edwards sur les changemens de forme qu'éprouvent les Crustacés dans leur jeune âge, lu par cet auteur à la séance du 27 mai de l'Académie des Sciences.

*Lectures.* Description et figure d'un Coléoptère nouveau de Fontainebleau, l'*Enoplium Dulce*, par l'auteur, M. Ledoux.

Mémoire sur quelques chasses entomologiques faites récemment à Fontainebleau, par divers Entomologistes, et description des espèces nouvelles qui y ont été trouvées; par l'auteur, M. Chevrolat.

Cet Entomologiste fait remarquer que la majeure partie

des Coléoptères de ce pays appartient plutôt à la Suède, l'Autriche et à la Hongrie, qu'au midi de la France.

M. Lefebvre fait observer qu'il n'en est pas de même des autres ordres, puisqu'en Lépidoptères il y a trouvé, le 20 mai, la *Phasiana Partitaria* originaire de Nismes et de Montpellier; qu'en Névroptères, l'*Ascalaphus Longicornis* (Lin.) y a été pris par feu Sallé; et en Orthoptères; qu'outre le *Bacillus Rossius* que M. Latreille lui a certifié y avoir été rencontré pendant ces dernières années, on y a recueilli plusieurs individus de la *Cicada Hæmatodes* de la Provence, qui même fut prise l'an dernier à 4 lieues nord de Fontainebleau et 11 de Paris, par M. Percheron, dans sa propriété à Seine-Port.

Cette observation coïncide parfaitement avec celle qu'ont faite plusieurs Entomologistes, qui, depuis quelques années, trouvent dans le nord de la France beaucoup d'espèces d'insectes du midi, sans qu'on puisse savoir si, par une loi de la nature, les insectes tendent, en se propageant, à s'avancer vers le nord; ou bien, ce qui est plus probable, si c'est à des chasses plus minutieusement faites qu'on doit leur connaissance dans une latitude plus élevée et aussi éloignée de celle que depuis long-temps on leur supposait exclusive.

Il appelle l'attention des Entomologistes sur cette forêt de Fontainebleau, si remarquable sous le rapport de sa conformation géologique, qui réunit aux froides forêts du nord les vallons brûlans, les sables, les productions du midi de l'Europe; et il espère que des observations réitérées feront rencontrer bientôt nombre d'insectes qu'on pensait jusqu'à présent ne point appartenir aux régions tempérées de la France.

*Membres reçus.* MM. Barthélemy (de Marseille), Achille Comte (de Paris), Lorquin (de Valenciennes), Solier (de Marseille) et Newmänn (de Londres).

## NOUVELLES DIVERSES.

MM. Verreaux frères sont récemment de retour au Cap d'une excursion dans l'intérieur, de laquelle ils ont rapporté beaucoup d'objets de zoologie, mais peu d'insectes. Ils se préparent à un autre voyage.

Madame veuve Salé et son fils viennent d'envoyer plus de 12,000 Coléoptères et autres ordres du Mexique à M. Chevrolat. Des genres nouveaux et de belles espèces se font remarquer dans cet envoi.

## NÉCROLOGIE.

Les sciences viennent de perdre à Turin (Piémont), M. Jacinthe Ferrero, docteur-médecin, mort le 18 mai 1833, à peine âgé de 48 ans. Cultivant avec un égal succès la Botanique et l'Entomologie, M. Ferrero avait, pendant long-temps, aidé M. le professeur Bonelli dans ses travaux. On lui doit de nombreuses observations sur l'Entomologie des Alpes piémontaises, où chaque année il faisait de fructueuses excursions, pour en distribuer généreusement le produit parmi ses correspondans. La belle collection de cet Entomologiste a, par lui, été léguée à la ville de Gènes.

## Ouvrages d'Entomologie

PUBLIÉS DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1833.

( 2<sup>e</sup> trimestre. )

FRANÇAIS.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte Dejean et M. J.-A. Boisduval, tome III, 4<sup>e</sup> livraison Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison,

6 fr.

xlij ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE.

**HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE**, par *Godart*, continuée par *M. Duponchel*; tome VIII, deuxième partie, Nocturnes; tome V, deuxième partie, 9<sup>e</sup> livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

**SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE**, par *M. Duponchel*; tome I<sup>er</sup>. 9<sup>e</sup> livraisons. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

**ICONOGRAPHIE DES CHENILLES**, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des Lépidoptères, ou Papillons de France*, par *M. Duponchel*; tome I<sup>er</sup>, 6<sup>e</sup> livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

**CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES** de la collection de *M. le comte Dejean* 2<sup>e</sup> livraison.

Ce catalogue contiendra 4 livraisons.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

**ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL, DE M. LE BARON CUVIER**, par *F.-E. Guérin*; 29 et 30<sup>e</sup> livraisons. Paris, J.-B. Baillière.

Prix de chaque livraison en noir. 6 fr.

Figures coloriées. 15 fr.

**MAGASIN DE ZOOLOGIE**, par *M. Guérin*; 12 et 13<sup>e</sup> livraisons. Paris, Lequien.

Prix du volume orné de 50 planches coloriées. 18 fr.

**ICONS HISTORIQUE DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS**, collection avec figures coloriées des Papillons d'Europe nouvellement découverts, par le docteur *Boisduval*. Paris, Roret, 13, 14, 15 et 16<sup>e</sup> livraisons. 5 fr.

**COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES CHENILLES**, ou Descriptions et figures des Chenilles d'Europe, par MM. *Boisduval*, *Rambur* et *Graslin*. Paris, Roret, livraisons 13, 14 15 et 16.

Prix de chaque livraison, 3 fr.

ÉTRANGERS.

**ZENKER, F. C.** De Gammari Pulicis, Fabr. historia naturali at que sanguinis circuita commentatio; in 4<sup>o</sup> avec planche. Paris Mercklein. 2 fr.

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE.

---

**BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.**

ANNÉE 1833. — III<sup>e</sup> TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

---

*Séance du 3 juillet.*

M. le docteur Retzius, professeur d'anatomie à l'Académie de Stockholm, est présent.

*Ouvrages offerts.* — Essai monographique du genre *Anthia* par l'auteur, M. Lequien.

Recueil de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, tome III, et 13<sup>e</sup> fascicule (janvier 1833), par cette Société.

Abstracts of the philosophical transactions from 1800 to 1830 (2 volumes).

Proceedings of the Royal Society. Part. I. 1830-1831 et les numéros 8, 9, 10, 11 et 12.

Fellows of the Royal Society, 1831.

Addresses delivered at the anniversary meetings of the Royal Society, 1833.

Portraits in possession of the Royal Society.

Continuation to the alphabetical index of the matter

contained in the Philosophical Transactions of the Royal Society, 1833. Par la Société Royale de Londres.

Revue Entomologique, troisième livraison, par l'éditeur, M. Gustave Silbermann.

Journal *l'Institut*, numéros 4, 5, 6 et 7.

*Correspondance.* — Acceptation de M. Léon Dufour de sa nomination comme membre honoraire, en remplacement de feu M. Latreille.

Lettre de remerciement de l'Institut de France pour l'envoi du premier numéro 1833 des Annales de la Société.

Lettres de M. Solier, de Marseille, sur diverses apparitions de Sauterelles dans le midi de la France, en réponse à la demande qui lui en avait été faite par la Société. D'après les documens curieux que donne cet entomologiste, la Société décide que de nouveaux renseignemens lui seront demandés, et que, dès qu'ils seront complets, insertion en sera faite au Bulletin des Annales.

Lettre de M. le baron de Walckenaër, membre honoraire, qui envoie pour les Annales de la Société un mémoire intitulé *Classification des Aranéïdes*.

*Communications.* — M. Audouin fait part de plusieurs publications récentes, savoir : 1<sup>o</sup> un travail très étendu de M. Westwood, de Londres, et que ce savant a inséré dans le tome xvi, troisième partie des Transactions Linnéennes. Il a pour objet la famille des *Paussidæ*, de l'ordre des Coléoptères. M. Westwood admet dans cette famille sept genres, savoir : *Pentaplatarthus*, *Paussus*, *Hylothorus*, *Plathyrhopalus*, *Cerapterus*, *Trochoïdeus*, et *Mazadeuterus*. Dans une planche fort bien faite et dessinée par l'auteur, il représente diverses espèces, particulièrement celles appartenant à de nombreuses coupes. Les figures sont accompagnées de précieux détails sur les parties de la bouche, des antennes, des pattes, etc.

2° D'un mémoire de M. Contarini, écrit en italien, et ayant pour objet le genre *Macronychus* de Muller. L'auteur, qui a trouvé ce petit Coléoptère dans des eaux courantes en Italie, s'est assuré qu'il différait beaucoup du *Parnus*, et qu'on avait tort de citer le *Parnus Obscurus* de Fabricius comme synonyme du *Macronychus 4-tuberculatus* de Müller. Ce dernier insecte en diffère à beaucoup d'égards. M. Contarini prétend avoir retrouvé le véritable genre *Macronychus* de Müller, et peut-être la même espèce, quoiqu'il existe, dit-il, quelques différences qui en autoriseraient la distinction. Ce mémoire intéressant est accompagné d'une planche qui représente différens traits de l'organisation extérieure de cet insecte, et la figure de ses œufs.

M. Audouin, de la part de M. le professeur Géné, de Turin, dépose 40 francs pour la souscription au monument Latreille.

M. le docteur Doumerc présente un dessin (accompagné de l'insecte) d'une anomalie remarquable du *Melolontha Vulgaris*, dont la patte antérieure droite offre deux autres jambes, toutes trois entées sur la même cuisse. M. Audouin rappelle à ce sujet une anomalie à-peu-près semblable d'un *Scarites Pyracmon* trouvé en Sicile par M. Lefebvre, et publié par lui dans le Magasin zoologique de M. Guérin (N° 40). Cet insecte, que l'auteur donna au Muséum d'histoire naturelle, présentait deux pattes surnuméraires, garnies de leurs tarsi, insérées au trochanter de la patte antérieure gauche.

M. Doumerc prie M. Audouin de recevoir son *Melolontha* monstrueux pour la collection du Muséum.

M. Lefebvre annonce que, dans les premiers jours de juin, une nuée de Sauterelles a fondu en Espagne sur les campagnes de Salamanque, Valladolid et Palencia. Des

battues ayant été partout ordonnées pour leur extermination, dans le seul village de Navabuena, près Valladolid, on en recueillit la valeur d'environ 2,000 fanèges (2,500 boisseaux).

*Lectures.* — Nouvelle classification des Aranéïdes par M. le baron de Walckenaër, membre honoraire.

Mémoire sur plusieurs Arachnides nouvelles, appartenant au genre *Atta* de M. Walckenaër, par M. Lucas.

Description et figure des *Rutela Gracilis* et *Granulata*, Coléoptères nouveaux, par M. Gory.

Observation sur une nouvelle espèce d'Hémiptère, du genre *Anoplius*, qui n'offre qu'un seul ocelle, par M. Léon Dufour, membre honoraire.

*Membres reçus.* — MM. Emond d'Esclevin (de Toulon), Sahlberg (de Suède), Lefebure de Cerisy (pour le moment en Égypte).

*Séance du 8 août.*

MM. G. et R. Spence, entomologistes anglais, sont présents.

*Ouvrages offerts.* — Annales de la Société d'Horticulture de Paris, 70<sup>e</sup> livraison, juin 1833, par cette Société.

Complément de l'histoire naturelle des Lépidoptères de France de M. Duponchel, 7<sup>e</sup> livr., par l'éditeur.

Description et figure d'un nouveau genre d'Homoptère, le *Cephalecus Infunmatus*, et note sur la larve du *Myrmeleo Libelluloides*, par l'auteur, M. Percheron.

*Synonymia insectorum, genera et species Curculionidum; tomus primus, pars prima*, par l'auteur, M. Schönherr.

Planches 38 et 42 de la partie Entomologique de l'Expédition scientifique de Morée, par l'auteur M. Brullé.

*Elogio storico di Franco Andrea Bonelli*, par l'auteur, M. Géné.

Revue Entomologique, 4<sup>e</sup> livraison, par l'éditeur, M. G. Silbermann.

Journal *l'Institut*, numéros 8, 9, 10, 11 et 12.

*Correspondance.* — La Société des sciences naturelles du canton de Vaud remercie la Société de l'envoi de divers documens relatifs à son installation.

Lettre de M. Eugène Delattre, qui donne sa démission de membre de la Société. M. le président, au nom de la Société, accepte cette démission.

Lettre de M. Solier, de Marseille, qui communique de nouveaux renseignements sur les apparitions de Sauterelles déjà signalées par lui. Renvoyé à la Commission de publication pour coordonner ces observations, et les insérer au plus prochain numéro des Annales.

*Communications.* — M. Audinet Serville fait part de la découverte que l'on vient de faire, dans le bois de Boulogne, d'un Lépidoptère nocturne, que l'on croyait jusqu'à ce moment exclusif à la Hongrie, la *Plusia Modesta*. Un des membres fait observer que la *Plusia Consona*, ayant été en 1828 trouvée près de Paris, ainsi que l'*Illustris*, rencontrée cette année par le frère de M. Boisduval, on devait s'attendre à y prendre la *Modesta*, espèce si voisine de cette dernière, que pour quelques entomologistes elle n'en est qu'une variété.

M. Lefebvre annonce le retour de M. le chevalier Bassi, de Milan, d'un voyage entomologique en Sicile, où il résida six mois, et d'où il a rapporté nombre d'insectes curieux, que n'y avaient rencontré ni feu Dahl, ni M. Lefebvre, entre autres un Coléoptère du genre *Chiron*, genre qu'on ne croyait point exister jusqu'à présent en Europe. Ce même entomologiste y a trouvé, aux environs de Terra-

Nova, le *Gryllus Megacephalus* rapporté par M. Lefebvre, insecte remarquable par sa taille, qui le rapproche plutôt des espèces gigantesques de l'Inde, comme le *Monstruosus* de Drury, que de toute espèce européenne de ce genre.

De concert avec M. Géné, M. le chevalier Bassi doit publier ces espèces nouvelles dans les mémoires de l'Académie de Turin.

M. Lefebvre annonce de la part de M. le professeur Gravenhorst, l'intention qu'à la Société Entomologique de Breslau de voter des fonds pour la souscription au monument Latreille.

Il annonce à la Société que la réunion annuelle des naturalistes allemands aura lieu cette année au mois de septembre, à Breslau, en Silésie.

*Lectures.* — Observations sur la *Dosithea Scutularia* et sur l'Ichneumonide qui pique la chenille de ce Lépidoptère, l'*Ophion Dositheæ*, par M. Audouin.

Rectification des caractères distinctifs entre les *Cucullia Umbratica* et *Lucifuga*, par M. Rambur.

Observations de M. Audinet Serville sur la lettre de M. Westermann à M. Wiedemann, insérée au troisième numéro de la Revue entomologique de M. Silbermann, relative aux mœurs et habitudes des insectes de différents ordres, trouvés par M. Westermann aux Indes Orientales et au Cap de Bonne-Espérance.

*Membres reçus.* — MM. Brunet (de Paris), le chevalier Bassi (de Milan), Cabueil (du Sénégal), Cartier (de Neuchâtel, en Suisse), Gay (de Paris), Géné (de Turin), Gravenhorst (de Breslau), Job (de Paris), Lanier (de Cuba), Montet (de Vendôme), De la Montagne (de Paris), Terry (d'Auxerre), Yvan (de Digne).

*Séance du 4 septembre.*

M. Fries, professeur de zoologie au Muséum de Stockholm, et M. le docteur Helfer, entomologiste de Prague, qui revient d'un voyage en Sicile, sont présents.

*Ouvrages offerts.* — Osservazioni Sopra alcune larve e Tignuole dell' ulivo, par l'auteur, M. Passerini.

Osservazioni relative alle larve pregiudicevoli alla pianta dell' gran turco, par le même.

Journal *l'Institut*, numéros 13, 14, 15 et 16.

*Correspondance.* — Nouveaux renseignements de M. Solier, de Marseille, sur l'apparition des Sauterelles, et envoi de quelques-uns de leurs nids à l'appui de ces observations.

*Communications.* — M. Lefebvre annonce la formation, à Naples, d'une Société savante, sous le nom d'Institut Royal pour l'avancement des Sciences; et le départ de MM. Linck et Buch, naturalistes prussiens, pour la Grèce.

Il fait part du projet de M. de Haan, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Leyde, de donner un travail sur les métamorphoses des Coléoptères, et de sa part il prie les entomologistes de communiquer à M. de Haan les observations qu'ils pourraient avoir faites sur cet objet. Il rappelle qu'un membre de la Société, M. Hammerschmidt, de Vienne, a déjà commencé la publication d'un semblable travail.

*Lectures.* — Monographie des Coléoptères du genre *Zuphium*, M. de Laporte.

Nouveau genre de Coléoptères de la famille des *Mordella* (*Genus Ctenidia*), par le même.

Mémoire sur trois Lépidoptères, *Orgyia Trigotephras*, *Phlogophora Adulatrix* et *Satyrus Epystygne*, par M. le comte de Saporta.

Observations sur la larve d'un Diptère, *Leptis Vermileo*, par M. de Romand.

Observations sur les chenilles des *Macroglossa Bombylififormis*; *Bryophila Perla*, *Lupula*; *Polia Albimacula* et *Leucania Obsoleta*, par M. Guénée.

*Membres reçus.* — MM. Williams Spence ( de Londres ), Robert Spence (*id.*), de Haan ( de Leyde ).

### NOUVELLES DIVERSES.

M. Emy, un des membres de la Société, a présenté à la séance du 20 mars dernier, divers essais d'un nouveau mode d'impression de Lépidoptères, qui par la netteté de son résultat a reçu les suffrages de la Société.

Les espèces les plus difficiles à obtenir par l'ancien procédé, comme, par exemple, les *Morpho*, les *Castnies*, les *Sphinx*, les *Saturnia*, les *Catocala*, etc., sont précisément celles qui présentent le plus de succès, d'après la méthode de M. Emy, et les épreuves qu'il en soumit au jugement de MM. les membres, étonnèrent par leur pureté et leur netteté admirables. Voici du reste comment l'auteur s'exprime à ce sujet.

« Tous les procédés que l'on a suivis jusqu'à ce jour pour  
« imprimer les Lépidoptères sur le papier, se réduisent à très  
« peu de chose près, à enduire un carré de papier d'une so-  
« lution épaisse de gomme arabique ou de gomme adragan-  
« te; appliquer dessus, en les disposant convenablement,  
« les ailes du Lépidoptère qu'on se propose d'imprimer;  
« poser un second papier sur le tout; comprimer avec le  
« rouleau à main assez fortement et assez long-temps pour  
« que toutes les parties des ailes soient pressées bien égale-  
« ment, et que la gomme soit à-peu-près sèche: on dédouble

« alors les deux papiers, puis on enlève la partie membra-  
 « neuse des ailes. Mais ces procédés présentent tous, soit  
 « dans leurs résultats, soit dans la possibilité de les appli-  
 « quer, les deux défauts suivantes.

« 1° Les épreuves ont toujours un aspect luisant et à re-  
 « flets comme bronzés, que n'avaient point les ailes du Lépi-  
 « doptère employé, ou si ces ailes étaient veloutées, irisées  
 « où métalliques, cet aspect est totalement dénaturé: sou-  
 « vent même un Lépidoptère d'une couleur donne une  
 « épreuve d'une couleur toute différente. (*Le Polyommatus*  
 « *Rubi* offre un exemple frappant de ce fait dans l'épreuve  
 « du dessous de ses ailes, qui, au lieu de la belle couleur  
 « verte qui leur est propre, donne une couleur brune, pres-  
 « que semblable à celle du dessus des ailes.)

« 2° Dans la plupart des grandes espèces, et principale-  
 « ment chez les Crépusculaires et les Nocturnes, dont les  
 « ailes sont chargées d'écailles et même de poils fortement  
 « attachés à la membrane, une grande partie de ces poils et  
 « écailles reste après cette membrane, l'épreuve est faible et  
 « manque totalement dans quelques parties.

« La cause de chacune de ces deux défauts est fort  
 « simple, et celle de la première, qui est la principale, est  
 « sentie de tous les entomologistes. Elle tient à ce que, par  
 « les procédés que l'on emploie, les écailles du Lépidoptère  
 « soumise à l'impression se trouvent fixées sur le papier dans  
 « un sens inverse à celui où elles l'étaient sur la membrane.  
 « Il est donc évident, d'après la disposition générale des  
 « écailles et leur mode d'implantation sur la membrane, que  
 « la lumière doit alors être reflétée d'une manière toute  
 « différente. En outre, souvent la face inférieure des écailles,  
 « c'est-à-dire celle qui ne paraît pas dans l'état naturel, n'est  
 « pas toujours de la même couleur et de la même structure  
 « que la face supérieure ou apparente; et même quelquefois

« encore cette face inférieure n'est pas d'une couleur uni-  
« forme dans toute son étendue.

« La cause de la seconde défectuosité tient au peu de té-  
« nacité de la gomme employée, et à la faiblesse de la pres-  
« sion. Aussi, par les anciens procédés ne peut-on soumettre  
« à l'impression que les petites espèces, et des individus  
« nouvellement morts.

« Je me suis occupé depuis fort long-temps de la recher-  
« che des moyens à employer pour remédier aux deux défec-  
« tuosités que je viens de signaler, et je suis, après de  
« nombreux essais, enfin arrivé à un procédé qui remédie  
« à toutes les difficultés, et dont les résultats sont on ne  
« peut plus satisfaisans. Ce procédé est applicable à toutes  
« les espèces de Lépidoptères, grands ou petits, vieux ou  
« nouveaux, pourvu qu'ils soient bien conservés. Dans les  
« épreuves qu'il procure, les écailles se trouvent fixées sur le  
« papier d'impression *dans le même sens, par les mêmes*  
« *points et de la même manière qu'elles l'étaient sur la mem-*  
« *brane*: aussi ces épreuves sont-elles parfaitement sembla-  
« bles aux ailes des individus employés, tant pour la couleur  
« que pour l'aspect velouté, irisant ou métallique; en un  
« mot enfin, ces épreuves sont la nature même. Elles pré-  
« sentent au moins la solidité d'une peinture à la gouache, et  
« ne demandent à être maniées qu'avec le soin que l'on ap-  
« porte en général à ces sortes de dessins. » (1)

MM. Rambur et Grâslin, auteurs, avec M. Boisduval, de  
la Collection iconographique et historique des chenilles  
des Lépidoptères d'Europe, vont partir sous peu pour la

(1) Les personnes qui désireront acquérir des collections exécutées par  
ce procédé, ou acquérir même le procédé, peuvent s'adresser à M. Emy  
(*franco*) par l'entremise de M. le secrétaire de la Société Entomologique de  
France.

péninsule Espagnole. L'Andalousie est la riche contrée qu'ils vont explorer, sous le rapport de l'Entomologie et de la Botanique, pendant plusieurs années.

Le beau voyage que M. le docteur Rambur vient de faire en Corse, ses talens reconnus en Entomologie et ceux de M. Graslin, son ami, font espérer les plus brillans résultats pour ce voyage, désiré depuis si long-temps dans cette partie de l'Europe, si riche dans les productions naturelles, et cependant de laquelle on possède si peu de choses dans les collections.

M. le docteur Helfer, de Prague (Bohême), est de retour d'un voyage entomologique en Italie et en Sicile, dernier pays dans lequel il a résidé six mois. Trente-deux mille Coléoptères, parmi lesquels on remarque plusieurs centaines d'espèces nouvelles, échappées aux investigations de MM. Lefebvre, Dahl et Bassi, qui ont successivement visité cette île, et dix mille plantes, sont le résultat de cette excursion remarquable.

M. Audinet Serville travaille à une revue méthodique des Hémiptères, Névroptères et Orthoptères, qui sera publiée par le libraire Roret.

Un Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle, sous la direction de M. Guérin, vient de paraître. Les articles d'entomologie en sont rédigés par MM. Guérin, Percheron et Guillaumé.

Bien que cet ouvrage soit destiné aux personnes du monde, on le tiendra cependant au courant des coupes et espèces nouvelles, quand elles auront quelque chose de remarquable, soit comme organisation, soit comme mœurs. Cet ouvrage paraît par livraisons d'une feuille in-4° et d'une planche du même format gravée sur acier.

M. Leguien, libraire à Paris, qui s'occupe avec succès de l'Entomologie, et auquel on doit une monographie du

genre *Anthia*, sentant que la difficulté de travailler provient le plus souvent de l'impossibilité dans laquelle on se trouve de se procurer certains ouvrages étrangers fort rares, soit par le petit nombre d'exemplaires auquel ils ont été tirés, soit par leur insertion dans des recueils académiques, etc., vient d'entreprendre de donner la traduction française des principaux ouvrages d'Entomologie en langues étrangères vivantes, qui manquent le plus en ce moment aux bibliothèques des amateurs.

L'*Annulosa Javanica* de Mac Leay, précédé d'un extrait des *Horæ Entomologicæ* du même auteur, est le premier qui vient de paraître (voir les annonces).

L'*Annulosa Javanica* est reproduit dans son entier; les phrases latines relatives aux caractères de genres et descriptions d'espèces sont conservées. Quant au second, on s'est contenté d'en donner la partie qui, sous le titre d'Appendix, contient une classification complète des *Lamellicornes*, famille dans laquelle l'auteur donne un grand nombre de genres nouveaux et de descriptions d'espèces.

Nul doute que le monde savant n'accueille comme il le mérite ce projet si louable sous tant de rapports de M. Lequien, et ne le seconde dans cette entreprise, qui va mettre dans les mains des Entomophiles, surtout ceux éloignés de la capitale, des ouvrages, ou qui se trouvent à peine dans les principales bibliothèques de l'Europe, ou dont le prix exorbitant en éloigne les acquéreurs.

Il vient de se former à Londres une Société Entomologique, dont la première séance aura lieu dans le courant de novembre prochain.

Les membres du bureau sont :

Président honoraire, M. Kirby;

Président, M. J. G. Children;

Vice-Président, M. Vigors ;  
Secrétaire, M. Gray ;  
Archiviste, M. Waterhouse ;  
Trésorier, M. Hope.

La première réunion de naturalistes allemands, à Breslau, a eu lieu le 18 septembre, sous la présidence du conseiller-docteur Wendt, désigné l'an dernier, à Vienne, pour cette mission honorable.

On ne comptait pas moins de 273 naturalistes, dont 170 étrangers, qui assistèrent aux cinq séances générales, et à plusieurs particulières, qui eurent lieu dans l'Aula-Léopoldina, vaste édifice appartenant à l'université de Breslau, qui avait été mis à la disposition de l'assemblée.

Il fut formé une section d'Entomologie présidée par M. le professeur Zawadski de Lemberg, et ayant pour secrétaires MM. les professeurs Gravenhorst et Schumel de Breslau.

Parmi nombre de travaux présentés et communications faites, on remarquait les suivans :

M. Fintzinger, de Vienne, annonce un travail de M. le professeur Reichenbach, de Dresde, sur les Orthoptères.

M. le docteur Hammerschmidt, de Vienne, présente une nouvelle espèce d'Orthoptère du genre *Gryllus* (*le Gryllus Alpinus*) ; trouvé par M. Kollar, sur le Schuberg, en Autriche ; et lit une notice sur une nouvelle espèce de Tenthredine (*le Lophyrus Piniperda*), trouvé également par M. Kollar. La Larve et l'insecte parfait accompagnent le mémoire.

Le même donne connaissance d'un travail de la Société impériale et royale d'Agriculture de Vienne, sur les insectes nuisibles, et communique divers mémoires sur la *Tinea Granella*, par MM. Kollar et Hammerschmidt, sur les *Bostriachus Typographus* et *B. Villösus*, par M. le comte de Be-

raidingen; sur les *Alticus*, par M. le docteur Wundram, et sur la *Noctua Aquilina*, par M. Kollar.

M. le président Zawadsky présente des nouvelles espèces de Coléoptères trouvés dans les Monts Carpathes, savoir : les *Carabus Sacheri*, *Carabus Zawadsky*, *Pachygaster Krateri*, et *Periphus Cikowskii*.

M. le docteur *Hammerschmidt* fait part de ses observations sur une nouvelle espèce de Diptère, la *Cecidomyia Tritici*, qui, cette année, a fait d'immenses ravages dans le froment, en Hongrie.

M. le professeur Schumel lit un travail sur les Tipules.

M. le professeur Gravenhorst donne communication des Annales de la Société Entomologique de France, et présente en son nom, à l'assemblée, le résumé de ses travaux pendant l'année 1832, son règlement, et fait part de la souscription ouverte pour le monument à élever sur la tombe de M. Latreille.

Le même annonce l'éclosion d'un Lépidoptère hybride, né de l'accouplement des *Platypteryx Falcula* et *Curvatula*, élevés par M. Apatz à Altenburg, qui le désigne sous le nom de *P. Approximatula*.

Le même lit une lettre de M. le docteur Behrend, à Dantzig, sur les insectes trouvés dans le Succin.

M. le docteur Hammerschmidt entretient l'assemblée des excroissances des plantes causées par les insectes, de leur classification, et présente nombre de planches contenant plus de 250 sortes d'excroissances, et d'insectes qui s'y rapportent.

M. Rottermond, de Breslau, donne communication d'une lettre de M. Muhldorf, sur un nouveau procédé pour l'impression des Lépidoptères.

M. Schilling de Breslau développe une nouvelle méthode, de lui, pour classer les Lépidoptères par les ailes.

M. le docteur Hammerschmidt fait part de ses observations sur l'*Eucnemis Deflexicollis* et l'*E. Pallida*, qui ne sont qu'une même espèce, ainsi que l'*Engis Humeralis* et l'*E. Pallida*. Il montre les larves de ces insectes à l'appui de cette assertion.

Le même, d'après des individus du *Diaperis Boleti*, élevés par lui, et qui tous sont de tailles des plus diverses, affirme qu'on ne saurait se servir de cette différence pour distinguer les espèces entre elles.

M. Fitzinger annonce que M. Treitschke, de Vienne, a fini le dernier volume de son ouvrage sur les Lépidoptères d'Europe.

M. Schilling fait part de la découverte d'une nouvelle espèce de Cimex ailé (le *Cimex Domestica*.)

M. Boksch parle de l'accouplement hybride dont il fut témoin entre les *Melolontha Hypocastaneus* et *Vulgaris*.

M. Schumel présente plusieurs planches représentant diverses espèces des genres *Lygas*, *Coreus* et *Syrphus*.

Le même donne la description d'un nouveau genre et d'une nouvelle espèce de Diptère, l'*Hammerschmidia Vittata*, et d'une nouvelle espèce de *Dryomyza*, la *D. Zawadskii*.

M. Hammerschmidt présente deux Coléoptères monstrueux ; un *Procrustes Coriarius* avec une tubérosité sur chaque élytre, et un *Carabus Morbillosus* qui a une excroissance fourchue également sur chaque élytre. Il montre aussi deux Coléoptères nouveaux, le *Ptilium Sulcatum* et *Latridius Rubricollis*.

M. Zawadski annonce le retour de l'expédition entomologique faite sous la direction de M. Fridwalszky, de Pesth, dans les Balkans, d'où fut rapporté un nombre considérable d'espèces nouvelles de tous ordres.

M. le professeur Mikan, de Prague, lit la description de 13 nouvelles espèces du genre *Julus* du Brésil.

M. Jaensch, de Breslau, parle, des espèces d'insectes nuisibles, des genres *Melolontha* et *Bostrichus*.

M. D. Bartels, de Pétersbourg, fait part du retour de MM. Eklon et Bescke de leur voyage, dont ils ont rapporté une immense quantité d'insectes.

M. Klopsch, de Breslau, lit des recherches sur l'état de l'entomologie du temps d'Aristote.

M. Hammerschmidt présente une nouvelle espèce d'Araignée, le *Thomisus Togatus*, et des variétés fort remarquables des *Salticus Sanguinolentus*, *Eresus Quatuor-guttatus*, et *Epeira Cucurbitina*.

Le même lit divers mémoires sur l'anatomie des larves et des insectes à état parfait, des *Cionus Scrophulariæ*, *Æsalus Scarabæoides*, *Nematus Intercus*, *Pyrochroa Coccinea*, *Nosodendron Fasciculare*, et sur les *Tenebrio Molitor*, *Acheta Gryllotalpa*, *Staphylinus Hirtus*, *Mylabris Variabilis*, *Meloë Proscarabæus*, *Pimpla Impressor*, *Trixagus Fumatus*.

Il communique les larves et développemens divers des coléoptères suivans, savoir : *Scolytus Pruni*, *Coccinella Impunctata*, *Nosodendron Fasciculare*, *Saperda Punctata*, *Trichodes Apiarius*, *Malthinus Biguttatus*, *Malachius Æneus*, *Telephorus Fuscus*, *Tragosita Caraboides*, *Megagnathus Mandibularis*, *Pyrochroa Coccinea*, *Æsalus Scarabæoides*, *Silpha Subterranea*, *Eccoptogaster Scolytus*, *Triplax Nigripennis*, *Cerylon Sulcicolle*, *Synchita Humeralis*, *Hololepta Plana*.

M. Gravenhorst annonce la vente de la collection de feu M. Hellwig, à Altona.

Après avoir désigné Stutgardt comme rendez-vous pour la réunion de l'année prochaine, la Société se sépara.

La ville de Breslau, en mémoire de cette réunion, a fait frapper une médaille en bronze qui fut distribuée à tous les membres présens à cette assemblée.

Parmi les membres distingués qui y ont assisté, on re-

marquait le baron Alexandre de Humboldt ; le comte Gaspard de Sternberg, de Prague ; le président Rust, de Berlin ; le célèbre Robert Brown, de Londres ; le professeur Littrow et le baron Turkheim, de Vienne ; le conseiller médical Carus, de Dresde, et autres savans venus de Russie, de Pologne, de Hongrie, d'Angleterre et d'Espagne. Une seconde séance a eu lieu le 19.

### NÉCROLOGIE.

M. Adrien Hardy Haworth, entomologiste anglais, est mort en août dernier, à Londres, à l'âge de soixante-cinq ans. Les sciences doivent à ce savant, entre autres travaux, un ouvrage remarquable sur l'Entomologie de l'Angleterre, et en Botanique divers mémoires, principalement sur les plantes grasses.

L'Entomologie anglaise vient de perdre également M. Landsdown Guilding, mort à l'île Saint-Vincent (Antilles), et qui est auteur de plusieurs travaux sur les insectes, consignés dans les Transactions Linnéennes de Londres.

---



## Ouvrages d'Entomologie

PUBLIÉS DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JUILLET 1833.

( 3<sup>e</sup> trimestre. )

FRANÇAIS.

ANNULOSA JAVANICA ET HORÆ ENTOMOLOGICÆ, de *Mac Leay*, traduit en français, 1 vol. in-8° de 200 pages, 5 planches dont 5 au trait, 2 coloriées. Paris, Lequien fils. 15 fr.

MAGASIN ZOOLOGIQUE, de M. *Guérin*, 3<sup>e</sup> année. Paris, Lequien fils.

Cet ouvrage se continue avec rapidité.

REVUE ENTOMOLOGIQUE, par *Gustave Silbermann*; livraisons 3, 4 et 5, Lequien fils, à Paris.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*, tome III, 5, 6 et 7<sup>e</sup> livraisons. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison, 6 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel*; tome VIII, deuxième partie, Nocturnes; tome V, deuxième partie, 10 et 11<sup>e</sup> livraisons. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel*; tome I<sup>er</sup>, 10<sup>e</sup> livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

**ICONOGRAPHIE DES CHENILLES**, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des Lépidoptères, ou Papillons de France*, par M. *Duponchel*; tome 1<sup>er</sup>, 7<sup>e</sup> livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

**CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES** de la collection de M. le comte Dejean. 2<sup>e</sup> livraison.

Ce catalogue contiendra 4 livraisons.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

**ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL**, DE M. LE BARON CUVIER, par *F.-E. Guérin*; 31 et 32<sup>e</sup> livraisons. Paris, J.-B Baillière.

Prix de chaque livraison en noir. 6 fr.

Figures coloriées. 15 fr.

**MAGASIN DE ZOOLOGIE**, par M. *Guérin*; 12 et 13<sup>e</sup> livraisons. Paris, Lequien.

Prix du volume orné de 50 planches coloriées. 18 fr.

**ICONES HISTORIQUE DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS**, collection avec figures coloriées des Papillons d'Europe nouvellement découverts, par le docteur *Boisduval*. Paris, Roret, 17 et 18<sup>e</sup> livraisons. 5 fr.

**COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES CHENILLES**, ou Descriptions et figures des Chenilles d'Europe, par MM. *Boisduval*, *Rambur* et *Graslin*. Paris, Roret, livraisons 17 et 18<sup>e</sup>.

Prix de chaque livraison, 3 fr.

---

## BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1833. — IV<sup>e</sup> TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

---

*Séance du 2 octobre.*

*Ouvrages offerts.* — Actes de la Société Helvétique, année 1832, dix-septième session.

Statuts constitutifs de la Société Helvétique, 1832.

Catalogue des membres de la Société Helvétique, 1832, par la Société.

Revue Entomologique de Silbermann, cinquième livraison, par l'éditeur.

Recueil de la Société d'Agriculture du département de l'Eure, numéros 15 et 16, avril et juillet 1833, par la Société.

Supplément à l'histoire naturelle des Lépidoptères de France, par M. Duponchel, dixième livraison, par l'éditeur.

Monographie du genre *Sisyphus*, par l'auteur, M. Gory.

Synonymia insectorum genera et species curculionidum, tomus primus, pars secunda, par l'auteur M. Schönherr.

Journal de l'Institut, numéros 13, 14, 15, 16.

Lettre de M. Montet, de Vendôme, qui fait part de la découverte que vient de faire M. Bourdilleau Josse, de Vendôme, d'un *Lucanus Cervus* (Lin.), vivant dans un nid construit en terre, qu'il offre d'envoyer à la Société. La Société reconnaissante accepte l'envoi.

*Communications.*—M. Milne Edwards fait part du résultat de quelques expériences dont il s'occupe en ce moment, sur la sécrétion urinaire chez les insectes; cet auteur a constaté la formation de l'*acide urique* chez les *Charançons des blés* (*Calandra Granaria*.)

M. Lefebvre communique une lettre de M. le professeur Géné, de Turin, qui lui apprend que le *Carabus Lefebvrei*, découvert par ce premier en Sicile, vient d'être retrouvé dans la Calabre.

*Lectures.* — Description du genre Leucippe (*Leucippa Pentagona*), établi d'après un crustacé nouveau de la classe des Décapodes, par M. Milne Edwards (page 512).

Description de divers Hyménoptères des genres *Lithurgus* et *Phylloxera*, par M. Boyer, de Fons-Colombe.

Description des *Kermès* que l'on trouve aux environs d'Aix, en Provence, par le même.

Description d'un Coléoptère nouveau, par M. Robert Spence (*Carabus Christofori*) (page 500).

Note sur la famille des Psélaphiens, par M. Aubé (page 502).

Rapport fait à l'Académie des Sciences sur l'existence de l'OEstre chez l'homme, par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (page 518).

*Membres reçus.* — MM. Helfer (de Prague), Zetterstedt (de Lund), Dahlbom (de Lund), Boudier (de Montmo-

rency), Doué (de Paris), de Koninck (de Louvain), Ger-mar (de Halle).

*Séance du 6 novembre 1833.*

*Ouvrages offerts.* — Faune Entomologique de Madagascar, Bourbon et Maurice, Lépidoptères; par M. Boisduval.

Genera Dyticeorum, par M. G. J. Erichson.

Mémoire sur les Raphidies, par M. Percheron.

*Communications verbales.* — A l'occasion du rapport de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire sur l'OEstre de l'homme, lu à la dernière séance, M. Audouin apprend que M. Metaxa, docteur en philosophie et en médecine à Rome, vient de publier, sous le titre de *Memorie zoologico-mediche*, un volume dans lequel il a raconté l'histoire de deux larves d'OEstre qui ont vécu dans l'oreille d'un enfant. Elles occasionèrent bientôt, dans cette partie, de grands ravages que fit heureusement cesser l'extraction.

M. Lefebvre rapporte, à ce sujet, le fait suivant, qui s'est passé, il y a peu d'années, et dont il garantit l'authenticité. La femme d'un peintre en bâtiment, nommé Lévolle, demeurant à Paris, et encore vivante, ressentait, depuis plusieurs années, de violens maux de tête, principalement dans la région des sinus frontaux, où elle assurait sentir un être vivant se mouvoir. Malgré l'incrédulité générale avec laquelle on recevait une semblable assertion, elle n'en continuait pas moins d'affirmer la présence d'un corps étranger qu'elle sentit bientôt se fixer vers un œil; après des douleurs atroces, ce dernier cessa bientôt ses fonctions. L'autre œil fut ensuite attaqué; enfin, au bout de plusieurs années de souffrances continues, qui privaient la malade

de tout sommeil, ce corps étranger mouvant lui parut se fixer entre les deux yeux; de vives démangeaisons, accompagnées de fréquentes envies d'éternuer, se manifestèrent, et un matin, après avoir éternué à plusieurs reprises et rendu quelques gouttelettes de sang, elle sentit couler, avec ce dernier, comme un petit ver qu'elle recueillit dans son mouchoir; c'était une *Scolopendre* de la longueur de deux pouces environ, de la grosseur d'un très gros fil. Dès cet instant les douleurs cessèrent, la malade recouvra le sommeil, et éprouva un bien-être général dont elle n'avait pas joui depuis tant d'années. M. Lefebvre eut à cette époque, en sa possession, la *Scolopendre* qu'il communiqua à M. Latreille.

Ce fait, sur lequel M. Lefebvre se propose de donner plus de détails à la Société, tend à prouver, ainsi que le précédent, que des insectes non parasites de l'homme peuvent non-seulement se développer chez lui, mais y vivre pendant un certain temps.

M. Audouin, de retour d'un voyage qu'il vient de faire dans le midi de la France et dans les Pyrénées, communique quelques observations qu'il a été à même de faire; il parle, entre autres choses, du mode d'accouplement des *Cebrio*. Tout le monde a observé que la femelle du *Cebrio Gigas* possède une vraie tarière longue et cornée; M. Audouin en indique le double usage. Elle est destinée non-seulement à l'introduction des œufs dans la terre lorsque l'accouplement a eu lieu, mais encore à rendre possible l'accouplement qui se fait d'une manière inusitée. En effet cette femelle, qu'il est assez rare de trouver hors de terre, n'en sort réellement que dans des cas fortuits; d'habitude elle se tient cachée dans le sol et se contente de laisser sortir sa longue tarière au-dessus du terrain. Les mâles savent cependant la découvrir; ils affluent vers l'endroit

où l'une d'elles se trouve, et sans se voir mutuellement l'accouplement s'opère par l'intromission des organes masculins dans ce tube saillant. Ces habitudes singulières une fois connues, M. Audouin pense qu'il sera plus facile qu'il ne l'a été jusqu'à présent de se procurer des femelles de cette espèce; et il croit que si certains amateurs ont souvent eu le privilège d'en posséder un grand nombre et d'en peupler toutes les collections, cela vient de ce qu'ils avaient découvert cette manœuvre secrète. En effet, en observant avec quelque soin le lieu où un mâle vient se poser pour l'accouplement, on peut, la terre étant amollie par la pluie (condition toujours essentielle), enfoncer le doigt peu profondément, et en le soulevant, faire sortir la femelle de son trou. (1)

M. Audouin rapporte encore que M. Léon Dufour s'est assuré que la larve des *Formicaleo* est pourvue comme les autres larves d'un anus auquel aboutit un canal intestinal. Seulement cette ouverture est difficile à voir, et c'est sans doute à cette circonstance qu'il faut attribuer l'opinion contraire qui a été avancée et soutenue par quelques Entomologistes.

M. Lefebvre annonce qu'il va diriger la publication de l'Iconographie des Diptères d'Europe par M. Meigen; cet ouvrage contiendra plus de 20,000 dessins faits d'après nature et gravés par l'auteur lui-même.

*Lecture de Mémoires.* — Note sur la satire le *Styx*, par M. Bugnion fils (de Lausanne).

(1) Cette observation connue, depuis assez long-temps en Allemagne, a déjà été consignée par M. Audouin dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, tome III, page 292. Cet auteur marque la devoir à M. Guérin qui la lui signala.

Observation sur la tribu des *Hydrophiliens*, par M. Solier (de Marseille).

M. Audinet-Serville, de la part de M. Solier, annonce qu'après les expériences de ce dernier il est évident que tous les *Longicornes* ont cinq articles à tous les tarses.

M. Lefebvre appuie cette assertion par les observations qu'il vient de faire à ce sujet avec M. Audinet-Serville. Il communique une lettre de M. Percheron qui confirme ce fait; cet entomologiste en avait eu connaissance depuis long-temps, il en fit part à M. Latreille il y a quelques années, quand ce professeur le chargea d'un travail sur les insectes de cette famille. Il en résulte que ces insectes paraîtraient devoir être placés immédiatement après les *Leucanides*.

Catalogue des Lépidoptères trouvés dans le département de la Lozère, par M. Duponchel, de retour d'un voyage dans ce département.

Monographie d'un nouveau genre d'Orthoptères de la tribu des Coureurs, famille des Mantides, le Genre *Erémiaphile*, par M. Lefebvre.

L'auteur entre verbalement dans quelques détails sur ces Orthoptères qui sont tous habitans des régions les plus désertes de l'Afrique et de l'Asie, et dont il a rapporté plusieurs espèces de son dernier voyage en Égypte et aux Oasis de Bahryeh.

A ce sujet il signale la présence de quatre articles seulement aux tarses des pattes antérieures, et trois à ceux des pattes intermédiaires et des postérieures dans une espèce de ces *Erémiaphiles*, tandis que jusqu'ici on en a reconnu et admis que cinq à tous les tarses, dans les Mantides. Ce fait est important, puisqu'il tendrait à annuler une des lois de la classification de ces Orthoptères par le nombre des articles des tarses; c'est encore une nouvelle preuve des inconvé-

niens que chaque jour révèle dans la méthode tarsienne. Ce qui prouve à M. Lefebvre que ce moindre nombre des articles aux tarsi n'est pas dû à une anomalie accidentelle, à une monstruosité, c'est qu'il a parfaitement reconnu cet *Erémiophile* dans la pl. 2, fig. 5, de l'ouvrage de l'expédition d'Égypte, dans laquelle les détails des tarsi et cette différence sont fidèlement retracés; et il pense qu'il n'est pas probable qu'à quarante ans de distance pareille conformation ait pu se rencontrer dans le même insecte, si elle n'était due qu'à une monstruosité.

Ce sujet donne lieu à une longue discussion. M. Le Pelletier de Saint-Fargeau, entre autres, pense que comme l'Orthoptère en question est à peine élytré et qu'on peut le regarder comme à l'état de larve, il serait possible qu'en cet état chez certains insectes les tarsi ne se développassent qu'avec les autres parties qui les constituent à l'état parfait, savoir, les élytres et les ailes, dont auparavant ils ne présentent souvent que des rudimens.

M. Lefebvre combat cette opinion et s'appuie sur ce que jusqu'à présent aucune larve d'Orthoptère n'a offert un moindre nombre d'articles aux tarsi; il pense que les principaux organes de locomotion sont en raison directe avec ceux de la reproduction, et doivent être parfaits lorsque ces derniers sont susceptibles de servir; que l'apparition des ailes et des élytres, leur plus ou moins grande extension étant dues à des circonstances encore inconnues, on peut assurer que des Orthoptères peu ou point munis de ces organes ont cependant atteint l'état parfait, lorsqu'on les trouve accouplés; et on sait, que chez les Orthoptères on rencontre fréquemment des individus de même espèce accouplés ensemble, l'un avec des élytres et l'autre en étant dépourvu.

*Séance du 20 novembre.*

*Ouvrages offerts.* — Recherches anatomiques et physiologiques sur les *Hémiptères*, par M. Léon Dufour, membre honoraire.

*Annulosa Javanica et Horæ Entomologicæ* de Mac-Leay; édition Lequien.

Entomologie de l'Australasie : Monographie du genre *Phasma*, par M. G. R. Gray ( en anglais ).

*Communications.* — M. Audouin annonce la publication d'un ouvrage nouveau de M. Wesmael : Une monographie des *Odynères* de la Belgique.

*Membre reçu.* — M. Robineau Desvoidy (de St-Sauveur, Yonne.)

*Lectures de Mémoires.* — Description de trois Hémiptères nouveaux, par M. Léon Dufour.

Observations sur la Tarentule, par le même (Mémoire présenté à l'Académie des sciences). Ce travail provoque des observations de la part de M. le baron de Walckenaër, surtout à l'égard de l'erreur que M. Léon Dufour attribue à M. Latreille et autres auteurs, dans la synonymie de ces insectes.

*Membres reçus.* — MM. Boyer (d'Aix, Bouches-du-Rhône), Groehl fils (de Barcelonne, en Espagne).

*Séance du 4 décembre.*

*Objets offerts.* — The entomological magazine, livraisons 1, 2, 3, 4 et 5, par M. Walker, rédacteur.

Essai d'une classification systématique de l'ordre des Hémiptères, par l'auteur M. Delaporte.

Notice sur le *Phlocerus*, par l'auteur M. Fischer de Waldheim.

Divers insectes de Cuba, par M. Lanier.

Journal de l'Institut n<sup>os</sup> 28 et 29.

*Communications.* — M. Audouin après avoir informé la Société que le *Lucanus*; envoyé par M. Montet, et qui lui a été confié, continue de vivre dans sa coque de terre sans prendre aucune nourriture, fait observer que les habitudes de cet insecte ont été très bien décrites par Roesel. Il met sous les yeux de la Société, une traduction de l'ouvrage de cet auteur dans lequel il est dit que la larve du Lucane, après avoir vécu dans le bois pourri, s'enfonce dans le sol et s'y construit une coque de terre, dans laquelle il subit ses métamorphoses. Le nid en terre qui a été envoyé à la Société, avec ce Lucane vivant dans son intérieur a donc été formé, non pas par le Lucane, mais bien par la larve pour se changer en nymphe dans son intérieur.

A cette occasion, M. Audouin présente deux coques de terre dans chacune desquelles on a trouvé un *Copris Hispanus*. L'une de ces boules, envoyée d'Alger, a été ouverte par M. Audouin, qui a trouvé dans son intérieur un *Copris Hispanus* très bien vivant qu'il montre en cet état à la Société. Ce fait fournira à l'auteur de la communication le sujet d'un mémoire.

M. Lefebvre communique à la Société les parties 4 et 5 des *Exercitationes Himenopterologiæ* de M. Gustave Dahlbom, la *Monographia Pompilorum Sueciæ* du même auteur, et la cinquième livraison des Hémiptères de M. C. H. Hahn.

Il fait remarquer que, dans ce dernier ouvrage, le *Gerris Pallipes* de Fabricius, formant le *G. Stenopoda* de M. de Laporte, y est représenté sous le nom générique d'*Ochetopus*.

Le même donne lecture d'une lettre de M. Spence relative à la première séance de la Société Entomologique de Londres, à laquelle assistèrent MM. Spence et Kirby, qu'un heureux hasard fit arriver à Londres le jour même de cette séance, où l'un et l'autre étaient loin d'être attendus. La vue de ces deux savans Entomologistes produisit le plus vif enthousiasme dans l'assemblée, qui les nomma spontanément membres honoraires. A cette même séance, où furent reçus plusieurs membres, au nombre desquels on comptait quelques dames, un des fils de M. Spence, M. W. B. Spence fut élu secrétaire de la Société pour l'étranger.

M. Lefebvre donne connaissance de l'*Iconographie des Névroptères* dont il entreprend la publication avec M. Audinet Serville, iconographie dont les descriptions et les figures seront faites sur feuillets séparés. La tribu des *Ascalaphides* étant la première qui sera traitée, M. Audinet-Serville et M. Lefebvre prient les Entomologistes de vouloir bien leur confier les insectes de cet ordre qu'ils pourront posséder. Déjà plusieurs amateurs, et le Muséum de Paris, ont eu l'obligeance de mettre à leur disposition de nombreux matériaux.

*Lectures.*—M. Duponchel présente, de la part de M. Bugnion fils, de Lausanne, un travail de M. Forel, membre du grand conseil du canton de Vaud et de la Société Helvétique des sciences naturelles, sur plusieurs espèces de Lépidoptères, dont huit proviennent de chenilles mineuses, et appartiennent, suivant l'auteur, au genre OEcophore de M. Latreille, et une provient d'une chenille tordeuse et semble se rapporter au genre *Hœmilis* de M. Treitschke.

Ces observations sont accompagnées de figures qui représentent chaque espèce grossie dans tous ses détails, depuis la sortie de l'œuf jusqu'à sa dernière transformation. Les figures, quant aux Chenilles, aux Chrysalides et aux plantes

dont se nourrissent ces larves, sont très bien faites; mais soit inexactitude ou défaut de précision dans la représentation de l'insecte parfait, soit que ces espèces soient entièrement nouvelles, M. Duponchel n'a pu les reconnaître ni dans Hubner et d'autres auteurs, ni dans les diverses collections qu'il a consultées. Quoi qu'il en soit, les observations de M. Forel sont très intéressantes; elles donnent une idée exacte de la manière de vivre et de se transformer de ces espèces, et annoncent de la part de l'auteur autant de patience que de sagacité pour observer la nature. M. Duponchel regrette que cet ouvrage, trop volumineux pour être inséré en entier dans les Annales de la Société, ne soit pas de nature à pouvoir l'y être au moins par extrait. Il pense qu'on ne saurait trop engager M. Forel à donner une monographie de cette tribu, dans laquelle il est si difficile de distinguer les espèces de variétés.

Mémoire sur un nouveau genre d'Aranéides, de l'ordre des Pulmonaires (*G. Cratoscelis*), par M. Lucas.

Notice sur un nouveau genre de Coléoptères de la famille des Carabiques, par M. le chevalier Bassi de Milan. (*G. Cardiomera*). Une discussion s'engage sur les caractères assignés à ce nouveau genre par l'auteur.

Parasite de la larve *Formica-Leo*, Ichneumonide du genre *Cryptus* de Gravenhorst, par M. Boudier, de Montmorency. L'insecte, la larve et le nid du *Formica-Leo* accompagnent ce mémoire.

Le Secrétaire, de la part de M. Boudier, présente également deux Curculionites, le (*Brius Mercurialis* d'Herbst), desquels, encore vivans et piqués d'une épingle, sont sortis des larves qui ont filé une coque sur les parois des élytres de ces insectes; des Hyménoptères de la tribu des Braconides sortirent de ces coques. Ce fait curieux sera pour l'auteur le sujet d'un prochain mémoire.

A cette occasion, une discussion s'engage sur les êtres vivans sortis du corps des insectes, tant à l'état de larve qu'à l'état parfait.

M. Boisduval rapporte avoir vu un Entozoaire rendu par une chenille du *Notodonta Querna* au moment de se chrysalider; cette chenille avait long-temps beaucoup mangé sans profiter. Ce fait remarquable dans une larve a été observé par M. Le Petit, de Nancy.

M. de Walckenaër rapporte avoir trouvé, dans l'abdomen d'une *Epeïre Diadema*, un Entozoaire que M. Cuvier reconnut pour être une *Filaria*.

M. Audouin rapporte avoir vu mourir un *Blaps* en rendant une *Filaria*.

Description d'une nouvelle espèce de Lépidoptère nocturne du genre *Nyssia*, par M. Lefebvre.

Cette nouvelle espèce, originaire et envoyée de Suède, sous le nom de *Pomonaria*, en est en effet voisine, et MM. Boisduval et Duponchel pensent que la nôtre n'en est peut-être qu'une variété, celle de Suède étant bien probablement la *Pomonaria* que connut et décrivit Linnée. M. Lefebvre se rend à cette judicieuse objection; mais persévérant à regarder l'espèce suédoise comme fort différente de la nôtre, il consent à conserver à cette première le nom de *Pomonaria*, et, par analogie, désigne la nôtre sous celui de *Vertumnaria*.

*Membres reçus.* — MM. Escher-Zollkoffer (de Zurich, Suisse), Baridon (de Beaucaire, Gard).

*Séance du 18 décembre.*

*Ouvrages offerts.* — *Descrizione di una nova Forficula italiana*, par l'auteur, M. le professeur Génè, de Turin

Supplément à l'histoire naturelle des Lépidoptères de France de M. Duponchel, par l'éditeur.

Recueil de la Société libre d'Agriculture, Sciences, etc., du département de l'Eure, n° 16; octobre 1833.

Journal l'Institut, numéros 30, 31.

*Correspondance.*—Démission de M. Girod Chantrans, motivée sur son grand âge. M. le président accepte la démission de M. Girod Chantrans.

*Communications.*—M. le baron de Walckenaër, communique les ouvrages suivans:

Sundevall, *Conspectus Arachnidum, Londini Cothorum*, 1833.

Sundevall, *Svenska Spindlarness, Befryind* (Description des Araignées de Suède). Extrait des act. reg. acad. scient. Holmiæ, 1829, pag. 188, ibid. 1831, pag. 108, ibid. 1832, p. 171—272.

Ces deux écrits dont M. Walckenaër, ignorait l'existence lorsqu'il envoya à la Société, son mémoire sur une nouvelle classification des Araneides insérée au 2° vol. des annales de la Société, pag. 414, seront l'objet d'un second mémoire.

Henricus Rathke, de *Libellarum partibus genitalibus Regimonti*, 1832, in-4° cum tabul. Arn. III. Un premier titre porte : *Henrici Rathke doctoris et professoris Miscellanea, anatomico physiologica, fasciculus primus. Regimonti, apud fratres Borntraeger.*

M. Chevrolat annonce qu'il s'occupe d'une Faune Entomologique du Mexique dont la 1<sup>re</sup> livraison a paru.

M. Audouin communique un ouvrage peu répandu intitulé : *Catalogue des Coléoptères des environs de Munich, (Bavière).*

M. Lefebvre présente un Rhipiptère, *le Xenos Vesperum* que vient de lui envoyer M. le professeur Géné de Turin.

Cet insecte qui n'existe dans presque aucune collection de Paris, et que n'ont pas vu en nature la majeure partie des membres de la Société, est par eux examiné avec intérêt.

M. Audouin présente une longue mèche de soie un peu grosse, mais d'une dimension et d'une force extraordinaires, provenant de la coque d'un Bombycité des Indes, différente de celle dont a parlé M. Lamarre Picot, comme pouvant être susceptible de servir pour faire des cordages; cette soie avait été envoyée à M. Audouin, comme une espèce de lin. M. Audouin, appelle l'attention de la Société, sur le parti avantageux que pourrait en tirer le commerce. M. Lefebvre, croit se rappeler qu'il fut question, il y a quelques années, de la découverte d'un Bombycité Indien donnant une soie à-peu-près pareille qu'on devait alors naturaliser dans les contrées les plus chaudes du midi de la France et de l'Europe, sans savoir s'il fut donné suite à ce projet.

M. Audouin présente une plaque de plomb, provenant d'une couverture de bâtiment, et sur laquelle des larves de *Callidies*, ont fait de nombreuses sinuosités profondes pour s'y loger, comme dans le bois, et même qu'elles ont rongée d'une manière extraordinaire; ces insectes, après avoir percé le bois de la couverture avaient rencontré le plomb qu'ils avaient continué de ronger. Ce fait ferait supposer que la matière que les *Callidies* dégorgent en travaillant n'est point exclusivement destinée à amollir le bois afin de l'entamer plus facilement, comme on le croyait jusqu'à présent.

M. Émy, à l'appui de cette observation, affirme avoir vu, à La Rochelle, des parties entières de toitures en plomb non-seulement rongées, mais entièrement percées de part en part par des larves de *Bostriches*.

M. Milne Edwards présente quelques observations sur

une monstruosité d'un Annélide du genre *Phyllodorce*, dont le tiers de la partie antérieure du corps est simple et normal, mais dont les deux tiers postérieurs sont doubles, de façon à constituer deux corps distincts avec une seule tête.

*Lectures.* — M. Doumerc lit une notice sur quelques monstruosité relatives à, 1° un *Melolontha Vulgaris* à plusieurs jambes sur la même cuisse, dont il présenta le dessin à la Société, dans la séance du 3 juillet dernier; 2° un *Carabus Auratus* qui porte une antenne bifurquée; et 3° un *Bombus Agrorum* à antennes assez difformes pour empêcher de reconnaître, par cet organe, à quel sexe il appartient.

Mémoire sur les *Libellules* de France, Essai sur les Hémiptères parisiens des familles des *Tingidites* et des *Aradites*, Révision du genre *Helops*, par M. de Laporte.

Essai d'une diagnostique des ailes des Névroptères de la tribu des *Ascalaphides*, par M. Lefebvre. L'auteur expose verbalement la méthode pour la nomenclature des nervures des ailes de ces insectes, de manière à rendre plus facile à décrire les divers dessins, les taches qui s'y rencontrent, et dont la place, déterminée d'une manière moins vague qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, mais, au contraire, indiquée avec une précision aussi exacte que possible, doit faciliter la reconnaissance des espèces entre elles par la seule description.

*Membre reçu.*—M. Passerini (de Florence).

#### VOYAGES.

M. d'Orbigny, parti il y a sept ans environ pour les contrées les plus méridionales de l'Amérique du sud, vient

d'arriver, il y a peu de jours, à Paris, rapportant avec lui des richesses innombrables en objets d'histoire naturelle de tout genre. Ses notes et dessins ne sont pas la partie la moins intéressante de ce voyage, un des plus remarquables qui aient été entrepris depuis de longues années.

Moins heureux dans son retour, M. Le Prieur vient de faire naufrage le 15 janvier dernier, près le bourg d'Audierne, sur les côtes de Bretagne. Nous apprenons avec douleur que ce naturaliste dont nous avons parlé, page 15 de notre Bulletin de cette année, n'a sauvé que deux seules boîtes d'insectes des nombreuses collections en tous genres qu'il avait ramassées avec tant de zèle et de soin pendant les trois années qu'il séjourna tant à Cayenne que dans l'intérieur du pays.

#### NOUVELLES DIVERSES.

MM. Audinet-Serville et Lefebvre s'occupent d'une Iconographie descriptive des Névroptères, qui sera publiée, figures et descriptions séparées.

M. Meigen va faire publier, à Paris, une Iconographie de ses Diptères.

M. Chevrolat s'occupe d'une Faune Entomologique sous le titre de Coléoptères du Mexique. Chaque livraison sera de vingt-quatre descriptions séparées, in-12, prix : 1 fr. La première est en vente, chez Silbermann, à Strasbourg; Lequien fils, et Cosnard, faubourg Montmartre, n° 31, à Paris.

Les personnes qui auraient des Coléoptères de ce pays à communiquer à l'auteur pour les décrire, rendraient un service à la science et à lui-même.

## DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. lxxix

La Société Helvétique des sciences naturelles tiendra sa séance annuelle de 1834 dans la ville de Lucerne, en juillet prochain; s'adresser, pour ce qui concerne cette Société, à M. Rahn-Escher, secrétaire général à Zurich.

S'adresser à M. Charles Bugnion fils, à Lausanne, secrétaire, pour ce qui concerne la Société du canton de Vaud.

On vient de recevoir des nouvelles des frères Verreaux, en ce moment au Cap de Bonne-Espérance. Le 15 octobre dernier, M. Jules partait pour une excursion, à environ cent lieues dans l'intérieur, tandis que son frère, M. Alexis, allait s'embarquer pour les côtes de la Cafrérie. M. Edouard qui reste au Cap, vient d'expédier à M. son père une caisse de mammifères, oiseaux, coquilles et insectes contenant des objets assez remarquables.

### NÉCROLOGIE.

Les sciences naturelles et la Société Entomologique de France viennent de perdre M. Gaede (Henry-Maurice), professeur d'histoire naturelle à l'université de Liège, mort à l'âge de trente-huit ans, le 2 janvier 1834. Le 4<sup>e</sup> numéro des *Annales* contient un mémoire de ce jeune savant, enlevé trop tôt aux sciences.

M. Roux (Polydore), conservateur du cabinet d'histoire naturelle de Marseille, a succombé, jeune encore, à Bombay, il y a peu de mois, aux fatigues du pénible voyage dont l'histoire naturelle était l'unique but. Ce naturaliste, après s'être rendu en Egypte, en était parti pour l'Inde, qu'il comptait explorer.

M. Barthélemy, de Marseille, un des membres de la Société Entomologique, a été nommé dernièrement au poste honorable qu'occupait M. Roux au muséum de Marseille.

M. Félix-Louis l'Herminier, chimiste pharmacien et natu-

raliste du roi à la Guadeloupe, membre associé et correspondant, de plusieurs Sociétés savantes vient de succomber à Paris, à la fin d'octobre dernier d'une maladie de quelques jours à l'âge de 54 ans.

Parti de France à dix-huit ans après avoir fini ses études et suivi les divers cours de nos grands maîtres, il se fixa à la Guadeloupe, où son ardeur pour l'étude des sciences ne fit que s'accroître; les révolutions terrestres de cette île, la grande variété de plantes, les productions minérales et entomologie ont été tout à-la-fois l'objet de ses recherches, les divers musées et ses amis ont été enrichis d'une foule d'objets d'histoire naturelle, entièrement nouveaux.

Exilé en 1815, à la Caroline du sud, il se fixa ensuite pendant quelque temps à l'île de Saint-Barthélemy, et revint après se fixer de nouveau à la Guadeloupe. Les agitations politiques s'étant calmées, tout le temps de son exil fut consacré à des recherches de tout genre. Après 33 années de séjour en Amérique il revint en France en 183...., forcé d'abandonner sa famille pour rétablir sa santé. Il aurait pu acquérir de la fortune, mais le desir d'accroître ses connaissances et d'en doter sa patrie, fit qu'il employait les jours et une partie des nuits à l'étude. Ses connaissances variées, plusieurs découvertes intéressantes en chimie, qui malheureusement n'ont pas été publiées et les nombreux manuscrits qu'il laisse, feront sentir la perte de ce savant aussi distingué que modeste.

#### COLLECTIONS A VENDRE.

*Note sur la collection de Coléoptères, de feu Jean-Charles Seringe.*

Elle est renfermée dans un buffet en noyer hermétiquement fermé, il a 5 pieds et demi de haut sur environ 3 pieds et demi de large et 15 pouces de profondeur. Il ren-

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. lxxxj

ferme 69 tiroirs carrés, recouverts de belles glaces qui ferment à charnière.

La collection se compose de 7,515 individus de France, Suisse, Crimée, Italie, Espagne, Allemagne, Sibérie, Brésil, Java, Antilles, Chine, Indes, Afrique, etc., quelquefois uniques, mais d'autres fois présentant des variétés très distinctes. Elle est disposée avec le plus grand soin et toute l'exactitude d'un vrai amateur de la science qui employait presque tout son temps pour la ranger. Elle est classée d'après le Catalogue de M. Dejean et les travaux les plus modernes. Les étiquettes indiquent exactement les localités.

A cette collection se trouvent ajoutés une nombreuse suite de doubles s'élevant à 2,294. Vingt-deux ouvrages sur les coléoptères, divers ustensiles et quelques autres insectes des autres classes.

Le tout *pris à Lyon*, est à vendre *trois mille francs*.

S'adresser à Lyon, à M. Seringe directeur du Jardin des Plantes; ou à Paris, pour prendre des informations préalables, chez M. d'Andert, rue de l'Odéon, n° 30.

*Collection de Lépidoptères Européens et exotiques de feu M. Kuhlwein, à Francfort-sur-l' Oder.*

On peut prendre connaissance du Catalogue de cette collection au secrétariat de la Société Entomologique de France.

**SOUSCRIPTION**

AU MONUMENT FUNÉRAIRE A ÉLEVER SUR LA TOMBE DE  
M. LATREILLE.

Par décision prise dans la séance du 2 octobre 1833, la clôture de la souscription est prorogée jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1834.

S'adresser pour le versement des souscriptions, etc. etc., au secrétaire de la Société, M. A. Lefebvre, rue de Provence, n° 19; à Paris.

---

**OUVRAGES ET OBJETS OFFERTS A LA SOCIÉTÉ,**

PENDANT L'ANNÉE 1833.

---

*Arnault.* Journal de l'Institut, première année, n<sup>o</sup> 1 à 31.

*Audinet-Serville.* Description des genres Peirate de l'ordre des Hémiptères, famille des Géocorises, tribu des Nudicolles, par M. Audinet-Serville.

*Audouin.* Discours prononcé sur le tombeau de M. Latreille, par M. Audouin.

*Bertonnier.* Portrait gravé de M. Latreille, par M. Bertonnier.

*Boisduval.* Faune Entomologique de Madagascar, Bourbon, Maurice; Lépidoptères, par M. Boisduval (les huit livraisons.)

*Brandt et Erichson.* Monographia generis Melloes, auctoribus Brandt et Trichson.

*A. Brongniart.* Deux Scarabés moulés sur l'antique, dont l'un monté en serre-papier.

*Brullé.* Cinquième et huitième livraison de la partie entomologique de l'expédition de Morée, par M. Brullé.

*Id.* Coup-d'œil sur l'Entomologie de la Morée, par M. Brullé.

*Id.* Diverses planches des livraisons de l'expédition scientifique de Morée, par M. Brullé.

*Cantener.* Catalogue des Lépidoptères du Var, par M. Cantener.

*Chevrolat.* Mémoire sur un nouveau genre de Coléoptères de la famille des Mélasômes et sur un autre de celle des Diaperides, par M. Chevrolat.

*Cordier.* Discours de M. Cordier, prononcé aux funérailles de M. Latreille.

*Doumerc.* Traduction manuscrite du mémoire de M. Klüg sur les yeux des insectes, par M. Doumerc.

*Dufour (Léon).* Recherches anatomiques et physiologiques sur les Hémiptères, par M. Léon-Dufour.

*Erichson.* Genera dyticeorum, par M. Erichson.

*Fischer.* Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou, tom. 5.

*Id.* Notice sur les Phlocerus, par M. Fischer de Waltheim.

*Géné.* Saggio di una monografia delle Forficule indigene del professore Giuseppe Géné.

*Id.* Elogio storico di Franco Andreas Bonelli, par M. Géné.

*Id.* Descrizione di una nova Forficula italiana, par M. Géné.

*Geoffroi Saint-Hilaire.* Discours prononcé par M. Geoffroy Saint-Hilaire, sur la tombe de M. Latreille.

*Gory.* Monographie du genre Sisyphus, par M. Gory.

*Gray.* The Entomology of Australasia. The monography of genus Pasma, by G. R. Gray.

*Hammerschmids.* Observationes physiologicæ pathologicæ

de plantarum Gallorum ortu insectis qui excrementa preferentibus, auctore Carolo Edwards Hamerschmids.

*Id.* De insectis agriculturæ damnosis utilibusque, auctore Carolo Edwards Hamerschmids.

*Klüg.* Ueber das Verhalten der einfachen Stin- und Scheitel-Augen bei den Insekten mit zusammengesetzten Seiten-Augen von Klüg.

*Lacordaire.* Essai sur les Coléoptères de la Guyane française, par M. Lacordaire. ( Extr. des Nouvelles Annales du Muséum. )

*Laporte (de).* Essai d'une classification systématique de l'ordre des Hémiptères, par F. L. de Laporte.

*Latreille.* Description d'un nouveau genre de Crustacées, par M. Latreille.

*Lecointe de Lavaux.* Considérations sur les principaux organes des insectes, par M. Lecointe de Lavaux.

*Lequien.* Essai monographique sur le genre *Anthia*, par M. Lequien.

*Id.* *Annulosa javanica* et horæ entomologicæ de Mac Leay, édition Lequien.

*Macquart.* Eloge de M. Latreille (manuscrit), par M. Macquart.

*Méquignon-Marvis.* Supplément aux Lépidoptères de France, par M. Duponchel, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> livraison.

*Id.* Complément aux Lépidoptères de France, par M. Duponchel, 5, 6 et 7<sup>e</sup> livraisons.

*Newmann (Ed.)* *Sphinx Vespiformis* an Essay, by Edward Newmann.

*Passerini.* Osservazioni sopra alcune larve e tignole dell' ulivo, par M. C. Passerini.

*Id.* Osservazioni relative alle larve pregiudicevoli alla pianta del gran Turco, par M. Passerini.

*Percheron.* Figure et description du genre *Cephalelus*, et Note sur la larve de *Myrmeleon Libelluloïdes*, par M. Percheron.

*Id.* Mémoire sur les Raphidies, par M. Percheron.

*Schönherr.* *Synonymia insectorum generum species curculionidum, tomus primus, pars prima*, par M. Schönherr.

*Silbermann.* *Revue Entomologique*, publiée par Gustave Silbermann, 1, 2, 3, 4 et 5<sup>e</sup> livraisons.

*Société d'Agriculture du département de l'Eure.* Recueil de la Société d'Agriculture, sciences et arts, etc., du département de l'Eure, tom. III, et n<sup>os</sup> 13, 14, 15 et 16.

*Société Royale de Londres.* Abstracts of the philosophical Transactions, 1800, 1830, 2 vol.

*Id.* Proceedings of the Royal Society, part I, 1830, 1831, deux exemplaires.

*Id.* n<sup>os</sup> 8, 9, 10, 11, 12, 1831-1833.

*Id.* Fellows of the Royal Society, 1832-1833.

*Id.* Statutes of the Royal Society, 1831.

*Id.* Addresses delivered at the Anniversary Meetings of the Royal Society, 1833.

*Id.* Portraits in possession of the Royal Society.

*Id.* Continuation to the alphabetical index of the matters contained in the philosophical Transactions of the Royal Society, 1833.

*Société d'horticulture (de Paris).* Annales de la Société d'Horticulture de Paris, 70<sup>e</sup> livraison.

*Société Helvétique.* Actes de la Société Helvétique, 17<sup>e</sup> session, 1832.

*Id.* Statuts consécutifs de la Société Helvétique, 1832.

*Id.* Catalogue des membres de la Société Helvétique, etc.

*Theis (de)*. Lettre adressée à M. Audouin sur quelques Arachnides des genres Hydrachna et Chélifér, par M. de Theis.

*Valade Gabel*. Manuscrit du discours prononcé le 25 février 1832, à la première séance de la Société Entomologique de France, par M. Latreille.

*Walker*. Entomological magazine. 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livraisons, par l'auteur.

*Zimmermann*. Monographie der Carabiden, von Zimmermann.

---

---

## MEMBRES

### DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

( ANNÉE 1833. )

---

*Nota.* L'\* indique les membres fondateurs. Les noms en majuscules, les membres honoraires.

MM.

- 1832 ALAVOINE, négociant, à La Bassée (Nord).  
\* AUBÉ, à Paris.  
\* AUDINET-SERVILLE, membre de la Société d'histoire naturelle de Paris, et de la Société Impériale des naturalistes de Moscou, à Paris.  
\* AUDOUIN, docteur-médecin, professeur au Muséum d'histoire naturelle, bibliothécaire de l'Institut, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc., à Paris.
- 1833 BARIDON, membre de l'Académie des gardes, de la Société Linéenne, à Baucaire (Gard).
- 1833 BARTHÉLEMY, directeur du Muséum d'histoire naturelle, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
- 1833 BASSI (le Chevalier) à Milan (Lombardie).

- \* BAUDET-LAFARGE, député du département du Puy-de-Dôme, à Maringues (Puy-de-Dôme).
- 1833 BAUDRY DE BALZAC, docteur en médecine, professeur d'histoire naturelle, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1832 BLAINVILLE (DUCROTAY DE), professeur adjoint à la Faculté des sciences, membre de l'Institut, etc. à Paris.
- 1832 BLONDEL, architecte, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1833 BLUTEL.
- 1832 BOHEMAN, lieutenant, etc., à Grenna et Anneberg (Suède).
- \* BOISDUVAL, docteur-médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.
- \* BORY DE SAINT-VINCENT, colonel d'état-major, correspondant de l'Académie des sciences, etc., à Paris.
- 1833 BUCIARD, docteur-médecin, à Orléans (Loiret).
- 1833 BOUDIER, pharmacien, à Montmorency (Seine).
- 1833 BOYER, pharmacien, à Aix (Bouches-du-Rhône).
- 1832 BRONGNIART (Alexandre), membre de l'Académie des sciences, etc., à Paris.
- 1832 BRUGIÈRE, négociant, à Nîmes (Gard).
- \* BRULLÉ, membre de la commission scientifique de Morée, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, etc., à Paris.
- 1833 BRUNET, à Paris.
- 1832 BUGNION, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc., à Lausanne (Suisse).
- 1833 BUQUET, naturaliste, à Paris.
- 1832 BUS (le chevalier Du), à Bruxelles (Belgique).
- 1833 CABUEIL (Sénégal).
- 1832 CANTENER, à Strasbourg (Bas-Rhin).
- 1833 CARTIER, à Neufchâtel, Suisse.
- \* CHAUDOUET, avocat, à Paris.
- 1832 CHAUVENET (le baron de), capitaine du génie, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Hesdin (Pas-de-Calais).
- \* CHEVROLAT, vérificateur à l'administration de l'octroi, membre de plusieurs Sociétés d'histoire naturelle, à Paris.

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. lxxxix

- 1833 CHILDREN, secrétaire de la Société Royale de Londres, président de la Société Entomologique de Londres, etc.
- 1833 CHRISTOFORI (de), membre de plusieurs sociétés savantes, à Milan (Lombardie).
- 1833 COMPANYO, docteur - médecin, à Perpignan (Pyrénées-Orientales.)
- 1833 COMTE (Achille), professeur d'histoire naturelle à l'Académie de Paris, à Paris.
- 1832 COULON, membre de la Société Linéenne du Calvados, et de la Société Helvétique des sciences naturelles, à Neufchâtel (Suisse).
- 1833 DAHLBOM, docteur en philosophie, à Lund, Suède.
- 1832 DAUBE, pâtissier, à Montpellier (Hérault).
- 1833 DEBROUT, ciseleur en bronze, à Paris.
- 1833 DELAMONTAGNE, pharmacien, à Paris.
- 1832 DESMAREST, professeur de zoologie à l'école vétérinaire d'Alfort, etc., à Paris.
- 1833 DOMERGUE DE SAINT-FLORENT, propriétaire, à Vandœuvres, près Nancy (Meurthe).
- 1833 DONZEL, à Lyon (Rhône).
- 1833 DOUÉ, chevalier de la Légion-d'Honneur, sous chef au ministère de la guerre, à Paris.
- \* DOUMERC, docteur-médecin, membre de l'Académie royale de Metz, etc., à Paris.
- 1832 DUFOUR (LÉON), docteur-médecin, correspondant de l'Académie des sciences, correspondant de la Société royale de médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Saint-Sever (Landes).
- 1832 DUJAY, ancien officier de cavalerie, à Paris.
- \* DUMÉNIL, peintre d'histoire naturelle, à Paris.
- 1832 DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à l'École de médecine de Paris, etc., à Paris.
- \* DUPONCHEL, membre des Sociétés d'histoire naturelle de Paris, des Georgofili de Florence, etc., à Paris.
- 1832 DUPONT, marchand naturaliste, à Paris.

- 1833 ÉCOFFET, directeur des contributions indirectes de l'arrondissement de Pontarlier, à Pontarlier (Doubs).
- 1833 ÉMOND D'ESCLEVIN, capitaine d'artillerie de marine, à Toulon (Var).
- 1832 ÉMY, ancien capitaine d'artillerie, officier de la Légion-d'Honneur, à Paris.
- 1833 ESCHER ZOLLIKOFER, à Zurich (Suisse).
- 1833 FAHROEUS, chef de district de douane, chevalier de l'Etoile polaire, à Gothenbourg (Suède).
- \* FEISTHAMEL (le baron), officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, colonel commandant la garde municipale de Paris, etc., à Paris.
- 1832 FONSCOLOMBE (Boyer de), à Aix (Bouches-du-Rhône).
- 1832 FRAY, commissaire ordonnateur des guerres, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de plusieurs sociétés savantes, à Limoges (Haute-Vienne).
- 1833 GARNOT.
- 1833 GASPERINI, directeur de postes, à Toulon (Var).
- 1833 GAY, à Paris.
- 1833 GÉNÉ, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Turin, à Turin (Piémont).
- 1832 GEOFFROY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle, et à la Faculté des sciences, etc., à Paris.
- 1833 GERMAR, professeur, à Halle.
- \* GODET, membre de la Société d'histoire naturelle de Suisse, à Lausanne (Suisse).
- \* GORY (le chevalier), chevalier de l'ordre Royal Espagnol de Saint-Ferdinand, capitaine de cavalerie, à Paris.
- \* GOUGELET, employé à l'administration de l'octroi, à Paris.
- 1832 GOUZOT, à Ferrières (Seine-Inférieure).
- 1832 GRASLIN (de), propriétaire, à Château-du-Loir (Sarthe).
- 1833 GRAVENHORST, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse, professeur de zoologie et directeur

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. xcj

du Musée zoologique de l'Université de Breslau, etc.,  
etc., à Breslau (Silésie).

- 1833 GRAY, secrétaire de la Société Entomologique de Londres, à Londres (Angleterre).
- 1832 GREENE (Copley), docteur-médecin, membre de la Société d'histoire naturelle de Boston, à Boston (États-Unis).
- 1833 GREY, attaché au jardin d'horticulture de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, à Ropsha, près Pétersbourg (Russie.)
- 1833 GROEHL fils, bibliothécaire de l'école de médecine, à Barcelonne (Espagne).
- 1832 GUÉNÉE, avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir).  
\* GUÉRIN, membre de la Société d'histoire naturelle de Paris, etc., à Paris.
- 1832 GYLLENHALL, membre des Académies des sciences de Stockholm, d'Upsal, et de plusieurs Sociétés savantes, commandant des gardes, chevalier de l'ordre royal de Vasa, etc., à Hœberg près Skara (Suède).
- 1833 HAAN (de), conservateur du Muséum d'histoire naturelle, docteur en philosophie, etc., à Leyde (Hollande.)
- 1833 HAMMERSCHMIDTS, docteur en droit, employé à la procureture aulique impériale et royale, membre de plusieurs sociétés savantes, à Vienne (Autriche).
- 1833 HELFER, docteur en médecine et en chirurgie, à Prague, (Bohême).
- 1833 HOPE, trésorier de la Société Entomologique de Londres, etc., à Londres (Angleterre).
- 1832 HUMBOLDT (le baron de), membre de l'Académie des sciences de Paris, de l'Académie de Berlin, etc., à Berlin (Prusse).
- 1832 JOUSSELIN (le comte de), capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1832 KIRBY, membre de la Société Linnéenne de Londres, recteur de Barham, etc., à Barham (Angleterre).

- 1832 KLUG, docteur-médecin, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Berlin, etc., à Berlin (Prusse).
- 1833 KONINCK (de), médecin, à Louvain (Belgique).
- 1832 LACORDAIRE, naturaliste, à Paris.
- 1833 LANIER, à La Havanne (Cuba).
- \* LAPORTE (de), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.
- \* LATTRE (de), peintre d'histoire naturelle, à Paris.
- 1833 LECOINTE DE LAVAUX, secrétaire de la Société impériale des naturalistes de Moscou, à Moscou (Russie).
- \* LEDOUX, architecte, ancien chef de bataillon, chevalier de l'ordre royal des Deux-Siciles, à Paris.
- \* LEFEBVRE (Alexandre), correspondant du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de l'Académie Gioënienne de Catane, de la Société Impériale des naturalistes de Moscou, membre honoraire de la Société Entomologique de Londres, etc., à Paris.
- 1833 LEFÉBURE DE CÉRISY, officier constructeur de la marine française, membre de la Légion-d'Honneur, bey et amiral égyptien, à Alexandrie (Égypte).
- \* LE PELETIER DE ST.-FARGEAU (le comte), membre des Académies de Moscou et de Dijon, de la Société d'histoire naturelle de Paris, à Saint-Germain-en-Laye.
- 1832 LÉPINE, employé à l'administration de l'octroi, à Paris.
- 1832 LOREY, docteur-médecin, chevalier de la Légion-d'honneur, memb. de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Dijon, des Sociétés d'histoire naturelle de Paris et Linnéenne de Bordeaux, à Dijon (Côte-d'Or).
- 1833 LORQUIN, agent d'affaires, à Valenciennes (Nord).
- 1832 LUCAS, employé au laboratoire d'Entomologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, à Paris.
- \* LUCZOT, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de la Société Polymathique du Morbihan, et de la Société de statistique universelle, à Paris.
- 1832 MACQUART, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lille (Nord).

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. xciij

- 1833 MANNERHEIM (le comte de), gouverneur de Wasa, en Finlande, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, à Wasa (Finlande).
- 1832 MARCEAUX (de Saint-), propriétaire, premier adjoint du maire, à Reims (Marne).
- 1832 MARCHAND, propriétaire, ancien adjoint du maire, à Chartres (Eure-et-Loir).
- 1832 MARGAROT, à Nîmes (Gard).
- 1833 MARLOY, chirurgien de marine, à Auriol, près Marseille (Buches-du-Rhône).
- 1832 MATHIEU, docteur-médecin, à Orléans (Loiret).
- 1832 MEISSONIER, homme de lettres, à Hyères (Var).
- 1832 MELLY, négociant, à Manchester (Angleterre).
- 1832 MERCK, propriétaire, membre de la Société Linéenne du département du Rhône, etc., à Lyon (Rhône).
- 1832 MEUNIER, peintre du Muséum d'histoire naturelle, à Paris.
- 1833 MICARD, membre de la Société Géologique, à Paris.
- \* MILNE EDWARDS, professeur de zoologie à l'École centrale des arts et manufactures, etc., à Paris.
- 1833 MONTAULT DES ISLES, à Loudun (Vienne).
- 1833 MONTET DE LAROCHE, employé des postes, à Vendôme (Loir-et-Cher).
- 1832 MULSANT, propriétaire, à Lyon (Rhône).
- 1833 NEWMAN, à Londres.
- 1833 NODIER (Charles), bibliothécaire de l'Arsenal, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Institut, à Paris.
- 1833 NYBLOEUS, camérier, à Stockholm (Suède).
- 1832 ORBIGNY (Dessalines d'), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.
- 1833 PASSERINI, directeur du Muséum d'histoire naturelle, à Florence (Toscane).
- 1833 PICTET, membre de l'administration du Muséum d'histoire naturelle de Genève, à Genève (Suisse).
- 1833 PIERRET, à Paris.
- \* POEY, avocat, à la Cour royale, à Paris.

- \* RADIOT, employé à l'administration des postes, à Paris.
- \* RAMBUR, docteur-médecin, à Paris.
- \* REICHE, ancien officier de santé, bachelier ès-lettres, à Paris.
- 1832 RIPPERT, propriétaire, commandant de la garde nationale, à Baugency (Loiret).
- 1832 ROBERT, membre de la Société des sciences naturelles de Liège, à Chênée ès-Liège (Belgique).
- 1833 ROBEINEAU DESVOIDY, docteur-médecin, à Saint-Sauveur, (Yonne).
- 1832 ROBYNS, à Bruxelles (Belgique).
- 1832 ROGER, négociant, à Bordeaux (Gironde).
- \* ROMAND (de), chevalier de la Légion-d'Honneur, à Tours (Loire).
- 1833 SAHLBERG, docteur-médecin, professeur de l'Académie Impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, à Helsingford (Suède).
- 1852 SAPORTA (le comte de), à Aix (Bouches-du-Rhône).
- 1832 SAVIGNY, membre de l'Institut, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 1832 SCHÖNHERR, conseiller de commerce, chevalier de l'Etoile polaire, à Skarra et Sparresater (Suède).
- 1832 SCHUERMANN, à Bruxelles (Belgique).
- 1832 SILBERMANN, avocat, à Strasbourg (Bas-Rhin).
- 1833 SOLIER, capitaine du génie, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
- 1833 SPENCE (William Blundel), secrétaire pour l'étranger de la Société Entomologique de Londres, à Londres (Angleterre).
- 1833 SPENCE (Robert Henry), à Londres (Angleterre).
- 1833 TERRY, ancien capitaine, lieutenant des gardes-du-corps de S. M. britannique, membre de la Société Géologique de Londres, à Auxerre (Yonne).
- \* THEIS (de), attaché au Ministère des affaires étrangères, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, à Paris.

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. xcv

- 1833 THION, docteur-médecin, directeur adjoint du cabinet d'histoire naturelle d'Orléans, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Orléans (Loiret).
- 1832 TRAGNAUX (du), inspecteur de l'octroi de Paris, à Paris.  
\* VATTIER, capitaine-adjutant-major au 25<sup>e</sup> de ligne, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Paris.  
\* VIARD, négociant, à Paris.  
\* VILLARET (Foulques de), capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre Royal Espagnol de Charles III, aux Batignolles (Seine).
- 1832 VILLIERS (de), capitaine d'infanterie, membre correspondant de la Société Linnéenne de Paris, à Chartres (Eure-et-Loir).  
\* WALCKENAER (baron de), membre de l'Institut, etc., à Paris.
- 1832 WALKER, membre de la Société Linnéenne de Londres, à Londres (Angleterre).
- 1833 WESTWOOD, membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres, d'histoire naturelle de l'île Maurice, de Pline, d'Edimbourg, etc.
- 1833 YVAN, à Dignes (Basses-Alpes).
- 1833 ZETTERSTEDT, professeur de Zoologie, à Lund (Suède).

---

MEMBRES REÇUS

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 1834, JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> MARS SUIVANT.

MM.

- 1834 CHEVALIER, ingénieur-opticien, membre de la Société d'encouragement et des sciences physiques et chimiques de Paris, à Paris.

- JURINE, à Genève (Suisse).  
 LEPLAY, propriétaire, à Saint-Chaptes (Gard).  
 LECLERC, étudiant en médecine, à Tours (Indre-et-Loire).  
 MORINEAU, lieutenant de grenadiers au 8<sup>e</sup> régiment de ligne, à Paris.  
 PARIS, avoué, à Épernay (Marne).  
 STEVEN (chevalier), conseiller d'État, à Sympheropol (Tauride).  
 VAUTHIER, peintre d'histoire naturelle, à Paris.  
 VILLA (Antonio), à Milan (Lombardie).
- 

## MEMBRES DÉCÉDÉS

DEPUIS LA FORMATION DE LA SOCIÉTÉ JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> MARS 1834.

MM.

CUVIER, GAEDE, LATREILLE, DE MAXIMY.

---

## MEMBRES DEMISSIONNAIRES

DEPUIS LA FORMATION DE LA SOCIÉTÉ JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> MARS 1834.

MM.

DRAPIEZ, GIROD-CHANTRANS, DE LATTRE (Eugène), SAINT-YON.

---

---

## Ouvrages d'Entomologie

PUBLIÉS DEPUIS LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1833.

( 4<sup>e</sup> trimestre. )

FRANÇAIS.

RECHERCHES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES SUR  
LES HÉMIPTÈRES, accompagnées de considérations rela-  
tives à l'histoire naturelle et à la classification de ces insectes,  
1 vol. in-4, avec 19 planch. Paris, 1833.

Prix. 20 fr.

COLÉOPTÈRES DU MEXIQUE, par M. A. Chevrolat, 1<sup>re</sup> li-  
vraison. Paris, chez Lequien fils.

Prix. 1 fr.

MAGASIN ZOOLOGIQUE, de M. Guérin, 3<sup>e</sup> année. Paris,  
Lequien fils.

On s'abonne séparément à chaque section.

Prix de chaque vol. 18 fr.

REVUE ENTOMOLOGIQUE, par *Gustave Silbermann*; livrai-  
sons 3, 4 et 5, Lequien fils, à Paris.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES CO-  
LÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A.*  
*Boisduval*, tome III, 8<sup>e</sup> livraison. Paris, Méquignon-Marvis,  
père et fils.

Prix de chaque livraison. 6 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPIL-  
LONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel*;  
tome VIII, deuxième partie, Nocturnes; tome V, deuxième

partie, 12<sup>e</sup> livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.  
Prix de chaque livraison. 3 fr.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel*;  
tome 1<sup>er</sup>, 11<sup>e</sup> livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.  
Prix de chaque livraison. 3 fr.

ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage  
intitulé : *Histoire naturelle des Lépidoptères, ou Papillons de France*, par M. *Duponchel*; tome 1<sup>er</sup>, 7<sup>e</sup> livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.  
Prix de chaque livraison. 3 fr.

CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES de la collection de M. le  
comte Dejean. 2<sup>e</sup> livraison.  
Ce catalogue contiendra 4 livraisons.  
Prix de chaque livraison. 3 fr.

ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL, DE M. LE BARON  
CUVIER, par *F.-E. Guérin*; 33<sup>e</sup> livraison. Paris, J.-B. Bail-  
lière.  
Prix de chaque livraison en noir. 6 fr.  
Figures coloriées. 15 fr.

ICONS HISTORIQUE DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX  
OU PEU CONNUS, collection avec figures coloriées des Pa-  
pillons d'Europe nouvellement découverts, par le docteur  
*Boisduval*. Paris, Roret, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> livraisons. 5 fr.

COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES  
CHENILLES, ou Descriptions et figures des Chenilles d'Eu-  
rope, par MM. *Boisduval*, *Rambur* et *Graslin*. Paris, Roret,  
livraisons 19 et 20<sup>e</sup>.  
Prix de chaque livraison. 3 fr.

---

## ERRATA ET ADDENDA.

---

### TOME PREMIER.

Pag. 411, n° 45, au lieu de Tapeina, lisez: Tagenia.

### TOME II.

- 35, ligne 11, au lieu de fig. 34, lisez: 3 et 4.
- 61, et roboris, effacez et.
- 64, ligne 16, au lieu de thorace, lisez: thorace.
- *Id.*, — 19, avant longitudo mettez: ♂.
- *Id.*, — 21, avant longitudo mettez: ♀.
- 65, — 27, au lieu de subarmato, lisez: subarcuato.
- 95, *Hister Formicetorum*. Depuis l'époque de cette publication, j'ai eu occasion de me convaincre que cet Hister était déjà connu, et qu'il répond à l'*Hister Pygmaeus* de Payk. Je m'empresse de rectifier cette erreur, et je prie les entomologistes de ne tenir aucun compte du nouveau nom que j'ai donné à cet insecte. CH. AUBÉ.
- 113, ligne 2, ôtez Tab. B, fig. 2.
- 255, — 7, au lieu de leur masse, lisez: leur massue.
- 257, phrase latine, au lieu de nigro-venatis, lisez: nigro arcuatis.
- 270, au bas, au lieu de note de l'éditeur, lisez: Audinet-Serville.
- 291, ligne 24, au lieu de Themognatha, lisez: Temognatha.
- 358, dernière ligne, au lieu de Μυρμαξ vel formica ιαελος similis vel Μυρμαξ, lisez: Μύρμαξ vel Μορμυξ, formica, ιαελος, similis.
- 359, ligne 5, au lieu de Myrmacielus formicarius, lisez: myrmacielus bi-striatus. Chevrolat.
- 359, ligne 3, au lieu de bistriatis, lisez: bi-striatis.
- 415, — 21, au lieu de arbitrations, lisez: abstractions.
- 416, — 30, au lieu de composer, lisez: comparer.

- 417, *ligne 2*, au lieu de les méthodes nous, lisez : les méthodes non-seulement.
- 426, — 9, au lieu de qu'ils offrent : lisez : qu'elles nous offrent.
- 426, — 28, au lieu de que vous ayez, lisez : que vous ayiez.
- 438, dans le tableau, à la quatrième colonne, au lieu de tresus, lisez : Eresus.
- 439, *ligne 26*, au lieu de oliteres, lisez : oleteres.
- *Ib.*, — 31, au lieu de de genre, lisez : de genres.
- 441, — 12, au lieu de Platisœlum, lisez : Platiscelum.
- *Ib.*, — 33, au lieu de Eripes, lisez : Eripus.
- 458, — 7, au lieu de d'antennes, lisez : des antennes,
- 461, — 2, au lieu de les trois premiers des mêmes, lisez : les trois premiers articles des mêmes.
- *Ib.*, *ligne 3*; et m'ont paru, ôtez et.
- 481, — 7, postérieures les plus, ôtez les.
- *Ib.*, — 25, au lieu de céphalanthoracique, lisez : céphalothoracique.
- 497, — 8, au lieu de partim, lisez : partem.
- *Ib.*, — 10, au lieu de iili, lisez : illi.
- *Ib.*, — 24, au lieu de querciis, lisez : quercûs.
- 501, — 18, pic de Breven, montagnes des Hautes-Pyrénées, à une élévation de 2,000 toises. Il y a ici sans doute erreur de pays; car je ne pense pas que, dans les Hautes-Pyrénées, il y ait un pic du nom de Breven et aucune montagne qui ait 2,000 toises, le mont Perdu, la plus haute de toute la chaîne, n'ayant, selon Ramond, que 1,763 toises. Sans doute, l'auteur a voulu parler des Hautes-Alpes où, dans la vallée de Chamounix, se trouve en effet le pic du Breven, qui peut avoir cette hauteur.
- A. LEFEBVRE.
- 553, *ligne 4*, *Oregostoma Rubricorne*. Je restitue à cette espèce le nom de *Coccineus*, qui lui a été imposé par M. Gory. J'ignorais que cet insecte était figuré sous ce nom dans l'*Icon. du règne animal*, de Guérin. *Ins. pl. XLIV*, fig. 7. Il faut donc lire *Oregostoma Coccineum*.
- AUDINET-SERVILLE.

---

## ERRATA ET ADDENDA.

DU

### Catalogue

DES *Lépidoptères* DE L'ILE DE CORSE, PAR M. RAMBUR.

---

#### PREMIER VOLUME DES ANNALES.

- Pag. 248, ligne 13, au lieu de *Elychrysum*, lisez : *Elychrysum*.
- *Id.*, — 30 et 31, *Cucullia Scrophularia*? L'espèce que nous désignons sous ce nom avec un point de doute est celle que nous avons figurée plus loin sous celui de *Canine* : elle est bien distincte de la véritable *Scrophularia*.
  - 252, ligne 2, au lieu de *Xylina Rhizolitha*, lisez : *Xylina Lithorhiza*.
  - *Ib.*, — 9, au lieu de à la *Jourdanaria*, lisez : à celle de la *Jourdanaria*.
  - *Ib.*, — 13, au lieu de *Elychrysum*, lisez : *Elychrysum*.
  - *Ib.*, — 17, au lieu de au nombre de quatorze, lisez : au nombre de douze.
  - 253, — 26, nous a fourni celle de la *Chamomilla*. Nous avons reconnu que c'était une espèce inédite à côté de la *Chamonilla*.
  - 254, ligne 7, au lieu de *Santolina Incana*, lisez : *Santolina Incana*?
  - 255, — 19 et 20, au lieu de *Polyommata Argus*, lisez : *Polyommata Ægon*.
  - 262, — 4, après *Urtica Hispida*, lisez en note : cette ortie est bien l'*Urtica Grandidentata* de Moris (*Stirpium Sardoarum Elenchus*, fasciculus II, p. 9) : elle forme une espèce très distincte. Si celle appelée *Hispida* dans la *Flore française* n'est pas la même, ce ne serait alors qu'une variété plus hérissée de l'*Urtica Dioica*, que nous avons aussi recueillie en Corse. Nous avons fait figurer l'*U. Grandidentata* dans

la collection iconographique des chenilles d'Europe, comme servant de nourriture à la chenille de la *V. Ichunsa*.

- 273, ligne 32, au lieu de *ele*, lisez : *elle*.
- 279, — 16, au lieu de *Acronicia* et *Cymatophora*, lisez : *Cymatophora* et *Acronicta*.
- 281, au lieu de *Polia Asphodele*, lisez : *Polia Asphodeli*.
- 292, ligne 16, au lieu de *entre eux*, lisez : *entre elles*.
- 295, — 1, au lieu de *sur l'aulne*, lisez : *sur l'aune*.

### DEUXIÈME VOLUME DES ANNALES.

- Pag. 7, ligne 26, au lieu de *que j'ai rencontré*, lisez : *que nous avons rencontrés*.
- *Id.*, ligne 30, après *ces mots*, du genre *Anthrax*, ajoutez en note : Nous avons reconnu depuis qu'elles nourrissent aussi quelques espèces de la tribu des *Ichneumonides*.
  - 10, ligne 17, au lieu de *et une autre semblable*, lisez : *et un autre semblable*.
  - 28, lignes 5 et 6, au lieu de *on aperçoit sur cette espèce*, lisez : *sur cet espace*.
  - 32, au-dessus des mots : Genre *Hémithea* (Duponchel), lisez : *Phalénites*.
  - 35, ligne 12, au lieu de *fusco-ferruginea*, lisez : *fusco-ferrugineis*.
  - 46, *Larentia Dissimilata*, ajoutez en note : Nous croyons que cette espèce est figurée dans l'ouvrage de Hubner, pl. LXVII, n° 347, sous le nom d'*Impurata*.
  - 53, au lieu de *Neomiris*. God. (*Iolans Bonelli*), lisez : (*Iolaus, Bonelli*).
  - 57, au lieu de *Hemithea Coronillaria*, Lin., lisez : *Coronillaria, Hubn.*
  - 59, note (1), au lieu de *sont inédites et publiées*, lisez : *sont inédites et seront publiées*.

**ERRATA ET ADDENDA****DU BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.**

- Pag. xxxviii, ligne 15, au lieu de lineatus, lisez : striatus.*
- xxxviii, *ligne 18, après ces mots : livraisons 11 et 12, ajoutez : Prix de chaque livraison : 3 fr. au lieu de 5 fr.*
- xxxviii, *ligne 25, au lieu de sixième livraison du Complément à l'histoire naturelle, etc., lisez : sixième livraison de l'Iconographie des chenilles, pour faire suite à l'Histoire naturelle, etc.*
- xl, *lignes 27 et 28, au lieu de réitérées feront, lisez : réitérées y feront.*
- xlvj, *ligne 8, au lieu de genre Atta, lisez : genre Attus.*
- *lb., ligne 25, au lieu de Cephalecus Infumatus, lisez : Cephalelus Infumatus.*
- xlvij, *ligne 30, au lieu de que n'y avaient rencontré, lisez : que n'y avaient rencontrés.*
- lvj, *ligne 6, au lieu de Periphus, lisez : Peryphus.*
- lvij, *ligne 16, au lieu de Hypocastaneus ; lisez : Hypocastani.*
- lvij, *ligne 23, au lieu de Coriarius, lisez : Coriaceus.*
- lvij, *ligne 22, au lieu de Tragosita, lisez : Trogosita.*
- lxij, *ligne 21, après ces mots : 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> livraisons, ajoutez : Prix de chaque livraison : 3 fr. au lieu de 5 fr.*

**ERRATA. — PLANCHES.**

Planche XVIII, *au lieu de Leucippa Pantagona, lisez : Pantagona.*



---

## Table des matières.

---

- Anomalie du genre *Urania*, par M. Boisduval. 248.
- Apparitions d'Orthoptères dans les environs de Marseille, par M. Solier. 486.
- Bibliographie Entomologique, xxxij. xlj. lxi. xcviij.
- Bulletin Entomologique. i. xxxv. xliij. lxiiij.
- Calandra Securifera*, par M. Gaede. 458.
- Catalogue des Lépidoptères de l'île de Corse, par M. Rambur (suite). 5.
- Centurie de Carabiques nouveaux, par M. Gory. 168.
- Chimœra Funebri*, par M. le baron Feisthamel. 259.
- Communications faites à la Société. ij. iij. vj. vij. ix. xxxv. xxxvj. xxxviij. xxxix. xlv. xlviij. xlix. lxiv. lxx. lxxj. lxxv.
- Composition du bureau de la Société. i.
- Considérations physiologiques sur le développement de l'instinct dans les Invertébrés, par M. Fray. 361.

- Délibération prise par la Société au sujet de certains articles du Règlement. xvij.
- Description de deux genres nouveaux de Curculionites et d'un nouveau Prionien, par M. Chevrolat. 60.
- Description de deux Coléoptères nouveaux des genres *Rutela* et *Buprestis*, par M. Gory. 67.
- Description d'une espèce nouvelle d'*Arachnide* appartenant au genre *Argyope*, par M. Lucas. 86.
- Description de deux Coléoptères nouveaux des genres *Ptilium* et *Hister*, par M. Aubé. 94.
- Description d'une nouvelle espèce du genre *Amphycôme* (*Amphycoma*. Latr.), par M. Duponchel. 257.
- Description d'un *Lampyris* nouveau, par M. Foulques de Villaret. 352.
- Description de quatre nouvelles espèces de Noctuéliques, par M. Boisduval. 373.
- Description de trois nouvelles espèces du G. *Cimbex*, par M. le comte Le Peletier de Saint-Fargeau. 454.
- Description d'une nouvelle espèce de *Gyrinus*, par M. Solier. 464.
- Description d'une nouvelle espèce de Carabe, par M. Robert Spence. 500.
- Description du genre *Leucippe*, par M. Milne Edwards. 512.
- Discours prononcés sur la tombe de M. Latreille. xvij.
- Division du genre *Satyre* en neuf groupes, par M. Duponchel. 97.
- Essai d'une révision du genre *Lampyre*, par M. De Laporte. 122.
- Essai sur les Buprestides, par M. Solier; 261.
- Extrait d'une lettre de M. Fischer, écrite à M. Audinet-Serville, sur quelques genres d'Orthoptères. 317.
- Lectures faites à la Société. iij. vj. viij. xiv. xxxvj. xxxviiij. xxxviiij. xxxix. xlvj. xlvij. xlix. lxiv. lxvij. lxx. lxxij. lxvij.
- Membres de la Société Entomologique de France. lxxxvij.
- Membre honoraire reçu. viij.
- Membres reçus. iij. vij. ix. xxxvj. xxxvij. xl. xlvj. xlviij. l. lxiv. lxx. lxxiv. lxxxvij.
- Mémoire sur la *Psalidomyia Fucicola*, par M. Doumerc. 89.

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. cvij

- Mémoire sur les genres *Xylocoris*, *Leptopus* et *Velia*, par M. Léon Dufour. 104.
- Mémoire sur deux nouveaux genres de l'ordre des Coléoptères et description des espèces qui les composent, par M. Guérin. 155.
- Mémoire sur une nouvelle classification des Aranéides, par M. le baron de Walckenaër. 414.
- Mémoire sur quelques chasses entomologiques à Fontainebleau par M. Chevrolat. 466.
- Mémoires sur plusieurs Arachnides nouvelles du genre *Attus*, par M. Lucas. 476.
- Mort et funérailles de M. Latreille. iv.
- Nécrologie. xvj. xlj. lix. lxxix.
- Note sur un nouveau genre et un nouvel insecte Homoptère (*Caliscellis Heterodoxa*), par M. De Laporte. 251.
- Note sur le genre *Xiphura*, par M. Brullé. 403.
- Note sur la larve du *Leptis Vermileo*, par M. De Romand. 498.
- Note sur la famille des Psélaphiens, par M. Aubé. 502.
- Notice sur le polyommate *Ceronus* par M. Pierret. 119
- Notice sur les métamorphoses des Cératopogons, et description de deux espèces nouvelles de ce genre, découvertes aux environs de Paris, par M. Guérin. 161.
- Nouveau genre de Curculionites ordre des Orthocères, division des Cylades, par M. Chevrolat. 357.
- Notices sur les habitudes des Lépidoptères Rhopalocères de la Guyane française, par M. Lacordaire. 379.
- Notice sur une nouvelle espèce d'Aulaque, par M. Audinet-Serville. 411.
- Notice sur les mœurs de la chenille de la *Nonagria Paludicola*, par M. Guénée 447.
- Nouvelle espèce du genre *Enoplium*, par M. Ledoux. 474.
- Nouvelle classification de la famille des Longicornes, par M. Audinet-Serville. 575.
- Nova species europeæ sectionis *Trichidum* a J. G. Helfer. 495.
- Observations sur la structure de l'Araignée Pionnière, par M. Audouin. 69.

Observations sur la bouche des Libellulines, par M. Brullé. 343.  
 Observations sur les deux genres *Brachinus* et *Aptinus*, par M. Solier. 459.

Observations sur une nouvelle espèce d'*Anoplius* à un seul ocelle, par M. Léon Dufour. 483.

Observations de M. Audinet-Serville sur une lettre de M. Westermann à M. Wiedmann. 490.

Ouvrages offerts à la Société. i. iv. v. vij. ix. xxxv. xxxvj. xxxviiij. xliij. xlvj. xlix. lxxxij. lxij. lxx. lxxiv.

Rapport fait à la Société au sujet d'un monument funèbre à ériger sur la tombe de M. Latreille. xxix.

Rapport de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire sur trois notices relatives à l'existence de l'OËstre chez l'homme. 518.

Remarques sur les caractères donnés par M. Klug au *G. Syzygnia*; par M. le comte Le Peletier de Saint-Fargeau. 456.

Résumé des travaux de la Société Entomologique de France, pendant l'année 1832, par M. Auguste Brullé, secrétaire-adjoint. xxxv.

Séances de la Société du 9 janvier.	i.
.....	16 janvier. iij.
.....	6 février. iv.
.....	20 février. iv.
.....	6 mars. vij.
.....	20 mars. ix.
.....	3 avril. xxxv.
.....	3 avril. xxxvi.
.....	1 mai. xxxvij.
.....	5 juin. xxxviiij.
.....	3 juillet. xliij.
.....	8 août. xlvj.
.....	4 septembre. xlix.
.....	2 octobre.
.....	6 novembre.
.....	20 novembre.
.....	4 décembre.
.....	18 décembre.

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. cix

Souscription au monument Latreille. lxxxj.

Tableau indicatif des jours de séance. 2.

Voyages et nouvelles diverses. xiv. xlj. l. lxxvij.

NOTA. La table des genres et des espèces contenues dans ce volume sera envoyée séparément avec la prochaine livraison.





1



2

a



b



3



4

c



d



5



6

e



f

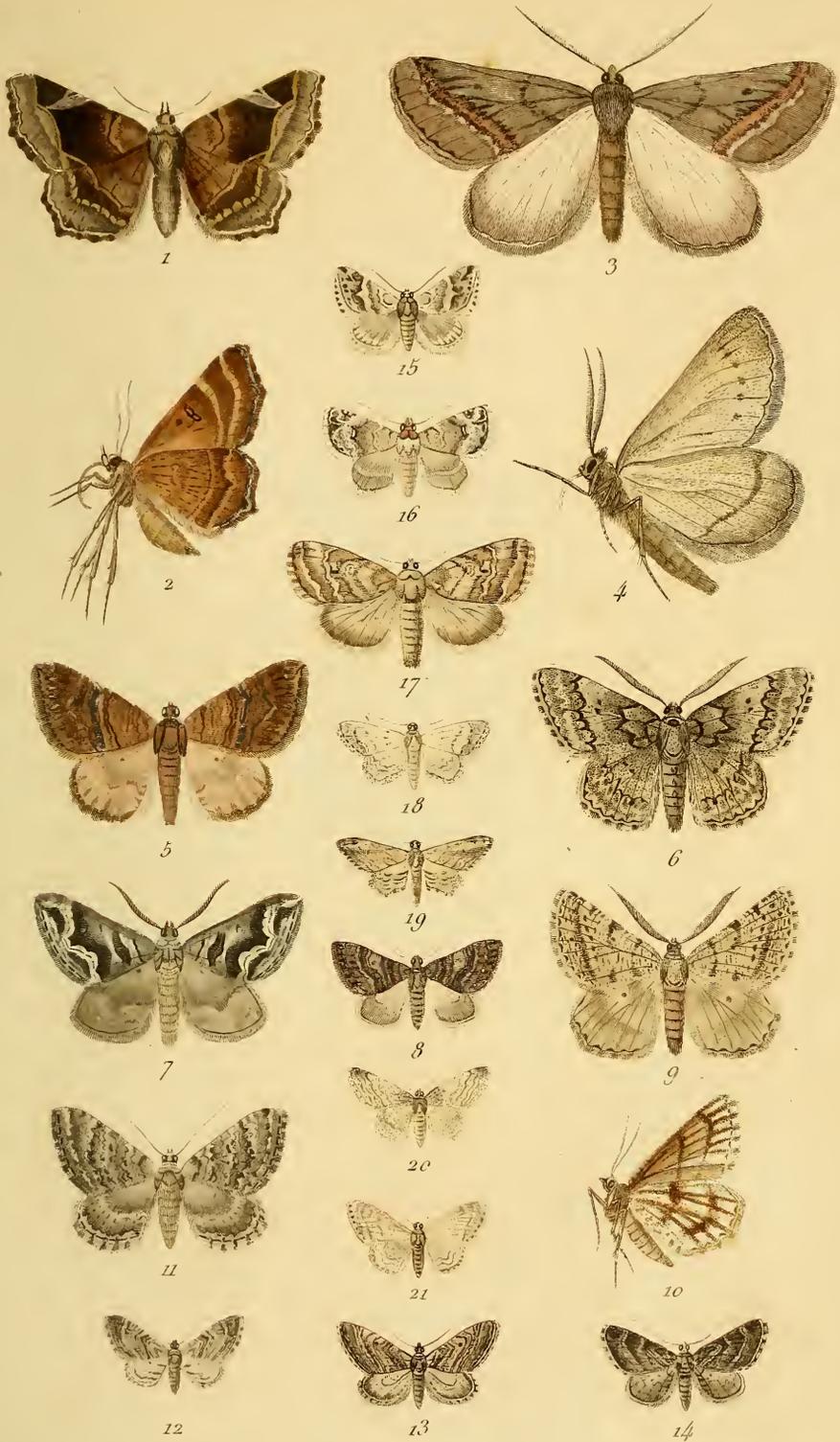


Nambur et Blanchard pinx.

Dupréel sculp.

1.º a. *Cucullia Serophulariæ* et sa *Chenille*. 2 b. *C. Thapsiphaga* id. 3 c. *C. Lychnitis* id. 4 d. *C. Serophulariphaga* id. 5 e. *C. Caninæ* id. 6 f. *C. Verbasci* id.



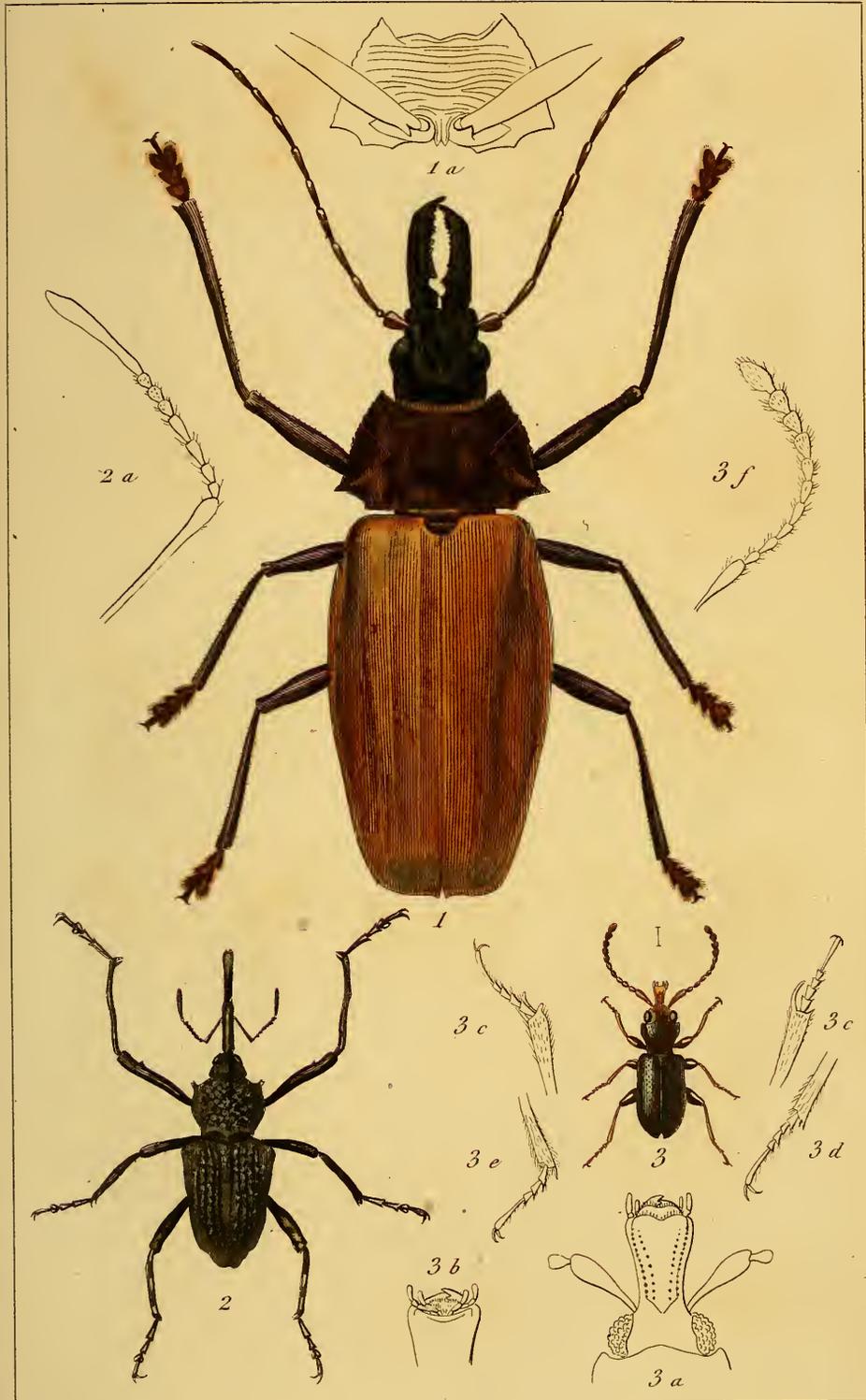


Rambur pinx.

Dupréel sculp.

- 1, 2. *Zethes Insularis*. 3, 4. *Ligia Caliginearia*. 5. *Cidaria Malvata*. 6. *Hemithea Corsicaria*.  
 7. *Eubolia Proximaria*. 8. *E. Scitularia*. 9, 10. *Fidonia Assimilata*. 11. *Larentia Dissimilata*.  
 12. *L. Oxycetrata*. 13. *L. Scopariata*. 14. *L. Friccata*. 15. *Erastria Elychrysi*. 16. *E. Scitula*.  
 17. *Anthophila Obliterata*. 18. *Dositheæa Infimaria*. 19. *D. Attenuaria*. 20. *Acidalia Elongaria*.  
 21. *A. Obscletaria*.

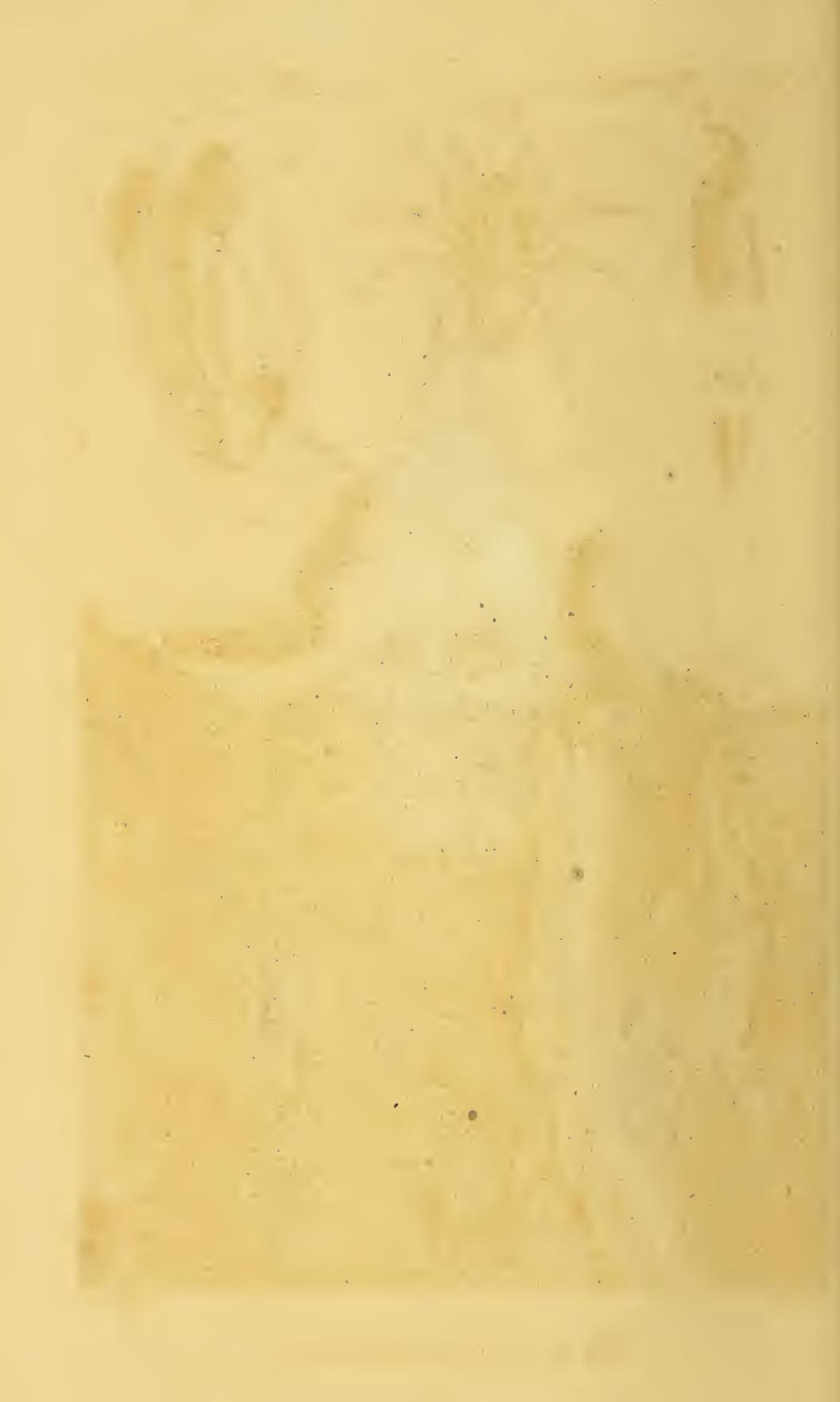


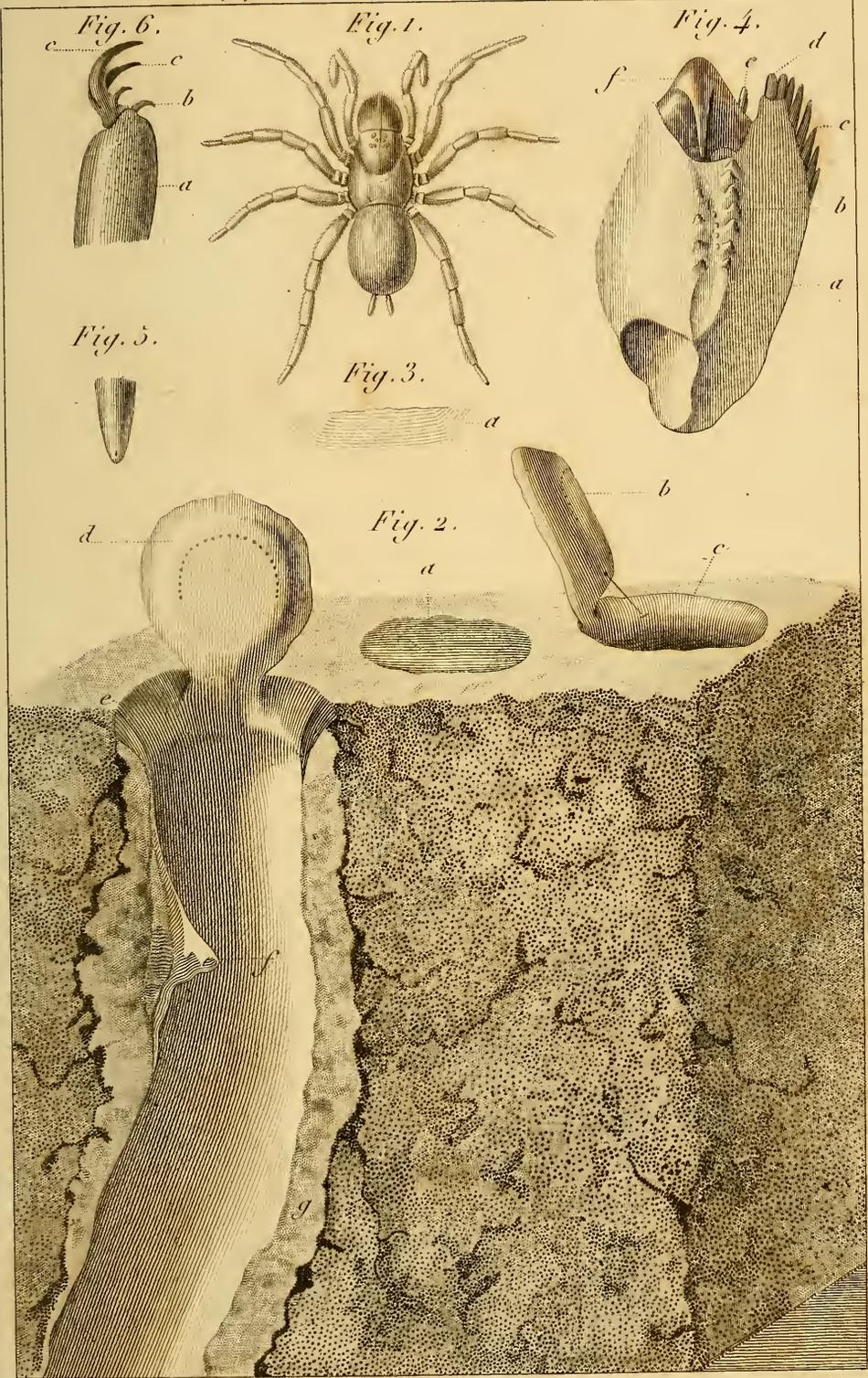


Guérin & Dumenil del.

Dupréel sculp.

N<sup>o</sup> 1. *Macrodonia Flavipennis* (Chev<sup>!</sup>) 1 a. Corselet vu en dessous. 2. *Tretus Loripes* (Chev<sup>!</sup>)  
 2 a. Antenne grossie. 3. *Homalirhinus Rufirostris* (Chev<sup>!</sup>) 3 a. Rostre et tête grossie. 3 b.  
 Mandibules & palpes. 3 c. Jambe & tarses antérieurs. 3 d. Jambe intermédiaire. 3 e.  
 Jambe & tarses postérieurs. 3 f. Antenne grossie.





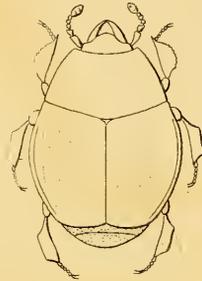
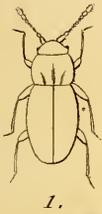
Nid de la Mygale pionnière.





Gory del.

Page 94.



Aubé del.

Page 86.



Lucas del.

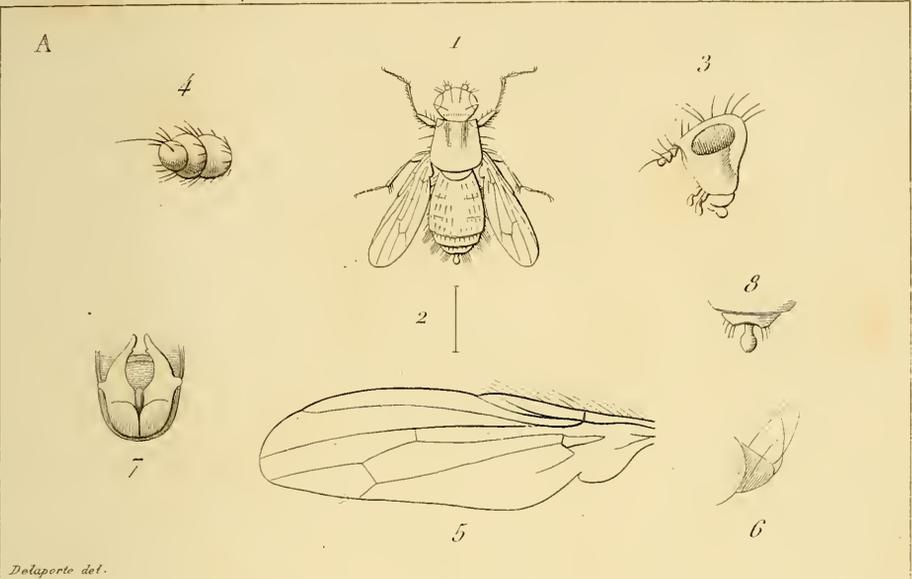
Dupréel sc.

N° 1. *Rutelinae* *Cyanitarsis*. (Gory) 2. *Buprestis* *Carbunculus*. (Gory)

N° 1. *Ptilium* *Trisulcatum*. (Aubé) 2. *Hister* *Formicetorum*. (Aubé) a. Antenne grossière.

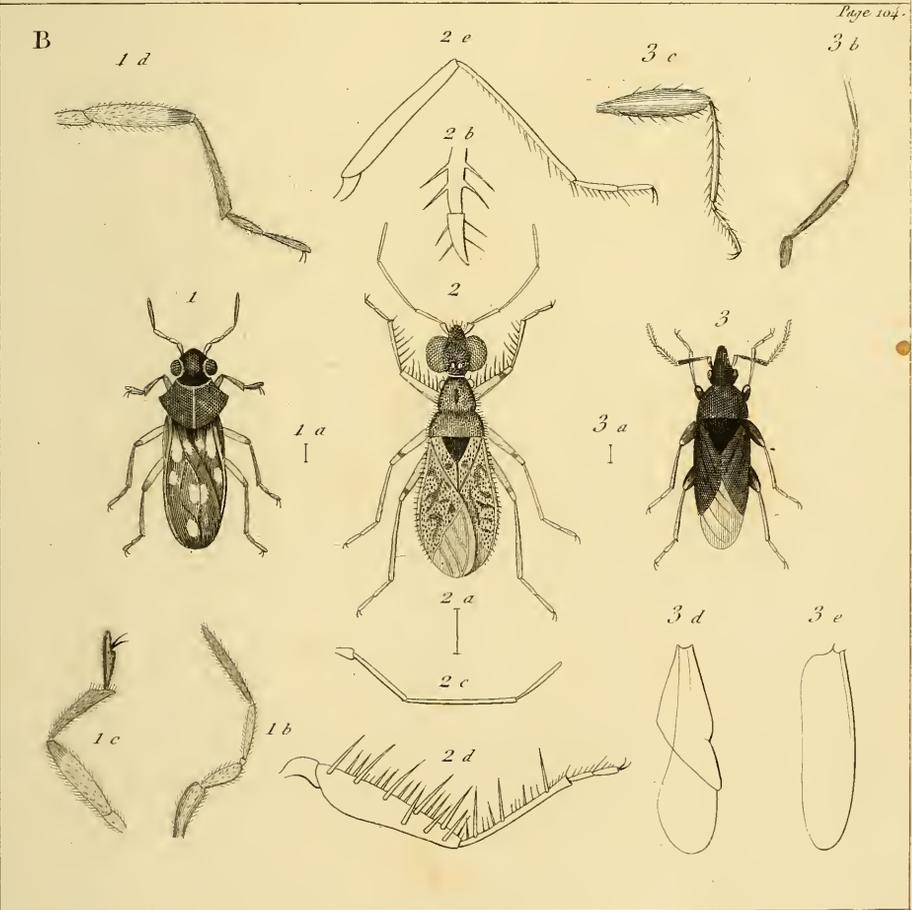
N° 1. *Argyropoidea* *Aurantia* ♀ (Lucas) 1. a. Ses. yeux.





Dalaporte del.

Page 104.

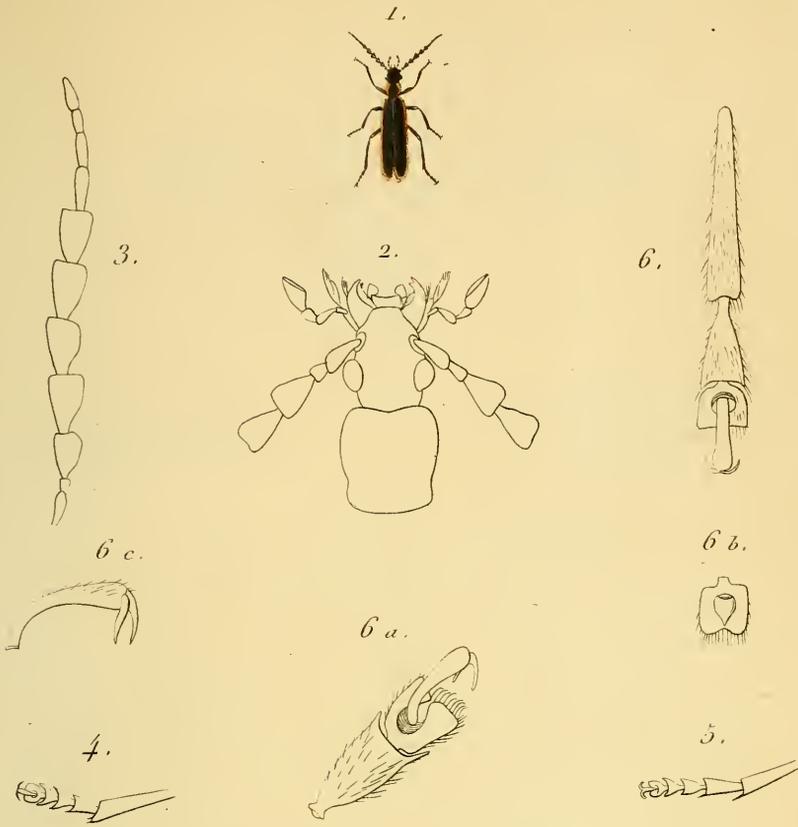


Dupréel sc.

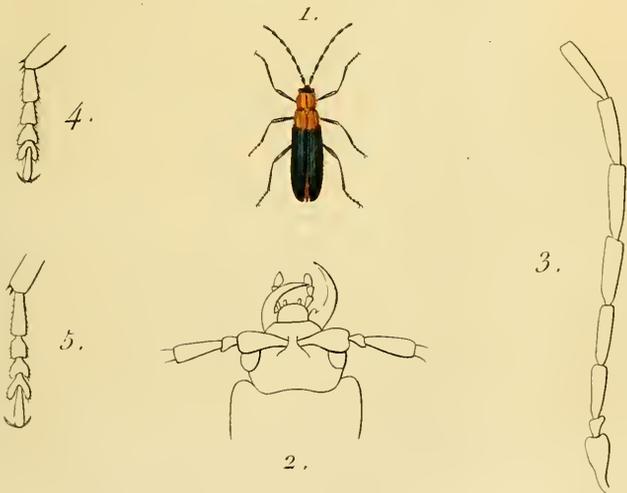
A 1. *Psalidomyia fuscicola* (grassie) 2. idem. grandeur naturelle. 3. Tête vue de profil.  
 4. Antenne. 5. Aile. 6. Ecuillon avec ses quatre épines. 7. Organe génital ♂ 8. idem. ♀  
 B 1. Velie. 2. Leptopus. 3. Xylocoris.



A.



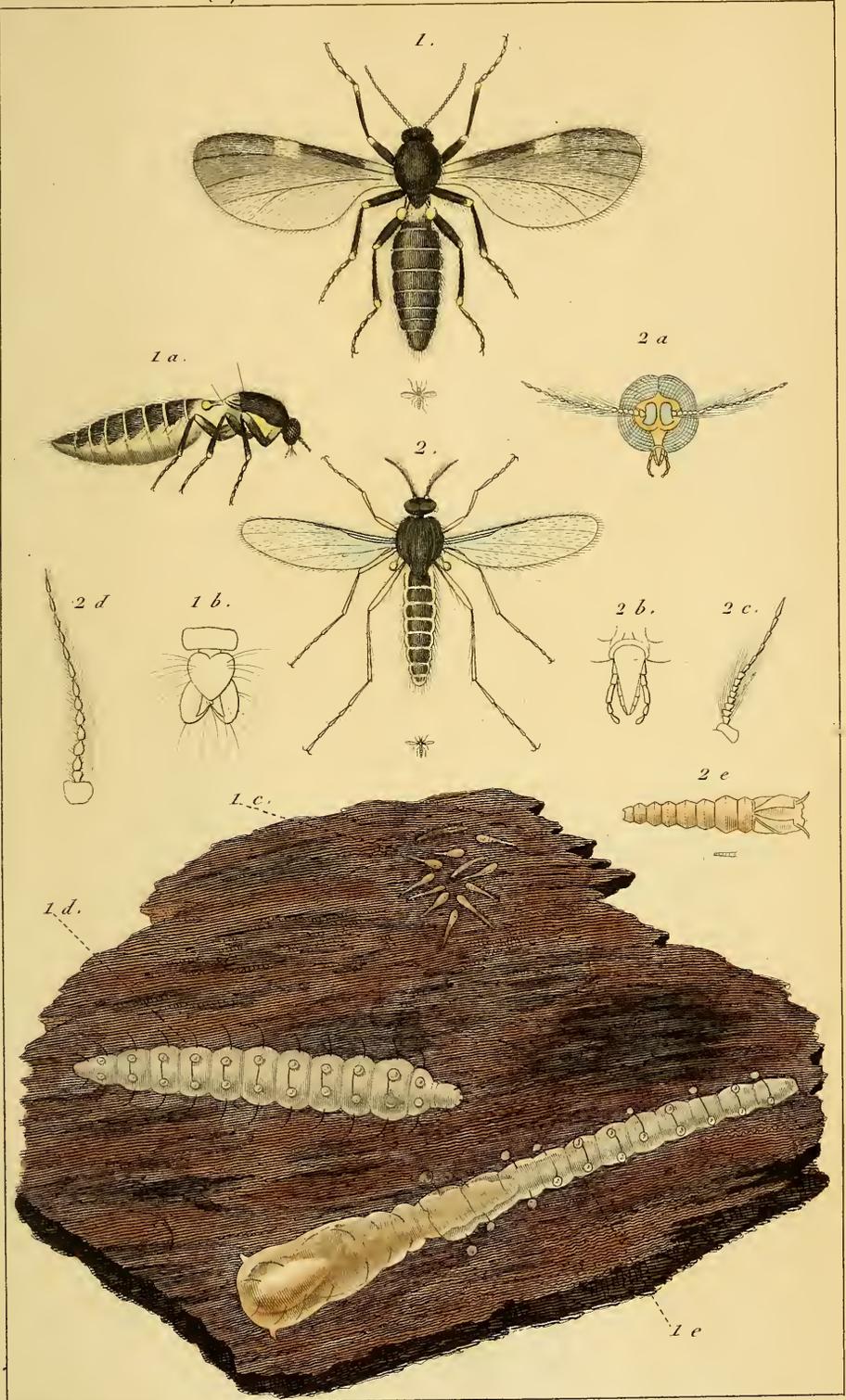
B.



Page 209.

A. *Pseudolyceus Marginatus.* Guér.  
 B. *Calochromus Glaucopterus.* Guér.



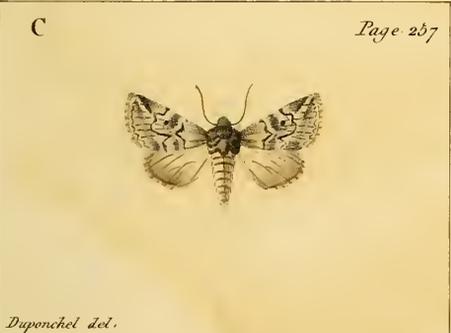
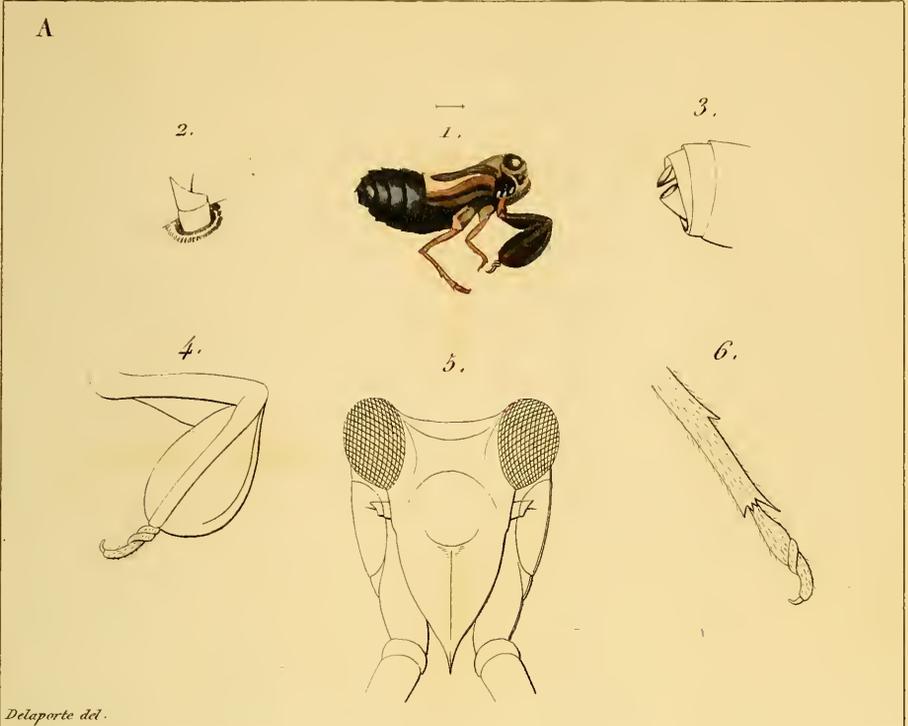


Guérin pinx.

Dupréel sc.

1. *Ceratopogon Geniculatus* Guér.  
 2. idem *Flavifrons* Guér.

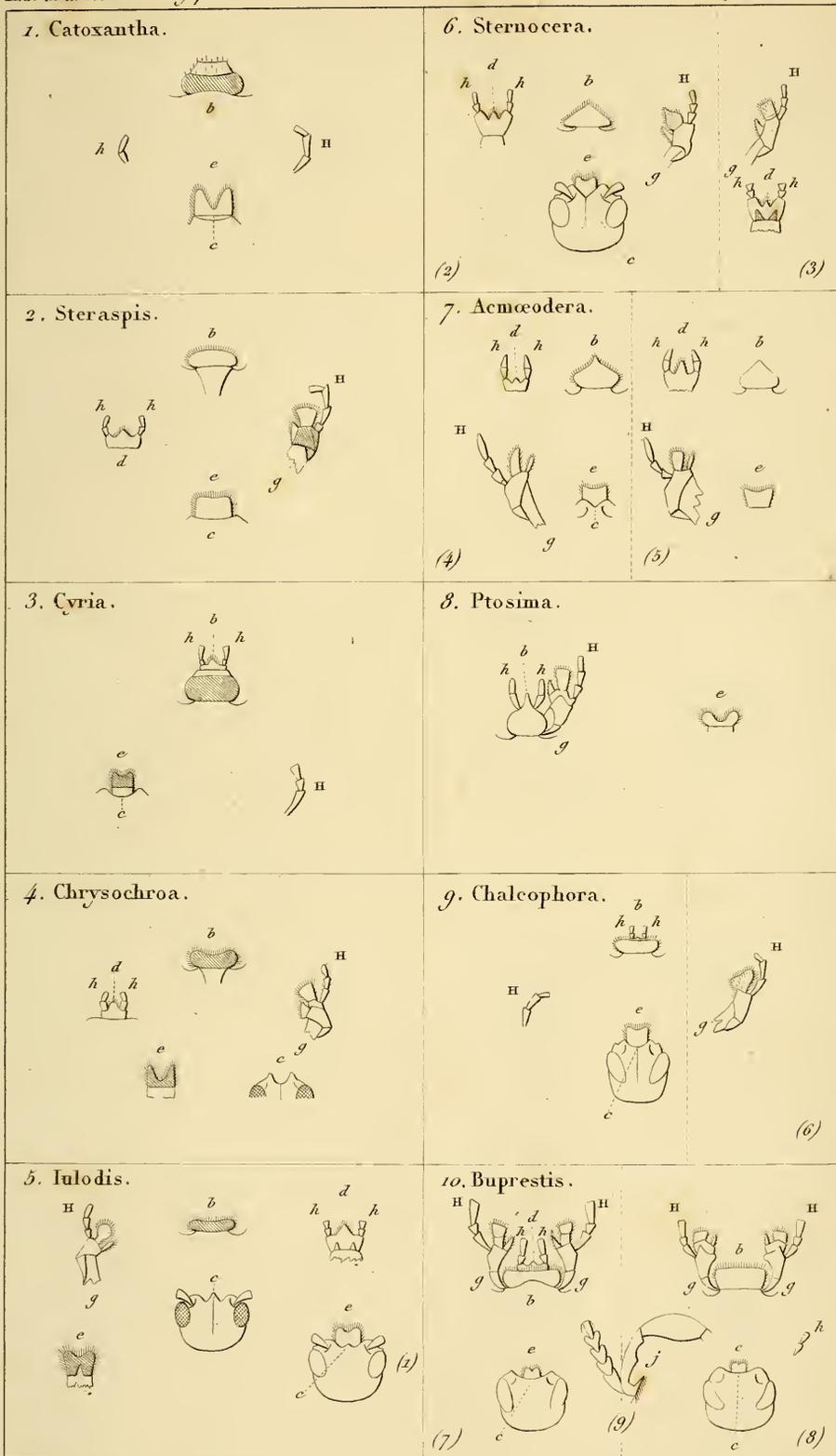




Dupréel sc.

A. 1. *Caliscelis Heterodoxa* (Delaporte) 2. Antenne. 3. Anus. 4. Patte antérieure. 5. Tête vue de face. 6. Tarse postérieur. B. 1 et 2. *Anthipna Carceii*. (Delaporte) 3. Grandeur naturelle. C. *Xylina Yvanii*. (Donzel) D. *Chimœra Funebris* (Feisthamel.)



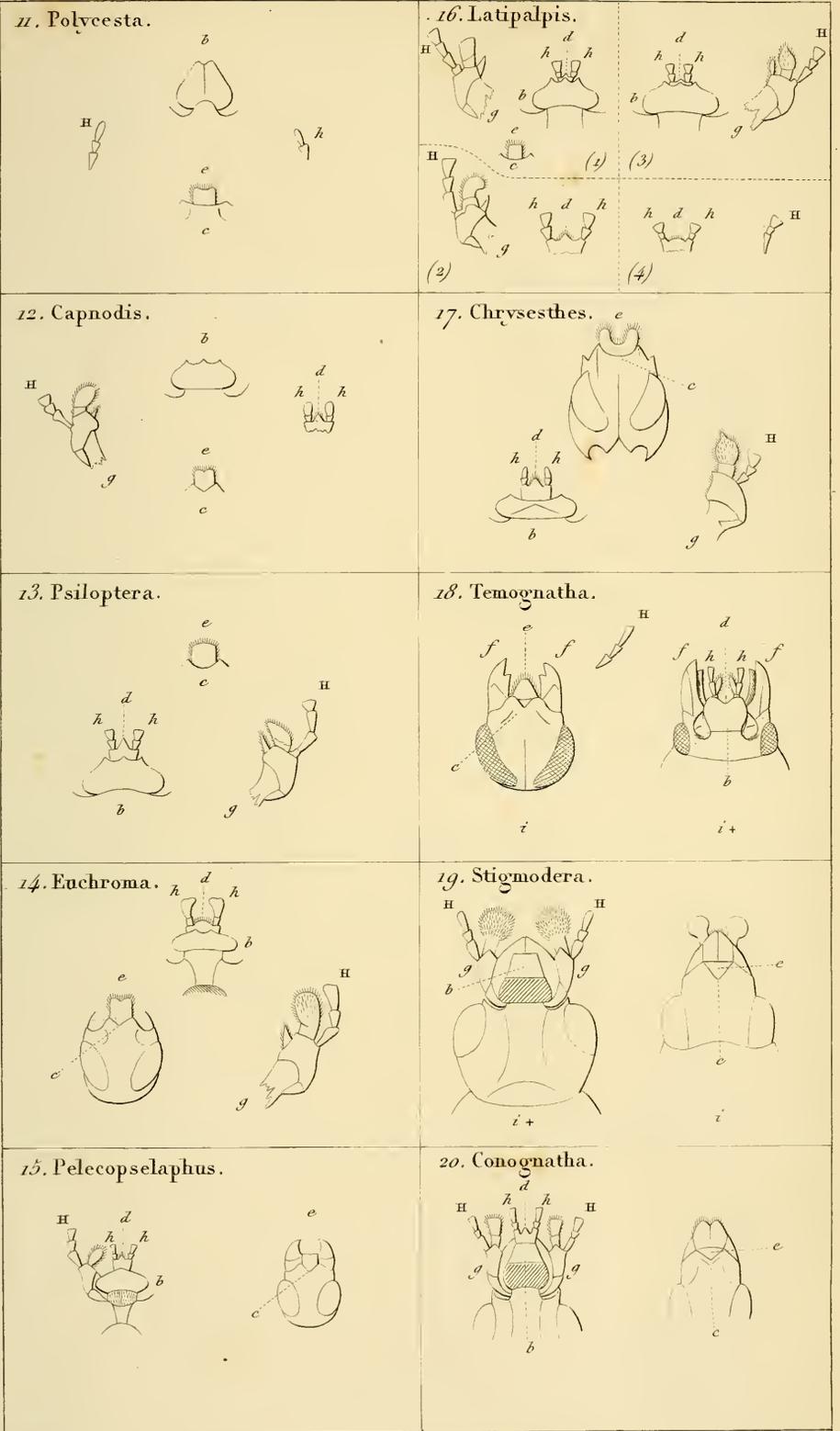


Solier del.

Dupréel sc.

1. *Catoxantha Boisduvalii*. 2. *Steraspis Principalis*. 3. *Cyria Imperialis*. 4. *Chrysochroa Fulminans*. 5. *Iulodis*.  
 (4) Tête du I. Fascicularis. 6. *Sternocera* (2) *Castanea*; (3) *S. Interrupta*. 7. *Acmaeodera* (4) *Tenuata*; (5) *Polita*.  
 8. *Ptosima* *g-maculata* 9. *Chalcophora*. . . . (6) *C. Mariana*. 10. *Buprestis* (7) *Punctata*; (8) *B. Rustica*.  
 (9) Pute ant. des ♂ *Punctata* et *Rustica*.



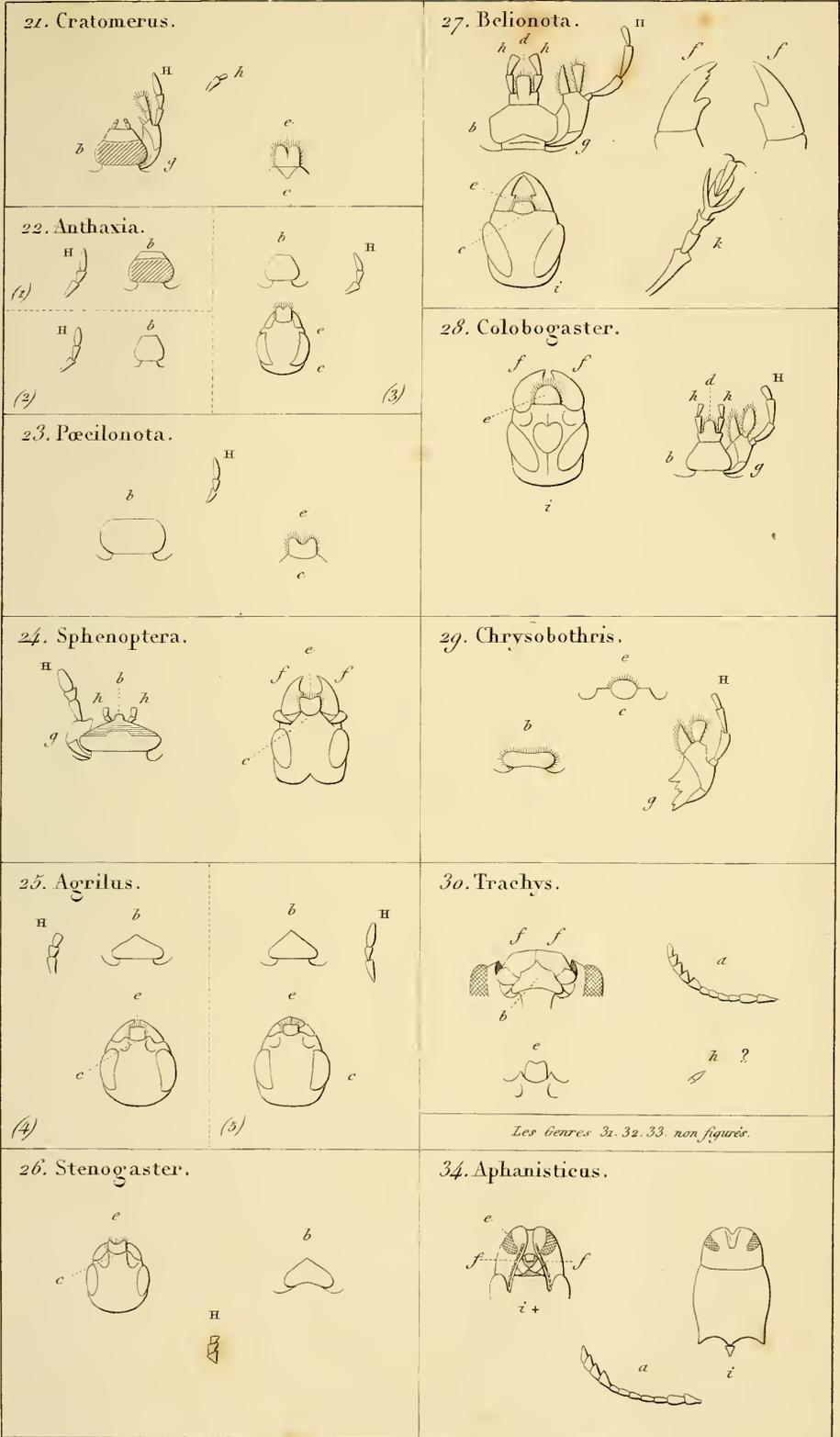


Solier del.

Dupréel sc.

11. *Polycesta Porcata*. 12. *Capnodis*. . . . . 13. *Psiloptera Attenuata*. 14. *Euchroma Gigantea*. 15. *Pelecopselaphus Angularis*. 16. *Latipalpis* (4) *Aenea* (2) *L. bioculata* (3) *L. Alni* (4) *L. luteipes*. 17. *Chrysesthes*. . . . . 18. *Temognatha Variabilis*. 19. *Stigmodera Macularia*. 20. *Conognatha Amiana*.





Solier del.

Dupréel sc.

21. Cratomerus *Cyanicornis*. 22. Anthaxia (1) *Manca* (2) *A. Cichorii* (3) *A. Inculta*. 23. Pœcilonota *Interrogationis*. 24. Sphenoptera. . . . . 25. Agrilus (4) *Biguttatus* (5) *A. Rabi*. 26. Stenogaster *Atomarius*. 27. Belionota *Puncticollis*. 28. Colobogaster *Quadridentatus*. 29. Chrysobothris. . . . . 30. Trachys *Pygmaea*. 34. Aphanisticus *Emarginatus*.



Fig. 3.

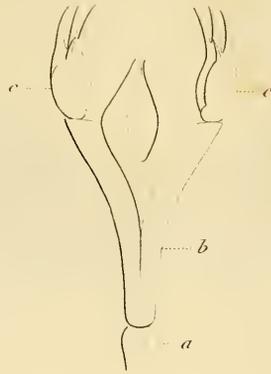


Fig. 2.

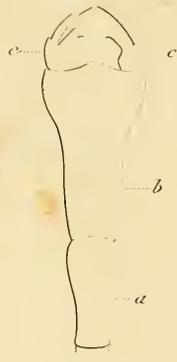


Fig. 1.



Fig. 1. bis.



Fig. 2. bis.



Fig. 6.

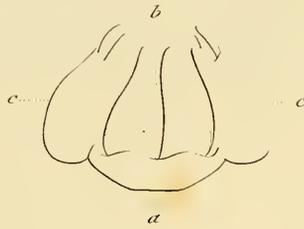


Fig. 4. bis.



Fig. 5. bis.



Fig. 6. bis.



Fig. 4.

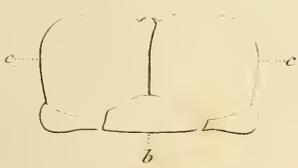
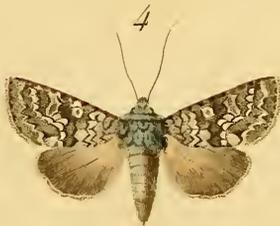


Fig. 5.



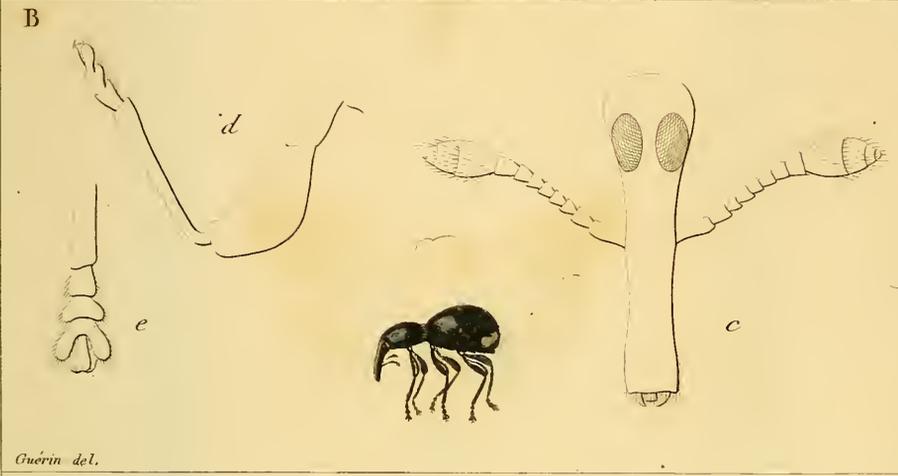








De Villaret del.



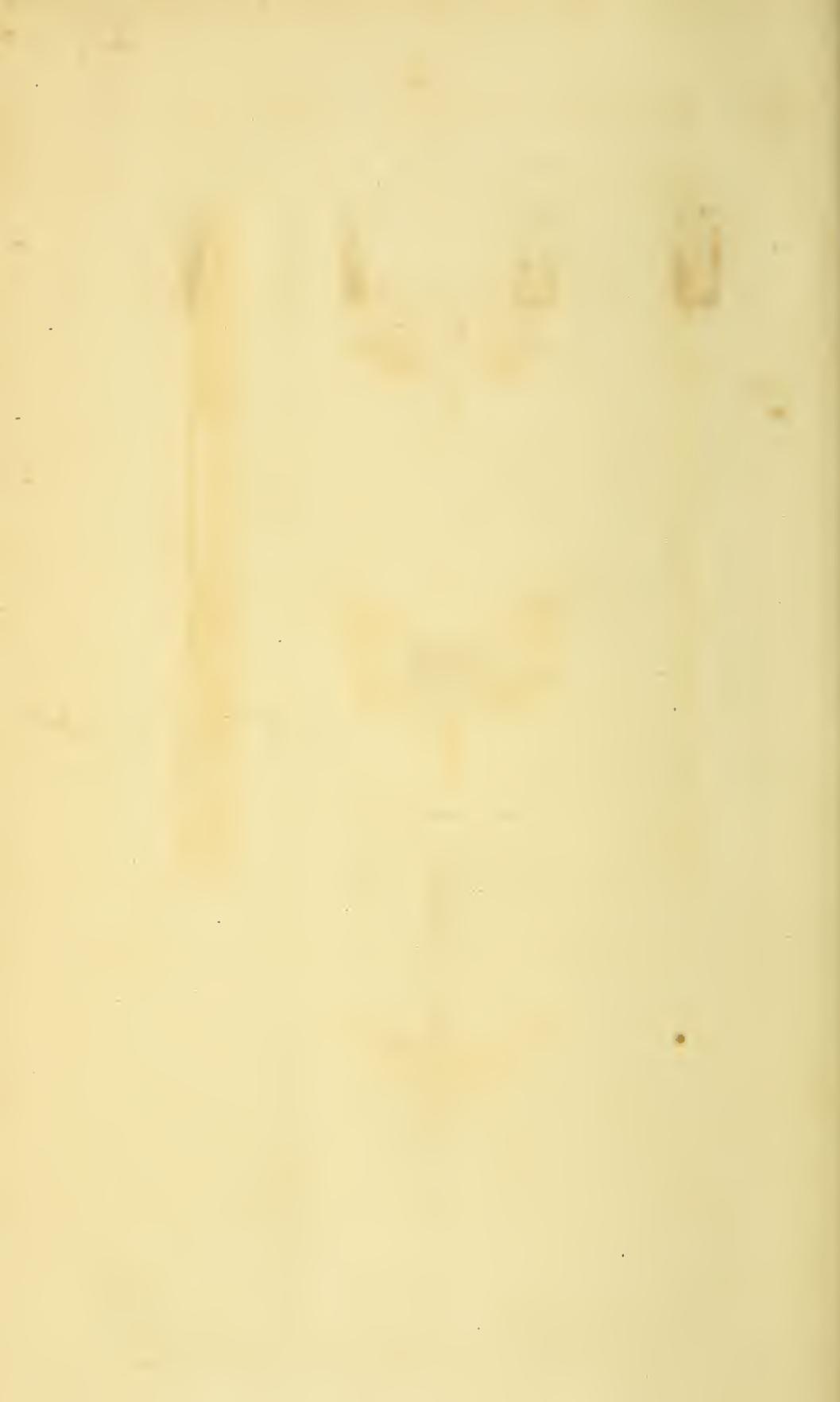
Guérin del.

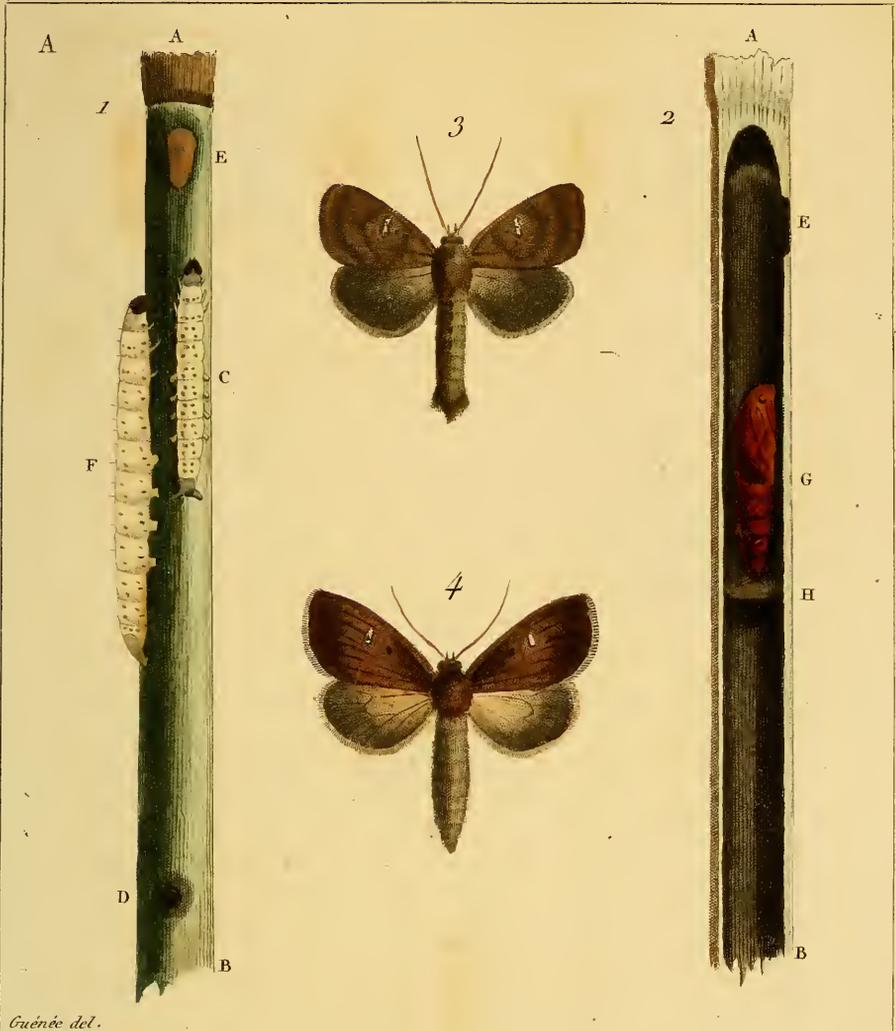


P. Duménil pinx.

Dupréel sc.

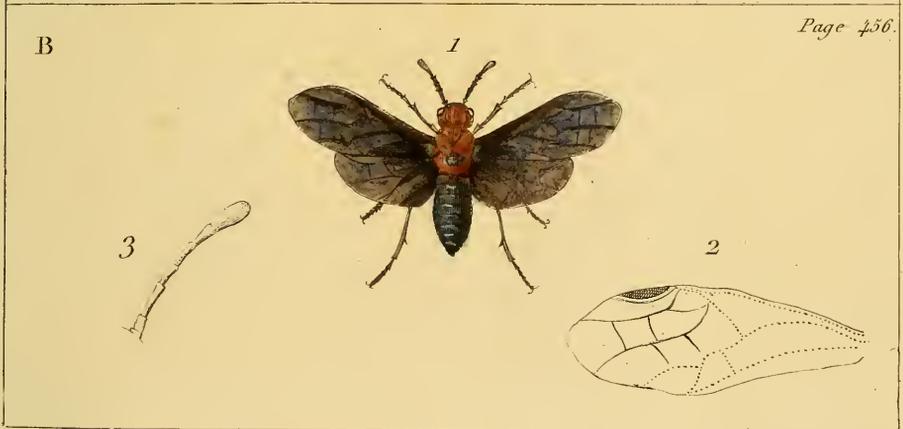
A. 1. *Lampyrus seneki* mâle. a. idem vu en dessous. 2. Sa Larve. b. idem vue en dessous.  
 B. *Myrmacieclus Bistriatus*. Chev. c. Tête et antenne grossis. d. Pitte antérieure. e. Tarse vu par devant.  
 C. *Aulacus Patrati*.





Guénée del.

Page 456.



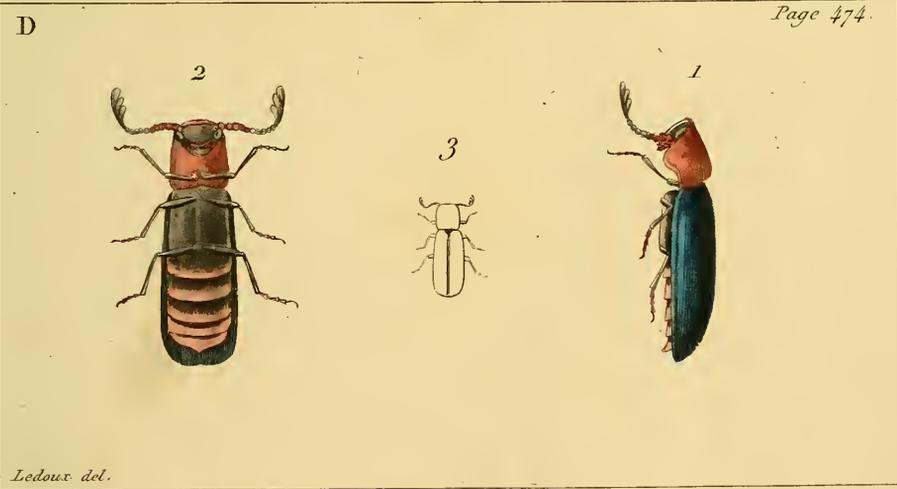
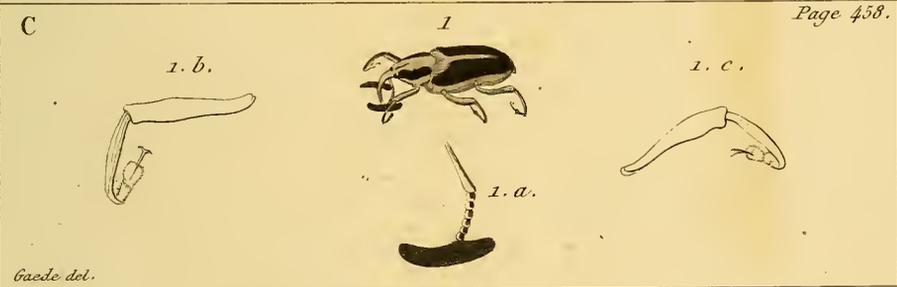
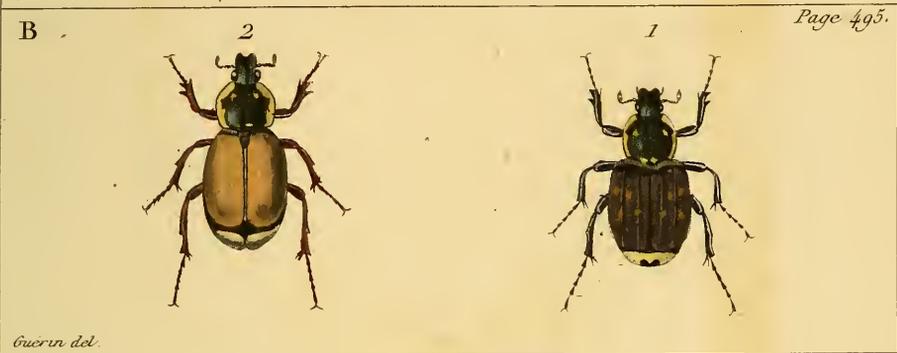
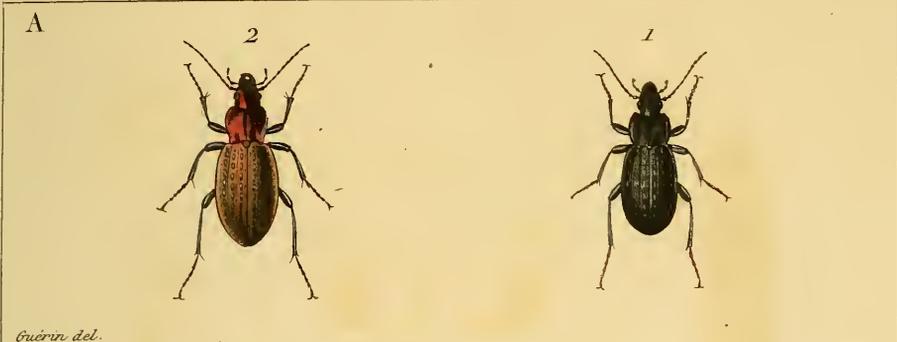
Latrat del.

Dupréel sc.

A. *Nonagria Paludicola*.

B. *Syzygonia Cyanoptera*.





Dupreel sc.

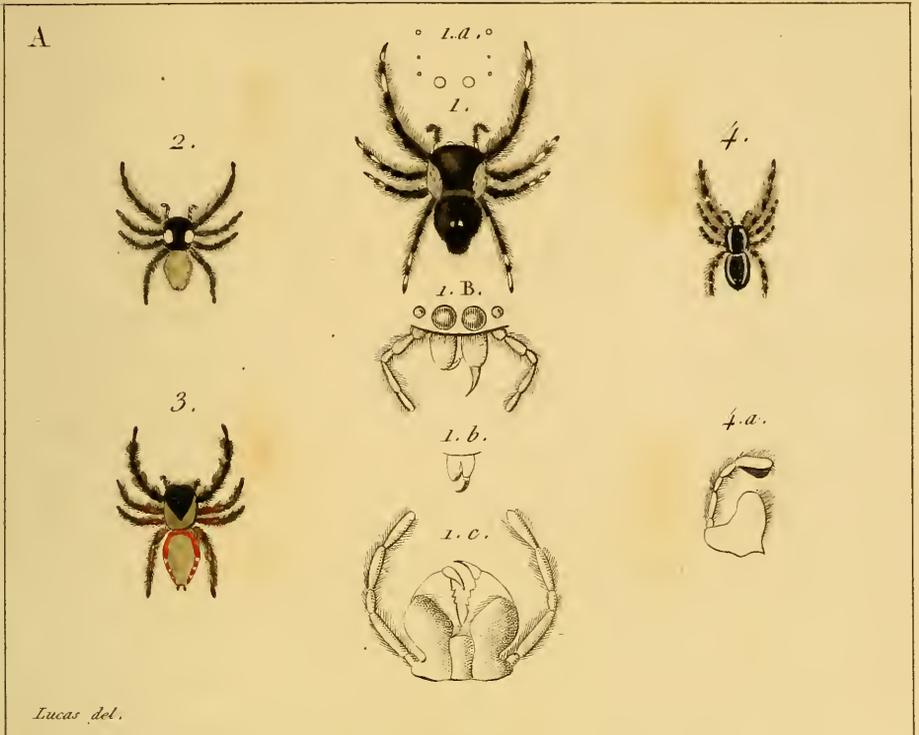
A 1. Carabus Cristofori. 2. id. Var

B 1. Gnorimus Decem-punctatus. 2. id. Var.

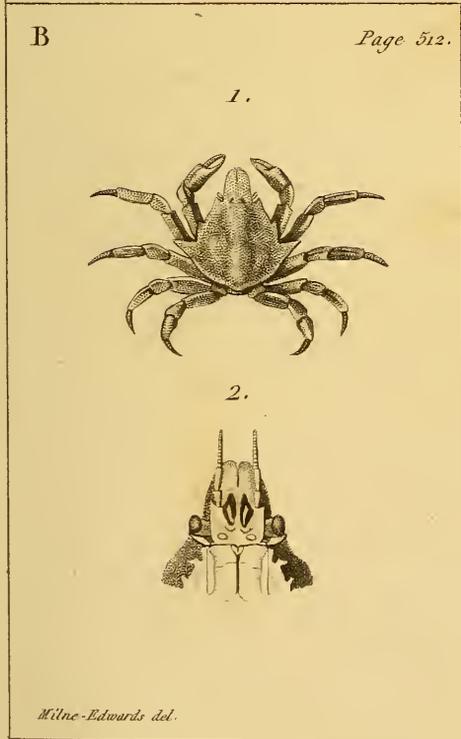
C 1. Calandra Securifera. 1. a. Antenne. 1. b. Pate antérieure. 1. c. Pate postérieure.

D 1. Enoplium Dulce. grossi vu de profil. 2. id. en dessous. 3. id. en dessous grandeur nat<sup>le</sup>

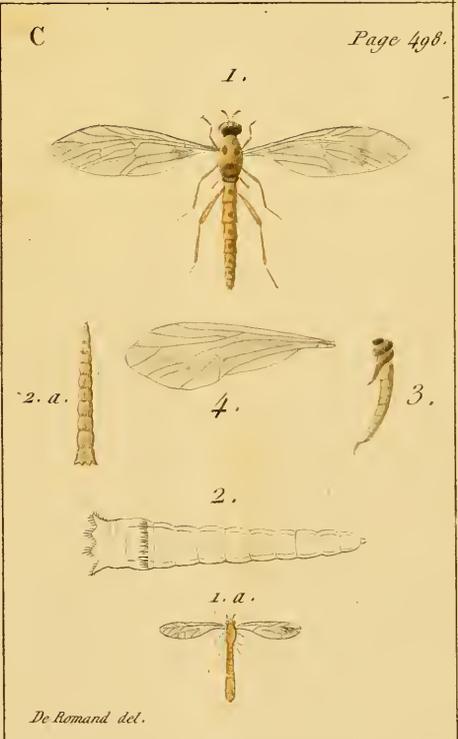




Lucas del.



Milne-Edwards del.



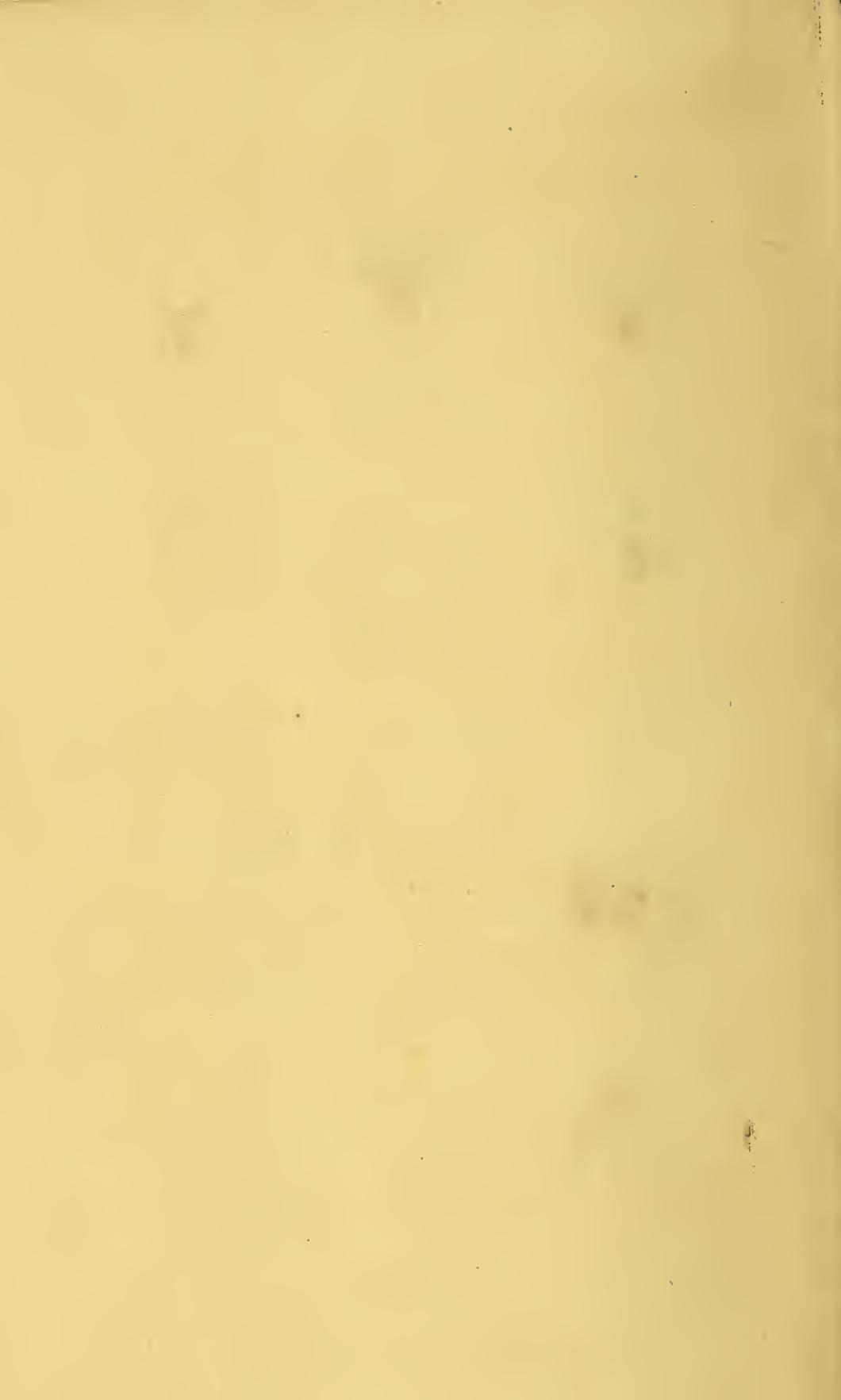
De Romand del.

Dupréel sc.

A. 1. *Salticus Variegatus* ♂ 1. a. Ses yeux. 1. B 1. b. Ses Mandibules vues de face. 1. c. Sa Machoire.  
 2. *S. Brasiliensis* ♀ 3. *S. Aurantius* ♀ 4. *S. Limbatus* ♂ 4. a. Palpe montrant l'organe excitateur mâle.

B. 1. 2. *Leucippa Pantagona*.

C. 1. *Leptis Vermileo grossi*. 1. a. id. grand. nat. 2. Sa Larve grossie. 2. a. id. grand. nat.  
 3. Sa Chrysalide grandeur naturelle. 4. Aile grossie.



Secretariat

Société Entomologique  
de France.

La Société ne correspond que  
par l'entremise de son  
Secrétaire.

Les lettres et paquets adressés  
à la Société doivent être francs  
de port au local des séances  
avec la souscription à M<sup>r</sup> le  
Secrétaire de la Société  
Entomologique de France,  
rue d'Anjou Dauphine N<sup>o</sup> 6.

Ces lettres adressées au Secrétaire,  
doivent être également francs  
de port avec cette autre  
Souscription: à M<sup>r</sup> Lefebvre  
Secrétaire de la Société  
Entomologique de France,  
rue de Provence, N<sup>o</sup> 14.

Monsieur,

ANNOUVE  
JUL 20 1942

Dans sa séance du 20 Février 1833, la Société  
Entomologique de France a décidé à l'unanimité qu'elle  
ouvrirait une souscription pour l'érection d'un monument  
funèbre sur la tombe de M<sup>r</sup> La Caille, son Président  
honoraire, et elle m'a chargé de vous informer de ses  
projets & du concours qu'elle espère trouver dans tous les  
amis de la science à laquelle ce savant a rendu des services  
si éminents.

En conséquence de cette décision j'ai l'honneur de vous  
transmettre une copie du rapport qui a été fait à la Société  
Entomologique de France & de vous prier de vouloir bien en  
donner connaissance aux personnes qui vous paraissent  
devoir s'intéresser au projet de la Société.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
avec la plus parfaite considération

Votre très-humble et très-  
obéissant serviteur

Paris, 1<sup>r</sup> Mars 1833.

Lefebvre









